

**ÉCOLE DOCTORALE n°519 : Sciences humaines et sociales - perspectives européennes**

**Société, Acteurs, Gouvernement en Europe**

**THÈSE** présentée par :

**Grégory HÛ**

soutenue le : **25 septembre 2014**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : science politique

## **LES ROSES DERACINEES**

**Transformation du recrutement du personnel socialiste : des logiques sociales aux logiques politiques (Fin XIX-2012)**

**THÈSE dirigée par :**

**M. DELOYE Yves**  
**Mme. MICHEL Hélène**

Professeur de science politique, Université de Bordeaux  
Professeur de science politique, Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

**M. AGRIKOLIANSKY Eric**

Maître de conférences HDR en science politique, Université Paris-Dauphine

**M. GEAY Bertrand**

Professeur de science politique, Université de Picardie Jules Verne

---

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

**M. SAWICKI Frédéric**

Professeur de science politique, Université Paris 1

## Remerciements

Une fois la rédaction de la thèse achevée, j'en suis arrivé à la conclusion que celle-ci n'est, et ne peut jamais, être le fruit d'un travail solitaire. Aussi, sans le soutien permanent, indéfectible et précieux de nombreuses personnes, ce travail de recherche n'aurait pas eu la même intensité. Je tiens à remercier tous ceux, qui, d'une manière ou d'une autre, ont permis l'aboutissement de ce travail.

En premier lieu, je tiens à adresser mes remerciements à mon directeur de thèse, Yves Deloye, pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant de diriger cette thèse. De plus, ses conseils avisés, ses remarques pertinentes et sa disponibilité tout au long de cette thèse, m'ont permis de mener à bien cette recherche. Aussi, mon souhait est que ce travail soit à la hauteur de ses espérances.

J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à Hélène Michel qui, de par son implication durant ces dernières années de thèse, a contribué à faire progresser cette dernière. J'ai été particulièrement sensible à la réactivité dont elle a fait preuve à chacune de mes sollicitations ainsi qu'à ses remarques, toujours percutantes et enrichissantes.

Je remercie vivement Bertrand Geay et Eric Agrikoliansky qui ont accepté d'être les rapporteurs de cette thèse et de participer au jury. Je tiens également à remercier Frédéric Sawicki de sa participation au jury, dont les travaux ont alimenté cette thèse.

Durant cette recherche, de nombreux enquêtés nous ont ouvert l'accès à nos terrains d'étude (socialistes, dirigeants d'organisations catholiques de gauche, enseignants laïques). Sans leur aide et leur confiance, cette thèse n'aurait bien évidemment pas pu voir le jour. Je n'oublie pas non plus, les employés des centres d'archives qui ont facilité le travail de recueil des sources.

Je sais particulièrement gré à Philippe Juhem, pour tous les précieux conseils apportés tout le long de la thèse et le temps qu'il y a consacré. Ma reconnaissance va également à Rémi Lefebvre pour ses nombreuses pistes de réflexion.

Plus précisément, cette thèse est aussi l'aboutissement de la dynamique et de l'accompagnement au sein du laboratoire GPSE puis SAGE. Au-delà des nombreux échanges qui m'ont nourri intellectuellement parlant, j'y ai surtout fait de belles rencontres avec des personnes qui m'ont soutenu, conseillé et écouté. Merci notamment à Jay Rowell, Sébastien Michon et Solenne Jouanneau, aux ingénieurs d'études Estelle Czerny et Victor Lepaux, ainsi qu'aux jeunes chercheurs Virginie Anquetin (une mention particulière pour sa disponibilité et ses nombreuses relectures), Pierre-Edouard Weill, Pierre Dias, Sabrina Ferstler, Kevin Matz, Marieke Louis... Ces années de recherche ont également été l'occasion de mener des projets avec Juan J. Torreiro, qui ont permis de stimuler ce travail. Cette thèse est aussi la conséquence de nos multiples réflexions.

Un merci amical à tous ceux dont la présence m'ont apporté de la sérénité et un appui chaleureux durant cette thèse, notamment Maryse (ta relecture, ta pertinence...), Jean-Baptiste, Julien, Larbi, Xavier, Cyril (La Butagaz !), Sophie...

Une attention particulière à ce cher Valentin Behr, en plus d'une lecture méticuleuse de ma thèse, il a toujours su me remotiver par sa joie communicative lors de nos interminables soirées bien qu'il reste un mauvais perdant ! (N'est-ce pas Julie ?!)

J'ai enfin une pensée affectueuse pour mon frère et mes parents. J'ai toujours pu compter sur leur soutien indéfectible lors des moments difficiles.

## SOMMAIRE

Remerciements .....	1
SOMMAIRE .....	2
Abréviations .....	4
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 : Les filières sociales du recrutement partisan au PS. Les cas du Bas-Rhin et du Nord de la France. (De la fin du 19e siècle aux années 1990)</b> .....	<b>37</b>
Introduction .....	38
<b>Chapitre 1</b> : L'investissement enseignant sur une marque ouvrière : le département du Nord (1882-1990).....	43
<b>Chapitre 2</b> : Une identité éclatée : le Bas-Rhin.....	108
Conclusion.....	175
<b>PARTIE 2 : La dévaluation des ressources militantes des groupes socialistes mobilisés.</b> .....	<b>177</b>
Introduction .....	178
<b>Chapitre 3</b> : Constitution d'une élite enseignante partisane locale dans le Cambrésis (1945 - 1990) .....	182
<b>Chapitre 4</b> : Désagrégation d'une élite enseignante partisane : le Cambrésis (années 1990-2010).....	245
<b>Chapitre 5</b> : Logiques d'investissement et de désinvestissement socialiste des jocistes bas-rhinois.....	286
Conclusion.....	360
<b>PARTIE 3 : Un nouveau PS ? Les logiques politiques du recrutement des élites socialistes .....</b>	<b>362</b>
Introduction .....	363
<b>Chapitre 6</b> : Imbrication entre le parti et les institutions politiques.....	364
<b>Chapitre 7</b> : La transformation du capital politique des élus .....	433
Conclusion.....	488
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>489</b>
Bibliographie.....	492

SOURCES .....	518
ANNEXE .....	574
Table des encadrés, tableaux et graphiques.....	575
Tables des matières .....	583

## Abréviations

---

ACE : Action Catholique des Enfants  
ACJF : Action Catholique de la Jeunesse Française  
ACO : Action Catholique Ouvrière  
APF : Association Populaire des Familles  
CAP : Commission Administrative Permanente  
CAPD : Commission Administrative Paritaire Départementale  
CDS : Centre des Démocrates Sociaux  
CERES : Centre d'Etudes et de Recherches et d'Education Socialiste  
CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens  
CFDT : Confédération française démocratique du travail  
CGC : Confédération Générale des Cadres  
CGT : Confédération Générale du Travail  
CGTU : Confédération Générale du Travail Unitaire  
CIJOC : Coordination Internationale des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes  
CIR : Convention des Institutions Républicaines  
CNAL : Comité National d'Action Laïque  
CNIL : Comité national d'initiative et de liaison  
COSEF : Comité d'organisation pour un syndicat des étudiants de France  
CSF : Confédération Syndicale des Familles  
CTP : Comité Technique Paritaire  
CUS : Communauté Urbaine de Strasbourg  
FCPE : Fédération des Conseils des Parents d'Elèves  
FGDS : Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste  
FLASEC : Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Cambrésis  
FLASEN : Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Nord  
FO : Force Ouvrière  
FSU : Fédération Syndicale Unitaire  
GCU : Groupement des Campeurs Universitaires  
JAC : Jeunesse Agricole Chrétienne

JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne  
JIC : Jeunesse Indépendante Chrétienne  
JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne  
JOCF : Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine  
JOICI : Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale  
JMC : Jeunes Médecins Chrétiens  
IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres  
LDH : Ligue des Droits de l'Homme  
LICRA : Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme  
MARC : Mouvement d'Action et de Recherche Critique  
MAS : Mouvement d'Action syndicale  
MGEN : Mutuelle Générale de l'Education Nationale  
MJS : Mouvement des Jeunes Socialistes  
MNEF : Mutuelle Nationale des Etudiants de France  
MPF : Mouvement Populaire des Familles  
MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples  
MRIFEN : Mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'Education nationale  
MRP : Mouvement Républicain Populaire  
PCF : Parti Communiste Français  
PEGC : Professeur d'Enseignement Général de Collège  
POF : Parti Ouvrier Français  
PRS : Parti Radical-Socialiste  
PS : Parti socialiste  
PSU : Parti Socialiste Unifié  
RPF : Rassemblement du Peuple Français  
RPR : Rassemblement Pour la République  
SE : Syndicat des Enseignants  
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière  
SGEN : Syndicat Général de l'Éducation Nationale  
SNET : Syndicat National des Enseignants du Technique  
SNI : Syndicat National des Instituteurs  
UDF : Union pour la Démocratie Française  
UGCS : Union des Groupes et des Clubs Socialistes  
UCRG : Union des Clubs pour le Renouveau de la Gauche

UEC : Union des Etudiants Communistes

UGS : Union de la Gauche Socialiste

UID : Union Indépendance et Démocratie

UMP : Union pour un Mouvement Populaire

UNAR : Union Nationale de Rénovation

UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes

UPR : Union Populaire Républicaine

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

## INTRODUCTION GENERALE

---

*« Ce qui est vrai c'est que quand vous regardez le corps militant.  
Par exemple à Dijon moi j'ai prévu notre score. Pas en pourcentage,  
parce que je ne maîtrisais pas la participation, mais en voix.  
J'étais capable de dire : « nous allons faire 15000 voix. »  
Pourquoi ? Parce que les élus sont les têtes de pont.  
Moi par exemple je tiens ma Fédération : les élus, les adhésions.  
Moi je sais comment fonctionne canton par canton notre département :  
toutes les mairies : qui sont avec nous...  
Or une section cantonale, elle a dit 10, 20 membres  
et tourne souvent autour de sa mairie et de son Conseiller général,  
et à deux ou trois exceptions près ils votent la même chose  
et après on fonctionne pareil au niveau départemental.  
C'est vrai que ce Parti est un grand parti d'élus  
et que les élus sont déterminants y compris sur les militants.  
Ce qui fait que quand vous additionnez votre liste d'élus,  
j'étais capable de dire : « ben voilà, la Fédération de la Somme c'est 350 voix, machin,  
c'est... et à 300 voix près j'y suis arrivé. Et y a pas un vote libre  
de militants qu'on n'aurait jamais vus. »<sup>1</sup>*

Il serait donc possible, selon ce dirigeant, à l'époque à la tête du courant Nouveau parti socialiste (NPS), parlementaire et Premier secrétaire de la Fédération de la Somme d'anticiper les résultats des élections internes au sein du parti socialiste par le seul fait de compter le nombre d'élus au sein de son courant. Ce dirigeant socialiste va même plus loin en suggérant que ce sont les élus qui produisent les votes des adhérents socialistes.

L'élu occuperait donc une position centrale au sein du parti socialiste. Une analyse partagée par Frédéric Sawicki qui considère que le parti socialiste n'est « ni un parti de masse, ni un parti de cadres. Il apparaît comme un parti qui se veut de masse, mais qui, pour l'essentiel, est un parti d'élus et d'électeurs, même si ce constat doit être modulé en fonction des moments et des lieux »<sup>2</sup>. Cependant, toujours selon lui, l'appréciation de la place des professionnels de la

---

<sup>1</sup> Entretien enquêté n°1, dirigeant national du PS, réalisé le 27 septembre 2006 au Parlement européen à Strasbourg.

<sup>2</sup> SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (éds.), *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 40.



politique au sein du parti, relativement aux militants d'origine syndicale ou associative, suppose de prendre en compte les « configurations sociales et la transformation des groupes et des milieux sociaux de référence », seuls en mesure « d'éclairer pleinement les mutations qui touchent les partis »<sup>3</sup>. Autrement dit, une analyse de la professionnalisation du parti gagnerait à être articulée avec celle de la transformation des milieux partisans.

En nous situant dans cette perspective de recherche<sup>4</sup>, cette thèse entreprend d'analyser les filières de recrutement des élus dans trois Fédérations (respectivement le Bas-Rhin, le Nord et Paris) entre 1890 et 2012 pour établir le passage d'une logique sociale à une logique politique de production des cadres partisans à partir des années 1990 puis des élus à partir des années 2000. Plus largement, elle s'inscrit dans une problématique permettant de répondre aux transformations en cours de la démocratie représentative au sein de nos sociétés occidentales.

## **1. Analyser contextuellement le passage des logiques sociales aux logiques politiques du personnel politique socialiste**

Comment analyser les transformations actuelles des partis politiques ? Selon quelles logiques se recrutent les élus ? Quelle est l'échelle pertinente de l'analyse de ces transformations partisanses ? Nous montrerons que pour comprendre les transformations actuelles des partis politiques français, nous devons étudier, non des critères objectifs tels que le niveau de financement du parti par l'Etat, mais les procédures de sélections sociales et politiques des élus et cadres partisans.

### *A) Saisir les transformations actuelles de la représentation : la progressive clôture politique et sociale du recrutement*

L'existence d'un groupe de professionnels relativement autonome, vivant « de » et « pour » la politique, selon Max Weber, permet de construire le personnel politique comme « objet

---

<sup>3</sup> SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in Daniel CEFALI (éd.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 205.

<sup>4</sup> Pour des travaux portant sur l'UMP, le PS et le PCF dans cette perspective de recherche, cf. LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006 ; PETITFILS Anne-Sophie, *Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille-2, Lille, 2012 ; MISCHI Julian, *Structuration et désagrégation du communisme français : 1920-2002*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.

sociologique »<sup>5</sup>. Deux paradigmes sociologiques proposent un classement de ce personnel politique : le « paradigme professionnaliste », répandu dans les études anglo-saxonnes, et celui « classiste », fréquent dans les travaux français<sup>6</sup>. Les travaux anglo-saxons portant sur les élites, qu'ils soient monistes<sup>7</sup> ou pluralistes<sup>8</sup>, développent une analyse en terme de sociologie des rôles professionnels des élus en se centrant sur leur carrière élective et moins sur leur propriété sociale<sup>9</sup>. La littérature, principalement française, portant sur les élus et cadres partisans considèrent au contraire que l'origine sociale précédant l'entrée au sein du champ politique doit être pris en compte pour expliquer les modes d'organisation de l'Etat<sup>10</sup> ou encore les comportements des acteurs politiques<sup>11</sup>. Dans le cadre de notre recherche, nous analyserons les procédures de sélections en mettant en lien les types de carrières politiques avec les propriétés sociales<sup>12</sup>.

Dans cette dernière perspective, l'examen sur une longue durée du recrutement du personnel politique fait apparaître sa professionnalisation grandissante au sens d'une intensification de la spécialisation politique en rapport avec l'accroissement de la division sociale du travail politique<sup>13</sup>. En France, la professionnalisation politique s'est d'abord traduite par une démocratisation de l'accès aux mandats. Plusieurs travaux observent un abaissement du recrutement social parmi les ministres ou parlementaires : l'aristocratie et la grande bourgeoisie industrielle sont progressivement remplacées par une moyenne ou petite bourgeoisie membre des professions libérales et intellectuelles<sup>14</sup>. Ce processus est cependant

---

<sup>5</sup> GAXIE Daniel (éd.), *Les professionnels de la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, p. 34.

<sup>6</sup> SAWICKI Frédéric, « Classer les hommes politiques », in Michel OFFERLE (éd.), *La profession politique, XIX-XXe siècle*, Belin, 1999, pp. 135-170.

<sup>7</sup> MILLS Charles Wright, *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969.

<sup>8</sup> DAHL Robert Alan, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971.

<sup>9</sup> Raymond Aron tente d'ailleurs d'importer en France cette approche. Il peut ainsi expliquer que « des bourgeois au pouvoir sont des bourgeois. Des prolétaires au pouvoir ne sont plus des prolétaires ». ARON Raymond, « Classe sociale, classe politique, classe dirigeante », *Archives européennes de sociologie*, 1, (1), 1960, cité dans SAWICKI Frédéric, « Classer les hommes politiques », *op. cit.*, p. 157.

<sup>10</sup> BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994.

<sup>11</sup> DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 1967, vol. 8, n° 4, pp. 468-492 ; GAXIE Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 1980, vol. 30, n° 1, pp. 5-45.

<sup>12</sup> SAWICKI Frédéric, « Classer les hommes politiques », *op. cit.*, p. 159-160.

<sup>13</sup> GARRAUD Philippe, *Profession homme politique : la carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; GAXIE Daniel (éd.), *Les professionnels de la politique*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>14</sup> DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *op. cit.* ; BEST Heinrich et GAXIE Daniel, « Detours to Modernity: Long Term Trends of Parliamentary Recruitment in Republican France 1848-1999 », in Heinrich BEST et Maurizio COTTA (éds.), *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000 : legislative recruitment and careers in eleven European countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000 ; CHARLE Christophe, *Les élites de la république : 1881-1900*, Paris, Fayard, 1987.

plus lent en France que dans d'autres pays d'Europe<sup>15</sup>. Puis, à la suite du travail de Moiseï Ostrogorski<sup>16</sup>, Max Weber constate déjà en 1919 que ce qui était une condition de la démocratisation de la représentation parlementaire, sa professionnalisation, en devient sa finalité<sup>17</sup>. Ensuite, à partir des années 1960, la professionnalisation grandissante du métier d'élu devient le corollaire de l'élévation du recrutement social du personnel politique. Plusieurs travaux montrent ainsi l'élévation du recrutement social sous la Vème République produit du déclin d'un recrutement ouvrier, certes historiquement minoritaire dès 1848, au profit des hauts fonctionnaires ou des enseignants<sup>18</sup>. Cette professionnalisation s'est encore accentuée à partir des années 2000 avec un renouvellement des élus, tant au niveau national que local, produit de l'augmentation des ressources disponibles au sein du champ politique. En effet, les élus ont vu s'accroître leur accès aux marches des trophées<sup>19</sup> politiques, qui correspond à l'ensemble des mandats électifs (maires, députés mais aussi mandats intercommunaux...), postes dans l'Etat (collaborateurs d'élus, assistants parlementaires...)<sup>20</sup>, avec les lois de décentralisation notamment. Elles permettent aux élus de s'entourer d'auxiliaires, dont la part est grandissante au cours des années 1980 et 1990. Bien que contraints à rester dans les coulisses de la scène politique, les auxiliaires d'élus sont des acteurs du jeu politique, en ce qu'ils participent à l'élaboration des coups, des stratégies voire des décisions politiques<sup>21</sup>. Outre les habituels permanents d'organisation, l'augmentation du nombre d'auxiliaires d'élus au cours de ces trente dernières années est donc la conséquence des lois de décentralisation de 1982 et 1984, mais aussi de la formalisation des postes d'assistants parlementaires<sup>22</sup> ainsi que de l'augmentation des effectifs des cabinets

---

<sup>15</sup> MAYER Arno, *La persistance de l'Ancien Régime : l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 2010.

<sup>16</sup> OSTROGORSKII Moiseï Iakovlevitch, *La Démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993.

<sup>17</sup> WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 2002, p. 137-143.

<sup>18</sup> BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État*, *op. cit.* ; GAXIE Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *op. cit.* ; DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *op. cit.* ; au niveau local : CRIQUI Étienne, *Le Personnel politique local*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986, p. 56-82.

<sup>19</sup> BAILEY Frederick George, *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1971, p34-36.

<sup>20</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 10.

<sup>21</sup> OSTROGORSKII Moiseï Iakovlevitch, *La Démocratie et les partis politiques*, *op. cit.*, chapitre 6 ; WEBER Max, *Le savant et le politique*, *op. cit.*, p. 140-151 ; COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, p. 17.

<sup>22</sup> COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, *op. cit.* ; MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, 1 et 2 ; LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168 ; DAGNAUD Monique et MEHL Dominique, *L'Élite rose. Qui*

ministériels entre 1981 et 1993<sup>23</sup>. En 1975, la loi autorise les parlementaires à recruter un puis trois assistants en 1995. Les chefs des exécutifs locaux (maires, président d'intercommunalité, de conseil général et régional) se voient également accorder par le décret de 1987, pris en application de la loi de 1984, la possibilité de recruter des collaborateurs. Les maires de communes de 350.000 habitants ou encore les présidents de départements comprenant plus de 85.000 habitants peuvent salarier jusqu'à dix collaborateurs (Cf. tableau annexe). En 2006, le nombre des auxiliaires d'élus a été évalué à au moins 15.000<sup>24</sup>.

En outre, à la différence des militants amateurs multipositionnés, ces auxiliaires d'élus peuvent consacrer l'ensemble de leur temps à la lutte partisane pour la conquête d'une investiture mais aussi, à partir de cette position professionnelle, accumuler un réel capital social<sup>25</sup>. Celui-ci procède notamment de leur adhésion à l'une des associations regroupant les collaborateurs d'élus<sup>26</sup>, de la proximité qu'ils entretiennent avec l'élus salariant pour s'imposer au sein des réseaux de sociabilité locale<sup>27</sup>, de l'entretien de relations privilégiées avec la presse<sup>28</sup>...

En mesure de contrôler les investitures au sein du parti et de se constituer un capital social, ces auxiliaires d'élus investissent progressivement au cours des années 1990 la scène politique locale, avant que leur part parmi les élus n'augmente brutalement au cours des

---

*gouverne ?*, Paris, Ramsay, 1988 ; CADIOU Stéphane, *Le pouvoir local en France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009 ; DEMAZIERE Didier et LIDEC Patrick LE (éds.), *Les mondes du travail politique : les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>23</sup> Moins de 350 dans les précédents gouvernements de droite, les membres des cabinets ministériels sont au nombre de 500 dans le premier gouvernement Mauroy puis 600 dans les gouvernements socialistes entre 1988 et 1993. LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006, p. 495.

<sup>24</sup> JUHEM Philippe, « Investissements et désinvestissements partisans », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 481.

<sup>25</sup> BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n° 31, pp. 2-3.

<sup>26</sup> Les socialistes sont les premiers à créer tant au niveau national que local des associations regroupant les collaborateurs d'élus. A l'Assemblée nationale, le cercle des collaborateurs et assistants parlementaires est créé en 1985 et revendique 400 membres en 2002. Au Sénat, l'association de gauche des assistants parlementaires est constituée en 1979 et revendique 200 membres. Au sein des conseils généraux, l'association des assistants des groupes socialistes et apparentés est créée en 1999 et rassemble 104 membres. Enfin, l'association des directeurs de cabinet des collectivités locales à direction socialiste et républicaine a été créée en 1978 et revendique 450 membres en 2000. Source : COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>27</sup> LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs », *op. cit.*

<sup>28</sup> POIRMEUR Yves, « Marché de la communication politique et mutation de la vie politique », in CURAPP (éd.), *La communication politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, ; ROUBIEU Olivier, « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1994, vol. 101, n° 101-102, pp. 85-87 ; BRIQUET Jean-Louis, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 16-26 ; LEGAVRE Jean-Baptiste, « L'horizon local de la communication politique. Retour sur la diffusion d'une expertise », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 76-99 ; BOHEC Jacques Le, « Les rapports entre élus et localiers. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 100-112.

années 2000. Etudiant les filières d'accès des postes ministériels entre 1986 et 2012, Valentin Behr et Sébastien Michon observent ainsi que, sous le gouvernement Chirac de 1986 à 1988, nous ne comptons aucun collaborateur politique, puis, entre 1988 et 2002, leur part se situe entre 3 % et 6 % (hormis pour le gouvernement Juppé de 1995 à 1997 qui en compte 14.9 %). La rupture intervient sous le gouvernement Fillon, en 2007, où leur part s'établit à 13,2 % puis croît encore sous le gouvernement Ayrault à 27.5 %<sup>29</sup>. De même, au niveau local, Luc Rouban constate que la proportion des maires collaborateurs d'élus au sein des communes de plus de 30.000 habitants est passée de 0.8 % en 1983, à 20 % en 2008 puis 25 % des maires élus en 2014<sup>30</sup>. Cette clôture politique se double d'une fermeture sociale du recrutement des élus occupant des positions politiques peu élevées. Michel Koebel observe, par exemple, que la proportion des professions intellectuelles supérieures parmi les maires des communes de plus de 3.500 habitants est passée de 20,1 % en 1977 à 35,8 % en 2001 pour atteindre 66,4 % en 2008<sup>31</sup>.

Ces transformations du recrutement des élus affectent tout particulièrement le parti socialiste. En effet, suite à leur prise de pouvoir au niveau local en 1977 puis national en 1981, les socialistes accèdent à une part des trophées politiques toujours plus grande. Au début des années 2000, selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, le parti socialiste est celui qui compte le plus grand nombre d'élus locaux<sup>32</sup>. Mais cette professionnalisation des élus et cadres partisans n'est ni spécifique au parti socialiste ni à la France<sup>33</sup>. Au niveau international, une série de travaux démontre également une professionnalisation grandissante de l'activité politique en se situant dans le cadre d'une approche organisationnelle d'étude des partis.

### *B) Contre une analyse réifiante du parti : la thèse de la cartellisation du système partisan.*

---

<sup>29</sup> BEHR Valentin et MICHON Sébastien, « The representativeness of French Cabinet Members: a smokescreen? », *French Politics*, 2013, vol. 11, n° 4, pp. 332-355.

<sup>30</sup> ROUBAN Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires des villes de plus de 30 000 habitants », *CEVIPOF - 2014 Les enjeux*, mai 2014, n° 11, p. 2.

<sup>31</sup> KOEBEL Michel, *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 27.

<sup>32</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI et Jean-Louis BRIQUET (éds.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

<sup>33</sup> Bien qu'il ne nous fournisse ni période ni chiffres exacts sur le nombre de cadres partisans assistants parlementaires, Pierre Bréchon observe que « le nombre des cadres partisans croît partout dans des proportions très importantes (330 % en Irlande, 268 % en Allemagne, 140 % en Italie, 112 % au Danemark...). (...) Cette croissance des permanents s'explique pour une petite partie par la mise en œuvre de financements publics des partis mais surtout par des créations de postes d'assistants parlementaires financées en général sur fonds publics ». BRECHON Pierre, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, p. 148.

Après avoir fait l'objet d'un relatif désintérêt au cours des années 1980-1990<sup>34</sup>, les travaux internationaux portant sur les partis politiques ont connu un renouvellement à partir du milieu des années 1990 en montrant leur professionnalisation et leur « désidéologisation ». Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre d'une approche typologique, développée notamment par Richard Katz et Peter Mair<sup>35</sup>. A partir d'une généalogie des formes partisanes, ces chercheurs montrent que les partis politiques au sein des démocraties occidentales ne seraient plus des intermédiaires entre la société civile et l'Etat, comme les partis de masse ou les partis de cadres<sup>36</sup>, ou des courtiers indépendants entre l'Etat et la société civile, comme pour les différents types de partis attrape-tout<sup>37</sup>, mais deviennent, avec le parti cartel<sup>38</sup>, des agents de l'Etat<sup>39</sup>. Pour mesurer la cartellisation des systèmes partisans, ces auteurs s'intéressent donc à la professionnalisation du métier politique, notamment en direction des médias, à la part des subventions publiques, et aux formes d'organisation interne au sein du parti (stratarchie). Ainsi, la cartellisation du système partisan est ici le corollaire d'une lutte pour s'approprier des financements publics et d'une désolidarisation de leurs liens avec la société civile qui était

---

<sup>34</sup> BARTOLINI Stefano, CARAMANI Daniele et HUG Simon, *Parties and Party Systems. A Bibliographic Guide to the Literature on Parties and Party Systems in Europe since 1945*, Londres, Sage publications, 1998 ; CARAMANI Daniele et HUG Simon, « The literature on european parties and party systems since 1945: a quantitative analysis », *European Journal of Political Research*, 1998, vol. 33, n° 4, pp. 497-524.

<sup>35</sup> KATZ Richard S. et MAIR Peter, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, vol. 1, n° 1, pp. 5-28 ; KATZ Richard S. et MAIR Peter (éds.), *How parties organize: change and adaptation in party organizations in Western democracies*, Londres, Sage publications, 1994 ; KATZ Richard S. et MAIR Peter, « The ascendancy of the party in public office: party organizational change in twentieth-century democracies », in Richard GUNTHER, José RAMON-MONTERO et Juan LINZ (éds.), *Political parties: old concepts and new challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; MAIR Peter, *Party system change: approaches and interpretations*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

<sup>36</sup> Ce classement entre partis de cadres et de masse renvoie aux travaux de Maurice Duverger. Fondateur de l'approche typologique des partis, il les caractérise moins par leur programme ou la classe de leurs adhérents que par la nature de leur organisation. Cette caractérisation lui permet ensuite de s'interroger sur les rapports entre types de partis et démocratie. Cf. DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

<sup>37</sup> Otto Kirchheimer établit l'existence d'un nouveau type de parti, les catch all parties, à partir des années 1960. Il montre que les partis délaissent l'encadrement et la formation militante afin d'être en mesure de rassembler un nombre toujours plus grand d'électeurs lors des scrutins. En effet, la compétition électorale augmentant, les partis tendent à s'aligner sur ce nouveau modèle de partis, ce qui diminuerait d'autant la conflictualité du système politique. KIRCHHEIMER Otto, « The Transformation of the Western European Party Systems », in Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER (éds.), *Political parties and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, pp. 177-200.

<sup>38</sup> Le modèle du parti cartel s'intéresse aux liens entre l'Etat et les partis politiques, qu'il considère au niveau organisationnel, afin d'établir en quoi l'institution étatique détermine le fonctionnement et l'organisation du parti.

<sup>39</sup> Sur la nationalisation du champ politique en Europe occidentale: CARAMANI Daniele, *The nationalization of politics: the formation of national electorates and party systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge university press, 2004.

notamment au cœur des travaux de Stein Rokkan et de sa théorie des clivages partisans<sup>40</sup>. Disposant de ressources financières et non plus militantes, les partis sont amenés à réajuster leur travail de mobilisation électorale vers les médias en proposant une offre électorale politique plus segmentée et moins idéologisée sur un marché politique à la volatilité électorale toujours plus élevée<sup>41</sup>.

Cette thèse du parti cartel a fait l'objet d'abondantes discussions au sein de la littérature anglo-saxonne et, plus récemment, française. Ruud Koole montre ainsi que les rapports entre société civile et Etat ont évolué et qu'il ne faut pas les penser sous l'angle de la distinction mais sous l'angle de l'interpénétration<sup>42</sup>. Le néo-corporatisme semblerait en effet perdurer dans certains Etats<sup>43</sup>. Susan Scarrow explique que le resserrement des liens entre partis et Etat n'entraîne pas forcément cartellisation mais plutôt une fragmentation des systèmes partisans<sup>44</sup>. Enfin, Herbert Kitschelt insiste notamment sur le fait que la coupure entre dirigeants de parti, militants et électeurs est à relativiser du fait de l'augmentation des procédures délibératives<sup>45</sup>. Le problème résiderait plutôt dans le fait que les représentants ont plus de difficultés à satisfaire leurs électeurs qu'auparavant. En outre, selon lui, il faut prendre en compte l'état de la configuration politique car les partis peuvent modifier leur stratégie en fonction des processus de prise de décision au sein de l'organisation et de la structure d'opportunité électorale<sup>46</sup>. Plusieurs auteurs ont également discuté ce modèle en le testant empiriquement

---

<sup>40</sup> LIPSET Seymour Martin et ROKKAN Stein, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008 ; SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

<sup>41</sup> Sur cet aspect de la « décongelation » des clivages, avec des contributions notamment de Peter Mair et Richard Katz : KARVONEN Lauri et KUHNLE Stein (éds.), *Party systems and voter alignments revisited*, Londres, Routledge, 2001 ; plus largement, cette problématique connaît un renouveau au sein de la science politique anglo-saxonne. Voir notamment : LUTHER Kurt Richard et MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éds.), *Political parties in the new Europe: political and analytical challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

<sup>42</sup> KOOLE Ruud, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party Politics*, 1996, vol. 2, n° 4, pp. 507-523 ; Richard Katz et Peter Mair répondent à cette critique et expliquent notamment que, certes l'Etat peut entretenir des liens plus forts avec la société civile au travers du néo-corporatisme, néanmoins les partis, plus intégrés à l'Etat, ne s'en éloignent pas moins de la société civile : KATZ Richard S. et MAIR Peter, « Cadre, Catch-All or Cartel? A Rejoinder », *Party Politics*, 1996, vol. 2, n° 4, pp. 525-534.

<sup>43</sup> LUTHER Kurt Richard et MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éds.), *Political parties in the new Europe, op. cit.* ; SHEFTER Martin, *Political parties and the State: the american historical experience*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

<sup>44</sup> SCARROW Susan, « Party Subsidies and the Freezing of Party Competition: Do Cartels Work? », *West European Politics*, 2006, vol. 29, n° 4, pp. 619 - 639.

<sup>45</sup> Sur cet aspect voir notamment : SEYD Patrick, « New Parties/New Politics? A Case Study of the British Labour Party », *Party Politics*, 1999, vol. 5, n° 3, pp. 383-405 ; OLIVIER Laurent, « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 2003, vol. 53, n° 5, pp. 761-790.

<sup>46</sup> KITSCHOLT Herbert, « Citizens, politicians, and party cartellization: Political representation and state failure in post-industrial democracies », *European Journal of Political Research*, 2000, vol. 37, n° 2, pp. 149-179.

rejoignant ainsi certaines de ces critiques théoriques. Une partie des études empiriques montre les limites de la cartellisation du système partisan. Dans des systèmes partisans où les partis sont cartellisés, on observe de nouvelles formes de compétition partisane obligeant les partis cartels à renouveler leur ancrage social<sup>47</sup>. D'autres études empiriques constatent à l'inverse une tendance à la décartellisation dans la période récente c'est-à-dire au moment où, selon Richard Katz et Peter Mair, le parti cartel devrait advenir<sup>48</sup>. Enfin, une dernière partie d'études empiriques montre que, malgré la présence d'éléments favorables à la cartellisation du système partisan (principalement l'augmentation de la part des ressources publiques), celle-ci n'intervient pas du fait de la configuration politique et institutionnelle<sup>49</sup>.

Néanmoins, ces critiques théoriques ou empiriques, ne réinterrogent pas les principes de la construction de l'approche organisationnelle du parti. Ainsi, si la thèse du parti cartel peut nous aider à repérer des évolutions générales de la structuration du système politique<sup>50</sup>, elle soulève de nombreux problèmes méthodologiques tenant au type de comparaison, de nature quantitative et centrée sur les variables, et à son caractère évolutionniste et normativiste<sup>51</sup>. En appréhendant le parti socialiste à partir de ses élus et cadres partisans, de leurs propriétés sociales et de leurs ressources, nous nous donnons alors les moyens d'échapper à ces biais méthodologiques.

---

<sup>47</sup> YISHAI Yael, « Bringing Society Back in Post-Cartel Parties in Israel », *Party Politics*, 2001, vol. 7, n° 6, pp. 667-687 ; DETTERBECK Klaus, « Le cartel des partis et les partis cartellisés en Allemagne », in Yohann AUCANTE et Alexandre DÉZÉ (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 129-152 ; SAUGER Nicolas, « L'UDF et la création de l'UMP : une logique de décartellisation ? », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 347-367.

<sup>48</sup> PELINKA Anton, « Partis-cartels et partis attrape-tout en Autriche », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 153-170.

<sup>49</sup> PRAAG Philip VAN, « Démocratie consociative et cartellisation. Le cas des Pays-Bas », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 171-194 ; CONTI Nicolò, COTTA Maurizio et TRONCONI Filippo, « Le parti-cartel en Italie. Un tableau contrasté », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 195-218 ; DELWIT Pascal, « Partis et système de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'oeuvre ? », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 219-244 ; PEDERSEN Karina, « From aggregation to cartel? The Danish case », in Kay LAWSON et Thomas POGUNTKE (éds.), *How political parties respond: interest aggregation revisited*, Londres, Routledge, 2004, .

<sup>50</sup> HEURTAUX Jérôme et ROGER Antoine, « En attendant le cartel... Katz et Mair à l'épreuve des sociétés postcommunistes », in *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 275-296.

<sup>51</sup> La normativité de cette approche a notamment été soulignée par Ruud Koole et Michel Offerlé : KOOLE Ruud, « Cadre, Catch-all or Cartel? », *op. cit.* ; OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 39-41.



### C) Approche localisée des transformations des filières de recrutement du personnel socialiste : jeu d'échelle.

Comme d'autres objets de la sociologie politique, le « parti » doit s'analyser sous l'angle de la construction sociale du politique<sup>52</sup> afin d'éviter les pièges de l'évolutionnisme, où l'étude de la transformation des ordres sociaux et politiques suit un processus invariant, et du normativisme, appréhendant l'étude des phénomènes sociaux et politiques à partir des règles formelles. Cette perspective de recherche invite à déréifier les partis politiques et à les appréhender, à la suite de Max Weber, comme des relations sociales ou des sociations. Michel Offerlé entreprend ainsi de les analyser « comme un espace de concurrence entre des agents, comme une entreprise politique d'un type particulier »<sup>53</sup>. Cette entrée par les acteurs suppose de caractériser leurs capitaux mais aussi leurs dispositions sociales pour échapper au réductionnisme entrepreneurial de son fondateur, Joseph Schumpeter. En effet, l'enjeu de la compétition politique est, moins une lutte concurrentielle portant sur les suffrages des électeurs<sup>54</sup>, que la reconnaissance des positions de pouvoir par les électeurs et le droit légitime d'agir ensuite des vainqueurs<sup>55</sup>. Il ne s'agit donc pas d'analyser les élus et cadres partisans sous le seul angle de leurs carrières politiques, car ceux-ci proviendraient d'une seule et même « strate sociale »<sup>56</sup>, mais de prendre en compte leurs propriétés sociales, condition de leur domination sociale. Etudier les partis, c'est donc prendre en compte l'historicité de la relation partisane et déployer une analyse en termes de marque politique en portant attention aux groupes sociaux qui s'en emparent et s'en détachent<sup>57</sup>. Le parti est alors appréhendé comme un « champ de force » et un « champ de lutte »<sup>58</sup>.

---

<sup>52</sup> Dans cette perspective, Bernard Lacroix souligne que « l'analyse des formes de l'objectivation sociale, étude des réalisations pratiques dans les conditions dans lesquelles celles-ci s'accomplissent et des formes symboliques sous lesquelles ces dernières adviennent tout en demeurant les traces des premières, paraît désormais la stratégie d'étude pertinente de la construction sociale du politique », *Ordre politique et ordre social, Traité de science politique* Tome1. p516

<sup>53</sup> OFFERLE Michel, *Les partis politiques, op. cit.*, p. 5 ; voir également : GAÏTI Brigitte, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Les formes de l'activité politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, .

<sup>54</sup> SCHUMPETER Joseph Alois, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983, p. 354-391.

<sup>55</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux, op. cit.*, p. 9-10.

<sup>56</sup> SCHUMPETER Joseph Alois, *Capitalisme, socialisme et démocratie, op. cit.*, p. 383.

<sup>57</sup> LAGROYE Jacques, *Société et politique : J. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone, 1973 ; MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>58</sup> Michel Offerlé explique ainsi que le parti est un espace de concurrence où se rencontrent deux types de capitaux qui, en se conjuguant, le font exister : « le capital objectivé des partis et de tel parti particulier, c'est-à-dire l'ensemble des technologies et des manières de faire que les participants ont peu à peu accumulées. (...) Mais ils n'existent réellement que dans et par la concurrence que se livrent ceux qui, dotés de dispositions plus ou moins adéquates (capital incorporé, habitus de profession et/ou de militant), luttent pour l'appropriation de ce

En outre, pour contrer l'effet boîte noire du parti, nous avons fait le choix de centrer notre analyse, non pas sur les instances nationales de production des normes politiques<sup>59</sup> ni sur un niveau décontextualisé de réception de ces normes<sup>60</sup>, mais sur des terrains concrets en étudiant trois fédérations socialistes (celle du Nord, celle du Bas-Rhin et celle de Paris). En développant une approche localisée des phénomènes politiques, nous appréhenderons l'espace politique local comme « un lieu d'actualisation et de réalisation de logiques qui peuvent relever de principes multiples, aussi bien local que national »<sup>61</sup> évitant les pièges du culturalisme et de l'explication du politique par le politique<sup>62</sup>. Nous situons alors notre échelle d'analyse du parti au niveau départemental qui correspond à l'horizon pratique des dirigeants partisans ou des organisations syndicales et associatives<sup>63</sup>. L'espace départemental ou municipal<sup>64</sup> est, en outre, le cadre où les rapports sociaux et politiques semblent les plus accessibles pour un jeune chercheur, car prétendument plus ouverts, avec des élus prônant notamment la proximité au terrain et aux militants<sup>65</sup>.

A partir d'une analyse localisée de trois fédérations socialistes<sup>66</sup>, Frédéric Sawicki se donne pour objectif d'étudier la structuration, au singulier donc, du parti socialiste entre le début du XXème siècle jusqu'en 1990. Il en vient alors à établir plusieurs types de milieux partisans au

---

capital objectivé et, donc, pour le droit de faire les usages diversifiés qu'offre ce type d'entité ». OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, op. cit., p. 16.

<sup>59</sup> Cette perspective de recherche amène à développer une approche organisationnelle du parti. Cf. SCHONFELD William R., *Ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985 ; BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2005. Plus récemment, Carole Bachelot s'est également intéressée aux instances nationales partisans. Si elle prend davantage en compte les relations entre les organisations et les acteurs, elle retient néanmoins comme périmètre initial de la recherche la distinction issue de l'organigramme.

<sup>60</sup> Sur les problèmes posés par les monographies exemplifiantes socialistes : SAWICKI Frédéric, « L'apport des monographies à l'étude du socialisme français », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 24-34.

<sup>61</sup> SAWICKI Frédéric et BRIQUET Jean-Louis, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 7, p. 14.

<sup>62</sup> LAGROYE Jacques, « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 1989, vol. 37, n° 3, pp. 362-375 ; LEFEBVRE Rémi, *Le Socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, Thèse de doctorat, Université du droit et de la santé, Lille, France, 2001, p. 10-11.

<sup>63</sup> LAGROYE Jacques et MABILEAU Albert, « De l'objet local à l'horizon local des pratiques », in *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 166-182 ; SAWICKI Frédéric, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, 1988, vol. 1, n° 2, pp. 13-28.

<sup>64</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit.

<sup>65</sup> AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Lucie, ETHUIN Nathalie, MASSICARD Élise et PETITFILS Anne-Sophie, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 17, n° 4, pp. 15-30.

<sup>66</sup> Pour d'autres études à partir de la notion de réseaux du parti socialiste : PRIGEANT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Rennes 2, 2011 ; voir également pour une application récente à l'UMP : PETITFILS Anne-Sophie, *Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, op. cit.

sein de trois fédérations (Pas de Calais, Var et Ille et Vilaine). Les milieux partisans sont conçus comme « l'ensemble des individus et des groupes – ainsi que les réseaux qui les lient – dont les activités contribuent, sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti donné »<sup>67</sup>. Il met en évidence plusieurs réseaux qui constituent des lieux de recrutement et des modes de mobilisation en faveur du parti mais aussi des principes structurant l'organisation interne du parti observable à travers la composition et les luttes entre chaque courant. Cependant, étudiant le parti socialiste au début des années 2000, Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki montrent une double transformation de la structuration du milieu socialiste produit d'un processus de notabilisation du parti mais aussi de mutations sociologiques touchant les groupes mobilisés<sup>68</sup>.

Ces transformations affectent néanmoins différemment les aspects regroupés sous le terme de réseaux partisans. En effet, sous l'angle de ses mobilisations, nous n'observons pas un abandon des relations entre partis politiques et mouvements sociaux mais une autonomisation de ces deux espaces qui reste relative car, conjoncturellement, lors des campagnes électorales par exemple, les acteurs partisans et des mouvements sociaux entrent en interaction<sup>69</sup>. Mais, pris sous leur angle des voies d'accès, les réseaux partisans ne constituent plus une filière de recrutement des élus et cadres partisans. Autrement dit, le renouvellement du personnel socialiste n'est plus issu des groupes sociaux mobilisés formant le milieu partisan, mais d'un nouveau groupe d'élus : les auxiliaires d'élus. Leur entrée sur la scène politique traduit ainsi le passage d'une logique sociale à une logique politique de production des candidatures. En effet, même en période critique, lorsque les socialistes ne disposent que d'un très faible accès aux trophées politiques, les groupes mobilisés (enseignants laïques, catholiques de gauche) ne constituent plus un lieu de renouvellement des élus et cadres partisans comme nous l'observerons à travers le Bas-Rhin au cours des années 2000. Ces logiques politiques de recrutement du personnel socialiste ne présupposent cependant pas que nous considérions l'autonomie du champ politique. En effet, ce nouveau personnel socialiste se légitime progressivement à travers, moins un militantisme au sein des organisations de jeunesse, que

---

<sup>67</sup> SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », *op. cit.*, p. 204.

<sup>68</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, *op. cit.* ; LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », *op. cit.*

<sup>69</sup> DESRUMEAUX Clément et HU Grégory, « Attentes, ententes et mésententes. Une analyse locale des relations entre partis politiques et mouvements sociaux », in Stéphanie DECHEZELLES et Simon LUCK (éds.), *Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches : interdépendances, transformations et traits communs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

par l'institution scolaire et notamment les diplômés en science politique<sup>70</sup>. Par ailleurs, cette clôture politique du recrutement du personnel socialiste est également sociale. Néanmoins, la part élevée prise par les auxiliaires d'élus parmi les élus depuis les années 2000 nous amènera à insister plus particulièrement sur l'endogénéité politique de ce renouvellement.

Pour bien établir cette rupture intervenue dans les années 1990, nous remonterons aux premières formes organisées nationalement du parti socialiste, soit en 1882 pour le département du Nord, date de naissance du Parti ouvrier français (POF) particulièrement bien implanté dans ce département, et, en 1890, date d'implantation en Alsace du *Social demokratische Partei* (SPD). Nous montrerons ainsi que, malgré les phénomènes d'emprise des ressources municipales sur l'organisation et le fonctionnement du parti socialiste au cours notamment des années 1920 et entre 1950 et 1960, le personnel politique socialiste se renouvelle de sa fondation jusqu'en 1990 à partir des groupes mobilisés formant le milieu partisan socialiste. Par ailleurs, la prise en compte d'une perspective historique nous permet de rester attentifs aux phénomènes d'encastrement et désencastrement du social et du politique<sup>71</sup>. Autrement dit, en fonction de leurs ressources mais aussi de celles dont disposent les élus, les groupes mobilisés sont toujours susceptibles de se réapproprier le Parti. Nous achèverons notre étude en 2012, soit 20 ans après les premières entrées sur la scène politique des auxiliaires d'élus, afin de bien saisir l'étendue de ce phénomène.

Résultat d'un accès plus élevé aux trophées politiques, cette endogénéité du recrutement du personnel politique suppose également de prendre en compte la dévaluation des ressources des groupes mobilisés dans la compétition aux investitures<sup>72</sup>. Autrement dit, la compréhension de ce passage des logiques sociales à des logiques politiques de recrutement du personnel socialiste nécessite de considérer également les transformations des réseaux partisans<sup>73</sup> et des groupes sociaux mobilisés<sup>74</sup>. Entreprendre cette analyse implique de faire varier les jeux

---

<sup>70</sup> Pierre Bourdieu nous a ici aidés à formuler notre hypothèse à partir de nos données empiriques : « A mesure que le champ du pouvoir se différencie et que, corrélativement, les circuits d'échanges légitimant deviennent plus long et complexe, le coût en énergie sociale dépensée pour le travail de légitimation augmente comme s'accroît les menaces de crise. Le progrès en efficacité symbolique, qui va de pair avec une complexité accrue des circuits de légitimation et, tout spécialement, avec l'intervention de mécanismes aussi complexes et dissimulés que ceux de l'institution scolaire, a pour contrepartie l'augmentation considérable des possibilités de détournement subversif du capital spécifique associé à l'appartenance à tel ou tel champ issu des processus de différenciation ». BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003, p. 152-153.

<sup>71</sup> DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>72</sup> SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », *op. cit.*, p. 126.

<sup>73</sup> SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

<sup>74</sup> MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière*, *op. cit.*

d'échelle d'analyse et d'observation<sup>75</sup> en recentrant notre étude sur une élite partisane locale enseignante et laïque dans le Cambrésis et sur les militants de la JOC bas-rhinois. En effet, les derniers travaux portant sur les groupes mobilisés socialistes lors du Congrès d'Épinay en 1971 montrent la dévaluation actuelle des ressources militantes enseignantes<sup>76</sup> et le déclin des organisations catholiques de gauche<sup>77</sup>. Dans cette perspective, nous mobiliserons notamment la notion de carrière militante<sup>78</sup>. Elle nous permettra de penser le militantisme comme une activité sociale et d'articuler les phases d'enrôlement, de maintien et de défection militante au sein des groupes mobilisés formant le milieu partisan socialiste en lien avec la valeur de la cause variant selon le contexte politique. En cela, la notion de carrière militante rejoint celle de trajectoire<sup>79</sup>, développée par Pierre Bourdieu, qui s'entend « comme la série de positions successivement occupées par un même agent ou un même groupe d'agents dans des espaces successifs »<sup>80</sup>.

Au final, nous nous proposons de mener une étude contextualisée du processus de du recrutement des élus et cadres partisans du parti socialiste entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et

---

<sup>75</sup> REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelle*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1996 ; FRETTEL Julien, « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », in Florence HAEGEL (éd.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, .

<sup>76</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs : mémoire politique et action syndicale*, Paris, Seuil, 1999 ; LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, op. cit. ; SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », op. cit. ; SPIRE Alexis, « Les effets politiques des transformations du corps enseignant », *Revue française de pédagogie*, 2010, n° 170, pp. 61-72. Voir également les communications de Rémi Lefebvre, Grégory Hù et Jean-Gabriel Contamin au Congrès de l'Association française de science politique : Section thématique 30, « Les enseignants, un groupe mobilisé ? » Paris, 2013. .

<sup>77</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, op. cit. ; PELLETIER Denis et SCHLEGEL Jean-Louis (éds.), *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012 ; PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984.

<sup>78</sup> AGRIKOLIANSKY Eric, FILLIEULE Olivier et SOMMIER Isabelle (éds.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010 ; FILLIEULE Olivier et MAYER Nonna, « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1-2, pp. 19-25 ; FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1-2, pp. 199-215 ; SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, 2009, vol. 51, n° 1, pp. 97-125.

<sup>79</sup> En entreprenant de définir la notion de carrière militante, Annie Collovald montre également la similitude avec celle de trajectoire développée par Pierre Bourdieu : « Par son insistance à interroger l'enchaînement des circonstances au terme duquel des identités individuelles, à la fois objectives et subjectives, sont constituées, cette notion [NDA : de carrière] oblige bien sûr à ne pas les tenir pour invariables selon les espaces et les temps mais surtout à ne pas confondre l'aboutissement avec le but selon les mots de Paul Veyne et ainsi à ne pas présupposer une harmonie préétablie entre les acteurs sociaux et le militantisme auquel ils s'adonnent. Elle prévient en quelque sorte du risque interprétatif majeur qui consiste à imputer à ces militants d'autres dispositions que celles qui les définissent avant leur engagement et qui ont maintenant toute l'évidence de ce qu'ils sont devenus ». COLLOVALD Annie (éd.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 15.

<sup>80</sup> BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 425.

2012 en nous attachant à le réinscrire dans les transformations sociologiques des groupes mobilisés.

## **2. Saisir empiriquement les transformations du parti : choix des terrains et modalité de l'enquête.**

Sur la base d'une enquête de terrain croisant plusieurs méthodes (entretiens, observations, archives et base de données prosopographiques), notre étude du parti socialiste porte sur trois départements : le Bas-Rhin, Paris et le Nord.

### A) Choix des terrains

S'inscrivant dans une approche localisée des phénomènes politiques, nous n'investissons pas, nous l'avons vu précédemment, notre terrain comme un objet mais comme un cadre de notre recherche<sup>81</sup>. A la différence des monographies où le choix du terrain et de ses frontières relève de l'impensé, nous construisons notre cadre d'analyse en fonction des objectifs que nous nous assignons dans chacune des parties.

Ainsi, nous dégagerons les logiques du recrutement du personnel socialiste en situant notre échelle d'observation dans un cadre départemental et non municipal afin de disposer d'un niveau de généralisation suffisamment large pour notre analyse. Pour s'affranchir des limites d'une étude d'un cas, nous nous appuyerons également sur une pluralité de terrains d'enquête où nous examinerons un même phénomène, les transformations des logiques du recrutement du personnel socialiste, sur un temps relativement long. Ces terrains ont été choisis dans une perspective comparative. La méthode des contrastes dramatiques, opposant des cas suffisamment distincts, permet de saisir leurs processus socio-historiques<sup>82</sup>. En mobilisant plusieurs terrains d'enquêtes bien différents, nous serons ainsi en mesure d'éclairer des processus nationaux.

Nous mettrons donc en évidence les logiques sociales de recrutement du personnel socialiste en partant de deux Fédérations connaissant des évolutions dissemblables. L'évolution des effectifs militants peut en attester. En effet, la Fédération du Nord se situe parmi les 3

---

<sup>81</sup> SAWICKI Frédéric et BRIQUET Jean-Louis, « L'analyse localisée du politique », *op. cit.*

<sup>82</sup> BADIE Bertrand et HERMET Guy, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 46-47 ; pour un exemple de ce type d'approche cf. MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière*, *op. cit.*

premières fédérations de France en termes d'effectifs militants depuis la fondation de la SFIO. En contrepoint, la Fédération du Bas-Rhin est la troisième fédération socialiste en France lors du Congrès de Tours en 1920, avant de rétrograder progressivement pour occuper la dernière place des fédérations socialistes au cours des années 1960. L'analyse de la réussite, dans le Nord, et de l'échec, dans le Bas-Rhin, de l'ancrage du socialisme dans un espace politique local, nous permettra de dégager les logiques du renouvellement du personnel socialiste (les candidats et les cadres partisans) et d'établir les filières d'accès aux mandats électoraux. Pour cela, nous nous appuierons sur plusieurs travaux portant sur la Fédération du Nord<sup>83</sup> ainsi que sur quelques études ayant trait au socialisme dans le Bas-Rhin<sup>84</sup>.

Nous devons également saisir les logiques du renouvellement du personnel socialiste en fonction du degré d'accès aux trophées politiques des socialistes à partir des années 1990. Ainsi, nous étudierons des configurations où les socialistes sont dans l'opposition, en bascule et durablement en gestion. Dans le département du Bas-Rhin, les socialistes disposent d'un relativement faible accès aux trophées politiques, notamment entre 2001 et 2008 où Strasbourg et la Communauté urbaine sont à droite. A l'inverse, dans le département du Nord, la très grande majorité des communes de plus de 5.000 habitants<sup>85</sup>, les parlementaires, le Conseil général, le Conseil régional, dont le siège se situe à Lille, et les deux Communautés urbaines (Lille et Dunkerque) sont majoritairement et durablement socialistes. Enfin, il nous est apparu également nécessaire de prendre en compte un espace politique basculant récemment en faveur du parti socialiste afin de cerner dans quelle proportion le renouvellement du personnel socialiste, produit de la conquête électorale, s'effectue par l'intermédiaire des auxiliaires d'élus. En outre, de par l'effet du renouvellement, nous disposerons alors de données statistiques en plus grand nombre pour étudier les propriétés sociales de ces auxiliaires d'élus et notamment leur titre scolaire. Pour cela, nous avons choisi d'étudier Paris, qui présente en outre l'avantage de ne pas revenir trop longuement sur son histoire puisque la Fédération de Paris est créée seulement en 1969. En effet, avant 2001, Paris est à droite : la mairie de Paris, principale pourvoyeuse de ressources ouvrant à la

---

<sup>83</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale, op. cit.* ; OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, Thèse de doctorat, Université de Lille-2, Lille, 1992.

<sup>84</sup> Voir les entrées « socialisme » et « syndicalisme » dans l'encyclopédie de l'Alsace de l'historien Léon Strauss et VOYNEAU Sébastien, *La Fédération socialiste du Bas-Rhin (1971-1990)*, mémoire IEP de Strasbourg, Université de Strasbourg, 1991.

<sup>85</sup> Sur les 106 communes de plus de 5.000 habitants dans le département du Nord, 18 ont un maire socialiste et 27 sont des communes de gauche comprenant des adjoints socialistes sans discontinuité depuis 1977, soit 44 %. En outre, sur ces 106 communes, 25 ont été conquises au moins une fois entre 1977 et 2008 par le parti socialiste.

professionnalisation des entourages des élus<sup>86</sup>, n'est pas socialiste. Jusqu'à cette date, les socialistes ne disposent, depuis 1995, que de quelques mairies d'arrondissements et d'une minorité de parlementaires jusqu'en 1997 tandis que le conseil régional d'Ile de France ne bascule à gauche qu'en 1998.

Au cours de nos développements, nous cherchons, en outre, à établir la dévaluation des ressources militantes des groupes mobilisés lors du Congrès d'Épinay en 1971, à savoir les enseignants laïques et les catholiques de gauche. En raison du poids relatif de ces groupes au sein des instances partisans et de leur capacité à structurer le socialisme dans un espace local, nous ne pouvions pas adopter le même cadre spatial d'analyse pour étudier les transformations de leurs carrières militantes.

Les enseignants laïques constituent la pierre angulaire de la structuration du socialisme y compris dans des départements où nous comptons un fort investissement des catholiques de gauche lors du Congrès d'Épinay comme la Bretagne<sup>87</sup> ou encore, nous le verrons au cours de nos développements, dans le Bas-Rhin où ils détiennent la majorité des postes d'élus et des positions partisans. A partir d'une approche micrologique et microscopique<sup>88</sup>, nous étudions donc la constitution et la désagrégation d'une élite partisane enseignante laïque dans une unité spatiale homogène socialement<sup>89</sup>. Saisir cette élite partisane suppose d'établir les transformations de leur carrière militante mais aussi leur autorité politique<sup>90</sup> produit notamment de leurs ressources territorialisées. Les ressorts résidentiels des enseignants définissent ainsi notre terrain d'études. Notre analyse débute en 1945 c'est-à-dire quand s'enclenche un processus de concentration du capital collectif au profit du groupe enseignant<sup>91</sup>. Notre choix s'est alors porté sur ce qui constitue un arrondissement et un bassin de vie et d'emploi du département du Nord, le Cambrésis<sup>92</sup>. D'abord, cette unité spatiale se

---

<sup>86</sup> HAEGEL Florence, *Un maire à Paris : mise en scène d'un nouveau rôle politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 219-246.

<sup>87</sup> SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.*, chapitre sur L'Ille et Vilaine ; PRIGEANT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, *op. cit.*

<sup>88</sup> SAWICKI Frédéric, « Les politistes et le microscope », in Myriam BACHIR (éd.), *Les méthodes au concret*, Paris, Presses Universitaires de France et CURAPP, 2000, pp. 143-164.

<sup>89</sup> Pour une étude des groupes mobilisés prenant en compte les pratiques sociales des acteurs, cf. MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière*, *op. cit.*

<sup>90</sup> « L'autorité politique est le sentiment plus ou moins vif d'être compétent, c'est à dire socialement reconnu comme habilité, légitimé à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours ». BOURDIEU Pierre, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol. 16, n° 16, p. 56.

<sup>91</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.

<sup>92</sup> Nous nous sommes inspirés en cela du travail de Julian Mischi : MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière*, *op. cit.*



caractérise par une certaine homogénéité sociale. Situé en milieu rural, la part des ouvriers est élevée et le nombre des diplômés du supérieur faible. Ce choix du Cambrésis nous amènera à étudier la constitution puis la désagrégation d'une élite partisane enseignante bien spécifique, celle du SNI-PEGC<sup>93</sup>. En effet, le département du Nord présente, relativement aux autres départements français, une autre caractéristique : on compte au début des années 80 deux fois plus de PEGC<sup>94</sup> par rapport à la moyenne nationale, 23.6% contre 12.8%<sup>95</sup>. Et, nous pouvons faire l'hypothèse que le caractère excentré du Cambrésis renforce la faible attraction et le fort niveau de rotation, constatée dans le département du Nord, pour des professeurs certifiés, recrutés par un concours national. Ce fort niveau de rotation a notamment pour effet une faible implication des professeurs certifiés au sein des amicales laïques du département du Nord<sup>96</sup>. Enfin, l'offre de formation de l'enseignement du supérieur se réduit à une antenne universitaire, fondée en 1987 et située à Cambrai, n'assurant que 7 formations jusqu'en licence par des professeurs souvent issus de l'une des deux universités à laquelle est rattachée l'antenne universitaire de Cambrai et/ou des professeurs agrégés des lycées de Cambrai. Lors des élections municipales de 2008, sur les 363 élus au sein des conseils municipaux de Cambrai, Caudry et les maires et adjoints des 114 autres communes de l'arrondissement, on ne compte qu'un élu maître de conférence à l'antenne universitaire de Cambrai (Jean-Luc Valerin, adjoint au maire à Proville). A travers le Cambrésis, nous étudierons donc la constitution puis la désagrégation d'une élite partisane locale, celle des instituteurs et PEGC s'inscrivant au sein d'un milieu rural et ouvrier.

A la différence des enseignants laïques, l'étude de la dévalorisation des ressources militantes des catholiques de gauche ne pouvait s'analyser au sein d'un espace politique, qu'ils ne sont pas en mesure de structurer ni durablement ni fortement au profit du parti socialiste, mais à partir de l'évolution des investissements des membres des organisations des catholiques de gauche. D'une part, les membres issus des organisations catholiques de gauche arrivant après le Congrès d'Epinau, lors des Assises du socialisme en 1974, ne contrôlent pas les positions

---

<sup>93</sup> ROBERT André, « Le SNI et le corps des PEGC : du trouble à la conversion ; une recomposition identitaire (1954-1976) », in Laurent FRAJERMAN, Françoise BOSMAN, Jean-François CHANET et Jacques GIRAULT (éds.), *La Fédération de l'Education Nationale (1928-1992), Histoire et archives en débat*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

<sup>94</sup> Le corps des PEGC, créé en 1969 pour faire face à l'allongement de la durée de scolarité obligatoire jusque 16 ans décidé en 1959, ne peut enseigner qu'en collège.

<sup>95</sup> GIBLIN-DELVALLET Béatrice, *La région, territoires politiques : le Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Fayard, 1990, p. 180-181.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 181.

partisanes ouvrant à l'investiture pour les scrutins locaux<sup>97</sup>. Bien qu'ils composent également en partie le milieu partisan socialiste, peu sont élus maires, députés, conseillers généraux, mais accèdent plutôt à des mandats d'adjoints ou de conseillers municipaux comme nous le verrons à travers le chapitre 2 portant sur le département du Bas-Rhin. D'autre part, les militants de ces organisations basculent à gauche au cours des années 1960 et leurs membres investissent le parti socialiste à partir des années 1970. Ils ne sont donc pas en mesure de structurer durablement un espace politique. L'étude des investissements et désinvestissements en faveur du parti socialiste des membres de l'action catholique spécialisée portera sur la JOC bas-rhinoise, dont les dirigeants sont les fondateurs des principales structures sur lesquels s'appuient les élus socialistes pour recruter ou mobiliser (APF, CFDT, Loisirs et vacances...). D'ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre deux à travers les communes de Strasbourg, Schiltigheim, Ostwald et Lingolsheim, les jocites forment dans le Bas-Rhin la majorité des élus issus des organisations catholiques de gauche bien qu'ils ne soient pas les dirigeants partisans et politiques du parti socialiste. Etudiant les investissements et désinvestissements des membres d'une organisation, nous sommes remontés à sa fondation pour saisir les évolutions des carrières militantes, c'est-à-dire à la fin des années 1920. A travers la JOC, nous étudions donc les logiques des investissements et désinvestissements de ses militants en faveur du parti socialiste<sup>98</sup>. L'étude de ces terrains a fait l'objet de plusieurs approches : ethnographique, par archives, entretiens et au travers d'une base de données prosopographiques.

### B) Une approche ethnographique : observations et entretiens.

Notre analyse se focalise sur une échelle locale qui nous semblait au début de notre enquête se prêter idéalement à une enquête ethnographique. Les dirigeants locaux du PS<sup>99</sup> ne sont-ils pas tenus à entretenir une plus forte proximité au terrain et aux militants ? Les modalités de notre entrée sur nos terrains d'enquête, notamment bas-rhinois et nordiste, nous montrent

---

<sup>97</sup> SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

<sup>98</sup> Sur les investissements des catholiques de gauche en faveur du parti socialiste : PRIGEANT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, op. cit. ; SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

<sup>99</sup> Nous ne développerons pas notre accès sur le terrain des catholiques de gauche et des enseignants laïques, celui-ci étant moins problématique. Pour les catholiques de gauche, nous avons, à partir du Maitron, identifié plusieurs dirigeants que nous avons ensuite appelé en retrouvant leurs numéros de téléphone dans l'annuaire, puis nous avons bénéficié des recommandations de ces enquêtés. Pour les enseignants laïques, nous avons bénéficié de notre enquête en cours sur le PS dans le département pour entrer en contact.

néanmoins qu'il nous est difficile d'accéder aux élus et cadres partisans. Nous faisons ainsi l'expérience de l'autonomisation du champ politique et de ses effets de réfraction<sup>100</sup>.

Nous avons mené plusieurs entretiens et observations participantes dans les trois départements : le Nord, Paris et le Bas-Rhin. Nous avons réalisé 49 entretiens semi-directifs<sup>101</sup> dans le département du Nord, 38 à Paris et 36 dans le Bas-Rhin. Nous avons également participé à trois réunions de section dans le département du Nord et à Paris. Dans le Bas-Rhin, lieu de notre résidence et adhésion au parti socialiste, nous avons accentué notre implication sur notre terrain de recherche en nous rendant aux réunions de notre section socialiste durant trois ans et demi, à celles du conseil fédéral (ouverte à tous les militants), des différents courants ainsi qu'en prenant part aux campagnes des élections présidentielles de 2007 et celles des municipales de 2008.

Nous avons donc fait de notre encartement au PS la condition préalable de notre enquête<sup>102</sup>. Nous avons débuté l'enquête empirique de notre objet de recherche par notre adhésion au PS en février 2005. Nous l'avons quitté en décembre 2008, soit plusieurs mois après les élections municipales de mars, le temps d'observer les effets de la conquête de la municipalité de Strasbourg sur les modes d'organisation et de structuration du parti socialiste. Les modalités de notre adhésion à une section socialiste strasbourgeoise puis le degré de difficulté rencontrée dans l'accès aux dirigeants et élus socialistes au sein des Fédérations du Bas-Rhin, du Nord et de Paris, nous montrent combien l'ouverture des structures partisanes est dépendante de la conjoncture politique. Notre difficulté à adhérer à une section socialiste strasbourgeoise nous a d'abord renseignés sur la centralité des enjeux d'investiture au sein du parti socialiste. En effet, si nous avons dû patienter quatre mois pour que notre adhésion soit enregistrée, c'est en raison des enjeux d'investitures prévalant au sein de la Fédération entre 2001, et la défaite de Catherine Trautmann aux municipales et 2007, date de la désignation de

---

<sup>100</sup> Nous empruntons ce terme de réfraction à Pierre Bourdieu pour qui « le degré d'autonomie du champ peut se mesurer à l'importance de l'effet de retraduction ou de réfraction que sa logique spécifique impose aux influences ou aux commandes externes et à la transformation, voire la transfiguration, qu'il fait subir aux représentations religieuses ou politiques et aux contraintes des pouvoirs temporels. Il peut aussi se mesurer à la rigueur des sanctions négatives qui sont infligées aux pratiques hétéronomes telle que la soumission directe à des directives politiques ou même à des demandes éthiques ou esthétiques, et surtout à la vigueur des incitations positives à la résistance, voire à la lutte ouverte contre les pouvoirs ». BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art*, *op. cit.*, p. 360-361.

<sup>101</sup> BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.

<sup>102</sup> Sur l'approche ethnographique, voir notamment : FASSIN Didier et BENSA Alban (éds.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008 ; CEFAÏ Daniel (éd.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010 ; NAUDIER Delphine Directeur de la publication et SIMONET-CUSSET Maud Directeur de la publication, *Des sociologues sans qualités ? : pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011.

Roland Ries<sup>103</sup>. Au contraire, à Paris, autre lieu de notre enquête, nous avons fait l'expérience des effets du basculement d'une municipalité et de la reconduction d'une majorité fédérale sortante qui rend plus ouvert ses acteurs à une enquête de terrain<sup>104</sup>. Pour renforcer notre proximité sociale avec nos enquêtés, nous avons également toujours fait état de notre adhésion au PS à Strasbourg que nous rendions visible plus ou moins en fonction des configurations et des dispositions sociales<sup>105</sup> de nos enquêtés<sup>106</sup>.

Sur notre terrain de recherche portant sur le département du Nord, nous avons rencontré plus de difficultés à entrer dans la « spirale » de l'enquête. Nous sommes en effet desservis par le contexte politique et partisan<sup>107</sup> mais aussi la plus forte institutionnalisation de cette Fédération<sup>108</sup>. Ainsi, seul un enquêté<sup>109</sup>, favorablement disposé à l'égard des chercheurs et se rappelant nous avoir croisés au cours de nos engagements militants antérieurs, nous ouvre l'accès à un premier groupe d'élus et de cadres partisans, qui sont néanmoins relativement peu dotés en ressources institutionnelles ou partisanses. En fait, l'accès aux dirigeants du département du Nord se réalise d'abord par l'intermédiaire d'un dirigeant national du parti

---

<sup>103</sup> Trois groupes s'opposent puis se neutralisent au sein de la Fédération : le groupe des battus autour de Catherine Trautmann, celui des outsiders politiques autour d'Armand Jung et de Roland Ries et les dirigeants fédéraux autour de Stéphane Fraize. Finalement, si nous avons pu adhérer au PS, c'est parce que nous nous sommes prévalus de la recommandation d'une militante rencontrée au cours de nos études. Directrice de la campagne des élections régionales de 2004, cette dernière est très proche du secrétaire de notre section appartenant également au groupe proche de Catherine Trautmann.

<sup>104</sup> Lors des élections municipales de 2001, les socialistes remportent la mairie de Paris, ce qui se traduit par une augmentation continue des nouveaux adhérents, tandis que, lors du Congrès de Dijon de 2003, la majorité fédérale sortante est reconduite.

<sup>105</sup> Parmi les premières prises de contact, deux ont réalisé leurs études en sciences politiques à Paris 1, un autre a réalisé une thèse en géographie. Dans ce cas, nous avons pu au cours de l'entretien discuter des cours que nous avons reçu ou encore de la recherche.

<sup>106</sup> LEFEBVRE Rémi, « « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 17, n° 4, pp. 127-139.

<sup>107</sup> Depuis le Congrès de Dijon, la Fédération du Nord a basculé pour la première fois de son histoire du côté des minoritaires au niveau national. Cependant, ceux qui détiennent la majorité au sein du conseil fédéral ne sont pas les tenants des positions politiques les plus élevées dans le département. Entre 2003 et 2005, ces derniers tentent plusieurs fois de mettre en minorité la direction fédérale et comptent plusieurs ralliements (Rémi Pauvros, Bernard Frimat). En outre, au sein de la Communauté urbaine de Lille, le groupe proche de Pierre Mauroy, président de la CUDL, est en conflit avec ceux proches de Martine Aubry, maire de Lille.

<sup>108</sup> Cette plus forte institutionnalisation ferme d'autant l'accès aux nouveaux adhérents. Contrairement à la Fédération de Paris, nous ne trouvons aucune des coordonnées des dirigeants partisans sur le site Internet tandis que l'accès à la Fédération ne se réalise que suite à un rendez-vous. Une permanente, située dans le hall, est chargée de filtrer les entrées au sein de la Fédération (à l'inverse de la Fédération du Bas-Rhin où l'on est accueilli par le permanent et/ou la secrétaire de la Fédération).

<sup>109</sup> Lors de notre premier déplacement dans le Nord, notre demande d'entretiens est restée sans réponse auprès de cinq élus. Trois, avec qui nous avons fixé rendez-vous, ne sont jamais venus et n'ont pas répondu ensuite à nos appels, trois encore avaient oublié avoir fixé un entretien quand nous nous sommes présentés sur le lieu du rendez-vous et les quatre derniers refusent suite à l'entretien de nous fournir des contacts pour la suite de notre enquête.

socialiste (Stéphane Le Foll, directeur de cabinet de François Hollande)<sup>110</sup> qui nous recommande auprès de dirigeants et élus socialistes du Nord. Ensuite, par l'intermédiaire de la Fondation Jean Jaurès, nous sommes recommandés auprès de la déléguée aux archives du parti avec qui, suite à un long entretien, nous obtenons l'accès aux archives et plusieurs contacts avec des élus.

En outre, l'approche ethnographique, en tant que mode d'investigation dans la durée, nous a permis d'accéder aux coulisses de l'organisation partisane en profitant du relâchement des comportements des acteurs. Notre engagement militant au sein d'une section durant trois ans et demi ainsi que notre participation à la campagne des élections municipales de 2008 à Strasbourg nous a notamment permis d'accéder aux logiques d'investitures sur la liste des municipales, ou encore d'observer les formes d'emprise notabiliaire sur les adhérents. Par ailleurs, notre insertion sur nos terrains d'enquête sur une longue durée favorise la constitution d'un rapport de confiance. Outre que ces militants constituent des alliés durant l'enquête de terrains en nous fournissant contacts et un accès au terrain, les entretiens avec les acteurs en ascension au sein du parti nous ont permis d'observer l'évolution de leur croyance et de leur rapport à l'organisation partisane s'effectuant de plus en plus sous une forme instrumentale. Par ailleurs, l'approche ethnographique de notre terrain bas-rhinois nous a permis de faire l'apprentissage de savoir-être et savoir-faire qui nous seront utiles sur nos autres terrains d'enquête mais aussi pour éviter de sur-interpréter les manières d'être et de faire de nos enquêtés<sup>111</sup>. Cependant, l'étude du recrutement du personnel politique socialiste suppose de rester attentif au processus historique, afin de ne pas donner une portée trop généralisante à nos propos<sup>112</sup>. Nous avons donc également travaillé à partir des archives.

### C) Usage des archives

Les besoins de cette recherche nous ont amené à exploiter différents types d'archives : des archives privées (dirigeants de la JOC bas-rhinoise, de la FLASEC, de la SFIO, de la FGDS et du Parti socialiste bas-rhinois ainsi que celle d'un militant de la Fédération de Paris), des

---

<sup>110</sup> Nous avons rencontré Stéphane Le Foll en étant recommandé par l'un de nos contacts de la Fédération de Paris, ancien assistant parlementaire de François Mitterrand puis membre des cabinets de Laurent Fabius, dont il constitue et organise au niveau national le réseau d'élus entre 1981 et 1992. Au moment où nous faisons notre enquête, il s'occupe de la commission histoire du parti socialiste.

<sup>111</sup> Bensa Alban, « Remarques sur les politiques de l'intersubjectivité », in Alban Bensa et Didier Fassin (éds.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 323-328 ; Wacquant Loïc, *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2002.

<sup>112</sup> Deloye Yves et Voutat Bernard, « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », in Deloye Yves et Voutat Bernard (éds.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p.7-24.

archives publiques inventoriées (Ours et Fondation Jean Jaurès, archives départementales du Bas-Rhin et de la bibliothèque municipale de Lille) et non inventoriées (Fédération socialiste du Nord, du Bas-Rhin, de Paris, de la JOC bas-rhinoise et archives départementales du Nord<sup>113</sup>). La majorité de nos sources n'a donc pas fait l'objet du seul dépouillement mais a supposé également de réaliser un travail d'indexation allongeant d'autant le temps de la recherche.

L'analyse des archives s'intègre d'abord dans le cadre d'un raisonnement socio-historique cherchant à dégager des lignes de continuité ou de ruptures parmi les différents phénomènes étudiés (recrutement du personnel socialiste, évolution du groupe des enseignants laïques, de la JOC)<sup>114</sup>. Notre recherche partant des acteurs<sup>115</sup> et les étudiant sur plus d'un siècle, les documents d'archives nous informent sur les membres composant ces instances (nom, prénom voire profession) ou encore, plus spécifiquement, sur les élus socialistes investis. Croisés avec d'autres méthodes d'enquête (entretiens, observations pour la période récente, données issues de dictionnaires biographiques...), ces « données » récoltées ne constituent plus une « archive preuve » ou une « archive reflet »<sup>116</sup>, mais ouvrent à la connaissance des carrières militantes. Les documents d'archives constituent également des sources précieuses pour renseigner sur le temps long des progrès et des déclinés des organisations étudiées à travers l'évolution du nombre d'adhérents, du nombre de sections... Ou encore, ils peuvent permettre d'éclairer certaines pratiques d'engendrement notabiliaire du militantisme au sein de sections lors des procès-verbaux établis à l'issue des votes de Congrès, des rapports établis par les instances nationales ou fédérales. La richesse des archives de la Fédération du Nord nous ouvre la possibilité de multiplier et confronter ces sources puisque nous disposons également de lettres de militants adressées aux dirigeants fédéraux indiquant des pratiques clientélares, ou encore, à travers les comptes-rendus des secrétariats fédéraux, aux luttes d'investitures.

Le statut de ces archives nous a ensuite renseignés sur le faible capital objectivé du parti<sup>117</sup> à Paris et dans le département du Bas-Rhin en raison du peu d'intérêt que ses dirigeants portent à la conservation de leurs archives. A Paris, il n'existe pas de délégué fédéral aux archives

---

<sup>113</sup> Au moment de notre enquête, les archives de la Fédération du Nord de la période du début des années 1990 sont en cours de déménagement aux archives départementales et ne sont pas encore inventoriées. Avec le soutien de la déléguée aux archives de la Fédération du Nord, nous avons pu néanmoins les consulter en obtenant exceptionnellement une dérogation pour ouvrir les cartons entreposés dans la salle d'archives.

<sup>114</sup> WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 238-239.

<sup>115</sup> Sur la recherche de sources historiques en science politique obéissant à la logique d'élucidation d'un problème : GARRIGOU Alain, « Le politologue aux Archives », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 6, pp. 41-45.

<sup>116</sup> FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997, p. 145-148.

<sup>117</sup> OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 16.

tandis que dans le Bas-Rhin ce poste n'est créé qu'en 2008. Au contraire, dans la Fédération du Nord, la même personne occupe le poste de délégué fédéral aux archives depuis le Congrès de Lille en 1987. Ainsi, lorsque nous nous rendons au siège de la Fédération de Paris qui venait juste de déménager, les archives, entreposées dans une arrière salle, n'ont toujours pas été ouvertes. Aucun document n'est classé ni au sein ni parmi la quinzaine de cartons d'archives disponibles. A la Fédération du Bas-Rhin, peu d'archives sont conservées et celles-ci ne font également pas l'objet d'un classement spécifique. Seules les archives de la Fédération du Nord font l'objet d'un classement spécifique distinguant ce qui relève de l'organisation partisane (les Congrès) des élections.

Sur nos deux autres terrains d'enquêtes, les enseignants laïques et les catholiques de gauche, la conservation des documents d'archives varie selon le capital culturel de nos enquêtés. Ainsi, les dirigeants de la FLASEC ou du SNI-PEGC conservent l'ensemble des archives de leur organisation. L'un d'eux, chez qui nous nous sommes rendus, trie l'ensemble des archives au sein de classeurs qu'il range sur des étagères dans une pièce dédiée à cet effet. Bien que nous ne puissions emprunter qu'une faible partie de ces archives, nous les avons consultées sur place lors de l'entretien, qui dure près de cinq heures. A l'inverse, les dirigeants de la JOC, majoritairement ouvriers, ne conservent aucune archive. A la différence des deux enseignants laïques chez qui nous nous sommes rendus, nous ne trouvons aucun meuble bibliothèque dans leur salon et salle-à manger chez les trois dirigeants de la JOC bas-rhinoise où des entretiens durant entre trois et cinq heures ont été réalisés, mais un mobilier pour ranger les objets de la vie quotidienne (vaisselles, napperons...) <sup>118</sup>. Selon l'un de ses dirigeants, corroborant d'autres propos de nos enquêtés, aucune archive n'est conservée <sup>119</sup>. Pour reconstituer l'ensemble des dirigeants de la JOC, nous sommes partis de l'ouvrage écrit par un dirigeant de la JOC après la Libération, Charles Dillinger, puis, à l'aide de 11 entretiens, nous avons renseigné l'ensemble des dirigeants de la JOC entre 1945 et le début des années 1980.

---

<sup>118</sup> Sur cet aspect cf. BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

<sup>119</sup> Lors d'un entretien réalisé avec un dirigeant et permanent de la JOC entre 1947 et 1953, celui-ci nous explique qu'il n'existe aucune archive sur la JOC bas-rhinoise pour la période 1945-1960 :

« **Enquêteur** : Je recherche les noms des responsables de secteur etc. C'est des documents d'archive, mais peut être que... je ne sais pas si vous avez conservé ces documents ?

On n'était pas très archivistes, nous, à la JOC. Dans mon temps [NDA : 1946-53], on ne gardait rien. La seule chose que vous trouverez là-dedans, c'est l'association qu'on a créée à un moment donné en 53-54. L'association de jeunesse ouvrière chrétienne. C'est une association qu'on a créée pour avoir des subventions. C'est une formalité pour que le département nous donne un peu de subventions pour le travail que nous faisons avec la jeunesse. Parce qu'il fallait créer une association, parce que la JOC, [comme] c'était un mouvement national, elle n'était pas inscrite ici au niveau du tribunal ou au niveau de la préfecture »

Cependant, en raison du mode de conservation des archives, nous avons pu omettre certaines sources nécessaires pour appuyer nos démonstrations. Il nous est donc apparu nécessaire de croiser l'ensemble de nos sources recueillies (entretiens, observations, archives) avec d'autres sources complémentaires (dictionnaires biographiques, presse...) afin d'établir plusieurs bases de données prosopographiques sur le personnel socialiste.

#### D) Base de données prosopographiques

Nous avons opté pour un traitement quantitatif des sources qui permet, non seulement de tester une idée, d'affiner une hypothèse<sup>120</sup>, mais se révèle nécessaire pour généraliser nos observations et faire face aux lacunes de nos sources archivistiques. Ce traitement, en ce qu'il suppose une étude des trajectoires, nous permet en outre d'échapper largement à toute vision stratégiste du parti, qui se concentre essentiellement sur les facteurs de transformations du champ politique (luttres d'investitures...). Cette vision est d'autant plus difficile à mettre à distance pour le chercheur engagé au sein d'une enquête ethnographique qu'elle est désormais assumée par des professionnels de la politique<sup>121</sup> qui cherchent à s'attribuer un rôle déterminant dans la production du parti.

A partir de sources écrites et non écrites, nous avons établi plusieurs bases de données. Nous mobilisons ainsi nos 119 entretiens effectués avec des militants socialistes, nos comptes rendus d'observations participantes, issues principalement de notre encartage, nos archives récoltées, des informations extraites d'annuaires biographiques (*Who's who in France*, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Maitron, Biosop<sup>122</sup>) et d'autres sources complémentaires issues de la consultation de pages Internet (sites institutionnels, blogs d'élus, sites de campagne, Linkeln-Id, Copains d'avant, viadeo, biographie.com<sup>123</sup>) de la presse nationale (*Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*) et locale (*Dernières nouvelles d'Alsace*<sup>124</sup>, *Voix*

---

<sup>120</sup> LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>121</sup> Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki expliquent ainsi qu'au sein du PS « le pragmatisme et le cynisme tendent à constituer aujourd'hui l'ethos dominant ». LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>122</sup> Il s'agit d'une base de données sur les élus socialistes en langue allemande : [http://www.clio-online.de/site/lang\\_\\_en/ItemID\\_\\_3551/mid\\_\\_10310/68/default.aspx](http://www.clio-online.de/site/lang__en/ItemID__3551/mid__10310/68/default.aspx)

<sup>123</sup> Pour collecter ces données sur Internet, nous avons essentiellement procédé de la manière suivante. Chaque individu a fait l'objet d'une recherche sur le moteur de recherche Google selon la même méthode : nom, prénom (ou inversement) entre guillemets et le nom de la commune.

<sup>124</sup> Nous disposons d'articles de presse des *DNA*, remontant quatre mois avant le scrutin, depuis les élections municipales de 1965.



*du Nord*<sup>125</sup>, *Nord Eclair*, *Le Parisien*), des atlas électoraux édités lors des élections législatives (Ministère de l'intérieur, Bernard Lachaise, Georges Lachapelle) de la littérature secondaire (ouvrages journalistiques et biographiques, monographies sur un lieu) et de la consultation de mémoires d'étudiants. Nous avons ainsi rassemblé l'ensemble des indicateurs pertinents pour caractériser les profils du personnel politique et partisan : propriétés sociodémographiques (année de naissance, genre, niveau d'études et titres scolaires, profession antérieure), trajectoires politiques (mandats exercés et positions occupées, passage par une fonction de collaborateur politique...) et militantes (niveau de responsabilités au sein des organisations composant le milieu partisan socialiste). Parmi cet ensemble d'indicateurs, le capital scolaire, qui permet de caractériser l'évolution et le degré de démocratisation du personnel politique, est le plus difficile à renseigner. Nous avons donc choisi de l'informer d'abord en fonction d'une des problématiques de nos chapitres, à savoir le niveau d'études et les titres scolaires détenus par les auxiliaires d'élus.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble de bases de données constituées sur les élus et cadres partisans socialistes entre 1890 et 2012. Dans certains cas, il nous a fallu étendre notre étude au-delà des élus socialistes. Pour établir l'appartenance des élus des communes de plus de 5.000 habitants au parti socialiste, nous avons d'abord écarté les communes de droite puis réalisé une base de données portant sur l'ensemble des élus restants afin de déterminer le nombre d'élus socialistes dans les communes divers gauche, sans étiquette ou de gauche (communistes, radicaux de gauche...). Dans la seconde partie de nos développements, nous avons également établi une base de données portant sur les 585 élus (maires, et adjoints ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux de Cambrai et Caudry) de l'arrondissement suite au scrutin municipal de 2008 afin d'établir le faible nombre d'enseignants au sein des conseils municipaux.

Nous n'avons également pas pris en compte l'ensemble de la population des élus et des cadres partisans, mais nous avons procédé par échantillonnage en fonction de notre démonstration. Entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et 1971, nous nous sommes concentrés essentiellement sur une population d'élus assez large, les candidats aux élections législatives. Dans cette partie historique aux sources parfois lacunaires, ils présentent l'avantage de disposer d'une population en nombre suffisamment élevé (entre en moyenne 20 candidats dans le Nord et 8 dans le Bas-Rhin) et homogène pour se prêter à l'analyse des transformations du mode de recrutement du personnel socialiste. Ensuite, le Congrès d'Epinau constitue une césure par

---

<sup>125</sup> Nous avons dépouillé l'ensemble des 17 éditions locales de *La Voix du Nord* pour le département du Nord en remontant quatre mois avant le scrutin pour les élections municipales de 1995 et 2001.

rapport à la période précédente avec un réinvestissement militant au sein du parti. Pour saisir son étendue, nous nous sommes intéressés aux candidats et à des positions politiques inférieures (candidats aux élections cantonales) et plus diversifiées (maires, membres de l'exécutif fédéral). Enfin, dans la dernière période et pour bien marquer la rupture avec la précédente, nous avons encore augmenté le champ de notre étude en prenant en compte les élus municipaux en 2008 mais aussi des positions partisans inférieures (membres du parlement du parti...).

**Tableau 1: Nombre d'individus codés au sein des bases de données**

		Ensemble des variables sociodémographiques, trajectoires politiques et militantes <sup>126</sup> (dont renseignées)	dont individus p le niveau de dip été rens
Nord (1905-1989)	Elites politiques et partisans <sup>127</sup>	266 (243, soit 92 %)	202
	Cand. et détenteurs de positions po. et parti. inf. <sup>128</sup>		
Personnel politique du Cambrésis <sup>129</sup> (1919-1988)		126 (106, soit 84 %)	106
Bas-Rhin (1905-1989)	Elites politiques et partisans <sup>130</sup> (hors double compte)	240 (228, soit 95 %)	240
	Cand. et détenteurs de positions po. et parti. inf.	110 (94, soit 85 %) <sup>131</sup>	94 <sup>132</sup>
Paris Bas-Rhin et Nord (1989-2012)	Personnel politique <sup>134</sup> (hors double compte)	572 (528, soit 92 %)	572
	Personnel partisan <sup>135</sup>		
	Elus municipaux en 2008 <sup>136</sup>	518 (461, soit 89 %)	420

<sup>126</sup> Nous avons pris en compte, pour les variables socio-démographiques : année de naissance, profession antérieure, passage trajectoires politiques : mandats politiques et positions occupées) ; pour les carrières militantes : responsabilités syndicale et associatives.

<sup>127</sup> Membres de la CAP SFIO Nord en 1905, Candidats élections législatives dans le Nord entre 1919 et 1936 et entre 1973 et 1988.

<sup>128</sup> Membres du parlement du parti entre 1971 et 1990 et Candidats aux élections cantonales entre 1973 et 1988 dans le Nord département du Nord en 1989.

<sup>129</sup> Conseillers généraux et d'arrondissements du Cambrésis entre 1919 et 1961 et Maires socialistes du Cambrésis en 1947 et 1961 Cambrésis entre 1961 et 1967 et Maires socialiste du Cambrésis en 1977 et 1989 et secrétaires de section en 1988.

<sup>130</sup> Elus SPD au parlement d'Alsace-Lorraine en 1911 et Candidats aux élections législatives Bas-Rhin entre 1919 et 1988 et Premier et Membre du bureau exécutif fédéral entre 1971 et 1983.

<sup>131</sup> Candidats socialistes sur la liste des élections municipales à Strasbourg, Lingolsheim, Ostwald et Schiltigheim en 1977 et 1983.

<sup>132</sup> Candidats aux élections cantonales entre 1973 et 1988 et Membres du parlement du parti en 1971, 1975 et 1981.

<sup>133</sup> Candidats aux élections cantonales entre 1973 et 1988 et Membres du parlement du parti en 1971, 1975 et 1981.

<sup>134</sup> Candidats élections législatives, cantonales (Nord et Bas-Rhin), maires (Nord) et conseillers de Paris de 1989 à 2008.

<sup>135</sup> Secrétaires fédéraux et membres du conseil fédéral pour le Nord, secrétaires fédéraux de Paris et secrétaires fédéraux et secrétaires fédéraux.

<sup>136</sup> Ensemble des maires et adjoints des communes socialistes ou de gauche et les conseillers municipaux d'oppositions socialistes habitants suite aux élections municipales de 2008.

Au cours de la réalisation de ces bases de données, nous sommes confrontés également au travail de saisie des données qui nous permettent de mieux formaliser nos hypothèses et de recentrer notre recherche autour des transformations du recrutement du personnel socialiste<sup>137</sup>. Si nos observations mis en regard avec le dépouillement des archives nous permettent de saisir des évolutions dans les profils du personnel socialiste recruté, la constitution de notre base de données nous permet de dater cette rupture et d'en saisir l'étendue. Elle nous amène également à isoler cette catégorie d'auxiliaires d'élus des autres professions dans nos tableaux.

### 3. Plan de la thèse

Notre thèse se donne pour but d'analyser les transformations du personnel politique socialiste en rapport avec la dévaluation des ressources des groupes mobilisés et la réévaluation des ressources partisans et politiques. En partant des acteurs et de leurs ressources, que nous réinscrivons dans des configurations, nous montrerons le passage d'une logique sociale à une logique politique de production du personnel politique socialiste. Il s'agit d'une rupture dans l'histoire du parti socialiste qui prend forme au cours des années 1990. Pour cela, nous articulons notre thèse autour de trois parties.

Dans une **première partie**, nous établirons les filières d'accès à la candidature entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et 1990 à partir des logiques sociales et politiques de sélection des candidats socialistes. Le **chapitre un** a pour cadre d'analyse le département du Nord, où le parti socialiste s'implante précocement et durablement. Nous retraçons le renouvellement progressif du personnel politique ouvrier, à la fondation du Parti, par les enseignants à partir des années 1930. Le **chapitre deux** porte sur le département du Bas-Rhin, au sein duquel le parti socialiste, fortement implanté au sortir de la première guerre mondiale à partir d'un groupe ouvrier mobilisé, se désagrège progressivement, avant d'être réinvesti au cours des années 1970 par les enseignants et les catholiques de gauche.

En changeant de jeu d'échelle, la **deuxième partie** s'intéresse à l'évolution des carrières militantes au sein des groupes mobilisés formant le milieu partisan lors du Congrès d'Epinay en 1971. Dans le **chapitre trois**, il s'agit d'analyser la constitution d'une élite partisane

---

<sup>137</sup> LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, op. cit.

enseignante issue du SNI-PEGC dans un arrondissement socialement homogène entre 1945 et le début des années 1980 en rapport avec leurs ressources sociales, l'esprit de corps et le degré de politisation du groupe. **Le chapitre quatre** questionne en quoi cette élite enseignante se désagrège. Elle revient sur les transformations du groupe des enseignants depuis les années 1980 jusqu'en 2010 dans cet arrondissement. Dans le **chapitre cinq**, dernier chapitre de cette partie, nous nous intéressons au groupe des catholiques de gauche bas-rhinois à partir de la JOC. Après être revenus sur la constitution de ce groupe, nous étudions son investissement au cours des années 1960 puis désinvestissement à partir des années 1990 du parti socialiste. Nous montrerons ainsi que ces groupes sociaux mobilisés lors de la refondation du parti socialiste en 1971 ont vu leurs ressources se dévaloriser sous les effets conjugués de transformations sociales internes à ces groupes mais aussi au changement de configuration politique avec la prise durable du pouvoir par la gauche.

Dans une **troisième partie**, nous montrerons les logiques politiques structurant désormais le parti socialiste car les groupes ne sont plus en mesure d'exercer un effet structurant sur le parti. Le **chapitre six** éclaire sur l'imbrication entre le parti et les institutions politiques, produit d'un double processus d'« enclavement partisan »<sup>138</sup>, via notamment un renouvellement de l'élite politique issue des organisations de jeunesse, et d'une plus forte emprise des ressources notabiliaires dans la production du parti suite aux nombreuses conquêtes des municipalités depuis 1977. Enfin, le **chapitre sept** réinterroge la notion de capital politique, telle que Daniel Gaxie et Patrick Lehingue la conçoivent dans leur ouvrage *Les enjeux municipaux*<sup>139</sup>, en rapport avec les transformations actuelles du recrutement du personnel politique socialiste.

---

<sup>138</sup> COLLOVALD Annie, « La République du militant », in Pierre BIRNBAUM (éd.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 33.

<sup>139</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux*, op. cit.

**Première partie**

**Les filières sociales du recrutement  
partisan au PS**

**Les cas du Bas-Rhin et du Nord de la  
France.**

**(De la fin du 19e siècle aux années 1990)**

## Introduction partie 1

La mise au jour des filières sociales du recrutement du personnel socialiste (candidats et dirigeants du parti voire militants) au sein de la Fédération du Nord et du Bas-Rhin de sa fondation à la fin du XIXe siècle jusqu'à 1990 constitue le cœur de cette première partie. En remontant l'histoire des caractéristiques des militants socialistes au cours de cette première partie, nous serons en mesure d'opposer cette période à celle débutant à partir des années 1990 en établissant le passage d'une logique sociale de production du parti à une logique politique. Afin d'éviter toute régression localiste, nous allons dégager le type d'organisation à sa fondation ainsi que le recrutement social de son personnel politique et/ou de ses adhérents au niveau national<sup>140</sup>. Cet examen nous permettra de dégager les premiers éléments d'une périodisation des filières de recrutement que nous éclairerons à partir de nos terrains de recherche.

Entre 1945 et 1990, le socialisme français se distingue des autres partis sociaux-démocrates européens, Italie et Espagne exceptés, par son recrutement au sein des classes moyennes salariées et la faiblesse de ses liens avec les organisations syndicales ouvrières<sup>141</sup>. En effet, suite à l'adoption de la charte d'Amiens en 1906, les dirigeants du PS s'éloignent durablement du syndicalisme ouvrier<sup>142</sup>. Ces conditions prévalant à la genèse du socialisme vont avoir des effets sur le type d'organisation et de recrutement au sein du parti<sup>143</sup>. Par rapport aux partis sociaux-démocrates et socialistes du Nord de l'Europe, l'organisation du parti socialiste se caractérise par la faiblesse de ses effectifs militants, l'absence d'école de parti et le faible

---

<sup>140</sup> SAWICKI Frédéric et BRIQUET Jean-Louis, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 7, pp. 6-16 ; SAWICKI Frédéric, « L'apport des monographies à l'étude du socialisme français », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 24-34.

<sup>141</sup> MOSCHONAS Gerasimos, *La social-démocratie : de 1945 à nos jours*, Paris, Montchrestien, 1994.

<sup>142</sup> KRIEDEL Annie, *Le Pain et les roses : jalons pour une histoire des socialismes*, Paris, U.G.E., 1968, p. 16. De même, en Espagne et en Italie, le parti socialiste se fonde hors du syndicalisme ouvrier. Cf. DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 35-37.

<sup>143</sup> BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2005 ; PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1998 ; WINOCK Michel, *Le socialisme en France et en Europe : XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992 ; JUDT Tony, *Socialism in Provence: 1871-1914*, New York, New York University Press, 2011 ; SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (éds.), *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 27-50.

nombre de permanents (au nombre de quatre contre 3.000 pour le SPD avant 1914)<sup>144</sup>. Le socialisme français tend ainsi à se structurer à partir de ses municipalités<sup>145</sup>.

Autre originalité du socialisme français par rapport aux autres partis sociaux-démocrates ou socialistes d'Europe, le parti socialiste serait celui comprenant le moins d'ouvriers<sup>146</sup>. Dès sa fondation en 1905, son personnel politique n'est pas majoritairement d'origine ouvrière<sup>147</sup>. L'éviction des ouvriers au profit des professions libérales et des enseignants s'accroît lors des élections législatives de 1914<sup>148</sup>. La prosopographie des élus locaux socialistes montre également le déclin de la représentation ouvrière au profit des fonctionnaires et parmi ceux-ci des enseignants à partir des années 1920<sup>149</sup>. Néanmoins, si la proportion des enseignants augmente au sein du groupe parlementaire, celle des ouvriers reste stable jusqu'en 1936. Entre 1924 et 1936, on compte 20 % de députés enseignants, 27 % de professions libérales et 17 % d'ouvriers et de petits artisans<sup>150</sup>. Les élections de 1936 constituent alors une rupture avec la période antérieure. Les ouvriers ne représentent plus que 10 % des élus, les enseignants et les fonctionnaires près de la moitié (40 %), dont un tiers d'enseignants (19.4 % d'instituteurs et 16.4 % de professeurs) tandis que les élus issus des professions libérales régressent très légèrement<sup>151</sup>. En outre, en 1939, près des deux tiers des secrétaires de section sont instituteurs<sup>152</sup>.

---

<sup>144</sup> SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>145</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le Socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, Thèse de doctorat, Université du droit et de la santé, Lille, France, 2001 ; DOGLIANI Patrizia, *Un laboratoire de socialisme municipal : France 1880-1920*, Thèse de doctorat, université Paris 8, Paris, 2000 ; CHAMOULARD Aude, « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 4, n° 96, pp. 23-33 ; Pour quelques études de cas : GUILLOT Pascal, *André Morizet : (1876-1942)*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Nord, 2004 ; TOURET André, *Marx Dormoy (1888-1941) : maire de Montluçon, ministre du Front populaire, Saint-Etienne, Nonette*, 1998 ; MEURET Bernard, *Le socialisme municipal : Villeurbanne, 1880-1982. Histoire d'une différenciation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982 ; NEVERS Jean-Yves, « Du clientélisme à la technocratie : cent ans de démocratie communale dans une grande ville, Toulouse », *Revue française de science politique*, 1983, vol. 33, n° 3, pp. 428-454.

<sup>146</sup> KESSELMAN Mark cité dans MOSCHONAS Gerasimos, *La social-démocratie*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>147</sup> En 1906, les deux principaux groupes professionnels d'origine des 51 députés socialistes sont les professions libérales et les journalistes d'une part, les ouvriers d'autre part (35% chacun). Cf. BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>148</sup> Parmi les 76 députés, les professions libérales représentent 39 % des députés socialistes et les ouvriers 18 % tandis que la représentation des enseignants double en passant de 6 % à 12 % entre 1906 et 1914. Cf. *Ibid.*

<sup>149</sup> MORIN Gilles, « Jalons pour l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes, 1905-1971 », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 93.

<sup>150</sup> WAHL Alfred, « Les députés SFIO de 1924 à 1940 : essai de sociologie », *Le Mouvement social*, 1979, n° 106.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPÉDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 293-306.



Après la seconde guerre mondiale, un renouvellement des élus s'opère mais il s'effectue de manière endogène avec la promotion d'anciens cadres du PS de l'entre-deux-guerres<sup>153</sup>. Sont ainsi promus des socialistes issus de la résistance et exclus ou marginalisés ceux ayant collaboré de manière passive ou active avec l'occupant<sup>154</sup>. Ses adhérents et, plus encore, ses dirigeants se recrutent au sein de la fonction publique notamment parmi les enseignants<sup>155</sup>. Les enseignants deviennent, devant celui des professions libérales, le groupe socio-professionnel majoritaire au sein de l'assemblée nationale. Ils représentent entre 30 % et 36 % des membres du groupe parlementaire. Comme le montre le tableau ci-dessous, les membres du comité national directeur (l'exécutif du PS) entre 1950 et 1971 sont également pour moitié composés d'enseignants. Au niveau des Fédérations locales du parti socialiste, en moyenne, un quart des membres des Commissions exécutives fédérales sont des enseignants, dont une très grande majorité d'instituteurs en 1950<sup>156</sup>. Par ailleurs, en 1945, les ouvriers ne représentent plus que 4 % des députés. Les années 1950, et surtout 1960, se caractérisent par la poursuite du vieillissement militant et le déclin du recrutement ouvrier au profit des classes moyennes et supérieures<sup>157</sup>.

---

<sup>153</sup> SADOUD Marc, *Les socialistes sous l'occupation : résistance et collaboration*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, p. 240.

<sup>154</sup> GIRAULT Jacques et CASTAGNEZ Noëlline, « Le parti issu de la Résistance », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPEDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 37 -60 ; CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles, « Résistance et socialisme : brève rencontre », in Bernard LACHAISE (éd.), *Résistance et politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2004, pp. 111 -146.

<sup>155</sup> RIMBERT Pierre, « Le Parti socialiste SFIO », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955, p. 197 et 200 ; SADOUD Marc, « Sociologie des militants et sociologie du parti. Le cas de la SFIO sous Guy Mollet », *Revue française de science politique*, 1988, vol. 38, n° 3, pp. 348-369 ; MOSCHONAS Gerasimos, *La social-démocratie*, *op. cit.*, p. 137.

<sup>156</sup> DOGAN Mattei, « Origine sociale du personnel parlementaire », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955.

<sup>157</sup> PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 80-81.

**Tableau 2 La composition socio-professionnelle des membres du comité directeur (1950-1981)**

	1950		1960		1970		1973		1981	
Agri.	3	4 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	1 %
cad. moy.	3	4 %	7	9 %	2	3 %	4	5 %	16	18 %
Artisans com.	0	0 %	0	0 %	2	3 %	0	0 %	1	1 %
Ouvriers	6	8 %	9	11 %	2	3 %	0	0 %	1	1 %
Industriels	0	0 %	0	0 %	4	5 %	0	0 %	2	2 %
Cadres sup.	10	14 %	9	11 %	24	32 %	25	31 %	20	22 %
Prof. Lib.	6	8 %	11	13 %	11	14 %	6	8 %	5	6 %
Enseignants	43	61 %	46	56 %	31	41 %	45	56 %	43	48 %
Total	71	100 %	82	100 %	76	100 %	80	100 %	89	100 %

Source : Jacques Kergoat<sup>158</sup>

Le cycle d'Epinais, débuté en 1969, puis les années 1970, avec les Assises du socialisme en 1974, vont être l'occasion d'un profond renouvellement militant. Le recrutement s'effectue désormais parmi les fonctionnaires, notamment chez les enseignants, les ouvriers ne constituant plus qu'une fraction marginale des adhérents<sup>159</sup>. Suite aux élections législatives de 1973, 1978 et 1981, le groupe parlementaire socialiste est composé de 40,4 %, 45 % puis 47,9 % d'enseignants<sup>160</sup>. De même, parmi les maires socialistes des communes de plus de 15.000 habitants, nous dénombrons, suite aux élections législatives de 1977, 34,78 % d'enseignants, puis, après le scrutin municipal de 1983, 45,2 % d'enseignants<sup>161</sup>.

Plusieurs périodes se dégagent ainsi de l'étude du recrutement des députés socialistes et/ou des militants : entre sa fondation et le Front populaire, le personnel politique est composé de membres des professions libérales et d'ouvriers, ces derniers déclinant progressivement ; à partir de 1936, les fonctionnaires et notamment en leur sein les instituteurs, deviennent majoritaires ; à partir de 1969 enfin, et tout au long des années 1970, le renouvellement militant se traduit par un réinvestissement des enseignants et la faiblesse du recrutement ouvrier.

<sup>158</sup> KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 382.

<sup>159</sup> HARDOUIN Patrick, « Les caractéristiques sociologiques du Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 1978, vol. 28, n° 2, pp. 220-256 ; PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, op. cit., p. 82-83.

<sup>160</sup> KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, op. cit.

<sup>161</sup> *Ibid.*

Cette périodisation établie à partir d'une observation au niveau national montre donc l'évolution des logiques sociales du recrutement politique au PS. Dans quelle mesure ces logiques sont-elles également valables au sein de deux Fédérations aux cultures partisans<sup>162</sup> distinctes ? A quelles filières d'accès correspondent-elles ? Quel processus plus général des logiques sociales de production des candidatures et des élus socialistes peut-on alors dégager à partir de l'étude de la réussite et de l'échec de l'implantation du socialisme dans ces deux départements ? Nous montrerons dans un premier chapitre l'investissement enseignant sur une marque ouvrière dans le département du Nord puis dans un second chapitre l'identité éclatée du socialisme bas-rhinois.

---

<sup>162</sup> SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in Daniel CEFALÉ (éd.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, pp. 191-212.

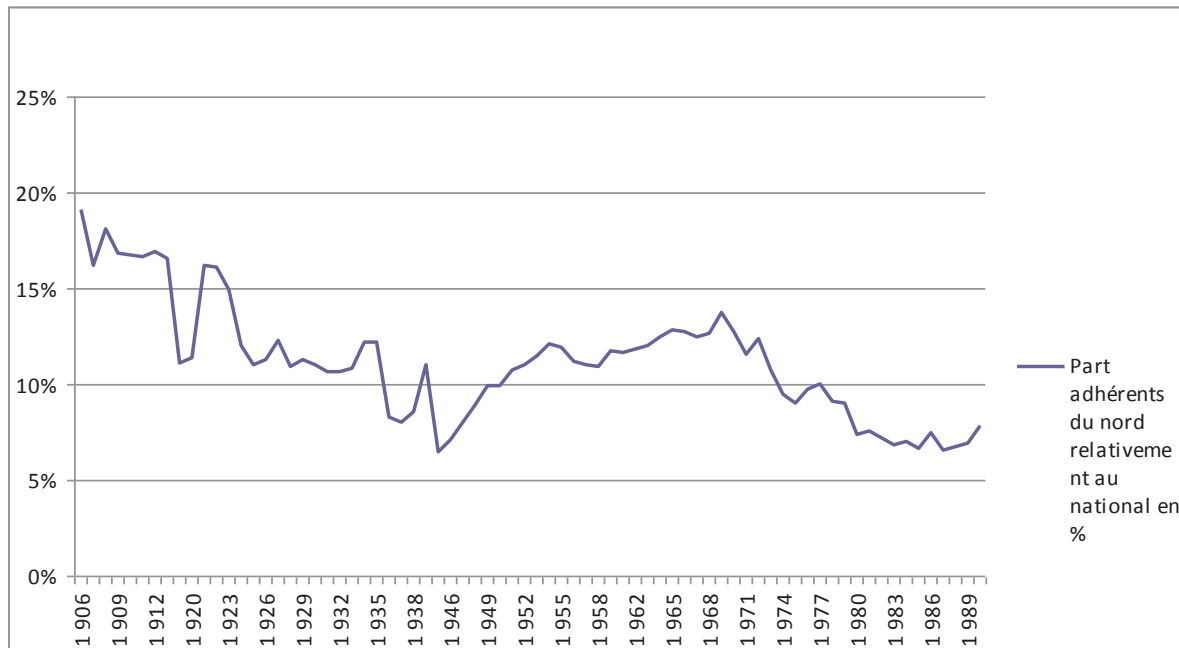
## Chapitre 1

# **L'investissement enseignant sur une marque ouvrière : le département du Nord (1882-1990)**

---

L'objectif de ce chapitre est d'établir, en lien avec le chapitre suivant, sur l'échec de l'implantation socialiste dans le Bas-Rhin, les logiques sociales de production des candidatures et des élus socialistes dans un département où le socialisme est parvenu à s'implanter durablement au sein de l'espace politique et/ou social. La forte capacité à engendrer des adhésions est un premier indice de cette implantation. Entre 1905 et 1990, la Fédération du Nord se situe parmi les deux puis les trois premières Fédérations de France et contrôle durablement les institutions politiques. Comptant entre 15 % et 20 % des effectifs militants socialistes avant 1914, le département du Nord en constitue ensuite entre 10 et 15 % entre 1921 et 1975, puis entre 7 et 9 % de 1975 à 1990.

**Graphique 1 Part des adhérents de la Fédération du Nord dans l'effectif total du PS en % (1906-1990)**



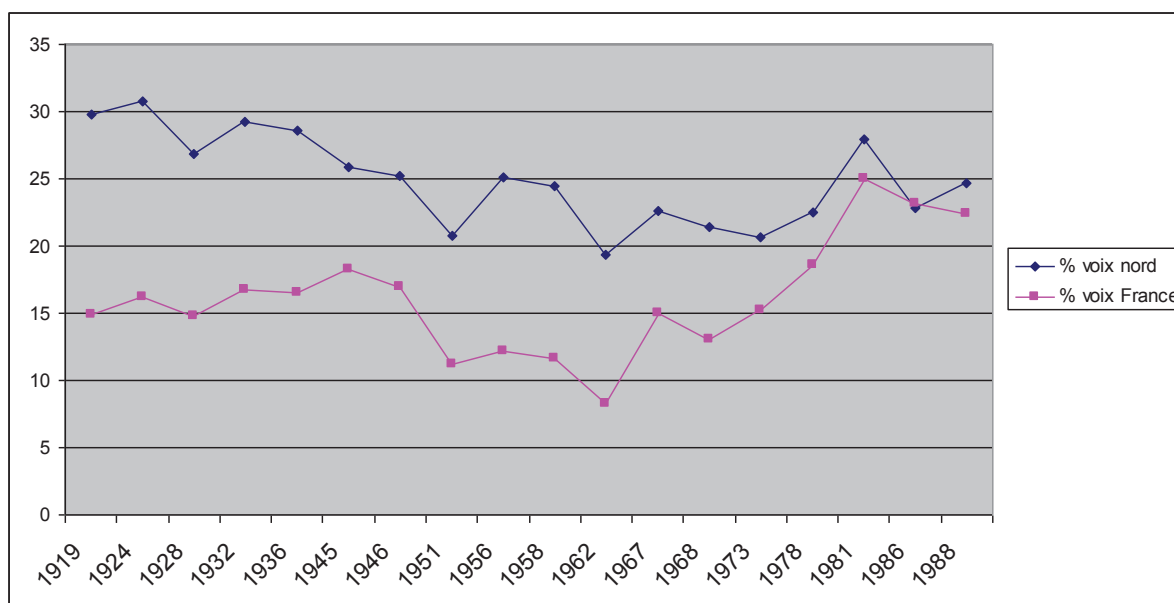
Source : Martine Pottrain<sup>163</sup>, Jacques Kergoat<sup>164</sup>

La force de la marque socialiste sur le marché politique local atteste également de la réussite de l'implantation du socialisme dans le département du Nord. D'abord, la comparaison du pourcentage de voix recueillies (relativement aux inscrits) dans le département du Nord avec la moyenne française lors des élections législatives nous renseigne sur la force électorale de ce parti au niveau local. Dans le département du Nord, les socialistes réunissent entre 20 et 30 % des suffrages au cours des élections législatives tenues entre 1906 et 1988. Jusqu'en 1974, les votes en faveur de ce parti dans le département du Nord se situent entre 10 et 15 points au-dessus de la moyenne nationale.

<sup>163</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur : historique de la Fédération du Nord du Parti socialiste, 1880-1993*, Lille, Nord demain, 1993, p. 192.

<sup>164</sup> KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, op. cit., p. 7.

**Graphique 2: Evolution des suffrages en faveur du PS dans le Nord et en France aux élections législatives par rapport aux inscrits (1919-1988)**



Source : Martine Pottrain<sup>165</sup>

Ensuite, les socialistes détiennent le Conseil général du Nord entre 1937 et 1992 mais aussi les principales villes du département : Lille de 1919 à 1947 puis après 1955, Roubaix de 1912 à 1983, Maubeuge de 1925 à 1984, Cambrai de 1945 à 1977, Dunkerque de 1925 à 1953, Douai de 1925 à 1934<sup>166</sup>.

Dans ce département où il est dominant sur le marché politique local, le PS se renouvelle au cours de cette période via la transformation de ses filières de recrutement. Fondé par des ouvriers en 1905, le parti socialiste dans le département du Nord est investi au cours des années 1930 par les enseignants. Ces derniers y occupent les positions prépondérantes jusque dans les années 1990 tandis que les militants continuent d'appartenir très majoritairement au groupe des ouvriers selon les dernières données dont nous disposons dans les années 1950<sup>167</sup>. Ces enseignants sont issus de la filière militante laïque : le syndicat de la Fédération de l'Education Nationale (FEN) et/ou les amicales laïques. Lors du Congrès d'Épinay entre 1969 et 1971, le processus de « refondation » du PS au niveau national s'analyse sous l'angle de la continuité au sein de la Fédération du Nord. La majorité des cadres partisans du Nouveau parti socialiste sont des membres de la SFIO appartenant au groupe des enseignants. La

<sup>165</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 194.

<sup>166</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit.

<sup>167</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, Thèse de doctorat, Université de Lille-2, Lille, 1992.

domination des enseignants parmi le personnel politique et partisan perdure jusqu'à la fin des années 1980. Ils seront ensuite progressivement remplacés par des auxiliaires d'élus, investis et élus sans lien avec les milieux sociaux qui renouvelaient auparavant le parti.

Dès lors, comment dans un département où le socialisme est durablement implanté, le renouvellement du personnel politique local s'effectue-t-il ? Quelles sont les filières d'accès aux mandats électifs et quelles sont les caractéristiques sociales et politiques du personnel politique ?

Pour répondre à ces questions, nous étudierons le personnel politique (candidats aux élections législatives, dirigeants du parti) ou syndical (dirigeants syndicaux) du département du Nord. Nous examinerons également l'évolution des filières d'accès d'un personnel politique et syndical occupant des positions politiques et partisans moins élevées en recentrant nos développements sur un espace politique plus restreint. Pour cela, nous avons choisi le Cambrésis, espace socialement homogène, majoritairement ouvrier et qui constitue un des premiers lieux durables d'implantation du PS dans le département du Nord après la région lilloise. En 1945, par exemple, la majorité des communes et l'ensemble des conseillers généraux sont socialistes. Par ailleurs, parmi les communes de l'arrondissement, les ouvriers sont relativement plus nombreux que dans le reste du département du Nord – 51 % contre 48 %, par exemple, en 1968 (Cf. tableau n°52). A partir d'archives, d'une littérature secondaire, de la base de données du Maitron et, pour la période débutant aux années 1960, d'entretiens, nous établirons que, de la fondation du PS jusqu'en 1990, les filières de recrutement du personnel politique sont issues des groupes sociaux composant le milieu partisan socialiste. Nous observerons dans un premier temps le recrutement ouvrier du personnel politique entre 1882 et 1932, puis son renouvellement à travers la filière enseignante laïque et notabiliaire de 1936 à 1940, la primauté de la filière enseignante laïque de 1947 à 1951, un renouvellement marginal entre 1951 et 1969, pour terminer sur le réinvestissement militant enseignant entre 1969 et 1990.

## **Section 1 : Un parti ouvrier (1882-1932)**

A la fin du XIXe siècle une nouvelle offre politique apparaît en France. Elle se donne pour but de mobiliser la classe ouvrière afin de prendre à terme le pouvoir politique. Comment cette offre politique socialiste se structure-t-elle dans le département du Nord ? Qui la constitue ? Avec quelles ressources ? L'exercice durable du pouvoir politique conduit-il à

s'autonomiser des précédentes formes de recrutements ? Autant de questions auxquelles il va s'agir de répondre en réfléchissant d'abord aux stratégies de mobilisation du groupe ouvrier à la fondation du socialisme (A), puis en analysant l'évolution de la mobilisation socialiste suite à l'exercice durable du pouvoir politique au sein des municipalités (B).

## **A) Stratégies de mobilisation du groupe ouvrier**

Un débat existe au sein de la communauté scientifique sur l'emploi du terme « parti » afin de désigner le socialisme avant la première guerre mondiale<sup>168</sup>. En effet, selon Rémi Lefebvre et Julien Fretel, une forme d'organisation partisane est repérable dans certains départements de France, tel le Nord, dès la fin du XIXe siècle. Comment prend forme le socialisme dans le département du Nord ? Quels sont les acteurs à la fondation de la SFIO dans ce département et comment parviennent-ils à s'emparer du pouvoir local ?

En revenant sur la fondation du socialisme dans le département du Nord, nous montrerons l'échec de la primauté du parti sur les syndicats et coopératives (1). Puis, nous analyserons les conditions socio-politiques de l'implantation du socialisme au sein de l'espace politique local (2).

### 1) L'échec de la primauté du parti sur les syndicats et coopératives : vers un recrutement ouvrier

Après avoir été uni jusqu'en 1880, le mouvement ouvrier français connaît une série de scissions, en cinq grands courants, jusqu'en 1890. Parmi les cinq grandes organisations se revendiquant socialistes entre 1890 et 1905, on compte la Fédération des Travailleurs Socialistes (Paul Brousse), le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire (Jean Allemane), le Comité révolutionnaire central (Edouard Vaillant), le Parti ouvrier français (Jules Guesde) et des socialistes indépendants réunis au sein de la Confédération des socialistes indépendants en 1898 (Jean Jaurès)<sup>169</sup>. Dans le département du Nord, l'implantation du socialisme se réalise principalement par l'intermédiaire du Parti ouvrier, fondé en 1882 par Jules Guesde et Paul

---

<sup>168</sup> Raymond Huard refuse l'emploi du terme « parti » tandis que Julien Fretel et Rémi Lefebvre considèrent qu'il faut tenir compte des configurations locales pour déterminer l'emploi de ce terme. Cf. HUARD Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996 ; FRETTEL Julien et LEFEBVRE Rémi, « La faiblesse des partis politiques français : retour sur un lieu commun historiographique », in Michel OFFERLE et Henry ROUSSO (éds.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 149-178.

<sup>169</sup> KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, op. cit.



Lafargue. En 1883, ce parti change d'appellation pour devenir le Parti ouvrier français en 1893, puis le Parti Socialiste de France (PSF) en 1902<sup>170</sup>.

Les dirigeants du POF, Jules Guesde et Paul Lafargue, qui sont en correspondance avec Marx et Engels, font prévaloir la conception d'un parti centralisé structurant la classe ouvrière<sup>171</sup>. Le syndicat et les coopératives doivent donc lui être inféodés. Les coopératives sont tenues à verser à la section locale du parti une partie de leurs bénéfices<sup>172</sup> tandis que l'article 8 du règlement de la Fédération du POF du Nord prévoit que les chambres syndicales adhèrent au parti avec une exonération de cotisation<sup>173</sup>. Néanmoins, à Nantes en 1894, le Congrès Corporatif, réunissant les syndicats, vote le principe de la grève générale contre l'avis des guesdistes qui lui préfèrent la prise de pouvoir politique. A partir de cette date, les syndicalistes s'éloignent durablement d'une conception guesdiste du socialisme<sup>174</sup>.

Cette fin de la prééminence du parti sur les syndicats remet en cause le mode de structuration du socialisme dans le département du Nord. Les détenteurs de positions uniquement partisans sont marginalisés au profit de ceux multipositionnés entre le parti et le syndicat et/ou les coopératives. Cette transformation se traduit par la marginalisation des commerçants, très actifs à l'origine dans l'implantation du POF<sup>175</sup>, au profit des ouvriers investis dans le syndicat et le parti. Ainsi, lors de la fondation de la SFIO dans le département du Nord en 1905, les ouvriers sont majoritaires au sein de la commission administrative, autrement dit de l'exécutif du parti. Sur les 14 des 18 membres de la commission administrative renseignés, nous comptons 11 ouvriers, dont 6 du secteur textile<sup>176</sup>, contre un pharmacien et 2 issus des

---

<sup>170</sup> Le Parti ouvrier français devient le Parti socialiste de France en 1902, en fusionnant avec le Comité révolutionnaire central, devenu en 1898 le Parti socialiste révolutionnaire suite à son rapprochement en 1897 avec l'Alliance communiste révolutionnaire, branche dissidente du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

<sup>171</sup> WILLARD Claude, *Les guesdistes : le mouvement socialiste en France (1893-1905)*, Paris, Editions sociales, 1965.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> *Ibid.*

<sup>174</sup> Comme le remarque Daniel Ligou : « Avec Nantes, la doctrine de l'indépendance politique du syndicalisme français qui triomphera à Amiens, en 1906, se dessine déjà ». LIGOU Daniel, *Histoire du socialisme en France : 1871-1961*, Paris, Presses universitaires de France, 1962.

<sup>175</sup> WILLARD Claude, *Les guesdistes, op. cit.*

<sup>176</sup> Ces ouvriers sont cependant contraints d'abandonner rapidement leur emploi. Ainsi, licenciés ou sous la menace d'un licenciement en raison de leur engagement politique et/ou syndical, ils s'assurent une stabilité économique et sociale garantissant la continuité de leurs engagements en tenant un cabaret ou en devenant salariés du syndicat. Sur ces neuf ouvriers, cinq ouvriront un cabaret, deux seront salariés du syndicat et deux seront employés au sein des municipalités de Lille et Roubaix, devenues socialistes en 1896. Cette sortie professionnelle ne signifie cependant pas qu'ils s'éloignent du groupe ouvrier. Sur cet aspect, cf. LEFEBVRE Rémi, « « Le conseil des buveurs de bière » de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, 2001, vol. 14, n° 53, pp. 87-115 ; WILLARD Claude, *Les guesdistes, op. cit.*

« petits métiers » (colporteur de journaux, cocher)<sup>177</sup>. Sur ces 11 ouvriers, tous ont exercé des responsabilités syndicales au sein de leur entreprise et/ou en prenant le contrôle d'une union locale CGT. En outre, parmi ces 11 ouvriers, 10 ont d'abord pris des responsabilités syndicales avant de s'investir au sein du parti.

A cette autonomisation des syndicats à l'égard du parti, définitivement actée à l'occasion de la Charte d'Amiens en 1906, s'ajoute celle des coopératives dans le sud du département du Nord. François Lefebvre, membre du POF puis de la SFIO, se fait le porte-parole lors des Congrès départementaux de la fin du versement de cette cotisation obligatoire dès la fin du XIXème siècle. En 1909, il constitue avec les coopératives de la région de Douai et Valenciennes une Fédération des coopératives Nord-Sud pour laquelle le versement d'une cotisation au parti n'est plus obligatoire. Dans le Cambrésis, la coopérative de Caudry, principale coopérative de l'arrondissement, rejoint ce groupement en 1910. Ses dirigeants restent néanmoins membres de la SFIO<sup>178</sup>.

En raison de la nouvelle configuration nationale au sein du mouvement ouvrier, ce sont donc des ouvriers multipositionnés au sein des sphères partisans, syndicales et coopératives, qui occupent les positions partisans dans le département du Nord. Lors des élections municipales tenues entre 1896 et 1914, les socialistes emportent plusieurs municipalités. En revenant sur le succès au sein de l'une d'entre elles, nous explorerons les conditions socio-politiques prévalant à la réussite de l'implantation du parti socialiste dans le département du Nord.

## 2) Les conditions socio-politiques de l'implantation socialiste : l'exemple de Caudry

L'implantation du socialisme dans le département du Nord s'est d'abord réalisée au sein du groupe ouvrier du secteur textile, exception faite de quelques communes de l'agglomération lilloise<sup>179</sup>. En effet, la mobilisation et la structuration du groupe ouvrier dans les communes minières ou sidérurgiques du département ne sont pas le fait des socialistes mais des radicaux puis des radicaux-socialistes<sup>180</sup>. A partir de l'exemple du basculement de Caudry en 1900 au

---

<sup>177</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 18 et la consultation des entrées correspondant à ces individus dans le dictionnaire du Maitron.

<sup>178</sup> PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 et Dictionnaire Maitron, notice biographique de François Lefebvre.

<sup>179</sup> A Lille et dans quelques communes alentours (Hellemmes), les ouvriers métallurgistes sont aussi nombreux que les ouvriers du textile. WILLARD Claude, *Les guesdistes*, op. cit.

<sup>180</sup> Par exemple, pour les mineurs du Valenciennois notamment. Cf. VANDENBUSSCHE Robert, « Aspects de l'histoire politique du radicalisme dans le département du Nord (1870-1905) », *Revue du Nord*, juin 1965.

profit des socialistes, nous analyserons les conditions de la réussite de la mobilisation du groupe ouvrier du textile par les socialistes à la fin du XIXe siècle.

Avant la première guerre mondiale, l'Est de l'arrondissement de Cambrai se caractérise par la domination d'une activité textile proto-industrielle en déclin, et industrielle en pleine croissance, dont le POF tire parti lors des scrutins électoraux<sup>181</sup>. Au cours des élections cantonales de 1898, le POF recueille ses meilleurs scores départementaux dans le Cambrésis et notamment dans les cantons de l'est du Cambrésis. Dans les cantons de Carnières, Clary, Le Cateau et Solesmes, il recueille entre 30 et 40% des suffrages tandis que dans les cantons de Marcoing, Cambrai-Ouest ou Est, il n'atteint que les 10% des suffrages<sup>182</sup>. Par ailleurs, lors des élections municipales de 1900, sur les 14 municipalités dirigées par le POF dans le département du Nord, 4 se situent dans le Cambrésis (Caudry, Caullery, Troisvilles et Walincourt)<sup>183</sup>. Cependant, si la variable socio-économique est à prendre en compte pour analyser les conditions de l'implantation du POF, elle ne peut suffire à comprendre à elle seule les conditions de la réussite de ce mouvement politique dans l'Est de l'arrondissement de Cambrai.

D'abord, dans le département du Nord, et dans le Cambrésis en particulier, les dirigeants du POF bénéficient d'une configuration politique favorable. Dans le département du Nord, le contexte politique est marqué par le ralliement précoce de la bourgeoisie textile à la République et aux radicaux<sup>184</sup>. Plus particulièrement, dans le Cambrésis, les industries lainières Seydoux - qui emploient environ 3.000 ouvriers au Cateau-Cambrésis et, dans une commune voisine, à Maurois,<sup>185</sup> – sont la propriété de Charles puis Albert Seydoux. Ils mènent localement une carrière politique sous l'étiquette radicale. Albert Seydoux, chef de la Fédération du Nord du Parti Républicain, est élu député dans la deuxième circonscription de Cambrai de 1910 à 1918. A l'Assemblée nationale, il siège avec les Républicains progressistes (1910-14) puis avec la Gauche démocratique (1914-18).

Mais, en centrant notre analyse plus spécifiquement sur Caudry, nous montrerons également l'intérêt de prendre en compte les caractéristiques du groupe ouvrier pour comprendre la

---

<sup>181</sup> WILLARD Claude, *Les guesdistes, op. cit.*, p. 224.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>183</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur, op. cit.*, p. 16.

<sup>184</sup> LEGRAND André, « La gauche dans le département du Nord (1945-1972) », *Revue Hommes et terres du Nord*, 1964, n° 2, p. 8.

<sup>185</sup> Au début du XXe siècle, au Cateau-Cambrésis, peignage et filature emploient 1.200 personnes et 800 personnes à Maurois. Cf. LECLERCQ Maurice, *Cambrésis : 1900-2002*, Cambrai, Nord Patrimoine, 2002, p. 39.

réussite de l'implantation durable du socialisme dans l'arrondissement<sup>186</sup>. Née de l'industrie textile, Caudry est la première commune de taille importante dans l'arrondissement administrée de manière durable avant la première guerre mondiale par des socialistes<sup>187</sup>. Ne comptant que 3.000 habitants au milieu du XIXe siècle, Caudry prend son essor à la fin du XIXème siècle avec l'installation des manufactures de tulle et sa population quadruple pour atteindre 11.000 habitants en 1906. Pour pourvoir aux emplois créés, les industriels font appel aux mulquiniers ou paysans tisseurs du Cambrésis. Dans le Cambrésis, les mulquiniers représentent en 1880 près de 9% de la population totale et leurs familles forment 60% de celle-ci<sup>188</sup>. Cette main d'œuvre locale de paysans tisseurs trouve son origine au XVIIIème siècle, époque où l'on assiste à un glissement progressif de la production du textile vers les campagnes. L'activité textile apporte en effet aux paysans un supplément de revenus indispensable<sup>189</sup> face à une grande propriété ecclésiastique à laquelle ils sont inféodés<sup>190</sup>. Lors de la révolution française, ces ouvriers paysans deviennent propriétaires de petites parcelles de terre qui se morcellent, avec les partages lors d'héritage, jusqu'à la première guerre mondiale<sup>191</sup>. Ils ne peuvent alors subsister avec leurs seuls revenus issus de leur activité textile ou du travail de leurs parcelles de terre<sup>192</sup>. Payés à la tâche, ils reçoivent environ 2 francs pour 14 heures de travail, soit un salaire horaire de 14 centimes. A la même époque, un manoeuvre gagne 15 centimes, un ouvrier terrassier 40 centimes et un ouvrier tulliste environ 45 centimes de l'heure<sup>193</sup>. Ces conditions salariales plus favorables favorisent leur immigration vers les communes du Cambrésis, notamment Caudry, où se concentre l'activité des grands groupes textiles.

---

<sup>186</sup> MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>187</sup> Parmi les quatre communes remportées par le Parti ouvrier français lors des élections municipales de 1900, Caudry compte 11.000 habitants, Walincourt, 2.000 habitants, Troisvilles, 1.500 habitants et Caullery, 900 habitants. Aux municipales suivantes, en 1904, seule Caudry réélit une équipe socialiste.

<sup>188</sup> LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est : éléments d'histoire*, Cambrai, Les Amis du Cambrésis, Nord Patrimoine Editions, 1993, p. 278.

<sup>189</sup> GUINET Philippe, « Adaptation, mutations et survivances proto-industrielles dans le textile du Cambrésis et du Valenciennois du XVIIIe au début du XXe siècle », *Revue du Nord*, 1979, n° 240.

<sup>190</sup> Avant la révolution, l'Eglise détenait 40% du sol dans l'arrondissement de Cambrai. Cf. TRENARD Louis, « Les bouleversements révolutionnaires », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presse universitaire de Lille, 1982, p. 182.

<sup>191</sup> POLVENT Jean-Pierre, *L'homme et la terre dans l'arrondissement de Cambrai 1850-1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1971, cité dans LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est*, *op. cit.*

<sup>192</sup> Ils quittent d'ailleurs le Cambrésis entre mai et octobre pour faire les campagnes de betteraves dans les grandes exploitations axonaises ou marnaises. A Avesnes-lez-Aubert, sur 4.000 habitants, on en compte environ 600. Dans le nord-est du Cambrésis, qui regroupe environ 20.000 habitants, on en dénombre 3 à 4.000. Cf. LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est*, *op. cit.*, p. 280.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 279 et 282.

Les caractéristiques du groupe ouvrier textile caudrésien, relative homogénéité et d'implantation ancienne, favorisent la réussite des mobilisations et la création des premiers regroupements d'ouvriers du textile<sup>194</sup>. Sous l'impulsion d'une jeune génération d'ouvriers tullistes composée d'Eugène Fiévet, 24 ans, Président, Ernest Plet, 27 ans, secrétaire et Henri Sandras, 25 ans, trésorier, le premier syndicat ouvrier du textile se structure en 1890<sup>195</sup>. La même année, Eugène Fiévet et Ernest Plet fondent également l'Avant-garde, organisation de jeunesse du POF. Leur origine géographique est significative des spécificités du groupe ouvrier local. Eugène Fiévet et Henri Sandras sont nés à Caudry. Ernest Plet est originaire d'une commune contigüe, Viesly, avant de s'établir à Caudry. Ces dirigeants ouvriers syndicaux et partisans parviennent donc à mobiliser et organiser le groupe des ouvriers du textile pour y implanter le socialisme. Après 1900, le socialisme étend encore son implantation au sein de l'espace politique local. Sous les effets de ces conquêtes, la structuration du socialisme s'en trouve-t-elle modifiée ?

## **B) La double force du socialisme ouvrier jusqu'aux années 1920**

Depuis 1900, et plus encore après la première guerre mondiale, les socialistes poursuivent leur implantation au sein de l'espace politique local. Lors des élections municipales de 1908, 24 municipalités sont socialistes puis 40 en 1912, et 105 en 1919. Parmi celles-ci, plusieurs communes comptent parmi les plus importantes du département du Nord : Lille, Roubaix, Coudekerque-Branche, Hellemmes, Wasquehal, Wattlelos. Aux élections municipales de 1925, la SFIO conquiert également deux des principales communes du département : Douai et Dunkerque<sup>196</sup>. Ces nouvelles positions politiques ne contribuent-elles pas dès lors à de nouvelles formes de mobilisation politiques et partisans ? Le personnel politique demeure-t-il d'origine ouvrière ? Dans cette configuration où les socialistes détiennent désormais plusieurs municipalités, nous montrerons d'abord l'entretien de la mobilisation ouvrière au

---

<sup>194</sup> Avant 1883, les seuls ouvriers tullistes se réunissent au sein d'une association amicaliste ouvrière, syndicat à casquette, transformée l'année suivante en une société de secours mutuel, l'Union des ouvriers tullistes. BAJART Léonce, *Caudry, Les amis du Cambrésis*, 1987.

<sup>195</sup> En 1890, le syndicat réunit l'ensemble des ouvriers du textile et provoque une grève en 1891 afin de réclamer une tarification homogène du travail. Cette grève est un échec et le syndicat en ressort profondément affaibli. En 1893, Eugène Fiévet, Henri Sandras et Ernest Plet, ouvriers tullistes, refondent un syndicat qui ne regroupe que des ouvriers tullistes (les autres ouvriers du textile sont alors sans syndicat jusqu'au début du siècle). Suite aux grèves de 1897 et 1898 au sein des usines de tulle, le syndicat obtient les garanties salariales demandées. Une co-gestion entre les patrons et le syndicat des ouvriers de tulle se met alors peu à peu en place, notamment pour le recrutement et la gestion des carrières des ouvriers (commission paritaire...). A partir de la réussite de cette mobilisation, les autres ouvriers du textile s'organisent et fondent plusieurs syndicats qui s'unissent en 1904 dans une Union locale des chambres syndicales ouvrières de Caudry et environs. Cf. *Ibid.*

<sup>196</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur, op. cit.*, p. 22-23.

travers du socialisme municipal (1), puis, le maintien d'un renouvellement par l'intermédiaire d'ouvriers syndicalistes (2).

### 1) Entretien de la mobilisation ouvrière : le socialisme municipal

Des travaux ont montré comment les socialistes entretiennent à partir de leur position municipale la mobilisation de la classe ouvrière, dont ils s'affirment être néanmoins toujours leurs représentants<sup>197</sup>. Cette mobilisation peut prendre une forme politique, avec le développement de programmes sociaux ou culturels en direction des ouvriers, ou de pratiques clientélares, avec le recrutement du personnel municipal qui s'effectue selon une logique partisane et parfois familiale<sup>198</sup>.

L'usage de ces positions, notamment municipales, dans l'entretien de la mobilisation de la classe ouvrière s'observe tout particulièrement suite au Congrès de Tours. En effet, les dirigeants socialistes parviennent à surmonter assez rapidement les effets de la scission avec les communistes en raison de leur détention des municipalités<sup>199</sup>. Dans le département du Nord, la majorité des dirigeants fédéraux<sup>200</sup> et l'ensemble des 10 députés socialistes élus en 1919 ne rejoignent pas la IIIe Internationale. La motion Cachin-Frossard en faveur de l'adhésion de la SFIO à IIIe Internationale recueille dans le département du Nord 62,9% des mandats, contre 67,8% au niveau national<sup>201</sup>. Suite au départ de plusieurs cadres fédéraux, la reconstruction du parti s'effectue au travers des municipalités socialistes<sup>202</sup>. Détenant les positions électorales les plus élevées<sup>203</sup>, le socialisme est le courant politique qui connaît, dans

---

<sup>197</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit., pp. 219-349

<sup>198</sup> Par exemple, A Caudry, Lucien Sandras, socialiste puis dirigeant communiste du Nord, est employé municipal entre 1905 et 1914. Son père, Henri Sandras, est adjoint puis maire entre 1900 et 1912 de cette même localité.

<sup>199</sup> JUDT Tony, *La reconstruction du Parti socialiste : 1921-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976 ; CANDAR Gilles et PROCHASSON Christophe, « Le socialisme à la conquête des terroirs », *Le Mouvement Social*, 1992, vol. 3, n° 160, pp. 33-64.

<sup>200</sup> 10 membres sur 15 de la commission administrative, exécutif du parti, restent à la SFIO suite au Congrès de Tours. In POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 34.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>202</sup> Sur la reconstruction de la Fédération SFIO du Nord par la détention de positions municipales cf. LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit., p. 121-124 ; DEMOUEAU M. et SAVOYE F., *La scission du parti socialiste à Lille, Roubaix, Tourcoing*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille-3, 1967 ; POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 48-49.

<sup>203</sup> Sans que nous sachions dans quelle mesure cette variable joue dans ce contexte local, il faut noter également qu'entre 1921 et 1922, les exclusions des membres fondateurs du parti communiste français au niveau national, en raison de leur appartenance à la franc-maçonnerie, ont pour effet d'affaiblir localement le parti communiste. Gaston Prache, dirigeant du parti communiste à Cambrai, quitte le parti communiste suite à l'interdiction par le congrès de l'internationale communiste de la double appartenance au parti communiste et à la franc-maçonnerie,

l'arrondissement de Cambrai entre 1921 et 1933, l'une des plus fortes progressions du département du Nord en nombre d'adhérents<sup>204</sup>. Dans un premier temps, les secrétaires des sections les plus importantes de l'arrondissement basculent du côté communiste (Lucien Sandras à Cambrai<sup>205</sup>, Charles Capliez à Solesmes<sup>206</sup> et Léonce Delacourt à Caudry). Cependant, les élus restent à la SFIO : les conseillers généraux et les maires des principales communes socialistes du Cambrésis (Emile Waxin à Avesnes lez Aubert et Auguste Beauvillain à Caudry) ainsi que le député (Ernest Plet) ne rejoignent pas la IIIe Internationale, bien qu'à Caudry, la section socialiste, sous l'impulsion de Léonce Delacourt, vote majoritairement en faveur de la IIIe Internationale (90 sur 120 mandats). Cependant, les communistes sont rapidement marginalisés et le maire socialiste parvient à reconstituer une section socialiste dynamique en s'appuyant sur sa position municipale<sup>207</sup>. Ces nouvelles formes de mobilisation politique et partisane transforment-elles les filières d'accès aux mandats électoraux ?

## 2) La continuité du recrutement ouvrier

Notre analyse du milieu partisan ouvrier socialiste durant les années 1920 s'appuie sur les caractéristiques de ses candidats ainsi que les trajectoires de dirigeants syndicaux. Premiers représentants du socialisme, les candidats socialistes ouvriers, fondateurs de syndicats dans les secteurs du textile, puis dans les mines ou les chemins de fer, ne distinguent pas leur engagement partisan et syndical lors de leur campagne électorale. Leur position syndicale constitue une ressource importante lors des campagnes électorales assujettissant d'autant le parti au syndicat. Depuis les grandes grèves de la fin du XIXe siècle, les syndicalistes du textile, par exemple, cogèrent avec les patrons d'industrie le recrutement et l'avancement des ouvriers<sup>208</sup>. Cette interdépendance entre parti et syndicat se constate au travers de l'origine

---

se traduisant notamment par l'exclusion de Pierre Brizon et des époux Mayoux. Dictionnaire Maitron, notice biographique de Gaston Prache.

<sup>204</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 52.

<sup>205</sup> Fils d'Henri Sandras, un des fondateurs du socialisme et du mouvement coopératif dans le Nord, Lucien Sandras opte pour la IIIe Internationale et rallie à cet effet 90 des 130 militants de la section de Cambrai. Dictionnaire Maitron, notice biographique de Lucien Sandras.

<sup>206</sup> Charles Capliez, comptable à l'Union des coopérateurs, est le secrétaire de section de Solesmes en 1919. En 1920, il opte pour la IIIe internationale et s'occupe de la campagne en faveur d'André Marty, qu'il parvient à faire élire comme conseiller général de Solesmes en 1922 et 1923. Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Capliez.

<sup>207</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Arthur Ramette et de Auguste Beauvillain.

<sup>208</sup> Par exemple, après l'échec des grèves de 1890 et 1891, les syndicalistes du Cambrésis obtiennent, suite à leur grève victorieuse de 1898, la promesse du patronat de n'employer dans les usines textiles du Caudry que des

professionnelle et des carrières militantes des candidats ouvriers aux élections législatives en 1919. Sur les 22 des 23 candidats socialistes dont l'origine professionnelle a pu être renseignée, 18 sont d'origine ouvrière<sup>209</sup>. Mais surtout, sur 21 des 23 candidats dont la carrière militante a été renseignée, 14 candidats, tous d'origine ouvrière, se caractérisent par leur positionnement entre le parti et les organisations ouvrières (syndicat et coopérative), contre 7 à la trajectoire uniquement partisane, dont 3 ouvriers.

**Tableau 3: Des candidats issus de la voie militante et multipositionnés aux élections législatives de 1919**

	Voie militante		NR	Total
	Multipositionnée (synd/coop/parti)	Carrière uniquement partisane		
Candidats 1919	14	7	2	23

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Toujours dans l'objectif de saisir le milieu partisan ouvrier syndicaliste socialiste, nous avons également effectué des recherches au sein de la base de données du Maitron sur les dirigeants syndicaux de la CGT du département du Nord<sup>210</sup>. Nous avons retrouvé les trajectoires de 24 syndicalistes socialistes entre 1920 et 1932. Nous allons présenter les trajectoires de cinq socialistes issus de 5 des 7 arrondissements du Nord pour montrer qu'ils restent

---

ouvriers syndiqués. Des commissions paritaires se forment regroupant des syndicalistes et patrons chargés de l'embauche des ouvriers. Dictionnaire Maitron, notice biographique d'Eugène Fiévet.

<sup>209</sup> Sur 22 des 23 candidats socialistes renseignés, nous comptons donc 18 ouvriers, un commerçant, un journaliste, un avocat et un chef géomètre. Par ailleurs, l'analyse de l'origine sociale des maires élus entre 1912 et 1924 montre également la force du groupe ouvrier au sein du parti. Lors des élections municipales de 1912, sept des 40 communes socialistes du département du Nord se situent dans le Cambrésis. Parmi les sept maires élus, nous avons pu renseigner la profession de deux d'entre eux : ils sont tous deux ouvriers du textile (Gaston Bracq à Bertry et Henri Sandras à Caudry). Dans les communes conquises par les socialistes après la première guerre mondiale, les maires ou adjoints élus sont également issus du groupe des ouvriers du textile dans cet arrondissement. De 1918 à 1924, les socialistes l'emportent dans plusieurs communes de ces deux cantons et portent à leur tête des maires issus du groupe des ouvriers du textile. En 1924, la municipalité de Montigny en Cambrésis bascule en faveur du parti socialiste et Anatole Defossez, ouvrier apprêteur dans une usine textile de Caudry, est élu maire. Enfin, dans d'autres communes de ces cantons, les dirigeants du parti socialiste dans la commune accèdent à des fonctions d'adjoints au maire. A Briastre, commune de 800 habitants, une filiale de l'entreprise textile Ledieu emploie environ 150 salariés. Lors des élections municipales de 1919, les trois adjoints socialistes au maire radical-socialiste (Léon Seigneur, Henri Selliez et Louis Dromby) sont tous des ouvriers salariés de l'entreprise textile. Dans d'autres communes, les socialistes ne sont certes pas issus du groupe des ouvriers du textile mais en sont proches. A Walincourt, Jacques Mairesse, chef de file des socialistes et adjoint au maire de 1925 à 1942, est issu d'une famille d'ouvriers tisseurs, mais s'est établi en tant qu'artisan tisseur.

<sup>210</sup> Pour réaliser ces recherches, nous sommes partis soit du syndicat en entrant des termes tels que « CGT et Nord », ou des lieux d'implantation du socialisme « Dunkerque », « Lille »...



particulièrement investis au sein du syndicat CGT (dirigeants départementaux ou locaux), tout en occupant des positions politiques ou partisans relativement élevées.

Dans le département du Nord, lors de la scission en 1921 entre les confédérés, socialistes, et les unitaires, communistes, les confédérés restent majoritaires<sup>211</sup>. Joseph Huyghe, ouvrier du textile<sup>212</sup>, est le secrétaire de l'Union départementale de la CGT de 1921 à 1928. Il cumule la direction de la CGT départementale avec celles de secrétaire adjoint du syndicat du textile de Lille depuis 1919 et de secrétaire à la propagande de la Fédération nationale de la CGT du textile. Conseiller municipal à Marcq-en-Bareuil depuis 1919, Joseph Huyghe est élu conseiller général en 1925 sur l'un des cantons lillois et investi par la SFIO lors des élections législatives de 1928 et 1932. De même, dans le bassin minier du Douaisis, Kléber Legay, ouvrier mineur socialiste et CGTiste, accède à partir de 1926 à la présidence du syndicat des mineurs du Nord<sup>213</sup>. Il est élu conseiller général lors des élections cantonales de 1934. Pareillement, dans la région lilloise, Théodore Devernay, ouvrier tourneur, est le secrétaire du syndicat CGT de la Métallurgie de Lille entre 1905 et 1929. Lors de la scission entre la CGT et la CGTU, son investissement syndical permet le maintien de l'Union de la métallurgie de Lille au sein de la CGT<sup>214</sup>. En 1929, il poursuit son ascension au sein du syndicat CGT à Lille en assumant la direction de l'Union locale confédérée de Lille, dont il reste le secrétaire jusqu'en 1935. En 1925, il est élu adjoint au maire socialiste à Lille, position qu'il conserve jusqu'en 1942. Ou encore, dans le Dunkerquois, Louis Louis, employé de commerce, est, après la première guerre mondiale, le président du syndicat général de la Batellerie du Nord, puis membre du conseil de la Fédération des Ports, Docks et Fleuves à partir de 1923. A ce titre, il accède la même année aux instances dirigeantes nationales de la CGT c'est-à-dire à sa commission administrative confédérale. Au sein de l'espace politique local, il est investi par

---

<sup>211</sup> Dans le Nord, les confédérés et unitaires s'affrontent lors du Congrès de la CGT tenu à Lille le 26 juin 1921. Eugène Ehlers, socialiste, dépose une motion d'opposition à celle d'Henri Lauridan, communiste et secrétaire général de l'Union départementale. Cette motion l'emporte très largement mais Henri Lauridan parvient à conserver la direction de l'Union départementale de la CGT en réaffirmant sa volonté de respecter le principe d'autonomie syndicale. Le lendemain, en attaquant dans le journal communiste les socialistes majoritaires au sein de la CGT, la direction de la CGT tenue par ces derniers le contraint à la démission en juillet 1921.

<sup>212</sup> L'arrivée à ce poste d'un syndicaliste issu du textile traduit plus largement le rôle joué par des syndicalistes socialistes du secteur du textile dans le maintien de la CGT du côté des confédérés dans le département du Nord. Avec Victor Vandeputte, socialiste et secrétaire des Chambres syndicales ouvrières du textile d'Halluin avant la première guerre mondiale, puis secrétaire de la Fédération nationale du textile à partir de 1920, ils sont les principaux acteurs du rejet de l'affiliation aux communistes de la Fédération nationale CGT du textile par une large majorité : 5.256 mandats contre 377.

<sup>213</sup> Seuls les mineurs de Sin le Noble (commune voisine de Douai) se rallient à la CGTU et au PCF sous la direction d'Henri Martel.

<sup>214</sup> Selon le dictionnaire du Maitron : « En 1921, lors de la scission, il tenta d'endiguer les progrès des communistes au sein de son syndicat ; le 4 avril, il décida d'exclure du syndicat Henri Van Den Neste, secrétaire des Comités syndicalistes révolutionnaires du Nord. Grâce à sa forte audience personnelle auprès des militants, il parvint à maintenir la grande majorité des adhérents dans l'affiliation à la CGT ».

la Fédération socialiste du Nord lors des élections législatives de 1919 et 1924 puis, entre 1919 et 1925, il s'affirme comme le chef de file de l'opposition au sein du conseil municipal de Dunkerque. Enfin, dans l'Avesnois, Charles Blanchart, ouvrier métallurgique, après avoir adhéré à la CGTU et au PCF en 1921, rejoint les socialistes et confédérés en 1925. De 1926 à 1935, secrétaire CGT de la Chambre syndicale des Métaux de la Vallée de la Sambre, il est, en 1928, président de la section socialiste d'Hautmont et secrétaire général du comité des sections socialistes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Cette représentation du socialisme au sein de l'espace politique local assurée par des ouvriers positionnés entre le parti et le syndicat se vérifie également sur des positions politiques moins élevées, conseiller municipal d'opposition et/ou conseillers d'arrondissement dans le Cambrésis (Cf. encadré n°1).

#### **Encadré 1: Des syndicalistes confédérés et socialistes majoritaires dans le Cambrésis (années 1920)**

Lors de la scission CGT et CGTU, les socialistes confédérés du Cambrésis restent majoritaires au sein des unions locales du textile, de l'agriculture, de la métallurgie et des employés du chemin de fer<sup>215</sup>. A Caudry, la bourse du travail a pour présidents successifs des confédérés socialistes : Léon Belot puis Julien Faës. Dans les communes autour de Caudry, l'Union des syndicats textiles de Bertry, Ligny et Caullery, fondée et dirigée par Gaston Bracq, opte également pour la CGT. De même, le syndicat des tisseurs d'Avesnes-lez-Aubert et Saint-Hilaire-lez-Cambrai maintient son affiliation à la CGT. D'ailleurs, communiste et tisseur, Adolphe Glay fait le choix de rester à la CGT contre les directives de son parti ne parvenant pas à rallier cette union syndicale à la CGTU. Hors du secteur textile, les militants socialistes confédérés conservent leur implantation, sous l'impulsion de Fernand Wilmot, au sein du syndicat des cheminots de Cambrai qu'ils affilient à la CGT. Très largement minoritaire en 1921, Albert Martin, communiste, reste d'ailleurs au moment de la scission syndicale au sein de la CGT et ne fonde la CGTU des employés de chemin de fer de Cambrai qu'en 1924<sup>216</sup>. De même, les dirigeants confédérés socialistes restent majoritaires au sein des secteurs de la métallurgie à Cambrai (Jules Debuts), et à Solesmes (Léon Peugniez).

Ces dirigeants syndicaux confédérés socialistes occupent tous des positions politiques se situant parmi les plus élevées de l'arrondissement. Jules Debuts est l'un des deux conseillers municipaux d'opposition à Cambrai entre 1919 et 1929. Léon Peugniez est candidat lors des élections au conseil d'arrondissement en 1922 dans le canton de Solesmes. Membre de la commission administrative de la Fédération socialiste du Nord puis de sa commission de contrôle entre 1920 à 1926, Gaston Bracq, maire de Bertry, est élu conseiller

<sup>215</sup> A l'inverse, les communistes membres de la CGTU l'emportent dans les secteurs du bâtiment à Cambrai et ses environs (Pierre Boulanger) ainsi que de l'alimentation (Emile Dusseaux, Henri Laveille) et de la cartonnerie (Jules Sautière) à Caudry. Dans le secteur textile de l'arrondissement, seul le syndicat de la broderie de Beauvois-en-Cambrésis et Fontaine au Pire rejoint, sous la direction de son fondateur, Emile Dusseaux, communiste, la CGTU tandis qu'à Cambrai, l'union des syndicats textiles demeure majoritairement à la CGT, mais avec un secrétaire général, Charles Beaurain, radical-socialiste.

<sup>216</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique d'Albert Martin.

d'arrondissement puis conseiller général entre 1925 et 1931. Enfin, entre 1925 et 1932, Léon Belot est membre du conseil d'arrondissement et adjoint au maire socialiste de Caudry.

L'analyse des trajectoires militantes de ces dirigeants politiques socialistes montre une continuité de l'interdépendance entre le parti et le syndicat<sup>217</sup> permettant la poursuite d'un recrutement ouvrier. Ainsi, après s'être structurés à partir de dirigeants ouvriers positionnés entre le syndicat et le parti, les socialistes s'installent durablement au sein de l'espace politique local. Cette occupation des positions politiques renouvelle en partie les formes de mobilisations en direction du groupe ouvrier à travers le socialisme municipal. Cependant, les voies de recrutement aux positions politiques restent inchangées par rapport à la fondation du parti socialiste. Ce sont toujours des dirigeants syndicaux et/ou de coopératives qui occupent les positions politiques.

## **Section 2 : Moins ouvrier mais plus populaire (1932-1940)**

Les analyses historiques portant sur le recrutement des élus ou cadres nationaux de la SFIO durant la période de l'entre-deux-guerres font état de la prise d'importance, au cours de cette période, des fonctionnaires – et en leur sein des instituteurs – au détriment des ouvriers, au niveau local comme au niveau national<sup>218</sup>. Pour comprendre cette évolution de la sociologie du parti socialiste, nous allons d'abord analyser la consolidation de la sphère partisane (A), puis la constitution d'un milieu partisan laïque (B), avant de revenir sur la marginalisation politique des ouvriers (C).

### **A) Consolidation de la sphère partisane et élévation du recrutement social**

Au sein du département du Nord, nous observons des dynamiques similaires à celles analysées par Frédéric Sawicki dans le Pas de Calais : au cours des années 1930, une sphère

---

<sup>217</sup> Nous pouvons rajouter le mouvement coopératif.

Par ailleurs, l'institutionnalisation du mouvement coopératif et syndical offre des opportunités de professionnalisation dans ces mouvements. Ainsi, un des élus cantonaux issus du groupe des ouvriers, Léon Belot, fonde en 1902 la coopérative « La Caudrésienne », avant d'en occuper les fonctions de trésorier puis secrétaire. Originellement ouvrier tulliste, il devient le premier salarié de cette coopérative en étant nommé « vendeur » par le conseil d'administration de celle-ci en 1908<sup>217</sup>. Après la première guerre mondiale, il poursuit sa carrière militante au sein des syndicats ouvriers en tant que permanent syndical.

<sup>218</sup> MORIN Gilles, « Jalons pour l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes, 1905-1971 », *op. cit.*

d'activité propre au parti se constitue<sup>219</sup> (1). Cette consolidation se traduit par la diversification et l'élévation du recrutement social de ses candidats (2).

### 1) La consolidation d'une sphère partisane

En constante progression au sein de l'espace politique local<sup>220</sup> à partir de la fin des années 1920, les communistes mettent en avant le parti pour politiser les enjeux de l'élection. Dans cette nouvelle configuration politique, les cadres issus de la filière partisane apparaissent mieux ajustés pour lutter contre les communistes. Dans cette perspective également, Roger Salengro, Premier secrétaire de la Fédération du Nord, s'attache dès le milieu des années 1920 à promouvoir les jeunesses socialistes qui connaissent dès lors une rapide croissance de leurs adhérents<sup>221</sup>. Cette promotion se traduit lors des élections législatives de 1936 où, sur les 20 des 24 candidats socialistes renseignés, 9 sont issus du parti, dont 6 des jeunesses socialistes. En analysant une configuration politique locale, nous allons montrer comment un élu socialiste, issu du parti, met en avant ce dernier et favorise ensuite la promotion des cadres issus des jeunesses socialistes sur des positions politiques. Fondateur des jeunesses socialistes du Cambrésis en 1893 puis secrétaire de la section de Caudry en 1919, Auguste Beauvillain, ouvrier du textile puis commerçant, n'a jamais occupé de responsabilités au sein du syndicat ouvrier. Maire de Caudry en 1919 puis député à partir de 1924, il s'appuie sur le parti et sa position de maire (Cf. encadré n°2) pour mobiliser les électeurs contre les communistes.

#### **Encadré 2: La politisation de la question municipale à partir des années 1930**

Lors de la crise économique des années 1930 et devant la montée des communistes, les maires socialistes de l'arrondissement du Cambrésis politisent leur action municipale en mettant en place des politiques sociales ou des actions symboliquement de gauche (soutien aux grévistes, changement de nom des rues...). Face à des comités de chômeurs animés par les communistes dans l'arrondissement, les socialistes créent des caisses de solidarité ou

<sup>219</sup> SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, Thèse de doctorat, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1994.

<sup>220</sup> HILAIRE Yves-Marie, MENAGER Bernard et VANDENBUSSCHE Robert, *Atlas Electoral Nord-Pas-de-Calais (1876-1936)*, Lille, Presse universitaire de Lille, 1977.

<sup>221</sup> Les jeunesses socialistes connaissent durant cette période une forte croissance de leurs adhésions, encouragées en cela par le Premier secrétaire de la Fédération du Nord, Roger Salengro, qui participe à nombre de leurs réunions. En 1925, les jeunesses socialistes regroupent 15 groupes et 538 adhérents, contre 35 groupes et 2042 adhérents en 1930. Par ailleurs, à partir du début des années 1930, le parti socialiste s'implante au sein du milieu étudiant. En 1933, nous comptons six groupes d'étudiants socialistes regroupant 158 étudiants. Source : POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 50.

bureaux de bienfaisance et salarient les chômeurs pour des tâches communales (entretien des chemins vicinaux...) <sup>222</sup>. Cette politisation de l'action municipale des maires socialistes s'observe également, lors des mobilisations ouvrières, notamment en 1936, les municipalités socialistes accordent des subventions aux grévistes de leur commune <sup>223</sup> ou de communes extérieures <sup>224</sup>. Ou encore, suite à la politisation particulièrement élevée des élections municipales de 1935, les conseils municipaux à dominante socialiste rebaptisent toutes les rues des communes qu'ils conquièrent aux noms des fondateurs du socialisme <sup>225</sup>.

Son niveau d'anti-communisme est plus élevé que ceux des dirigeants multipositionnés au sein du parti et des syndicats ou coopératives. En 1934, il interdit la participation des socialistes aux comités de vigilance anti-fasciste initiés par les communistes dans l'arrondissement. A l'inverse, les dirigeants multipositionnés au sein du parti et du syndicat ou des coopératives collaborent avec les communistes. Léonce Delacourt, candidat au conseil d'arrondissement dans le canton de Solesmes reste administrateur de la coopérative de Sambre et Escaut pourtant dirigée par un communiste, Charles Capliez, avant de se mettre en retrait du parti. De surcroît, par son investissement partisan, Auguste Beauvillain consolide la sphère d'activités partisans qui devient à la fin des années 1930 la principale voie d'entrée dans la carrière politique. Après le Congrès de Tours, il est dans l'arrondissement le principal organisateur de nombreux meetings afin de reconstituer les sections, notamment des jeunesses socialistes <sup>226</sup>. Les responsables des jeunesses socialistes des années 1920 dans l'arrondissement (Raymond Gernez, Moïse Leriche), qui se distinguent par leur virulence à l'égard du parti communiste, sont alors promus au sein du parti. Président des jeunesses socialistes de l'arrondissement au début des années 1920 puis secrétaire de la seconde section de l'arrondissement, Raymond Gernez est élu conseiller d'arrondissement du canton de Carnières en 1934 puis député en 1936 avant d'être nommé président du conseil d'arrondissement de Cambrai en 1937. De même, responsable des jeunesses socialistes de

---

<sup>222</sup> Pour des exemples à partir des municipalités socialistes de Caudry ou Rieux-en-Cambrésis cf. LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est, op. cit.*, p. 283 et suivantes.

<sup>223</sup> A Briastre, la commune bascule au profit des socialistes lors des élections municipales de 1935. En 1936, tous les ouvriers du tissage Ledieu, principal employeur de la commune, cessent le travail. Selon les archives communales, lors de la séance du 11 juin 1936 : « Monsieur le Maire a reçu la visite d'une délégation de grévistes des établissements Ledieu. Afin de pouvoir maintenir l'arrêt de l'usine jusque entière satisfaction, les délégués parlant au nom du personnel entier se montant à 75 ouvriers et ouvrières sollicitent de la commune un secours pour les besoins urgents de ces ouvriers. Une somme de 1.000 francs à prendre sur les fonds disponibles de la commune est votée ». CHATELAIN Jean-Pierre, *Histoire de Brisatre*, L'Auteur, 1977, p. 160.

<sup>224</sup> A Rieux-en-Cambrésis, la commune dirigée par des socialistes vote en 1931 une donation en faveur des grévistes de Roubaix-Tourcoing cf. LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est, op. cit.*, p. 285.

<sup>225</sup> MAUROY Pierre, *Parole de Lillois*, Paris, Lieu commun, 1994, p. 62.

<sup>226</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique d'Auguste Beauvillain et MAUROY Pierre, *Parole de Lillois, op. cit.* ; MAUROY Pierre, *Héritiers de l'avenir*, Paris, Stock, 1977.

l'arrondissement en 1935, Moïse Leriche est élu en 1937 conseiller d'arrondissement du canton de Clary. Tous deux n'ont jamais milité hors du parti.

Cette consolidation d'une sphère d'activité proprement partisane se donne à voir enfin au travers de la plus forte emprise des instances fédérales ou nationales sur la compétition politique – ou processus de partisanisation. Autrement dit, les instances fédérales interviennent plus directement dans les investitures aux élections législatives. En 1933, suite au décès de Maurice Camier, député de Cambrai, ce sont les instances fédérales et non la section locale qui désignent son successeur, Louis Brodel, un adjoint et conseiller général lillois. Cette consolidation de la sphère d'activité strictement partisane permet une transformation du recrutement du personnel politique socialiste.

## 2) Voie notabiliaire et élévation sociale du recrutement social

L'autonomisation de l'organisation partisane des structures syndicales et coopératives l'ayant fondée ouvre à la promotion d'un nouveau personnel politique entretenant un lien plus relâché avec le groupe des ouvriers. Deux filières d'accès aux mandats peuvent être distinguées à cette époque<sup>227</sup>. D'une part, la voie militante se caractérise par un double investissement syndical et/ou partisan. Les candidats gravissent les échelons du syndicat et/ou du parti avant d'être investis par ce dernier sur une position politique. D'autre part, la voie notabiliaire est typique de candidats occupant une position sociale élevée. Ils disposent de fortes ressources politiques personnelles leur permettant de conquérir des mandats d'abord locaux puis nationaux. Les ressources mises à disposition par le parti ne jouent donc qu'un rôle secondaire dans l'évolution de leur carrière politique mais deviennent nécessaires pour accéder au champ politique national. Si la voie notabiliaire est la voie d'accès la plus courante sous la IIIe République pour devenir parlementaire, notamment parmi les radicaux<sup>228</sup>, les députés socialistes ne relèvent pas – jusqu'en 1932 tout du moins – de cette filière élective.

Néanmoins, la modification du rapport de force à gauche dans le département du Nord entre socialistes et radicaux à partir des années 1930 favorise l'arrivée de notables au sein du parti socialiste. Avec la crise économique des années 1930, la politisation de la question sociale tend à s'imposer au détriment de la question laïque comme un enjeu politique majeur dans le

---

<sup>227</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000.

<sup>228</sup> DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 1967, vol. 8, n° 4, pp. 468-492.

Nord-Pas-de-Calais<sup>229</sup>. Les radicaux ne cessent de décliner dans le département du Nord. Suite aux élections législatives et cantonales de 1932, les radicaux de gauche enregistrent leur plus mauvais résultat dans le Nord depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec la perte du conseil général détenu depuis 1896 et de plusieurs sièges de parlementaires<sup>230</sup>. A l'inverse, suite au scrutin municipal de 1929, la SFIO renforce son ancrage au sein de l'espace politique local. Sur les 650 communes du département du Nord, il détient 90 municipalités et compte 1666 élus municipaux<sup>231</sup>. Lors des élections législatives de 1932, deux candidats socialistes sont issus de la voie notabiliaire. Plus encore, lors des élections législatives de 1936, quatre candidats médecins ou avocats débutent leur carrière politique au niveau local (maire ou adjoint, conseiller général) avant d'être élus en 1932 ou 1936 députés socialistes. En ascension sociale, ces 4 candidats appartiennent néanmoins au pôle culturel de la bourgeoisie. Avocats ou médecins, ils sont – par rapport par exemple à la bourgeoisie industrielle – relativement moins bien dotés en capital économique que culturel. Ils accèdent également à une position sociale plus élevée que celle de leurs parents petits bourgeois de la fonction publique (instituteur, professeur, fonctionnaire au ministère des colonies) ou salarié du privé (clerc de notaire). La consolidation du parti ouvre donc la possibilité à un recrutement social plus élevé et diversifié. Mais, outre cette promotion de notables au sein du parti, nous constatons l'arrivée de militants enseignants syndicaux et/ou laïques durant cette période.

## **B) La constitution d'une filière de recrutement laïque**

A partir de quel moment s'inscrit au sein de la Fédération du Nord la tendance observée au niveau national de l'arrivée des instituteurs à des positions de parlementaires au cours des années 1920 ? Quelles sont leurs ressources pour s'imposer au sein du parti ? Dans quelle mesure un parti constitué encore très largement d'ouvriers<sup>232</sup> peut-il se donner comme représentants des instituteurs ? Pour identifier la constitution d'une filière de recrutement laïque, nous répondrons à ces questions d'abord en datant l'arrivée des enseignants aux positions politiques (1), puis en analysant les conditions prévalant à la représentation enseignante des ouvriers (2).

---

<sup>229</sup> GILLET Marcel, HILAIRE Yves-Marie et VANDENBUSSCHE Robert (éds.), *De Blum à Daladier : le Nord-Pas-de-Calais, 1936-1939*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1979.

<sup>230</sup> *Ibid.*

<sup>231</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, *op. cit.*

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 52.

1) Des enseignants militants laïques et syndicaux investissant des positions politiques à partir du milieu des années 1930

Entre sa fondation et la première guerre mondiale, le mouvement socialiste dans le département du Nord entretient avec les organisations laïques (amicales laïques, LDH, franc-maçonnerie) des rapports conflictuels dans le département du Nord. Parmi les différents courants socialistes, le guesdisme est celui qui théorise le moins l'anticléricisme<sup>233</sup>. Ses dirigeants ne s'investissent pas moins dans des organisations anticléricales. Charles Saint-Venant, membre de la CAP de la SFIO de 1905 à 1926, fonde, par exemple, en 1888 la Fédération régionale des sociétés de libre pensée socialiste. Cependant, les laïques, proches des radicaux, se montrent méfiants à l'égard de ces socialistes investis au sein de leurs organisations<sup>234</sup>. Pierre Mélin, trésorier puis secrétaire général du POF dans le département du Nord, est membre de la loge « Les Egaux » de la Grande loge de France de Valenciennes. Mais, en 1903, il est contraint à la démission par les membres de la loge de Valenciennes qui exigent qu'il choisisse entre son appartenance à la loge ou au Parti ouvrier français.

A partir de l'entre-deux-guerres, les rapports entre le parti socialiste et les organisations laïques et/ou syndicales<sup>235</sup> se modifient progressivement. L'analyse de l'origine sociale et militante des candidats socialistes aux élections législatives montre la constitution d'un milieu partisan socialiste laïque au cours des années 1930. Si, avant les élections législatives de 1936, aucun candidat n'est d'origine enseignante, en 1936, sur 19 des 24 candidats renseignés, 3 des 4 instituteurs candidats sont des militants laïques (Marcel Darou, Eugène Thomas et Paul Machy). Responsables départementaux du syndicat national des instituteurs et des œuvres laïques<sup>236</sup>, ils dirigent localement la section socialiste. Ces relations d'interdépendance entre le Parti socialiste et les organisations laïques constituent une filière d'accès militante s'étendant au-delà du groupe des enseignants. Elevé par un beau-père

---

<sup>233</sup> WILLARD Claude, *Les guesdistes, op. cit.*

<sup>234</sup> « L'un des fondateurs des amicales laïques lilloises nous rapportera que les instituteurs radicaux feront tout au départ pour empêcher l'entrée des socialistes dans leurs organisations ». BLEITRACH Danielle, *Classe ouvrière et social-démocratie : Lille et Marseille*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 79.

<sup>235</sup> Sur cet aspect, cf. également : GIRAULT Jacques, « L'instituteur militant des années 30 », in Jacques GIRAULT (éd.), *Les enseignants dans la société française au XXe siècle : itinéraires, enjeux et engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

<sup>236</sup> Malgré le multipositionnement des instituteurs au sein des œuvres laïques et du syndicat SNI au niveau local, ces deux organisations entretiennent jusqu'à la fin des années 1960 des relations de concurrence. Cf. MARTIN Jean-Paul, « Ligue de l'enseignement, amicales et syndicats d'instituteurs sous la Troisième République », in Danielle TARTAKOWSKY et Françoise TETARD (éds.), *Syndicats et associations en France : concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.



professeur anti-clérical, Léandre Dupré, médecin, est investi localement au sein de la franc-maçonnerie et de la Ligue des droits de l'homme.

L'étude de ceux occupant des positions moins élevées montre également un renouvellement des élus nous renseignant sur la constitution d'un milieu partisan socialiste et laïque. Dans le Cambrésis, sur 10 conseillers généraux et d'arrondissements élus entre 1936 et 1940, trois sont issus du groupe des enseignants, dont deux appartenant aux organisations syndicales et/ou laïques. Instituteur, Gaston Villebasse milite au syndicat national des instituteurs avant d'être désigné secrétaire de l'Union locale CGTU du Cateau en 1935. Candidat à une élection pour la première fois lors des élections cantonales de 1937, il est élu conseiller général. Cette extension du milieu partisan socialiste ouvrier vers les structures laïques et syndicales enseignantes bénéficie également du déclin politique des radicaux de gauche. En 1934, le secrétaire du syndicat des professeurs et de la Ligue des droits de l'homme, adjoint à la municipalité radicale de Cambrai (Marcel Régner), quitte le parti radical-socialiste pour la SFIO, avant d'être élu conseiller général en 1936 sous l'étiquette de la SFIO<sup>237</sup>. Autre exemple d'interpénétration entre le parti et le milieu enseignant tiré du Cambrésis, le fils d'Eugène Fiévet, premier député et maire socialiste de Caudry, occupe les positions de délégué départemental du Syndicat national des instituteurs à partir de 1934 et d'adjoint socialiste du maire de Caudry.

Si les candidats aux élections législatives et les membres des instances partisans se recrutent désormais au sein du corps des instituteurs à partir de la fin des années 30, la très large majorité des militants appartient toujours au groupe des ouvriers<sup>238</sup>. Cette contradiction entre l'origine militante des élus et sa représentation politique et partisane par les instituteurs s'explique par la spécificité du corps des instituteurs dans le département du Nord<sup>239</sup>.

## 2) La représentation enseignante du groupe des ouvriers

Les dispositions sociales et militantes des instituteurs dans le département du Nord favorisent l'entretien de la mobilisation du groupe des ouvriers en faveur du parti socialiste. En effet, le corps des instituteurs se caractérise dans le département du Nord par son recrutement social, son mode et son type de militantisme, que nous analyserons plus en détail pour la période

---

<sup>237</sup> Dans l'Avesnois, Charles Naveau, radical-socialiste, se rallie également aux socialistes dans l'entre-deux-tours des élections législatives de 1936, en soutenant la candidature de Léo Lagrange. Il sera par la suite élu conseiller général SFIO puis, après-guerre, sénateur.

<sup>238</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 52.

<sup>239</sup> Cette spécificité les rapproche de ceux du Pas-de-Calais analysés par Frédéric Sawicki.

1945-1990 dans un chapitre ultérieur<sup>240</sup>. Nous allons ici n'en donner que les caractéristiques saillantes.

Issus d'un corps instituteur se recrutant majoritairement au sein du groupe des ouvriers, les dirigeants syndicaux<sup>241</sup> et laïques habitent et militent à travers les amicales laïques sur le lieu de vie du groupe des ouvriers<sup>242</sup>. Outre les amicales laïques et le syndicat, les instituteurs entretiennent la mobilisation de la classe ouvrière au profit du parti socialiste en s'investissant au sein des coopératives ouvrières. A la suite des écrits de Léopold Mabillean<sup>243</sup>, plusieurs inspecteurs de l'enseignement primaire promeuvent les coopératives au sein de l'école publique après la première guerre mondiale<sup>244</sup>. Dans le Cambrésis, nous pouvons constater ces rapports d'interdépendance entre les structures enseignantes laïques et les coopératives ouvrières d'abord en étudiant l'origine professionnelle des administrateurs des Coopérateurs du Cambrésis. Si, lors de sa fondation en 1919, les administrateurs de l'Union des coopérateurs du Cambrésis sont issus de manière prépondérante du groupe des ouvriers du textile (10 sur 17), entre 1921 et 1926, on compte, sur les 20 nouveaux administrateurs, 5 instituteurs<sup>245</sup>, également fondateurs d'amicales laïques. Ainsi, Gaston Prache, instituteur,

---

<sup>240</sup> Dans le chapitre 1 de la partie 2, nous analyserons ces dispositions sociales et militantes à partir du groupe des instituteurs et PEGC du Cambrésis.

<sup>241</sup> Dans l'entre-deux-guerres, le syndicalisme enseignant n'est pas autonome des grandes organisations syndicales ouvrières CGT et/ou CGTU.

<sup>242</sup> Nous reviendrons sur ce point plus précisément dans le chapitre 1 de la partie 2 en analysant le groupe des instituteurs et PEGC socialistes du Cambrésis. A travers le témoignage du Président de la FLASEN en 1979, nous pouvons néanmoins constater que cette inscription enseignante au sein des lieux de vie des ouvriers ne se réduit pas au Cambrésis : « Les vieilles amicales ont en général été créées après le vote des lois laïques de 1881-1882 à l'initiative très souvent des enseignants, et ce jusqu'en 1940 (...). L'école alors était nouvelle, il fallait les attirer, il fallait donc assurer l'obligation scolaire par un cadeau. Alors c'était la distribution d'oranges lors de l'arbre de Noël, des tonnes d'oranges et la coquille (le gâteau), la distribution des prix – très suivie. Il fallait de l'argent pour tout ça : d'où la création des amicales. Et, enfin, chose essentielle à l'époque pour la fréquentation des amicales, il fallait que l'amicale puisse passer le pantalon ou la robe pour aller à l'école. J'ai vu à Croix vers 1950 une Amicale distribuer 400 paires de chaussures pour le Noël. Donc bienfaisance pour assurer la fréquentation. On dépannait ceux dont les conditions de vie étaient tout à fait restreintes et on dépannait les collègues. C'était les trois moteurs, les trois raisons de créer une amicale ». BLEITRACH Danielle, *Classe ouvrière et social-démocratie, op. cit.*, p. 113.

<sup>243</sup> Né en 1859, Léopold Mabillean, agrégé de philosophie et enseignant à Toulouse, est le premier président de la Mutualité française en 1902. En 1900, il publie au sein de l'Almanach de la coopérative française, un article intitulé « L'éducation sociale et coopérative ». Cf. PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative, op. cit.*, p. 281.

<sup>244</sup> Les premières coopératives scolaires sont créées en 1918, dans la circonscription de Saint-Jean d'Angély, en Vendée, sous l'impulsion de Profit, inspecteur de l'enseignement primaire. Ce dernier regroupe dans de petites associations les élèves afin de prendre en charge les besoins des écoles (locaux et matériels d'études). Quelques années plus tard, dans la circonscription de Remiremont, Fernand Cattier, inspecteur de l'enseignement primaire, reprend et développe cette idée pour les écoles de sa circonscription et crée un journal Le Coopérateur scolaire. Enfin, dans la circonscription de Bar-le-Duc, Emile Bugnon, inspecteur de l'enseignement primaire, crée une Commission nationale pour l'enseignement de la Coopération qui a pour but de promouvoir l'esprit et les pratiques coopératives dans les écoles. A la veille de la seconde guerre mondiale, l'Office central de la Coopération à l'Ecole regroupe 34 sections départementales et 6.345 coopératives scolaires implantées surtout dans les départements de la Côte d'Or, des Vosges, de la Charente et des Ardennes. *Ibid.*, p. 281 et suivantes.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 332-333.

préside l'Union des coopérateurs du Cambrésis et l'Union coopérative régionale du Nord-Pas-de-Calais, tandis qu'il est également au conseil départemental du syndicat de l'Enseignement laïque du Nord<sup>246</sup>. De même, Gaston Dhouailly, instituteur, fonde en 1921 la première coopérative de consommation à Rumilly-en-Cambrésis et, de 1935 à 1936, est le secrétaire de la loge Thémis du Grand Orient de France à Cambrai. Ces relations d'interdépendance entre les structures laïques et les coopératives ouvrières se donnent également à voir à travers la promotion des coopératives au sein de l'école publique<sup>247</sup>. En 1926, une réunion – qui se tient dans les locaux de l'amicale laïque de Cambrai en présence d'élus socialistes engagés dans le mouvement coopératif – est initiée par l'inspecteur de l'éducation primaire de Cambrai centre, De Paemelaere afin de mettre en place un enseignement portant sur le mouvement coopératif au cours complémentaire et au collège<sup>248</sup>. Par la suite, au sein des écoles publiques, des coopératives scolaires sont fondées à la fin des années 30 avant de prendre leur expansion au cours des années 1950 et 1960. En 1963, on compte dans le Cambrésis 183 coopératives scolaires avec près de 16.000 adhérents<sup>249</sup>.

Les données dont nous disposons sur les députés au niveau national font état de l'arrivée des instituteurs dès les années 1920. Dans la Fédération du Nord, cet investissement se réalise donc plus tardivement vers le milieu des années 1930. Dès lors, ce renouvellement du personnel politique enseignant mais aussi notabiliaire traduit-il l'éviction des ouvriers socialistes de l'espace politique local ?

### **C) Marginalisation politique des ouvriers**

Fondés par des ouvriers, le syndicat et les coopératives constituaient des lieux de recrutement en faveur de la SFIO jusqu'en 1932. Examiner la marginalisation politique des ouvriers syndicalistes socialistes implique donc de revenir sur les transformations de ces organisations en les inscrivant au sein de la nouvelle configuration politique d'essor du communisme. Nous rendrons compte d'abord de plusieurs trajectoires de syndicalistes socialistes portant sur la période entre 1932 et 1940 pour situer leur niveau de marginalisation au sein de l'espace

---

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 321 et Dictionnaire Maitron, notice biographique de Gaston Prache.

<sup>247</sup> Au sein du mouvement coopératif et du mouvement laïque, on observe des actions de mobilisation similaires à l'égard des classes populaires. Elles s'inscrivent, par exemple, communément dans « une histoire des mouvements d'émancipation populaire » dont l'organisation reposerait sur la solidité de leur enracinement territorial.

<sup>248</sup> PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative, op. cit.*, p. 147.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 283.

politique local (1). Puis, en se centrant sur le mouvement des coopérateurs du Cambrésis, nous nous intéresserons aux investissements politiques de ses administrateurs (2).

### 1) Des ouvriers syndicalistes aux marges de la politique

L'ascension politique des communistes se traduit, nous l'avons vu, par la politisation des enjeux électoraux, ce qui a pour effet la consolidation d'une sphère d'activité propre au parti. Elle se traduit également dans le secteur syndical par la neutralisation politique des syndicalistes socialistes qui renforcent d'autant le processus de consolidation du parti. Parmi les 15 notices consultées dans le Maitron sur la période 1932-1940, nous observons en effet un désinvestissement politique des ouvriers syndicalistes. Face aux syndicalistes communistes qui politisent le syndicat, ces derniers promeuvent la dépolitisation de la sphère syndicale. Kléber Legay, président du syndicat des mineurs du Nord depuis 1926, est élu, nous l'avons vu précédemment, conseiller général en 1934. Cependant, élu président du syndicat unique CGT des mines en 1936, il fait adopter une résolution interdisant le cumul des mandats syndicaux et politiques afin de marginaliser les communistes au sein du syndicat. Elle l'oblige cependant à abandonner en 1937 son mandat de conseiller général. En fait, parmi ces 15 notices consultées, seul un, Elie Plateel, secrétaire adjoint de la Fédération CGT des cheminots du Réseau Nord en 1922 puis délégué national à la propagande de la Fédération CGT des travailleurs des chemins de fer à partir de 1928, suit une carrière partisane et politique ascendante durant les années 1930. Adjoint du maire socialiste d'Hazebrouck en 1925, il est élu maire en 1933 avant d'entrer la même année à la Commission exécutive fédérale de la SFIO.

L'analyse des investissements des dirigeants socialistes du syndicat CGT réunifié en 1935 au sein de l'espace politique local nous renseigne également sur leur désengagement des positions politiques et partisans. Parmi les cinq dirigeants fédéraux, trois sont membres de la SFIO (Georges Dumoulin, Henri Molard et Eugène Guilloton) et deux du Parti communiste (Martha Desrumeaux et Charles Bourneton). Sur ces trois membres de la SFIO, seul un s'est présenté à une élection sous l'étiquette socialiste. Il s'agit de Georges Dumoulin, secrétaire général de la CGT entre 1936 et 1940, qui est, certes candidat de la SFIO, mais lors des élections législatives de 1932. Ce désinvestissement politique des ouvriers syndicalistes socialistes est-il de la même ampleur au sein du mouvement coopératif ?

## 2) Des coopérateurs ouvriers occupant des positions marginales au sein de l'espace politique local.

Durant l'entre-deux-guerres, malgré la distanciation des rapports entre les dirigeants coopératifs et ceux du parti socialiste<sup>250</sup>, le mouvement coopérateur demeure un lieu de recrutement du personnel politique socialiste<sup>251</sup>. Ces coopérateurs n'accèdent néanmoins plus à des positions politiques relativement élevées : conseiller général ou conseiller d'arrondissement. Ceci transparaît d'autant plus au travers de l'étude de deux coopératives ouvrières du Cambrésis : l'Union des coopérateurs du Cambrésis, devenue ensuite les coopérateurs d'Escaut et de Sambre, et l'Union des coopérateurs de Selle et de Sambre. Après l'échec de la fusion des coopératives du Cambrésis et de l'Avesnois, deux unions coopératives naissent dans le Cambrésis en décembre 1919 : l'Union des coopérateurs du Cambrésis qui regroupe les magasins coopératifs situés à l'ouest d'une ligne allant de Saint-Aubert à Bertry et la coopérative de Selle et Sambre se situant à l'est de cette ligne<sup>252</sup>. Entre 1919 et 1930, les magasins coopératifs se développent pour s'implanter dans toutes les communes de l'arrondissement en 1930<sup>253</sup>. Les dirigeants de ces coopératives sont tout particulièrement politisés. Au sein de l'Union des coopérateurs du Cambrésis, on compte sur les 52 membres du conseil d'administration entre 1919 et 1940, 13 socialistes et 2 communistes qui quitteront le parti communiste en 1924. Parmi les 13 administrateurs socialistes, 8 occupent à partir des années 1930 des fonctions de maires ou d'adjoints dans les communes de l'arrondissement. Au sein de l'Union des coopérateurs de Selle et Sambre, sur les 23 administrateurs, on dénombre 3 socialistes et 5 communistes, dont 5 accèdent au cours des années 30 à des mandats de maires ou d'adjoints. Sur ces 16 administrateurs élus socialistes, nous dénombrons 10 ouvriers, 4 petits exploitants agricoles et 2 instituteurs. En effet, à Solesmes et dans les douze communes situées au nord-est d'une ligne Solesmes-Saulzoir, on compte peu d'entreprises textiles<sup>254</sup>, le recrutement des élus socialistes s'effectue

---

<sup>250</sup> En 1921, la Fédération régionale unique des coopératives du Nord-Pas-de-Calais est créée. Emile Delabaère en est le président jusqu'en 1924, moment où Gaston Prache, administrateur de l'Union des coopérateurs du Cambrésis, le remplace jusqu'en 1940. Emile Delabaère devient alors le trésorier de cette Fédération régionale jusqu'en 1934. Pourtant fondée par les socialistes à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle, ses dirigeants n'appartiennent à aucun parti politique de gauche.

<sup>251</sup> COSSART Paula et TALPIN Julien Les Maisons du Peuple comme espace de politisation, *Revue française de science politique*, Vol. 62, n°4, 2012.

<sup>252</sup> Moins quelques communes situées au sud-est du canton du Cateau-Cambrésis (Pommereuil, Ors...). PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative*, op. cit., p. 78.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 337-342.

<sup>254</sup> Les ouvriers sont avant tout salariés au sein d'entreprises sidérurgiques. A Solesmes, le principal employeur est la manufacture de tubes fondée en 1903, tandis que dans les communes environnantes, les ouvriers

parmi des petits exploitants agricoles partageant, avec les ouvriers, des dispositions sociales similaires<sup>255</sup>. Cependant, contrairement à la période antérieure aux années 1930, ces élus ouvriers et coopérateurs n'accèdent pas aux positions de conseillers généraux ou d'arrondissements. Entre 1904 et 1934, tous les conseillers généraux ou d'arrondissements élus sont des ouvriers, dont six ont occupé des fonctions au sein des coopératives. A l'inverse, entre 1936 et 1940, sur les sept nouveaux conseillers généraux ou d'arrondissement élus, nous ne dénombrons plus aucun ouvrier et seul un instituteur a dirigé un magasin coopératif.

**Tableau 4: La part des coopérateurs parmi les conseillers généraux ou d'arr. dans le Cambrésis (1904 à 1940)**

	Nb de nouveaux accédants	Petits patrons (dont coop.)	Enseignants		Cadres moyens de l'industrie (dont coop.)	Ouvriers (dont coop.)
			Prof certifiés (dont coop.)	Instituteurs (dont coop.)		
1904-1934	10	0	0	0	0	10 (6)
1936-1940	7	2 (0)	1 (0)	2 (1)	2 (0)	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Ainsi, lors des élections législatives de 1936 dans le département du Nord, la part du groupe des élus d'origine ouvrière a considérablement diminué par rapport aux élections législatives de 1919 tandis que de nouvelles catégories socio-professionnelles appartenant à des franges sociales plus élevées, instituteurs et professions libérales, investissent ces positions politiques. Sur 19 des 24 candidats renseignés lors des élections législatives de 1936, nous dénombrons 8 candidats d'origine ouvrière contre 18 en 1919 tandis qu'on compte un seul candidat d'origine

---

empruntent chaque jour un train menant vers les entreprises sidérurgiques du Valenciennois (Trith-Saint-Léger...). Dans ces entreprises sidérurgiques, le groupe des ouvriers est de manière prépondérante à la CGTU et au parti communiste.

<sup>255</sup> Dans le Cambrésis, lors de la révolution française, la redistribution des terres du clergé se fait au profit de petits paysans propriétaires travaillant la terre et non des bourgeois habitant la ville. Les exploitants agricoles détiennent alors de petites parcelles de terre et travaillent encore très majoritairement le textile jusqu'à la première guerre mondiale, tandis que les ouvriers salariés sont issus de manière prépondérante du milieu agricole. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, avec le remembrement, que la taille des exploitations agricoles augmente très fortement, alors que le groupe ouvrier tend à devenir une classe à part sous les effets de la mobilisation communiste et de la CGT. Les liens entre agriculteurs et ouvriers se distendent d'autant. POLVENT Jean-Pierre, *l'homme et la terre dans l'arrondissement de Cambrai 1850-1914*, op. cit.

bourgeoise en 1919 contre 4 en 1936. De surcroît, une petite bourgeoisie<sup>256</sup>, issue également du pôle culturel, investit ces positions politiques socialistes lors des élections législatives de 1936. Aucun des 22 candidats socialistes renseignés sur 23 n'est enseignant en 1919 contre 4 sur 19 des 24 renseignés en 1936. Ces quatre enseignants sont cependant d'origine modeste : trois sont fils de petits fonctionnaires (chef cantonnier, instituteur et douanier) et le dernier d'un maréchal-ferrant.

**Tableau 5: L'origine socio-professionnelle des candidats PS aux élections législatives dans le département du Nord (1936)**

	Prof. libérale	Petit patron artisanat	Instituteur	Cadre moyen	Ouvrier	NR	Total
Candidats 1936	4	1	4	2	8	5	24

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

L'élévation du recrutement social du personnel politique socialiste s'explique par la transformation des voies d'accès à la candidature aux élections législatives entre 1919 et 1936. Nous avons isolé deux principales voies d'accès à l'investiture des candidats aux élections législatives en fonction des critères établis par Daniel Gaxie : voie militante et voie notabiliaire<sup>257</sup>. Au sein de la voie militante, nous avons distingué entre ceux à la carrière militante multipositionnée entre le parti et les organisations syndicales ou associatives (laïques, coopératives) et ceux non multipositionnés afin de saisir le degré de consolidation de la sphère partisane. Lors des élections législatives de 1919, les quatorze candidats d'origines ouvrières sont multipositionnés entre le parti et les organisations syndicales et/ou coopératives. La consolidation de la sphère partisane, autrement dit la constitution d'une sphère d'activité spécialisée partisane, au cours des années 1920 et 1930 permet l'émergence de candidats issus de la voie notabiliaire qui se recrutent au sein des professions libérales. Elle rend également possible l'investissement de candidats aux origines militantes différentes de celles des ouvriers fondateurs du socialisme. Parmi les sept candidats multipositionnés entre le parti et le syndicat en 1936, deux sont des instituteurs également investis au sein des

<sup>256</sup> Par petite bourgeoisie, nous entendons désigner à la suite de Pierre Bourdieu « un prolétaire qui se fait petit pour devenir bourgeois ». D'origine modeste, il se distingue du bourgeois, mieux doté en capital économique et culturel, mais aussi de l'ouvrier et du paysan, peu doté en capital économique et culturel. BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

<sup>257</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, op. cit.

amicales laïques. Le recrutement via les amicales laïques constitue une nouvelle filière qui devient prépondérante après la seconde guerre mondiale. Après la Libération, les socialistes remportent dans le département du Nord les élections municipales de 1945 et 1947. Les voies de recrutement établies lors des élections de 1936 restent-elles alors effectives ?

**Tableau 6: Les voies d'entrées des candidats aux élections législatives en 1919 et 1936**

	Voie militante		Voie notabiliaire	NR	Total
	Multipos. (dont origine ouvrière)	Carrière uniquement partisane			
Candidats 1919	14 (14)	7	0	2	23
Candidats 1936	7 (5)	9	4	4	24

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

### **Section 3 : Un parti populaire : la primauté de la filière laïque (1945-1953)**

Selon les observateurs, « la SFIO est devenue au début des années 1950 un parti de classes moyennes car, si elle englobe une partie de la petite bourgeoisie, des employés et des fonctionnaires, elle ne recueille que très peu de suffrages auprès des industriels et des commerçants »<sup>258</sup>. Dans un département comptant en 1951 le plus fort pourcentage de population industrielle en France, soit 60,9%, observons-nous un recrutement social du personnel politique et des militants similaire ? Nous avons choisi comme terme de cette période l'année 1953. En effet, jusqu'à cette date, de nouveaux députés sont promus tandis que la dynamique de conquête électorale permet l'arrivée d'un nouveau personnel politique socialiste. Lors des élections législatives de 1951, quatre des dix députés sont des nouveaux entrants au parlement. En outre, lors des élections municipales de 1953, les socialistes accentuent dans le Nord leur ancrage au sein de l'espace politique local et 200 nouveaux élus socialistes entrent au sein des conseils municipaux<sup>259</sup>. Nous établirons donc d'abord les voies de recrutement du personnel politique entre 1945 et 1953 (A), pour ensuite observer le recrutement social des dirigeants politiques et des militants (B).

<sup>258</sup> Source : Revue *Sondage*, 1952, n°13, p. 13.

<sup>259</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 99.



## A) La prééminence du parti

Après la Libération, les instances nationales de la SFIO sont profondément renouvelées : le secrétariat fédéral est renouvelé à 40% et le Comité directeur à 85%<sup>260</sup>. Ce renouvellement s'observe-t-il également dans le Nord ? Par quelle filière accède-t-on aux mandats politiques locaux ? Nous montrerons dans un premier temps que le renouvellement s'effectue de manière endogène (1), puis nous nous demanderons en quoi les organisations syndicales et coopératives demeurent des lieux de recrutement du personnel politique socialiste (2).

### 1) Des promotions endogènes

Après la Libération, le renouvellement du personnel politique s'effectue suite à l'exclusion du parti socialiste de dirigeants ayant collaboré avec l'occupant nazi mais aussi par la conquête de nouvelles positions politiques lors des élections municipales ou cantonales tenues entre 1945 et 1953. Dans le département du Nord, la grande majorité des socialistes se sont engagés dans la résistance à travers le réseau Libération-Nord<sup>261</sup> ou le Comité d'Action Socialiste<sup>262</sup>. Cependant, certains dirigeants syndicaux socialistes<sup>263</sup> ainsi qu'une petite minorité du personnel politique ont collaboré avec l'occupant nazi. Le comité d'épuration mis en place par les dirigeants fédéraux exclut du parti socialiste six des 31 conseillers généraux socialistes élus avant-guerre. Par exemple, Eugène Dereuse, député-maire de Lomme, est jugé coupable de collaboration avec les autorités de Vichy. A sa place, les dirigeants fédéraux investissent le co-responsable du groupe Libération-Nord, Arthur Notebaert, élu maire et conseiller général en 1947. Le renouvellement des élus et cadres socialistes s'effectue également à la suite des victoires socialistes aux élections municipales de 1945 et 1947<sup>264</sup>. Bénéficiant d'un mode de scrutin leur étant favorable<sup>265</sup>, de nombreux maires socialistes sont élus en 1945 ou réélus en

---

<sup>260</sup> KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, op. cit., p. 48.

<sup>261</sup> Sur le réseau de résistance Libération-Nord cf. AGLAN Alya, *La résistance sacrifiée : le mouvement Libération-Nord*, Paris, Flammarion, 1999.

<sup>262</sup> *Revue du Nord*, « La Libération du Nord-Pas-de-Calais », n°226-227, 1975.

<sup>263</sup> Par contre, les dirigeants confédérés socialistes (Georges Dumoulin, Kléber Legay) seront parmi les plus actifs des collaborateurs au service du pouvoir nazi, livrant aux autorités des syndicalistes communistes etc.

<sup>264</sup> Après les élections municipales de 1945, les socialistes gagnent une soixantaine de petites communes mais perdent, par rapport aux élections municipales de 1935, Dunkerque, Lomme, Wattrelos et Hellemmes. Lors des élections municipales de 1947, le Parti socialiste remporte plusieurs communes importantes du département (Anzin, Coudekerque, Hellemmes, Denain, Dunkerque, Lomme, Loos, Maubeuge, Provin, Saint-Amand, Tourcoing et Wattrelos, tandis qu'il perd Lille au profit du RPF. Source : POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 89-91.

<sup>265</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit., pp.154-159

1947<sup>266</sup>. C'est particulièrement le cas dans le Cambrésis où les socialistes étendent leur implantation au sein de l'espace politique local en remportant l'ensemble des 7 cantons et 31 des 114 municipalités. Sur les 30 des 31 maires socialistes renseignés, 28 accèdent pour la première fois à cette position politique en 1947. De même, parmi les 7 conseillers généraux socialistes élus en 1945 ou 1947, aucun n'occupe cette position avant la seconde guerre mondiale et 4 ne détenaient même aucun mandat politique avant 1940.

Ce renouvellement promeut néanmoins des cadres et des élus occupant d'ores et déjà des responsabilités partisans avant-guerre<sup>267</sup>. Sur les douze députés élus entre 1945 et 1951, neuf sont des nouveaux arrivants à ce poste et trois ont été élus lors des élections législatives de 1936. Sur onze des douze députés renseignés, deux ont adhéré au Parti socialiste avant la première guerre mondiale, cinq entre 1919 et 1925 et cinq autres entre 1925 et 1930.

**Tableau 7: Dates d'adhésion des députés socialistes élus entre 1945 et 1951**

	Nb de députés	Nb. Rens.	Avant 1914	Entre 1919 et 1925	Entre 1925 et 1930
Députés entre 1945 et 1951	12	11	2	5	5

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Augustin Laurent, secrétaire général adjoint de la Fédération du Nord depuis 1936 et cofondateur du Comité d'Action Socialiste durant la guerre, est nommé en 1939 secrétaire général de la SFIO, suite au décès en détention de Jean Lebas, puis élu en 1945 Premier secrétaire de la Fédération du Nord. Autre figure du socialisme d'après-guerre, Arthur Notebart, qui est élu conseiller général en 1945 puis maire de Lomme en 1947 et député en 1951, est, avant-guerre, membre du bureau des jeunesses socialistes lilloises en 1937 puis secrétaire de la section de Lomme en 1938. Dans le Cambrésis, parmi les cinq des sept conseillers généraux renseignés élus après la seconde guerre mondiale, quatre ont adhéré au parti socialiste au sortir de la première guerre mondiale (Adolphe Depommier, Raymond Gernez, Narcisse Pavot, Fernand Wilmot) et un dans les années 1930 (Marcel Eloire). De même, suite aux élections municipales de 1945, les socialistes remportent la municipalité de

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 152 et suivantes.

<sup>267</sup> Sur le renouvellement endogène des élus et cadres socialistes dans d'autres espaces politiques cf. CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles, « Résistance et socialisme : brève rencontre », *op. cit.* ; GIRAULT Jacques et CASTAGNEZ Noëlline, « Le parti issu de la Résistance », *op. cit.*

Cambrai. Parmi les trois adjoints socialistes, un adhère au Parti socialiste en 1921 (Fernand Wilmot) et deux avant la première guerre mondiale (Albert Peugnet et Albert Bruneel). Ces deux derniers élus, nés respectivement en 1891 et 1877, sont également les plus âgés du conseil municipal. Après la Libération, le renouvellement du personnel politique s'effectue donc à travers des promotions endogènes au parti. Les organisations formant le milieu partisan d'avant-guerre constituent-elles alors encore un lieu de recrutement du personnel politique socialiste ?

## 2) Des organisations syndicale, coopérative et laïque : lieu de recrutement du personnel politique socialiste ?

Avant-guerre, nous l'avons vu, les structures syndicales, coopératives et laïques composent le milieu partisan socialiste. Après la Libération, nous constatons le maintien des rapports d'interdépendance avec ces structures<sup>268</sup>. Sur les 17 parlementaires (députés et sénateurs) élus entre 1945 et 1951, cinq président durant cette période l'amicale laïque de leur commune ou la structure les regroupant au sein de l'un des sept arrondissements du Nord (Marcel Darou, Denis Cordonnier, Rachel Lempereur, Albert Denvers et Emile Dubois)<sup>269</sup>. En outre, trois se sont également investis antérieurement à leur mandat au sein d'une amicale laïque (Eugène Thomas, Pierre Delcourt et André Canivez). Ces huit parlementaires sont principalement des enseignants (six, dont cinq instituteurs). On compte également un médecin hospitalier et un employé de la sécurité sociale.

Les dirigeants socialistes conservent également leur ancrage au sein du milieu ouvrier en refondant en 1947 un syndicat ouvrier, Force ouvrière, pour contrer les communistes<sup>270</sup>. Elu député entre 1946 et 1958, Robert Coutant, délégué de la section syndicale des techniciens CGT du Valenciennois entre 1936 et 1938, est l'organisateur, au sein du syndicat CGT du Nord, de la tendance Force ouvrière entre 1945 et 1947. En 1947, au sein de la CGT, Force ouvrière reste majoritaire au sein du bâtiment (Georges Beyaert), des cheminots (Nestor Bréart) et des PTT (Charles Bereaux) mais devient minoritaire au sein des secteurs des

---

<sup>268</sup> GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », *op. cit.*

<sup>269</sup> Dans le Cambrésis, les amicales laïques, nous le verrons par la suite, restent relativement peu développées avant la seconde guerre mondiale, hormis dans les grands centres urbains. Deux des adjoints au maire socialistes élus de 1945 à 1977 à Cambrai sont néanmoins responsables de l'amicale laïque de la commune (Gaston Dhouailly et Robert Crépy). Professionnellement, Gaston Dhouailly est instituteur et Robert Crépy, professeur certifié.

<sup>270</sup> Plus spécifiquement, après la Libération, la SFIO du Nord développe également les Groupes socialistes d'entreprise. Ils compteront jusqu'à 5.422 adhérents, surtout dans les entreprises de l'agglomération lilloise, les mines et la sidérurgie du Valenciennois et les PTT. POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, *op. cit.*, p. 86.

métaux et de la mine<sup>271</sup>. Cependant, si, entre 1945 et 1947, nous constatons le maintien d'une interpénétration entre la tendance Force ouvrière de la CGT et le Parti socialiste, sous la pression communiste, la fondation du syndicat Force ouvrière au niveau national<sup>272</sup> (et dans le département du Nord en particulier<sup>273</sup>) se réalise en mettant en avant l'autonomie du syndicat par rapport au parti. Les dirigeants de Force ouvrière, s'ils conservent leur appartenance à la SFIO, reconsidèrent le lien de subordination du syndicat au parti<sup>274</sup>. Fondateur et dirigeant de l'Union départementale Force ouvrière entre 1947 et 1967, Georges Beyaert est certes adhérent de la SFIO, mais il n'y occupe, à l'inverse des syndicalistes de l'entre-deux-guerres, aucune responsabilité politique ou partisane. Nestor Bréart, secrétaire de l'Union Nord de la Fédération Force ouvrière des cheminots est membre de la SFIO sans y occuper aucune fonction de direction. Seul Charles Bereaux, secrétaire de la Fédération des Postes Force ouvrière du Nord de 1947 à 1952, s'investit ensuite au sein de la SFIO. Candidat de la SFIO dans la première circonscription du Nord aux élections législatives de 1958, il est adjoint au maire de Lille de 1961 à 1965. Cependant, contrairement aux syndicalistes socialistes de l'entre-deux-guerres d'origine ouvrière, il appartient à la petite ou moyenne bourgeoisie : ayant débuté comme inspecteur des PTT, il termine sa carrière professionnelle en tant que directeur départemental adjoint des PTT.

Ce lien au syndicat est moins présent aux positions politiques inférieures. En effet, dans le Cambrésis, deux maires socialistes élus en 1945 militent, par la suite, au sein du syndicat Force ouvrière, sans que nous ayons pu situer leur niveau de responsabilité. Ils sont tous deux employés à la SNCF. De même, lors des élections municipales de 1947, Joseph Guidez, contremaître à la scierie de l'Artois et militant Force ouvrière, est élu maire d'Escaudoevres. Pareillement, lors des élections municipales de 1945 à Cambrai, on compte, parmi les onze socialistes élus, deux dirigeants syndicaux Force ouvrière (Fernand Wilmot et Georges

---

<sup>271</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit.

<sup>272</sup> LEFEBVRE Denis, « La SFIO face à la scission Force ouvrière », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPPEDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 239-251.

<sup>273</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit., p. 148-155.

<sup>274</sup> La position du secrétaire de l'union locale Force ouvrière à la fin des années 1970 témoigne de cette remise en cause : « On dit que je suis guesdiste, parce que je suis du Nord, mais j'ai toujours été contre la fusion parti-syndicat (...) moi personnellement je suis membre du Parti socialiste depuis l'âge de 15 ans, depuis 36 ; j'ai toujours été à la fois politique, syndical et coopérateur comme les anciens. Seulement vous savez, on doit être encore quelques-uns comme ça, mais c'est plus vrai (...) nous, à FO, sur le plan national et sur le plan local, on peut dire qu'on regroupe toutes les tendances, à part les communistes, et qu'il ne ferait pas bon d'essayer de faire prendre une position politique quelconque au moment des élections. Ça ne marcherait pas, ça serait la mort de FO ». Cité in BLEITRACH Danielle, *Classe ouvrière et social-démocratie*, op. cit., p. 283.

Druesnes). Nouvellement élu en 1945, Georges Druesnes continue son ascension syndicale, en tant que secrétaire général du syndicat FO des cheminots de Cambrai (en 1953) tandis qu'il est réélu conseiller municipal socialiste à Cambrai jusqu'en 1971<sup>275</sup>.

**Tableau 8 : L'origine militante des maires socialistes du Cambrésis (1947 et 1953)**

	Coopérateur (dont salariés)	Force ouvrière	Non renseigné	Total maires soc
1947	9 (5)	2	17	31
1953	7 (4)	3	17	27

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'analyse des ressources militantes des maires socialistes élus en 1947 ou 1953 dans le Cambrésis montre également le maintien à un niveau élevé des rapports d'interdépendance entre le parti socialiste et les coopératives qui poursuivent leur développement entamé dans les années 1930<sup>276</sup>. Lors des élections municipales de 1947, sur les 14 des 31 maires renseignés, neuf ont occupé ou occupent une position de direction au sein des coopératives, dont cinq en tant que salariés. De même, lors des élections municipales de 1953, sur les dix des 27 maires renseignés, sept ont détenu ou détiennent un poste de direction au sein des coopératives, dont quatre en tant que salariés. Les coopératives maintiennent le recrutement d'un personnel politique issu des classes populaires (ouvriers, petits agriculteurs). Sur les neuf maires coopérateurs socialistes élus en 1947 et/ou 1953, nous dénombrons deux ouvriers du textile, dont un devenu contremaître, deux petits agriculteurs et deux instituteurs.

Ainsi, entre 1945 et 1953, nous avons constaté un renouvellement des députés socialistes, produit d'un recrutement endogène au parti. Cependant, ce personnel politique maintient son engagement syndical, coopératif ou laïque durant cette période. Parmi les maires ou

<sup>275</sup> Nous ne disposons cependant pas de son origine professionnelle.

<sup>276</sup> De la Libération aux années 1960, les coopératives étendent leurs sphères d'intervention parmi un nombre croissant de groupes sociaux. Les coopératives de consommation achèvent leur développement entamé dans l'entre-deux-guerres. Au début des années 1960, dans les 116 communes de l'arrondissement, on compte 170 magasins coopératifs répartis dans 110 communes, ainsi qu'un service de livraison à domicile dans une cinquantaine d'autres pour le ravitaillement quotidien de 65.000 familles adhérentes regroupant 80% de la population du territoire. En outre, créé en 1949, la coopérative d'habitation populaire se développe rapidement avec au début des années 1960 près de 7.000 familles logées. Enfin, fondée suite à la crise du blé des années 1930, la coopérative des producteurs agricoles prend son essor après la guerre. Au début des années 1960, 80% des exploitants agricoles du Cambrésis traitent leur approvisionnement et leur production au sein de coopératives (laitière, céréalière). Cf. PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative, op. cit.*

conseillers généraux socialistes d'un espace politique local où le socialisme est particulièrement ancré, le Cambrésis, nous observons des logiques similaires de recrutement et d'investissement militant. L'étude de l'origine sociale des militants et du personnel politique socialiste est à même d'éclairer également les milieux sociaux constituant le parti socialiste.

## **B) Un parti d'enseignants composé d'ouvriers**

Quelle est la composition sociale du parti dans le département du Nord ? De son personnel politique ? De ses militants ? Le travail de Marc Sadoun à ce sujet observe que les Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais se caractérisent par un important recrutement ouvrier<sup>277</sup>. En exposant les résultats de cette enquête datant de 1951 et en nous intéressant à l'origine sociale des élus et cadres partisans socialistes, nous observerons que le personnel politique est majoritairement composé d'instituteurs (1) tandis que ses militants restent d'origine ouvrière (2).

### 1) Un personnel politique majoritairement enseignant

Après la Libération, le recrutement des élus socialistes s'effectue essentiellement au sein de la petite bourgeoisie du pôle culturel<sup>278</sup>. Dans le département du Nord, sur les 17 parlementaires (Conseil de la République et Assemblée nationale) élus entre 1946 et 1951, on compte huit enseignants, dont six instituteurs, contre deux ouvriers. Cependant, l'un de ces deux ouvriers, Augustin Laurent, est le dirigeant de la Fédération socialiste du Nord entre 1944 et 1967. Issu d'une famille ouvrière, il obtient son certificat d'études en 1908 avant d'entrer à la mine, où il reste jusqu'à la première guerre mondiale. Après la guerre, il est nommé secrétaire à la mairie socialiste de Wahagnies, puis entame une carrière de professionnel de la politique. Elu conseiller général en 1932, il devient député en 1936. Entre la Libération et 1971, il est réélu député jusqu'en 1951, mais aussi président du conseil général du Nord, maire de Lille et président de la Communauté urbaine de Lille.

---

<sup>277</sup> SADOUD Marc, « Sociologie des militants et sociologie du parti », *op. cit.*

<sup>278</sup> Pour une comparaison avec des données obtenues au niveau national cf. BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994 ; DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *op. cit.* ; DOGAN Mattei, « Origine sociale du personnel parlementaire », *op. cit.*

**Tableau 9 : L'origine socioprofessionnelle des parlementaires socialistes (1946 à 1951)**

	Petit patron	Prof. libérale	Cadre moyen	Enseignant		Employé	Ouvrier	Total
				Prof.	Instit.			
Parlementaires	2	3	2	2	6	2	2	17

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'étude des propriétés sociales des conseillers généraux au sein d'un espace politique rural montre également leur appartenance à la petite bourgeoisie du pôle culturel. Dans le Cambrésis, la SFIO détient tous les cantons de l'arrondissement suite aux élections cantonales de 1945 et 1947. Sur les sept conseillers généraux élus, on compte trois instituteurs (Marcel Eloire, Henri Lefebvre, Narcisse Pavot), un ingénieur agricole (Pharamond Savary), un chef de gare (Fernand Wilmot), un artisan (Raymond Gernez) et un directeur de coopérative agricole (Adolphe Depommier). Ces élus se caractérisent par leur fort niveau de diplôme puisque cinq des sept renseignés ont un niveau équivalent au bac ou plus.

**Tableau 10 : L'origine socioprofessionnelle des conseillers généraux socialistes du Cambrésis (1945-1947)**

	Petit patron de l'artisanat	Cadre	Instituteur	Cadre moyen	Total
Conseillers généraux PS	1	1	3	2	7

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Nous avons également renseigné l'origine sociale des maires socialistes du Cambrésis en 1947 et 1953. Pour cela, nous avons repris les données sur l'appartenance au parti socialiste des maires telles que Laurent Olivier les a renseignées dans sa thèse à partir des archives de la Fédération du Nord<sup>279</sup>. Ensuite, par l'intermédiaire de dirigeants d'amicales laïques et/ou d'élus socialistes actuels et/ou de données issues du Maitron et de l'ouvrage de Gaston Prache<sup>280</sup>, nous avons obtenu l'origine professionnelle de la grande majorité de ces maires

<sup>279</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit.

<sup>280</sup> PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative*, op. cit.

socialistes. Les maires du Cambrésis appartiennent de manière prédominante à la petite bourgeoisie<sup>281</sup>. Près de 70% d'entre eux sont des enseignants, des petits patrons de l'industrie ou du commerce, des cadres moyens et des employés<sup>282</sup>. En outre, si le recrutement sur les positions politiques et partisanes les plus élevées (parlementaire, conseiller général) s'effectue au sein de la petite bourgeoisie du pôle culturel, sur des positions moins élevées (petites municipalités), la petite bourgeoisie du pôle économique est majoritaire. Après les élections municipales de 1947, on compte sur les 25 des 31 maires socialistes de l'arrondissement renseignés, sept instituteurs et quatre petits patrons de l'artisanat. Suite aux élections municipales de 1953, ces deux groupes sont encore prédominants, mais on compte plus de maires exerçant la profession d'artisan que celle d'instituteur. En effet, sur les 25 des 27 maires socialistes renseignés, on dénombre quatre instituteurs et six petits patrons de l'artisanat. Enfin, sur ces positions politiques inférieures, nous dénombrons des ouvriers et contremaîtres en nombre réduit : seuls quatre des maires socialistes élus durant cette période appartiennent à ce groupe. Nous avons inclus dans le groupe ouvrier les contremaîtres qui ont tous débuté leur carrière professionnelle en tant qu'ouvrier qualifié (SNCF, textile et menuiserie)<sup>283</sup>.

**Tableau 11 : L'origine socioprofessionnelle des maires du Cambrésis (1947-1953)**

	Agri.	Petit patron de l'artisanat	Cadre et prof. lib.	Instit.	Cadre moyen	Employé	Ouvrier/ contre-maître	NR	Total
Maires PS (1947)	3	4	2	7	3	4	4	6	31
Maires PS (1953)	3	6	2	4	3	4	4	3	27

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Entre 1945 et 1951, le personnel politique local du PS se recrute donc majoritairement au sein d'une petite bourgeoisie issue du pôle culturel. Qu'en est-il de la composition sociale des cadres partisans et des militants ?

<sup>281</sup> Sur la petite bourgeoisie cf. BOURDIEU Pierre, *La Distinction, op. cit.*, p. 365-431.

<sup>282</sup> Les employés sont considérés à cette époque comme membres de la « classe » moyenne cf. DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, Éditions la Découverte, 2002.

<sup>283</sup> Par ailleurs, jusqu'en 1982, les contremaîtres sont inclus dans la catégorie des ouvriers par l'INSEE cf. *Ibid.*



2) Le maintien d'une représentation ouvrière parmi les militants et cadres intermédiaires du parti.

Si les positions politiques sont détenues presque exclusivement par une petite bourgeoisie économique et culturelle, les sections du parti restent composées d'une majorité de militants d'origine ouvrière. Lors du recensement général de la population, le département du Nord est celui qui compte, en France, le plus fort pourcentage de population industrielle, 60,9%.

Dans le tableau ci-dessous, où sont reproduites les données d'une enquête par questionnaire effectuée auprès des sections par la direction de la SFIO en 1951, il n'est pas possible de situer les enseignants<sup>284</sup> et les données ne portent que sur la moitié des adhérents, 6186 sur 13654. Celui-ci nous renseigne néanmoins sur la prééminence, donnée ou construite<sup>285</sup>, des ouvriers au sein des Commissions administratives des sections. De même, selon Martin Pottrain, la moitié des secrétaires de section de la Fédération est ouvrière<sup>286</sup>. Dans le tableau ci-dessous rendant compte de la composition socio-professionnelle des bureaux de sections, nous observons également la prééminence du groupe ouvrier. Près de 51% des membres d'un bureau de section sont ouvriers.

**Tableau 12 : Composition socio-professionnelle des bureaux de sections (1951)**

	Membres CA	Agri.	Artisans/comm.	Prof lib.	Employés	Ouvriers	Retraités
Total	526	9	40	14	102	270	83
	100%	2%	8%	3%	19%	51%	16%

Source : Laurent Olivier<sup>287</sup>

Au sein de la Fédération du Nord, on compte, en 1951, 47% d'ouvriers, ce qui en fait l'une des plus ouvrières de France. Les membres des professions libérales et les agriculteurs ne représentent à l'inverse qu'une fraction très marginale des militants, respectivement 2% et 1%.

<sup>284</sup> Les enseignants sont regroupés avec les cadres dans la catégorie « employés ». Ils sont subdivisés dans la suite du questionnaire entre employés de la fonction publique et employés d'entreprises publiques.

<sup>285</sup> Sur les problèmes relatifs à ce questionnaire voir LAFON François, *Guy Mollet : itinéraire d'un socialiste controversé (1905-1975)*, Paris, Fayard, 2006, p. 435-439.

<sup>286</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 94-95.

<sup>287</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit.

**Tableau 13 : Origine socio-professionnelle des militants (1951)**

Effectif section	Non renseigné	Agri.	Artisan/comm.	Prof. lib	Employé			Ouvrier			Retraité
					privé	F. pub	ent pub	Privé	F. pub.	ent. Pub	
6186	314	30	531	138	602	312	385	1827	517	540	912
100%	5%	1%	9%	2%	10%	5%	6%	30%	8%	9%	15%

Source : Laurent Olivier<sup>288</sup>

Plus les positions politiques sont élevées, plus le recrutement se réalise au sein du pôle culturel de la petite bourgeoisie<sup>289</sup>. Cependant, les sections socialistes restent très largement composées d'ouvriers selon les statistiques fournies par la Fédération socialiste du Nord. A partir de 1953, les socialistes du Nord, s'ils reconquièrent Lille en 1955, ne se situent plus dans une dynamique de conquête électorale lors des scrutins municipaux ou cantonaux. Lors des élections municipales de 1959, ils perdent plusieurs villes importantes : Dunkerque, Douai et Tourcoing. La période qui s'ouvre alors se caractérise par une relative stabilité des socialistes au sein des exécutifs municipaux<sup>290</sup>, ce qui se traduit par la notabilisation politique des élus socialistes.

## **Section 4 : La notabilisation des socialistes (1954-1968)**

Plusieurs travaux établissent l'absence de renouvellement des cadres partisans au cours des années 1950, produit d'une notabilisation municipale des socialistes<sup>291</sup>. Dans le département du Nord, Rémi Lefebvre montre à partir du cas roubaisien le repli des socialistes sur la municipalité<sup>292</sup>. Dans quelle mesure ce processus s'accompagne-t-il d'une absence de renouvellement des élus et cadres partisans ? Cette absence de renouvellement est-elle liée au repli des socialistes sur les municipalités ? Dans cette perspective, nous montrerons d'abord la

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative, op. cit.*

<sup>290</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur, op. cit.*, p. 120-122.

<sup>291</sup> Analysant le fonctionnement du parti socialiste durant les années 1950-1960, Marc Sadoun observe par exemple « qu'il suffit qu'un maire soit battu, soit exclu, démissionne ou meure pour que la section perde une large part de ses effectifs ou disparaisse totalement ». SADOUN Marc, *De la démocratie française : essai sur le socialisme*, Paris, Gallimard, 1993, p. 64.

<sup>292</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale, op. cit.*, pp. 473-574

notabilisation des socialistes (A), puis le repli sur leurs municipalités (B) pour terminer sur les filières renouvelant marginalement le parti socialiste (C).

## A) La notabilité des socialistes.

Hugues Portelli note que, durant les années 1950 et 1960, l'absence de renouvellement des élus et cadres socialistes se double d'une élévation du recrutement social<sup>293</sup>. Nous montrerons également le maintien dans la carrière politique des élus (1) et l'élévation du recrutement social de ces derniers (2)

### 1) Le maintien dans la carrière politique

Au cours des années 1960, le recrutement social des élus socialistes dans le département du Nord ne se modifie que marginalement. Par rapport aux parlementaires élus entre 1945 et 1951, les députés socialistes élus en 1962 se recrutent toujours majoritairement au sein du groupe des enseignants. Parmi les sept députés socialistes élus en 1962, trois sont instituteurs. Parmi ces sept députés socialistes, le plus jeune est né en 1914 mais est élu au parlement depuis 1947 (Arthur Notebart).

**Tableau 14 : L'origine socio-professionnelle des députés socialistes élus en 1962**

	Petit patron	Prof. libérale	Instituteur	Employé	Ouvrier	Total
Députés 1962	1	1	3	1	1	7

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

La stabilité du recrutement social s'explique par le faible renouvellement des élus et cadres partisans durant cette période. L'absence puis l'érosion des effectifs militants au cours des années 1950-1960 entraînent le vieillissement des élus et cadres socialistes de la Fédération du Nord. Au cours des années 1960, la Commission administrative fédérale, qui comprend entre 25 et 30 membres, reste pratiquement identique. Seuls Pierre Mauroy, en 1963, Jean Delvainquière, en 1964 et Gérard Haesebroeck, en 1966, y font leur entrée.

<sup>293</sup> PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste, op. cit.*, p. 80-81.

Dans le Cambrésis, nous observons cette même absence de renouvellement des élus et cadres partisans socialistes entraînant un vieillissement des élus, cadres voire militants<sup>294</sup> de la SFIO. Lors des élections cantonales de 1961, 1964 et 1967, trois des quatre conseillers généraux socialistes sont élus à ce poste depuis la Libération, dont deux ayant débuté leur carrière politique au milieu des années 1930 (Raymond Gernez et Narcisse Pavot). Ils sont nés respectivement en 1906 et 1895. Au cours des années 1960, seule l'élection de Pierre Mauroy manifeste un renouvellement des élus au sein de l'arrondissement. Pierre Mauroy, né en 1928, est élu pour la première fois comme conseiller général en 1967, dans le canton du Cateau-Cambrésis. Suite aux élections municipales de 1965, la SFIO enregistre la perte de plusieurs communes : elle compte, en 1947, 31 maires socialistes, puis 27 en 1953, mais seulement 20 en 1965. Sur ces 20 maires socialistes, 13 détiennent leur mandat depuis 1945 ou 1947. Enfin, à Cambrai, avant les élections municipales de 1971, les trois adjoints socialistes sont au conseil municipal depuis 1945 et membres du parti socialiste depuis l'entre-deux-guerres (Gaston Dhouailly, Robert Crépy et Georges Druenes). L'un d'eux, Gaston Dhouailly est né en 1891. Cette absence de renouvellement se double d'une élévation du recrutement social comme nous allons l'observer parmi les candidats à des positions politiques moins élevées.

## 2) L'élévation du recrutement social : entre voie notabiliaire et voie militante

L'étude des candidats socialistes aux élections cantonales entre 1961 et 1967 dans le Cambrésis montre une élévation de leur recrutement social, notamment parmi ceux issus de la voie notabiliaire<sup>295</sup>. Lors de ces deux élections, le groupe des enseignants constitue la catégorie la plus représentée. Sur huit des neuf candidats socialistes renseignés, on compte quatre enseignants : deux professeurs certifiés (Robert Crépy et Pierre Mauroy) et deux instituteurs (Marcel Eloire et Narcisse Pavot). De surcroît, sur les quatre nouveaux candidats socialistes aux élections cantonales depuis 1961, on compte deux professeurs certifiés (Robert Crépy et Pierre Mauroy) et deux cadres et professions libérales (Pharamond Savary, ingénieur agricole et Gérard Lepoivre, notaire). Ces deux derniers candidats sont issus de la voie notabiliaire. Occupant une position sociale élevée relativement à la composition sociale de leur canton<sup>296</sup>, ils commencent par être élus adjoints puis premier adjoint au maire pour

---

<sup>294</sup> Lors de son arrivée dans le Cambrésis en 1965, Pierre Mauroy observe quant à lui le vieillissement des militants du parti, notamment à Cambrai. Archive, OURS, 1FP/101, notes manuscrites.

<sup>295</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, op. cit.

<sup>296</sup> Dans le canton de Marcoing où se présente Pharamond Savary, la population active en 1968 se compose de 18 % d'agriculteurs, 9 % d'artisans commerçants, 2 % de cadres et professions libérales, 6 % de professions

Gérard Lepoivre à Cambrai, et maire de Gouzeaucourt (1.500 habitants) pour Pharamond Savary, avant d'être candidats aux élections cantonales. Leur investissement militant est relativement réduit : aucun n'occupe de position dirigeante partisane, associative ou syndicale.

**Tableau 15 : L'origine socio-professionnelle des candidats PS du Cambrésis aux élections cantonales (1961, 1964 et 1967)<sup>297</sup>**

	Petit patron	Cadre et prof. libérale	Enseignant		Cadre moyen	N.R.	Total
			Prof. certifié	Instituteur			
Candidats soc.	1	2	2	2	1	1	9

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Dans le département du Nord, nous observons donc des dynamiques semblables à celles constatées dans d'autres lieux d'implantation du socialisme à partir du milieu des années 1950 : maintien dans la carrière politique et élévation du recrutement social. Cette évolution est concomitante d'un repli des socialistes sur les municipalités.

## **B) Le repli sur les municipalités**

Ce faible renouvellement des élus socialistes tient à leur emprise sur les sections socialistes. Comme dans d'autres communes du département<sup>298</sup>, le repli des sections du parti sur les municipalités s'observe tout particulièrement quand on étudie l'évolution des adhésions dans l'arrondissement. Au sortir de la seconde guerre mondiale, les adhésions progressent fortement dans le Cambrésis, avant de décroître au cours des années 1950<sup>299</sup>. En 1958, on ne compte plus que 455 adhérents socialistes dans le Cambrésis<sup>300</sup> essentiellement répartis dans les sections de deux communes socialistes de l'arrondissement – Caudry, 150 adhérents, et Cambrai, 200 adhérents. L'emprise du maire sur ces sections provoque leur dépolitisation. En

---

intermédiaires, 13 % d'employés et 52 % d'ouvriers. Dans le canton de Cambrai-Est où se présente Gérard Lepoivre, la population active en 1968 se compose de la manière suivante : 13 % d'agriculteurs, 11 % d'artisans-commerçants, 2 % de cadres, 7 % de professions intermédiaires, 14 % d'employés et 55 % d'ouvriers.

<sup>297</sup> En 1961 et 1967, les cantons renouvelables sont ceux de Cambrai-Est, Carnières et Le Cateau. En 1964, les cantons renouvelables sont ceux de Clary, Cambrai-Ouest, Marcoing et Solesmes.

<sup>298</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit. pp. 473-574 ; SPICHT Franck, *La notion de fief électoral à travers l'exemple d'Albert Denvers*, mémoire de DEA, Université de Lille-2, Lille, 1993.

<sup>299</sup> POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur*, op. cit., p. 86-94.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 105.

1966, Pierre Mauroy note à son arrivée dans le Cambrésis que les sections ne se réunissent plus et se donne pour objectif de renouer avec des réunions mensuelles<sup>301</sup>. En outre, selon ses notes manuscrites d'un discours prononcé devant la section du Cateau-Cambrésis après son retour du Congrès de Clichy de la SFIO en juin 1965, il remarque que si l'arrondissement vote majoritairement socialiste, on compte peu de sections et de militants socialistes<sup>302</sup>.

Cette emprise des maires sur les sections socialistes est le produit d'une part d'un mode de gouvernement favorisant des pratiques notabiliaires et d'autre part de la configuration politique : l'alliance de troisième force avec le MRP, dépolitisant les enjeux électoraux<sup>303</sup>. Après la seconde guerre mondiale, les maires mettent en place des politiques chargées de la (re)construction de leur commune – et ce particulièrement dans un département du Nord fortement touché par les bombardements de la seconde guerre mondiale. A Cambrai, par exemple<sup>304</sup>, Raymond Gernez, élu maire en 1945, se prévaut d'être un « *maire bâtisseur* » dans sa brochure électorale pour les élections municipales de 1953. Dans cette commune partiellement détruite par la seconde guerre mondiale<sup>305</sup>, les politiques publiques municipales s'étalant de la Libération aux années 1960 aboutissent à la construction de nouveaux quartiers<sup>306</sup>, nouveaux stades, jardins et squares au centre-ville, écoles<sup>307</sup>, centres médico-sociaux...

---

<sup>301</sup> Archives, OURS, 1FP/101, notes manuscrites.

<sup>302</sup> « Mettre fin au paradoxe suivant : un arrondissement où le vote est socialiste mais où il n'y a pas suffisamment de sections ni d'adhérents. Ex à développer : Walincourt ». Archives, OURS, 1FP/101, notes manuscrites.

<sup>303</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit. pp.154-159

<sup>304</sup> Pour d'autres exemples dans le département du Nord : *Ibid.*

<sup>305</sup> Au lendemain de la guerre, Cambrai est sinistré à 55% et 13% de ses immeubles sont entièrement détruits. Cf. LECLERCQ Maurice, *Cambrésis*, op. cit., p. 145-146.

<sup>306</sup> Le quartier Martin-Martine est achevé au début des années 1960. Il s'agit de 1168 maisons individuelles. Cf. *Ibid.*, p. 153.

<sup>307</sup> En 1960, la part du budget communal consacrée à l'enseignement est de 28%. Création dans les années 1950 d'un collège, de deux établissements professionnels et de plus de 100 classes d'écoles maternelles ou primaires. Cf. LEROY Robert, *Raymond : la vie de Raymond Gernez 1906-1990*, 1996, p. 59.

**Tableau 16 : Répartition des permis de construire délivrés à Cambrai (1946-1979)**

	Réparations	Reconstruction	Individuels	Collectifs
1946/48	514	2	6	
1949/51	143	205	30	
1952/54	20	185	81	208
1955/57	9	138	189	526
1958/60	11	1	173	449
1961/63			173	1559
1964/66			101	2037
1967/69			93	955
1970/72			57	
1973/75			40	
1976/78			60	317

Source : Robert Leroy<sup>308</sup>

Incarnant cette politique urbaine<sup>309</sup>, Raymond Gernez pratique également une gestion privatisée des biens communaux. Le témoignage de sa gouvernante nous renseigne sur l'étendue de la gestion privatisée des biens communaux : « On reçoit beaucoup chez les Gernez : incessante intrusion de sollicitateurs qui préfèrent le rencontrer chez lui plutôt qu'à la mairie ; la consigne est simple : ne refuser personne ! Et c'est le défilé bien connu des responsables : qui pour un logement, une pension, un boulot pour le petit ; on lui demande une fois un billet de 100 francs et Raymond s'exécute sans broncher. En général, la réponse est immédiate et il n'y a pas, à priori, de cas insolubles »<sup>310</sup>.

Personnalisant le pouvoir politique municipal socialiste<sup>311</sup>, il peut s'affranchir du parti<sup>312</sup> et/ou s'assure la maîtrise des investitures de la section locale du parti socialiste qui compte plus de 200 adhérents. Ainsi, l'un de ses adjoints entre 1959 et 1977 attribue son recrutement sur la liste municipale socialiste à la seule volonté du maire : « La scène se déroule chez Bosquette

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>309</sup> Et même au-delà de sa commune. On observe cette personnification de la politique du logement dans le Cambrésis au travers de la figure du député-maire de Cambrai, Raymond Gernez, dans l'ouvrage de Maurice Leclercq, responsable de l'édition de Cambrai pour la Voix du Nord. Le groupe « Maison familiale » est une coopérative fondée en 1949 par Michel Crépin, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Cambrai. Au cours des années 1950, elle a à son actif la construction de près de 7.000 logements, dont 3.000 dans le Cambrésis. On évalue à 30% à la fin des années 1950 le taux de population de l'agglomération cambrésienne logée par le groupe. Maurice Leclercq attribue cette politique du logement à Raymond Gernez. Il rappelle à cette fin que le secrétaire général de cette coopérative est le cousin de Raymond Gernez, Robert Leroy, également originaire comme Raymond Gernez d'Avesnes-lez-Aubert. Cf. LECLERCQ Maurice, *Cambrésis, op. cit.*, p. 147.

<sup>310</sup> LEROY Robert, *La vie de Raymond Gernez, op. cit.* ; Sur les pratiques clientélares voir également : NEVERS Jean-Yves, « Du clientélisme à la technocratie », *op. cit.* ; TAFANI Pierre, *Les clientèles politiques en France*, Monaco, Editions du Rocher, 2003.

<sup>311</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale, op. cit.* pp.473-574

<sup>312</sup> A partir des années 1950, la section socialiste est refondée. En effet, suite à son divorce au début des années 1950, sa femme, secrétaire de la section de Cambrai, quitte le parti socialiste, entraînant avec elle une partie de la section et des élus. Bien qu'il ne soit plus majoritaire au sein du conseil municipal, Raymond Gernez se maintient à la position de maire en bénéficiant de l'apport des voix des élus du RPF. Cf. Dictionnaire Maitron, notice biographique de Raymond Gernez.

où je suis en train de consommer avec mon épouse. Survient Raymond Gernez qui déclare : "J't'ai fait mettre sur m'liste". Réponse (interloquée) : "Mais faut voir..." Gernez : "C'est tout vu !" ; L'épouse : "On a bien le droit de..." Gernez : "T'as l'droit de rien du tout !" »<sup>313</sup>. Raymond Gernez conserve la maîtrise des investitures au sein de la section de Cambrai jusqu'en 1976. En 1967, il s'oppose notamment à l'investiture de Pierre Mauroy sur la circonscription de Cambrai. En effet, lors des élections législatives de 1965, Pierre Mauroy se présente en tant que suppléant du député Narcisse Pavot dans la XVIIe circonscription du Nord (Le Cateau-Solesmes-Caudry). Puis, pour les élections législatives suivantes, en 1967, il envisage de se présenter sur la XVIe circonscription (Cambrai), celle de Raymond Gernez, avant finalement d'y renoncer. En effet, selon l'un des militants socialistes de cette époque, la section, présidée par son épouse, lui est défavorable : « Lorsqu'il apparaît à certains militants qu'il serait bon de rajeunir l'appareil du PS à Cambrai, une réunion se déroule dans l'appartement du maire [NDA : Raymond Gernez] à La Choque ; une délégation de militants avance le nom de Pierre Mauroy comme possible candidat aux prochaines élections législatives ; Raymond Gernez reste muet, mais son épouse s'exclame : « Pas question ! ». L'entretien est terminé. Par la suite Pierre Mauroy se présente aux élections du Cateau »<sup>314</sup>. Ces pratiques notabiliaires accroissent d'autant la position du maire au sein de la section que la configuration politique locale, alliance de troisième Force entre la SFIO et le MRP, dépolitise les enjeux municipaux. Jean Le Garrec qui fut le député de l'arrondissement de Cambrai de 1981 à 1993 et le représentant du Cambrésis au sein des instances fédérales du Nord est un bon connaisseur du socialisme dans le Cambrésis. A ce titre, il dresse à partir des caractéristiques d'un instituteur secrétaire de section de la SFIO, celles plus générales des militants de cette époque :

*« Gustave [NDA: né en 1920] était le portrait type d'un militant de la SFIO. Directeur d'école à la retraite, partisan de l'union de la gauche à condition d'en découdre avec les communistes, laïque jusqu'au sectarisme. Au cours d'une promenade dans son jardin, ratissé au plus près, sans un brin d'herbe dans les allées, je lui avais dit "Gustave, tu as un jardin de curé". Il m'en voulut pendant 15 jours »*<sup>315</sup>.

La force de l'esprit laïque de cet instituteur socialiste du Cambrésis ne fait cependant pas obstacle à leur alliance au sein des municipalités avec des représentants du MRP contre les communistes. Dans l'exemple mentionné par Jean Le Garrec, le directeur d'école socialiste et

<sup>313</sup> Ou encore, selon le témoignage d'un de ses concurrents socialistes en 1971, Jean-Marie Guisnet : « Habile et autoritaire ; pas de débats à l'intérieur de la section socialiste de Cambrai ». Cf. LEROY Robert, *La vie de Raymond Gernez*, op. cit., p. 105-106.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>315</sup> GARREC Jean LE, *Une vie à gauche*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006.



laïque, Gustave Fatoux, est d'ailleurs membre d'une majorité composée de MRP contre les communistes jusqu'en 1971. Pourtant, dans le Cambrésis, les représentants du MRP entretiennent des rapports étroits avec le clergé local et se mobilisent en faveur des écoles confessionnelles<sup>316</sup>. De même, dans un opuscule intitulé « Laïcité, source de liberté et de paix, rempart contre la dictature »<sup>317</sup>, Raymond Gernez, maire de Cambrai, défend cependant l'alliance nouée avec le MRP qu'il présente comme « la solution des grands problèmes sociaux et économiques qu'attendent les travailleurs en France »<sup>318</sup>. Lors du Congrès d'arrondissement de la SFIO du Cambrésis en janvier 1951, les démocrates-chrétiens, membres de la majorité socialiste de 1947 à 1971, obtiennent au courant des années 1950 la participation officielle de la ville au tricentenaire de Notre-Dame-de-Grâce, le rétablissement des processions et le droit pour les écoles libres d'utiliser les installations municipales. Ces deux dernières mesures reviennent sur les acquis de la période de gouvernement radical de la ville pendant l'entre-deux-guerres<sup>319</sup>. Replié sur ses municipalités, le socialisme dans le département du Nord se renouvelle marginalement au cours des années 1960. Ces nouveaux entrants annoncent le profond réinvestissement militant enseignant qui aura lieu à partir de la fin des années 1960 dans le Nord.

### **C) Les organisations renouvelant marginalement le parti socialiste**

Au cours des années 1960, l'entrée de Pierre Mauroy à la Commission exécutive fédérale, l'exécutif de la Fédération, manifeste le faible renouvellement des cadres militants. En juin 1967, Augustin Laurent se retire de son poste de secrétaire fédéral. A sa place, une direction tricéphale est élue avec Pierre Mauroy, Arthur Notebart et René Debesson. Au sein de cette direction, Pierre Mauroy, né en 1928 et adhérent socialiste depuis 1945, incarne le nouveau militant<sup>320</sup>. En fait, si les élus socialistes mobilisent et contrôlent le parti à partir de leur position municipale au cours des années 1950 et 1960, l'accession de Pierre Mauroy à la fonction de conseiller général montre également le renouvellement du milieu partisan, certes marginal, s'effectuant par l'intermédiaire du groupe des enseignants investis au sein du club

---

<sup>316</sup> TRENARD Louis, « Une ville confrontée à la modernité », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982.

<sup>317</sup> GERNEZ Raymond, *Laïcité : Source de Liberté et de Paix, rempart contre la dictature*, Arras, Société d'Édition du Pas de Calais, 1956.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>319</sup> VANDENBUSSCHE Robert, « Une reconversion malaisée 1945-81 », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982, p. 278.

<sup>320</sup> René Debesson est né en 1900 et a adhéré au Parti socialiste en 1919, tandis qu'Arthur Notebart, né en 1914, adhère au parti socialiste en 1936.

Léo Lagrange<sup>321</sup>. Pierre Mauroy, président du mouvement national des jeunesses socialistes entre 1947 et 1951, fonde avec quelques anciens cadres de ce mouvement le club Léo Lagrange en 1950.

Le club Léo Lagrange a pour objet de proposer des séjours de vacances mais aussi des activités culturelles (club radio, informatique, archéologique), sportives (volley-ball, hippisme, vélo...) et artistiques (club de danse, théâtre, orchestre de big band). Comme au niveau national, la Fédération des clubs Léo Lagrange dans le Cambrésis est fondée en 1952 par une vingtaine de membres des Jeunesses socialistes<sup>322</sup>. En 1967, parmi les six membres du bureau du club Léo Lagrange sur la XVII<sup>e</sup> circonscription du Cambrésis (Caudry-Le Cateau-Solesmes), on compte trois secrétaires de sections socialistes (Pierre Carlier, à Vertain, Paul Moreau à Haucourt, Roland Grimaldi au Cateau-Cambrésis)<sup>323</sup>. Selon le secrétaire de la section du Cateau Cambrésis en 1965, Pierre Mauroy, à son arrivée dans le Cambrésis, s'appuie sur la Fédération du club Léo Lagrange pour s'implanter territorialement mais aussi au sein des sections du parti dans le Cambrésis :

*« Alors il débarque. J'étais secrétaire de la section du Cateau. Il débarque, il vient, il explique. Bon voilà. Alors les anciens, ils regardaient ça, ils n'étaient pas tous d'accord et certains refusent de s'écarter. Mais très vite, il est venu s'implanter au Cateau, et il a acheté une maison. Et il a fait de cette maison, une permanence, quoi ! Même avant, avant qu'il se présente à une élection, il avait déjà ouvert une espèce de bureau pour... et moi, je m'occupais un petit peu de ses affaires. On dirait aujourd'hui que j'aurais été son assistant parlementaire, quoi ! Bon. Mais il y avait d'autres gens qui gravitaient autour de lui et qui s'occupaient du club Léo Lagrange pour essayer de... Et puis ça a pris pendant le temps qu'il était là, et puis il est mort aussi de sa belle mort, le club Léo Lagrange parce que y avait l'Amicale laïque, les clubs sportifs... Et puis bon. Alors il s'est, il s'est investi et il a décidé de se présenter aux élections législatives et il a été battu »<sup>324</sup>.*

A Cambrai, Ariane Capon, l'une des trois vice-présidentes du club Léo Lagrange, continue sa carrière militante au sein du parti socialiste à partir de 1969 comme secrétaire de section puis adjointe au maire à Lille. Ce milieu associatif est entretenu par la municipalité socialiste de Cambrai : les présidents et vice-présidents d'honneur du club Léo Lagrange de Cambrai sont des élus socialistes. Raymond Gernez, député-maire socialiste de Cambrai, est président d'honneur tandis que Maurice Peckre et Robert Crépy, tous deux adjoints socialistes à Cambrai, sont nommés vice-présidents d'honneur. Le basculement à droite de la municipalité

---

<sup>321</sup> Le syndicat SNI et les amicales laïques ne constituent pas encore des lieux de recrutement aussi massifs que dans les années 1970-1980. Cependant, on peut noter que l'adjoint au maire socialiste à Escaudoeuvres entre 1959 et 1983 est également le secrétaire du SNI pour la circonscription de Cambrai.

<sup>322</sup> LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*, p. 7.

<sup>323</sup> Archives OURS, fonds Mauroy ; 30APO11.

<sup>324</sup> Entretien enquêté n°22, normalien puis professeur, ex-sénateur-maire. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile au Cateau-Cambrésis

de Cambrai en 1977 va provoquer l'endettement puis la réduction conjoncturelle des activités du club Léo Lagrange : « En 1979, Yvon Stubert demande à la Mairie une aide financière pour restaurer la façade. Par ailleurs, un plafond du 1<sup>er</sup> étage s'est effondré. Aucune subvention n'est prévue et le Club doit faire réparer les dégâts par trois entreprises dont les devis se montent à 15.600 francs. De ce fait, le Club commence à s'endetter sérieusement »<sup>325</sup>.

L'analyse de l'origine professionnelle et des investissements militants des dirigeants du club Léo Lagrange de Cambrai montre également l'imbrication entre ce club et le groupe des enseignants laïques. Le club Léo Lagrange est fondé et présidé, de 1952 à 1978 puis de 1988 à 1992, par Michel Lefebvre, directeur d'école primaire à Proville. Parmi les trois vice-présidences, Ariane Capon, institutrice, occupe cette fonction de 1954 à 1969. En 1967, parmi les six membres du club Léo Lagrange du Cateau-Cambrésis, on compte quatre instituteurs ou noramliens (Léa Moreau, Pierre Carlier, Roland Grimaldi et René Bazin)<sup>326</sup>.

Enfin, outre le groupe des enseignants laïques, les structures syndicale et coopérative contribuent également au faible renouvellement du parti socialiste dans les années 1960 à partir d'un groupe d'ouvriers. Ouvrier tisseur, Charles Mascret, administrateur de la coopérative d'Escaut et Sambre en 1939<sup>327</sup>, est désigné à la fin des années 1950 secrétaire de la section de Marez. Il le restera jusqu'en 1971<sup>328</sup>. De même, parmi les sept nouveaux maires élus lors des élections municipales de 1965, nous avons pu reconstituer l'investissement militant de deux d'entre eux avant leur élection. Ouvrier métallurgiste, Eugène Avoine, maire de Neuville, fut administrateur de la coopérative de Selle et Sambre au début des années 1950 tandis que, contremaître à la SNCF, Marcel Happe, maire de Montigny en Cambrésis, s'est investi précédemment au sein du syndicat Force ouvrière.

Les constats sont donc les suivants : au cours des années 1950 et surtout 1960, l'emprise des maires sur le parti s'accroît si fortement que le renouvellement des élus et cadres partisans n'est plus assuré. Dans une configuration politique d'alliances de Troisième Force avec le MRP, la dépolitisation du socialisme municipal permet l'essor des pratiques notabiliaires et le contrôle des investitures par les élus. Néanmoins, un renouvellement du parti socialiste semble prendre forme à la fin des années 1960 à travers le groupe des enseignants laïques investis au sein de la Fédération Léo Lagrange. Pierre Mauroy, fondateur et secrétaire national

---

<sup>325</sup> LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*, op. cit., p. 49.

<sup>326</sup> Archives OURS, fonds Mauroy ; 30APO11

<sup>327</sup> PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative*, op. cit., p. 216.

<sup>328</sup> Assemblée générale socialiste de la XVIIe circonscription, *Nord Matin*, 18 novembre 1969. Source : Archives OURS, fonds Mauroy ; 30APO11

de ce club, est alors désigné en 1967 à la fonction de secrétaire général adjoint de la Fédération SFIO du département du Nord. Ce renouvellement se poursuivra-t-il et s'étendra-t-il à d'autres groupes militants présents dans le département du Nord (PSU...) ?

## **Section 5 : Réinvestissement militant enseignant (1969-1990)**

Suite au Congrès d'Épinay en 1971, un profond réinvestissement militant s'opère au sein du parti socialiste<sup>329</sup>. Dans le département du Nord, ce renouvellement s'effectue sous l'impulsion des dirigeants du parti dès 1969. Il se traduit par la promotion d'une filière laïque dans le renouvellement du personnel politique socialiste (A) observable dans son recrutement social (B).

### **A) Une filière militante laïque**

En quoi pouvons-nous avancer que le recrutement de militants laïques favorise le renouvellement du parti socialiste dans le département du Nord ? L'étude des instances partisans (1) puis des élus socialistes (2) doit nous permettre de répondre à cette interrogation.

#### *1) Des militants laïques occupant les positions partisans*

##### *Le renouvellement des instances fédérales impulsé par les dirigeants de la Fédération*

Au cours des années 1960, seuls trois nouveaux membres, nous l'avons vu, sont promus au sein de la Commission administrative fédérale, qui comprend entre 25 et 30 membres. Au sein des instances fédérales du Nord, le renouvellement s'effectue d'abord avant le Congrès d'Épinay, lors du Congrès d'Issy les Moulineaux en 1969, par la promotion de dirigeants syndicaux et laïques membres de la SFIO<sup>330</sup>. D'une part, Pierre Mauroy est nommé Premier secrétaire fédéral en 1969. D'autre part, sur les 12 membres de l'exécutif du parti, la Commission administrative fédérale, six sont des nouveaux entrants. Ils occupent ou ont

---

<sup>329</sup> PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste, op. cit.*

<sup>330</sup> Le renouvellement est encore plus net quand on prend en compte la Commission exécutive fédérale. Selon Martine Pottrain, on compte 75% de nouveaux membres au sein de la Commission exécutive fédérale. Cf. POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur, op. cit.*, p. 122.

occupé des responsabilités à la FEN (Bernard Derosier, secrétaire départemental adjoint du SNI), à Force ouvrière (Michel Lecornet, membre de la direction départementale de la Fédération FO des cheminots) au sein de partis politiques (Jean-Marie Faivre, secrétaire de la Fédération PSU du Nord) ou encore de loges franc-maçonnnes (Jacques Bialski, vénérable du Grand Orient de France et militant Force ouvrière).

Ensuite, lors du Congrès d'Epina y (1971), du Congrès de Pau (1975) ou de Metz (1979), le renouvellement du secrétariat fédéral s'avère beaucoup moins important alors que Pierre Mauroy est reconduit à son poste de Premier secrétaire lors de chaque Congrès jusqu'en 1981. En 1971, sur les 13 membres du secrétariat fédéral, trois sont promus au sein de celui-ci. Il s'agit de nouveaux adhérents issus des structures associatives des catholiques de gauche (Denise Cacheux, Jeunesses Etudiantes Chrétiennes et Club 60 ; Gérard Thieffry, Club 60 et Marc Wolf, Groupement d'Action Municipale). Lors du Congrès de Pau, en 1975, la clôture de la relation partisane est plus forte avec la promotion au secrétariat fédéral de deux dirigeants partisans (Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national et Maurice Chanal, Premier secrétaire de la Fédération de la Drôme et président fondateur des clubs Léo Lagrange de la Drôme). Enfin, lors du Congrès de Metz, en 1979, sur neuf membres du secrétariat fédéral, quatre sont de nouveaux entrants, dont deux membres de la FEN (Guy Allouch et François Genu), un membre du syndicat Force ouvrière (Pierre Windels) et un des structures associatives et syndicales catholiques (Jean-Pierre Balduyck, JOC, CFDT et PSU).

### *Renouvellement des sections locales du parti socialiste.*

Au niveau des sections locales de la Fédération du Nord, le réinvestissement militant en faveur du parti socialiste entreprise à Epina y s'appuie essentiellement sur le groupe enseignant, dirigeants syndicaux et/ou d'associations laïques (Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement)<sup>331</sup>, dans une configuration où, en 1971, le capital collectif des enseignants

---

<sup>331</sup> Ce n'est cependant pas le cas à Grande Synthe et dans le canton d'Estaire où les membres d'associations catholiques de gauche prennent le contrôle de la section socialiste SFIO ainsi que, dans une moindre mesure, à Mons-en-Bareuil (le futur maire, Marc Wolf, cadre des jeunesses socialistes, s'appuie sur les membres du GAM pour prendre le contrôle de la section). Par contre dans l'agglomération de Maubeuge (Umberto battist, Alain Carpentier...), dans l'arrondissement de Fourmies (Marcel Dehoux, Marcel Moraux et Paul Raoult), sur le littoral dunkerquois (André Delattre, Yves Leprêtre, Roméo Ragazzo, Claude Cornelius...), dans l'agglomération lilloise (Bernard Derosier, Pierre Mauroy...), en Flandre (Pierre-Jean Leprêtre, Robert Deldique...), ce sont des enseignants responsables syndicaux à la FEN et/ou de structures laïques qui fondent ou prennent le contrôle des sections socialistes. Dans le Douaisis et dans le Valenciennois, le réinvestissement militant des sections socialistes semble se produire plutôt à la fin des années 1970. Ici encore, nous observons la prise de pouvoir d'enseignants syndiqués à la FEN et/ou investis dans des structures laïques dans le Valenciennois (Michel

s'est considérablement accru avec la création du Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale (CCOMCEN), regroupant syndicats, associations pédagogiques, culturelles et de jeunesse, banques, mutuelles et coopératives<sup>332</sup>. Nous l'observons tout particulièrement dans le Cambrésis où les enseignants responsables syndicaux et/ou d'associations laïques sont en outre membres de la SFIO<sup>333</sup>. Au Cateau-Cambrésis, Roland Grimaldi est élu secrétaire de section en 1967 tandis que la commune est administrée par Robert Ruffin, qui a constitué une liste d'entente avec les démocrates-chrétiens contre les communistes en 1965<sup>334</sup>. Sorti de l'école normale en 1953, il débute sa carrière professionnelle comme instituteur et occupe des responsabilités départementales au sein du SNI et de sa tendance UID entre 1959 et 1962. Par la suite, devenu professeur, il réduit son investissement syndical au sein de la FEN, ne partageant pas l'orientation du SNES. Roland Grimaldi poursuivra sa carrière politique en devenant maire et conseiller général du Cateau-Cambrésis puis sénateur du Nord. De même, à Cambrai, où le maire Raymond Gernez reconduit depuis 1947 l'alliance avec les démocrates-chrétiens contre les communistes<sup>335</sup>, Jean Perrier, membre de la SFIO depuis les années 1950, fait basculer la section en 1976 sur le principe d'un accord d'union de la gauche. Contraint de s'allier avec les communistes, Raymond Gernez démissionne du Parti socialiste<sup>336</sup>. Lors des élections municipales de 1977, Jean Perrier est alors investi comme tête de liste d'union de la gauche à Cambrai. Elu conseiller municipal d'opposition, il entre au conseil régional Nord-Pas-de-Calais la même année<sup>337</sup>. Bien qu'il soit professeur dans un lycée de Cambrai, Jean Perrier occupe des responsabilités syndicales départementales dans la tendance minoritaire Unité Indépendance et Démocratie du SNES, très largement majoritaire chez les instituteurs et non

---

François, Yvon Desreux, Alain Mixte, Marie-Jeanne Dufernez, Francis Mariage, Marc Wattiez...) ou le Douaisis (Jean Savary, Daniel Mio, Jacques Capelle, Alain Segond,...).

<sup>332</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.

<sup>333</sup> Le représentant de la Convention des institutions républicaines dans le Cambrésis est un étudiant, Pierre-Alain Douay, issu de la bourgeoisie de Cambrai. De père médecin possédant la plus grande partie du parc locatif privé de Cambrai, il suit des études au lycée Henri IV puis à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est également licencié en droit et ès Lettres. Délégué de la CIR au Congrès d'Épinay pour la Fédération du Nord, il n'occupe cependant pas de responsabilités jusqu'à la fin des années 1980 au sein de la section socialiste de Cambrai.

<sup>334</sup> Robert Ruffin ne parvient également pas à l'emporter face à Pierre Mauroy, contre lequel il se présente pour l'investiture socialiste aux élections législatives de 1968. Archive OURS, fonds Mauroy ; 1FP/101.

<sup>335</sup> Raymond Gernez, maire de Cambrai, dispose de fortes ressources politiques et partisans locales et peut s'affranchir de la règle d'alliance avec les communistes promue nationalement et localement par Pierre Mauroy. Lors des élections municipales de 1965 et 1971, il reconduit la coalition formée depuis la Libération avec les représentants de la démocratie-chrétienne contre les communistes.

<sup>336</sup> Pour le récit de cette démission : LEROY Robert, *La vie de Raymond Gernez*, *op. cit.*

<sup>337</sup> Sources : Cambrai réticences à gauche, *Le Point*, n°81, 1974 ; Avis de décès de Jean Perrier *Voix du nord*, 8 septembre 2012 et entretien avec l'enquêteur n°46.

chez les professeurs. Par ailleurs, il dirige au niveau national les cercles Jean Jaurès, fondés en 1945 par Aristide Beslais, ancien directeur de l'enseignement primaire<sup>338</sup>. Pareillement, dans le canton de Solesmes, le conseiller général nouvellement élu en 1971 après le décès de Narcisse Pavot, Pierre Carlier, est membre du parti socialiste avant Epinay. Il débute comme instituteur puis occupe des responsabilités syndicales au sein du SNI-PEGC et de sa tendance UID au niveau local départemental, avant d'être nommé conseiller pédagogique. Enfin, à Caudry, seconde ville socialiste en termes d'habitants et d'adhérents dans l'arrondissement, le premier adjoint au maire et secrétaire des sections du canton de Clary, Maurice Lenotte, n'appartient pas au courant Mauroy mais signe en 1971 la motion M, présentée par Jean Poperen<sup>339</sup>. C'est un proche de Pierre Mauroy<sup>340</sup> et militant de la SFIO depuis 1945, Paul Moreau, qui fait basculer la section. Jusqu'alors conseiller municipal d'une petite commune à côté de Caudry (Haucourt-en-Cambrésis), Paul Moreau parvient à s'imposer sur la liste socialiste à Caudry lors des élections municipales de 1977. Puis, au cours de l'élection législative de 1978, il est désigné comme député suppléant, avant d'être investi, comme candidat titulaire, lors de la législative suivante en 1981. Enfin, lors du scrutin municipal de 1983, c'est en tant que tête de la liste d'union de la gauche qu'il est élu maire de Caudry<sup>341</sup>. Certes, Paul Moreau n'est pas issu du groupe enseignant, étant salarié des PTT ; sa femme cependant, Léa Patout, est directrice d'école à Caudry, membre du syndicat SNI-PEGC et de sa tendance UID et investie localement au sein de l'amicale laïque. Les instances partisans ne sont cependant pas la seule voie d'accès aux mandats d'élus, comme le cas des organisations laïques enseignantes le montre.

## 2) Une filière électorale laïque

Au cours des élections municipales de 1971, 1977 et 1989, les conquêtes de nouvelles municipalités et le ralliement au PS de maires déjà élus réimplantent ce parti dans le département du Nord. En prenant en compte les communes de 5.000 habitants et plus selon le recensement de 1982, nous comptons au total 39 nouveaux maires socialistes au cours de ces élections, dont 33 sont renseignés. Nous avons classé les 33 maires renseignés en fonction des

---

<sup>338</sup> Les cercles Jean Jaurès réunissent les enseignants, notamment du primaire, membres du Parti socialiste. En 1966, les statuts sont refondus pour élargir le recrutement.

<sup>339</sup> Motions pour le Congrès de l'unité des socialistes, 11, 12 et 13 juin 1971. Archives personnelles.

<sup>340</sup> Paul Moreau, milite aux jeunes socialistes dans le Cambrésis en 1945 lorsque Pierre Mauroy en est le Président. Il participe ensuite à la fondation du club de Pierre Mauroy en 1966, le CEDEP.

<sup>341</sup> Source : Consultation de la fiche Who's who de Paul Moreau

organisations dans lesquelles ces maires exercent des responsabilités dirigeantes (président, trésorier, délégué syndical) avant leur premier mandat<sup>342</sup>. Ces responsabilités se situent au sein de la commune et/ou du département et/ou au niveau national.

La prise en compte de leur investissement dans la période précédant leur premier mandat d'élu montre la prééminence des responsables laïques. Sur les 25 nouveaux maires socialistes élus en 1971 et 1977, 13 occupent des responsabilités au sein des syndicats enseignants et/ou laïques, soit 52%. De même, lors des élections municipales de 1989, sur les 14 nouveaux maires socialistes, huit sont des dirigeants syndicaux et/ou laïques, soit 57%. Par ailleurs, lors des scrutins de 1971, 1977 et 1989, les nouveaux maires issus des organisations laïques sont avant tout des dirigeants syndicaux<sup>343</sup>. Sur les 21 nouveaux maires classés comme laïques, sept appartiennent à un syndicat contre cinq à une organisation laïque.

---

<sup>342</sup> Un maire n'a pas pu être classé ni comme appartenant au milieu laïque, ni catholique, ni issu de la filière partisane. Il s'agit de Gaston Tirmarche, ouvrier docker et responsable syndical CGT qui est d'abord élu sous l'étiquette communiste avant, en 1971, de basculer vers le parti socialiste.

<sup>343</sup> Selon un conseiller général du Nord en 1979 puis maire d'une commune d'environ 35.000 habitants, c'est suite à son expérience syndicale enseignante qu'il a acquis les manières d'être dirigeant qu'il mobilisera ensuite en politique : « *Je me souviens qu'à l'époque il [NDA : Bernard Derosier] m'avait demandé, je m'occupais des questions pédagogiques, et il m'avait demandé, j'avais écrit un rapport, et il m'avait demandé de lui filer le rapport parce que ça pouvait l'aider au Conseil général. Donc on était de connivence. On était de connivence. Donc je voyais comment ça fonctionnait la politique. Parce que bon, vous militez, vous collez des affiches, vous distribuez des journaux, vous distribuez des tracts, vous faites des meetings et puis d'un seul jour, vous vous retrouvez dans un bureau de la mairie, et vous êtes le patron d'une ville euh... de 35.000 habitants, de 600 employés. Y a des trucs, des tas de trucs à aborder (petits rires)... euh... Donc ce n'est pas... On est complètement occupé par ça et puis y a des choses qu'on ne sait pas forcément faire sur le plan relationnel, aussi bien avec ses propres amis qu'avec ses adversaires, qu'avec le personnel municipal, qu'avec la population... (silence)... Donc voilà, y a toute une formation syndicale qui était, qui m'a formée euh... dans le fonctionnement d'un appareil et tous les liens. Pour moi, ça a été une sacrée école. (...) En fait mon engagement, il est d'abord syndical. Et c'était une bonne école de formation. C'est là que j'ai rencontré Derosier d'ailleurs ».* Entretien enquêté n°11, PEGC en retraite. Effectué le 22 juin 2010 à son domicile.



**Tableau 17 : L'origine militante des nouveaux maires socialistes issus des organisations laïques (1971, 1977 et 1989)**

	Total nouveaux maires PS	NR	Maire issu des org. laïques	FEN	Assoc. laïques*	FEN et assoc. laïques*
Nouveaux maires 1971 ou 1977	25	5 (20%)	13 (52%)	3	4	6
Nouveaux maires en 1989	14	2 (14%)	8 (57%)	4	1	3

\*Nous rangeons parmi les associations laïques : les amicales laïques, la Fédération Léo Lagrange et la FCPE

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Dans une moindre mesure que les structures laïques, les groupements de la mouvance catholique (action catholique spécialisée, CFTC/CFDT, PSU) contribuent également au renouvellement des élus socialistes. Lors des élections municipales de 1971 et 1977 (en cumulé), sur les 25 maires socialistes, quatre se sont particulièrement investis au sein d'organisations de la mouvance catholique, soit 16%. Si tous ont occupé des fonctions dirigeantes localement ou nationalement au sein de la JOC ou de l'ACO puis du syndicat CFTC/CFDT, seuls deux se sont investis au sein du PSU<sup>344</sup>. Cependant, cette filière d'accès aux mandats électoraux se réduit considérablement au cours des années 1980. Lors des élections municipales de 1989, sur 14 nouveaux maires socialistes, un seul maire appartient aux organisations classées comme catholiques.

<sup>344</sup> Délégué syndical CFDT, René Carême, par exemple, adhère directement au Nouveau parti socialiste en 1970, parrainé par son collègue de travail, Roger Vaillant, délégué syndical Force ouvrière et membre de la SFIO.

**Tableau 18 : L'origine militante des nouveaux maires PS issus des organisations de la mouvance catholique (1971, 1977 et 1989)**

	Total nouveaux maires PS	NR	Maires issus des org. "catholique"	JOC/ACO	CFTC/CFDT	PSU
Nouveaux maires 1971 et 1977	25	5 (20%)	4 (16%)	4	4	2
Nouveaux maires en 1989	14	2 (14%)	1 (7%)	1	1	1

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Enfin, dernier mode d'accès aux mandats électoraux, la filière partisane ne représente qu'un faible nombre de nouveaux maires élus en 1971, 1977 et 1989. Lors de ces scrutins, seuls trois maires sont élus en ayant occupé précédemment des fonctions dirigeantes uniquement au sein de partis. Cependant, nous comptons, proportionnellement aux élections municipales de 1971 et 1977, plus de nouveaux maires issus de cette filière. En 1971 et 1977, les nouveaux maires élus sont issus pour 12% de cette voie d'accès, contre 21% en 1989.

**Tableau 19 : Les nouveaux maires socialistes non multipositionnés (1971, 1977 et 1989)**

	Total nouveaux maires PS	NR	Maires issus de la filière partisane	SFIO/PS	PSU
Nouveaux maires 1971 et 1977	25	5 (20%)	3 (12%)	3	0
Nouveaux maires en 1989	14	2 (14%)	3 (21%)	2	1

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Dans le Cambrésis, les maires socialistes en 1977 et 1989 sont également issus de manière prééminente des structures laïques et notamment des amicales laïques<sup>345</sup>. Dans les tableaux ci-

<sup>345</sup> Selon les renseignements que nous avons pu collecter, le milieu catholique est marginal. Cependant, dans deux communes, il semble avoir occupé une place plus importante dans le milieu local socialiste. Au Cateau-Cambrésis, les élus ne se sont appuyés ni sur le syndicat Force ouvrière, inexistant selon eux, ni sur le syndicat CGT, proche des communistes, mais sur la CFDT. Secrétaire de la section cantonale CFDT du Cateau-

dessous, nous mesurons l'appartenance à une amicale laïque des maires socialistes du Cambrésis élus en 1977 et 1989 et des secrétaires de section en fonction en 1988. Nous avons également renseigné entre parenthèses leur niveau de responsabilités : membre du bureau des amicales laïques et/ou de la FLASEC. Nous avons enfin distingué entre les maires ou secrétaires de section enseignants ou d'origine enseignante et ceux issus d'autres professions, afin de situer la diffusion des structures laïques au sein des catégories socio-professionnelles autres qu'enseignantes. De manière générale, sur les 28 des 40 maires socialistes renseignés, on compte, sans double compte, 24 maires investis au sein des amicales laïques, dont 12 occupent des responsabilités en leur sein. En fait, les maires enseignants socialistes sont les plus investis au sein des amicales laïques. Parmi les 15 maires enseignants ou d'origine enseignante, 14 sont engagés au sein des amicales laïques, dont huit en tant que responsables. Mais surtout, près de la moitié des maires socialistes non issus du groupe des enseignants, 10 sur 23, appartiennent à une amicale laïque. Parmi ceux-ci, le Président de la FLASEC dans les années 1960, Louis Basquin, propriétaire d'un commerce, accède à la municipalité de Saint-Aubert en 1971 sous l'étiquette socialiste.

**Tableau 20 : Niveau d'appartenance des maires du Cambrésis aux amicales laïques (1977 et 1989)**

	Pas d'appartenance à une amicale laïque	Appartenance à une amicale laïque ( <i>dont resp.</i> )	NR	Total
Enseignants	3	14 (8)	0	17
Autres	6	9 (1)	10	23
Total	9	23 (9)	12	40

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

De même, sur les 29 des 41 secrétaires de section renseignés en 1988, vingt, soit les deux tiers, sont investis au sein de l'amicale laïque, dont 13 comme responsables. Les enseignants sont très majoritairement représentés dans cette population : sur 14 secrétaires de section enseignants, 12 sont membres d'une amicale laïque et 10 y occupent ou y ont occupé des responsabilités. De même que pour les maires socialistes d'ailleurs, l'appartenance à une structure laïque ne se réduit pas au seul groupe enseignant. Huit, soit un tiers des secrétaires

---

Cambrésis dans les années 1970-1980, Bernard Wagnier est membre du parti socialiste tandis que sa femme, non adhérente au Parti socialiste, est élue conseillère municipale sur la liste socialiste en 1989. De même, à Cambrai, l'un des membres du bureau de la section (il sera ensuite élu municipal en 2008) est issu de la JOC puis devient le délégué syndical SGEN-CFDT.

de section non enseignants, sont ou se sont investis au sein d'une amicale laïque, dont deux en tant que responsables.

**Tableau 21 : Niveau d'appartenance aux amicales laïques des secrétaires de section du Cambrésis en 1988**

	Pas d'appartenance à une amicale laïque	Appartenance à une amicale laïque ( <i>dont resp.</i> )	NR	Total
Enseignants	2	12 (10)	0	14
Autres	9	8 (2)	10	27
Total	11	20 (12)	12	41

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Conjointement aux amicales laïques, le club Léo Lagrange assure également le recrutement et la mobilisation du groupe des enseignants en faveur du parti socialiste durant les années 1970-1980. Parmi les maires socialistes élus en 1989, trois d'entre eux ne se sont pas investis au sein des amicales laïques. Sur ces trois maires, deux ont cependant occupé des responsabilités au sein des clubs Léo Lagrange durant les années 1970-1980. En outre, l'investissement au sein du club Léo Lagrange se poursuit ou se réalise concurremment à celui au sein des amicales laïques. Parmi les 14 maires enseignants socialistes investis au sein de l'amicale laïque, deux ont débuté leur carrière militante au sein des clubs Léo Lagrange (Roland Grimaldi, Christian Bataille). Guy Bricout enfin, maire actuel de Caudry classé à droite mais socialiste jusqu'en 1995, débute sa carrière militante au sein du club Léo Lagrange.

Les dirigeants de syndicats ou associations laïques sont d'autant mieux en mesure de structurer l'espace social dans le Cambrésis qu'ils bénéficient de l'apport des syndicalistes de Force ouvrière. A Caudry, par exemple, l'un des huit membres du bureau de la section en 1988 est également le délégué syndical Force ouvrière du personnel communal. Municipalité socialiste depuis 1900, les syndicalistes de Force ouvrière co-gèrent le recrutement et l'avancement du personnel politique municipal tout en s'inscrivant massivement au sein de la section socialiste<sup>346</sup>.

<sup>346</sup> Depuis la perte de Cambrai en 1977, Caudry devient la plus importante section socialiste de l'arrondissement avec entre 250 et 300 adhérents. Selon plusieurs enquêtés élus et/ou membres de la section socialiste à cette époque, il s'agit essentiellement du personnel municipal. D'ailleurs, après la perte de Caudry en 1995, la section tombe de 300 à 40 adhérents, tandis que l'association créée par le nouveau maire enregistre l'adhésion d'environ 150 personnes.

## **B) Prédominance du recrutement enseignant**

La prééminence des tenants du pôle culturel de la fonction publique au sein de la Fédération du Nord du parti socialiste tient d'abord au recrutement majoritairement enseignant des cadres et élus socialistes. Par ailleurs, la bonne volonté culturelle des professions intermédiaires non enseignantes en forte ascension sociale renforce la légitimité du pouvoir des tenants du pôle culturel<sup>347</sup>. Enfin, des membres des catégories sociales supérieures, à la trajectoire atypique, sont également présents sur ces positions politiques et partisans. Ils se caractérisent par un niveau de diplôme élevé et leur appartenance à la fonction publique. Ceci s'observe tant parmi le personnel politique occupant des positions élevées (secrétaires fédéraux, candidats aux élections législatives) que chez les candidats aux scrutins cantonaux et aux élections municipales.

### 1) Les détenteurs de positions politiques et partisans élevées

L'analyse de l'origine professionnelle<sup>348</sup> des membres du secrétariat de la Fédération du Nord du parti socialiste après Epinay nous donne à voir la prédominance du groupe des enseignants et, plus largement, du pôle culturel de la petite et moyenne bourgeoisie, entre 1971 et 1985. En double compte, sur 78 des 86 membres du secrétariat fédéral, 46 sont enseignants, soit plus de la moitié de l'effectif. En outre, parmi les fractions les moins dotées en capital économique et culturel, la représentation ouvrière disparaît après 1975<sup>349</sup>, tandis que les employés, entre un et deux selon les Congrès, constituent une part marginale mais stable des membres du secrétariat fédéral. Enfin, à partir de 1979 et plus encore de 1985, les membres du secrétariat fédéral se recrutent parmi les étudiants devenus auxiliaires politiques (collaborateur de cabinet, assistant parlementaire) à la sortie de leurs études, faisant augmenter d'autant le pourcentage du nombre de cadres. Sur 15 cadres, nous dénombrons 12 étudiants se professionnalisant politiquement à la sortie de leurs études. Nous reviendrons plus en détails sur ces profils militants dans la partie 3.

---

<sup>347</sup> Sur les dispositions à la bonne volonté culturelle au sein de la petite bourgeoisie connaissant une forte ascension sociale ne s'effectuant pas par le biais des études, cf. BOURDIEU Pierre, *La Distinction, op. cit.*, p. 377.

<sup>348</sup> Pour les élus professionnalisés, il s'agit de la dernière profession exercée.

<sup>349</sup> Selon des chiffres fournis par la Fédération du Nord, on comptait 80% de militants ouvriers ou employés en 1973. Archives de la Fédération du Nord.

**Tableau 22 : L'origine socioprofessionnelle des membres des instances dirigeantes fédérales (1971 à 1990)**

	Cat. Soc. Sup.			Prof. Inter.		Cat. sociales inf.		Non renseigné	Total
	Chef d'ent./ Prof. lib	Cadre (dont <i>collabocab.</i> )	de l'enseignement	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier (dont ascension sociale)		
1971	1	1	<b>5</b>	2	1	1	2 (1)	0	13
1975	0	1	<b>3</b>	2	1	0	1	1	9
1979	0	1 (1)	<b>3</b>	2	0	2	0	1	9
1981	0	1 (1)	3	<b>4</b>	1	2	0	2	13
1983	0	2 (1)	2	2	0	1	0	2	9
1985	0	4 (4)	<b>5</b>	5	0	1	0	1	16
1987	1	5 (5)	<b>4</b>	4	1	2	0	0	17
Total (avec double compte)	2	15 (12)	<b>25</b>	21	4	9	3	8	86
	42			25		12		8	

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'étude de ceux occupant la position de parlementaire montre également la prééminence des tenants du pôle culturel de la fonction publique. Sur les 54 députés élus entre 1973 et 1988, 31 sont enseignants, dont 20 dans l'enseignement primaire ou technique. De surcroît, sur les 54 députés socialistes, 9 ou 5 hors double compte, appartiennent au groupe des cadres. Leur trajectoire n'est pas uniforme<sup>350</sup>, mais ils se distinguent par leur appartenance au secteur public (4 sur 5 hors double compte) et un niveau de diplôme relativement élevé pour trois d'entre eux (diplômé de Science Po Paris en 1972, bac en 1946 et deuxième année de droit en 1951).

A l'inverse, les franges dominées de l'espace social (employés et ouvriers) restent relativement marginales et leur représentation est déclinante. Jusqu'aux élections législatives, on compte deux députés originellement ouvriers puis aucun lors des législatives de 1988 tandis qu'un employé est élu lors de ce scrutin. De même, la petite bourgeoisie économique (artisan, commerce, agriculture) n'est plus représentée sur ces positions politiques après les élections

<sup>350</sup> Nous avons pu retracer les trajectoires de trois d'entre eux de manière précise. Tous les trois débutent leur carrière professionnelle aux PTT. Deux continuent leur ascension professionnelle au sein de la Poste, tandis que le troisième intègre les cadres dirigeants d'IBM. De conditions assez modestes (petit fonctionnaire et artisan), deux d'entre eux ont un niveau de diplôme relativement élevé (bac en 1946 et deuxième année de droit en 1951). La prise en compte de la profession de l'épouse, journaliste, de l'un des deux montre également son appartenance au pôle culturel de la moyenne bourgeoisie. Le troisième député, classé parmi les cadres selon les catégories de l'INSEE, se rapproche cependant des petits bourgeois en forte ascension sociale. De père employé, il possède un faible capital scolaire (brevet élémentaire) tandis qu'il débute comme commis des PTT avant de gravir tous les échelons au sein de l'entreprise pour être nommé en fin de carrière inspecteur central des PTT. Sa proximité à la petite bourgeoisie du pôle culturel s'observe encore au travers de la profession de son épouse, institutrice.

législatives de 1978, alors que de la Libération à 1971, nous comptons deux parlementaires issus de cette catégorie sociale. Ainsi, avec le déclin et/ou la disparition des groupes ouvriers et des petits patrons, les salariés de la fonction publique sont très fortement prédominants parmi les députés socialistes. Sur 54 députés socialistes élus entre 1973 et 1988, 39 appartiennent au secteur public.

**Tableau 23 : L'origine socio-professionnelle des députés PS (1973 à 1988)**

	Agri.	Cat. Soc. Sup.		Prof. Inter.		Cat. sociales inf.		Mère de famille	Total
		Cadre	de l'enseignement	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier		
Leg. 73	1	0	2	<b>3</b>	1	0	2	0	9
Leg. 78	0	1	1	<b>3</b>	1	0	2	0	7
Leg. 81	0	4	2	<b>5</b>	1	0	2	1	15
Leg. 86	0	2	2	3	0	0	1	1	9
Leg. 88	0	2	4	<b>6</b>	1	1	0	0	14
Total (en double compte)	1	9	11	<b>20</b>	4	1	7	2	54
		20		24		8		2	

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Ainsi, le groupe des enseignants est majoritaire parmi les membres du secrétariat fédéral entre 1971 et 1987 et parmi les députés élus entre 1973 et 1988. Ce type de recrutement se retrouve-t-il sur des positions politiques et partisanes moins élevées ?

## 2) L'étude des positions politiques et partisanes inférieures

### *Dans le département du Nord*

Sur les positions politiques moins élevées de conseiller général, nous observons également la prééminence du groupe des enseignants. Sur les 85 des 90 conseillers généraux socialistes élus, 50 sont enseignants, soit 55% de l'effectif total. Les fractions inférieures de l'espace social (employé, ouvrier) ne représentent qu'une part marginale des conseillers généraux socialistes. Sur 85 des 90 conseillers généraux socialistes renseignés, 13 appartiennent à ces groupes sociaux dominés au sein de l'espace social.

**Tableau 24 : L'origine socio-professionnelle des conseillers généraux PS (1973 à 1988)**

	Agri.	Cat. Soc. Sup.			Prof. Inter.		Cat. sociales inf.		Non renseigné	Total
		Chef d'ent./ Prof. Lib.	Cadre	de l'enseignement	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier		
Cant. 73	0	2	3	2	3	2	1	1	1	14
Cant. 76	1	1	0	0	6	0	1	2	1	12
Cant. 79	1	2	2	3	7	1	1	1	0	18
Cant. 82	1	0	2	4	6	1	1	1	2	18
Cant. 85	0	1	1	4	4	1	0	1	0	12
Cant. 88	1	0	0	4	7	0	1	2	1	16
Total (double compte)	4	6	8	17	33	5	5	8	5	90
		31			38		13		5	

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'analyse des propriétés sociales des maires élus dans le département du Nord en 1989 nous renseigne également sur la prééminence des tenants du pôle culturel. Sur les 108 des 126 maires socialistes renseignés, 67 appartiennent au groupe des enseignants, dont 39 instituteurs, PEGC, directeur adjoint d'un LEP ou professeurs du technique non certifiés, contre 28 professeurs certifiés, agrégés ou universitaires. En outre, l'inclinaison à la bonne volonté culturelle de la petite bourgeoisie non enseignante en ascension sociale renforce les tenants du pôle culturel au sein du parti socialiste. Parmi les 10 des 13 membres des professions intermédiaires renseignés, tous connaissent une trajectoire sociale individuelle ascendante, relativement à la profession du père, ne s'effectuant pas par le biais des études. Enfin, le groupe des cadres se caractérise à la fois par son fort capital scolaire (école d'ingénieur, DES universitaire), tandis que tous appartiennent à la fonction publique territoriale ou d'Etat (PTT). Cette prédominance de la petite ou moyenne bourgeoisie du pôle culturel traduit également la marginalisation des catégories populaires (employé et ouvrier) et de la petite bourgeoisie du pôle économique en déclin. Sur les 108 des 126 maires socialistes renseignés, nous ne dénombrons que trois ouvriers, deux employés et six petits entrepreneurs agricoles ou artisanaux.



**Tableau 25 : L'origine socio-professionnelle des maires en 1989 (% par rapport au total des maires)**

	Petit patron (artisan, agri)	Cat. Soc. Sup.			Prof. Inter.			Cat. sociales inf.		Non renseigné	Total
		Prof. Lib.	Cadre	de l'enseignement	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier			
Mun. 89	6 5%	3 3%	14 10%	28 22%	<b>39 31%</b>	13 10%	2 2%	3 2%	18 14%	126	
Total	6 (5%)	46 (36%)			52 (41%)			5 (4%)		18 (14%)	126

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En recentrant notre propos sur le Cambrésis, nous sommes également en mesure de nous intéresser à l'évolution du recrutement entre 1971 et 1989. L'analyse de l'origine professionnelle des conseillers généraux et des maires élus en 1977 et 1989 montre également la prépondérance des enseignants, issus notamment du groupe des instituteurs. Tous les conseillers généraux socialistes élus entre 1971 et 1989 sont d'origine enseignante. Et, parmi les 18 des 20 maires renseignés élus suite aux élections municipales de 1977, près de la moitié, neuf, sont enseignants. De même, après le scrutin municipal de 1989, sur les 29 des 30 maires socialistes renseignés, 14 sont enseignants, dont la presque totalité est issue du groupe des instituteurs (directeurs adjoints de CEG, PEGC et conseillers pédagogiques)<sup>351</sup>. Ainsi, sur les 9 et 14 enseignants élus en 1977 et 1989, respectivement 7 et 12 peuvent être assimilés aux instituteurs.

Cependant, contrairement à la période précédente, les petits bourgeois mieux dotés en capital économique (agriculteur, artisan, commerçant) représentent à partir de 1977<sup>352</sup> une fraction marginale des maires socialistes, tandis qu'ils étaient auparavant majoritaires. En effet, lors des élections municipales de 1953, 9 des 24 maires renseignés appartiennent aux catégories sociales des petits patrons de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat, contre 4 des 18 maires renseignés en 1977 mais surtout 3 des 29 maires renseignés en 1989.

<sup>351</sup> Nous assimilons les PEGC, directeurs adjoints de CEG aux instituteurs car ils adhèrent au même syndicat et/ou suivent la même formation à l'école normale. Sur cet aspect : ROBERT André, « Le SNI et le corps des PEGC : du trouble à la conversion ; une recomposition identitaire (1954-1976) », in Laurent FRAJERMAN, Françoise BOSMAN, Jean-François CHANET et Jacques GIRAULT (éds.), *La Fédération de l'Éducation Nationale (1928-1992), Histoire et archives en débat*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

<sup>352</sup> Le scrutin municipal de 1977 semble être un tournant dans le recrutement social au sein des élus et cadres du parti. Nous ne disposons que de données partielles mais en 1977, les artisans-commerçants représentent encore la plus grande part des maires socialistes de l'arrondissement. Parmi les 117 communes de l'arrondissement, la couleur politique de 80 maires a pu être établie pour 1971. Sur ces 80 maires, 13 sont socialistes dont 3 enseignants normaliens, tandis qu'on compte une majorité d'artisans/commerçants (6).

Nous observons également une augmentation du recrutement social entre 1977 et 1989. Lors des élections municipales de 1977, nous ne comptons, sur 18 élus renseignés, qu'un membre du groupe des cadres et professions libérales contre six, sur 29 élus renseignés, suite au scrutin de 1989. Si leur trajectoire n'est pas uniforme, ils appartiennent majoritairement au secteur public, puisque quatre des six cadres sont employés au sein de la Poste, de la Sécurité sociale ou encore des collectivités territoriales.

Enfin, les membres des franges dominées de l'espace social (employé, ouvrier) sont en recul par rapport aux élections municipales de 1953. Lors de ces élections, nous dénombrions, sur 24 maires renseignés, quatre ouvriers et quatre employés, tandis que, lors des scrutins municipaux de 1977 et 1989, sur 18 et 29 maires renseignés, nous ne comptons plus que respectivement un ouvrier et un employé en 1977, et deux ouvriers en 1989.

**Tableau 26 : L'origine socio-professionnelle des maires PS du Cambrésis (1977 et 1989)**

	Petits patrons du secteur agri., arti. ou com.	Prof. Lib./cadre (dont F. pub)	Prof. inter	Emp.	Ouv.	Enseignants				NR	Total
						Prof. cert. (dont ayant débuté comme instit.)	Instit. <u>devenus</u> PEGC, cons. pédag, dir. de CEG	Dir. d'école	Sous-total enseignant		
Maires socialistes en 1977	4	1 (1)	2	1	1	2 (1)	4	3	9	2	20
Maires socialistes en 1989	3	6 (4)	4	0	2	2 (1)	4	8	14	1	30

Sources : \_Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

D'ailleurs, si, au cours des années 1950, comme nous l'avons observé auparavant, les ouvriers étaient encore prépondérants au sein des exécutifs des sections, ils sont remplacés à la fin des années 1980 par des enseignants et, de manière plus marginale, des cadres. A Caudry, section comptant le plus grand nombre d'adhérents dans l'arrondissement jusqu'en 1995 (environ 200), on compte, dans les années 1950, sur 20 membres, quatre "employés" et 16 ouvriers. A l'inverse, en 1990, sur les six des huit membres du bureau de section renseignés, on dénombre deux enseignants, un employé de la municipalité, un cadre de la fonction publique territoriale, un directeur d'agence bancaire, mais seulement un ouvrier. A Cambrai et au Cateau-Cambrésis, nous avons également pu établir que les membres du bureau de section sont pour moitié des instituteurs ou PEGC. Au Cateau-Cambrésis, on compte deux instituteurs ou

PEGC sur quatre membres du bureau de section, tandis qu'à Cambrai, sur six membres du bureau de section, trois sont instituteurs ou PEGC. Mais surtout, au sein des bureaux de section de Cambrai et du Cateau-Cambrésis, nous ne dénombrons plus aucun ouvrier.

Cette prépondérance des élus d'origine enseignante est d'autant plus manifeste lorsqu'on prend en compte le pourcentage d'instituteurs dans la Fédération socialiste du Nord<sup>353</sup>. Si les instituteurs et professeurs du technique représentent entre 30 et 40% des cadres et des élus socialistes durant les années 1970-1980, ils ne composent cependant que 14% des militants de ce parti, selon des données de 1986<sup>354</sup>.

Du Congrès d'Epinay, en 1971, jusqu'à la fin des années 80, le recrutement social des élus et cadres partisans s'effectue donc très majoritairement au sein d'une petite bourgeoisie culturelle, les enseignants. Les structures syndicale et laïque enseignantes constituent de fait les principales voies d'entrée au sein du parti. De manière plus marginale, l'on constate également, l'arrivée d'employés et d'ouvriers au cours des années 1970. Ce renouvellement issu des fractions sociales les moins élevées dans l'espace social traduit en fait l'investissement des syndicalistes de la CFDT issus de la JOC au sein du parti socialiste.

## Conclusion

Dans le département du Nord, le socialisme se caractérise par l'investissement d'enseignants laïques sur une marque ouvrière à partir des années 1930. Le département se différencie ici des grandes tendances observées au niveau national par son implantation durable au sein du groupe des ouvriers jusqu'en 1971. Il s'en rapproche cependant quant à la surreprésentation des enseignants issus de la filière laïque à partir de 1945. A sa fondation en 1905 en effet, son personnel est essentiellement composé d'ouvriers et non de professions libérales, multipositionnés entre le parti et les organisations syndicales et/ou coopérative qui structurent localement le socialisme. Au cours des années 1920-1930, la forte concurrence du parti communiste au sein de l'espace politique local consolide la sphère partisane et ouvre à un recrutement plus diversifié et élevé favorisant l'investiture de candidats issus de la voie

---

<sup>353</sup> Nous ne disposons pas de données pour les professeurs certifiés, agrégés ou universitaires. Nous ne raisonnerons donc que pour les enseignants classés comme professions intermédiaires (instituteurs, PEGC et professeurs du technique).

<sup>354</sup> Données issues de l'enquête d'Henri Rey et Françoise Subileau pour la seule Fédération du Nord, auxquelles une étudiante a pu avoir accès pour son mémoire de maîtrise d'histoire. PONTHEU Valérie, *La Fédération du Parti socialiste du Nord 1981-1993*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1996.

notabiliaire lors des élections législatives de 1936. Nous observons également un processus similaire à celui observé au niveau national : des instituteurs, dirigeants laïques et/ou syndicaux, investissent les positions partisans et politiques. Cependant, le maintien des rapports avec les organisations syndicales et surtout coopérative permet également un recrutement ouvrier sur des mandats politiques moins élevés.

Après la Libération, le renouvellement du personnel politique s'effectue, comme au niveau national, par des promotions endogènes de militants du parti. Les enseignants issus de la filière laïque et investis depuis les années 1920 au sein du parti socialiste forment ainsi la grande majorité des élus et dirigeants partisans. Néanmoins, le maintien localement d'un multipositionnement des dirigeants syndicaux et, plus encore, des coopérateurs, assure la permanence d'une représentation partisane et, dans une moindre mesure, politique, du groupe des ouvriers. A partir de 1953, disposant d'une assise forte dans la commune, les maires socialistes sont en mesure de contrôler les investitures au sein de la section. La rétractation du milieu partisan réduit d'autant le renouvellement du personnel politique.

Avec la constitution de la FGDS en 1967 cependant, les dirigeants de la SFIO s'ouvrent aux autres partis de la gauche non communistes. Dès avant le Congrès d'Épinay, la Fédération socialiste du Nord renouvelle ses cadres partisans. Le recrutement s'effectue de manière prépondérante au sein du groupe des enseignants à travers les filières syndicale et laïque. De manière plus marginale, nous observons aussi dans la Fédération socialiste du Nord l'arrivée de dirigeants de structures « catholiques de gauche ». Ce renouvellement est concomitant d'une marginalisation de la représentation des classes populaires au sein du parti.

Ainsi, de sa fondation en 1905 à l'année 1990, terme de notre étude, le personnel politique socialiste dans le département du Nord se recrute selon des logiques sociales. Cependant, la promotion de collaborateurs d'élus professionnalisés dès la sortie des études constitue une nouveauté récente. Si, en 1979, un seul des secrétaires fédéraux correspond à ce profil, ils sont 30% en 1987. Ce type de recrutement contraste avec la période précédente et indique l'apparition d'une nouvelle filière de recrutement politique et partisan.

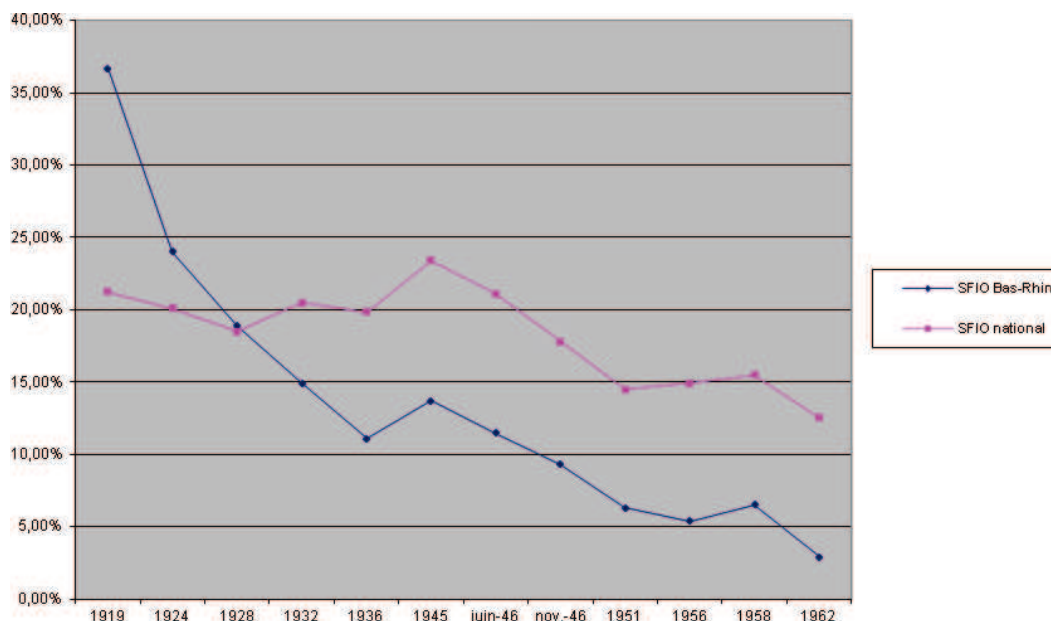
## Chapitre 2

# Une identité éclatée : le Bas-Rhin

---

A l'inverse de la Fédération socialiste du Nord, cas paradigmatique du socialisme, la Fédération socialiste du Bas-Rhin connaît une évolution la marginalisant par rapport aux autres fédérations socialistes françaises. Troisième Fédération de France pour ce qui est du nombre de ses adhérents au sortir de la première guerre mondiale et recueillant 36% des suffrages exprimés lors des élections législatives de 1919 (troisième meilleur score des socialistes en France), la marque politique socialiste se marginalise sur le marché politique local plus que dans tout autre département français à partir des années 1950. Lors des élections législatives de 1962, elle ne recueille que 2,9% et, au cours des années 60, se situe, en terme d'adhérents, en avant dernière position parmi les fédérations socialistes avec 200 adhérents.

**Graphique 3 : Evolution des suffrages PS dans le Bas-Rhin et en France lors des scrutins nationaux (1919 à 1962)**



Source : Pour le Bas-Rhin, les pourcentages des exprimés : Bernard Vogler<sup>355</sup>. Pour la SFIO nationale : <http://www.france-politique.fr>

Au cours des années 70 néanmoins, le pourcentage de voix en faveur du candidat socialiste ne cesse de progresser même s'il se situe encore, lors des élections présidentielles de 1988 et 1995, cinq à six points en deçà du score national du candidat socialiste.

**Tableau 27 : Les scores au second tour des élections présidentielles des candidats de droite et de gauche entre 1965 et 1995**

	1965	1974	1981	1988	1995
Participation	82%	85%	85%	83%	78%
Candidat de droite	80%	67%	65%	51%	59%
Candidat de gauche (PS)	20%	37%	35%	49%	41%

Source: Bernard Vogler<sup>356</sup>

Selon certains historiens, cette progression du Parti socialiste s'interprète comme le produit de son alignement sur les autres forces politiques dominantes au niveau régional et/ou l'arrivée

<sup>355</sup> VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace : de la Révolution à nos jours*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995, p. 372.

<sup>356</sup> VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace*, op. cit.

de nouveaux militants issus des milieux militants « catholiques de gauche »<sup>357</sup>. Pourtant, de 1971 à 1990, l'analyse des membres des instances fédérales, des premiers socialistes et, dans une moindre mesure, des candidats aux élections législatives montre la marginalité des rocardiens et/ou des catholiques de gauche parmi le personnel politique.

Quelle identité peut-on attribuer aux socialistes bas-rhinois ? Faut-il expliquer leur marginalisation progressive au cours des années 1920 par un désajustement entre les propriétés du personnel recruté et la configuration socio-politique alsacienne ? Et quelles sont alors les voies d'accès aux positions politiques et partisanes ?

Ce chapitre visera à établir les logiques sociales du recrutement du personnel politique bas-rhinois entre 1890 et 1990. D'abord parti ouvrier de 1890 à 1920, le Parti socialiste échoue à se renouveler entre 1924 et 1940 avant de décliner en tant que parti laïc entre 1945 et 1970 et de connaître un réinvestissement militant entre 1971 et 1990.

## **Section 1 : Un parti ouvrier (1890-1920)**

De 1870 à 1918, l'Alsace faisant partie de l'Allemagne, la fondation du Parti socialiste s'effectue par le biais du SPD. Comment le socialisme se structure-t-il ? Quel personnel politique est promu ? Nous montrerons la force du parti jusqu'en 1920, résultat de sa fondation par le SPD (A), et observable à travers un recrutement ouvrier de son personnel politique (B).

### **A) Un parti puissant**

Fondée sous la période allemande, l'organisation socialiste occupe une position d'antériorité aux syndicats et associations dans la mobilisation du groupe des ouvriers (1). Lorsque l'Alsace-Moselle revient à la France, les principaux fondateurs du socialisme originaires d'Allemagne quittent l'Alsace ouvrant à un renouvellement des élus et cadres partisanes issus principalement de la filière partisane (2).

---

<sup>357</sup> Bernard Vogler souligne ainsi : « Le nouveau PS est très différent de l'image que la SFIO offrait jusqu'en 1969. Ce n'est plus un parti laïciste, jacobin et doctrinaire. Ses dirigeants représentent une nouvelle génération. Le PS a redécouvert le particularisme alsacien et il est devenu un parti chrétien. Bon nombre de militants viennent d'un milieu ouvrier formé par les associations chrétiennes et continuent à fréquenter leur paroisse ». *Ibid.*, p. 300.

### 1) Le rôle structurant de l'organisation partisane sur les syndicats et associations (1890-1914)

Contrairement à la France où la SFIO se constitue en 1905, un parti ouvrier unifié nationalement se fonde en Allemagne dès 1875 lors du Congrès de Gotha. La mobilisation de ces groupes ouvriers est le fait essentiellement du parti qui se fonde en contre-société ouvrière<sup>358</sup>. Il réunit les deux partis socialistes d'Allemagne (Parti travailliste social-démocrate et association générale allemande des travailleurs) au sein d'un « parti ouvrier socialiste ». Dès le début du XXe siècle, l'organisation partisane socialiste allemande est la plus puissante en Europe. Elle compte plus d'un million d'adhérents, dispose à Berlin d'une école de parti formant les permanents des différentes *Landesvorstand* du Reich, et apporte aux instances locales partisans un important soutien financier (achat de fonds de commerce pour ses dirigeants locaux, financement des quotidiens...) <sup>359</sup>. En 1911, parmi les onze députés du parlement d'Alsace-Lorraine, seuls quatre n'étaient pas avant leur premier mandat des professionnels au sein du parti, tandis que deux se sont professionnalisés par l'intermédiaire de leur engagement syndical. On compte ainsi deux permanents politiques, deux journalistes au journal du parti<sup>360</sup> et deux commerçants (cigares et chapellerie), dont le fonds de commerce appartient au parti. L'analyse des trajectoires des candidats aux élections législatives de 1919 montre également le rôle prééminent des instances nationales du parti. Lors des élections législatives de 1919, sur les huit candidats socialistes issus du milieu ouvrier, trois sont entrés en politique suite à une professionnalisation rendue possible par le parti au travers du journal la *Freie Presse* (Eugène Imbs, Louis Koessler et Jacques Peirottes).

En fait, à l'inverse de ce qui se passe dans la majeure partie du territoire français<sup>361</sup>, les instances partisans organisent la mobilisation du groupe des ouvriers au sein des syndicats libres, des coopératives et des associations de sports et loisirs. Ce rôle prééminent assigné par les dirigeants nationaux du SPD à l'organisation partisane dans la mobilisation du groupe des ouvriers s'observe d'abord à travers l'origine militante des députés socialistes au parlement d'Alsace-Lorraine. Tous ont d'abord adhéré au parti social-démocrate avant de gravir les

---

<sup>358</sup> DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 22-24 ; WINOCK Michel, *Le socialisme en France et en Europe : XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p. 108-111.

<sup>359</sup> MICHELS Robert, *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971.

<sup>360</sup> Sur le financement du journal *Freie Presse*, la formation de permanents, la rémunération des dirigeants et permanents du parti, cf. STRAUSS Léon, « Socialisme », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.11, pp. 6908-6912.

<sup>361</sup> Cependant, le POF s'éloigne du modèle traditionnellement mobilisé pour la France comme nous l'avons montré dans le chapitre 1.



échelons du parti et/ou des structures militantes afférentes (syndicat, coopérative, associations sportives et culturelles). Cherchant à promouvoir à travers le parti une contre-société socialiste<sup>362</sup>, le *Landesvorstand* du SPD d'Alsace-Lorraine fonde, et/ou contrôle d'autres structures ayant pour objet de mobiliser politiquement le groupe des ouvriers : syndicats libres corporatistes<sup>363</sup>, coopératives<sup>364</sup>, associations touristiques (les amis de la Nature<sup>365</sup>) ou sportives (les « Gymnastiques »)<sup>366</sup>, culturelles (chorale...). On observe tout particulièrement ce rôle des cadres partisans dans la fondation de structures militantes ouvrières, en étudiant l'évolution du syndicalisme en Alsace. Né dans le pays de Bade, Bernard Boehle est le fondateur et président (1890-1900) du SPD d'Alsace-Lorraine<sup>367</sup>. En 1890, il dirige à la fois la campagne électorale pour les élections prud'hommales remportées par les syndicalistes socialistes<sup>368</sup>, et la liste municipale socialiste à Strasbourg. Par la suite, ce dirigeant du parti fonde le premier syndicat socialiste, l'Union des syndicats libres socialistes, en 1893<sup>369</sup>.

Mais, juste avant la première guerre mondiale, nous constatons une plus forte clôture de la relation partisane observable dans la modification des profils militants promus au sein du parti social-démocrate d'Alsace-Moselle. Dirigeant syndical et de la Fédération alsacienne du parti social-démocrate, Bernard Boehle quitte la présidence du parti à laquelle Jacques Peirottes lui succède en 1908. Ce dernier n'a occupé que des fonctions partisans avant d'accéder à ses premiers mandats municipaux. Mais, avec le retour de l'Alsace à la France, quels sont les effets de la refondation des instances locales partisans socialistes sur le parti ?

## 2) Renouveau et clôture de la relation partisane (1918-1920)

Après avoir été interdit jusqu'en 1890, la Fédération alsacienne du parti social-démocrate se crée sous l'impulsion de socialistes d'origine allemande. Le fondateur du parti social-

---

<sup>362</sup> MICHELS Robert, *Les partis politiques*, op. cit.

<sup>363</sup> STRAUSS Léon, « Syndicalisme des salariés », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.12, pp. 7213-7216.

<sup>364</sup> STRAUSS Léon, « Coopérative », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.4.

<sup>365</sup> Le club des « Amis de la Nature », créé en 1923, est l'émanation de la branche française de l'Union ouvrière internationale de tourisme social et culturel (fondée à Vienne en 1895). Le pendant communiste des « Amis de la Nature » est l'Union touristique « Aurora ». PETER Armand (éd.), *Schiltigheim au XXe siècle*, Strasbourg, BF éditions, 2007, p. 72.

<sup>366</sup> STRAUSS Léon, « Le sport travailliste français entre les deux guerres », in Pierre ARNAUD (éd.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

<sup>367</sup> La section strasbourgeoise du SPD se réunit cependant dans le Bade-Wurtemberg. Cf. STRAUSS Léon, « Socialisme », op. cit.

<sup>368</sup> STRAUSS Léon, « Syndicalisme des salariés », op. cit.

<sup>369</sup> STRAUSS Léon et RICHEL Jean-Claude, *Jacques Peirottes et le socialisme en Alsace : 1896-1935*, Strasbourg, BF éditions, 1989.

démocrate en Alsace-Moselle, Bernard Boehle, est né dans le pays de Bade<sup>370</sup>. Parmi les onze députés du parlement du Landtag en 1890, seuls quatre sont nés en Alsace. Avec le retour de l'Alsace-Moselle à la France, ces socialistes nés sur le territoire du Reich allemand d'avant 1870 quittent l'Alsace. Ce départ de socialistes d'origine allemande libère des positions politiques et partisanes au sein d'un parti qui était la seconde force politique du Reich allemand. Ainsi, sur les onze députés socialistes du Reichstag d'Alsace-Moselle, seuls trois sont candidats lors des élections législatives de 1919.

Entamée avant la première guerre mondiale, la clôture de la relation partisane s'accroît avec l'investiture de candidats ayant fait carrière uniquement au sein du parti. Lors des élections législatives de 1919, on compte, parmi les six nouveaux candidats socialistes, deux candidats multipositionnés entre le parti et le syndicat (Charles Hueber et Georges Riehl), deux ayant fait carrière exclusivement au sein du parti (Ernest Haas Michel Heysch et Louis Koessler) tandis qu'un seul ne détient que des responsabilités syndicales (Emile Fuerstoss).

**Tableau 28 : Les voies d'entrée et le niveau de multipositionnement des candidats socialistes en 1919**

	Voie militante			Voie notabiliaire	Total
	Multipositionné (dont nouveau candidat)	Resp. uniquement syn. (dont nouveau candidat)	Resp. uniquement parti. (dont nouveau candidat)		
Candidats 1919	3 (2)	1 (1)	4 (3)	1	9

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Ainsi, la clôture de la relation partisane entamée avant la première guerre mondiale se poursuit après la première guerre mondiale et le départ des dirigeants de parti d'origine

<sup>370</sup> Les instances locales, le *Landesvorstand* d'Alsace-Lorraine, se composent entre 1890 et 1905 de cadres (Bernard Boehle, président et Heinrich Knauf, secrétaire) et d'élus (August Bebel et Bernard Boehle) d'origine allemande. Bebel, premier député socialiste de Strasbourg (1893-1898) a vécu successivement à Cologne puis en Saxe ; Bernard Boehle, dirigeant du SPD de 1890 à 1908 puis député de 1907 à 1918 est originaire du Bade-Wurtemberg ; Heinrich Knauf, secrétaire c'est-à-dire permanent du parti de 1908 à 1910, est originaire de Saxe (Hildburghausen). Tous ces dirigeants quitteront l'Alsace après la première guerre mondiale. Ce n'est donc qu'à partir de 1905 que des ouvriers originaires d'Alsace intègrent le *Landesvorstand* d'Alsace-Lorraine (Jacques Peirotes préside le SPD à partir de 1908) puis, suite à leur formation au sein de l'école du parti à Berlin, accèdent aux postes de secrétaire-permanent des instances locales du parti (Charles Hueber devient secrétaire-permanent du parti social-démocrate d'Alsace-Lorraine entre 1910 et 1914. Il est envoyé pour cela à l'école du parti à Berlin en 1910).

allemande. Le recrutement du personnel politique socialiste nous renseigne sur la force de son implantation en milieu ouvrier.

## **B) Une représentation ouvrière (1890-1924)**

Les fondateurs et premiers représentants du socialisme en Alsace-Moselle sont des ouvriers. Il s'agit dans un premier temps d'ouvriers de métier (1), qui sont remplacés, après la première guerre mondiale, par des ouvriers salariés de l'industrie (2).

### 1) Des ouvriers de métier (1890-1914)

Fondé en 1875 en Allemagne, le gouvernement du Reich n'autorise le SPD en Alsace qu'à partir de 1890. Lors de la première élection au suffrage universel direct des députés du Landtag d'Alsace-Lorraine en 1911, le SPD devient la seconde force politique régionale avec onze élus. L'analyse des propriétés sociales des élus du Landtag d'Alsace-Lorraine nous renseigne également sur le recrutement des dirigeants du parti. Parmi les députés, deux se succèdent à la position de dirigeant de la Fédération régionale Alsace-Moselle du parti SPD<sup>371</sup>.

L'origine professionnelle de ces élus et cadres socialistes montre que les députés sont issus majoritairement du groupe des maîtres artisans ou chefs ouvriers<sup>372</sup>. A la fin du XIXe siècle, les grandes entreprises capitalistes ne se sont pas encore totalement substituées aux petits producteurs artisanaux. Cependant, si ces derniers peuvent employer des compagnons, ils sont de plus en plus dépendants des donneurs d'ordre avec la progression de l'industrie capitaliste, ce qui les rapproche du groupe des salariés ouvriers qualifiés. Nous reprendrons la classification du recensement de 1872 en les intitulant « chefs ouvriers attachés

---

<sup>371</sup> Bernard Boehle est Président du SPD de 1890 à 1900 puis Jacques Peirottes lui succède à cette fonction.

<sup>372</sup> Parmi le groupe des ouvriers salariés du secteur industriel, on compte : Léopold Emmel, père garde forestier (*Hegemeister*), études primaires (*Volkschule*), ouvrier serrurier (*Schlosser*) puis plombier (*Klempner*) ; Laurent Meyer, profession du père non renseignée, études primaires, ouvrier menuisier ; Jacques Peirottes, père ouvrier communal, études primaires, ouvrier typographe ; Georg Wolfer, père inconnu (*Unheliche Geburt*), abandon des études en secondaire (*Mittelschule ohne Abschluss*), ouvrier. On dénombre également cinq « chefs ouvriers » : Bernard Boehle, père petit exploitant agricole (*Kleinbauern*), études primaires (*Volkschule*), maître cordonnier (*Schuhmachergeselle*) ; Richard Fuchs, père maréchal-ferrant (*Schneidermeister*), études primaires (*Mittelschule ohne Abschluss*) et sculpteur sur bois (*Holzbildhauer*) ; Michel Heysch, père petit exploitant agricole (*Vollbauern*), études primaires (*Volkschule*) et maître menuisier (*Tischlermeister*) et Charles Hindelang, profession du père non renseignée, études primaires (*Volkschule*) et maître menuisier (*Tischlermeister*) ; Eugène Imbs, père maître charpentier, études primaires puis secondaires inachevées, maître charpentier ; Joseph Schilling, père petit exploitant agricole (*Vollbauern*), études primaires et maître menuisier. Enfin le dernier député élu durant cette période, Jean Martin, père journalier, certificat d'études primaires, est employé d'industrie. Cf. Biosop-Online (pour les notices en allemand) et Dictionnaire biographique du Maitron (pour les individus sans traduction).

aux arts et métiers»<sup>373</sup>. Parmi les onze députés du parlement d'Alsace-lorraine, six sont membres de cette catégorie professionnelle. Non-salariés, ils n'ont pas acquis leur métier par transmission familiale. Sur les cinq des six renseignés, seul Eugène Imbs, fils et petit-fils de maître charpentier, s'installe à la suite de son père comme maître charpentier après son tour d'Europe comme compagnon. Les pères des quatre autres sont des petits propriétaires agricoles (dont un maréchal-ferrant). Sur les onze députés, on ne dénombre alors que quatre ouvriers qualifiés salariés (serrurier, plombier ou typographe) qui ont cependant débuté comme compagnons avant d'être les salariés d'un petit patron. La profession du père de ces salariés ouvriers qualifiés montre qu'ils sont issus d'une famille de salariés. Pour deux des quatre renseignés, le père est un petit employé ou ouvrier de la fonction publique. Chefs ouvriers ou salariés ouvriers qualifiés, ils disposent tous d'un niveau de diplôme les situant en haut de la hiérarchie « ouvrière ». Tous détiennent le certificat d'études primaires tandis que deux d'entre eux ont débuté des études secondaires. Ainsi, seules les propriétés sociales d'un député, Jean Martin, se rapprochent du groupe ouvrier de l'industrie sur laquelle les marxistes fondent leur théorie des classes sociales et de leur mobilisation. Fils d'un journalier, Jean Martin est employé de bureau au sein d'une usine textile comptant, en 1860, 3.000 ouvriers<sup>374</sup>.

**Tableau 29 : L'origine socio-professionnelle des députés du Landtag d'Alsace (1911)**

	Chef ouvrier	Employé	Ouvrier salarié	Total
Députés soc. Landtag (1911)	6	1	4	11

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'implantation du parti social-démocrate d'Alsace-Lorraine au sein du milieu ouvrier s'observe dans l'actuel département du Bas-Rhin. Son ancrage territorial est d'autant plus fort que le groupe des ouvriers est important. En 1913, hors de l'agglomération strasbourgeoise, les 35 sections regroupant 1419 militants se situent essentiellement dans les arrondissements

<sup>373</sup> DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, Éditions la Découverte, 2002.

<sup>374</sup> BLANC Jérôme, *Les Engel : une famille d'industriels et de philanthropes*, Paris, Editions Christian, 1994.

industriels ou proto-industriels de Molsheim<sup>375</sup>, 12 sections pour 266 militants, ou Haguenau<sup>376</sup>, 11 sections pour 627 militants, tandis que, dans l'arrondissement faiblement industrialisé de Wissembourg<sup>377</sup>, le parti ne compte que trois sections pour 150 militants<sup>378</sup>. Avec le retour de l'Alsace à la France au sortir de la première guerre mondiale, cette forte identité ouvrière de la *Landesvorstand* socialiste d'Alsace-Lorraine va progressivement s'étioler.

## 2) Les ouvriers salariés lors des élections législatives de 1919

Lors des élections législatives de 1919 et 1924, les candidats socialistes sont issus majoritairement du groupe des ouvriers.

**Tableau 30 : L'origine socio-professionnelle des candidats lors des élections législatives de 1919**

	Profession libérale	Ouvrier/contremaître (dont <i>chef ouvrier</i> )	Total candidats
Candidats 1919	1	<b>8 (3)</b>	9

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Sur ces deux scrutins, et hors double compte, onze des treize candidats sont issus du milieu ouvrier, soit 85% du total. Lors des élections législatives de 1919, le milieu ouvrier est particulièrement prééminent puisque huit des neuf candidats en sont issus (Emile Fuerstoss, Ernest Haas, Charles Hueber, Michel Heyche, Eugène Imbs, Louis Koessler, Jacques Peirottes

<sup>375</sup> En 1919, la population industrielle par canton dans l'arrondissement de Molsheim : Schirmeck, plus de 70% (soit le canton comptant le plus fort taux de population industrielle du Bas-Rhin), Molsheim et Geispolsheim, entre 50 et 60%, Rosheim, Erstein et Saales, entre 40 et 50%. Par comparaison, la population industrielle en Alsace s'élève à cette même date à 40%. DREYFUS François-Georges, « Les socialismes en Alsace de 1912 à 1962 », *Recherches sur les forces politiques de la France de l'Est*, 1966, p. 314.

<sup>376</sup> En 1919, la population industrielle par canton dans l'arrondissement d'Haguenau : Niederbronn, entre 60% et 70% (soit le second canton comptant le plus fort taux de population industrielle du Bas-Rhin), Bischwiller, entre 50 et 60% et Haguenau, entre 40 et 50%. *Ibid.*, p. 514.

<sup>377</sup> En 1919, la population industrielle par canton dans l'arrondissement de Wissembourg : Seltz et Lauterbourg, entre 20 et 30%, Wissembourg et Soultz sous Forêt, entre 30% et 40% et Woerth, entre 40 et 50%. *Ibid.*

<sup>378</sup> STRAUSS Léon et RICHEL Jean-Claude, *Jacques Peirottes et le socialisme en Alsace*, op. cit., p. 39.

et Charles Riehl). D'ailleurs, après les élections cantonales et municipales de 1919, les cinq cantons détenus par les socialistes sont tous situés au sein des faubourgs ouvriers de l'agglomération strasbourgeoise (Geispolsheim ; Schiltigheim ; Strasbourg-Est, Ouest et Sud). Parallèlement, hors de l'agglomération strasbourgeoise, Georges Weill fait état devant les instances nationales du parti au Congrès de Tours en décembre 1920, de « soixante-dix sections "rurales" qui se composent d'ouvriers des tuileries ou autres qui habitent la campagne »<sup>379</sup>.

En fait, la principale transformation vient du recrutement au sein du milieu des ouvriers. A l'inverse du recrutement prévalant avant la première guerre mondiale, le groupe des salariés ouvriers est prépondérant. Lors des élections législatives de 1919, parmi les huit candidats issus du milieu ouvrier, cinq sont des ouvriers salariés (Emile Fuerstoss, Charles Hueber, Eugène Imbs, Louis Koessler, Jacques Peirottes et Charles Riehl), dont deux au sein de groupes industriels (Emile Fuerstoss et Charles Hueber), contre trois chefs ouvriers (Ernest Haas, Michel Heysch et Eugène Imbs). Les candidats aux élections législatives de 1924 accentueront encore cette évolution : on ne compte plus qu'un seul candidat originellement chef ouvrier ou maître ouvrier (Eugène Imbs) lors de ce scrutin. Ainsi, l'analyse de l'origine sociale des candidats socialistes aux élections législatives en 1919 et 1924 montre la continuité du recrutement ouvrier parmi les candidats aux élections législatives.

L'organisation partisane est fondée sous la période allemande par le SPD. Contrairement à la France, le parti est à l'origine de la mobilisation du groupe ouvrier. Ainsi, au sortir de la première guerre mondiale, la SFIO bas-rhinoise atteint un score presque deux fois plus important que celui obtenu nationalement par le parti : 36% contre 21% lors des élections législatives de 1919. Disposant de 3.000 adhérents lors du Congrès de Strasbourg tenu en février 1920<sup>380</sup>, ses effectifs militants en font la troisième fédération de France<sup>381</sup>. Elle en comptera jusqu'à 5.000 lors du Congrès de Tours à la fin de l'année 1920<sup>382</sup>. En effet, ayant des dirigeants d'origine ouvrière, francophiles et une structure partisane particulièrement développée en mesure de recruter et mobiliser à partir des structures organisées territorialement (coopératives, gymnastiques...) ou professionnellement (syndicats), la marque socialiste bas-rhinoise bénéficie, lors de ces élections, d'un préjugé favorable à

---

<sup>379</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Georges Weill.

<sup>380</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1969, p. 74.

<sup>381</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Jacques Peirottes.

<sup>382</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Hueber.

l'égard de la France<sup>383</sup> ainsi que de sa bonne implantation dans un milieu ouvrier regroupant dans le Bas-Rhin 40% de la population active.

## **Section 2 : L'échec d'un renouvellement (1924-1940)**

A partir des années 1920, et plus encore de 1936, la marque politique socialiste est en constante progression sur le marché politique national. Pourtant, à partir de 1924, elle entame son long déclin sur le marché politique local bas-rhinois. En quoi la configuration socio-politique locale est-elle en mesure d'expliquer cet affaiblissement ? Quels effets sur le recrutement du personnel politique local ? Nous observerons dans un premier temps la reconfiguration des enjeux politiques alsaciens dans l'entre-deux-guerres (A), puis la triple faiblesse du socialisme bas-rhinois (B), pour terminer sur l'absence durable d'un renouvellement enseignant et notabiliaire (C).

### **A) La reconfiguration des enjeux politiques alsaciens dans l'entre-deux-guerres**

L'Alsace revenant à la France suite à la première guerre mondiale, le gouvernement et les différentes institutions déconcentrées de l'Etat en Alsace (rectorat, préfectures...) interviennent afin de favoriser une intégration rapide de l'espace régional alsacien au sein de l'Etat-nation français. Chronologiquement, l'action des instances étatiques se porte d'abord dans le domaine linguistique. Selon une ordonnance du 2 février 1919, le français est introduit comme seule langue administrative<sup>384</sup>. Par ailleurs, la directive Charléty du 15 janvier 1920 dispose qu'au sein des écoles primaires, l'enseignement se fera en français par la méthode directe tandis que, concurremment, l'enseignement de l'allemand est repoussé à quelques heures en quatrième année<sup>385</sup>. Face à cette politique linguistique, les élites politiques locales, très largement germanophones<sup>386</sup>, se mobilisent par-delà le clivage droite-gauche tel qu'il

---

<sup>383</sup> Sur la domination des protestants laïcs dans les conseils municipaux jusqu'aux élections municipales de 1935 cf. WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires : histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace, 1860-1940*, Strasbourg, la Nuée Bleue, 2004.

<sup>384</sup> BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939 : du Reichsland à la République jacobine*, Paris, Éditions Ophrys, 1982, p. 290.

<sup>385</sup> *Ibid.*, p. 292-293.

<sup>386</sup> Par exemple, dans deux des communes chefs lieu de ces cantons, les maires ne savent toujours pas parler le français au milieu des années 1920 : « Stell, cultivateur à Soultz-sous-Forêts, [est] incapable lors de son élection de prononcer un seul mot dans cette langue [française]. En 1926, le maire Mugler de La Petite Pierre s'excuse de

s'était donné à voir dans le Bas-Rhin lors de l'élection législative de 1919, pour exiger l'enseignement du français par la méthode indirecte, l'allemand dès la première année et le bilinguisme dans les procédures administratives<sup>387</sup>.

Ensuite, le retour de l'Alsace à la France remet en cause le statut, le salaire et les carrières des salariés des collectivités publiques ou entreprises installées en Alsace. Au sein de la fonction publique, le personnel administratif en fonction sous le gouvernement du Reich allemand est soit renvoyé soit écarté au profit des fonctionnaires formés au sein des institutions françaises<sup>388</sup>. De même, suite à l'acquisition des entreprises situées en Alsace par des capitaux français, les salariés du privé se mobilisent lors des grèves de 1919 et 1920 en faveur de la préservation de leurs droits acquis ou *Heimatrecht* (retraite, licenciement...)<sup>389</sup>.

Enfin, suite à la victoire du Cartel des gauches en 1924, Edouard Herriot, nouveau Président du conseil, fait part de son intention d'introduire en Alsace-Moselle les lois laïques de la III<sup>e</sup> République. Faisant suite aux politiques menées en matière linguistique et sociale, cette volonté gouvernementale mobilise une coalition des tenants du pouvoir politique alsacien aux motivations cependant divergentes. En effet, elle réunit les nationaux et les autonomistes catholiques<sup>390</sup>, mais aussi des laïques et les communistes qui refusent l'introduction de ces

---

ne pas assister à une réunion des maires de l'arrondissement de Saverne car « je ne suis pas au courant de la langue française » ». In VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace*, *op. cit.*, p. 244. Plus généralement, en 1926, on compte dans les cantons ruraux bas-rhinois (hormis les cantons francophones de Schirmeck et Saales) moins de 10% de la population parlant le français tandis que, dans l'agglomération de Strasbourg, seuls environ 30% emploient quotidiennement le français. DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>387</sup> Lors des élections législatives de 1919, une coalition de forces politiques de droite (parti libéral et parti catholique) affronte celles de gauche, comprenant le parti radical et la SFIO. Mais, dès 1920, les dirigeants du parti catholique UPR (Eugène Muller, Brogly et l'abbé Haegy) et du parti radical (François Oesinger et Camille Dahlet) s'opposent ensemble à cette politique linguistique menée par les autorités françaises.

<sup>388</sup> Ainsi, lors du retour de l'Alsace à la France, des « commissions de triage » sont mises en place et près de 200 fonctionnaires non allemands, mais ayant servi dans l'administration du Reichsland, sont licenciés après un passage devant cette commission. Pareillement, on alloue des indemnités, réservées aux seuls personnels administratifs formés en France, afin de les inciter à faire carrière en Alsace. Par exemple, une institutrice formée dans la France d'avant 1918 peut percevoir en acceptant un poste en Alsace un traitement double d'une directrice d'école recrutée au moment où l'Alsace était allemande. In DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*, p. 58. Ce n'est qu'en 1927 que les indemnités compensatrices des deux corps sont alignées. In HIRSCH Jean-Pierre, *Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 157. Pour un exemple au sein du syndicalisme enseignant : OLIVIER-UTARD Françoise (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, 1918-2000 : contribution à l'histoire du syndicalisme de l'enseignement public dans l'Académie de Strasbourg*, Strasbourg, BF éditions, 2008.

<sup>389</sup> STRAUSS Léon, « Grève », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.6, pp. 3498-3500.

<sup>390</sup> L'évêque de Strasbourg, Monseigneur Ruch, se mobilise contre l'introduction de ces lois concordataires, bien qu'il fasse partie du courant « national » catholique. Issu d'une famille alsacienne de Nancy, il soutiendra, lors de sa création en 1928, l'APNA qui rassemble les « nationaux » ayant fait scission de l'UPR. De même, face à un clergé soutenant les revendications autonomistes de l'abbé Haegy, il réorganise l'évêché en y nommant des membres du clergé nancéen, issus notamment de sa famille. BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien*, *op. cit.*



lois en Alsace, moins pour leur caractère attentatoire au pouvoir religieux, qu'en raison de leur connotation française<sup>391</sup>.

Avec le recul du gouvernement sur la question laïque en 1925, les tenants de l'autonomisme politique, identifiés à l'un ou l'autre des versants du clivage national droite - gauche, remportent leur première victoire contre l'action menée en Alsace par le gouvernement français. Ils se réunissent alors pour former une nouvelle offre politique « régionaliste/autonomiste ». Cette offre se matérialise à travers un manifeste, le Heimatbund<sup>392</sup>, signé en 1926 par des membres de l'UPR et certains des futurs dirigeants des partis autonomistes, puis, par la constitution de partis autonomistes à partir de 1926 (Cf. encadré n°3) et enfin par la formation, en 1929, d'une coalition autonomiste à vocation majoritaire, le « Volksfront ».

---

<sup>391</sup> Par exemple, Georges Wolf, proche du parti radical et futur membre fondateur de l'Elsässische Fortschrittspartei, situe cette mobilisation, non pas sur le terrain religieux, mais sur celui de l'autonomisme politique. S'il approuve donc dans son principe ce projet de loi, il en demande le retrait au nom de la nécessaire préservation d'une autonomie politique en Alsace : « il faut laisser de côté les questions religieuses jusqu'au jour où les Alsaciens-Lorrains pourront en discuter et en décider eux-mêmes, car avant tout nous voulons être maîtres de notre pays, autonomes d'un point de vue administratif et politique ». De même, les communistes alsaciens se déclarent contre ces lois laïques alors même que leur journal, l'Humanité d'Alsace-Lorraine, incite les ouvriers à sortir de l'Eglise. Ainsi, Hueber, dirigeant et futur maire communiste de Strasbourg, explique en 1926 : « Nous déclarons aujourd'hui encore que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'introduction des lois laïques sont et demeurent des revendications communistes. Nous les reléguons cependant au second plan, car dans la lutte actuelle, elles ne nous intéressent pas en premier lieu ». Cf. *Ibid.*, p. 361, Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Hueber ; cf. plus largement sur le lent glissement de la notion de laïcité sous le régime allemand (raisonnement en terme de droits des minorités) à la notion française (raisonnement en terme de séparation des pouvoirs) : OLIVIER-UTARD Françoise (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, op. cit.* ; OLIVIER-UTARD Françoise, « Pour une sociobiographie des militants alsaciens », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011, vol. 4, n° 104-105, pp. 43-48.

<sup>392</sup> Ce manifeste rend bien compte de l'imbrication des questions linguistiques, scolaires, religieuses et salariales (pour les fonctionnaires d'Etat) qui existe au sein de l'élite politique et sociale alsacienne (il est signé par 101 personnes issues de cette élite : fonctionnaires, pasteurs, prêtres, conseillers généraux, maires, médecins, industriels) : « Nous sommes convaincus que la sauvegarde des droits imprescriptibles et inaltérables du peuple d'Alsace-Lorraine... ne sera garantie que si, en tant que minorité nationale, nous obtenons l'autonomie complète dans le cadre de la France. Cette autonomie législative et administrative, trouvera son expression dans une représentation élue par le peuple, avec un budget et un pouvoir exécutif siégeant à Strasbourg (...) Nous insistons pour que nos compatriotes aient leur place au soleil. Eux seuls pourront fournir le travail administratif jusque dans les plus hautes places ». DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 101.

### Encadré 3 : Les partis autonomistes dans le Bas-Rhin durant l'entre-deux-guerres

On compte plusieurs entreprises politiques autonomistes en Alsace durant l'entre-deux-guerres favorables à une plus ou moins grande autonomie de l'Alsace dans le cadre français, allant de la mise en place d'un exécutif et parlement alsacien ayant des compétences propres (l'éducation...) jusqu'à celles réclamant l'indépendance de l'Alsace. Trois partis<sup>393</sup> ont joué un rôle de premier plan dans la compétition politique locale en recueillant chacun de 5 à 15% des voix entre 1928 et 1940. Nous en faisons une présentation selon leur ordre de création.

D'abord, l'Elsass Lothringische Fortschrittspartei, fondé en octobre 1926 par d'anciens animateurs du parti radical en Alsace (Camille Dahlet, Georges Wolff, François Oesinger...) s'adresse à un électorat protestant et/ou travaillant au sein de la fonction publique. D'ailleurs, à la lecture du programme de ce parti, François-Georges Dreyfus constate que « sur le plan religieux et scolaire, c'est un parti laïque qui est d'avis que l'enseignement religieux doit être donné à l'école sans caractère obligatoire »<sup>394</sup>. Ainsi, les dirigeants de ce parti se mobilisent en faveur de la création d'écoles interconfessionnelles. De même, l'inscription selon laquelle « la conception chrétienne du monde est ancrée au sein de la majorité de notre population [alsacienne] » entraîne le retrait de Camille Dahlet du regroupement des autonomistes constitué suite à la publication du manifeste du Heimatbund<sup>395</sup>.

Ensuite, l'Unabhängige Landespartei für Elsass-Lothringen fondé en 1927 par René Hauss, Paul Schall et Charles Roos qui, avec la montée de l'hitlérisme en Allemagne, vont se rapprocher des nazis à partir des années 1930. Deux d'entre eux (René Hauss et Paul Schall) seront d'ailleurs des cadres du parti nazis lors de l'occupation allemande de l'Alsace entre 1940 et 1945, tandis que le troisième (Charles Ross) est fusillé par les français en 1940 en raison de ses liens avec les dirigeants nazis.

Enfin, Mourer, Schreckler et Hueber, anciens dirigeants du parti communiste français dans le Bas-Rhin, fondent en octobre 1929 le Parti alsacien ouvrier et paysan. En effet, à l'inverse de ceux qui restent à la SFIO, les fondateurs du parti communiste bas-rhinois ne se sont jamais réellement identifiés aux institutions ou symboles de la République française. Ainsi, en novembre 1918, tandis que, suite à la mobilisation socialiste venue d'Allemagne, des soviets se sont installés dans les principales communes alsaciennes, Charles Hueber, un des principaux protagonistes de cette révolution et futur dirigeant communiste, déclare : « il faut que toutes les cocardes tricolores disparaissent ; la couleur qui convient à la liberté est le rouge »<sup>396</sup>. A l'inverse, le 10 novembre, soit quelques jours après, Jacques Peirotes, qui

<sup>393</sup> A cette liste, on peut également inclure l'UPR, tel que ce parti se donne à voir entre 1928 et 1934, quand le courant autonomiste prend le pouvoir au sein du parti. Ce courant est représenté par l'abbé Haegy. Né en 1870, ce dernier, d'abord élève au grand séminaire de Strasbourg (1884-92), continue sa formation aux Universités de Munich (1892-93) et Würzburg (1893-96), avant d'être ordonné prêtre en 1895 en Alsace. Fin 1912, il est élu député au Reichstag. Au moment où l'Alsace redevient française, il occupe une place importante au sein de l'UPR à travers la direction de la Société d'Édition du Haut-Rhin, qui publie notamment un journal affilié à l'UPR, l'Elsässer Kurier. Son autonomisme doit se comprendre en lien avec sa profonde foi catholique, comme il l'explique en 1931 dans une lettre à son ami avocat Fernand Heitz : « A moi-même, mon attitude me semble bien simple et bien droite. Je suis catholique d'abord, et alsacien ensuite. J'étais citoyen de l'Etat allemand et j'ai défendu les intérêts de Dieu, de l'Eglise et du peuple chrétien d'Alsace dans le cadre de l'Etat et vis-à-vis de l'Etat. Je fais aujourd'hui la même chose dans le cadre et vis-à-vis de l'Etat français, pensant rendre par là le service qu'avec le dévouement de ma vie je puis rendre à ma petite patrie alsacienne, terra patria ». BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien*, op. cit., p. 591-594.

<sup>394</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, op. cit., p. 107.

<sup>395</sup> BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien*, op. cit., p. 364.

<sup>396</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Hueber, p. 1687.

demeurera socialiste après le Congrès de Tours, proclame la République française et envoie des émissaires aux troupes françaises pour hâter leur entrée à Strasbourg<sup>397</sup>. Après avoir rejoint le parti communiste dont les instances nationales se prononcent jusqu'en 1935 en faveur de l'indépendance de l'Alsace au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (référendum sur l'autodétermination de l'Alsace...)<sup>398</sup>, les dirigeants de cette entreprise politique régionale rejoignent en 1929 l'Union internationale de l'opposition communiste et entretiennent des rapports étroits avec le parti communiste d'Allemagne d'opposition (Kommunistische Partei Deutschlands-Opposition)<sup>399</sup>. Puis, en juillet 1939, ce parti fusionne avec une autre entreprise politique régionale autonomiste, la Landespartei, avant d'être dissous par les autorités françaises en octobre 1939. Certains de ses dirigeants (Hueber, Mourer) rejoignent le parti nazi à partir de 1940 et occupent des positions politiques importantes lors du rattachement de l'Alsace au III<sup>e</sup> Reich entre 1940 et 1945.

Néanmoins, après une série de victoires, cette offre politique « autonomiste » connaît un léger reflux à partir de 1935. La montée du fascisme en France et du nazisme en Allemagne provoque la sortie de l'UPR de la coalition du « Volksfront » en 1935, tandis que les instances nationales du parti communiste français décident cette même année de l'établissement d'un Front populaire rassemblant les partis de gauche<sup>400</sup>.

Face à la montée de ces enjeux autonomistes, le personnel politique socialiste se déclare partisan d'une complète intégration de l'Alsace au sein de l'Etat républicain français dès le Congrès de Tours<sup>401</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, ses principaux dirigeants politiques ou partisans, que sont Jacques Peirotes (Président<sup>402</sup> de la SFIO de 1919 à 1935 et député de 1924 à 1932) et Georges Weill (député de 1924 à 1936), sont des francophiles particulièrement actifs pour promouvoir les lois laïques françaises. Nés au sein de familles francophones et francophiles<sup>403</sup>, Jacques Peirotes et Georges Weill se mobilisent tout particulièrement en faveur de la mise en place d'écoles interconfessionnelles et sont à l'origine de la volonté d'Edouard Herriot d'introduire en Alsace les lois laïques françaises<sup>404</sup>.

En 1935, Marcel-Edmond Naegelen, fondateur du SNI dans le Bas-Rhin, prend la succession de Jacques Peirotes à la présidence de la Fédération socialiste bas-rhinoise. Il est issu d'une

<sup>397</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Jacques Peirotes, p. 2959.

<sup>398</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, op. cit.

<sup>399</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Hueber.

<sup>400</sup> Cependant dans le Bas-Rhin, ce Front populaire a une influence électorale plus réduite qu'ailleurs en France. Par exemple, lors des scrutins législatifs de 1936, le socialiste Marcel Edmond Naegelen sera battu au second tour par un communiste autonomiste ayant bénéficié d'un bon report de voix des communistes. Cf. DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, op. cit.

<sup>401</sup> CARROL Alison, « Regional Republicans: The Alsatian Socialists and the Politics of Primary Schooling in Alsace, 1918–1939 », *French Historical Studies*, 2011, vol. 34, n° 2, pp. 299-325.

<sup>402</sup> A la différence des autres Fédérations socialistes en France, le dirigeant des instances fédérales du Bas-Rhin prend le nom de « Président » et non de « Premier secrétaire » jusqu'en 1971.

<sup>403</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Jacques Peirotes et Georges Weill.

<sup>404</sup> Dictionnaire biographique alsacien, Notices de Jacques Peirotes et Georges Weill.

famille ayant quitté l'Alsace en 1871<sup>405</sup> et né à Belfort au sein d'une importante communauté originaire d'Alsace<sup>406</sup>. Il se montre comme un patriote revancharde sans concession à l'égard du Reich allemand, voire des Alsaciens soutenant ou ayant soutenu ce régime politique. Le récit qu'il nous fait de son enfance dans les années 1950 nous le donne à voir :

*« Mon enfance a été bercée des récits de mon père, qui nous racontait son évasion, de son village d'Alsace annexé à l'Allemagne, à travers les sentiers des Vosges. Il évoquait son service dans l'armée française, sa condamnation pour désertion par un tribunal militaire allemand (...). A l'école, au pied du Château, presque sous les pattes du Lion [NDA : de Belfort], notre vieux maître nous enseignait l'amour de la France et de la République. Quand il lisait, pour la centième fois sans doute, La Dernière Classe, d'Alphonse Daudet, il avait peine à arriver au bout. Il s'identifiait à l'instituteur Hamel et des sanglots étouffaient sa voix. Nous pleurions avec lui. (...) Les congés scolaires commençaient plus tard en Allemagne qu'en France. J'en profitais pour fréquenter l'école du village, afin de me perfectionner en allemand. Quelles colères je devais contenir, lorsque l'instituteur célébrait les victoires et la grandeur allemande, ou lorsque le curé, dans son sermon du dimanche, maudissait la France athée, la France de Combes! Quelles larmes de rage et de désespoir je versais le soir dans mon lit, et quelles éclatantes vengeance je méditais avant de m'endormir. Je revenais fin septembre à Belfort, après avoir, à quelques pas au-delà du poteau frontière, poussé pour me soulager et me venger un retentissant : "Vive la France! Vive la République!". Et j'avais juré à mes oncles et cousins en les quittant que je reviendrais un jour en uniforme, en soldat français vainqueur et libérateur »<sup>407</sup>.*

La recomposition des enjeux politiques alsaciens à partir de 1924 n'entraîne donc pas une modification des prises de position des dirigeants socialistes bas-rhinois qui continuent de se déclarer partisans de l'intégration complète de l'Alsace à l'Etat républicain français. Quels effets cette configuration socio-politique locale produit-elle sur les organisations (syndicales puis laïques), lieux de recrutement et de mobilisation en faveur du parti socialiste ?

---

<sup>405</sup> C'est d'ailleurs cette germanophobie et francophilie des français de parents nés en Alsace avant 1871 que les autonomistes critiquent le plus durement. Camille Dahlet, dans un article paru dans La République le 11 septembre 1919 et intitulé « Les revenants » stigmatise ceux qui, partis d'Alsace en 1871, reviennent en 1919 : « Ceux des nôtres qui nous avaient quittés en faisant claquer les portes sont revenus, et ils ne nous ont pas compris plus en revenant qu'ils ne nous avaient compris en partant ». DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 41.

<sup>406</sup> Selon Marcel Edmond Naegelen, « l'émigration alsacienne, après la guerre de 1870-1871, avait transformé cette petite cité franc-comtoise de 5 à 6.000 habitants en une importante métropole industrielle [NDA : 8.000 habitants en 1871, puis 15.200 en 1873 et 35.000 avant le premier conflit mondial]. Le dialecte alsacien y dominait et on n'entendait guère que ses âpres accents dans le faubourg des Vosges, à proximité des usines de la « Société alsacienne de Construction mécanique ». Le député-maire, très populaire, était originaire de Colmar. Dans la « vieille ville », au pied du « Château », abondaient encore les familles comtoises tandis que les faubourgs étaient peuplés d'Alsaciens ». Source : NAEGELEN Marcel-Edmond, *Avant que meure le dernier...*, Paris, Plon, 1958, p. 1.

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

## B) Une triple faiblesse

Plusieurs travaux montrent, nous l'avons vu dans notre introduction de partie, qu'à partir de 1924 le socialisme se renouvelle par l'intermédiaire de la filière laïque. En outre, nous avons montré dans le premier chapitre le maintien des rapports entre la CGT et le parti socialiste dans le Nord, jusqu'au début des années 1930. La situation est-elle similaire dans le Bas-Rhin, où la configuration socio-politique est défavorable aux tenants d'une ligne républicaine et laïque ?

Nous constaterons d'abord la marginalisation du syndicat ouvrier socialiste CGT au profit de la CGTU (1), puis l'effritement d'une sphère d'activité proprement partisane (2), avant de conclure sur l'évolution du recrutement issu des filières laïques ou notabiliaires (3).

### 1) Une filière syndicale ouvrière affaiblie : le déclin de la CGT dès 1921

*Des syndicalistes basculant très majoritairement du côté de la CGTU.*

Si, entre 1921 et 1935, le socialiste Eugène Imbs assure la présidence de la CGT bas-rhinoise, celle-ci n'est plus en mesure d'assurer le recrutement et la mobilisation au profit du parti socialiste. Bien que les socialistes confédérés perdent leur monopole de représentation de la classe ouvrière qu'ils exerçaient à travers un syndicalisme unifié, leur syndicat ne représente plus que la seconde puis la troisième force syndicale implantée en milieu ouvrier, derrière la CGTU puis la CFTC<sup>408</sup>.

Le recul des socialistes confédérés s'explique par le départ massif des cadres syndicaux de la CGT d'avant 1921 vers la CGTU et le PCF. Ce basculement des syndicalistes bas-rhinois vers la CGTU et le parti communiste fait suite aux conflits sociaux des années 1919 et 1920 où des grèves se déclenchent dans tous les secteurs d'activités en Alsace (fonction publique, textile, mines, sidérurgie...) afin de conserver les *Heimatrecht* obtenus du temps allemand (convention collective plus avantageuse, retraite...). Or, les syndicalistes négociateurs de la fin de la grève sont ceux qui resteront au sein de la CGT et du parti socialiste, tandis que les syndicalistes promoteurs de la grève fonderont à la fin de l'année 1920 le parti communiste (Charles Hueber) et la CGTU (Emile Furstoss, Louis Schmitt...). Après la grève du 21 avril, Eugène Imbs, secrétaire de l'Union régionale des syndicats en 1920 et membre de la direction

---

<sup>408</sup> A l'inverse, dans le Haut-Rhin, la CGT, dirigée également par des socialistes, dépasse très largement la CGTU ou la CFTC, ce qui permettra à la SFIO de conserver son ancrage au sein des banlieues ouvrières mulhousiennes. DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*

de la SFIO après le Congrès de Tours, explique avoir obtenu satisfaction dans un message radiophonique depuis Paris, et incite les ouvriers à reprendre le travail. Charles Hueber, alors Président de la SFIO bas-rhinoise et futur président fondateur du PCF dans le Bas-Rhin, remet en cause cette exhortation à reprendre le travail. Il appelle du balcon de la Freie Presse à la poursuite de la grève, en arguant que le message téléphonique d'Eugène Imbs venu de Paris est une « mystification ». La grève se poursuivra jusqu'au 29 avril 1920<sup>409</sup>. François-Georges Dreyfus constate alors que dans le Bas-Rhin, « les syndicats des cheminots et de la métallurgie passèrent à la CGTU ainsi que, un peu plus tard, les syndicats des ouvriers du bois et du bâtiment ; mais la CGT conserva son influence sur les milieux de fonctionnaires, principalement sur les quelques enseignants venus de l'intérieur<sup>410</sup> et dans une partie de la métallurgie »<sup>411</sup>. En effet, Emile Furstoss, secrétaire général de l'Union Départementale des cheminots de 1918 à 1925 et conseiller général de Schiltigheim de 1919 à 1925, adhère au parti communiste et contribue au basculement de l'Union départementale des cheminots affiliée à la CGT vers la CGTU<sup>412</sup>. De même, Louis Schmitt, communiste et secrétaire de la Fédération départementale des PTT de la CGT puis CGTU de 1918 à 1940, contribue à faire basculer cette fédération du côté de la CGTU en 1921<sup>413</sup>. Ce départ des cadres ouvriers syndicalistes de la SFIO vers le parti communiste et la CGTU se constate également à travers les scores obtenus par les syndicats CGT et CGTU lors des élections prudhommales postérieures au Congrès de Tours. En 1926, la CGTU recueille 4080 voix, contre 3079 pour la CGT et 1343 pour les Indépendants qui rallieront la CFTC<sup>414</sup>. Par la suite, l'affaiblissement de la CGTU ne va pas profiter à la CGT ou même à la CGT réunifiée, mais à la CFTC qui entretient des liens étroits avec le parti de centre droit, l'UPR<sup>415</sup>. Lors des élections sociales, en 1932, la CFTC recueille 80.221 voix contre 48.709 pour la CGT et 43.672 pour la CGTU, tandis qu'en 1936, la CFTC obtient plus de voix (93.678) que la CGT et la CGTU réunifiées (85.158)<sup>416</sup>.

Cependant, des dirigeants syndicaux qui avaient opté pour le communisme et la CGTU au début des années 1920 réadhèrent à la SFIO et à la CGT à la fin des années 1920. Ainsi,

---

<sup>409</sup> STRAUSS Léon, « Grève », *op. cit.*

<sup>410</sup> Par « français de l'intérieur », l'auteur entend qu'il s'agit de résidents alsaciens qui ne sont pas nés en Alsace et/ou ne parlent pas la langue alsacienne.

<sup>411</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 74-75.

<sup>412</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Louis Furstoss.

<sup>413</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de « Louis Schmitt ».

<sup>414</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 75.

<sup>415</sup> Henri Meck, dirigeant et fondateur de la CFTC, est également député maire UPR de Molsheim puis, à partir de 1938, président de l'UPR.

<sup>416</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 255.

Lucien Bonn, secrétaire du syndicat CGTU des cheminots d'Alsace-Lorraine en 1924 et Louis Schmitt, secrétaire du syndicat CGTU des employés des PTT durant l'entre-deux-guerres, adhèrent à nouveau à la SFIO respectivement en 1929 et 1927. En fait, les socialistes confédérés se (ré)-implantent à partir des années 1930 au sein des secteurs de la fonction publique (PTT, caisse d'assurance maladie, enseignement et dans une moindre mesure SNCF). A l'instar des dirigeants issus du milieu ouvrier multipositionnés entre le syndicat et le parti, on compte un candidat socialiste (Eugène Haegel) aux élections législatives de 1936 occupant également la présidence d'une des branches syndicales de la CGT, tandis qu'il entre au sein des instances fédérales du Bas-Rhin. Cependant, contrairement à ces cadres partisans syndicalistes du début du siècle, il n'est pas issu du milieu ouvrier mais de la fonction publique. Il s'agit d'un employé de l'institut des assurances sociales d'Alsace-Lorraine. La promotion d'un employé de la fonction publique se fait concurremment à l'investissement du milieu enseignant au sein du parti, accentuant le poids de la fonction publique en son sein.

La marginalisation du syndicat CGT, proche des socialistes, au profit de la CGTU, proche des communistes, produit un double effet. D'abord, elle promeut des candidats ouvriers aux faibles ressources militantes. Entre 1924 et 1936, on compte dix candidats aux élections législatives d'origine ouvrière. Cependant, si huit occupent des responsabilités élevées tant au niveau syndical (secrétaire départemental d'un syndicat ou d'une branche d'un syndicat) et partisan (instance fédérale), deux ne détiennent que de faibles responsabilités syndicales (secrétaire du syndicat de leur entreprise) et aucune responsabilité partisane.

En outre, le personnel politique ouvrier multipositionné n'est plus en mesure de se renouveler. La date d'adhésion des huit candidats détenant des positions partisans et syndicales élevées montre l'absence de renouvellement de ce groupe par rapport aux candidats non issus du milieu ouvrier. Tous ont adhéré au parti socialiste entre 1890 et 1914, tandis que les sept autres candidats renseignés (sur onze) ont adhéré après 1920 pour cinq d'entre eux (et deux seulement avant 1914).

**Tableau 31 : Période d'adhésion des candidats ouvriers syndicalistes relativement aux autres candidats (1924 et 1936)**

	Candidats ouvriers ou "chef ouvrier"	Candidats autres origines prof.
1890-1900	2	1
1900-1914	6	1*
Ap 1920	0	5
N.R.	0	5
Total	8	12

\*Cependant, il s'agit de Marcel-Edmond Naegelen qui, résidant à Belfort puis à Paris, adhère non au SPD d'Alsace mais à la SFIO à Paris.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Le personnel politique d'origine ouvrière ne se renouvelle donc que faiblement à travers des candidats ne disposant que de faibles ressources militantes. Il traduit ainsi la marginalisation de la CGT au profit de la CGTU dès 1921. Autre différence par rapport à ce que nous avons observé dans le Nord, la sphère d'activité proprement partisane ne se consolide pas.

## 2) Etiolement du parti

Après le départ des communistes lors du Congrès de Tours, les sections socialistes se reconstituent rapidement dans les lieux où le socialisme dispose d'une implantation municipale (Cf. encadré n°4) c'est à dire essentiellement dans les communes de l'agglomération strasbourgeoise<sup>417</sup>.

### **Encadré 4 : La municipalisation du socialisme après le Congrès de Tours**

Suite à la scission du Congrès de Tours en 1920, Charles Hueber, Président de la SFIO, trois délégués sur cinq (Théo Singer, Emile Hengstler et Binet) envoyés par la Fédération au Congrès, puis 4.000 des 5.000 militants de la Fédération, quittent la SFIO pour fonder le parti communiste bas-rhinois<sup>418</sup>. Réunissant moins de 1.000 adhérents en 1921, le parti socialiste bas-rhinois en compte déjà 1.600 en 1923 puis 2.170, en 1927<sup>419</sup>. Cette augmentation des effectifs militants traduit d'abord l'emprise des ressources des municipalités sur le parti. A Schiltigheim, le maire socialiste use de ses ressources municipales pour recruter au sein de la section. Lors d'un entretien avec un dirigeant de la JOC de Schiltigheim d'après-guerre, celui-ci nous relate une anecdote à propos de son père, nous renseignant sur le niveau des pratiques clientélaires du maire socialiste. Ayant perdu son travail de contremaître en 1936, celui-ci se rend à la mairie afin de pouvoir disposer

<sup>417</sup> STRAUSS Léon et RICHEZ Jean-Claude, *Jacques Peirottes et le socialisme en Alsace, op. cit.*

<sup>418</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Charles Hueber.

<sup>419</sup> ERNEWEIN Jacques, « Trajectoires militantes : les socialistes du Bas-Rhin », *Almemos*, décembre 2010, n° 16.



d'une aide réservée aux personnes sans emploi. Reçu par le maire, ce dernier commence par lui demander de prendre sa carte au parti socialiste avant d'étudier sa situation<sup>420</sup>. D'ailleurs, après les échecs aux élections municipales de 1929, les effectifs militants de la Fédération socialiste diminuent pour se stabiliser autour de 1.500 adhérents.

La détention de ces positions politiques, principalement municipales, est utilisée pour mettre en pratique des politiques satisfaisant des groupes sociaux dont le parti s'affirme le représentant<sup>421</sup>. Ainsi, les maires socialistes des communes de Strasbourg et Bischheim étendent leur champ d'intervention<sup>422</sup> par l'octroi de nouveaux biens à destination des populations peu dotées en capital économique ou culturel : construction de logements sociaux ou en accession à la propriété<sup>423</sup>, prise en charge du matériel scolaire<sup>424</sup>, pensions pour les employés communaux<sup>425</sup>, construction de crèches et garderies d'enfant<sup>426</sup>, jardins ouvriers<sup>427</sup>. Cette politisation de l'enjeu municipal se réalise également à travers des mesures symboliques, comme le fait de rebaptiser les rues aux noms de figures du socialisme<sup>428</sup>. Elle tend cependant à décroître au profit de stratégies notabiliaires à mesure que le maire se maintient en fonction. A Schiltigheim, Adolphe Sorgus, conseiller municipal entre 1914 et 1919, puis premier adjoint entre 1919 et 1925 et maire entre 1925 et 1947, personnalise l'action municipale socialiste durant son mandat. Promoteur d'une politique de construction de logements à partir de sa nomination comme maire en 1925, il personnalise cet enjeu en se faisant représenter en 1930 sur l'un des vitraux de la mairie de Schiltigheim un plan d'architecte à la main.

Cependant, à la différence de la Fédération du Nord, nous n'observons pas durant les années 1920 et 1930 une consolidation de la sphère partisane, mais au contraire son étiolement, produit de la configuration politique spécifique bas-rhinoise. Parmi les neuf des douze nouveaux candidats renseignés issus de la voie militante aux élections se déroulant entre 1924

---

<sup>420</sup> « Il ne pouvait plus travailler dans la même profession. Qu'est-ce que vous voulez faire avec une main quand vous êtes jardinier et que vous vous occupez des arbres, des haies, et des roses, hein ? Donc le patron a dit : « Ecoutez, je regrette hein ! » Et c'est alors qu'il est allé chez le maire socialiste Sorgus. Parce qu'à Schiltigheim, c'était avant-guerre, vraiment la capitale du socialisme dans le Bas-Rhin ! Et quand il est allé voir Sorgus pour dire : « Voilà euh ... » Parce qu'on habitait Schiltigheim, et il n'existait pas l'ANPE ou des trucs comme ça à l'époque. Il fallait aller chez le maire Sorgus. Et la première des choses qu'il lui a demandée : « Vous avez une carte du Parti socialiste ? » Alors mon père a dit : « J'ai compris ! Au revoir ! » Il ne voulait plus rien. Fallait pas lui parler de Sorgus ! Parce qu'autrement c'était un bon maire. En dehors de cette connerie qu'il s'est permis – je sais pas pourquoi – il a fait beaucoup de bonnes choses ». Entretien enquêté n°69, permanent associatif en retraite. Entretien le 28 mai 2013 à son domicile.

<sup>421</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le Socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980)*. Jeux d'échelles, Thèse de doctorat, Université du droit et de la santé, Lille, France, 2001.

<sup>422</sup> Cf. STRAUSS Léon et RICHEL Jean-Claude, *Jacques Peirottes et le socialisme en Alsace*, op. cit., p. 117 et s.

<sup>423</sup> Sous le mandat de Jacques Peirottes, maire et Président d'Habitation Moderne, 3.000 logements sont construits à Strasbourg. A Bischheim, le bilan est plus modeste : 143 logements. *Ibid.*, p. 161 ; ZEDER Jean-Pierre, *Bischheim : du lointain au vécu*, Bischheim, Ville de Bischheim, 2002, p. 27.

<sup>424</sup> ZEDER Jean-Pierre, *Bischheim*, op. cit.

<sup>425</sup> *Ibid.*

<sup>426</sup> STRAUSS Léon et RICHEL Jean-Claude, *Jacques Peirottes et le socialisme en Alsace*, op. cit.

<sup>427</sup> Strasbourg est l'une des premières communes de France par le nombre de ces jardins ouvriers. Sur ces questions, cf. JONAS Stéphane, « Politique d'espaces verts et jardins ouvriers », *Revue des sciences sociales*, 1981, pp. 84-99.

<sup>428</sup> ZEDER Jean-Pierre, *Bischheim*, op. cit.

et 1936, on ne compte aucun candidat ayant une carrière uniquement partisane alors qu'en 1919, trois en étaient issus.

En effet, la configuration politique locale n'appelle pas au développement d'une sphère d'activités spécialisées relevant du parti. La définition des enjeux politiques ne se réalise pas selon le clivage national droite-gauche, mais en fonction de l'intégration au sein de l'espace national. Après être devenu la première force politique à gauche au milieu des années 1920, le parti communiste du Bas-Rhin devient une force politique marginale en 1929, suite à l'exclusion de la presque totalité de ses élus et cadres partisans par les instances nationales du parti communiste (Cf. encadré n°3). De surcroît, avec le basculement des cadres du parti radical vers l'autonomisme à partir de la fin des années 20, les socialistes, qui perdent à chaque scrutin des suffrages, ne disposent plus d'alliés à gauche. Afin de pouvoir conserver leurs positions politiques, les socialistes se rapprochent alors des Libéraux-démocrates, siégeant à l'assemblée nationale au centre droit.

Devant l'absence de parti organisé politisant les élections et la nécessaire dépolitisation de ses alliances pour se maintenir sur ses positions politiques, les conditions de la promotion de nouveaux cadres partisans donnant un sens politique à l'élection ne sont pas réunies. Durant l'entre-deux-guerres, les dirigeants entrés au SPD et ayant occupé alternativement des positions syndicales et politiques restent majoritaires au sein des instances partisans et sont les principaux représentants du socialisme lors des élections législatives. Des élections législatives de 1924 à celles de 1936, on compte sans double compte 21 candidats socialistes. Sur ces 21 candidats socialistes, huit sont d'origine ouvrière, multipositionnés au sein du syndicat et du parti. A l'inverse de nos observations dans le département du Nord, les élections législatives de 1936 se traduisent par la réinvestiture de deux des quatre membres issus de la filière syndicale ouvrière qui étaient candidats en 1919 et 1924, mais plus lors des scrutins de 1928 et/ou 1932. En outre, contrairement au Nord, les dirigeants des jeunesses socialistes n'accèdent pas à l'espace politique local en 1936. Eugène Haegel, secrétaire des jeunesses socialistes en 1928, entre certes au secrétariat fédéral au cours des années 1930 sans avoir jamais détenu de position dirigeante hors du parti. Cependant, il ne prendra part à la compétition politique locale qu'à partir des années 1950. Cet étiolement d'une sphère d'activité proprement partisane empêche une diversification durable du recrutement du personnel politique socialiste bas-rhinois.

### 3) Un renouvellement avorté par la filière laïque et notabiliaire

En mettant de côté les candidats non issus du groupe des ouvriers, l'analyse des voies d'entrée des candidats pour la première fois investis par le parti socialiste entre 1924 et 1936 montre l'ascension de candidats issus de la voie militante mais aussi notabiliaire. Sur les sept des onze candidats socialistes renseignés, trois sont des notables contre quatre militants. Ces quatre candidats issus de la filière militante sont multipositionnés entre le syndicat (secrétaire d'une branche syndicale) et le parti. L'un, employé, est secrétaire du syndicat CGT de l'institut des assurances sociales d'Alsace-Lorraine et les trois autres occupent des postes à responsabilités au sein du SNI.

**Tableau 32 : Les voies d'entrées des nouveaux candidats aux élections législatives non issus du groupe ouvrier (1924 à 1936)**

	Total candidats	Candidats rens.	Voie militante	Voie notabiliaire
Candidats 1924-36	11	7	4	3

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Lors des élections législatives de 1928, sur huit des neuf candidats renseignés, trois sont également issus de la voie notabiliaire<sup>429</sup>. Industriel, professeur et médecin libéral, deux d'entre eux sont élus maire et adjoints au maire avant leur entrée dans le parti. En fait, l'investiture de ces candidats traduit la dynamique de conquête électorale dans laquelle la SFIO se situe suite aux élections législatives de 1924, où deux de ses candidats sont élus (Jacques Peirotes et Georges Weill), et municipales de 1925 (élection de maires socialistes à Sélestat, Lingolsheim et participation aux exécutifs communaux en alliance avec les radicaux à Benfeld, Barr, Dettwiller, Illkirch, Wissembourg...)<sup>430</sup>. Mais, avec la montée des enjeux autonomistes, la marque socialiste, identifiée comme laïque et francophile, connaît plusieurs défaites électorales lors des scrutins municipaux et cantonaux entre 1929 et 1937, entraînant le départ de ces notables de la SFIO au cours des années 1930. Les élections municipales de 1929 se traduisent par la perte de plusieurs villes importantes (Strasbourg, Lingolsheim et Sélestat). Par ailleurs, après les élections cantonales de 1931, les socialistes ne conservent

<sup>429</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000.

<sup>430</sup> STRAUSS Léon et RICHEL Jean-Claude, *Jacques Peirotes et le socialisme en Alsace*, op. cit., p. 57.

qu'un seul des quatre cantons qu'ils détiennent depuis 1919<sup>431</sup>. Ainsi, deux des trois candidats issus de la voie notabiliaire (Auguste Bronner et Frédéric Arnholt) quitteront la SFIO pour conserver leur position politique ou augmenter leur chance de l'emporter. En 1929, n'ayant plus la majorité au sein de son conseil, Auguste Bronner, maire et conseiller général de Sélestat, rejoint l'UPR, le parti de centre-droit, pour se maintenir à son poste de maire. Et, en 1932, pour augmenter ses chances de l'emporter lors des prochaines élections législatives, Frédéric Arnholt, maire de Wissembourg, quitte la SFIO et prend l'étiquette des républicains socialistes. D'ailleurs, lors de ces élections législatives, le candidat de la SFIO ne réunira que 3 % des suffrages.

Au cours de la période des années 1930, le personnel politique se compose également d'enseignants issus du syndicalisme (Louis Klein, Charles Morgenthaler). En 1932, trois des neuf candidats proviennent de la filière laïque. En effet, à la suite de Marcel-Edmond Naegelen, professeur à l'École normale protestante de Strasbourg<sup>432</sup>, fondateur du SNI dans le Bas-Rhin et dirigeant des instances partisans socialistes bas-rhinoise, des instituteurs militants au SNI investissent la SFIO à la fin des années 1920 (Charles Morgenthaler, Louis Klein, Edouard-Emile Dammert<sup>433</sup>, Joseph Bernhard...). Cependant, lors des élections législatives de 1936, nous ne comptons plus qu'un candidat issu de cette filière, Marcel-Edmond Naegelen, Président de la SFIO bas-rhinoise. Outre l'étiollement d'une sphère d'activité partisane à partir des années 1930, cette absence de recrutement durable des enseignants est également une conséquence de leurs plus faibles ressources (absence de structure laïque, faiblesse du syndicat SNI...) au sein de l'espace social bas-rhinois. Lors des élections législatives de 1932, deux des trois candidats enseignants issus de la filière laïque ne dépassent pas par exemple les 5 % des suffrages. En effet, le milieu enseignant laïque reste relativement faible par rapport à d'autres départements français. D'une part, contrairement au reste de la France, ce n'est pas le SNI qui est le syndicat majoritaire dans le Bas-Rhin<sup>434</sup>, mais le « Groupement ». Ce syndicat fondé et présidé par Joseph Rossé, instituteur, militant du

---

<sup>431</sup> Ce n'est qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, en alliance notamment avec les communistes, que les socialistes sortent de leur marginalité politique. Lors des élections municipales de 1935, les socialistes l'emportent dans une ville moyenne, Wasselonne, tandis qu'ils participent aux exécutifs communaux des maires communistes de Lingolsheim et Bischheim, et de « centre droit » à Strasbourg. Par ailleurs, lors des élections cantonales de 1937, les socialistes reconquièrent deux des cantons perdus lors du scrutin cantonal de 1931.

<sup>432</sup> Dans l'entre-deux-guerres, on compte deux écoles normales pour l'ensemble du département du Bas-Rhin, où se répartissent les élèves issus des deux grandes confessions. La première école normale, pour les protestants, se situe à Strasbourg, et la seconde, pour les catholiques, à Obernai.

<sup>433</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Georgette Dammert.

<sup>434</sup> Sur les syndicalistes du SNI, notamment du Bas-Rhin, et leur attachement aux valeurs de laïcité et à l'enseignement du français contre celui de l'allemand : OLIVIER-UTARD Françoise (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, op. cit.*

parti catholique alsacien UPR et promoteur de l'autonomisme (il fait partie des signataires de l'Heimatbund en 1926) est par la suite élu député UPR. Lors de sa fondation en 1920 par Marcel-Edmond Naegelen, le SNI compte 300 militants. On en dénombre en 1933 jusqu'à 900, avant que ses effectifs ne se stabilisent autour de 700<sup>435</sup>. D'autre part, le conseil général du Bas-Rhin réitère plusieurs fois sa demande au gouvernement d'interdire dans le département les activités de la Ligue pour l'enseignement. Dans ce contexte, le gouvernement ne soutient pas financièrement ou matériellement (mise à disposition d'enseignants...) les associations post ou péri-scolaires affiliées à la Ligue de l'enseignement dans le Bas-Rhin. Les milieux laïques ne disposent donc que du Cercle Jean Macé, cercle de réflexion (organisation de conférences autour de la laïcité...) pour s'implanter dans le Bas-Rhin. Le cercle Jean Macé est d'abord créé en 1928 à Strasbourg, avant de s'étendre à Saverne, Haguenau et Sélestat. Ses présidents départementaux sont des universitaires (Christian Pflister, Edmond Rothé, Prosper Alfaric) et son audience reste relativement circonscrite à ces milieux<sup>436</sup>.

Ainsi, entre 1924 et 1940, le socialisme bas-rhinois connaît une évolution inverse de celle observée dans le département du Nord. La filière syndicale ouvrière y est déclinante. En outre, avec l'étiollement d'une sphère d'activité partisane, le recrutement n'est pas en mesure de se diversifier. Ainsi, si, jusqu'en 1932, un renouvellement s'effectue par la voie notabiliaire ou enseignante laïque, nous assistons au retour d'ouvriers issus de la filière syndicale, qui n'étaient plus candidats en 1928 ou 1932, lors des élections législatives de 1936. L'examen des origines sociales des candidats entre 1924 et 1940 conforte cette analyse.

### **C) L'absence durable d'un renouvellement enseignant ou notabiliaire (1924-40)**

Ayant analysé le recrutement militant de la SFIO bas-rhinoise au cours des années 1920, Jacques Ernewein constate que ses nouveaux militants ne sont plus issus, comme auparavant, « de l'aristocratie ouvrière », mais exercent les professions « de journalistes attirés par la Freie Presse [NDA : journal de la SFIO], d'employés [NDA : des caisses d'assurance sociale] ou encore sont membres du corps enseignant »<sup>437</sup>. De même, à partir de la fin des années 1920, les candidats aux élections législatives se recrutent moins au sein du groupe des

---

<sup>435</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Marcel-Edmond Naegelen.

<sup>436</sup> Léon Strauss, « Libre pensée et laïcité militante », Non publié. Article aimablement communiqué par son auteur.

<sup>437</sup> ERNEWEIN Jacques, « Trajectoires militantes : les socialistes du Bas-Rhin », *op. cit.*

ouvriers que parmi la (petite) bourgeoisie culturelle. Si, sur les neuf candidats investis en 1919, on en compte huit originellement ouvriers ou chefs ouvriers, à l'occasion des élections législatives de 1924, on n'en dénombre plus que cinq (Pierre Becker<sup>438</sup>, Eugène Imbs, Laurent Meyer, Jacques Peirottes, Charles Riehl et Adolphe Sorgus). Le recrutement social tend donc à s'élever avec l'investiture en 1924 d'un professeur agrégé (Marcel-Edmond Naegelen) venant s'ajouter à celle, en 1919, d'un cadre de la fonction publique devenu avocat (Georges Weill). Tous deux ont un niveau de diplôme élevé : Georges Weill est docteur en droit et science politique tandis que Marcel-Edmond Naegelen, diplômé de l'ENS Saint-Cloud, est professeur agrégé de lettres. Néanmoins l'élévation du recrutement social reste relative : six candidats sont encore d'origine ouvrière. En outre, s'il n'appartient pas au groupe des ouvriers, Paul Heilbronn, exploitant agricole de la vallée du Ried<sup>439</sup>, s'en rapproche par sa faible dotation en capital culturel et économique.

L'analyse des propriétés sociales des candidats socialistes entre 1928 et 1936 montre la continuité de l'élévation du recrutement social, qui se traduit par une diminution des candidats d'origine ouvrière ; et ce alors même que le pourcentage d'ouvriers dans la population active se maintient au cours de l'entre deux guerres autour de 40%<sup>440</sup>. Si, lors des scrutins législatifs de 1919 et 1924, dix des treize candidats sont d'origine ouvrière, soit 85% du total, on en dénombre seulement sept sur 18, soit 39% du total, pour les élections législatives de 1928, 1932 et 1936.

Le recrutement des candidats aux élections législatives nous montre alors la prééminence du pôle culturel et des catégories moyennes salariées. Entre 1928 et 1936, parmi les (petits) bourgeois mieux dotés en capital économique, aucun candidat n'est issu des petits patrons du commerce et de l'artisanat, tandis que l'on dénombre un industriel. A l'inverse, sept candidats appartiennent au pôle culturel de la bourgeoisie (avocat, médecin) ou petite bourgeoisie<sup>441</sup> (professeur, instituteur)<sup>442</sup>. Par ailleurs, les candidats issus des groupes sociaux occupant une

---

<sup>438</sup> Pierre Becker, dont le père est ouvrier, exerce certes la profession de contremaître, mais il a débuté en tant qu'ouvrier avec comme seul diplôme l'équivalent du certificat d'études primaires.

<sup>439</sup> Si nous ne connaissons pas la superficie de son exploitation, nous pouvons faire l'hypothèse, l'exploitation étant située dans le Ried, qu'il s'agit d'un petit exploitant agricole. La nature du sol y est très pauvre jusqu'au développement des engrais agricoles à partir des années 1950.

<sup>440</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*

<sup>441</sup> BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

<sup>442</sup> Les quatre enseignants peuvent être assimilés à la petite bourgeoisie de par leurs origines modestes, tandis qu'ils disposent d'un niveau de diplôme élevé (ENS Cachan pour le professeur et l'équivalent du Brevet élémentaire pour l'instituteur). Le père de l'un des professeurs exerce la profession de boulanger, tandis que le père de l'un des deux instituteurs est tailleur.

position intermédiaire dans l'espace social (enseignant, cadre moyen, employé<sup>443</sup>) sont en nombre égal de ceux d'origine ouvrière. Sur 18 candidats, sept sont membres des catégories sociales intermédiaires salariées. Enfin, ces candidats socialistes se caractérisent par leur appartenance au secteur public, notamment de l'enseignement. Sur les 18 candidats, on compte six membres de la fonction publique (Frédéric Arnholt, professeur ; Eugène Haegel, employé des assurances sociales ; Louis Klein, instituteur ; Charles Morgenthaler, instituteur ; Marcel-Edmond Naegelen, professeur et Georges Woehl, receveur des PTT), dont quatre enseignants (deux instituteurs), qui sont candidats à toutes les élections législatives organisées entre 1928 et 1936 inclus.

**Tableau 33 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives (1924 à 1936)<sup>444</sup>**

	Total candidats	Industriel	Petit exploi. Agri	Profession libérale	Enseignant (dont instituteur)	Cadre moyen (dont fonction publique)	Employé (dont fonction publique)	Ouvrier (dont chef ouvrier)
Candidats 1924	9	0	1	1	1	0	0	6 (1)
Candidats 1928	9	1	0	<b>2</b>	2 (0)	1 (0)	0	3 (1)
Candidats 1932	9	0	0	2	<b>3 (2)</b>	1 (1)	0	3
Candidats 1936	8	0	0	1	1 (0)	1 (1)	1 (1)	4 (1)
Total (sans double compte)	20	1	1	3	<b>4 (2)</b>	2 (1)	1 (1)	<b>9 (1)</b>

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Cependant sur les positions moins élevées de conseiller municipal, le recrutement s'effectue de manière prépondérante au sein du groupe des ouvriers et, dans une moindre mesure, des petits patrons de l'artisanat. A Schiltigheim, commune socialiste depuis 1925, les 18 conseillers municipaux socialistes élus en 1935 se répartissent de la manière suivante : neuf ouvriers, dont cinq aux chemins de fer, six petits patrons de l'artisanat, un représentant de commerce, un employé municipal et un chef de brigade aux ateliers des chemins de fer. Les

<sup>443</sup> Les employés sont considérés à cette époque comme membre de la « classe » moyenne. DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, op. cit.

<sup>444</sup> Comme pour le chapitre 1 de la partie 1, nous avons repris ici la classification de 1954 distinguant les agriculteurs, les patrons de l'industrie, les cadres supérieures et professions libérales, les cadres moyens, les employés et les ouvriers. Pour les besoins de l'analyse, nous avons isolé la catégorie des enseignants.

six petits patrons de l'artisanat se rapprochent et/ou sont issus du groupe des maîtres ouvriers. Ils sont ainsi notés sur les listes municipales selon leur savoir-faire (cordonnier, mécanicien) et apparaissent dans les listes municipales précédentes ou suivantes en tant que "maître cordonnier" ou "maître mécanicien"<sup>445</sup>.

Entre 1919 et 1936, la marque socialiste connaît, dans le Bas-Rhin, un fort déclin en passant de 36% à 11% des suffrages exprimés<sup>446</sup>, tandis qu'au niveau national, elle se stabilise en réunissant entre 20 et 25% des suffrages exprimés. En fait, d'une part, la structure partisane socialiste bas-rhinoise sort particulièrement affaiblie du Congrès de Tours, à la suite duquel son emprise sur le milieu ouvrier se réduit, notamment hors de l'agglomération strasbourgeoise. D'autre part, à partir de 1926, la marque partisane socialiste, incarnée localement par des dirigeants francophiles et laïques, perd une partie de son ancrage dans un Bas-Rhin où la question de l'autonomisme politique, qui recouvre en partie la question concordataire, est particulièrement prégnante. Reste à savoir si le second conflit mondial suscite une transformation du recrutement social de l'élite politique socialiste.

### **Section 3 : Le déclin d'un parti laïque (1945-1970)**

Au sortir de la seconde guerre mondiale, suite à la collaboration de la grande majorité des dirigeants des différents partis autonomistes avec le régime nazi (Cf. encadré n°3), l'offre politique autonomiste semble durablement délégitimée sur la scène politique locale<sup>447</sup>. La relative autonomie du champ politique périphérique bas-rhinois vis-à-vis du champ politique national diminue, puisqu'il n'existe plus de marque politique régionale, contrairement à la période de l'entre-deux-guerres. En effet, sous la pression d'une nouvelle génération de

---

<sup>445</sup> PETER Armand (éd.), *Schiltigheim au XXe siècle, op. cit.*

<sup>446</sup> Ce déclin de la SFIO dans le Bas-Rhin touche principalement les circonscriptions situées hors de l'agglomération strasbourgeoise. Par exemple, dans les communes de taille moyenne situées hors de l'agglomération strasbourgeoise, comme à Brumath ou Hochfelden, la SFIO rassemble lors des élections législatives de 1924, 19% des suffrages exprimés dans l'une, et 16% dans la seconde, contre seulement, en 1928, respectivement 6% et 2%. Par la suite, lors des élections législatives de 1932 et 1936, aucun des candidats socialistes ne dépasse les 5% dans 5 des 9 circonscriptions situées hors de Strasbourg (Wissembourg, Molsheim Sélestat et Saverne). Le scrutin de 1936 manifeste tout particulièrement le déclin de la SFIO puisque ses candidats ne parviennent au mieux, dans les deux circonscriptions strasbourgeoises, qu'en troisième position au premier tour. DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936, op. cit.*, p. 128 et 186-250.

<sup>447</sup> Ainsi, Camille Dahlet, député du Fortschrittspartei avant-guerre, qui fut pourtant l'un des rares dirigeants autonomistes à ne pas avoir collaboré avec les nazis, subit plusieurs défaites politiques : d'abord, lors des élections législatives de 1945 à Strasbourg, puis, lors des cantonales de la même année, dans le canton de La Petite Pierre où il fut élu de 1922 à 1940, et enfin aux élections municipales de 1947 à Strasbourg où la liste qu'il conduit ne réunit que 4,3%. Cf. VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace, op. cit.*, p. 289 ; BADARIOTTI Dominique, KLEINSCHMAGER Richard et STRAUSS Léon, *Géopolitique de Strasbourg : permanences, mutations et singularités de 1871 à nos jours*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1995, p. 51.



militants chrétiens réunis dans le groupe des Intellectuels chrétiens sociaux, les dirigeants de l'UPR (Henri Meck, Michel Walter) d'avant-guerre rejoignent le MRP<sup>448</sup> et se donnent pour dirigeant un francophile, Pierre Pflimlin<sup>449</sup>. De même, l'autre entreprise politique régionale de l'entre-deux-guerres, les Libéraux-démocrates fusionnent avec l'UNAR<sup>450</sup> au sein du RPF, suite à la visite de Charles de Gaulle à Strasbourg en 1947. Cependant, si on constate, après la Libération, une plus forte intégration politique de l'Alsace au sein de l'Etat nation français<sup>451</sup>, un consensus s'établit entre les deux grands partis<sup>452</sup> (MRP et RPF) autour du maintien de la législation spécifique à l'Alsace, notamment sur la question concordataire. A l'inverse, les cadres et élus socialistes se montrent particulièrement disposés à relayer en Alsace le positionnement laïque de la SFIO au niveau national, de 1945 au réinvestissement militant du parti socialiste en 1971<sup>453</sup>. Lors des élections législatives de 1956, les cadres de la SFIO bas-rhinoise refusent de conclure, à l'encontre de la stratégie élaborée nationalement de « front républicain », une alliance avec les instances départementales du parti radical bas-rhinois. Ces dernières, fortement renouvelées par les « Mendésistes » en 1955<sup>454</sup>, se rallient en effet à la défense du concordat lors des élections législatives de 1956.

En quoi pouvons-nous avancer que le recrutement des élus et cadres partisans bas-rhinois traduit le positionnement laïque de la marque socialiste sur le marché politique local ? Observons-nous alors un renouvellement endogène du personnel socialiste bas-rhinois, similaire à celui observé au niveau national ou dans le Nord après la Libération ? Quelles sont les évolutions des filières de recrutement entre 1945 et 1970 ?

---

<sup>448</sup> MEDARD Frère, *L'Alsace fidèle à elle-même ?*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1990 ; BADARIOTTI Dominique, KLEINSCHMAGER Richard et STRAUSS Léon, *Géopolitique de Strasbourg*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>449</sup> Par exemple, Pierre Pflimlin opta dans l'entre-deux-guerres pour l'APNA et non l'UPR. MEDARD Frère, *L'Alsace fidèle à elle-même ?*, *op. cit.*

<sup>450</sup> Formation gaulliste réunissant des résistants alsaciens. Elle est dirigée entre 1945 et 1947 par René Capitant.

<sup>451</sup> L'analyse des quotidiens régionaux d'après-guerre nous renseigne également sur cette plus forte intégration à la France. La concentration du secteur de la presse se réalise au profit de « l'Alsace », quotidien issu de la Résistance, et des « Dernières Nouvelles d'Alsace », à la ligne éditoriale nationale affirmée. VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace*, *op. cit.*, p. 280.

<sup>452</sup> HEITZ Robert, *L'Alsace de 1900 à nos jours*, Toulouse, Privat, 1979, p. 257 ; DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*, p. 524.

<sup>453</sup> GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPPEDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 293-306.

<sup>454</sup> « Après la chute de son gouvernement en 1955, Pierre Mendès-France tient deux grandes réunions à Strasbourg. Les mendésistes drainent les voix d'une partie de la bourgeoisie libérale, souvent protestante et juive, et des nouvelles classes moyennes. Si, dans le Haut-Rhin, ils doivent se contenter d'un succès d'estime (23.000 voix), dans le Bas-Rhin, ils occupent la seconde place avec 51.579 voix, venues surtout de Strasbourg et des cantons protestants du nord. En Alsace, le parti bénéficie pendant deux ans d'un net rajeunissement ». VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace*, *op. cit.*, p. 288.

Nous analyserons dans un premier temps l'évolution des filières de recrutement entre 1945 et 1970 (A), puis nous conforterons cette analyse en étudiant le recrutement social des candidats aux élections législatives durant cette période (B).

## **A) Les filières de recrutement : du renouvellement à la rétraction des milieux partisans**

Quelles sont les filières de recrutement socialiste bas-rhinoises entre 1945 et 1970 ? Quelles transformations observons-nous ? Nous montrerons d'abord le renouvellement endogène d'un personnel politique laïque issu de la résistance entre 1945 et 1947 (1), puis la distanciation des rapports avec le milieu laïque entre 1950 à 1970 (2), pour achever nos développements sur la promotion de candidats à la carrière partisane au cours des années 1960 (3).

### 1) Un renouvellement endogène d'un personnel politique résistant issu de la filière laïque après-guerre

Les recherches portant sur les élus et dirigeants nationaux socialistes montrent leur renouvellement après la Libération, produit de l'exclusion de dirigeants en raison de leur collaboration passive ou active avec l'occupant, et corollairement la promotion d'anciens résistants. Cependant, ce renouvellement se réalise de manière endogène<sup>455</sup>. Dans le Bas-Rhin, des dirigeants socialistes ont également collaboré de manière active avec les nazis. C'est le cas par exemple de Louis Klein, instituteur, ancien Président du SNI dans les années 1930 et candidat socialiste lors des élections législatives de 1932, qui est exclu du parti socialiste. A l'inverse, les animateurs de réseaux de résistance sont promus au sein du parti. Sur les neuf candidats aux élections législatives de 1946, quatre sont issus de la Résistance (Marcel-Edmond Naegelen, Paul Horter, Charles Lembach et Georgette Dammert). Parmi ces quatre dirigeants de réseaux résistants, trois sont pour la première fois candidat du parti socialiste. La prise d'importance de ces profils s'observe également lors de l'élection municipale de 1945 à Strasbourg où la tête de liste, Marcel-Edmond Naegelen, faisait partie des animateurs de deux réseaux de résistance, le « Mouvement de Libération Nationale », devenu « Combat » en 1942, et « Libération-Nord ». Ces résistants promus sont issus de la

---

<sup>455</sup> CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles, « Résistance et socialisme : brève rencontre », in Bernard LACHAISE (éd.), *Résistance et politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2004, pp. 111-146 ; GIRAULT Jacques et CASTAGNEZ Noëlline, « Le parti issu de la Résistance », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPEDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 37 -60.

filière laïque, en l'occurrence du SNI. En 1946, sur les quatre candidats appartenant à un réseau de résistance, trois ont occupé des positions dirigeantes au sein du SNI avant-guerre.

Par ailleurs, le socialisme bas-rhinois bénéficie après la seconde guerre mondiale d'une configuration politique favorable à une marque politique s'étant construite comme francophile durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, lors des scrutins municipaux et cantonaux de 1945 et 1947, plusieurs communes basculent socialistes, notamment hors de l'agglomération strasbourgeoise (Rothau, Schalkendorf, Dorlisheim...), le canton d'Erstein est conquis, tandis que Strasbourg manque de basculer socialiste<sup>456</sup>.

Mais, si nous observons un renouvellement des élus et cadres partisans après la Libération, celui-ci se réalise par la promotion de cadres et d'élus appartenant au parti socialiste depuis les années 1930<sup>457</sup>. Lors des élections législatives de 1946, deux des trois nouveaux candidats socialistes issus de la Résistance sont membres du parti depuis les années 1930 (Paul Horter et Georgette Dammert). De même, lors des élections législatives de 1956, les huit des neuf candidats renseignés sont tous entrés à la SFIO en 1945 ou avant, dont cinq durant les années 1920.

**Tableau 34 : Date d'adhésion des candidats socialistes en 1956**

	Candidats en 1956
Avant 1914	1
Années 1920	5
En 1945	2
Non renseigné	1

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En outre, après la Libération, les dirigeants des instances partisans fédérales sont les mêmes que ceux de l'entre-deux-guerres. La Commission exécutive fédérale se compose majoritairement des fondateurs du socialisme en Alsace à la fin du XIXe siècle (Charles Hincker, Eugène Imbs et Adolphe Sorgus), ainsi que de deux enseignants syndicalistes

---

<sup>456</sup> « Le premier tour [des municipales de 1945 à Strasbourg] se caractérisa par une abstention inhabituelle (41%). La liste de gauche était en tête dans tous les cantons, mais elle n'était pas majoritaire (en moyenne : 38,9%). Naegelen était le seul candidat élu dès ce tour. (...) Naegelen apparaissait capable de prendre la mairie. Bien que déjà assuré de sa propre élection, il tenta de se faire plébisciter au second tour en reprenant la tête de la liste URDA dans trois cantons. Quant au maire sortant, Frey, il constitua une liste commune MRP-UNAR et Démocrates sur la base des résultats du premier tour. La droite unie l'emporta dans les cantons Nord et Ouest. La gauche rafla tous les sièges à l'Est et au Sud. Naegelen, en se faisant élire encore dans deux cantons au second tour, avait privé la gauche de la majorité au conseil municipal. Dans le nouveau conseil, la gauche avait seize sièges, la droite dix-huit, ce qui permit la réélection de Charles Frey à la mairie ». BADARIOTTI Dominique, KLEINSCHMAGER Richard et STRAUSS Léon, *Géopolitique de Strasbourg*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>457</sup> Ce renouvellement qualifié d'endogène est observé aussi dans d'autres espaces politiques français. GIRAULT Jacques et CASTAGNEZ Noëlline, « Le parti issu de la Résistance », *op. cit.*

occupant déjà cette position durant l'entre-deux-guerres (Marcel-Edmond Naegelen et Joseph Bernhard)<sup>458</sup>.

Après la Libération, nous observons donc un renouvellement endogène d'un personnel politique s'étant engagé dans la résistance et issu de la filière laïque. Dans quelle mesure ce recrutement laïque perdure après les années 1950 ?

## 2) Un parti en déclin (1950-1970)

Entre 1950 et 1970, le parti socialiste n'est plus en mesure de présenter des candidats que dans cinq circonscriptions en 1958, puis trois en 1962 et 1967.

### *Distanciation des rapports avec les organisations laïques (SNI et œuvres laïques).*

Après la Libération, Joseph Bernhard est le secrétaire général adjoint du SNI bas-rhinois. Adjoint au maire de Schiltigheim, il accède ensuite aux instances fédérales bas-rhinoises en tant que le secrétaire départemental adjoint de la Fédération socialiste du Bas-Rhin entre 1950 et 1965. Entre 1950 et 1970, le capital collectif des enseignants s'accroît progressivement avec sa structuration progressive, autour du SNI, de la Fédération des œuvres laïques et de la Fédération Cornec<sup>459</sup>. Dans le Bas-Rhin, nous observons, à partir des années 1950 et surtout 1960, une progressive distanciation entre ces structures syndicale ou associationniste enseignantes et le parti socialiste bas-rhinois, au profit du mouvement mendésiste puis de la Convention des Institutions Républicaines. En effet, les dirigeants laïques et syndicaux du milieu enseignant s'investissent au sein du mouvement mendésiste puis de la Convention des institutions républicaines. Edmond Baudiffier, président, et Raymond Gruber, fondateur et secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques à partir du milieu des années 1950, président de la Fédération Cornec, sont successivement proches du mouvement mendésiste (Front républicain) en 1956, avant de rejoindre et co-fonder dans le Bas-Rhin la Convention des institutions républicaines en 1965. Raymond Gruber, instituteur, appartient également à la Commission exécutive du SNI à partir des années 1950. Parmi les archives que nous avons pu consulter, un seul enseignant est multipositionné entre le milieu laïque regroupant les œuvres laïques, le SNI et le parti socialiste : Louis Holveck. Il est secrétaire départemental adjoint du SNI entre 1951 et 1960, militant des œuvres laïques et candidat du parti socialiste lors des

---

<sup>458</sup> Archives du Bas-Rhin, Dossier n°589/D/95. Dossier des renseignements généraux.

<sup>459</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.

élections législatives de 1958. Mais son activité militante au sein des instances du parti se ralentit à partir du début des années 1960. A l'occasion du rapport moral présenté lors du Congrès de la Fédération SFIO du Bas-Rhin en date du 23 mai 1965, qui rend compte des activités de la SFIO sur la période 1963-1965, il est noté absent à toutes les réunions des comités exécutifs fédéraux<sup>460</sup>.

*Le maintien relatif d'un ancrage au sein du milieu laïque : le syndicat Force ouvrière.*

La SFIO bas-rhinoise entretient un lien durable et fort avec le syndicat Force ouvrière<sup>461</sup>, organisation d'orientation laïque<sup>462</sup>. Dans le Bas-Rhin, l'initiative de la fondation du syndicat Force Ouvrière revient à Eugène Imbs, membre des instances fédérales socialistes, élu au conseil municipal et ancien secrétaire du syndicat CGT dans l'entre-deux-guerres. Par la suite, Lucien Weber, membre des instances fédérales de la SFIO entre 1946 et 1950, lui succède entre 1951 et 1962<sup>463</sup>. A ses côtés, Albert Kopp, permanent du syndicat Force ouvrière dans les années 1950, est membre du bureau de la section socialiste de Strasbourg. De même, André Lurker, secrétaire général adjoint de l'Union départementale FO dans les années 1950, accèdera dans les années 1960 à la fonction de secrétaire de la section de Strasbourg puis à celle de Président de la SFIO<sup>464</sup>. Il conserve la direction de la SFIO bas-rhinoise jusqu'en 1969. Il est également le président du cercle Jean Jaurès bas-rhinois, regroupant les enseignants laïques et socialistes.

Cependant, si on constate le maintien d'un rapport d'interdépendance entre le syndicat Force ouvrière et la SFIO durant les années 1950 et 1960, cette dernière ne peut bénéficier de ces

---

<sup>460</sup> Archives personnelles. Une dirigeante de la SFIO puis du parti socialiste avait entreposé chez elle les archives de la SFIO puis du PS ainsi que ses notes personnelles (comptes rendus des réunions des exécutifs du parti...) qu'elle nous a finalement confiées. Nous nous sommes engagés en contrepartie à les déposer aux archives après la rédaction de notre thèse.

<sup>461</sup> Mais pas seulement puisque, jusqu'en 1957, la SFIO bas-rhinoise entretient également un rapport étroit avec le syndicat CGT des typographes du Bas-Rhin dont ses premiers représentants sont issus (Jacques Peirotes...). En effet, si, en 1947, l'UD des typographes du Bas-Rhin a voté très majoritairement en faveur de la motion « socialistes » présentée par Force ouvrière, elle conserve par la suite son affiliation à la CGT nationale afin de continuer à faire bénéficier à ses membres retraités le versement de leur pension, résultat de leurs cotisations syndicales payées antérieurement (la sécurité sociale n'existait pas encore et c'étaient des caisses d'entraides ouvrières qui se chargeaient de l'aide « sociale »). Cependant, en 1957, le conseil national de la SFIO, adoptant l'interdiction faite à ses membres d'appartenir à la CGT, provoque la rupture des liens entre le syndicat CGT des typographes du Bas-Rhin et la Fédération de la SFIO. Cf. notamment : <http://bases.ourouk.fr:cg-ps/documents:html:cons-1957-12-14.html>.

<sup>462</sup> Sur l'orientation laïque de Force ouvrière : BERGOUNIOUX Alain, *Force ouvrière*, Paris, Seuil, 1975.

<sup>463</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique de Lucien Weber.

<sup>464</sup> VOYNEAU Sébastien, *La Fédération socialiste du Bas-Rhin (1971-1990)*, mémoire IEP de Strasbourg, Université de Strasbourg, 1991, p. 107.

liens étroits pour mobiliser massivement en sa faveur au sein de la classe ouvrière, étant donné la position marginale qu'occupe ce syndicat dans l'espace syndical bas-rhinois. Lors de l'élection aux caisses d'assurance maladie en 1955, Force Ouvrière recueille 13% des suffrages exprimés tandis que la CFTC en obtient 53% et la CGT 32%<sup>465</sup>. En outre, Force ouvrière n'est pas ou peu implantée en milieu ouvrier. L'Union départementale Force Ouvrière du Bas-Rhin fait état de 5.000 militants dans les années 1950, chiffre qui serait d'ailleurs très largement exagéré<sup>466</sup>, majoritairement répartis dans le secteur public et non au sein du groupe des ouvriers. En 1955, l'Union Départementale Force Ouvrière du Bas-Rhin compte seulement, et au maximum de sa progression, 250 adhérents dans le textile, 200 dans la métallurgie et 50 dans le transport<sup>467</sup>. Par comparaison, la CFTC bas-rhinoise compte plus de 2.000 adhérents dans la métallurgie<sup>468</sup>. Secrétaire départemental adjoint de Force ouvrière, puis Président de la SFIO du Bas-Rhin de 1965 à 1969, André Lurker n'appartient pas au groupe ouvrier. Il est enseignant dans un lycée professionnel.

Enfin, la SFIO ne conserve pas la direction des coopératives ouvrières après 1947. Fondateur puis président des Coop, Charles Riehl, membre des instances fédérales du Bas-Rhin, a pour successeur un dirigeant socialiste, Eugène Imbs, membre du conseil d'administration de l'Union des Coopérateurs d'Alsace, entre 1919 et 1932, puis Président du conseil d'administration de la coopération de Strasbourg, de 1945 à 1947. Après cette date, la direction de la Coop n'échoit plus à un socialiste. Enfin, les Gymnastiques, sur lesquelles les socialistes s'appuient encore durant l'entre-deux-guerres pour recruter et mobiliser<sup>469</sup> au sein des milieux populaires<sup>470</sup>, ne sont plus investis par les socialistes à partir des années 1950. Ce désinvestissement socialiste des coopératives et sociétés de Gymnastiques traduit la clôture progressive de la relation partisane au cours des années 1950.

---

<sup>465</sup> François Igersheim, Jean Lecuir et François Uberfill, *De la CFTC à la CFDT – 1964 : l'évolution confédérale, l'adhésion de l'Alsace*, Ed. Almémos, 2004, p96.

<sup>466</sup> Selon un rapport des renseignements généraux, Archives départementales du Bas-Rhin, 544 D 9, 10, 11 et 12.

<sup>467</sup> Dictionnaire Maitron, notice biographique d'André Lurker.

<sup>468</sup> François Igersheim, Jean Lecuir et François Uberfill, *De la CFTC à la CFDT – 1964 : l'évolution confédérale, l'adhésion de l'Alsace*, Ed. Almémos, 2004, p104

<sup>469</sup> Sur les liens entre la FSGT et la SFIO, Cf. STRAUSS Léon, « Le sport travailliste français entre les deux guerres », *op. cit.* Sur les liens entre les coopératives de consommation et la SFIO bas-rhinoise cf. Léon Strauss, entrée « coopérative » dans le dictionnaire alsacien.

<sup>470</sup> Pour un exemple de la force de l'ancrage territorial de ces associations touristiques (amis de la Nature), sportives (Gymnastiques) ou culturelles (chorale, fanfare...) fondées et/ou contrôlées par les socialistes entre le début du siècle et la seconde guerre mondiale, cf. PETER Armand (éd.), *Schiltigheim au XXe siècle, op. cit.*, p. 62 -73.

Le renouvellement des cadres socialistes d'origine ouvrière n'est donc pas assuré. Lors des élections législatives de 1946, les trois candidats d'origine ouvrière renseignés ont adhéré au parti social-démocrate allemand à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle (Eugène Imbs milite depuis 1896, Adolphe Sorgus depuis 1906 et Georges Rossdeutsch depuis 1911). Nés avant 1890, ils sont également les plus âgés des candidats socialistes. A l'inverse, sur les 15 des 19 autres candidats renseignés, un seul est né avant 1890.

**Tableau 35 : Date de naissance des candidats ouvriers relativement à l'ensemble des autres candidats aux élections législatives (1946 à 1956)**

	Ouvrier ou origine ouvrière	Autres origines sociales
Nés avant 1890	3	1
Nés après 1890	0	14
Non renseignés	2	4
Total	5	19

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

*La promotion de candidats issus du parti : élévation du recrutement social.*

A partir des élections législatives de 1951, nous ne comptons plus de députés socialistes dans le Bas-Rhin. En outre, les candidats investis ne sont plus multipositionnés. Entre 1947 et 1951, plusieurs des dirigeants de la SFIO de l'entre-deux-guerres multipositionnés entre le syndicat et le parti décèdent (Adolphe Sorgus, Eugène Imbs, Louis Koessler) ou se mettent en retrait de la Fédération socialiste du Bas-Rhin (Charles Hincker, Marcel-Edmond Naegelen). Leur remplacement entraîne la promotion de candidats à la carrière partisane. Lors des élections législatives de 1951, sur huit des neuf candidats renseignés, trois font carrière au sein du parti (Paulette Penner, Auguste Brandt, Ernest Kunkler). De même, lors des élections législatives de 1956, parmi les huit des neuf candidats renseignés, les trois nouveaux candidats ont occupé des positions élevées au sein du parti (Auguste Brandt, Marcel Brun et Marguerite Almert). Ils sont issus de la petite bourgeoisie : Auguste Brandt est journaliste, Marcel Brun, cadre moyen de la fonction publique.

Entre 1950 et 1970, les rapports entre un milieu laïque qui renforce son capital collectif, composé du SNI, des œuvres laïques et de la Fédération Cornec, et les socialistes se distendent. Cependant, les socialistes maintiennent leur ancrage au sein du milieu laïque par l'intermédiaire du syndicat Force ouvrière. L'étude du recrutement social des candidats aux

élections législatives entre 1945 et 1967 renforce notre analyse des filières de recrutement socialiste dans le Bas-Rhin.

## **B) Un parti de petits bourgeois en voie de notabilisation**

Lors du recensement de 1954, la population industrielle dans le Bas-Rhin représente environ 39% de la population active : il s'agit du vingtième département français ayant le plus fort pourcentage de population industrielle<sup>471</sup>. Pourtant, entre 1946 et 1962, l'étude de l'origine professionnelle des candidats aux élections législatives montre une accentuation des transformations observées entre 1928 et 1936 au sein du parti. L'élévation du recrutement social se constate avec la substitution, amorcée au cours des années 1920, d'une petite bourgeoisie culturelle devenue prééminente sur les positions politiques les plus élevées.

Entre 1945 et 1958, une petite bourgeoisie se substitue donc progressivement aux candidats d'origine ouvrière. D'origine modeste, ces nouveaux candidats sont en ascension sociale et se caractérisent par leur bonne volonté culturelle<sup>472</sup>. Or, sur 24 des 28 candidats renseignés ayant une activité professionnelle, 16 appartiennent à la petite bourgeoisie (petits patrons de l'artisanat ou du commerce, enseignants, cadres moyens en ascension sociale). Au sein de cette petite bourgeoisie, le pôle culturel prédomine sur le pôle économique et traduit un recrutement issu de la filière laïque. Les enseignants, majoritairement instituteurs, se situent à chaque élection en tête de liste tandis que les petits patrons de l'industrie et du commerce occupent les dernières positions de la liste. Majoritairement issus de la petite bourgeoisie économique ou culturelle, les élus socialistes peuvent d'autant mieux s'appropriier les prises de position anti-communistes des instances nationales de la SFIO. A Bischheim, entre 1947 et 1965, Georges Rossdeutsch, ouvrier cheminot, associe l'ensemble des partis à la gestion de la commune tandis que son successeur en 1958, Charles Huck, artisan garagiste, forme à partir de 1965 une coalition regroupant le MRP et le RPF contre le parti communiste<sup>473</sup>. De même, après avoir perdu Schiltigheim en 1947 au profit de Charles Ritter, RPF puis UDR, les socialistes, représentés par Georges Schwartz, artisan-commerçant ferblantier, et Joseph Bernhard, directeur d'école puis de Cours complémentaire<sup>474</sup>, se rallient à lui en occupant des postes d'adjoints entre 1947 et 1971, et laissent dans l'opposition les seuls communistes.

---

<sup>471</sup> RIMBERT Pierre, « Le Parti socialiste SFIO », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955, .

<sup>472</sup> Sur la petite bourgeoisie cf. BOURDIEU Pierre, *La Distinction*, op. cit., p. 365-431.

<sup>473</sup> ZEDER Jean-Pierre, *Bischheim*, op. cit.

<sup>474</sup> PETER Armand (éd.), *Schiltigheim au XXe siècle*, op. cit., p. 260-263.



Par ailleurs, comme nous l'avons exposé dans notre introduction, plusieurs travaux observent à partir des années 1960 que le faible renouvellement militant se traduit par l'élévation du recrutement social et l'arrivée de cadres et professions libérales. Nous l'avons également observé dans le Nord entre 1953 et 1969 en établissant qu'ils provenaient de la filière notabiliaire. Durant cette période, dans le Bas-Rhin, la lecture du tableau suivant montre également une élévation du recrutement social. Entre 1958 à 1967, les trois nouveaux candidats sont issus de la petite et moyenne bourgeoisie (artisan garagiste, professeur et avocat) tandis qu'à partir de 1958, on ne dénombre plus de candidats issus du groupe des ouvriers et contremaîtres<sup>475</sup>. L'un de ces candidats, avocat strasbourgeois, traduit également le renouvellement par la filière notabiliaire du personnel socialiste à partir de 1958.

---

<sup>475</sup> Jusqu'en 1982, l'INSEE réunit ensemble les ouvriers et contremaîtres.

**Tableau 36 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives**

	Agriculteur	Petits patrons du commerce ou de l'artisanat	Cadre/ Prof. libérale	Enseignant (dont instituteur)	Cadre moyen hors enseignement (dont en ascension sociale)	Ouvrier/ contremaître (dont chef ouvrier)	Mère au foyer
Candidats 1946	1	1	0	<b>2 (1)</b>	<b>2 (1)</b>	<b>2 (1)</b>	1
Candidats 1951	1	1	0	1 (1)	2 (1)	<b>3</b>	1
Candidats 1956	0	1	0	2 (1)	<b>4 (3)</b>	1	1
Candidats 1958	0	0	1	<b>2 (2)</b>	1 (0)	0	0
Candidats 1962	0	0	1	1 (1)	1 (0)	0	0
Candidats 1967	0	1	1	1 (1)	0	0	0
Total (sans double compte)	2 7%	4 14%	1 4%	<b>7 (5)</b> 25%	5 (4) 18%	5 (1) 18%	3 11%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Après la seconde guerre mondiale, la marque socialiste bas-rhinoise, bien qu'elle connaisse une légère progression lors des scrutins de 1945 et 1946 suite à l'arrivée d'une élite résistante issue de la filière laïque, se situe cependant durablement environ 10 points en dessous des résultats nationaux de SFIO (Cf graphique n°). Le lent déclin de la marque socialiste au niveau national entre 1945 et 1951, puis après 1958, est d'autant plus fort dans le Bas-Rhin que la SFIO ne réunit, lors des élections législatives de 1962, que 2,9% des suffrages exprimés. En fait, durant cette période, la marque politique socialiste n'apparaît ni comme centrale ni comme radicale au sein de l'espace politique local. En effet, les candidats de la SFIO se montrent foncièrement laïques tandis qu'ils s'allient avec la droite. En outre, après 1965 et l'exclusion des principaux cadres de la fédération, la structure partisane socialiste bas-rhinoise devient groupusculaire. Entre 1965 et 1971, les effectifs militants de la Fédération se situent entre 250 et 200 adhérents, ce qui en fait l'avant dernière Fédération de France<sup>476</sup>.

## **Section 4 : Refonder le parti (1971-1990)**

Le réinvestissement militant du parti socialiste lors du Congrès d'Épinay en 1971 s'effectue dans le Bas-Rhin par l'intermédiaire de dirigeants syndicaux et laïques enseignants, qui contournent les instances partisans. En outre, le parti socialiste compte 26 sections en 1979, contre quatre pour la SFIO en 1970. Nous analyserons donc le passage de la SFIO au parti socialiste sous l'angle de la refondation. Le personnel politique promu est alors issu des structures enseignantes et laïques, mais aussi catholiques de gauche (A). L'étude du recrutement du personnel politique fait apparaître la promotion d'individus issus du pôle culturel du secteur public et confirme notre analyse du renouvellement par les structures enseignantes et catholiques de gauche (B).

### **A) La refondation d'un parti militant**

Depuis la fin du Front populaire, la SFIO fonde ses alliances partisans contre le parti communiste. Au sein de l'espace des mobilisations, elle entretient des rapports étroits avec le syndicat Force Ouvrière, dans lequel ses dirigeants nationaux ou locaux sont investis pour contrer les communistes proches de la CGT. Mais, en 1965, une partie de la gauche non communiste (SFIO, PRS, CIR, UGCS et UCRG) se regroupe au sein de la FGDS et conclut

---

<sup>476</sup> FERRETTI Raymond, « Les militants de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste », *La Nouvelle Revue Socialiste*, 1975.

en 1966 un accord de désistement avec le parti communiste pour les prochaines élections législatives en 1967. Ce rapprochement entre la SFIO et le parti communiste distend nationalement les liens entre le syndicat Force Ouvrière et la SFIO<sup>477</sup>. Dans le Bas-Rhin, nous l'avons vu, la SFIO et le syndicat Force ouvrière entretiennent un rapport d'interdépendance de part leurs dirigeants respectifs, positionnés au sein du parti et du syndicat. Mais, dans les années 1970, on constate une forte distanciation des liens entre ces deux organisations. Ainsi, les militants de la Fédération du Bas-Rhin présentent puis votent à une large majorité une motion demandant l'exclusion d'André Bergeron, secrétaire national de Force Ouvrière, du parti socialiste<sup>478</sup>. En fait, le renouvellement militant au sein de la Fédération bas-rhinoise, s'il ne s'appuie plus sur le syndicat Force Ouvrière, se fonde sur des dirigeants investis au sein des structures laïques ou de la mouvance catholique.

### 1) La prise du parti : la filière laïque

#### *La SFIO avant Epinay : état des forces politiques et partisans*

Au sein de l'espace politique local, la SFIO bas-rhinoise apparaît comme une force politique marginale à la fin des années 1960. Après les élections municipales de 1965, l'implantation du socialisme dans le Bas-rhin se réduit à quelques communes urbaines industrielles, notamment de l'agglomération strasbourgeoise, et de communes situées dans les cantons francophones de la vallée de la Bruche (canton de Saales et Schirmeck). Disposant des archives de la Fédération SFIO bas-rhinoise et d'articles de presse rendant compte des élections municipales de 1965, nous avons établi de manière exhaustive une liste des élus socialistes dans les 527 communes bas-rhinoises. D'abord, dans les communes industrielles de l'agglomération strasbourgeoise, Charles Huck est réélu maire de Bischheim et la SFIO conserve plusieurs postes d'élus à Lingolsheim, Eschau et Graffenstaden<sup>479</sup>. De même, à Niederbronn et à Erstein, deux petites villes fortement industrialisées situées hors de l'agglomération strasbourgeoise, les élus SFIO participent à la gestion de la commune en occupant des postes d'adjoints au maire<sup>480</sup>. Enfin, dans les cantons francophones de la vallée

---

<sup>477</sup> PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1998.

<sup>478</sup> Archives personnelles.

<sup>479</sup> Source : Archives personnelles, rapport de la SFIO du Bas-rhin en date de 1965 (établi après les municipales de 1965)

<sup>480</sup> Source : Archives personnelles, rapport de la SFIO du Bas-rhin en date de 1965 (établi après les municipales de 1965)

de la Bruche, Evrard est élu maire de la commune de la Plaine (environ 700 habitants)<sup>481</sup> tandis que Marie Schillinger occupe un des postes d'adjoint à Bellefosse (environ 100 habitants)<sup>482</sup>.

Au niveau de l'organisation partisane, la Fédération SFIO bas-rhinoise se trouve considérablement affaiblie par l'exclusion, pour participation à des listes de droite à Strasbourg, Schiltigheim et Graffenstaden, de quatre des huit membres du bureau exécutif fédéral (Georges Woehl, Joseph Benrhard, Eugène Haegel et Erb). Parmi ces derniers figurent le Président de la Fédération socialiste du Bas-Rhin, Georges Woehl, et le Président de la Fédération des élus locaux socialistes, Joseph Bernhard<sup>483</sup>. Avec le départ de ces cadres des instances locales du parti, le quotidien *Freie Presse* ne paraît plus. Seules les jeunesses socialistes constituent un foyer de renouvellement avec la constitution à partir de 1965 d'une section à Strasbourg, dirigée par Alain Noël et Christiane Antony. Reste que, avant le Congrès d'Épinay, la SFIO bas-rhinoise ne compte que 183 adhérents<sup>484</sup>.

#### *La prise de pouvoir des conventionnels issus du groupe des protestants et laïques*

Face à une SFIO déclinante et marginalisée au sein de l'espace politique local, les militants de la Convention des institutions républicaines (CIR), en fusionnant avec la SFIO, prennent le contrôle de l'organisation socialiste refondée. Pourtant, la CIR est une organisation politique plus faible et marginale que la SFIO. Elle compte 36 adhérents, dont huit couples, et seulement un élu (Frédéric Trautmann, maire de Rothbach)<sup>485</sup>. En fait, la particularité de ces militants réside dans leur appartenance à des groupes confessionnaux (protestants et dans une moindre mesure juifs) historiquement investis en France, et en Alsace plus particulièrement, au sein d'associations ancrées à gauche et se revendiquant de l'idéal laïque<sup>486</sup> (LDH<sup>487</sup>,

---

<sup>481</sup> Source : archives personnelles, rapport de la SFIO du Bas-rhin en date de 1965 (établi après les municipales de 1965)

<sup>482</sup> Un hommage à Marie Schillinger, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 19 février 2006

<sup>483</sup> Rapport moral du Congrès de la Fédération SFIO du Bas-Rhin du 23 mai 1965, Archives personnelles.

<sup>484</sup> Outre les archives de la SFIO, nous disposons également des archives de la CIR aimablement transmises par Raymond Gruber.

<sup>485</sup> Archives personnelles, Convention des institutions républicaines transmises par Raymond Gruber.

<sup>486</sup> Sur l'engagement des protestants en faveur de l'école laïque à l'inverse des catholiques, cf. HIRSCH Jean-Pierre, *Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939, op. cit.* ; WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires, op. cit.*

<sup>487</sup> AGRIKOLIANSKY Eric, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan, 2002, p31-131.

LICRA<sup>488</sup>). En outre, ces groupes confessionnels d'orientation laïque peuvent s'appuyer sur un camp laïque ne s'inscrivant pas dans une logique confessionnelle et mieux structuré, avec les fondations, en 1949, de la Fédération des œuvres laïques et, au début des années 1950, de la Fédération Cornec<sup>489</sup>. L'engagement laïque des membres de la Convention des institutions républicaines s'observe enfin dans leur appartenance au groupe des francs-maçons et/ou protestants. Sur les 36 adhérents de la Convention des institutions républicaines, nous comptons treize francs-maçons et trois pasteurs<sup>490</sup>.

---

<sup>488</sup> Ainsi, en Alsace, les fondateurs de la LICA, ancêtre de la LICRA, appartiennent au groupe des protestants laïques se situant à gauche : « La question des rapports entre la LICA et la sphère politique se pose donc dès les origines. (...) La Ligue s'insère de fait dans des réseaux politiques préexistants. Une tournée de propagande en Alsace-Lorraine au début des années 1930 nous éclaire sur le processus de création des sections. Deux membres du comité central, Marcekl Feder et Simon Goldenberg, accompagnés de Louis Poirot, un cadre des Jeunesses laïques et républicaines, visitent les principales agglomérations de l'Est de la France dans le but d'y créer des sections. Conformément à ses idéaux et à ses objectifs, la LICA se refuse à solliciter le pôle communautaire juif qu'elle considère comme un frein à son action et à son expansion. Sans l'exclure tout à fait, elle le relègue à l'arrière plan, la priorité étant accordée aux militants des organisations politiques, aux élus et aux notables locaux. A cet égard, les propagandistes s'arment indiscutablement à un espace politico-associatif de gauche. Dans le cadre de cette tournée en Alsace-Lorraine, la LDH joue un rôle moteur dans l'émergence de la Ligue. (...) Quelques jours plus tard, à Strasbourg, un comité provisoire est constitué avec Caillot, président de la fédération radical-socialiste du Bas-Rhin, Cerf, président de la LDH, et Willy Meier, dirigeants des jeunesses protestantes ». DEBONO Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Editions, 2012.

<sup>489</sup> Les réunions des Mendésistes en 1956 puis de la CIR et, dans un premier temps, du parti socialiste refondé à Epinay se tiennent d'ailleurs dans les locaux de la Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin.

<sup>490</sup> Archives de la Convention des institutions républicaines du Bas-Rhin.

**Tableau 37 : Niveau de responsabilités des militants de la CIR lors du Congrès d'Epinau  
(1971)**

Nom/Prénom	Confession	Nom de l'association1	Nom de l'association2	Nom de l'association3
Amoudruz Liliane	Protestante	Présidente de l'assoc. "Choisir" fondée par Gisèle Halimi		
Amoudruz François	Protestant	Président de assoc des anciens déportés		
Baudiffier Edmond	Protestant	Président de la sec LDH stras.	Président de la LICRA du Bas-Rhin	Président dép. de la Fédération des œuvres laïques
Gruber Raymond	Catholique puis sans app. confessionnelle <sup>491</sup>	Sec. général de la Féd. des œuvres laïques du Bas-Rhin	Co-fondateur et trésorier de la Féd. Cornec (FCPE) du Bas-Rhin	Membre du bureau dep. du SNI
Schoeller François	Protestant	Membre du bureau dep. de l'assoc. chrétienne post-univ. (protestant)		
Trocme Etienne	Protestant	Membre du bureau dep. de la LICRA		

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Après le Congrès d'Epinau en 1971, les membres de la Convention des institutions républicaines intègrent la SFIO et tentent de prendre la direction des instances fédérales en concluant une alliance tactique avec l'un des courants de la SFIO, le CERES<sup>492</sup>. Cette manœuvre échouant, le premier secrétaire fédéral, Alain Noël, est reconduit après le Congrès d'Epinau. Responsable des jeunesses socialistes du Bas-Rhin entre 1964 et 1969, Alain Noël accède en 1969 à la position de Premier fédéral du Nouveau parti socialiste puis, en 1971, du parti socialiste. Mais, suite au Congrès de Grenoble de 1973, il est remplacé par Jean Oehler, membre du courant Mitterrand, tandis que les dirigeants de la SFIO non membres du CERES quittent le secrétariat exécutif fédéral. Le Premier secrétaire fédéral, Alain Noël, ne se

<sup>491</sup> Bien que de parents catholiques, nous l'avons classé comme "sans appartenance confessionnelle". Raymond Gruber refuse en effet de s'inscrire au sein d'un des groupes confessionnels (catholique, protestant ou juif) en raison de ses convictions laïques. Lors de l'entretien, une anecdote nous montre que ses convictions laïques ne s'inscrivent pas dans les clivages confessionnels de l'Alsace : « L'Alsace a encore besoin de pas mal d'évolutions, hein ! Encore que ça a quand même changé. Je me souviens que moi, j'ai construit ici en 1954. Mes enfants étaient jeunes. Je ne suis pas, je ne vais pas à l'église. Mes gosses ne sont pas baptisés. Et bien les enfants du quartier avaient interdiction de jouer avec les enfants non baptisés ! 1954 ! Vous vous rendez compte ! Maintenant, ça ne serait plus possible... ». Entretien Raymond Gruber, directeur d'école en retraite. Dirigeant laïque. Effectué le 2 mars 2013 à son domicile.

<sup>492</sup> Archive personnelle. Retranscription manuscrite d'une réunion de courant d'une membre du courant Mitterrand.

représente pas, tandis qu'André Lurker, Liliane Lurker, Christiane Lutz et Georgette Renard ne siègent plus au sein de l'exécutif du parti.

Contrairement à Alain Noël, Jean Oehler apparaît multipositionné au sein du parti socialiste (membre de la Commission exécutive fédérale), de la sphère syndicale (Président de l'Union départemental CDFT du bâtiment) et associative (dirigeant d'un groupe APF). L'entretien effectué avec ce dernier nous renseigne également sur l'importance que ce dirigeant, et plus largement le groupe miterrandiste issu de la CIR, accorde à cette époque à l'occupation de positions dirigeantes hors du parti<sup>493</sup>. Mais surtout, dans le département du Bas-Rhin, ce sont des miterrandistes, ex-membres de la CIR, qui s'investissent pour refonder les structures partisans sur l'ensemble de l'espace politique bas-rhinois. Dès le courant de l'année 1971, les ex-conventionnels reconstituent des sections à Haguenau-Bischwiller (Gérard Schlotter), à Saverne (Jean-Paul Wantz et Edouard Windstein) ou encore à Niederbronn (Frédéric Trautmann).

*L'hégémonie du courant miterrandiste : l'exclusion des derniers cadres de la SFIO issus du CERES.*

Mais la prise de pouvoir définitive au sein des instances partisans locales par les miterrandistes a lieu suite au Congrès de Pau en 1975. Avant ce dernier Congrès, le Premier fédéral, Jean Oehler, et le courant « Mitterrand » parviennent à imposer au sein des instances fédérales la création de nouvelles sections territoriales à Strasbourg (section de Strasbourg-ouest, Strasbourg Neudorf-Neuhof, Strasbourg Meinau), pour contrebalancer le poids de la

---

<sup>493</sup> En effet, expliquant sa prise de fonction comme Premier secrétaire fédéral, il fait référence à quatre reprises au terme de « terrain » qu'il oppose notamment à un « engagement partisan » : « Pourriez-vous me raconter un peu comment vous êtes devenu Premier secrétaire fédéral ? Quand moi je suis arrivé y avait déjà le Nouveau parti socialiste et disons que le Congrès d'Epinau avait déjà fait son effet. Les élections municipales de 71, ceux qui faisaient partie de ce groupe-là [la CIR de Mitterrand] qui séduisaient au niveau national à Epinau faisaient aussi... Ils étaient aussi à Strasbourg, mais tout rassemblés c'était un peu près 40 membres sur tout le Bas-Rhin et donc à partir de ce moment-là je suis rentré...[NDA : au PS]. Etienne Trocmé (NDA : dirigeant de la CIR), comme on avait travaillé ensemble pour les municipales et comme **je n'avais aucun engagement partisan, mais** (il salue quelqu'un qui vient d'entrer) **mais un engagement de terrain** et que je ne voulais pas adhérer à la SFIO, j'ai adhéré au Parti socialiste en 71. Mais très vite je me suis retrouvé avec des responsabilités parce que, avec Etienne Trocmé, on était pratiquement les seuls qui avaient une implantation de **terrain** parce que ceux qui avaient des implantations de **terrain** ne couraient pas la rue et ne courent pas encore la rue aujourd'hui. Il ne faut pas se faire d'illusion. Ça manque sérieusement ceux qui ont une implantation de **terrain**. Donc je me suis retrouvé en 73 comme Premier secrétaire fédéral et à partir de là c'était : comment se donner les moyens pour rénover le Parti socialiste » Entretien Jean Oehler, contremaitre. Dirigeant CFTC et ex-Premier secrétaire fédéral. Effectué le 7 juin 2005 dans un restaurant strasbourgeois.



section d'entreprise « universitaire » contrôlée par le CERES (Christian Gras)<sup>494</sup>. Souhaitant mettre toutes les chances de son côté afin de l'emporter face aux mitterrlandistes, la direction du courant du CERES fait d'abord basculer une partie de ses adhérents de la section universitaire vers la section Centre afin d'en prendre le contrôle (il s'agit de la section comptant le plus de mandats dans la Fédération). Ensuite, elle s'engage dans une stratégie d'entrisme au sein du courant Mitterrand en faisant élire certains de ses membres en tant que mandataires du courant Mitterrand. Lors du congrès fédéral précédent le Congrès de Pau de 1975, le CERES emporte d'une voix la majorité au sein du « parlement » du parti, le conseil exécutif fédéral, avec le vote de détenteurs de mandats « Mitterrand » (Gras, Walter, Lagarrigue et Nicoletti). Co-dirigeant du CERES de 1971 à 1973 dans le Bas-Rhin, mais mandataire du courant Mitterrand lors de ce Congrès, Christian Gras est élu Premier secrétaire fédéral. Il rejoint ensuite son courant d'origine, le CERES<sup>495</sup>. Cependant, disposant d'un accès au national, les dirigeants du courant Mitterrand parviennent à contester cette élection puis à exclure le CERES de la direction fédérale.

Issus de structures extérieures au parti d'orientation laïque et/ou protestante, les militants de la CIR organisent le courant Mitterrand au sein du parti socialiste refondé lors du Congrès d'Epinau, avant d'emporter à partir de 1973 la direction des instances fédérales. Ils conserveront la maîtrise du premier secrétariat fédéral jusqu'en 1990, malgré l'arrivée en 1974 de nouveaux cadres et militants issus des groupements de la mouvance catholique (action catholique spécialisée, CFDT, APF et PSU). Parmi les quatre premiers secrétaires du parti socialiste bas-rhinois qui se succèdent entre 1973 et 1990, seul Jean Oehler est issu du réseau catholique (APF et ACO), tandis que les trois autres (Robert Gilly, Georges Hoffmann et Claude Fritsch) sont des militants issus du réseau enseignant laïque (FEN et/ou MGEN et/ou œuvres laïques). Et, si Jean Oehler est désigné premier secrétaire de la Fédération entre 1973 et 1979, c'est en tant que membre du courant « Mitterrand », dont les dirigeants locaux

---

<sup>494</sup> Même s'il ne fait référence qu'aux universitaires et à leur section d'entreprise (effet de parler à un interlocuteur identifié comme universitaire ?), le Premier secrétaire fédéral de l'époque, se souvient de ces âpres tensions ayant amené à la création de sections territoriales sur Strasbourg : « On a eu les premières adhésions dans cette période de 73 et on a proposé alors de faire éclater la section de Strasbourg en créant des sections par cantons et c'est là qu'on a décidé en 73 de faire une implantation pour rechercher comment faire une implantation par canton. C'est là que certains universitaires sont montés un petit peu au créneau : « c'est inadmissible ! ». Parce qu'y avait quelque chose qui leur échappait. Et Truchot (NDA : dirigeant du CERES) a été avec Chevènement donc en 74-75 on a eu la première tentative de contrôle de la fédération par le CERES et les universitaires qui étaient au CERES essayaient d'utiliser les étudiants pour faire des cartes d'adhésion pour pouvoir nous remplacer à la tête de la Fédération ». Entretien enquêté n°70, contremaître. Dirigeant CFTC et ex-Premier secrétaire fédéral. Effectué le 7 juin 2005 dans un restaurant strasbourgeois.

<sup>495</sup> Document, archives Fédération du Bas-Rhin.

appartiennent au milieu laïque (Raymond Gruber et Etienne Trocmé). Comment cette maîtrise des instances fédérales se traduit-elle sur les investitures ?

## 2) Réinvestissement de l'espace politique : de la filière enseignante aux catholiques de gauche.

*Le renouvellement des cadres socialistes par des dirigeants issus de structures de la mouvance catholique : l'exemple des investitures aux élections législatives.*

A travers les trajectoires des candidats aux élections législatives, nous avons identifié trois voies d'accès à l'investiture socialiste aux élections législatives. L'une fait suite à la prise de responsabilités au sein des structures laïques associatives (FCPE, œuvres laïques ou franc-maçonnerie) et/ou de syndicales (FEN, CGT, CGC à l'exclusion de la CFTC/CFDT) et/ou une forte appartenance au protestantisme (pasteurs). Ensuite, les groupements appartenant à la mouvance catholique constituent un second mode de recrutement des cadres et élus socialistes. Ils correspondent soit au cumul de responsabilités au sein de l'action catholique spécialisée<sup>496</sup>, de la CFDT et des APF, soit à un double positionnement, dont l'un comme dirigeant, au sein de la CFDT et du PSU<sup>497</sup> ou de la JOC et de la CFDT. Enfin, une filière partisane regroupe ceux n'ayant occupé que des responsabilités dirigeantes au sein du parti<sup>498</sup>. Si, dès le Congrès d'Epinau en 1971, des membres du groupe des "catholiques de gauche" sont présents au sein du parti socialiste<sup>499</sup>, ils disposent d'une faible marge de manœuvre par rapport aux acteurs issus du groupe des laïques qui, nous l'avons vu, contrôlent les instances partisans. Ainsi, bien que 61% des adhérents socialistes en 1973 se déclarent catholiques (pratiquants ou non), nous ne comptons que deux candidats membres de structures formées de

---

<sup>496</sup> Les dirigeants des groupes paroissiaux fortement engagés hors de la paroisse dans certaines communes (comme à Schiltigheim avec Alfred Muller) ou du mouvement des scouts de France qui basculent à gauche au cours des événements de mai 68 en Alsace (cf. FUCHS Julien, *Toujours prêts ! : scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007) ont été classés dans la catégorie « autres ».

<sup>497</sup> Nous considérons l'appartenance au PSU comme un indice (sérieux mais non suffisant) d'appartenance au groupe de la mouvance catholique. En effet, le PSU est notamment composé de militants de l'UGS, parti fondé par des militants du Mouvement de Libération Populaire constitué d'anciens de la JOC. Dans le Bas-Rhin, l'un des dirigeants de l'UGS (Jo Weber) rejoint les instances dirigeantes du PSU avant d'entrer au parti socialiste en 1974.

<sup>498</sup> Sur 75 individus (sans double compte), quatre sont cependant difficilement classables selon la distinction entre réseaux laïques et catholiques. Il s'agit de Marc Brunschweiler et Jean-Pierre Kennel. Nous les avons donc classés dans les deux groupes.

<sup>499</sup> C'est le cas à Strasbourg de Jean Oehler et de Jean Klotz mais aussi, à Haguenau, de Charles Keppi. Fils de Jean Keppi, dirigeant de l'UPR puis secrétaire général du Heimatbund et de la mairie UPR de Haguenau, Charles Keppi rejoint le parti socialiste lors du Congrès d'Epinau en 1971 à la suite du ralliement de Robert Buiron et de son club, Objectif 72, au parti socialiste. Source : archives du Bas-Rhin, document électoral.

catholiques lors des élections législatives de 1973, contre cinq des organisations laïques et un des jeunesses socialistes de la SFIO.

**Tableau 38 : Répartition par religion déclarée des militants PS (1973 et 1975)**

	PS France	PS Bas-Rhin 73	PS Bas-Rhin 75
Catholiques prat.	12,50%	31%	23,01%
Cath. Non-prat.	24,50%	31%	35,45%
Protestants part.	—	6%	6,15%
Prot. Non prat.	—	8%	16%
Israélites prat.	—	3%	0,76%
Israél. Non prat.	—	5%	2,31%
Agnostiques	59,50%	—	16,92%

Source : Raymond Ferretti<sup>500</sup>

Suite aux assises du socialisme en 1974, les cadres du parti socialiste unifié bas-rhinois (Marc Brunschweiler, René Sager et Jean-Claude Petitedemange) rejoignent le parti socialiste à l'instar de leurs dirigeants nationaux (Robert Chapuis et Michel Rocard) et intègrent immédiatement les instances fédérales. Ce ralliement et/ou la dynamique qu'ils enclenchent<sup>501</sup>, ont pour effet de faire doubler le nombre d'adhérents au sein du parti socialiste. La Fédération socialiste du Bas-Rhin compte 320 adhérents fin 1973, dont 104 hors de la Communauté de Strasbourg<sup>502</sup>, contre 590 fin 1974. En 1975, près de 50% des adhérents ont pris leur carte en 1974<sup>503</sup>. Ces nouveaux militants renforcent l'implantation du parti socialiste avec la subdivision de plusieurs sections entre 1974 et les élections municipales de 1977, à Strasbourg<sup>504</sup> ainsi que dans les communes de l'agglomération strasbourgeoise (Hoenheim, Schiltigheim, Illkirch, Ostwald), et dans des cantons situés hors de l'agglomération strasbourgeoise (Obernai, Val de Villé et Wissembourg-oultre Forêt). Relativement bien organisés au sein du PSU<sup>505</sup>, ces cadres partisans ne rejoignent pas un

<sup>500</sup> FERRETTI Raymond, « Les militants de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste », *op. cit.*

<sup>501</sup> Nous ne disposons malheureusement pas du nombre de militants du PSU rejoignant le parti socialiste.

<sup>502</sup> Archives personnelles.

<sup>503</sup> FERRETTI Raymond, « Les militants de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste », *op. cit.*

<sup>504</sup> En 1977, suite à la scission de la section de Strasbourg-centre entre République et Marne Forêt Noire, on compte sept sections regroupant un ou plusieurs cantons : République (canton de Strasbourg 1 et 2), Marne Forêt Noire (canton de Strasbourg 4), Meinau (canton de Strasbourg 7), Neudorf-Neuhof (cantons de Strasbourg 8 et 10), Robertsau (canton de Strasbourg 5), Ouest (canton de Strasbourg 6, et 9) Espanade-Krutenau (canton de Strasbourg 3).

<sup>505</sup> Nous pouvons aussi remarquer que les militants du PSU sont relativement mieux organisés que les militants catholiques entrés lors du Congrès d'Epinay. Ils disposent, contrairement au parti socialiste, d'un journal et sont en mesure de participer à la compétition politique locale en présentant des candidats aux élections municipales

courant préexistant au sein du parti, à l'instar de ceux du Congrès d'Épinay, mais constituent leur propre courant, appelé couramment du nom de leur dirigeant, le courant Rocard.

Constituant un courant intégrant directement les instances fédérales, ils sont mieux en mesure de s'imposer au sein du parti. Lors des élections de 1978, trois des huit candidats appartiennent aux groupes de la mouvance catholique, contre quatre aux organisations d'orientation laïque. Sur les trois candidats membres d'organisations catholiques de gauche, deux militent dans le courant Rocard et ont adhéré à la suite des Assises du socialisme. Ces ressources extérieures au parti, dont disposent les candidats aux élections législatives, fondent leurs prises de position au sein du parti, tandis qu'elles sont en mesure d'accélérer leurs carrières politiques. Lors des élections législatives de 1978, le seul candidat, doublement positionné au sein des structures laïques et des mouvements catholiques de gauche, est également le premier conseiller général socialiste élu depuis 1949. Pasteur, Marc Brunschweiler<sup>506</sup> est l'un des cadres dirigeants du PSU qui rejoignent le Parti socialiste lors des Assises du socialisme en 1974. Premier conseiller général socialiste depuis 1949, il bénéficie pour son élection du soutien du curé et des associations catholiques de gauche bien implantées sur la cité de l'III<sup>507</sup>.

Mais, si lors des scrutins législatifs de 1981 et 1986, les candidats membres d'organisations catholiques de gauche sont plus nombreux que ceux des structures laïques, la superposition entre le courant et l'appartenance à des groupes laïques ou catholiques de gauche se dilue au profit d'oppositions tenant à des logiques partisans<sup>508</sup>. Certes, lors des élections législatives de 1981 et 1986, les membres de groupes de la mouvance catholique deviennent majoritaires parmi les candidats investis aux élections législatives. En 1981 et 1986, respectivement trois et quatre candidats sont membres d'organisations catholiques de gauche, contre deux et trois issus des structures laïques. Cependant, ces candidats sont affiliés à des courants distincts dans le parti. Lors des élections législatives de 1981, 1986 et 1988, parmi les six candidats issus des groupements de la mouvance catholique (hors double compte), trois sont membres

---

(Strasbourg), cantonales (quatre candidats lors des élections cantonales de 1973) ou législatives en 1971 (quatre candidats sur huit circonscriptions).

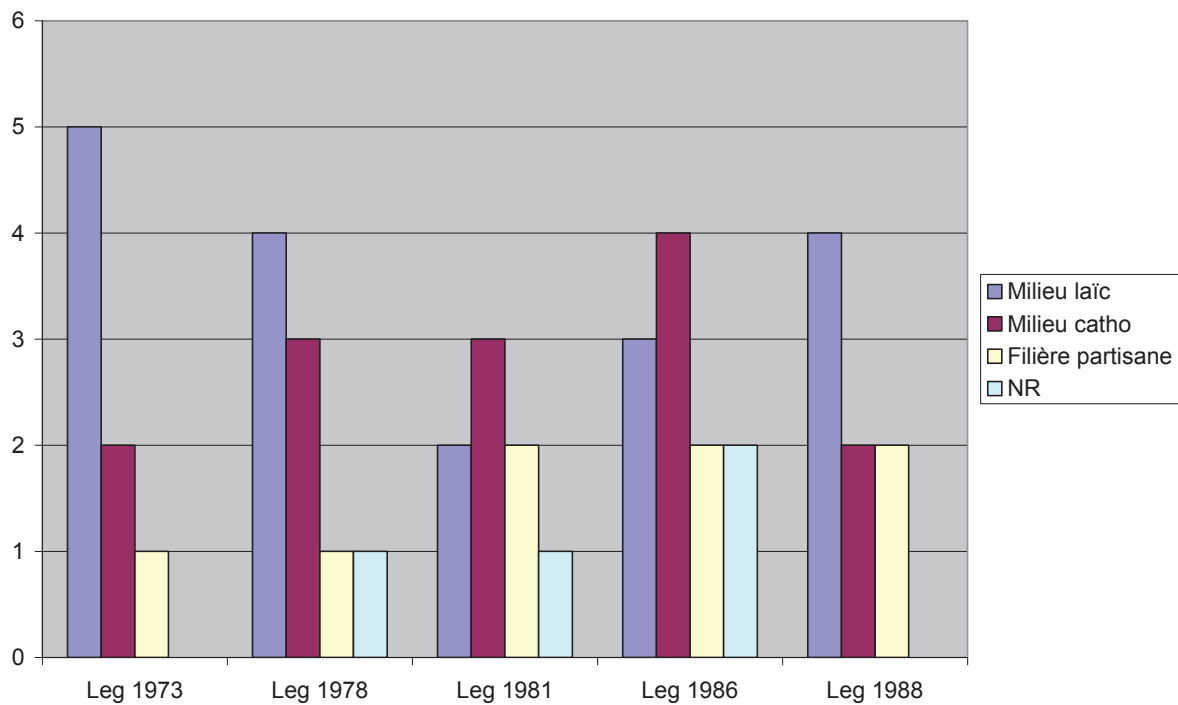
<sup>506</sup> Roland Ries s'en rapproche également par sa trajectoire sans en avoir les ressources. Il est membre du PSU et du SNES (et non du SGEN-CFDT). Cependant, nous l'avons classé au sein de la filière partisane. En effet, il ne prend aucune responsabilité au sein de ces deux organisations. Ses premières responsabilités sont au sein du parti socialiste lorsqu'il crée la section socialiste de Marne Forêt Noire en 1977, puis en 1979, quand il accède au secrétariat fédéral, avant d'être investi, en 1981, comme candidat aux élections législatives.

<sup>507</sup> Son élection est d'ailleurs invalidée suite à un communiqué de soutien d'une association publié dans le bulletin de la paroisse Sainte-Bernadette.

<sup>508</sup> Sur cet aspect, cf. ANQUETIN Virginie, *La construction électorale des politiques municipales : Travail politique de conquête et de gestion d'une capitale régionale (Strasbourg 1973-2001)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2011.

du courant Rocard et trois du courant Mitterrand. Cette plus forte persistance des enjeux partisans dans l'attribution des investitures s'observe également avec la promotion de candidats issus de la filière partisane<sup>509</sup>. Lors des élections législatives de 1978 et 1981, nous ne dénombrons qu'un seul candidat issu de la filière partisane, contre deux lors des scrutins législatifs de 1981, 1986 et 1988.

**Graphique 4: Les appartenances aux groupes laïques, catholiques de gauche des candidats aux élections législatives (1973, 1978\*, 1981, 1986 et 1988)**



\*Le total ne correspond pas au nombre de candidat en raison du double positionnement d'un candidat dans les structures laïques et les mouvements « catholiques de gauche »

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

<sup>509</sup> *Ibid.*

**Tableau 39: Les origines militantes des candidats aux élections législatives (1973 à 1988)**

	Total candidats (hors filières parti)	NR	Candidats issus du milieu catho	Resp action catho et CFDT	Resp (CFDT ou action catho ou PSU) <b>et</b> militant (CFDT ou action catho)	Autres	Candidats issus du milieu laïque	FEN	Assoc. Laïque*	Autres (pasteur, resp. synd. CGT ou FO)
Leg 1973	7	0	2	0	2	0	5	2	2	1
Leg 1978	7	1	3	1	1	1	4	2	0	2
Leg 1981	7	1	3	0	2	1	2	1	1	0
Leg 1986	9	2	4	1	3	0	3	3	0	0
Leg 1988	6	0	2	0	2	0	4	3	1	0

\*FCPE, franc-maçonnerie

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

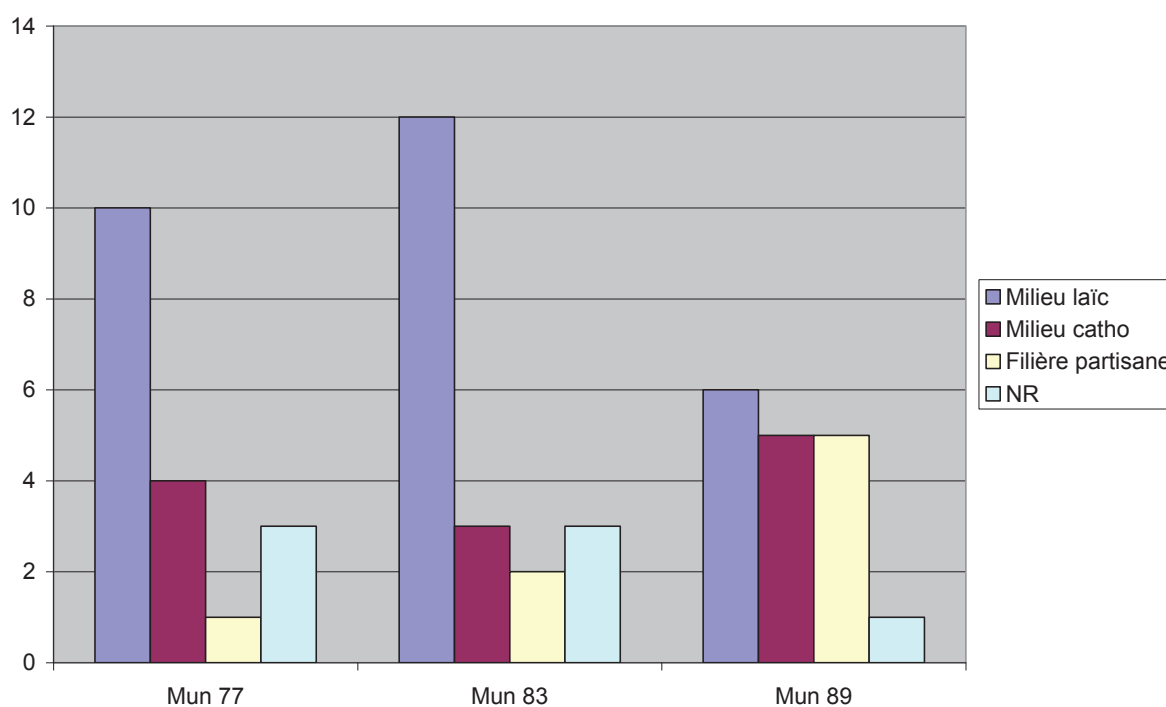
*Le niveau d'investissement des dirigeants du groupe des catholiques de gauche lors des élections municipales*

Sur les positions municipales, les premiers socialistes se recrutent de manière prééminente au sein des structures d'orientation laïque. A l'aide d'une étude de presse, des archives socialistes du Bas-Rhin et d'entretiens, nous avons établi les trajectoires des premiers socialistes désignés dans les 25 communes de plus de 5.000 habitants du Bas-Rhin. Il en ressort que, lors des élections municipales de 1977 et 1983, les dirigeants laïques monopolisent ces positions politiques. Lors des élections municipales de 1977, sur les 14 des 16 premiers socialistes renseignés, dix appartiennent à une structure d'orientation laïque, contre quatre à un groupement de la mouvance catholique. De même, lors des élections municipales de 1983, sur les 17 des 20 premiers socialistes renseignés, douze sont issus d'organisations laïques, contre trois membres du groupe des catholiques de gauche. En outre, nous observons, comme précédemment pour les élections cantonales de 1976, que la tête de liste de la seule commune de plus de 10.000 habitants basculant à gauche suite aux élections municipales de 1977 est doublement positionnée au sein des groupements laïques et "catholiques de gauche". Première tête de liste socialiste à faire basculer une commune de plus de 10.000 habitants depuis 1947, Jean-Pierre Kennel, originellement membre de la JOC et co-fondateur du groupe des APF de sa commune, est également le trésorier départemental de la FCPE et membre du

bureau départemental Force ouvrière du Bas-Rhin. Cependant, lors des élections municipales de 1989, nous ne dénombrons plus que, sur 16 des 17 premiers socialistes renseignés, six membres des structures laïques contre cinq des mouvements de catholiques de gauche. Cette diminution du nombre de responsables d'organisations laïques traduit en fait l'accroissement du nombre de candidats issus de la filière partisane. Lors des élections municipales de 1977, un seul est issu de cette filière, contre deux en 1983 puis cinq en 1989.

L'investissement initial, nous l'avons vu précédemment, des dirigeants de structures laïques dans la reconstitution des sections du parti socialiste sur l'ensemble du territoire du Bas-Rhin, explique leur prééminence sur ces positions. Lors des élections municipales de 1977 et 1983, sur les 14 premiers socialistes dirigeants d'organisations laïques sans double compte, neuf sont à l'origine de la refondation de la section locale du parti socialiste.

**Graphique 5 : Les appartenances aux groupes laïques, catholique de gauche des premiers socialistes dans les communes de plus de 5.000 habitants (1977\*, 1983 et 1989)**



\*Le total ne correspond pas au nombre de candidats en raison du multipeuplement d'un premier socialiste dans le milieu catholique et laïque.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

**Tableau 40 : L'origine militante des premiers socialistes en 1977, 1983 et 1989**

	Total candidats	NR	Candidats issus du milieu catho	Resp action catho et CFDT	Resp (CFDT ou action catho ou PSU) <u>et</u> militant (CFDT ou action catho)	Autres (Jeunesse chrétienne, scout...)	Candidats issus du milieu laïc	FEN	Assoc. Laïque*	Autres (pasteur, syndicat CGT ou FO)
Premier soc 1977	16	2	4	2	1	1	10	5	2	3
Premier soc 1983	20	3	3	1	1	1	12	9	2	1
Premier soc 1989	17	1	5	2	2	1	6	5	1	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Si les premiers socialistes sont issus majoritairement des organisations laïques dans le Bas-Rhin, les listes municipales des communes de l'agglomération strasbourgeoise sont composées en grande partie de militants appartenant aux groupements de la mouvance catholique. Pour mesurer ces différentes appartenances, nous avons d'abord dû renseigner l'appartenance au parti socialiste des membres de la liste. Nous avons donc consulté des archives de presse où, pour l'année 1983, l'adhésion au parti socialiste des membres de la liste est renseignée (hormis pour la commune d'Ostwald). Mais, pour les élections municipales de 1977, si les membres de la liste encartés au parti socialiste n'apparaissent pas sur les archives de presse<sup>510</sup>, nous avons par contre eu accès à la liste des adhérents à jour de cotisation conservée par la trésorière fédérale de l'époque. Ensuite, pour déterminer la proximité au milieu laïque ou catholique, nous avons recoupé les informations à partir d'archives (archives de presse, archives de la Fédération du Bas-Rhin, archives départementales), de travaux universitaires<sup>511</sup> et d'entretiens avec des membres de la liste, des dirigeants socialistes de l'époque et ceux en responsabilité au sein de groupements de la mouvance catholique (action catholique spécialisée ou scout, CFDT, APF).

Certes, à Strasbourg, lors des élections municipales de 1977, la liste socialiste est composée majoritairement de membres appartenant aux organisations laïques. Sur 20 des 28 candidats socialistes renseignés, 12 exercent des responsabilités au sein des organisations laïques,

<sup>510</sup> En outre, les listes sont présentées dans l'ordre alphabétique.

<sup>511</sup> VOYNEAU Sébastien, *La Fédération socialiste du Bas-Rhin (1971-1990)*, op. cit.



contre sept au sein des structures catholiques. La tête de liste, Etienne Trocmé, professeur de théologie protestante, participe à la création de la Convention des institutions républicaines, préside la FGDS du Bas-Rhin et appartient aux instances départementales de la Licra. Cependant, lors du scrutin municipal de 1983, la tête de liste et ses membres se recrutent parmi les dirigeants d'organisations du groupe des catholiques de gauche. Jean Oehler, tête de liste socialiste, est à l'origine d'une section syndicale CFTC dans son entreprise avant de gravir les échelons syndicaux pour être élu président de la Fédération départementale du bâtiment de la CFDT. Il compte également parmi les fondateurs du groupe APF (le Hohberg) et appartient au groupe ACO de son quartier, le Hohberg, à Strasbourg. Sur la liste qu'il conduit lors des élections municipales de 1983, sur les 31 des 33 renseignés, 15 exercent des responsabilités au sein d'organisations catholiques contre 13 au sein de structures classées comme laïques.

**Tableau 41 : L'origine militante des candidats sur les listes municipales à Strasbourg en 1977 et 1983**

	Total cand.	Cand. rens.	Non multipos.	Candidats issus du milieu catho			Candidats issus du milieu laïque				Autres (Licra, Assoc. lib. femme, Gym.)
				total	Resp action catho et CFDT et/ou APF	Autres	total	Resp FEN et/ou œuvres laïc et/ou FCPE	Milieu protestant (pasteur, Cimade)	Resp syn FO	
1977	28	20	1	7	4	3	12	6	2	4	0
1983	33	31	3	15	10	5	13	5	2	3	3

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Plus encore, dans trois des cinq communes les plus peuplées de l'agglomération strasbourgeoise<sup>512</sup>, les membres de la liste appartiennent très majoritairement à des organisations du groupe des catholiques de gauche. A Schiltigheim en 1977, le premier socialiste Lucien Ganter occupe les fonctions de permanent national de la JOC et permanent des APF du Bas-Rhin. Il est également salarié, en tant que manœuvre ou ouvrier qualifié, de plusieurs groupes industriels bas-rhinois (construction métallique, SOGRAMM, Gaz de Strasbourg) où il participe à l'implantation d'une section CFTC puis CFDT dans l'entreprise.

<sup>512</sup> Après Strasbourg, les 5 communes comptant plus de 10.000 habitants sont Schiltigheim (32.000 habitants), Illkirch Graffenstaden (25.000 habitants), Bischheim (18.000 habitants), Lingolsheim (16.000 habitants) et Ostwald (12.000 habitants).

Ayant rejoint le parti socialiste en 1981, le maire de Schiltigheim, Alfred Muller, est désigné comme premier socialiste lors des élections municipales de 1983. Responsable d'un groupe paroissial à Schiltigheim particulièrement actif hors de la paroisse, Alfred Muller, marié avec une membre de l'équipe fédérale de la JOCF de 1962-65, est également militant au SGEN-CFDT. Lors des élections municipales de 1977 et 1983, la majorité des candidats sont membres d'organisations de la mouvance catholique (9/11 et 12/13 membres renseignés), et les structures laïques ne sont que marginalement représentées (un et deux candidats).

De même, à Ostwald, lors des élections municipales de 1977, si la tête de liste, Jean-Pierre Kennel, occupe tant des positions dirigeantes au sein des organisations catholiques de gauche (APF) que laïques (Force ouvrière, FCPE), les socialistes présents sur la liste sont membres essentiellement de groupements de la mouvance catholique. Sur les six des sept socialistes renseignés, cinq appartiennent à une organisation classée comme catholique de gauche.

Enfin, à Lingolsheim, René Kocher, tête de liste lors des élections municipales de 1977, appartient à l'équipe fédérale de la JOC à la fin des années 1950, poursuit son engagement au sein de la CFTC puis CFDT en tant que délégué du personnel puis délégué du comité central d'entreprise à Paris, avant d'être élu trésorier du syndicat CFDT du livre. Il assume également, durant les années 1970, la fonction de responsable de l'ACO du Bas-Rhin et siège au sein des instances nationales de l'ACO. Lors des élections municipales de 1983, la tête de liste socialiste, Josette Bonnin, occupe d'abord des responsabilités au sein de la JEC puis s'engage au sein du mouvement catholique de gauche « Vie Nouvelle » et participe à la constitution du groupe APF à Lingolsheim. Lors des élections municipales de 1977 et 1983, sur respectivement six des sept et dix des onze membres socialistes de la liste renseignés, quatre et huit appartiennent à des organisations de la mouvance catholique.

**Tableau 42 : L'origine militante des candidats sur les listes PS dans les communes de l'agglomération strasbourgeoise en 1977 et 1983**

		Nb total de candidats socialistes présents sur la liste	Nb de renseignements	Candidats issus du milieu catho.	Membres action catho et CFDT et/ou AFP <i>dont resp</i>	Autres (Scouts, jeunesse chrétienne et APF ou CFDT) <i>dont resp</i>	Candidats issus du milieu laïque	Filière partisane
Schiltigheim	1977	11	9	7	5 (4)	2	1	0
	1983	13	12	9	6 (3)	3 (1)	2	1
Ostwald 1977		7	6	5	3 (2)	2 (1)	2	0
Lingolsheim	1977	7	6	4	3 (2)	2	1	0
	1983	11	10	8	7 (5)	1	2	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Refondé par des membres particulièrement engagés au sein des groupes laïques et/ou protestants, le Parti socialiste est ensuite investi après les Assises du socialisme par des acteurs des mouvements catholique de gauche. Tous les candidats élus lors des élections cantonales sur la période 1976-1988 (Marc Brunschweiler en 1976 ; Jean Oehler, Raymond Gruber et Alfred Muller en 1979 ; Gilbert Estève et Armand Jung en 1988) ou encore aux élections municipales de 1977 (Jean-Pierre Kennel) et de 1983 (Alfred Muller), ainsi qu'aux élections législatives de 1981 (Jean Oehler), sont des dirigeants engagés au sein de structures laïques et/ou de la mouvance catholique. De même, du Congrès de Grenoble (1973) au Congrès de Rennes (1990), tous les premiers secrétaires du parti socialiste du Bas-Rhin sont des responsables issus de la mouvance catholique de gauche (Jean Oehler, 1973-1979) ou des organisations syndicales et laïques enseignantes (Robert Gilly, 1979-1981 ; Georges Hoffmann, 1981-1983 et Claude Fritsch, 1983-1990). Enfin, lors des élections municipales de 1989, neuf maires socialistes sont élus à Scheibenhart, Lobsann, Strasbourg, Duttlenheim, Erstein, Fouchy et Selestat<sup>513</sup>. Sur les neuf maires socialistes, sept sont des responsables syndicaux (CFDT, SNI-PEGC) et/ou d'associations laïques (FCPE) et/ou du PSU<sup>514</sup>, tandis que deux sont issus de la filière partisane (Catherine Trautmann et Théo Schnee). L'étude de la composition socio-professionnelle des élus et cadres partisans socialistes renforce notre analyse du renouvellement par la filière laïque et catholique de gauche après 1971.

<sup>513</sup> Selon le bulletin intérieur du PS 67, n°143, mars 1991.

<sup>514</sup> Il s'agit d'André Guiot (préposé PTT, CFDT), Francis Joerger (professeur du secondaire, SGEN et FCPE), Gérard Mercier (FEN) et Gilbert Estève (PSU). En raison de ses ressources acquises hors du Parti socialiste, dirigeant national du PSU jusqu'en 1978 et membre de la CFDT, Gilbert Estève n'est pas comptabilisé dans la filière partisane.

## B) Un parti d'enseignants

De manière générale, nous observons un recrutement majoritairement enseignant parmi les candidats et cadres partisans. Cependant, à mesure que nous descendons dans la hiérarchie des positions politiques et partisanes, nous constatons également un renouvellement du personnel politique issu de catégories sociales moins élevées dans l'espace social (ouvrier, employé). Pour mesurer ces transformations, nous nous intéresserons d'abord aux titulaires des positions politiques et partisanes les plus élevées (1), puis à deux des positions inférieures (2).

### Encadré 5 : La population active dans le Bas-Rhin (1968 à 1990)

Selon le recensement général de la population, le Bas-Rhin présente une composition sociale similaire à celle de la France. En outre, entre 1968 et 1990, nous pouvons constater le déclin de la petite bourgeoisie économique (artisans, commerçants, agriculteurs), tandis que les catégories des cadres et professions intermédiaires sont en forte croissance. Enfin, la catégorie des ouvriers, certes relativement plus importante qu'au niveau national, est en déclin constant durant cette période.

**Tableau 43 : La population active selon la CSP en France et dans le Bas-Rhin (1968-1990)**

	1968		1975		1982		1990	
	France	Bas-Rhin	France	Bas-Rhin	France	Bas-Rhin	France	Bas-Rhin
Agri.	11%	9%	8%	5%	6%	3%	4%	2%
Artisans...	10%	8%	8%	6%	8%	6%	8%	5%
Cadres	6%	7%	8%	9%	10%	10%	12%	12%
Prof. Inter	14%	14%	17%	17%	19%	19%	21%	21%
Employés	21%	21%	23%	23%	25%	24%	26%	25%
Ouvriers	37%	41%	35%	40%	32%	38%	29%	35%

\*En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre pas à la somme exacte des éléments qui y concourent.

Source: INSEE, RGP.

### 1) Le renouvellement des dirigeants politiques et partisans : le réinvestissement du pôle culturel d'une petite et moyenne bourgeoisie du secteur public.

La petite ou moyenne bourgeoisie du pôle culturel du secteur public tend à monopoliser les positions partisanes et politiques les plus élevées, tandis que les membres de la petite ou moyenne bourgeoisie économique (professions libérales, petits patrons de l'artisanat et du

commerce) n'occupent plus qu'une place marginale sur ces positions<sup>515</sup>. Lors des élections législatives de 1967, sur les trois candidats de la SFIO, nous dénombrons un artisan, un avocat et un enseignant. Lors des élections législatives suivantes, la SFIO conclut une alliance nationale, notamment avec la CIR, et présente des candidats sous l'étiquette de la Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste (FGDS). Sur les huit candidats se présentant sous l'étiquette de la FGDS, nous comptons encore un petit patron de l'artisanat et un avocat, tandis que, lors des scrutins suivants, ces catégories sociales et secteurs d'activité du pôle économique ne sont plus représentés (sauf en dernière position sur la liste aux élections législatives de 1986).

Les tenants du pôle culturel de la petite ou moyenne bourgeoisie du secteur public sont alors prédominants. Sur les 33 des 34 candidats renseignés, treize sont enseignants, dont dix en primaire, technique ou PEGC, tandis que trois des quatre membres des professions intermédiaires classées comme "autres" sont pasteurs<sup>516</sup>. En outre, des professions intermédiaires non enseignantes (techniciens, contremaîtres) en forte ascension sociale renforcent la légitimité du pôle culturel de la (petite) bourgeoisie. Sur les 33 des 34 candidats renseignés, trois sont des petits bourgeois en forte ascension sociale mais représentent en double compte 16 des 40 socialistes entre 1968 et 1988 (Cf. tableau n°44). D'origine ouvrière et faiblement diplômés, ces petits bourgeois intègrent à la fin de leur carrière professionnelle les franges supérieures de l'espace social. Cette forte ascension sociale par accumulation d'un petit capital culturel acquis par une entreprise d'autodidaxie les dispose à la bonne volonté culturelle<sup>517</sup>. Celle-ci s'observe notamment lorsqu'on étudie la profession de leurs enfants, qui s'élèvent socialement grâce à l'école et au diplôme<sup>518</sup>. Deux de ces trois candidats socialistes

---

<sup>515</sup> Sur l'évolution de la petite bourgeoisie durant les années 1960-1970, cf. BOURDIEU Pierre, *La Distinction*, *op. cit.*

<sup>516</sup> Leur proximité au groupe des enseignants est d'autant plus élevée que les pasteurs sont considérés comme des fonctionnaires en Alsace-Moselle.

<sup>517</sup> BOURDIEU Pierre, *La Distinction*, *op. cit.*, p. 383-389.

<sup>518</sup> Mais pas seulement : pour deux d'entre eux, leur entrée en politique s'est réalisée suite à une mobilisation en faveur de la création d'un établissement scolaire dans leur commune. De même, la bonne volonté culturelle de Jean Oehler, ouvrier devenu contremaître, s'observe dans le lien privilégié qu'il entretient avec Robert Gilly, PEGC qui lui succédera comme Premier secrétaire fédéral tandis qu'il devient son attaché parlementaire : « De toutes ses qualités [NDA: de Robert Gilly], Jean en retient une avant les autres : « C'est un enseignant mais il n'était pas comme certains autres. Lui m'a beaucoup aidé. Quand j'utilisais une expression inadéquate en français, il me corrigeait sans méchanceté ». Aujourd'hui encore, Robert Gilly se souvient des difficultés d'expression de Jean : « On peut dire que l'alsacien était un handicap pour lui. Heureusement il n'en était pas conscient sinon il n'aurait pas fait ce qu'il a fait ! Il a fait d'énormes progrès entre 74 et 97. Dans le PS, les gens n'osaient pas trop lui faire de remarques mais ses propres amis avaient parfois des hauts le cœur en l'entendant parler. Il faut dire que Jean avait appris le français principalement dans le milieu associatif et syndical. Son milieu professionnel ne le lui permettait pas vraiment » ». BRASSART-GOERG Marie, *Tel que je suis, Jean Oehler*, Strasbourg, Editions du Signe, 1997, p. 77-78.

renseignés ont au moins un de leurs enfants travaillant dans le secteur de l'éducation nationale.

**Tableau 44 : Les carrières professionnelles des techniciens et contremaîtres candidats aux élections législatives (1968 à 1988)**

Nom	Prénom	Origine sociale	Etudes	Début professionnel	Profession lors de candidature	Profession fin de carrière	Profession d'un des enfants
Boltz	Louis	Père ouvrier	Brevet prof.	Ouvrier qualifié	Technicien	Cadre	NR
Oehler	Jean	Père ouvrier	Brevet prof.	Ouvrier qualifié	Contremaître	Prof. politique (député, adj au maire)	Prof. des écoles
Wantz	Jean-Paul	NR	NR	NR	Technicien	Cadre	Assistant d'éducation

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En outre, sur ces positions politiques élevées, cinq candidats sont membres, selon la catégorie de l'INSEE, du groupe des cadres. Si leur profil n'est pas uniforme, ils sont relativement diplômés et appartiennent au secteur public. Tous ces cadres possèdent un capital scolaire relativement élevé (école polytechnique, institut d'études politiques de Strasbourg et maîtrise de sociologie à l'Université Dauphine, école d'ingénieur en informatique de Lyon, école d'ingénieur des mines de Saint-Etienne, école d'ingénieur de Strasbourg) et quatre d'entre eux sont salariés du secteur public<sup>519</sup>.

De surcroît, la rupture avec la SFIO s'observe dans la promotion des franges inférieures de l'espace social à des positions politiques élevées. Sur les 33 des 34 candidats socialistes renseignés, on compte trois employés et deux ouvriers qualifiés. De parents ouvriers, leur carrière professionnelle reste stable tandis qu'ils prennent des responsabilités syndicales. Cependant, ils investissent davantage que les franges sociales inférieures dans les études. Nous avons retrouvé la profession des enfants de deux d'entre eux : au moins un de leurs enfants est enseignant.

<sup>519</sup> Un seul est donc salarié du secteur privé. Cependant, lors d'un entretien effectué avec celui-ci, il se montre un défenseur du secteur public et si, par exemple, il reconnaît avoir voté oui au Traité de Maastricht, il considère que les critiques à l'égard du Traité (notamment la remise en cause des services publics) étaient justifiées : « J'ai personnellement voté oui au Traité de Maastricht en 92 en hésitant énormément parce que j'avais eu le malheur de le lire du début jusqu'à la fin et c'était effectivement un Traité ultra-libéral où toutes les attaques contre les services publics étaient déjà contenues dans ce Traité ». Entretien enquêté n°67, ingénieur dans le secteur privé. Entretien le 12 juin 2006 dans un bureau du Conseil régional d'Alsace.

Enfin, la disparition d'une (petite) bourgeoisie détenant un fort capital économique (avocats, artisans et commerçants) de ces positions politiques élevées accroît le poids des fonctionnaires ; et ce d'autant plus que les ouvriers et employés sont salariés d'entreprises publiques (SNCF, EDF, PTT, Gaz de Strasbourg). Entre 1973 et 1988, sur 26 des 27 candidats socialistes renseignés, 24 appartiennent au secteur public, soit 90%.

**Tableau 45 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives**

CSP	Artisan/ Commerçant	Cadre/ Prof libérale			Profession intermédiaire			En o
		Prof libérale	Cadre	de l'enseigne- ment	Contremaître/ technicien	de l'enseigne- ment	Autres	
Candidats FGDS 1968	1	1	1	0	0	4	1	
Candidats PS 73	0	0	1	1	2	2	0	
Candidats PS 78	0	0	2	0	2	2	1	
Candidats PS 81	0	0	3	0	2	3	0	
Candidats PS 86	0	1	2	1	1	1	2	
Candidats PS 88	0	0	1	1	1	3	1	
Total (sans double compte)	1	2	6	3	3	10	4	
		11			17			

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques



De même, parmi les 54 premiers socialistes désignés entre 1977 et 1989 au sein des 26 communes de plus de 5.000 habitants du Bas-Rhin, le pôle culturel du secteur public de la petite et moyenne bourgeoisie est prédominant. Sur les 54 premiers socialistes, nous dénombrons 23 enseignants, dont 18 instituteurs, PEGC ou professeurs en lycées techniques non certifiés. Par ailleurs, la forte ascension sociale des professions intermédiaires non enseignantes et leur disposition à la bonne volonté culturelle<sup>520</sup> consolident la domination du pôle culturel au sein du Parti socialiste. Parmi les 54 premiers socialistes, 11 appartiennent à cette catégorie sociale. Débutant comme apprentis, issus de par leur père des franges inférieures de l'espace social (ouvriers, garçons de café), six des onze renseignés terminent leur carrière comme cadres ou cadres techniques. Faiblement diplômés (brevet professionnel), ils sont néanmoins favorablement disposés à l'égard de la culture : au moins un de leurs enfants est professeur des écoles. En outre, leur première mobilisation avait souvent pour objet la construction ou la rénovation d'un établissement scolaire.

Nous dénombrons également neuf membres de la catégorie des cadres hors double compte (et 12 en double compte). Si leurs trajectoires ne sont pas uniformes<sup>521</sup>, ils appartiennent de manière prépondérante au secteur public et disposent d'un niveau de diplôme relativement élevé. Parmi les neuf membres de la catégorie des cadres, huit appartiennent au secteur public contre un au secteur privé<sup>522</sup>, tandis que, sur cinq renseignés, tous disposent d'un fort niveau de diplôme (école d'ingénieur, licence en droit, école de commerce de Strasbourg, école de médecine).

Enfin, sur ces positions politiques, on compte peu d'ouvriers ou d'employés et les membres de la (petite) bourgeoisie du pôle économique sont absents : les salariés de la fonction publique sont donc prééminents. Sur 43 premiers socialistes (hors double compte), 30 sont fonctionnaires, soit 70%.

---

<sup>520</sup> BOURDIEU Pierre, *La Distinction, op. cit.*, p. 377.

<sup>521</sup> Parmi les neuf membres du groupe des cadres, nous avons pu renseigner la profession du père de cinq : quatre sont fils d'ouvriers, de techniciens ou de contremaître et un d'un inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports.

<sup>522</sup> Il est certes salarié du privé mais à la clinique Adassa, présidée et fondée par Claude Marx, qui est également un des dirigeants fondateurs des œuvres laïques du Bas-Rhin.

**Tableau 46 : L'origine socio-professionnelle des premiers socialistes dans les communes de plus de 5.000 habitants (1977 à 1989)**

	Cadre/Prof lib.			Prof. inter.			Catégories sociales inf.		Total
	Prof libérale	Cadre	de l'enseignement	Contre-maître/technicien	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier	
1977	0	2	2	<b>6</b>	4	1	0	1	16
1983	0	5	2	3	<b>9</b>	1	0	0	20
1989	2	<b>5</b>	1	2	5	1	1	1	18
Total	2	<b>12</b>	5	11	18	3	1	2	54
	19			32			3		

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

De même, au sein de l'organe exécutif du parti socialiste, le groupe des enseignants est prédominant. Sur 54 membres du Bureau exécutif fédéral, nous dénombrons 29 enseignants. Sur ces positions partisanes élevées, les catégories sociales inférieures de l'espace social sont marginales. Sur 54 membres du bureau exécutif, nous ne dénombrons que deux employés ou ouvriers.

**Tableau 47 : L'origine socio-professionnelle des membres des instances dirigeantes fédérales (BEF) (1971 à 1983)**

	Cadre et prof lib.		Prof intermédiaire			Employé/ouvrier	Mère au foyer	Total
	Cadre/Prof. Lib.	De l'enseignement	de l'enseignement	Contre-maître/technicien	Autres			
1971-73	1	2	3	0	1	1	1	8
1975-77	0	1	3	2	3	0	0	10
1977-79	0	3	2	2	2	1	0	11
1979-81	1	4	3	2	2	0	0	12
1981-83	2	5	3	1	2	0	0	13
Total (double compte)	4	<b>15</b>	14	7	10	2	1	54
	19		32					

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Ainsi, dans la Fédération du Bas-Rhin, les positions politiques et partisanes élevées tendent à être monopolisées par les enseignants. Mais, en s'intéressant aux positions partisanes

nécessitant une moindre accumulation de ressources sociales, cette part des individus issue des fractions les plus élevées de l'espace social reste-t-elle stable ?

## 2) Des enseignants aux catégories populaires : les positions politiques et partisanes inférieures

L'analyse du recrutement social sur des positions politiques et partisanes moins élevées (candidatures aux cantonales et membres du Conseil exécutif fédéral) montre d'abord la continuité avec le recrutement précédemment observé sur les positions politiques et partisanes plus élevées (candidature aux législatives, premiers socialistes, bureau exécutif fédéral). Nous constatons en effet une surreprésentation du pôle culturel de la petite ou moyenne bourgeoisie culturelle. Sur les 120 candidats aux élections cantonales entre 1973 et 1988, on compte 47 enseignants, soit 39% du total, dont 30 instituteurs, PEGC ou professeurs en lycée technique. En outre, cette surreprésentation du pôle culturel de la petite bourgeoisie est encore accentuée si nous y ajoutons ceux que nous avons classés dans la catégorie « autres » des professions intermédiaires. Sur ces neuf individus hors double compte, deux sont salariés de bibliothèque, un est pasteur, et deux ont un père instituteur.

Sur ces positions politiques moins élevées, les catégories sociales occupant une position inférieure au sein de l'espace social (ouvrier, employé) sont relativement plus nombreuses que parmi les candidats aux élections législatives. Ainsi, si les contremaîtres et techniciens sont relativement moins nombreux que sur les positions politiques et partisanes précédemment observées, les membres des franges inférieures de l'espace social (ouvrier et employé) sont proportionnellement mieux représentés sur ces positions politiques. Sur 120 candidats socialistes aux élections cantonales, nous comptons 31 employés et ouvriers, soit 25% du total.

Enfin, l'analyse du recrutement social des candidats aux élections cantonales met en évidence la progressive disparition de toute représentation issue de la petite bourgeoisie du pôle économique. Les candidats issus de la catégorie des artisans-commerçants se présentent sous l'étiquette socialiste seulement lors des élections cantonales de 1973 et 1976. Comptant peu de (petits) entrepreneurs ou de professions libérales, et les employés et ouvriers étant membres de manière prédominante de la fonction publique (SNCF, PTT, EDF, Gaz de Strasbourg), les candidats socialistes aux élections cantonales sont issus de manière prééminente de la fonction publique. En double compte, 93 des 120 candidats sont salariés de la fonction publique, soit 78%, et, sur 31 des employés et ouvriers, seuls quatre sont salariés du privé.

**Tableau 48 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections cantonales (1973 à 1988)**

	Artisan/ commerçant	Cadre/Prof lib.			Prof. inter.			Cat. sociales inf.		Total
		Prof libérale	Cadre	de l'enseignement	Contre-maître/technicien	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier	
1973	1	0	1	3	2	<b>4</b>	0	3	2	16
1976	2	0	2	2	1	<b>6</b>	4	3	1	21
1979	0	1	1	3	1	<b>8</b>	3	3	2	22
1982	0	0	3	<b>5</b>	2	3	3	2	3	21
1985	0	3	2	0	1	<b>6</b>	1	4	3	20
1988	0	0	<b>6*</b>	4	2	3	1	3	1	20
Total	3	4	15	17	9	<b>30</b>	12	18	12	120
		36			<b>51</b>			30		

\*Dont deux collaborateurs de cabinet recrutés après leur sortie de Sciences Po ou de l'école de commerce de Strasbourg.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'étude de l'origine professionnelle des membres de la Commission exécutive fédérale met également en exergue la prédominance du groupe des enseignants. Sur 86 membres de la commission exécutive fédérale pour les années 1971, 1975 et 1981, nous dénombrons 34 enseignants. En outre, parmi les 17 professions intermédiaires classées dans la catégorie « autres », nous comptons deux pasteurs, un dont le père est instituteur et quatre salariés d'organismes de formation continue. Par ailleurs, sur ces positions partisans moins élevées, les fractions inférieures de l'espace social sont relativement bien représentées. Sur 86 membres du Conseil exécutif fédéral, neuf appartiennent à la catégorie des ouvriers et huit à celles des employés.

**Tableau 49 : L'origine socio-professionnelle des membres des instances fédérales (1971, 1975 et 1981)**

	Commerçant	Cadre Prof lib		Prof intermédiaire			Cat. Soc. Inf.		Sans profession		Total
		Prof. lib./cadre (dont pub)	de l'enseignement	de l'enseignement	Autres	Employé	Ouvrier	Mère au foyer	Etudiant		
1971*	0	1	<b>5</b>	3	2	2	1	1	0	15	
1975	1	3 (2)	5	<b>6</b>	<b>6</b>	3	4	0	2	30	
1981	1	5 (2)	<b>9</b>	6	9	3	5	0	3	41	
Total (double compte)	2	9	<b>19</b>	15	18	8	9	1	5	86	
	2	28		33			17		6		

\*Au moment du Congrès d'Epinay, l'équivalent de la commission exécutive fédérale est le bureau départemental.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

L'examen du renouvellement des cadres et élus socialistes dans la Fédération du Bas-Rhin montre la prééminence du groupe des enseignants, situant au sein de l'espace politique le parti socialiste du côté des tenants du pôle culturel de la fonction publique. Ils occupent entre 40% et 60% des positions politiques et partisanes. Cette surreprésentation des enseignants est d'autant plus manifeste quand nous la comparons aux enquêtes portant sur les militants socialistes en 1973 et 1975. En effet, deux enquêtes<sup>523</sup> montrent que si les enseignants sont nombreux parmi les militants du parti, ils ne représentent néanmoins que 25% à 35% du total.

**Tableau 50 : L'origine socio-professionnelle des militants bas-rhinois relativement à l'ensemble des militants (1973 et 1975)**

	Agriculteurs	Industriels et commerçants	Prof. libérales	Cadres sup.	Enseignants	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Clergé	Etudiants	Retraités	Femme sans prof	Divers
PS Bas-Rhin mars 73	1%	1%	3%	7%	23%	25%	11%	7%	1%	9%	9%	6%	6%
PS France juin 73	1,40%	3,50%	8,60%	18,70%	24,90%	20,30%	7,80%	3,20%	0,30%	7,80%	3%	0,50%	
PS Bas-Rhin avril 75	—	—	6,15%	6,15%	34,61%	14,61%	16,15%	3,84%	—	6,92%	6,15%	3,01%	2,30%

Source : Raymond Ferretti<sup>524</sup>. Pour l'année 1973 : 100 réponses sur 300 questionnaires envoyés aux militants. Pour l'année 1975 : 130 réponses sur 590 questionnaires envoyés.

Ainsi, l'étude de l'origine sociale des élus et cadres partisans nous permet de mieux établir le réinvestissement militant issu des groupes mobilisés laïques et catholiques de gauche. Les dirigeants et les élus du PS bas-rhinois sont en effet très majoritairement des enseignants et notamment des instituteurs. Lorsque l'on considère des positions politiques et partisanes inférieures, nous observons également une part élevée d'employés et d'ouvriers, montrant l'implantation du parti au sein de ces groupes sociaux.

<sup>523</sup> Selon cette recherche, il semblerait qu'en 1975, la composition sociale du parti s'aligne sur celle observée au niveau national avec une diminution de la part des catégories populaires parmi les adhérents du parti socialiste. Cependant, l'auteur de cette étude explique que pour l'année 1975, il n'a pu obtenir que 130 réponses sur 590 questionnaires envoyés contre 100 réponses sur 300 questionnaires envoyés en 1973.

<sup>524</sup> FERRETTI Raymond, « Les militants de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste », *op. cit.*

## Conclusion

L'analyse des filières de recrutement du personnel politique (les candidats et les cadres partisans) socialistes dévoile les logiques sociales de leur renouvellement entre 1890 et 1990, dans une Fédération bas-rhinoise à l'identité éclatée. En effet, parti laïque à partir des années 1920, il se renouvèle notamment par l'intermédiaire des organisations des catholiques de gauche à partir de 1971.

Entre sa fondation en 1890 et 1920, le socialisme se structure sous la forme d'une contre-société et promeut des candidats progressivement moins multipositionnés entre le parti et les organisations ouvrières (syndicat, coopératives, Gymnastiques), et issus du groupe des maîtres ouvriers puis des ouvriers de l'industrie. Troisième Fédération en France lors du Congrès de Tours en 1920, le Bas-Rhin voit la presque totalité de ses cadres partisans, de ses dirigeants syndicaux et de ses militants socialistes adhérer à l'internationale communiste. Seule une majorité d'élus restent au sein de la SFIO. Les rares dirigeants multipositionnés au sein du parti et du syndicat CGT conservent néanmoins la direction de l'instance partisane locale, tandis que les effectifs militants de l'organisation partisane se reconstituent essentiellement à travers les ressources détenues par les maires socialistes. Avec la montée des enjeux autonomistes à partir de 1924, les dirigeants de la SFIO qui refusent la prise en compte d'une « particularité régionale » sont marginalisés au sein de l'espace politique local tandis que, avec le basculement des dirigeants communistes dans le camp autonomiste, la configuration politique ne se prête pas à la promotion de membres issus de la filière partisane. Les instances fédérales bas-rhinoises ne parviennent pas à recruter de manière stable des notables. Contrairement à ce que nous avons observé dans le département du Nord, ni le groupe des ouvriers mobilisés, majoritairement CGTU puis CFTC, ni celui des enseignants, majoritairement adhérents au syndicat autonomiste, ne sont en mesure de constituer durablement des lieux de recrutement de cadres et élus. Dès lors, les candidats aux élections législatives en 1936 restent majoritairement des ouvriers responsables syndicaux ayant adhéré au Parti socialiste avant la première guerre mondiale.

Dès les premières élections suivant la Libération, bien que les instances partisans restent contrôlées par des responsables syndicaux de la CGT-Force ouvrière entrés avant la première guerre mondiale, le renouvellement s'opère parmi les candidats aux élections législatives avec la promotion de militants socialistes résistants et issus de la filière laïque. Au cours des années 1950-1960, les rapports entre le parti, les structures enseignantes syndicale ou laïques et le

parti s'affaiblissent et seul le syndicat Force ouvrière, devenu marginal au sein du groupe des ouvriers, constitue un faible moyen de renouveler un personnel politique appartenant au milieu laïque. Marginalisé au sein de l'espace politique local, ne disposant plus de lieu de recrutement ou de mobilisation, le personnel politique se recrute parmi des cadres du parti non multipositionnés, voire issus de la filière notabiliaire. Parti groupusculaire, la SFIO bas-rhinoise ne présente plus des candidats que dans les trois circonscriptions strasbourgeoises (sur les huit circonscriptions du Bas-Rhin) lors des élections législatives de 1962, 1965 et 1967.

Le Congrès d'Épinay constitue un moment de rupture dans l'histoire de cette Fédération. Certes, la refondation de l'organisation partisane est le fait principalement des ex-conventionnels qui, au sein du parti socialiste, appartiennent au courant Mitterrand. Cependant, à la suite des assises du socialisme, en 1974, de nouveaux militants se structurant en courants, « Rocard », et issus des organisations « catholiques de gauche », investissent le Parti socialiste. Si les militants issus des organisations catholiques de gauche forment la majorité des candidats socialistes, ils ne parviennent néanmoins pas à s'imposer au sein des instances fédérales contrôlées par des mitterrandistes issus des structures laïques.

Cependant, lors des élections cantonales de 1988, deux candidats présentent des profils plus professionnalisés. Il s'agit de deux collaborateurs d'élus locaux. L'un des deux, diplômé de l'IEP de Strasbourg, est directement recruté à la sortie de ses études en 1986 comme directeur de cabinet au sein de la municipalité socialiste d'Ostwald. Ce nouveau profil ne traduit-il pas une transformation des filières de recrutement et le basculement de logiques sociales vers des logiques politiques de renouvellement ?

## Conclusion partie 1 :

Cette première partie a établi des filières de recrutement issues des groupes sociaux formant le milieu partisan, entre la fondation du socialisme, en 1890 dans le Bas-Rhin et en 1905 dans le Nord, et 1990. L'analyse menée dans le premier chapitre démontre d'abord l'investissement des enseignants issus de la filière laïque sur une marque ouvrière dans le département du Nord. En effet, à sa fondation en 1905, ce sont des ouvriers multipositionnés entre le parti et des syndicats et/ou de coopératives qui occupent les positions dirigeantes au sein des instances fédérales. Au cours des années 1930, avec la consolidation d'une sphère d'activité proprement partisane, le recrutement se diversifie et des membres de la filière laïque, principalement les enseignants, remplacent le personnel politique d'origine ouvrière. Après la seconde guerre mondiale, ce renouvellement par la voie laïque s'accroît sous les effets de la conquête de municipalités et la progressive distanciation des rapports entre le parti et le syndicat Force ouvrière. A partir de 1969, un nouveau personnel politique (élus et cadres partisans), à l'origine promu par les dirigeants des instances fédérales, issu essentiellement de la filière laïque, investit les positions politiques et partisanses. Dans le second chapitre, nous avons analysé la structuration du socialisme dans le Bas-Rhin. Dans un département où les lois laïques ne sont pas introduites, les représentants de l'Etat ne promeuvent pas les organisations laïques et le parti communiste est une force politique marginale suite à l'exclusion de ses dirigeants en 1929, les cadres et les élus socialistes restent en 1936 majoritairement issus du groupe des ouvriers positionnés au sein du syndicat et des coopératives, et entrés dans le parti avant la première guerre mondiale. Après la Libération, le renouvellement du personnel politique s'opère au travers de militants engagés dans la résistance et issus majoritairement de la filière laïque, mais entrés dans le parti entre les années 1920 et 1930. Il faut ensuite attendre le Congrès d'Épinay pour observer un profond renouvellement des cadres partisans et des élus. Il se traduit par l'investissement de membres de la filière laïque, notamment enseignants, mais aussi d'organisations catholiques de gauche. En choisissant d'analyser les filières de recrutement dans deux configurations où la marque socialiste connaît une évolution bien distincte, nous nous sommes donné les moyens d'éviter toute régression localiste. Cette approche par contraste dramatique nous permet alors d'éclairer des processus nationaux. Entre sa fondation et 1990, le renouvellement du personnel politique tient ainsi très largement de la force du milieu laïque, mais aussi, plus marginalement à partir des années 1970, des organisations catholiques de gauche. Cependant,



au cours des années 1980, nous observons une part croissante des auxiliaires d'élus au sein des instances partisans dans le Nord et l'investiture de deux candidats également auxiliaires d'élus lors des élections cantonales dans le Bas-Rhin. La promotion de ce nouveau profil de personnel politique, qui semble résulter de logiques internes au champ politique, correspond-elle à une nouvelle filière d'accès au métier politique ?

## Deuxième partie

# **La dévaluation des ressources militantes des groupes socialistes mobilisés.**

## Introduction

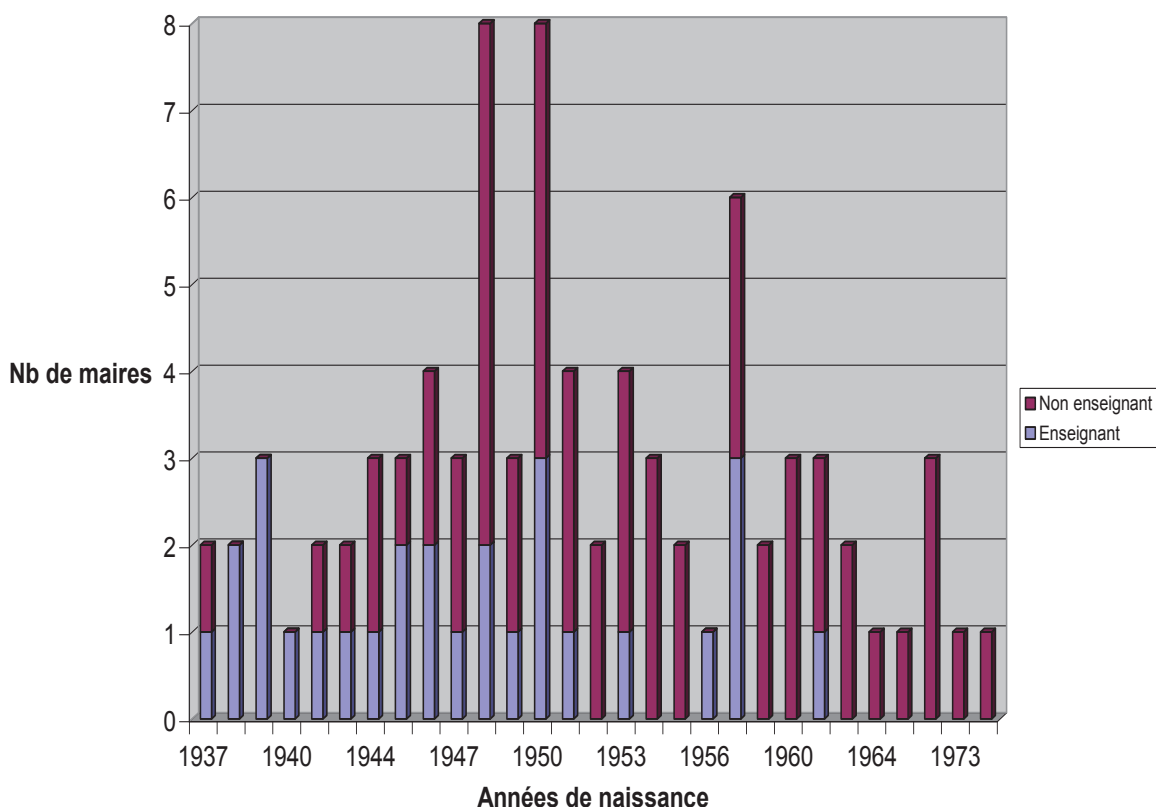
Dans cette seconde partie, nous poursuivons notre démonstration du passage de logiques sociales à des logiques politiques de production du parti, en établissant la dévaluation des ressources militantes des groupes mobilisés lors du Congrès d'Épinay. Si cette évolution du recrutement résulte en partie, nous le verrons dans la partie 3, d'un accès élargi aux trophées politiques, elle suppose également de prendre en compte les transformations des groupes mobilisés, enseignants laïques et catholiques de gauche. Autrement dit, seule la prise en compte des transformations au sein des groupes mobilisés, produits de modifications internes à ces groupes et de la configuration politique, est en mesure de dévoiler celles qui affectent le parti socialiste depuis les années 1990. Il apparaît en effet que ces groupes, mobilisés en faveur du parti socialiste en 1971, ne constituent plus des lieux de recrutement pour le parti socialiste dans les départements du Nord et du Bas-Rhin (Cf. encadré n°6).

**Encadré 6 : L'absence de renouvellement issus des filières laïques et catholiques de gauche dans le Nord et le Bas-Rhin (1990-2012)**

Dans le Nord et dans le Bas-Rhin, les filières de recrutement actuelles ne sont issues ni du milieu laïque ni de celui des catholiques de gauche<sup>525</sup>. Dans le département du Nord, les syndicats et associations laïques (amicale laïque, club Léo Lagrange, FCPE) enseignantes ne constituent plus des lieux de recrutement d'élus socialistes. Parmi les 16 maires socialistes nés après 1957, aucun ne s'est investi au sein de ces structures. Le graphique ci-dessous montre également le faible renouvellement des maires socialiste d'origine enseignante. Les maires nés avant 1947 sont majoritairement issus du groupe des enseignants tandis que ceux nés entre 1947 et 1957 ne contribuent plus qu'au tiers du renouvellement des maires socialistes. Plus encore, parmi les 17 maires socialistes nés après 1957, nous ne dénombrons qu'un seul enseignant.

<sup>525</sup> Voir également : LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 123-153.

**Graphique 6 : Année de naissance des maires socialistes selon enseignants ou non enseignants en 2008**



De même, dans le Bas-Rhin, à l'inverse de la période des années 1970-1980, les premiers socialistes ayant débuté par des responsabilités au sein des structures laïques, protestantes ou de la mouvance laïque sont minoritaires. En outre, leur part est en constante diminution : lors des élections municipales de 1995, ils représentent 45% des premiers socialistes, puis 25% lors des scrutins municipaux de 2001 et 2008.

**Tableau 51 : Niveau d'appartenance aux groupes laïques et catholique de gauche des premiers socialistes (1995 à 2008)**

	Premier soc	Nb de renseignés	Premier soc issu des structures laïques, protestante ou de la mouvance catho	Premier soc resp de group. de la mouvance catho	Premier soc. resp des structures laïques ou protestante (ACPU)
Premier soc 1995	13	11	5 (45 %)	2	3
Premier soc 2001	12	12	3 (25 %)	1	2
Premier soc 2008	13	12	3 (25 %)	1	2

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Plus encore, entre 1976 et 1988, les six conseillers généraux socialistes élus (Marc Brunschweiler, Jean Oehler, Raymond Gruber, Alfred Muller, Gilbert Estève et Armand Jung) sont tous originellement dirigeants d'organisations laïques ou « catholiques de gauche ». Or, parmi les 11 conseillers généraux socialistes élus depuis 1992, un seul milite à la JOC avant ses premiers mandats électoraux (Serge Oehler)<sup>526</sup>.

Les travaux actuels s'accordent sur le renouvellement actuel du militantisme, mais divergent quant à son interprétation. Selon Jacques Ion, les causes de cette crise sont à rechercher dans un engagement plus distancié d'individus dans les organisations, c'est-à-dire dans « un affaiblissement du nous, une plus grande autonomie des personnes par rapport aux réseaux, un fonctionnement interne moins collectivisé et moins anonymisé »<sup>527</sup>. Annie Collovald considère au contraire qu'il s'agit moins de transformation du militantisme que de transformations dans le militantisme, résultant non « de la mobilisation de nouveaux venus plus scolarisés et moins enclins à une délégation totale [que de] modifications ayant affecté à la fois les transactions entre Etat, entreprise, syndicalisme, les lieux d'investissement de l'action syndicale et politique et les représentations attachées aux deux voies de salut social traditionnellement offertes aux individus que sont la carrière professionnelle et le militantisme syndical et politique »<sup>528</sup>. Nous nous inscrirons dans cette dernière perspective de recherche qui inscrit les propriétés sociales au sein de configurations.

Pour étudier la dévaluation des ressources des groupes mobilisés, nous changerons d'échelle d'analyse et d'observation<sup>529</sup> en recentrant notre analyse sur les carrières militantes en leur sein. La notion de carrière militante nous permet en effet d'être attentif au niveau de contexte politique définissant la valeur de la cause et de penser sa continuité en rapport avec les propriétés sociales des militants<sup>530</sup>.

La question centrale qui sous-tend ces travaux de sociologie du militantisme consiste donc à se demander comment devient-on militant. Dans notre cas, nous nous interrogeons sur le rôle des institutions et des organisations laïques et catholiques dans la formation des vocations militantes. En outre, quel est le rôle de la configuration politique sur ces trajectoires militantes ?

---

<sup>526</sup> Il s'agit du fils de Jean Oehler. Jean Oehler fut membre de l'ACO et de la CFDT puis Premier secrétaire du parti socialiste entre 1973 et 1979, conseiller général (1979-1985) et parlementaire (1981-1993) socialiste.

<sup>527</sup> ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997, p. 79.

<sup>528</sup> COLLOVALD Annie (éd.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 12.

<sup>529</sup> REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelle*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1996.

<sup>530</sup> FILLIEULE Olivier, « Carrières militantes », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PECHU (éds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Nous commencerons par étudier, à partir du Cambrésis, la constitution d'une élite enseignante partisane locale (chapitre 1) puis sa désagrégation (chapitre 2), enfin nous terminerons sur les logiques d'investissement et de désinvestissement des jocistes du parti socialiste (chapitre 3).

### Chapitre 3

## **Constitution d'une élite enseignante partisane locale dans le Cambrésis (1945 - 1990)**

---

Le but de ce chapitre est de mettre en évidence la constitution d'une élite enseignante partisane locale, en lien avec le chapitre suivant portant sur sa désagrégation, afin d'établir la dévaluation des ressources militantes des groupes mobilisés (enseignants et catholiques de gauche) lors du Congrès d'Épinay. Ainsi, dans ce chapitre et le suivant, nous étudions les transformations du groupe des enseignants. Ce dernier présente néanmoins la particularité d'être très hétérogène. Trois sous-groupes aux statuts, qualifications et intérêts distincts sont à distinguer : les instituteurs, les professeurs certifiés ou agrégés du second degré et ceux du supérieur. Les relations au sein du groupe des enseignants s'analysent à travers l'action de ses représentants syndicaux. En effet, depuis la multiplication des statuts avec la démocratisation scolaire<sup>531</sup>, ce groupe professionnel est traversé par une ligne de clivage obéissant moins à une subdivision formelle entre professeurs et instituteurs<sup>532</sup> qu'à des luttes entre les différents syndicats cherchant à représenter le groupe. Nous avons fait le choix d'analyser les militants enseignants issus du SNI-PEGC : ce groupe étant dominant au sein de la FEN<sup>533</sup>. Le SNI (puis

---

<sup>531</sup> A partir des années 1950, l'augmentation du nombre d'instituteurs et de professeurs est continue. Jean Haremza remarque ainsi que sur 300.000 instituteurs, 150.000 n'ont pas reçu de formation dans une école normale au début des années 1990. HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », in Hugues LETHIERRYA (éd.), *Feu les écoles normales*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 221.

<sup>532</sup> Cette subdivision est mobilisée dans les études sur le parti socialiste (notamment lors du Congrès d'Épinay). Ces auteurs en déduisent un accroissement des professeurs au sein du parti socialiste depuis le Congrès d'Épinay au détriment des instituteurs. Cf. PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1998 ; HARDOUIN Patrick, « Les caractéristiques sociologiques du Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 1978, vol. 28, n° 2, pp. 220-256.

<sup>533</sup> BRUCY Guy, *Histoire de la FEN*, Paris, Belin, 2003.

SNI-PEGC) en 1976 réunit les instituteurs, les professeurs de collèges et des chefs d'établissement (directeur de CEG puis directeur adjoint de CES)<sup>534</sup>.

En revenant sur les travaux consacrés à la constitution, la structuration et la politisation<sup>535</sup> du groupe des instituteurs, fondateurs du SNI, jusqu'au début de notre période d'étude, nous allons faire émerger la problématique de ce chapitre. Les lois de 1880, dites lois Ferry, constituent une césure par rapport à la période antérieure dans la construction idéologique et institutionnelle de l'école primaire et de l'instituteur<sup>536</sup>. Un corps laïque et républicain se constitue alors progressivement. L'école est mise sous la tutelle de l'Etat et de la commune et une institution de formation est mise en place, l'école normale, afin d'assurer la cohésion idéologique du corps, sa reproduction et la diffusion de l'idéal républicain au sein des petites patries<sup>537</sup>. Leur disposition politique les situe à gauche en raison tant de leur position sociale<sup>538</sup> que de leur position institutionnelle (intégration à l'institution étatique, exercice du métier...)<sup>539</sup>. Ainsi, dès avant la première guerre mondiale, dans leur enquête par questionnaires portant sur les instituteurs ayant enseigné avant 1914, Mona et Jacques Ozouf observent l'orientation à gauche, notamment au parti socialiste, des instituteurs militants<sup>540</sup>. Jean Jaurès constitue d'ailleurs une figure politique importante pour ces instituteurs<sup>541</sup>. Ces derniers se caractérisent également par un fort d'investissement syndical et associationnisme laïque<sup>542</sup>. Après la seconde guerre mondiale, la concentration du capital collectif au sein du corps s'accroît avec la mise à disposition d'enseignants au profit des œuvres laïques, l'obtention d'un monopole de collecte de fonds pour la caisse des écoles, etc...<sup>543</sup>.

---

<sup>534</sup> ROBERT André, « Le SNI et le corps des PEGC : du trouble à la conversion ; une recomposition identitaire (1954-1976) », in Laurent FRAJERMAN, Françoise BOSMAN, Jean-François CHANET et Jacques GIRAULT (éds.), *La Fédération de l'Éducation Nationale (1928-1992), Histoire et archives en débat*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

<sup>535</sup> Nous entendons, à la suite de Jacques Lagroye, la politisation comme la « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités ». LAGROYE Jacques (éd.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 361.

<sup>536</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs : mémoire politique et action syndicale*, Paris, Seuil, 1999, p. 45-60.

<sup>537</sup> CHANET Jean-François, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

<sup>538</sup> Analysant les votes des instituteurs lors des élections présidentielles de 1974, Paul Bacot montre que plus ils sont issus des franges inférieures de l'espace social, plus leur vote à gauche est élevé. BACOT Paul, « Le comportement électoral des instituteurs : miterrandistes et giscardiens », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 6, pp. 884-914.

<sup>539</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs*, op. cit., p. 30-34.

<sup>540</sup> OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, Paris, Gallimard, 1992, p. 113.

<sup>541</sup> *Ibid.*, p. 164-167.

<sup>542</sup> *Ibid.*, p. 207-260.

<sup>543</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNIUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985, p. 138 et suivantes.



Dès lors, en quoi les instituteurs et les PEGC du Cambrésis sont-ils en mesure de constituer une élite partisane dans cet espace social homogène ? Autrement dit, de quelle autorité politique disposent-ils ? Comment expliquer le niveau élevé de l'investissement militant laïque, syndical, partisan mais aussi politique ? Comment se constituent les dispositions à militer ? Quel est le rôle joué par des institutions, notamment l'Ecole normale et le syndicat SNI-PEGC, dans cette acquisition ? Comment sélectionnent-ils et entretiennent-ils la mobilisation en faveur du corps ? Quels sont les effets de la configuration politique dans leur investissement politique au profit du parti socialiste ?

Ainsi, à partir d'entretiens effectués avec 11 enquêtés instituteurs et PEGC, une observation de réunion de section socialiste, des documents d'archives, nous saisissons l'autorité politique et les carrières militantes des instituteurs et PEGC militants du SNI au sein d'un espace social homogène, les communes du Cambrésis entre 1945 et 1990. Dans une première section, nous montrerons l'autorité politique dont disposent les instituteurs dans les communes de l'arrondissement (section 1). Nous observerons que cette autorité politique procède notamment de l'investissement militant au sein de la commune. Cela suppose donc que nous revenions sur les logiques procédant à l'engagement associatif et syndical des instituteurs (section 2). Enfin, cet investissement militant profitant en partie au parti socialiste sera expliqué par la politisation élevée du corps enseignant produit d'un parti communiste fort et renforcé sous la Ve République par le clivage droite-gauche (section 3).

## **Section 1 : L'autorité politique des instituteurs**

Les instituteurs constituent, nous l'avons vu dans le chapitre 1, une part importante des élus et des cadres partisans dans le Cambrésis après la Libération traduisant l'autorité politique<sup>544</sup> dont ils disposent dans cet arrondissement. Dans des mondes ruraux<sup>545</sup> relativement démunis culturellement, cette autorité s'appuie sur la forte dotation en capital culturel et leurs

---

<sup>544</sup> « L'autorité politique est le sentiment plus ou moins vif d'être compétent, c'est à dire socialement reconnu comme habilité, légitimé à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours ». BOURDIEU Pierre, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol. 16, n° 16, p. 56.

<sup>545</sup> Nous reprenons ce terme à Nicolas Renahy et Julian Mishi pour qui « parler de mondes ruraux, c'est tenter de rendre compte de la diversité d'espaces sociaux et spatiaux sans se risquer, en l'état des connaissances offertes par les sciences sociales, à les unifier ». Par ailleurs, comme ils le précisent en note de bas de page : « Raisonner en terme de mondes possède l'avantage de souligner le souci partagé par les auteurs du numéro de mise à jour d'interactions situées, mais non percluses dans un territoire donné : tout rapport social fait l'objet de médiations institutionnelles directes ou à distance ». MISCHI Julian et RENAHY Nicolas, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 2008, vol. 3, n° 83, p. 16.

ressources sociales territorialisées (A et B). Elle est également rendue possible par la position occupée par l'homme au sein de couples marqués par une forte endogamie (C). Enfin, cette autorité politique est d'autant plus forte que les instituteurs, notamment les syndicalistes, sont favorablement disposés à l'égard d'un groupe ouvrier peu encadré mais proportionnellement important dans les communes de l'arrondissement (D).

## **A) La forte dotation en capital culturel des instituteurs**

Dans la distribution sociale des compétences au sein des communes rurales, l'instituteur détient avec le curé, dont il prend la position sociale au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, certaines compétences (lire, écrire, compter)<sup>546</sup>. Dans le Cambrésis, où on compte une majorité de communes rurales, l'instituteur (1), et plus encore le directeur d'école (2), occupe une position élevée au sein de l'espace communal.

### *1) La position sociale des instituteurs dans le Cambrésis : une forte dotation en capital culturel.*

Par rapport à une population du Cambrésis relativement démunie culturellement, le volume global et la structure du capital détenu par l'instituteur situent celui-ci parmi la fraction sociale dominante à fort capital culturel mais à faible capital économique. Au sein du champ politique local, il s'oppose aux chefs d'entreprises et exploitants agricoles davantage dotés en capital économique que culturel.

Le capital culturel<sup>547</sup> détenu par les instituteurs se donne à voir d'abord sous une forme objectivée : lors des entretiens réalisés au domicile de quatre enseignants, nous pouvons remarquer dans leur salon (faisant également office de salle à manger) un meuble bibliothèque allant parfois jusqu'à occuper un pan de mur entier ; ou encore la présence d'une pièce dans la maison destinée à conserver des livres et des archives de journaux pouvant remonter jusqu'aux années 70, consacrés entre autres au Parti socialiste. De surcroît, on observe un réel intérêt chez les enseignants interrogés à l'égard de la recherche en sciences sociales, tous s'étant notamment montrés enthousiastes lorsqu'ils ont été contactés. Leur rapport révérencieux à l'égard de la connaissance – écoute posée des questions, recherche de l'exhaustivité lors des réponses avec parfois de longues introspections – sont également autant

---

<sup>546</sup> OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, op. cit.

<sup>547</sup> BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, vol. 30, n° 30, pp. 3-6.

d'indices d'un capital culturel incorporé et/ou d'un rapport social particulier avec un interlocuteur plus ou autant doté qu'eux en capital scolaire bien que plus jeune. Les instituteurs disposent en outre d'un niveau de diplôme élevé par rapport à la moyenne de l'arrondissement : le bac depuis 1945<sup>548</sup> et le Deug après 1982. Ce niveau de diplôme les distingue au sein de l'arrondissement, le pourcentage de diplômés du supérieur dans ce secteur étant en 1968 de seulement 8 %, les seuls diplômés du supérieur (hors bac) ne s'élevant en 1990 qu'à 9 %. Mais surtout, si l'on met de côté la ville de Cambrai et le canton périurbain de Cambrai-ouest, on ne dénombre en 1968 dans les six autres cantons qu'environ 4 à 6 % de bacheliers et du supérieur tandis qu'à la même date la moyenne nationale se situe à 12 %. Nous retrouvons ce même ordre de proportions quelque soit la date envisagée : 1968, 1975, 1982 ou 1990 (Cf. tableau n°52).

En résumé, dans un arrondissement comptant peu de bacheliers ou de diplômés du supérieur, les instituteurs disposent d'un capital scolaire relativement élevé. Celui-ci tend à fonctionner d'autant plus comme un capital symbolique<sup>549</sup> que les ouvriers considèrent l'école primaire jusqu'à la mise en place du collège unique comme un des principaux moyens de connaître une ascension sociale dans un arrondissement où le secteur tertiaire (banque, administration...) reste faible. Ainsi, en 1970, la part du secteur tertiaire dans l'emploi en France est de 48 % tandis que, dans le Cambrésis, elle n'est que de 21 %. Ayant depuis peu quitté le Cambrésis, Pierre Mauroy évoque (nous sommes alors en 1977) son enfance à la fin des années 30 dans un de ces villages où l'école primaire représente une des rares chances pour l'enfant d'ouvrier d'échapper à sa condition sociale :

*« A Haussy, les résultats scolaires avaient une grande importance, bien sûr. Le certificat d'études primaires, c'était la phase ultime des études permises aux enfants d'ouvriers. Le jour de l'examen, les parents attendaient avec angoisse le retour des candidats. Et j'ai vu des hommes rudes, des sidérurgistes qui travaillent au feu de la coulée verser de grosses larmes en apprenant le succès de leur fils. Quelques reçus bénéficiaient d'une chance exceptionnelle. Ils allaient pouvoir poursuivre leurs études au cours complémentaire, préparer le concours de l'Ecole normale et devenir ensuite instituteur. Bref, échapper à l'usine »<sup>550</sup>.*

L'importance que revêt la réussite scolaire au primaire pour ces ouvriers explique que le pourcentage de diplômés du Certificat d'Etudes Primaires est plus élevé dans l'arrondissement

---

<sup>548</sup> Cependant, si, dans les textes, le niveau de diplôme exigé est le bac, il existe deux cas dérogatoires. D'une part, avec la pénurie de candidats entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, certains suppléants peuvent être recrutés avec la première partie du bac quand le bac se passe en deux parties (jusqu'en 1965). D'autre part, ceux ayant débuté leur cursus en Algérie, selon un régime dérogatoire, peuvent être également intégrés comme instituteurs.

<sup>549</sup> Sur les liens entre Etat, titre scolaire et capital symbolique cf. BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 533 et suivantes.

<sup>550</sup> MAUROY Pierre, *Héritiers de l'avenir*, Paris, Stock, 1977, p. 18.

qu'au niveau national : en 1990, la proportion de diplômés du Certificat d'Etudes est de 20 % dans l'arrondissement contre 15 % et 16 % au niveau national et départemental. (Cf. tableau n°53). Ce profit symbolique lié à la position de l'instituteur est plus important encore lorsqu'il s'agit du directeur d'école<sup>551</sup>.

## 2) La position du directeur d'école dans le Cambrésis : hiérarchie au sein du corps et capital culturel.

Dans un corps d'instituteurs fortement hiérarchisé<sup>552</sup>, le directeur d'école occupe généralement dans les communes rurales la fonction de secrétaire de mairie et de correspondant de presse. Selon nos enquêtés qui ont résidé et/ou travaillé dans les cantons de Carnières, du Cateau, de Marcoing, de Cambrai-Est et Ouest des années 60 à 80, les directeurs d'écoles des communes de moins de 800 habitants occupaient également ces deux fonctions<sup>553</sup>.

Le secrétariat de mairie le situe à l'interface entre le conseil municipal et la population (permanence à la mairie) et lui permet de parfaitement bien connaître les enjeux locaux (établissement des comptes communaux, des comptes rendus du conseil municipal, relation avec le conseil général ou la préfecture...). Il rend ainsi de nombreux services à une population démunie face aux institutions et procédures administratives. Lors d'entretiens, son rôle est mentionné pour remplir une déclaration d'impôt, faire les démarches pour obtenir un

---

<sup>551</sup> Au cours des entretiens effectués, deux enquêtés, ayant occupé une position prééminente dans l'espace politique (conseiller général et maire) ou associatif (trésorier de la FLASEC), ont d'ailleurs intériorisé la position élevée qu'occupe le directeur d'école au sein de l'espace communal. Ainsi, cet ancien conseiller général d'un des cantons du Cambrésis estime que *« parce qu'ils étaient directeurs d'écoles, ils émergeaient comme étant en capacité d'administrer la commune. Un directeur d'école, c'était quelqu'un dans le village, hein ! »*. De même, ce PEGC en retraite et trésorier de la FLASEC situe le directeur d'école parmi l'élite villageoise : *« Il faut dire que dans nos villages, le directeur d'école avait un grand rôle... enfin une certaine aura. Bon et ils étaient aussi généralement les élites de tous les villages. Il faut dire les choses comme elles sont. On a quand même des villages assez, on va pas dire arriérés, mais assez pauvres culturellement quoi ! »*.

Entretiens : enquête n°22, normalien puis professeur, militant laïque, ex-sénateur-maire. Effectué à son domicile le 29 novembre 2011 ; Enquête n°41, instituteur puis PEGC, dirigeant laïque et militant socialiste. Effectué à son domicile le 28 novembre 2011.

<sup>552</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 89-126.

<sup>553</sup> A notre connaissance, il n'existe pas de texte officiel encadrant le volume horaire maximal auquel est tenu l'instituteur-secrétaire de mairie. Le conseil municipal transmet sa demande à l'inspecteur d'académie qui est libre d'accepter ou de refuser. En général, ce dernier autorise les demandes n'excédant pas plus de 20 heures par semaine, correspondant à la moitié de son temps hebdomadaire de travail (40 puis 39 heures après 1981). Ce sont donc les communes de moins de 600 habitants, où l'exercice du secrétariat de mairie ne dépasse pas les 20 heures, qui font généralement appel à l'instituteur. Dans le Cambrésis, on compte au recensement général de la population de 1968, 58 communes de moins de 600 habitants sur 116. Néanmoins, on a pu observer que parfois l'instituteur, dont la femme est au foyer, peut occuper la fonction de secrétaire de mairie dans une commune de plus de 600 habitants. Disposant de l'appui du conseil municipal, l'épouse du directeur d'école est nommée secrétaire de mairie alors qu'en pratique, le directeur d'école effectue le travail de secrétariat de mairie.

sursis ou une aide financière auprès de l'institution compétente à la suite d'une coupure de gaz, d'électricité ou d'eau consécutive au non-paiement des factures... Autant de services qui peuvent être convertis dans l'attachement d'une clientèle électorale future. Le directeur d'école et secrétaire de mairie sera quelquefois aussi amené à écrire les discours d'un maire moins bien pourvu que lui en capital culturel. Ce dernier pourra par la suite lui manifester sa reconnaissance en le cooptant sur sa liste ou, mieux, en organisant sa succession en sa faveur. Par ailleurs, étant donné la faible institutionnalisation du secteur de la presse locale jusque dans les années 90<sup>554</sup>, les instituteurs au capital culturel relativement élevé peuvent également occuper la fonction de correspondant de presse des journaux locaux. Cette activité – qui les place en position de porte-parole de leur commune et des communes alentours – leur permet d'accumuler un capital de reconnaissance au sein de la population mais aussi et surtout parmi ceux qui dominent la vie communale, dont ils médiatisent les actions. Par exemple, les positions extra-professionnelles occupées simultanément par une directrice d'école lui permettent d'occuper une position sociale élevée au sein d'une commune de petite taille – moins de 350 habitants – comptant 9 % de diplômés du bac ou supérieur en 1982<sup>555</sup>, ce qui lui ouvre la possibilité de devenir maire. En effet, avant d'accéder à la fonction mayorale au sein de la commune où elle a commencé sa carrière professionnelle, cette directrice d'école s'investit immédiatement comme secrétaire de mairie puis en tant que correspondante locale de presse pour *la Voix du Nord*<sup>556</sup>.

Ces positions institutionnelles tenues par les directeurs d'écoles voire les instituteurs constituent la base d'un maillage territorial dans un arrondissement encore très largement enclavé et composé de communes à faible densité.

---

<sup>554</sup> Sur la professionnalisation tardive du secteur de la presse en France cf. NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>555</sup> Par comparaison, la moyenne départementale et nationale à cette date s'élevait alors à 21 % (Cf. tableau 53).

<sup>556</sup> Jacqueline Boufflers n'est plus, *Voix du Nord*, 15 janvier 2009.

**Tableau 52 : Répartition de la population active au lieu de résidence par canton et selon la CSP**

	Total France	Total dep Nord	Total Arr.	Cambrai	Cambrai-est	Cambrai-ouest	Carnières	Clary	Marco
<b>Année 1968</b>									
Agriculteurs	11%	4%	8%	1%	13%	10%	7%	4%	18%
Artisans...	10%	10%	11%	11%	11%	7%	11%	14%	9%
Cadres	6%	4%	3%	6%	2%	2%	1%	3%	2%
Prof. Inter	14%	13%	10%	18%	7%	8%	7%	10%	6%
Employés	21%	21%	17%	27%	14%	24%	13%	14%	13%
Ouvriers	37%	48%	51%	36%	55%	49%	62%	55%	52%
Effectifs	20397976	899964	66368	14276	4468	5300	8204	13000	5500
<b>Année 1975</b>									
Agriculteurs	8%	3%	6%	1%	6%	6%	8%	3%	12%
Artisans...	8%	7%	9%	8%	7%	9%	9%	12%	6%
Cadres	8%	6%	4%	7%	3%	4%	2%	4%	3%
Prof. Inter	17%	15%	12%	18%	11%	15%	9%	10%	9%
Employés	23%	24%	20%	30%	20%	21%	15%	18%	14%
Ouvriers	35%	45%	49%	36%	52%	45%	58%	52%	55%
Effectifs	21774860	949260	65700	15420	4655	5010	7715	12845	5600
<b>Année 1982</b>									
Agriculteurs	6%	3%	5%	1%	6%	5%	7%	3%	12%
Artisans...	8%	7%	9%	9%	7%	6%	12%	12%	6%
Cadres	10%	7%	5%	8%	6%	6%	3%	3%	3%
Prof. Inter	19%	17%	14%	19%	14%	16%	12%	12%	12%
Employés	25%	25%	21%	27%	22%	25%	17%	16%	16%
Ouvriers	32%	42%	46%	36%	45%	42%	49%	53%	55%
Effectifs	7798260	408064	66812	14716	4976	6684	7316	13140	6100
<b>Année 1990</b>									
Agriculteurs	4%	2%	4%	1%	3%	3%	6%	3%	9%
Artisans...	8%	6%	8%	7%	7%	6%	8%	10%	6%
Cadres	12%	9%	6%	10%	7%	8%	5%	4%	4%
Prof. Inter	21%	19%	15%	19%	16%	17%	13%	12%	13%
Employés	26%	28%	24%	31%	24%	28%	21%	19%	22%
Ouvriers	29%	37%	44%	33%	43%	37%	48%	52%	47%
Effectifs	24778970	988656	64582	13635	5031	6824	7493	12760	5900

Source : INSEE, RGP

**Tableau 53 : Répartition de la population active au lieu de résidence par cantons et par diplôme**

	Total France	Total dep Nord	Total Arr.	Cambrai	Cambrai-est	Cambrai-ouest	Carnières	Clary	Maroilles
<b>Année 1968</b>									
Non dip.	38 %	36 %	36 %	26 %	41 %	36 %	41 %	36 %	41 %
CEP	32 %	33 %	39 %	34 %	40 %	38 %	41 %	42 %	40 %
BEPC	5 %	5 %	5 %	8 %	4 %	5 %	4 %	6 %	3 %
BEP-CAP	14 %	15 %	12 %	17 %	10 %	13 %	10 %	10 %	10 %
Bac	7 %	7 %	6 %	10 %	4 %	7 %	3 %	5 %	5 %
Dip. sup	5 %	4 %	2 %	5 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Effectifs	20138488	887260	65244	14164	4388	5200	8044	12732	5400
<b>Année 1975</b>									
Non dip.	31 %	28 %	27 %	20 %	32 %	23 %	31 %	27 %	32 %
CEP	26 %	30 %	36 %	31 %	36 %	38 %	41 %	42 %	34 %
BEPC	7 %	7 %	7 %	8 %	5 %	7 %	6 %	7 %	5 %
BEP-CAP	19 %	20 %	18 %	21 %	18 %	20 %	15 %	15 %	20 %
Bac	9 %	9 %	8 %	12 %	6 %	8 %	5 %	7 %	6 %
Dip. sup	8 %	7 %	4 %	8 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %
Effectifs	21774860	949260	65700	15420	4655	5010	7715	12845	5600
<b>Année 1982</b>									
Non dip.	30 %	28 %	27 %	21 %	28 %	20 %	28 %	31 %	32 %
CEP	19 %	22 %	28 %	25 %	29 %	27 %	31 %	31 %	25 %
BEPC	7 %	7 %	8 %	9 %	7 %	10 %	6 %	8 %	6 %
BEP-CAP	22 %	23 %	21 %	22 %	23 %	25 %	21 %	18 %	22 %
Bac	11 %	11 %	9 %	13 %	7 %	10 %	9 %	8 %	9 %
Dip. sup	11 %	10 %	7 %	11 %	7 %	7 %	5 %	4 %	5 %
Effectifs	23170480	978368	66800	14708	4976	6684	7316	13136	6100
<b>Année 1990</b>									
Non dip.	21 %	21 %	23 %	19 %	24 %	17 %	22 %	27 %	22 %
CEP	15 %	16 %	20 %	17 %	20 %	19 %	23 %	23 %	19 %
BEPC	8 %	8 %	8 %	9 %	7 %	9 %	7 %	9 %	7 %
BEP-CAP	28 %	28 %	28 %	26 %	29 %	29 %	30 %	25 %	32 %
Bac	13 %	12 %	11 %	13 %	11 %	15 %	11 %	9 %	12 %
Dip. sup	15 %	14 %	9 %	15 %	9 %	11 %	7 %	6 %	9 %
Effectifs	24759857	988169	64550	13635	5023	6824	7236	12756	5900

## B) Des ressources sociales territorialisées

Quel rôle joué par les liens d'interconnaissance dans la compétition politique dans ces mondes ruraux ? De quelles ressources disposent les élus de l'arrondissement ? En quoi les instituteurs et PEGC disposent des ressources pour prendre part à la compétition politique locale ?

Nous observerons d'abord, dans les communes du Cambrésis, que les liens d'interconnaissance ouvrent l'accès à l'espace politique local (1), puis en quoi, de par leur mode d'exercice du métier (logement de fonction...) et leur investissement militant, les enseignants disposent de fortes ressources sociales territorialisées (2).

### 1) Interconnaissance et accès à l'espace politique local

Des travaux de sociologie ou d'anthropologie montrent qu'au sein des « mondes ruraux », il existe un chevauchement entre la famille, le groupe professionnel et l'espace politique communal<sup>557</sup>. Dans le Cambrésis, ce cadre d'analyse est particulièrement heuristique pour comprendre la compétition politique municipale au sein de communes majoritairement à faible densité où le groupe ouvrier est relativement peu encadré politiquement et syndicalement.

Datée de 1968 et faisant état de la typologie rural *versus* urbain<sup>558</sup>, la carte ci-dessous reste sensiblement la même en 1990 hormis une légère extension de la couronne périurbaine aux communes situées aux franges Nord et Est de l'agglomération cambrésienne. Aux confins du département du Nord, le Cambrésis est formé, en sus du petit centre urbain que constitue Cambrai et ses 30.000 habitants<sup>559</sup>, d'une minorité de petits villages et hameaux

---

<sup>557</sup> ABELES Marc, *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1988 ; POURCHER Yves, *Les maîtres de granit : les notables de Lozère du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Plon, 1995.

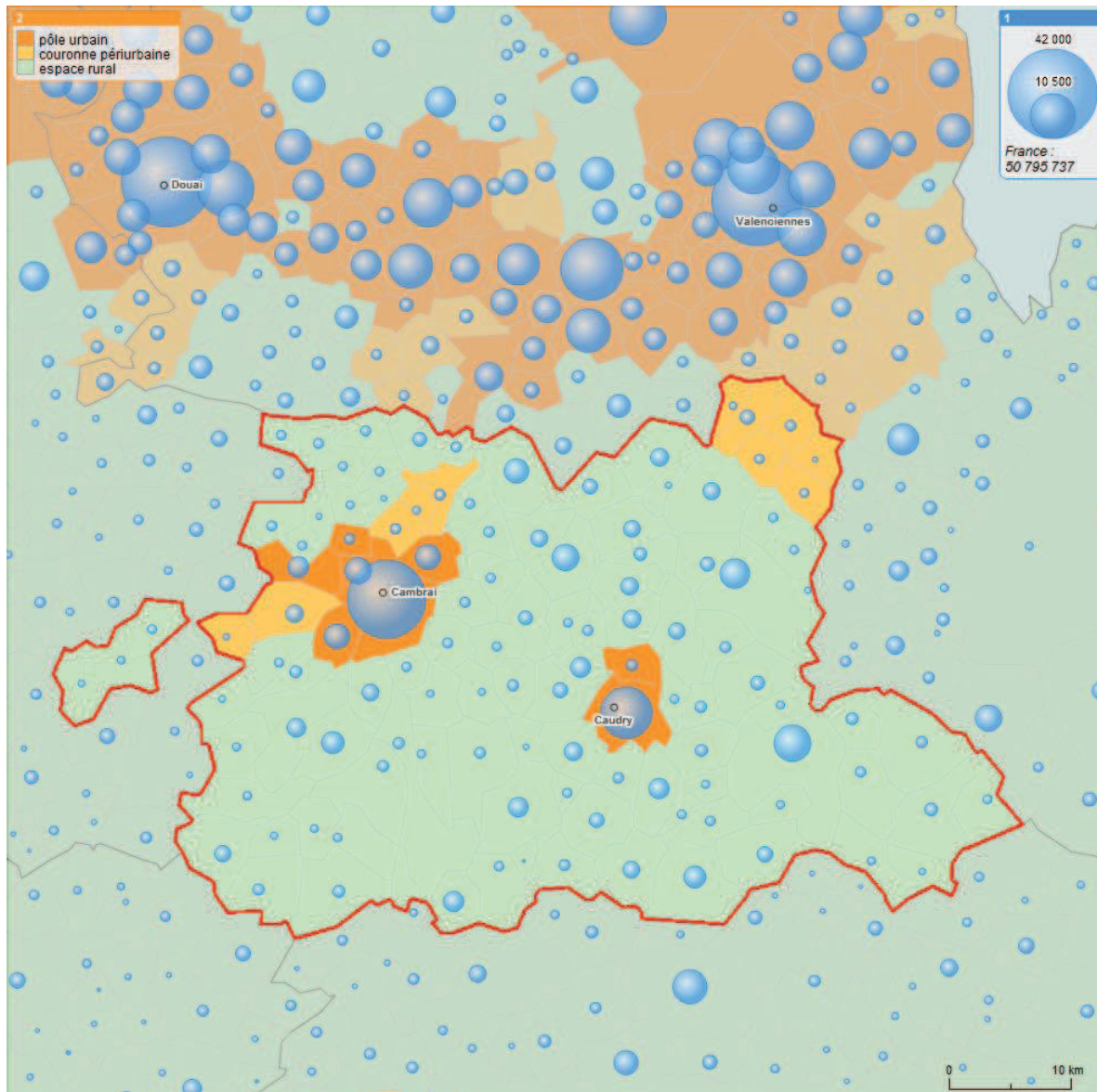
<sup>558</sup> Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles – unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et des petits pôles – unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Le pôle rural est composé des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus. Source : INSEE, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

<sup>559</sup> En 1945, Cambrai compte 26.000 habitants et voit sa population augmenter fortement pour atteindre plus de 35.000 habitants à la fin des années 1960 - début des années 1970, avant de retomber aux alentours de 33.000 habitants dans les années 1990. Source : INSEE, RGP



essentiellement agricoles et d'une majorité de villages ou bourgs à forte concentration ouvrière espacés les uns des autres par de grandes étendues de terres cultivées.

**Carte 1 : Le Cambrésis un arrondissement très majoritairement rural : typologie urbain/rural de la population municipale en 1968**



Source: INSEE/Géoclip

Et, si, dans certaines communes se situant à proximité des grandes entreprises valenciennes ou maubeugeoises, le groupe professionnel est une ressource importante pour accéder à l'espace politique locale, ce n'est pas le cas dans le reste de l'arrondissement. En effet, le niveau d'encadrement syndical et politique du groupe des ouvriers est faible (Cf. encadré n°7).

### **Encadré 7 : Niveau d'encadrement syndical et politique de la population ouvrière dans le Cambrésis**

En termes strictement numériques, les ouvriers sont légèrement plus nombreux dans le Cambrésis que dans le Valenciennois tout proche, et très majoritairement communiste : en 1982, on compte par exemple au sein de la population active 43 % d'ouvriers dans le valenciennois contre 46 % dans le Cambrésis. Pour autant, hormis certaines communes où la plupart des ouvriers partent travailler dans les grandes industries sidérurgiques valenciennes (pour les cantons de Carnières, Solesmes et dans une moindre mesure Clary) ou métallurgiques du bassin de la Sambre (pour le canton du Cateau), le niveau d'encadrement syndical ou politique du groupe ouvrier y est beaucoup plus faible du fait de la plus petite taille des entreprises et/ou des conditions de résidence des ouvriers cambrésiens.

Dans l'arrondissement, la grande majorité des ouvriers vivent et travaillent dans ou à proximité de bourgs ruraux industriels où sont implantées des petites et moyennes entreprises principalement textiles - qui emploient encore 15.000 salariés dans l'arrondissement dans les années 70 - mais aussi sidérurgiques, métallurgiques, de production verrière, agroalimentaire ou encore de travaux publics... Le statut protecteur conquis par les ouvriers du textile à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui leur assurait une relative autonomie vis à vis de leur employeur, est remis en cause par la crise économique des années 30. Les patrons de ces petites ou moyennes entreprises sont alors plus à même d'influer sur le vote des ouvriers, accroissant ainsi leur chance d'emporter les élections locales face aux candidats de gauche, ce malgré une population ouvrière encore importante. Busigny, commune qui compte environ 3.000 habitants et plus de 50 % d'ouvriers jusque 1990, a pour maire de 1953 à 1965 Alfred Dehé, Républicain indépendant, né à Busigny et président-fondateur d'une entreprise de travaux ferroviaire, principal employeur de la commune. De surcroît, il est le conseiller général du canton de Clary de 1951 à 1969 au sein duquel on dénombre plus de 50 % d'ouvriers, travaillant principalement dans le secteur textile. On retrouve cette même configuration sociale et politique à Troisvilles, commune de 900 habitants comptant 53 % d'ouvriers en 1982, et dominée entre 1971 et 1989 par le maire Zéphyr Montay, classé à droite, et propriétaire d'une usine textile.

A l'inverse, dans les communes votant majoritairement communiste lors des élections locales et nationales, le groupe ouvrier majoritaire - migrant quotidiennement dans les grandes entreprises sidérurgiques valenciennes ou du bassin de la Sambre - est plus uni et mieux encadré. A Avesnes-les-Aubert, 3.700 habitants et 53 % d'ouvriers, Georges Cacheux, maire (1965-1995) et conseiller général (1967-1992) communiste, est un ouvrier d'une grande entreprise métallurgique valenciennaise. Dans cette commune, lors des élections présidentielles de 1995, Robert Hue recueille 39.63 % - le troisième meilleur score du département - alors que son score national est de 8.64 %. De même, à Saulzoir, 1.800 habitants et 47 % d'ouvriers, le maire communiste de 1986 à 2001 est, certes un professeur du technique, mais son conseil municipal est composé de trois salariés (agent de maîtrise ou ouvriers) d'une grande entreprise sidérurgique valenciennaise (Vallourec). Robert Hue obtient 26.84 % lors des présidentielles de 1995.

Dans cette configuration socio-politique, la taille des communes, leur éloignement des agglomérations et grandes voies de communication et la structure du tissu économique local favorisent d'autant la superposition entre la famille, le groupe professionnel et la scène

politique locale<sup>560</sup>. L'analyse de la trajectoire de Raymond Gernez peut en rendre compte de manière exemplaire. L'appartenance à une lignée familiale et le patronyme sont des ressources pour accéder à l'espace politique local. Or Raymond Gernez est né comme tous ces aïeux depuis au moins le début du XIX siècle à Avesnes-les-Aubert, le gros bourg du canton de Carnières où il débute sa carrière politique<sup>561</sup>. Neveu d'un conseiller municipal de 1906 à 1927 puis maire d'Avesnes-les-Aubert entre 1927 et 1929, il s'est marié au milieu des années 20 avec la fille d'un des conseillers municipaux socialistes de la commune. Ayant terminé ses études à l'école primaire supérieure, il fait son entrée comme apprenti dans l'entreprise de menuiserie d'un de ses oncles, Léon Leroy, à Avesnes-les-Aubert tandis qu'il est porté au secrétariat de la section socialiste d'Avesnes-les-Aubert, commune dont un autre de ses oncles est devenu maire<sup>562</sup>. Quelques années plus tard, à la question de savoir si cette élection et la suivante - les législatives de 1936 - avaient été particulièrement disputées, il répondra : « *Pas tellement, j'étais connu dans tous les patelins* »<sup>563</sup>. Cette interdépendance entre la famille et la scène politique locale dans la compétition politique locale se retrouve plus de quarante ans après lors des élections municipales de 1971 et 1977. Dans trois communes de taille relativement importante pour l'arrondissement<sup>564</sup>, les candidats socialistes qui parviennent à la fonction majorale sont des héritiers : leur père ou leur beau-père avaient été précédemment maire ou secrétaire du maire<sup>565</sup>. En quoi, dans un espace politique local où les élus disposent de ressources sociales territorialisées, les instituteurs sont-ils particulièrement avantagés ?

---

<sup>560</sup> ABÉLÈS Marc, *Jours tranquilles en 89*, op. cit. ; POURCHER Yves, *Les maîtres de granit*, op. cit. ; KARNOUOH Claude, « La démocratie impossible », *Études rurales*, 1973, n° 52, pp. 24-56 ; LÉVI-STRAUSS Laurent, « Pouvoir municipal et parenté dans un village bourguignon », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1975, vol. 30, n° 1, pp. 149-159.

<sup>561</sup> LEROY Robert, *Raymond : la vie de Raymond Gernez 1906-1990*, 1996, p. 7-9 Par ailleurs, le fait qu'un historien local commence cette biographie écrite en 1996 en retraçant l'arbre généalogique de Raymond Gernez, puis en vient à s'interroger sur l'origine du nom « Gernez » (Espagnol ? Allemand ?), atteste de l'importance qu'on peut donner dans ce canton au nom de famille.

<sup>562</sup> LEROY Robert, *La vie de Raymond Gernez*, op. cit.

<sup>563</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>564</sup> Il s'agit de Le Cateau (9.000 habitants en 1970), Beauvois en Cambrésis (2.300 habitants en 1970) et Rieux en Cambrésis (1.500 habitants en 1970).

<sup>565</sup> Un de ces élus – également conseiller général entre 1973 et 1992 – considère à ce sujet que l'accès au conseil municipal suppose de résider au sein de la commune depuis de longues années : « *Dans les villages du canton, c'est très difficile d'émerger. Par exemple vous allez faire construire votre maison à, on va dire, à Ors, hein. A Ors, ou à la Croix ou bien à Catillon, ça va être très difficile, au bout de 2 – 3 ans de dire : « Bon, je vais être sur une liste aux Municipales, quoi ! » Parce que les gens, ils regardent d'abord à voter pour les gens du cru, hein !* » Entretien enquêté n°22, normalien et professeur, militant laïque, ancien sénateur-maire. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile au Cateau-Cambrésis.

## 2) Les ressources sociales territorialisées des instituteurs.

Si les élus doivent disposer ou conserver un solide ancrage pour l'emporter lors des compétitions politiques locales, étant donné la forte interdépendance des groupes sociaux dans les communes de cet arrondissement, les instituteurs apparaissent particulièrement avantagés. Jean-François Chanet explique que le corps des instituteurs se donne à voir, non à travers l'image du *hussard noir*, mais comme « un concentré de la diversité française » enraciné territorialement<sup>566</sup>. De fait, la prise en compte « des petites patries » par le gouvernement a abouti à la refondation des écoles normales primaires, en 1883, dans un cadre départemental, et non national, afin d'ancrer l'école de la République dans ses territoires. André Canivez, professeur à l'école normale de Douai dans les années 30 et auteur d'un livre portant sur cette institution du XIX siècle à 1961, note à ce sujet que : « de 1890 à 1900, le nombre des candidats à l'école normale de Douai ne permet pas de recruter complètement la nouvelle promotion à recevoir chaque année. On fit alors appel à des candidats admis à titre supplémentaire dans d'autres départements. (...) Aux termes de la loi, ces jeunes gens devaient exercer dans le Nord les fonctions de l'enseignement pendant 10 ans. Mais ils s'y résignaient difficilement ; leur désir était d'obtenir un emploi d'instituteur dans leur département d'origine, près de leur famille et, en fait, au bout de quelques mois la plupart quittaient le Nord. En les préparant, l'École normale de Douai n'avait rendu aucun service au département. Depuis 1901, l'école sait recruter sans difficulté parmi les candidats qui s'y sont fait inscrire avec l'intention d'exercer dans le Nord les fonctions d'instituteur »<sup>567</sup>. Après 1950, l'école normale de Douai voit ses effectifs plus que doubler en passant de 152 élèves en 1946-47 à plus de 463 en 1958-59<sup>568</sup>. Une sur-sélection à l'entrée s'instaure renforçant d'autant l'implantation territoriale du corps. En effet, bien qu'elle soit le plus grand centre de formation de France, la population des territoires qu'elle est censée couvrir (Avesnois, Cambrésis, Douaisis) équivaut à deux fois celle du département voisin, l'Aisne, où certains de ses candidats recalés s'expatrient. Par exemple, dans la promotion 1969-1974 à l'école normale de Laon, sur 34 élèves, neuf sont originaires du département du Nord, soit 26 %<sup>569</sup>. En recrutant davantage localement ses élèves, l'école normale de Douai assoit d'autant plus la légitimité de ce corps au sein de cet espace social.

---

<sup>566</sup> CHANET Jean-François, *L'école républicaine et les petites patries*, op. cit.

<sup>567</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai de 1834 à 1961*, Douai, Presses de l'imprimerie commerciale, 1962, p. 55.

<sup>568</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>569</sup> Source : archive personnelle.

Issu du territoire, l'instituteur est d'autant plus à même de s'enraciner dans la commune qu'il y habite et y enseigne. En effet, selon une loi du 30 octobre 1886, le logement du personnel enseignant de l'école communale est une dépense obligatoire pour le conseil municipal<sup>570</sup>. A défaut, l'instituteur peut percevoir une indemnité de logement. Cependant, selon plusieurs enquêtés ayant exercé les fonctions d'instituteurs entre les années 50 et les années 80 dans l'arrondissement, la très grande majorité des instituteurs habitent le logement de fonction<sup>571</sup>. Enfin, ils s'investissent massivement, comme nous l'observerons dans la section suivante, au sein des amicales laïques. Celles-ci proposent de nombreuses activités (physique, culturelle, organisation de lotos...) et leur permet de structurer les formes de sociabilité au sein de la commune. Par exemple, l'amicale laïque à travers ses offres sportives est en mesure de fidéliser encore un peu mieux une partie de la population de la commune à son instituteur, comme a pu l'observer cet amicaliste :

*« Si je prends le cas de Rieux ici, pendant un moment, un grand moment, pendant plusieurs années [NDA : de sa création en 1949 jusque dans les années 80], il y a eu, d'ailleurs ça a été un gros conflit au sein du village parce qu'on ne pouvait... C'était difficile de faire vivre des équipes de foot et de volley ball, mais y avait un gros noyau de joueurs de volley ball ici. Et pourquoi ? Tout simplement parce qu'il y avait le directeur d'école qui en voulait et puis y avait Jacques, qui était enseignant et il n'hésitait pas le dimanche matin à faire les entraînements »*<sup>572</sup>.

Cette forte dotation en ressources territorialisées s'observe au sein de différentes générations d'instituteurs. C'est le cas, par exemple, pour cette institutrice née en 1920 et entrée en fonction en 1940. Sa carrière professionnelle se déroule essentiellement à Solesmes, où elle reste 28 ans comme adjointe, avant de rejoindre une commune voisine, Douchy les Mines, où

---

<sup>570</sup> Article 1er de la loi du 30 octobre 1886.

<sup>571</sup> Ces deux extraits d'entretiens ont été réalisés avec des institutrices habitant dans des cantons différents. Nées en 1935 et en 1939, ces deux enquêtées sont devenues institutrices à la fin des années 1950 ou au début des années 1960. Comparant l'époque actuelle à celle de leurs débuts professionnels, elles nous renseignent sur la pratique (prédominante à cette époque) des instituteurs à habiter la commune où ils enseignaient :

*« Les directeurs d'école n'ont plus été, n'ont plus euh, n'ont plus eu l'obligation d'habiter le logement d'école qui était devenu au fil des années un logement désuet euh, inconfortable etc. Donc on les a autorisés à prendre un logement en ville ou ailleurs et il y a de moins en moins de directeurs qui vivent au Cateau dans, au sein de la population. Et ça aussi, ça a fait, je crois, évoluer le, le rôle de, de du directeur d'école et de son équipe au sein des villes et des villages. Parce que dans les villages, c'est pareil : les directeurs n'habitent pas le logement de, de fonction. On appelait ça un logement de... Et ça, je crois que ça a séparé beaucoup les liens entre euh, l'école et la population »*

Entretien enquêté n°23, dirigeante d'une association laïque. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile au Cateau-Cambrésis

*« Les choses ont beaucoup évolué. D'abord, le directeur d'école, il n'habite plus Rieux! C'est vrai que dans le temps, on avait des logements sur place. Nous quand on a commencé notre carrière, on était logé à l'école donc l'école, c'était notre deuxième maison »*

Entretien enquêtée n°42, normalienne puis PEGC, militante laïque et syndicaliste (SNI). Effectué à son domicile le 28 novembre 2011

<sup>572</sup> Entretien enquêté n°41, instituteur puis PEGC, responsable laïque, militant syndicaliste (SNI) et socialiste. Effectué à son domicile le 28 novembre 2011

elle exerce durant 9 ans les fonctions de directrice d'école. À ses activités professionnelles s'ajoute une forte implication au sein de l'amicale laïque de Solesmes comme trésorière mais aussi comme organisatrice de colonies de vacances. Chargée de rédiger sa notice nécrologique, une membre d'une société d'histoire locale du Cambrésis nous éclaire sur son parcours professionnel et militant en l'assimilant au territoire qui l'a vu naître : « On a ainsi pu dire " qu'elle a commencé sa carrière en 1939 dans une classe unique de Saint-Benin, là où la Selle [NDA: nom d'une rivière] prend sa source et qu'elle la termine à Douchy, là où la Selle se jette dans l'Escaut [NDA: nom d'une autre rivière]" »<sup>573</sup>. Plus proche de nous, cet instituteur est né en 1947. Il est originaire d'une commune (Aniche) située à une trentaine de kilomètres de celle (Wambaix) où il habitera et exercera durant 30 ans, de 1971 à 2001, la fonction de directeur d'école. Le niveau de son investissement au sein de cette commune est comparable à celle de l'institutrice de la génération précédente : il est notamment secrétaire de mairie, administrateur du CCAS, délégué USEP pour le Cambrésis et correspondant local de presse pour *la Voix du Nord*<sup>574</sup>.

Connus et reconnus par la population de laquelle ils proviennent, au sein de laquelle ils vivent, pour laquelle ils s'investissent dans des activités extra-scolaires, à qui ils rendent des services, dont ils éduquent les enfants en leur donnant une chance d'ascension sociale, les instituteurs, et plus encore les directeurs d'écoles, jouissent d'un solide ancrage au sein des communes de cet arrondissement. De telles ressources sociales permettent en outre la formation d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, exerçant un effet multiplicateur sur le capital culturel possédé qui peut alors être converti en capital politique<sup>575</sup>. En quoi les propriétés sociales du couple enseignant sont-ils dès lors en mesure d'accroître encore la part des ressources sociales au profit du mari ?

---

<sup>573</sup> <http://home.nordnet.fr/pilemaitre/page41.html>.

<sup>574</sup> HERBERT José, *L'instituteur impertinent*, Editions Atria, 2007.

<sup>575</sup> Les analyses de Pierre Bourdieu sur les liens entre capital économique, culturel et capital social nous ont aidés à formaliser cette analyse. Les ressources sociales mentionnées peuvent s'analyser à la manière du capital social qui démultiplie le rendement du capital culturel ou économique. BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n° 31, pp. 2-3.

### **C) Un couple petit bourgeois : une accumulation de ressources sociales au profit du mari.**

De quelles propriétés sociales disposent les instituteurs ? En quoi sont-elles en mesure d'accroître les ressources sociales pour le mari ? Nous observerons que la forte endogamie au sein du groupe des instituteurs<sup>576</sup> profite dans l'espace politique local au mari. En effet, fortement investies à l'intérieur des associations et disposant d'une position sociale, les épouses contribuent par leur remise de soi à leur mari à la réussite au sein de l'espace politique de ce dernier.

#### 1) L'endogamie au sein du groupe des instituteurs.

A la fondation des écoles normales, l'institutrice est tenue d'avoir une morale irréprochable afin de rivaliser avec les écoles libres tenues par des religieuses<sup>577</sup>. Mais après avoir encouragé au célibat les institutrices, l'administration incite à la fin du XIXème et au début du XXème siècle aux mariages entre instituteurs et institutrices pour pallier, notamment en milieu rural, à la solitude des instituteurs et institutrices<sup>578</sup>.

Nous nous intéressons aux ressources fondant la position sociale des enseignants socialistes dans cet arrondissement. Dans ce but, nous mobiliserons des données portant sur les maires socialistes enseignants en 1947, 1953, 1977 et 1989 et les secrétaires de section désignés en 1988<sup>579</sup>. Nous pouvons ainsi constater que parmi les 23 maires socialistes masculins élus en

---

<sup>576</sup> OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, op. cit., p. 321-326.

<sup>577</sup> Dans le code soleil, il y est notamment écrit : « l'institutrice, surtout, aura à se surveiller. (...) Bien sûr, la demoiselle de l'école ne doit pas vivre esseulée comme une sainte dans sa niche, mais elle ne saurait non plus impunément se mêler à des exubérances de mauvais aloi ni se prêter à des fréquentations douteuses ». Code soleil, article 19. Voir également : *Ibid.*

<sup>578</sup> DUVAL Nathalie (éd.), *Enseignement et éducation en France : du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Pour une étude portant sur un département, le Doubs, l'auteur y remarque notamment : « les conjoints des institutrices nous sont mieux connus. L'endogamie très faible aussi avant 1880, augmente fortement jusqu'à 40 % avant de se stabiliser entre un quart et un tiers ; dans le cas des normaliennes, elle finit par atteindre 40 à 50 % ». In GAVOILLE Jacques, *Du maître d'école à l'instituteur : la formation d'un corps enseignant du primaire*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 223.

<sup>579</sup> Nous ne possédons malheureusement pas des chiffres rendant compte de manière exhaustive du taux d'endogamie parmi les enseignants de l'arrondissement ou même entre normaliens et normaliennes de l'école normale de Douai. Ces dernières données auraient pu nous permettre de comparer le niveau d'endogamie au sein du groupe des enseignants et de ceux occupant une position politique et *in fine* de mieux cerner la valeur de cette ressource dans la trajectoire politique des enseignants.

1947, 1953, 1977 et 1989<sup>580</sup>, 15 ont une épouse enseignante, soit 65 %. Mais surtout, parmi les 16 maires enseignants socialistes renseignés, 15 ont une conjointe enseignante, soit 94 %. De même, sur les 14 secrétaires de section enseignants en 1988, 8 ont une conjointe enseignante, soit 57 %. De surcroît, si on met de côté les professeurs certifiés n'ayant jamais été instituteur, l'ensemble des enseignants maires ou secrétaires de section renseignés a une conjointe enseignante (institutrices, PEGC, professeur certifié).

**Tableau 54 : L'élite enseignante socialiste et la profession de leur conjointe (1947, 1953, 1977, 1988 et 1989)**

	Effectif	Non renseignés	Conjointe enseignante	Conjointe autres professions
Enseignants et maires soc. (années 1947, 53, 77 et 89)	23	7	15	1
Enseignants et sec de section en 1988	14	4	8	2

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Cette surreprésentation des couples enseignants parmi les détenteurs de positions politiques ou partisans se vérifie également chez ceux qui sont fortement investis au sein des structures laïques enseignantes. Les 4 des 5 dirigeants de la FLASEC à la fin des années 70 et au cours des années 80 sont tous en couple avec une enseignante<sup>581</sup>.

Cette endogamie parmi les cadres et élus socialistes enseignants ainsi que les dirigeants laïques de l'arrondissement bénéficie cependant essentiellement au mari au sein de l'espace politique local.

<sup>580</sup> Durant cette période, les maires enseignants socialistes sont presque exclusivement des hommes. Ce n'est qu'à la suite des élections municipales de 1989 qu'une femme enseignante socialiste accède au poste mayoral (Marie-Claude Goubet à Cauroir).

<sup>581</sup> Ils occuperont à tour de rôle des fonctions différentes au sein de la FLASEC mais figurent toujours durant cette période des années 1970-1980 aux positions dirigeantes. Il s'agit d'Eugène Montay, conseiller principal d'éducation ; René Méresse, instituteur puis conseiller pédagogique ; Claude Perlot, PEGC ; Jean-Marie Guisnet, directeur d'école.



2) Ressources, position sociale de l'épouse et remise de soi au mari au sein du champ politique local.

*Position sociale et ressources des conjointes des cadres et élus socialistes*

Les conjointes des maires socialistes enseignants permettent à leur mari d'accumuler des ressources supplémentaires tant par leur investissement associatif que par leur position sociale. La position sociale des épouses des élus et cadres enseignants socialistes est comparable à celle qu'occupe leur mari au sein de la commune. Sur les 15 conjointes enseignantes des maires socialistes élus en 1947, 1953, 1977 et 1989 (hors doubles comptes), 4 sont directrices de l'école maternelle communale et 1 institutrice dans la même commune que leur mari<sup>582</sup>. De même, à Cambrai, le secrétaire de section entre 1981 et 1992 et chef de file de l'opposition socialiste entre 1983 et 1989 est le directeur de l'école élémentaire du centre-ville tandis que sa femme est la directrice de l'école maternelle du centre-ville.

De surcroît, ces épouses de cadres ou élus socialistes s'investissent au sein des associations communales<sup>583</sup>. Pareillement à leur mari, cet engagement s'effectue au sein des amicales laïques. Ainsi, parmi les 3 maires et conseillers généraux socialistes enseignants élus entre 1971 et 1989 (Roland Grimaldi, Pierre Carlier, Henri Lefebvre), on remarque que les épouses de deux d'entre eux (Suzette Grimaldi et Paule Lefebvre) occupent une position dirigeante au sein d'associations. Suzette Grimaldi fonde en 1989 la Maison des enfants, membre de l'amicale laïque, qui prend en charge les enfants (centre de loisirs, camp de vacances) et les mères (aide dans les formalités administratives, à la participation aux devoirs des enfants...). La seconde, Paule Lefebvre, anime originellement le club littéraire de l'amicale laïque de Caudry. Ce club est chargé d'organiser des conversations autour ou sur des hommes de lettres et de participer à la publication d'ouvrages d'auteurs essentiellement issus de Caudry et ses environs. En 2002, cette branche s'autonomise de l'amicale laïque en créant ses propres statuts associatifs et fondant sa revue littéraire « La Caudriole ».

---

<sup>582</sup> Nous n'avons pas été en mesure de retrouver les positions sociales exactes (directrice d'école ?, institutrice ?, PEGC ? Professeurs certifiés ?) occupées par les dix autres épouses des autres cadres et élus socialistes enseignants et/ou la commune où elles enseignaient.

<sup>583</sup> Par contre, nous n'avons retrouvé aucune de ces femmes comme responsable syndicale.

## *La remise de soi politique de l'épouse au mari*

Occupant une position élevée au sein de la commune, s'investissant au sein des associations communales, les épouses des cadres élus socialistes enseignants apparaissent paradoxalement peu investies au sein de l'espace politique local. En fait, ce faible investissement politique des femmes institutrices s'explique par la domination masculine au sein du corps professionnel<sup>584</sup> produit de leur position de petit bourgeois au sein de l'espace social<sup>585</sup>. Plus généralement, elle traduit la domination masculine en France au sein du champ politique qui s'exerce jusqu'aux années 80<sup>586</sup>. Ainsi, parmi les 31 maires socialistes en 1947, les 27 maires socialistes en 1953 ou encore les 20 maires socialistes en 1977, nous ne comptons aucune femme. Ce n'est que suite aux élections municipales de 1989, qu'on dénombre, parmi les 30 maires socialistes, 2 femmes (Danièle Carpentier, médecin à Busigny et Marie-Claude Goubet, institutrice à Cauvoir). Cette domination masculine sur les positions politiques se retrouve au sein du parti où, en 1988, sur les 41 secrétaires de section, on ne compte aucune femme.

Cette intériorisation de la domination masculine s'observe à travers leur spécialisation au sein du groupe professionnel et/ou leur investissement militant. En effet, parmi les 15 épouses des maires socialistes, 4 sont directrices d'une école maternelle tandis que leur mari est directeur de l'école élémentaire. Par ailleurs, les engagements militants des épouses ont trait davantage aux enfants, à la différence de ceux du mari. Par exemple, Suzette Grimaldi s'occupe au sein de l'amicale laïque de l'éducation des mères et de leurs enfants tandis que, son mari, Roland Grimaldi s'investit au sein de l'amicale en faveur d'une classe d'âge supérieure (animation du club cinéma de l'amicale laïque...).

Intériorisant la domination masculine, les épouses de cadres et élus socialistes se mobilisent en faveur de la réussite politique de leur mari en se montrant favorablement disposé à accepter le surinvestissement militant de ce dernier. Au cours d'une observation de la section de Cambrai effectuée en 2007, nous avons pu m'entretenir avec l'épouse du secrétaire de section. Celle-ci occupe une position sociale similaire à celle de son mari : elle est directrice de l'école maternelle du centre-ville tandis que son mari est directeur de l'école élémentaire du centre-ville. Son niveau d'investissement militant est cependant beaucoup plus faible que celui de son mari. Elle est militante au sein de l'amicale et du parti socialiste tandis que son mari

---

<sup>584</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 102-106.

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 26-30 ; voir également sur la petite bourgeoisie : BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979, p. 367-398.

<sup>586</sup> ACHIN Catherine, *Le mystère de la chambre basse : comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement*, Paris, Dalloz, 2005.

occupe une position dirigeante au sein de l'amicale laïque de la commune de la MGEN du Nord, du syndicat SNI. Par ailleurs, il fut secrétaire de la section de Cambrai entre 1981 et 1992 et entre 2005 et 2008 et élu municipal d'opposition entre 1983 et 2001. Relativement bien dotés en capital culturel, en ressources sociales territorialisées, qui profite au mari, les trajectoires politiques des instituteurs se fondent également sur les rapports qu'ils entretiennent avec le milieu ouvrier.

## **D) Disposition à l'ouvriérisme des enseignants**

Comment expliquer que les communes comptant le plus fort pourcentage d'ouvriers soient celles disposant d'un maire enseignant de gauche (instituteurs, PEGC, professeurs en LEP) ? En quoi les enseignants sont-ils disposés à l'ouvriérisme ? Nous observerons dans un premier temps les particularités du groupe ouvrier du Cambrésis (1) favorisent la représentation enseignante sur les positions politiques et partisanes socialistes (2).

### 1) Un groupe ouvrier prépondérant dans l'arrondissement

Le département du Nord, et plus encore le Cambrésis, représente un bon moyen pour mesurer l'ouvriérisme des enseignants. En effet, en regard des autres départements français, ce département se particularise par la prépondérance du groupe ouvrier vis-à-vis notamment du groupe des cadres. Michel Simon fait remarquer à ce sujet en 1964 : « c'est dans le département du Nord que par rapport à la population totale, la proportion des ouvriers d'industrie est en France la plus élevée. La proportion des employés, professions libérales, cadres est dans le Nord spectaculairement inférieure à ce qu'elle est dans la Seine »<sup>587</sup>.

Or le Cambrésis se trouve bien en deçà encore de la moyenne départementale puisque, si on prend l'année 1990 comme année de référence, le pourcentage de la catégorie regroupant les cadres et professions intellectuelles s'élève dans l'arrondissement à 6 %, contre 9 % dans le département et 12 % au niveau national. Nous retrouvons ces mêmes proportions pour les années 1968, 1975 et 1982 [Cf. tableau 1]. De manière plus marquée, en excluant Cambrai et les deux cantons périurbains de Cambrai-est et Cambrai-ouest, on compte sur les cinq autres cantons en moyenne seulement de 4 et 5 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. A cette sous-représentation du groupe rassemblant les cadres et professions intellectuelles s'oppose une sur-représentation du groupe ouvrier, notamment dans les cantons

---

<sup>587</sup> SIMON Michel, « Attitudes politiques ouvrières dans le département du Nord », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, juin 1964, vol. 36.

les plus ruraux. Pour l'année 1990, le pourcentage moyen d'ouvriers dans les cantons de Cambrai-est, Carnières, Clary, Marcoing, Le Cateau et Solesmes se situe entre 15 et plus de 20 points au-dessus de la moyenne nationale qui s'élève pour sa part à 29 %. Seuls Cambrai et le canton de Cambrai-ouest, moins industriels, s'inscrivent à peine au-dessus de la moyenne nationale avec environ 35 % d'ouvriers.

## 2) L'ouvriérisme des instituteurs

Etant donné le niveau d'encadrement syndical et politique des ouvriers, les élus ouvriers sont peu nombreux, hormis dans les quelques communes où le groupe ouvrier travaille dans les entreprises sidérurgiques du Valenciennois ou métallurgiques de Maubeuge (Cf. encadré n°7)<sup>588</sup>. Ainsi, les enseignants, et tout particulièrement les syndicalistes aux dispositions plus ouvriéristes, se sentent plus légitimes à participer à la compétition des titres à parler au nom des ouvriers<sup>589</sup>. D'abord leur origine sociale souvent modeste (Cf supra tableau n°3) et leur position sociale, font de ceux-ci les promoteurs de l'égalité sociale à travers l'école<sup>590</sup> et favorisent leur proximité avec le groupe des ouvriers. En outre, comme l'observe Frédéric Sawicki dans le Pas-de-Calais, les instituteurs sont d'autant plus enclins à une certaine forme d'ouvriérisme qu'ils sont militants syndicaux<sup>591</sup>. Cette considération portée aux ouvriers,

---

<sup>588</sup> En outre, la CFDT est très peu implantée dans les entreprises du Cambrésis, hormis à Cambrai et au Cateau-Cambrésis (Secrétaire de la section cantonale CFDT du Cateau-Cambrésis dans les années 1970-1980, Bernard Wargnier est membre du parti socialiste tandis que sa femme, non adhérente du parti socialiste, est élue conseillère municipale sur la liste socialiste en 1989). Force ouvrière constitue encore dans les années 1970 une force syndicale majoritaire dans les entreprises textiles de Caudry et ses dirigeants appartiennent au parti socialiste. Dans d'autres localités, la forte implantation des communistes CGTistes peut assurer l'investissement des dirigeants syndicaux Force ouvrière au sein du parti socialiste. Ainsi, les communistes CGTistes se sont appropriés les lieux institutionnels à Avesnes-lez-Aubert : juxtaposition, aux emblèmes de la République française présents sur les bâtiments communaux, des insignes communistes, à savoir le drapeau rouge et la faucille et le marteau... Malgré les accords d'union de la gauche, la section socialiste reste profondément anti-communiste et refuse de participer aux listes d'union de la gauche. Lors des élections municipales de 1989, la tête de liste socialiste, Pierre Moniez, ouvrier aux usines de Denain et investi au sein du syndicat Force ouvrière, arrive devant les communistes au premier tour avant de l'emporter au second tour en bénéficiant du soutien des membres de la droite locale.

<sup>589</sup> C'est le cas, comme le rapporte un militant d'alors, de cette commune de 9.000 habitants dont la majorité des ouvriers travaillent dans des petites ou moyennes entreprises sidérurgiques ou textiles, où la section socialiste, encore très largement composée d'ouvriers, doit se tourner vers l'un des instituteurs de la commune (en l'occurrence son beau-père) pour lui proposer la tête de liste : « *Lui était instituteur, hein. Il a été directeur d'école. Il s'est impliqué dans la vie communale. Ah ! C'est la même chose, là ! Euh, ils [NDA : les cadres de la section socialiste] cherchaient, euh une tête de liste socialiste. Mais lui était euh... comme y avait personne, il s'est retrouvé maire comme ça. Faut dire qu'ici, je ne sais pas si vous avez vu le niveau culturel* ». Entretien enquêté n°22, normalien, professeur, militant laïque, ex-élu socialiste. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile.

<sup>590</sup> Pour une perspective historique sur cette question cf. OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, op. cit., p. 267-285.

<sup>591</sup> SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, Thèse de doctorat, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1994, p. 273-278.

caractéristique des enseignants syndicalistes, se donne à voir par exemple dans la représentation misérabiliste que Pierre Mauroy, enseignant syndicaliste, donne des conditions de travail de l'ouvrier dans un ouvrage écrit peu après son départ du Cambrésis en 1977 :

*« Ce que nous aimions surtout dans ces déplacements, c'était le voyage en train : en traversant la zone industrielle, on aperçoit les hauts fourneaux de Trith Saint Léger. J'étais attiré par ce décor dantesque illuminé par les coulées rougeoyantes de métal en fusion. Nous y sommes allés un jour. J'ai enfin pu voir de près cette immense usine, terrifiante pour des yeux d'enfant. L'entrée des ouvriers à l'usine, c'est d'une certaine façon la descente aux enfers. Par étapes : ils dévalaient d'abord de la gare située sur le haut. Quelques minutes de battement, puis ils descendaient un immense escalier. Enfin, ils passaient la dernière porte qui ressemblait à une trappe. L'usine les dévorait ainsi chaque matin ».*<sup>592</sup>

Plus généralement, la carte ci-dessous nous renseigne sur la composition socio-professionnelle des communes où les maires sont enseignants. Sur les 31 communes ayant eu un maire enseignant de gauche depuis 1983 (en non cumulé), 15 comptent plus de 55 % d'ouvriers, 7 entre 45 % et 55 %, 7 entre 35 % et 44 % et 2 moins de 35 % d'ouvriers<sup>593</sup>. Mais surtout, sur les 31 communes comptant plus de 55 % d'ouvriers, 15 ont eu au moins un maire enseignant depuis 1983. Ces enseignants sont très souvent des responsables syndicaux : on dénombre sur les 16 enseignants (en double compte) ayant exercé la fonction de maire dans ces communes, au moins 7 occupant ou ayant occupé également des responsabilités syndicales.

---

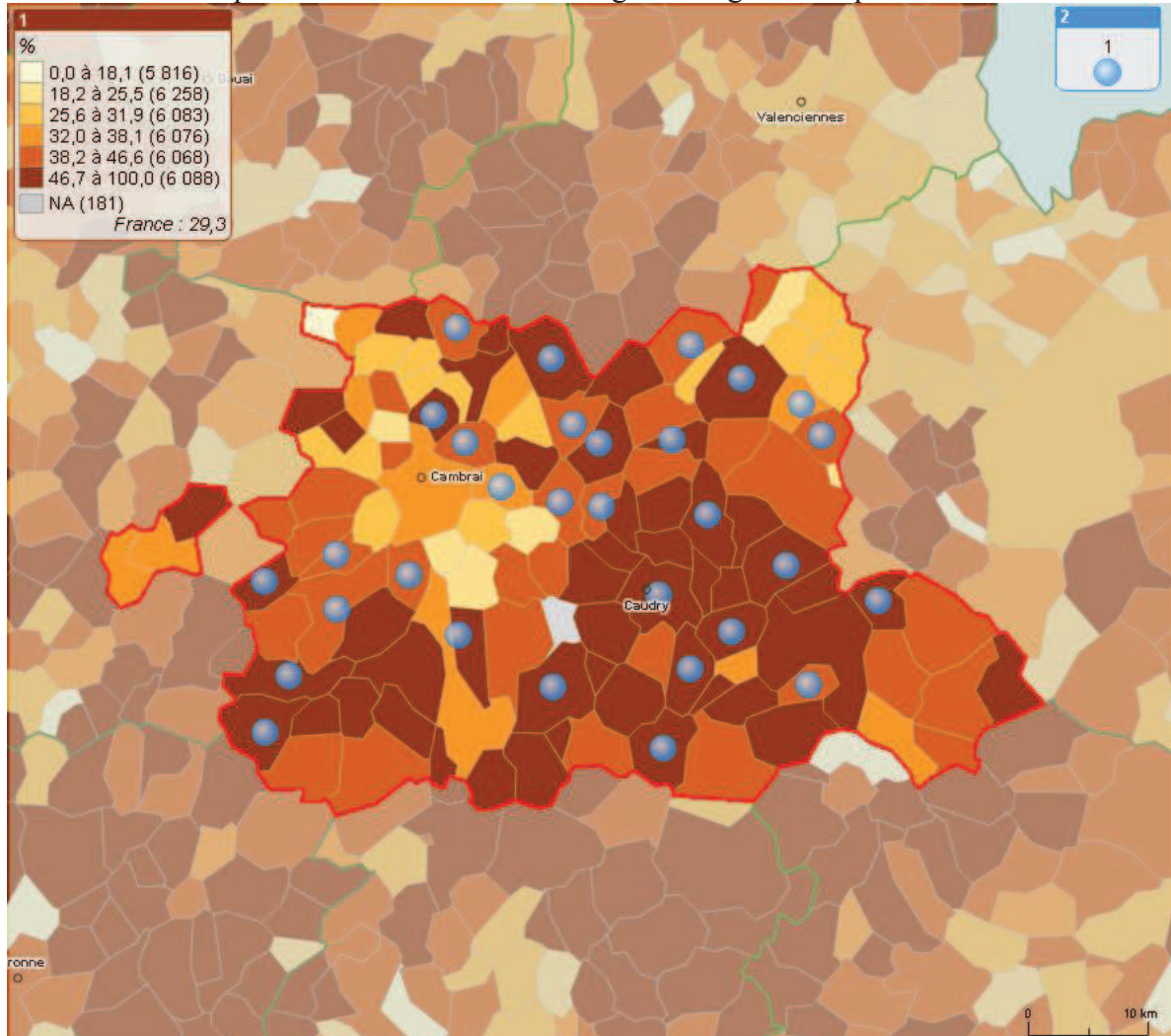
<sup>592</sup> MAUROY Pierre, *Héritiers de l'avenir*, op. cit., p. 19-20.

<sup>593</sup> Ces données datent de 1990 et ne sont évidemment plus les mêmes pour l'année 2008. Cependant, on retrouve les mêmes proportions actuellement : les communes les plus ouvrières de l'arrondissement (même si elles le sont un peu moins) sont toujours les plus susceptibles d'élire un maire enseignant.

## Carte 2 : Maires de gauche et composition socio-professionnelle de la commune

1: Pourcentage d'ouvriers dans la population active en 1990

2: Commune comptant au moins un maire enseignant de gauche depuis 1983



Sources : Entretiens, Archives de la Voix du Nord, de la Fédération socialiste du Nord.

Les enseignants dans le Cambrésis apparaissent donc comme occupant une position sociale élevée dans les communes de l'arrondissement. Le capital culturel et les ressources territorialisées, qui constituent des ressources sociales ayant un effet multiplicateur sur le capital culturel, s'accordent tout spécialement dans ces communes relativement démunies culturellement et marquées par une interdépendance des relations sociales. En outre, l'endogamie au sein du groupe enseignant profitant au mari rend possible le surinvestissement militant de celui-ci. Enfin, l'ouvriérisme, plus particulièrement présent parmi les syndicalistes enseignants, favorise leur droit à la parole dans un arrondissement resté jusque dans les années 90 très largement composé d'ouvriers. Cette position sociale élevée est notamment rendue possible par leur dotation élevée en capital militant. Nous allons ainsi nous intéresser

plus précisément aux logiques de l'investissement syndical et laïc des enseignants du SNI-PEGC.

## **Section 2 : Les logiques de l'investissement syndical et laïque des instituteurs.**

Comment se constitue la vocation des normaliens à l'origine des carrières militantes enseignantes ? Autrement dit, quelles propriétés sociales l'institution Ecole normale sélectionne-t-elle ? Quel rôle est joué par le syndicat dans l'entretien et/ou la production de cette vocation des instituteurs et PEGC ? En quoi les acteurs de la politique éducative favorisent-ils l'investissement militant des instituteurs ?

Si leur militantisme associatif renvoie notamment à leur position de petit bourgeois<sup>594</sup>, le niveau élevé de leur investissement syndical suppose d'étudier l'esprit de corps des instituteurs et PEGC<sup>595</sup>. Nous constaterons que, par son système de recrutement et son mode de fonctionnement, l'Ecole normale façonne la vocation des normaliens (A). Mais cette vocation ne se réduit pas au seul groupe des instituteurs normaliens. En effet, par leur action en faveur de l'esprit de corps, les représentants du syndicat SNI-PEGC, structure structurante du corps, maintiennent l'unité et les investissements d'un corps qui réunit également des instituteurs non normaliens mais aussi des professeurs, les PEGC, et des chefs d'établissement (B). Ainsi, bénéficiant également de l'implication des acteurs de la politique éducative, des associations professionnelles territorialisées, telles les amicales laïques, se développent dans le Cambrésis (C).

### **A) La production de la vocation des normaliens**

En 1974, Charles Suaud appelait à mieux fonder la vocation des instituteurs<sup>596</sup> qui aurait pour effet un investissement total de l'individu pour son métier. Prenant, à la suite de cet auteur, la

---

<sup>594</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 34.

<sup>595</sup> *Ibid.*, p. 89-94.

<sup>596</sup> Charles Suaud explique ainsi que « si la comparaison entre l'idéologie professionnelle du prêtre, de l'instituteur, du compagnon ou de l'artiste est légitime, il faut la fonder d'une part sur la caractérisation sociologique des individus ainsi professionnalisés, d'autre part sur l'analyse des fonctions sociales de ces différents types de professionnalisation, autrement dit sur les relations entre la structure des classes sociales et la position de ces différents métiers dans la division sociale du travail ». SUAUD Charles, « Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire », *Revue française de sociologie*, 1974, vol. 15, n° 1, pp. 75-111.

vocation comme un fait social, nous analyserons les conditions objectives de sa production (1), avant d'en saisir le processus d'inculcation en revenant sur l'aspect totalitaire de l'école normale (2). Nous nous appuyerons pour notre étude sur les données de l'école normale de Douai, plus grand centre de formation des instituteurs en France<sup>597</sup>, dont la grande majorité des enseignants du Cambrésis sont issus<sup>598</sup>. Plus précisément, nous nous fonderons sur six entretiens effectués avec ses élèves, d'un témoignage de Jean Haremza, professeur à l'école normale de Douai de 1951 à 1971<sup>599</sup>, mais aussi de deux ouvrages, *L'école normale de Douai de 1834 à 1961* d'André Canivez<sup>600</sup>, professeur à l'école normale de 1919 à 1940 et devenu après la guerre sénateur maire SFIO de Douai et *La formation morale à l'école primaire* de Robert Mériaux<sup>601</sup>, directeur de l'école normale de 1957 à 1964.

### 1) Les conditions objectives de l'inculcation d'une vocation

Pour saisir les conditions objectives de production de la vocation des normaliens, il faut caractériser à la fois sociologiquement les instituteurs mais aussi la position de ce métier dans la division sociale du travail.

#### *Des instituteurs en mesure de sélectionner*

Après la première guerre mondiale, la sélection s'effectue en amont du concours par l'intermédiaire des instituteurs enseignant en écoles primaires supérieures ou en cours complémentaires. Ces derniers sont alors en mesure de susciter des vocations en sélectionnant les meilleures de leurs élèves à préparer et réussir le concours de l'école normale. La docilité à l'égard de l'institution des normaliens en sort d'autant renforcée, cette sélection redoublant l'effet de consécration propre au système d'entrée à l'école normale par voie de concours.

La carrière professionnelle d'André Canivez exemplifie bien ce multipositionnement d'ex-normaliens se situant entre l'école normale et le premier cycle d'enseignement secondaire les rendant en mesure de sélectionner les futurs entrants à l'école normale. Après sa formation à l'école normale de Douai, il poursuit ses études à la faculté des sciences de Lille puis enseigne

---

<sup>597</sup> HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », *op. cit.*, p. 221.

<sup>598</sup> André Canivez, ayant enseigné à l'école normale de Douai puis préparé en tant que directeur de l'école primaire supérieure de Douai ses élèves à passer le concours de l'école normale, note que depuis 1901 l'école normale recrute des candidats issus du département du Nord. Cf. CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>599</sup> HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », *op. cit.*, p. 219-227.

<sup>600</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai*, *op. cit.*

<sup>601</sup> MERIAUX Robert, *La formation morale à l'école primaire : du sentiment à la raison*, Paris, Bourrelier, 1953.



successivement à l'école primaire supérieure et à l'école normale de Douai avant d'achever sa carrière comme directeur de l'école primaire supérieure de Douai. Ayant eu à sélectionner les nouveaux entrants à l'école normale de Douai, il recueille également divers témoignages et chiffres sur les voies d'entrée à l'école normale. A ce titre, il remarque que, depuis 1908, les normaliens proviennent majoritairement des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires : « Depuis 1901, l'école sait recruter sans difficulté parmi les candidats qui s'y sont fait inscrire avec l'intention d'exercer dans le Nord les fonctions d'instituteur. « Les jeunes gens qui entrent à l'école, dit M. Mathieu en 1908, sont en général bien préparés à suivre les cours qui s'y sont faits. Ils viennent pour la plupart des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires. Un quart environ a été directement préparé par les instituteurs des écoles primaires élémentaires ». »<sup>602</sup>. Pour exemplifier son propos, il nous donne quelques chiffres portant sur deux promotions de l'école normale : pour les promotions de 1937-40 et 1939-42 « 43 (20+23) préparent le concours d'entrée dans une école primaire supérieure, 60 (30+30) au cours complémentaire et 13 (7+6) dans un collège »<sup>603</sup>. De même, selon des archives privées d'un normalien avec qui nous nous sommes entretenus : pour la promotion 1959-1963, 95 sont entrés en fin de troisième, 5 en fin de première et 16 après la terminale<sup>604</sup>. Ce type de sélection se poursuit au moins jusqu'au milieu des années 60<sup>605</sup>.

#### *Le choix de sélectionner dans des catégories inférieures.*

En mesure de sélectionner les entrants, les instituteurs promeuvent les enfants issus des franges les plus basses de l'espace social. Enseignant et membre des jurys d'entrée à l'école normale de Douai au cours des années 50, Jean Haremza insiste sur la nécessité de recruter des normaliens d'origine modeste, afin d'accroître la remise de soi à l'institution<sup>606</sup>. En effet, d'une part, nous l'avons vu, les instituteurs occupent une position sociale élevée au sein de l'espace social communal du Cambrésis. D'autre part, le métier d'instituteur est perçu par les familles ouvrières de l'arrondissement comme l'une des rares opportunités d'ascension

<sup>602</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai*, op. cit., p. 55 et suivantes.

<sup>603</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>604</sup> Document, archive privée d'un normalien.

<sup>605</sup> Pour l'école normale de Douai, Cf. CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai*, op. cit., p. 55 et suivantes ; pour une analyse portant sur deux écoles normales d'instituteurs parisiennes, cf. CHARLES Frédéric, *Instituteurs : un coup au moral !*, Paris, Ramsay, 1988 ; pour des données portant sur une école normale voisine, cf. THOMAS Jean-Robert, *L'École normale d'instituteurs du Pas-de-Calais : monographie établie par Jean-Robert Thomas*,..., Arras, Amicale des anciens élèves de l'École normale d'instituteurs d'Arras, 1965, p. 218 et suivantes.

<sup>606</sup> HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », op. cit.

sociale en raison de la faiblesse du secteur tertiaire. De surcroît, en prenant en charge financièrement la scolarité, l'école normale rend possible l'accès à des études secondaires, où le nombre de bourses reste réduit, tandis qu'elle soustrait à ces familles une bouche à nourrir dès l'âge de 14 ans.

Ainsi, si avant la Première guerre mondiale la profession des pères des normaliens montre une surreprésentation des catégories moyennes de la population, cette tendance s'inverse à partir des années 30. Sur les promotions 1901 à 1908 (en cumulé) les catégories moyennes de la population (fils de cultivateur, de commerçants, d'instituteurs ou encore de petits fonctionnaires) réunissent plus de la moitié des normaliens recrutés, 235 sur 431, soit 55 % tandis qu'on compte, parmi les franges les plus basses de l'espace social, 171 fils d'artisans ou d'ouvriers de l'industrie et d'employés de commerce ou d'industrie, représentant 40 % des normaliens recrutés. La sélection s'effectue alors principalement au sein de la famille. En effet, les catégories de fils d'instituteurs et de petits fonctionnaires réunissent plus du tiers des entrants, 160 sur 431, soit 37 %.

Mais, à la fin des années 30, le recrutement social s'est profondément modifié et l'école normale, secondée localement par les instituteurs, est en mesure d'établir son propre recrutement. Sur les promotions 1937 et 1939, les fils de cultivateurs, commerçants, instituteurs, petits fonctionnaires, réunissant les catégories moyennes de la population, sont au nombre de 30 sur 128 normaliens, soit 23 % alors que on décompte, sur 128 normaliens, 86 les fils d'ouvriers de l'industrie et d'employés de commerce ou d'industrie, rassemblant des catégories plus « populaires », soit 67 %. Mais surtout, les fils d'instituteurs, qui représentaient sur les promotions 1901 à 1908, une forte minorité des recrutés, 87 sur 431, soit 20 %, ne sont que 2 sur 128 sur les promotions 1937 et 1939, soit moins de 2 %.

**Tableau 55 : L'origine sociale du père pour les promotions de l'école normale de Douai  
(1901-1908 et 1937-1939)**

	Promotions 1901 à 1908		Promotions 1937 et 1939	
Fils de cultivateurs	33	8 %	3	2 %
Fils de commerçants	42	10 %	13	10 %
Fils d'instituteurs	87	20 %	2	2 %
Fils de petits fonctionnaires	73	17 %	12	9 %
Fils d'artisans ou d'ouvriers d'industrie	124	29 %	51	40 %
Fils d'employés de commerce ou d'industrie	47	11 %	35	27 %
Fils de parents de prof. diverses	25	6 %	12	9 %
Total	431	100 %	128	100 %

\*Selon le commentaire de André Canivez, en 1937 et 1939 « la plupart sont des fils d'ouvriers de l'industrie ». Source : André Canivez<sup>607</sup>

L'analyse de l'origine sociale du père des élèves entrés à l'école normale de Douai en fin de troisième entre 1957 et 1960, montre également la prépondérance du groupe des ouvriers et employés<sup>608</sup>. Pour les promotions allant de 1957 à 1960, le pourcentage d'élèves dont le père appartient à la catégorie des « Chefs d'entreprises, professions libérales et cadres supérieurs » est résiduel (2 %) tandis que les élèves issus des catégories « populaires » (« ouvriers », « employés, « personnel de service ») sont prépondérants, presque 60 %.

**Tableau 56 : L'origine sociale du père pour les promotions de l'école normale de Douai  
(années 1960)**

Promotions	Total	Chef d'ent./ Prof lib./ Cadres sup.		Agriculteurs		Artisans/ Commer.		Cadres moyens		Employés/ Pers. de service		Ouvriers		Autres*	
1957-61	49	4	8%	3	6%	2	4%	7	14%	7	14%	24	49%	2	4%
1958-62	100	2	2%	8	8%	5	5%	37	37%	14	14%	32	32%	2	2%
1959-63	109	1	1%	7	6%	14	13%	17	16%	17	16%	46	42%	7	6%
1960-64	106	1	1%	1	1%	13	12%	7	7%	19	18%	54	51%	11	10%
En cumulé	364	8	2%	19	5%	34	9%	68	19%	57	16%	156	43%	22	6%

\* Cette catégorie regroupe les nomenclatures « autres catégories » et « retraités-rentiers ». Source : André Canivez<sup>609</sup>.

<sup>607</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai, op. cit.*

<sup>608</sup> Le fait même d'ailleurs que le directeur de l'école normale consacre un chapitre de son ouvrage au recrutement social au sein de l'institution montre également la prise en compte de ce critère au sein du jury du concours d'entrée à l'école normale de Douai.

<sup>609</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai, op. cit.*, p. 57.

## 2) L'inculcation de la vocation : l'école normale comme institution totale ?

Pour comprendre le fort degré d'intériorisation des normes inculquées à l'école normale, il nous faut mieux cerner les logiques de fonctionnement de cette institution. L'école normale est souvent présentée comme une institution totale<sup>610</sup>. L'institution totale assoit son autorité d'abord en produisant un groupe au contour déterminé par une sélection spécifique<sup>611</sup>. Certes, la sélection repose sur le critère de l'excellence sanctionné par la réussite au concours d'entrée. Mais, pour comprendre la production de la vocation des instituteurs et PEGC par l'école normale, il faut s'intéresser à l'ensemble du processus de sélection (notamment social et scolaire)<sup>612</sup>. Or, nous venons de le voir, par ses modalités de sélection, l'école normale présente une caractéristique similaire aux institutions totales en instaurant une coupure sociale entre les normaliens et les autres. Celle-ci a pour effet de renforcer le capital symbolique du groupe et d'accroître d'autant plus la fermeture du groupe. Cependant, nous allons constater que si elle présente certaines similitudes avec les institutions totales telles que Erving Goffman et Michel Foucault les conceptualisent, elle s'en différencie par l'usage retenu de la violence institutionnelle.

### *Cérémonie d'admission et existence d'un hiatus social imposé par l'institution.*

Les cérémonies d'admission sont également un élément assimilant l'école normale à une institution totale. Au cours de la première semaine, les promotions entrées deux ans auparavant infligent aux nouveaux entrants certaines formalités d'admission. Certaines sont comparables à celles décrites par Erving Goffman et pratiquées par le personnel soignant des asiles psychiatriques sur les reclus. Selon ce sociologue, parmi les séances d'admission, « le déshabillage fait naître un sentiment de dépossession intense car on investit généralement dans les effets personnels l'idée que l'on se fait de soi-même. De toutes les possessions, la plus chargée de sens est sans doute le nom dont la perte peut constituer une grave mutilation de la personnalité, quelle que soit l'appellation que l'on puisse recevoir par la suite »<sup>613</sup>. Or la

---

<sup>610</sup> CHARLES Frédéric, *Instituteurs, op. cit.*

<sup>611</sup> GOFFMAN Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968 ; et pour une application à partir du cas de l'armée ou du séminaire : PINTO Louis, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », in Patrick CHAMPAGNE, Rémi LENOIR, Dominique MERLLIE et Louis PINTO (éds.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989, ; ou encore aux classes prépa : DARMON Muriel, *Classe préparatoire : la fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La découverte, 2013.

<sup>612</sup> SUAUD Charles, « L'imposition de la vocation sacerdotale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n° 3, pp. 2-17.

<sup>613</sup> GOFFMAN Erving, *Asiles, op. cit.*, p. 61.

première semaine, lors de la visite médicale obligatoire pour les nouveaux entrants, un des élèves des anciennes promotions dissimule les affaires de celui passant le premier dans le local de l'infirmerie, lequel en sortant du local prendra les affaires du suivant et ainsi de suite. N'ayant plus d'habits à disposition, le dernier à passer la visite médicale dans la journée devra se présenter nu au cours afin de pouvoir récupérer et enfiler les affaires dérobées au premier élève de la journée.

Enfin, l'action de l'administration de l'école normale se caractérise par une réduction de la possibilité pour le normalien d'actualiser des comportements acquis avant son entrée à l'école normale<sup>614</sup>. En effet, l'école normale recrute des élèves, âgés en très grande majorité de 15 ans, et soumis à travers l'internat à un « régime claustral »<sup>615</sup>. Les sorties ne sont autorisées que pendant 2 heures le jeudi ainsi que les week-ends. De même, l'administration impose lors de ces sorties le port d'une tenue vestimentaire spécifique : le costume cravate. Ce « hiatus social imposé », pour reprendre les termes d'Erving Goffman, s'observe également à travers l'importation au sein de l'école normale du schéma familial. Certains normaliens interrogés se rappellent ainsi que, lors de leur arrivée à l'école normale, le directeur les accueillait par un « bienvenue dans votre nouvelle famille ». De même, chaque élève d'une nouvelle promotion dispose d'un « père », pour les garçons, et d'une « mère », pour les filles.

### *La disciplinarisation des corps et des esprits.*

Dans son ouvrage *Surveiller et punir*, Michel Foucault conçoit la notion d'institutions totales dans une perspective plus structuraliste à travers la notion d'institution disciplinaire. Il met en évidence le rôle de la « surveillance hiérarchique », de la « sanction normalisatrice » s'agencant dans « la procédure de l'examen ».

Au sein de l'école normale, la surveillance hiérarchique s'effectue notamment par le « père » dont dispose chaque nouvel entrant à l'école normale. Dans son ouvrage sur l'école normale de Douai, Guy Canivez reproduit plusieurs témoignages d'anciens normaliens. Parmi ceux-ci, l'un décrit les rapports hiérarchiques qu'il entretient avec son « père », parfois dénommé également « ancien » : « J'avais fait connaissance de mon ancien à qui je devais le respect et

---

<sup>614</sup> Selon Erving Goffman « On voit que les institutions totalitaires ne sauraient substituer leur seul type de culture à cet ensemble déjà constitué. Nous avons affaire à un processus plus limité que celui de l'acculturation ou de l'assimilation. Si certains changements culturels se produisent néanmoins, c'est plutôt par la suppression de la possibilité d'actualiser certains comportements, et l'ignorance totale des modifications récemment intervenues dans le milieu extérieur ». *Ibid.*, p. 55.

<sup>615</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs*, *op. cit.*, p. 83 et suivantes.

l'aide inconditionnée. C'est avec sympathie que je me souviens de ce grand garçon de 19 ans, serviable et affectueux : il était du littoral, c'est-à-dire de Dunkerque. Il n'a jamais abusé de ses droits, je lui faisais quotidiennement son lit et il lui arrivait par taquinerie de se faire border lorsqu'il était couché, mais jamais il n'exigea que je lui cirasse les chaussures. Par contre, l'ancien devait aide et assistance à son bleu : il intervenait pour lui éviter les sévices ou les brimades et le conseillait en toutes occasions, surtout au début où le régime d'internat posait de nombreux problèmes au nouvel élèves »<sup>616</sup>. En outre, la hiérarchie de l'école normale dispose d'un fort pouvoir de contrôle des activités des élèves. Ainsi, l'école normale est conçue de la manière à ce que le directeur de cette institution puisse à tout moment intervenir au sein du dortoir de l'école normale : « la maison du directeur de l'école normale était toute voisine et il y avait même communication directe entre celle-ci et le vestiaire auprès duquel je dormais. Il valait mieux ne pas le déranger, non pas à cause des représailles, mais parce qu'on était sûr d'en entendre parler pendant des semaines »<sup>617</sup>.

Les sanctions sont cependant relativement faibles par rapport à ce pouvoir de contrôle. Selon les témoignages des directeurs de l'école normale, si dans le règlement intérieur de cette dernière, une description précise est faite de la procédure d'exclusion du normalien, en pratique, jamais aucun élève n'a été exclu de cette institution<sup>618</sup>. Selon plusieurs normaliens, c'est plutôt par un rappel constant de la prise en charge complète de leurs études par l'institution que les professeurs agissent pour recadrer les éventuels élèves récalcitrants.

Enfin, au sein de l'école normale, l'examen de l'institution porte tant sur l'esprit que le corps des élèves. Dans un rapport de 6 pages effectué par le directeur de l'école normale pour le conseil général en 1960, on remarque un sous point consacré à « l'état sanitaire » des élèves. Le directeur de l'école normale se montre précis sur l'état de santé physique et mental de ses élèves en y expliquant, par exemple, que : « l'état sanitaire a été bon dans l'ensemble, un peu de fatigue se manifeste cependant en fin d'année scolaire. L'inspection médicale et l'examen dentaire ont fonctionné convenablement »<sup>619</sup>.

### *Un usage retenu de la violence institutionnelle*

---

<sup>616</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai, op. cit.*, p. 151.

<sup>617</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>618</sup> Robert Mériaux, directeur de l'école normale dans les années 1960, remarque ainsi qu' « il est souvent nécessaire de leur rappeler les limites de leurs droits et de leurs devoirs, cela est fait chaque fois que cela est nécessaire et chaque fois, quoi qu'on puisse craindre, le bon sens triomphe ». *Ibid.*, p. 101.

<sup>619</sup> CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai, op. cit.*

Cependant l'école normale se distingue de l'institution totale, telle que conceptualisée par Erving Goffman sur deux points fondamentaux.

D'abord, selon Erving Goffman, la principale caractéristique des institutions totales est « le fossé infranchissable » entre les dirigeants et les reclus imposé par l'institution<sup>620</sup>. Les échanges entre ces deux groupes sont donc restreints au minimum et, par exemple, les dirigeants ne participent pas aux activités sportives ou culturelles<sup>621</sup>. Or, à l'école normale, l'institution implique ses enseignants à participer aux activités des élèves voire à entretenir des relations personnalisées avec chacun d'eux. En effet, une des spécificités des enseignants de l'école normale est qu'il dispose de quelques heures rémunérées dans la semaine, hors de leur temps d'enseignement. Ces heures peuvent être utilisées pour participer aux activités extra-scolaires des élèves et/ou s'entretenir personnellement avec des élèves éprouvant des difficultés dans leur scolarité, ou des problèmes d'intégration au sein de l'institution.

De surcroît, selon Erving Goffman, l'institution totale se caractérise par la prise en charge de l'ensemble des besoins de l'individu par l'établissement où les surveillés et les surveillants forment un « couple indissociable »<sup>622</sup>. Or, à l'école normale, la surveillance se réalise moins par l'intermédiaire du personnel que des normaliens des promotions antérieures, notamment les « père » ou « mère ». Par ailleurs, la part de personnel d'entretien ménager est réduite à l'école normale : toutes ces tâches sont réparties par l'institution entre les différents élèves des promotions<sup>623</sup>.

### *Le degré d'intériorisation des normes promues à l'école normale.*

Pour saisir le degré d'intériorisation de la socialisation effectué à l'école normale, nous nous intéresserons aux trajectoires de deux normaliens. D'abord, cette intériorisation s'observe à travers l'acquisition de dispositions spécifiques à militer au sein des structures syndicales et laïques qu'une socialisation primaire catholique ne laisse pas présupposer. Certes, nous

---

<sup>620</sup> GOFFMAN Erving, *Asiles, op. cit.*, p. 49.

<sup>621</sup> *Ibid.*, p. 148 et suivantes.

<sup>622</sup> « Le caractère essentiel des institutions totalitaires est qu'elles appliquent à l'homme un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins, quelques que soient en l'occurrence la nécessité ou l'efficacité de ce système. (...) L'important n'est pas ici la disproportion pourtant évidente au premier abord entre le nombre des surveillés et celui des surveillants, mais le fait que ces deux groupes forment un couple indissociable ». *Ibid.*, p. 48-49.

<sup>623</sup> On retrouve une même organisation autogestionnaire au sein du GCU, groupement fondé par des instituteurs et réservé aux enseignants ou fils d'enseignants. Dans ces camps, il n'existe pas de personnel de service, toutes les tâches ménagères ou d'accueil étant réparties entre les campeurs.

l'avons vu, le clergé ne s'oppose plus frontalement aux écoles publiques depuis les années 1930 ; il n'en reste pas moins qu'au cours de la période des années 1950 et 1960, la question scolaire continue à diviser profondément les élites nationales et locales. Or, dans l'ouest du Cambrésis et notamment à Cambrai, le taux de messalisants au milieu des années 1950 représente encore un quart de la population<sup>624</sup>. Une partie d'entre eux accède à l'école normale en raison du système de recrutement local de l'école normale. A la suite d'arrangements plus ou moins conscientisés rendus possible par l'esprit de corps, ces normaliens et pratiquant catholiques vont s'ajuster, se conformer voire se situer au-delà des prescriptions du corps<sup>625</sup>.

Socialisé au sein d'un groupe familial catholique dont les parents votent en faveur du MRP, cet instituteur normalien va néanmoins s'investir dans les différentes structures, notamment laïques, promues par le corps. Il est, dans sa commune, l'un des responsables de la franc-maçonnerie, laquelle depuis le début du XIXe siècle s'est fortement investie en faveur de la construction d'écoles publiques, gratuites et laïques dans l'ouest du Cambrésis, contre un clergé et des écoles confessionnelles hégémoniques<sup>626</sup>. animateur de l'amicale laïque communale et délégué syndical du SNI, il est aussi investi au sein de la MGEN, dont il en a été le président pour le département du Nord, et des DDEN, dont il est actuellement le responsable départemental. Enfin, il se présente comme un ardent défenseur de l'Ecole publique laïque :

*« Moi je suis un fervent anti école privée et j'ai vécu pas mal de bagarres à ce niveau-là et je me bagarre encore pas mal au niveau de l'éducation nationale ; parce que là ça se passe à partir de la loi de 2004 y a eu des circulaires qui obligent les communes à payer pour les élèves qui vont dans le privé à l'extérieur. Bien ! C'est une circulaire qui est en application. J'étais au comité départemental au Conseil de la préfecture, y a eu un maire qui a dit qu'il ne*

---

<sup>624</sup> ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul (éds.), *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France d'après les enquêtes diocésaines et urbaines suscitées et rassemblées par Fernand Boulard*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Éditions du C.N.R.S., 1980.

<sup>625</sup> Nous nous sommes ici inspirés de la conception des dispositions chez Pierre Bourdieu pour penser et formuler ce propos. « C'est seulement par toute une série de transactions insensibles, de compromis semi-conscients et d'opérations psychologiques (projection, identification, transfert, sublimation etc.) socialement encouragées, soutenues, canalisées, voire organisées, que ces dispositions se transforment peu à peu en dispositions spécifiques, au terme de tous les ajustements infinitésimaux nécessaires pour être à la hauteur ou, au contraire, en rabattre qui accompagnent les déviations infinitésimales ou brutales constitutives d'une trajectoire sociale », cf. BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003, p. 238.

<sup>626</sup> TRENARD Louis, « Une ville confrontée à la modernité », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982, p. 235-236 ; VANDENBUSSCHE Robert, « La belle époque à Cambrai », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982, p. 256-257.



*payera pas et on lui a répondu : ce n'est pas grave, c'est la loi, on vous l'inscrira d'office sur votre budget ! »*<sup>627</sup>

Mais c'est suite à un entretien avec un couple de ses amis que j'apprends sa foi catholique qu'il articule et organise en fonction de sa propre trajectoire sociale et, notamment, de l'esprit de corps qui suppose un investissement en faveur des œuvres laïques. A cette fin, il mobilise et donne un sens personnel, selon ce couple, au terme de laïcité. En premier lieu, ce terme lui permet de transférer au sein de sa sphère personnelle sa foi catholique, qui ressort en fait de sa socialisation familiale. Il se différencie ainsi des catholiques de gauche qui s'appuient sur leur foi pour agir dans le monde social. Ensuite, par l'usage même de ce terme connoté à son groupe professionnel, et dont il se sert pour séparer les actes de son quotidien, il nous renseigne sur le degré d'appropriation et/ou d'incorporation de l'esprit de corps :

**Enquêteur:** *« J'ai rencontré François (NDA : prénom modifié), lui aussi c'est un normalien et un vrai militant laïque avec toutes ces responsabilités...*

*Le mari : [Il me coupe] C'était aussi au départ un militant chrétien.*

*L'épouse : Oui, mais...*

*Le mari : Ca, il a toujours...*

*L'épouse : Il allait à la messe le dimanche matin.*

*Le mari : il y a toujours ce fond là quand même.*

**Enquêteur:** [surpris] *Ah il allait à la messe ?!*

*L'épouse : Ah oui, il était pratiquant ! Il l'est moins maintenant, mais il l'était et il le revendiquait d'ailleurs.*

*Le mari : Mais enfin, il n'a jamais mis en avant ses convictions...*

*L'épouse : Justement il disait qu'être laïque, c'est savoir faire la distinction entre ma vie privée et ma vie publique. Il était quand même profondément laïque.*

*Le mari [approuvant] : Ah oui !*

*L'épouse : Toujours d'ailleurs. Il était pas pour l'école privée, mais il était pratiquant je ne sais pas si il l'est encore, mais il l'était. Il allait à la messe le matin de bonne heure.*

*Le mari : Oui, mais il a toujours été respectueux des convictions des uns et des autres. Il n'a jamais fait de sectarisme, ça c'est sûr. Mais enfin, c'est tout.*

*L'épouse : C'était sa vie et il a été élevé comme ça, c'est tout hein ! »*<sup>628</sup>

Cet esprit de corps acquis au cours de leur scolarité à l'école normale est entretenu à travers une série de mécanismes secondaires, tel le code Soleil, qui, édité par la maison d'édition (SUDEL) du syndicat SNI, est distribué aux normaliens lors de leur scolarité. Ce code de morale professionnelle, composé de réponses pratiques à des problèmes rencontrés au cours de l'exercice du métier et d'injonctions quant à la conduite dans la vie professionnelle<sup>629</sup> et

---

<sup>627</sup> Entretien enquêté n°24, directeur d'école retraité, responsable syndical, laïque et ex-élu socialiste. Effectué au local de la section socialiste le 26 août 2006.

<sup>628</sup> Entretien enquêtés n°41 et 42, PEGC en retraite, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari militant socialiste. Effectué à leur domicile le 28 novembre 2011.

<sup>629</sup> Le syndicat y est d'ailleurs envisagé sous un angle uniquement de défense du groupe professionnel, c'est-à-dire comme une corporation dont l'objet est de défendre l'école laïque : « *Un autre moyen, et non le moins*

privée, fait l'objet d'une forte appropriation par le corps<sup>630</sup>. Néanmoins, selon Jean Haremza, la moitié des instituteurs français (150.000 sur un total de 300.000) n'ont au début des années 90 jamais reçu de formation dans une école normale<sup>631</sup> tandis que de nombreux instituteurs et le sixième des normaliens sortants deviennent PEGC<sup>632</sup>. De fait, malgré une loi du 8 mai 1951 réglementant le nombre d'instituteurs remplaçants pouvant être recrutés hors concours par département<sup>633</sup>, on dénombre en France, sur 160.000 instituteurs engagés entre 1951 et 1960, une moitié de non-titulaires<sup>634</sup>. Pour être intégrés au sein de l'éducation nationale et obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnel (C.A.P.), ils sont fortement incités à suivre environ 2 fois par mois une conférence pédagogique organisée sous l'autorité des inspecteurs de circonscription en présence du conseiller pédagogique<sup>635</sup>. Certes, leur socialisation à l'esprit de corps s'appuie sur l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de circonscription et du conseiller pédagogique au sein d'un groupe professionnel marqué par une représentation uniciste et un paternalisme institutionnel favorisant la clôture du groupe<sup>636</sup>. Mais vouloir comprendre la prégnance de l'esprit de corps au sein de ce groupe professionnel suppose également de

---

*efficace de mettre en pratique la solidarité corporative, c'est l'adhésion au syndicat professionnel et la participation active à ses travaux. (...) Ceux qui s'abstiendraient de faire ce geste élémentaire de solidarité ou qui laisseraient à d'autres le souci de défendre leurs propres intérêts agiraient en égoïstes. (...) Qui donc défendra l'école laïque si les enseignants eux-mêmes, solidement unis au sein de leurs organisations syndicales, ne sont pas à la pointe du combat ? » (Code Soleil, p. 41 (article 76)). De même, l'un des articles du code Soleil promeut les œuvres post et péri-scolaires en les inscrivant parmi les actions éducatives de l'instituteur : « Pour prolonger l'action de l'école et accroître son rayonnement, l'instituteur reconnaîtra la nécessité de susciter la création et de participer à l'organisation des œuvres scolaires, post-scolaires et périscolaires. (...) Il ne devrait pas exister une seule classe qui n'ait sa coopérative scolaire : des ressources nouvelles, des activités éducatives sur le plan de la formation sociale et civique, seront proposées à tous les enseignants qui entreront en rapports avec la section départementale de la coopération à l'Ecole dont le siège est à l'inspection académique ou à la Fédération des œuvres laïques du département ». Code soleil, p. 35 (article 64) et également partie 8 "Annexe de l'école publique et oeuvre complémentaire" où les articles 347, 350 et 352 et suivants reviennent pour chaque type d'œuvres scolaires sur leur objet, leur contenu et donnent des indications pratiques pour les constituer.*

<sup>630</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 102.

<sup>631</sup> HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », *op. cit.*, p. 221.

<sup>632</sup> PROST Antoine, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 444-445.

<sup>633</sup> Loi n°51-515 du 8 mai 1951 relative à la situation du personnel remplaçant de l'enseignement du premier degré.

<sup>634</sup> [http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/De\\_1\\_Ecole\\_normale\\_a\\_1\\_IUFM\\_et\\_au-dela.pdf](http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/De_1_Ecole_normale_a_1_IUFM_et_au-dela.pdf).

<sup>635</sup> Insituteur déchargé de classe, le conseiller pédagogique auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale est issu du statut de « maître itinérant ». Devant le nombre de plus en plus élevé d'instituteurs recrutés sans formation au cours des années 1950-1960, les inspecteurs du primaire ne peuvent plus les préparer au certificat d'aptitude pédagogique. Les conseillers pédagogiques ou maîtres d'application prennent alors la place de l'inspecteur primaire avec un champ d'intervention très large : « Il vérifie l'organisation matérielle et pédagogique de la classe, assiste aux leçons, intervient s'il le juge nécessaire, contrôle les résultats acquis, examine les cahiers, l'information, la préparation, le contrôle, la correction. Il prend lui-même la classe en main. Il s'entretient avec son jeune collègue et lui donne les conseils indispensables ». Ministère de l'éducation nationale, circulaire du 10 novembre 1961.

<sup>636</sup> Sur le rôle de l'inspecteur de circonscription et ses effets sur l'unicité du statut cf. GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 95-98.

mettre en évidence le rôle du syndicat SNI-PEGC, dont seuls ses délégués sont représentés lors de la première conférence pédagogique de chaque année scolaire.

## **B) Une institution syndicale gardienne de l'esprit de corps**

Plusieurs travaux établissent l'esprit de corps au sein du syndicat SNI-PEGC<sup>637</sup>. Selon Jacques et Mona Ozouf, l'appartenance syndicale acquiert « la platitude de l'évidence » dès avant 1914<sup>638</sup>. En quoi le syndicat SNI-PEGC se fonde-t-il sur l'esprit de corps ? Dans quelle mesure l'entretient-il ? Quels en sont ces effets ?

Nous montrerons dans un premier temps le recrutement corporatiste du syndicat SNI-PEGC(1), puis en quoi il est en mesure de maintenir l'unicité du corps des instituteurs et PEGC (2).

### 1) Un syndicat corporatiste

La forme corporatiste du recrutement au sein du syndicat SNI s'observe d'abord dans le niveau de représentativité dont dispose ce syndicat au sein du groupe des instituteurs. De 1945 jusqu'au milieu des années 1970, il rassemble au niveau national entre 60 et 70 % du nombre d'inscrits<sup>639</sup>. Et, si, lors des référendums de mars 1948 organisés au sein du SNI, du SNES et du SNET, la FEN se prononce majoritairement en faveur de l'autonomie à l'égard des grandes centrales syndicales françaises, ce choix résulte de la prééminence du SNI, dont les dirigeants sont les instigateurs de cette autonomie, au sein de la FEN<sup>640</sup>. Dans le Cambrésis, on peut observer cette forme corporatiste de l'adhésion au syndicat SNI dans la représentation que se fait ce couple de normaliens retraités, nés en 1947, du rôle du syndicat. Membres du GCU, ils dirigent l'amicale laïque de leur commune, « *regrettent la fermeture de la coopérative CAMIF qui marchait très fort* », et n'ont « *jamais eu l'idée d'adhérer, au niveau des assurances, à autre chose qu'à la MGEN ou à la MAIF* »<sup>641</sup>. Retraités, ils renouvellent leur

---

<sup>637</sup> AUBERT Véronique, « Système professionnel et esprit de corps : le rôle du Syndicat national des instituteurs », *Pouvoirs*, septembre 1984, n° 30 ; GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 90-102.

<sup>638</sup> OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs, op. cit.*, p. 229-261.

<sup>639</sup> Il existe deux autres syndicats dans la période qui suit la Libération. L'un, le SGEN, a été créé en 1937 et l'autre, le SNUDI-FO, en 1951. Cependant, leurs scores restent faibles. Par exemple, parmi les enseignants du primaire, ils ne recueillent entre les années 1945 et 1970 que respectivement 7 à 8 % et 4 à 5 %.

<sup>640</sup> BRUCY Guy, *Histoire de la FEN, op. cit.*, p. 128-134.

<sup>641</sup> Entretien enquêtés n°41 et 42, PEGC en retraite, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari militant socialiste. Effectué à leur domicile le 28 novembre 2011.

adhésion au syndicat SNI-PEGC afin « de soutenir l'action des jeunes » laissant transparaître le rôle corporatiste qu'ils assignent à leur syndicat :

« Nous, personnellement, on est restés fidèles au S.E. Bon, pas vraiment pff... par tradition, parce que on était au SNI donc on est resté dans la ligne... sans l'approuver toujours mais enfin bon par fidélité et parce qu'on est syndiqués depuis toujours quoi ! Et on y est toujours, malgré que nous soyons en retraite, on continue de payer nos cotisations pour soutenir l'action des jeunes quoi »<sup>642</sup>.

Le corporatisme qui prévaut au sein du SNI s'explique en raison de l'histoire de la législation étatique régulant l'expression syndicale et politique des fonctionnaires. L'absence de reconnaissance par l'Etat d'un droit syndical pour ses agents<sup>643</sup> implique que la principale instance de revendication du groupe, jusqu'à la première guerre mondiale, est moins le syndicat, qui, certes, existe mais n'a pas de reconnaissance légale, que l'amicale. Après avoir cherché à neutraliser les syndicats, les gouvernements les reconnaissent en 1924 puis, en 1925, les habilitent à participer aux comités consultatifs départementaux en charge des carrières des instituteurs. A partir des années 30, le syndicalisme des instituteurs se reconfigure pour donner naissance à un syndicat hégémonique rassemblant également les amicales du secondaire (Cf. encadré n°8).

#### **Encadré 8 : Des origines du syndicalisme enseignant jusqu'à la constitution de la FEN**

Les premières formes d'organisation du groupe enseignant prennent la forme d'amicales. Mais, en reproduisant la hiérarchie scolaire et administrative dans son organisation, ces dernières apparaissent très liées à l'administration : la fonction de président est laissée à l'inspecteur d'académie, et ses représentants locaux sont souvent les directeurs d'écoles<sup>644</sup>.

En 1905, la fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices de la France, affiliée à la CGT se constitue sous l'impulsion de quelques amicalistes regroupés autour d'une revue, l'Emancipation, éditée au sein des amicales. Dans un premier temps, les autorités gouvernementales se contentent de ne pas reconnaître cette fédération syndicale enseignante avant, en 1912, de chercher à la dissoudre, entraînant de nombreux départs d'instituteurs ou de groupes syndicaux départementaux vers les amicales<sup>645</sup>.

En septembre 1919, la fédération des amicales d'instituteurs se constitue en fédération des syndicats d'institutrices et d'instituteurs publics et demande son adhésion à la CGT. Mais avec la victoire du Bloc national en 1919, le gouvernement se défie du syndicalisme enseignant et édicte une circulaire en 1920 obligeant les syndicats d'enseignants à se transformer en associations de type 1901. Quelques mois plus tard, la fédération des syndicats

<sup>642</sup> Entretien enquêtée n°42, PEGC en retraite, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari militant socialiste. Effectué à leur domicile le 28 novembre 2011.

<sup>643</sup> Sur la neutralité politique et l'obligation de réserve des fonctionnaires cf. DREYFUS Françoise, *L'invention de la bureaucratie : servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2000, p. 212-219.

<sup>644</sup> OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, op. cit., p. 238-239.

<sup>645</sup> GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs : une culture syndicale dans la société française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 127-128.

d'institutrices et d'instituteurs publics décide alors de se transformer en syndicat national pour neutraliser les éventuelles poursuites que les préfets pourraient tenter à chaque organisation locale du syndicat. Les syndicats départementaux deviennent des sections du syndicat national intitulé le syndicat national des institutrices et instituteurs (SNI). Au début des années 20, plus d'un instituteur sur deux est membre d'un syndicat : 120.000 instituteurs pour 58.000 syndiqués au SNI. En 1939, ils seront 110.000 syndiqués au SNI sur 132.000 instituteurs<sup>646</sup>. De son côté, la fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices de la France prend en 1920 le nom de Fédération des membres de l'enseignement laïque de France (F.M.E.L.). Elle refuse de fusionner avec le syndicat national des instituteurs (SNI) et bloque son adhésion à la CGT. Mais, un an plus tard, en 1921, la F.M.E.L. rejoint la CGTU, proche du parti communiste, et le SNI adhère ainsi à la CGT. Au cours des années 20, des syndicats d'enseignants du second degré rejoignent la CGT et forme en 1928 avec le syndicat national des instituteurs la Fédération Générale de l'Enseignement (F.G.E.). En 1935, la CGT et la CGTU ayant entamé un processus de fusion, la FGE-CGT et la FUE-CGTU s'unissent. En 1946, lors de la scission entre la CGT et la CGT-FO, la FGE décide de ne rejoindre aucune des 2 grandes organisations syndicales ouvrières et prend son indépendance en devenant la fédération de l'éducation nationale (FEN) au sein duquel le SNI qui regroupe les instituteurs représente la partie la plus importante.

## 2) Un syndicat devenu institution : la multipositionnalité des syndicalistes du SNI

Créé au début des années 20, le syndicat SNI devient après 1945 une structure structurante du corps des instituteurs. Les syndicalistes du SNI sont à la fondation et/ou multipositionnés au sein de différentes organisations enseignantes : MGEN, MRIFEN, CAMIF, MAIF, GCU (Cf. encadré n°9). Cette multipositionnalité nous donne à voir la clôture du groupe professionnel auquel participent les dirigeants syndicalistes du SNI en faisant du syndicat un des principes organisateurs des pratiques et de leurs perceptions au sein du groupe professionnel.

### **Encadré 9 : Le multipositionnement des instituteurs du SNI au sein des organisations professionnelles**

Au plan national, les instituteurs syndiqués au SNI sont à l'origine, après la Libération, de différentes organisations d'entraides au sein du groupe enseignant comme la MGEN, mutuelle de santé, la MRIFEN, caisse de retraite, la CAMIF, coopérative d'achat, tandis que la MAIF rassemblant la totalité des mutuelles d'assurance après 1945 et le GCU<sup>647</sup>, groupement de campeurs, créés dans l'entre-deux guerres, prennent une nouvelle ampleur après-guerre. Ainsi, ce sont des instituteurs syndiqués au SNI qui sont à l'origine de la MGEN et en assurent la gestion<sup>648</sup>. D'ailleurs, de 1946 à 1987, la MGEN tient son assemblée générale le même jour et dans le même lieu que celle du SNI<sup>649</sup>.

<sup>646</sup> GIRAULT Jacques, « Le syndicat des instituteurs », in René REMOND et Jacques BOURDIN (éds.), *La France et les français en 1938-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 189.

<sup>647</sup> LEFEUVRE-DEOTTE Martine, *Les campeurs de la République : 70 ans de vacances utopiques*, Paris, Bourin, 2006.

<sup>648</sup> DREYFUS Michel, *Une histoire d'être ensemble : la MGEN, 1946-2006*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2006, p. 56-57 et 84 ; SINEY Charlotte, « Syndicalisme et mutualité enseignante, des relations complexes de la

De même, la MRIFEN a été fondé par C.M. Béchu, un instituteur normalien membre du SNI et des œuvres laïques. Ses successeurs à ce poste ont le même profil : Charles Rouchon, instituteur et militant du SNI, Henri Marty, instituteur et secrétaire général du SNI de la Haute-Vienne, Georges Aulong, instituteur, militant à la MGEN et membre des instances nationales du SNI et René Teulade, principal de collège et président de la Fédération nationale de la mutualité française<sup>650</sup>.

Enfin, pour la MAIF, Bertrand Geay a pu montrer la multipositionnalité d'acteurs investis au sein des œuvres laïques, du SNI et de la MAIF et les liens ténus qui s'en suivent entre ces organisations. Ces liens perdureront selon cet auteur jusqu'aux années 70<sup>651</sup>.

Dans le Cambrésis, on retrouve cette multipositionnalité des dirigeants syndicalistes du SNI. Elle les rend en mesure de promouvoir et susciter auprès des nouveaux instituteurs recrutés, notamment ceux qui n'ont pas suivi leur scolarité à l'École normale, les organisations du corps des instituteurs. Le parcours de ce représentant syndical du SNI dans les années 70-80 est caractéristique des dynamiques observées au niveau national : représentant syndical du SNI au début de sa carrière dans les années 60, il occupe ensuite différentes responsabilités au sein de la MGEN du Nord, des DDEN qu'il présidera par la suite au sein du département. Son concurrent syndical – délégué dans l'arrondissement du SGEN-CFDT – et politique, minoritaire dans la même section du parti socialiste, cherche à marquer sa différence avec ce syndicaliste. Il nous explique notamment le travail d'entretien de l'esprit de corps effectué par ce syndicaliste du SNI auprès des instituteurs :

*« Jean Marie est un vieux militant du mutualisme et de la Fédération de l'Éducation Nationale. C'est un vrai camarade à fortes valeurs mutualistes, coopératives, mais qui a toujours eu dans sa culture de militant, la culture du compromis, la culture de la majorité. La fédération de l'Éducation Nationale a cogéré l'éducation nationale lorsque c'était la droite au pouvoir, enfin elle faisait partie des gens raisonnables. Donc il a toujours la culture qui tient à son histoire et qu'il faut respecter, y a pas d'ambiguïtés. Mais il aime bien toujours avoir une majorité. Il est très attaché aux idées de Pierre Mauroy : l'unité, l'unité, l'unité ! »<sup>652</sup>.*

L'unicité prévaut donc au sein du corps des instituteurs. Certes, avec la démocratisation de l'enseignement secondaire au cours des années 60-70, les instituteurs qui représentent nationalement 90 % de la profession enseignante à la fin des années 30 voient leur part

---

Libération aux années 70 », in Laurent FRAJMAN (éd.), *La Fédération de l'Éducation Nationale (1928-1992) : Histoire et archive en débat*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2010.

<sup>649</sup> DREYFUS Michel, *Une histoire d'être ensemble, op. cit.*, p. 87.

<sup>650</sup> MARTIAL Charles, *Naissance et évolution de la mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale 1949-1974*, Paris, SNLIR, 1989.

<sup>651</sup> CHAUMET Michel, *MAIF, l'histoire d'un défi*, Paris, le Cherche midi, 1998 ; GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 93 et suivantes.

<sup>652</sup> Entretien enquête n°15, professeur, militant syndicaliste (délégué SGEN-CFDT pour le Cambrésis) et élu socialiste. Effectué dans un bar à Lille le 28 juin 2006.

diminuer progressivement pour atteindre 54 % en 1982<sup>653</sup>. Mais les PEGC, particulièrement nombreux dans le Nord et le Cambrésis<sup>654</sup>, assurent la reproduction de ce modèle d'engagement promu au sein du corps des instituteurs. Favorablement disposés à s'investir au profit de l'école hors de leur temps scolaire, les instituteurs sont également l'objet d'un travail de mobilisation afin qu'ils s'investissent hors de leur temps scolaire.

### **C) L'investissement des acteurs de la politique éducative en faveur du milieu enseignant laïque**

La force de l'esprit de corps, constitué au sein de l'école normale et/ou du syndicat SNI, s'observe tout particulièrement dans l'arrondissement à travers l'investissement des instituteurs et PEGC au sein des œuvres laïques au cours des années 50-70. Après la Libération, la politique gouvernementale est favorable au développement des œuvres laïques (A), dans le Nord pas de Calais et dans le Cambrésis en particulier, favorisant la forte implantation des amicales laïques. Le soutien du rectorat, des inspecteurs primaires de circonscription en faveur des œuvres laïques mais aussi, dans le Cambrésis, l'ancrage à gauche des communes, expliquent ce succès rencontrés par les œuvres laïques dans le Nord-Pas-de-Calais, et le Cambrésis en particulier (2). Ce succès des œuvres laïques dans le Cambrésis permet de comprendre ensuite la réussite de l'implantation de la FCPE dans ce territoire (3).

#### 1) La politique gouvernementale relayée par les recteurs.

##### *La politique gouvernementale*

Après la Libération, le contexte idéologique est marqué par l'occultation d'une expression publique d'une pensée se situant à droite<sup>655</sup>. Au sein du champ politique national, les acteurs

---

<sup>653</sup> GIRAULT Jacques, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », in Jacques GIRAULT (éd.), *Les communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

<sup>654</sup> GIBLIN-DELVALLET Béatrice, *La région, territoires politiques : le Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Fayard, 1990.

<sup>655</sup> JUHEM Philippe, « Le clivage gauche-droite comme effet émergent des luttes électorales », in Jacques LE BOHEC et Christophe LE DIGOL (éds.), *Gauche / Droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

politiques, majoritairement issus de la Résistance<sup>656</sup>, mettent en place, le 6 novembre 1944, la commission Philip chargée de « *surmonter les oppositions idéologiques du passé et de réaliser selon l'esprit de la Résistance, une synthèse des diverses tendances sur le problème des écoles publiques et privées* »<sup>657</sup>. Plus précisément, on constate que ces acteurs politiques nationaux se situent en rupture par rapport aux mesures prises sous le régime de Vichy sur la question scolaire. C'est le cas, par exemple, des subventions que les autorités de Vichy accordaient aux écoles confessionnelles. Bien qu'homme d'Eglise, le vice-président de l'assemblée consultative en 1945, le révérend Père Carrière, ne s'oppose pas à la remise en cause de ces subventions en raison de la proximité d'une partie du clergé aux autorités de Vichy :

*« Tels aumôniers, tels prêtres qui, par exemple, dans le Proche Orient, avaient eu l'attitude la plus antigauilliste, dirigent encore spirituellement des écoles ou des camps. Tel prédicateur célèbre qui a prêché pendant les 4 dernières années, occupe encore la même chaire. Alors, quand nos collègues nous objectent qu'ils sont peu enclins à accorder des subventions à des hommes-là, parce qu'ils n'ont pas confiance dans l'esprit qu'ils insufflent dans leurs écoles, que voulez-vous que nous répondions ? »*<sup>658</sup>

Cette configuration politique favorable s'observe également à travers les fluctuations des prises de position des gaullistes<sup>659</sup>. Si, en novembre 1944, René Capitant, proche de De Gaulle et commissaire de la république puis ministre en charge de l'éducation nationale, se prononce en faveur du maintien des subventions en faveur des écoles privées et dépose un projet de loi en ce sens<sup>660</sup>, sa position évolue en mars 1945 où il annonce la suppression des subventions à l'enseignement privée. Et, le 6 juin 1945, il adresse, en tant que ministre de l'Education nationale, une circulaire aux inspecteurs et instituteurs les assurant de son plein engagement en faveur de l'école publique :

*« Si, désormais, les attaques contre l'école publique, venaient à se produire, elles ne pourraient émaner que de groupements ou individus non qualifiés, emportés par leurs*

---

<sup>656</sup> Sur le recrutement des députés ou ministres de la IV<sup>e</sup> République et l'importance du réseau issu de la résistance cf. DOGAN Mattei, « Origine sociale du personnel parlementaire », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955.

<sup>657</sup> VISSE Jean-Paul, *La question scolaire : 1975-1984*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1995, p. 499.

<sup>658</sup> Entretien avec le Père Carrière, *Temps présents*, 16 mars 1945.

<sup>659</sup> Ce soutien des gaullistes à l'école publique et laïque s'observe également au travers même des prises de position du général De Gaulle en faveur de la Ligue de l'Enseignement. Dissoute par les autorités de Vichy en 1942, la Ligue de l'enseignement tient en 1945 à Paris un Congrès de refondation. Le général De Gaulle assiste à ce Congrès et prononce un discours qu'il termine en disant, « Honneur à la Ligue de l'Enseignement », exprimant ainsi son soutien à la Ligue de l'enseignement. In BAYET Albert, *Histoire de la libre-pensée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 109.

<sup>660</sup> GUY-GRAND Georges, *Au seuil de la IV<sup>e</sup> république : réflexions sur la mystique et l'école républicaines*, Paris, Les Éditions universelles, 1946, p. 45.



*passions partisans et que leurs chefs légitimes n'hésiteraient pas, le cas échéant, à désavouer »<sup>661</sup>.*

Pour autant, ce consensus ne se maintient pas après 1946 du fait de l'opposition de l'épiscopat au projet de Constitution dans lequel ne figure aucune référence à la « liberté de l'enseignement ». Le MRP, troisième force politique de l'Assemblée, relaie les propositions en faveur d'un financement public des écoles confessionnelles et, en septembre 1951, parvient avec le soutien des gaullistes à faire voter les lois Marie et Barangé. Ces lois reviennent sur la règle du non financement d'établissements privés par des fonds publics. Reste que, sous la IV<sup>e</sup> République, le rapport de force entre les partisans de l'école laïque et confessionnelle s'établit plutôt en faveur des premiers. C'est tout particulièrement le cas dans la période qui suit la Libération et dans celle qui voit le succès du front républicain en 1956 dont les candidats reprennent le programme élaboré par le Comité national d'action laïque (CNAL)<sup>662</sup>. Ce soutien gouvernemental en faveur de l'école public se fait au profit des œuvres laïques, par la mise à disposition d'enseignants, l'obtention d'un monopole de collecte de fonds pour la caisse des écoles, etc...<sup>663</sup>.

#### *Des recteurs favorables au développement de l'esprit laïque et de leurs structures*

Au sein de l'académie du Nord-Pas-de-Calais, les recteurs successifs de 1945 à 1972 (Paul Duez 1940-47, Michel Souriau, 1947-55, et Guy Debeyre, 1955-72) appuient et soutiennent cette action gouvernementale en faveur des œuvres laïques. Professeur de droit public et constitutionnel<sup>664</sup>, Paul Duez et Guy Debeyre sont particulièrement disposés à renforcer l'autorité de l'Etat et celui de son personnel. Plus précisément, l'engagement de Guy Debeyre, recteur de 1955 à 1972, en faveur de la promotion des œuvres laïques s'observe après son départ du rectorat. Devenu conseiller d'Etat, il s'investit, en tant que Président, au sein de la Jeunesse au Pleine Air entre 1974 et 1988. Fondée en 1938 à l'initiative de Georges Lapierre, secrétaire général adjoint du SNI, cette structure associative regroupe au sein d'une confédération plusieurs œuvres laïques (Ligue de l'enseignement, fédération des Pupilles de l'Enseignement public) ayant pour but de faciliter l'accès aux vacances et loisirs des enfants

<sup>661</sup> Cité in GERNEZ Raymond, *Laïcité : Source de Liberté et de Paix, rempart contre la dictature*, Arras, Société d'Édition du Pas de Calais, 1956, p. 8.

<sup>662</sup> BRUCY Guy, *Histoire de la FEN*, op. cit., p. 170.

<sup>663</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante*, op. cit., p. 138 et suivantes.

<sup>664</sup> Guy Debeyre est le directeur de thèse de Paul Duez. Ils sont les auteurs ensemble d'un traité de droit administratif édité en 1952 et réédité en 1955. Paul Duez est également l'auteur de différents ouvrages de droit constitutionnel portant sur les actes de gouvernement ou encore la responsabilité de la puissance publique.

et adolescents. Enfin, Michel Souriau, élève de l'école normale supérieure d'Ulm et professeur agrégé de philosophie, se montre également particulièrement enclin à promouvoir l'esprit de corps des instituteurs et les idées laïques<sup>665</sup>.

Cet investissement des recteurs d'académie en faveur du corps des instituteurs et de leurs structures explique pour partie la forte implantation des œuvres laïques dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans le Pas-de-Calais, pratiquement toutes les communes disposent d'une amicale laïque au début des années 1970<sup>666</sup>. Dans le département du Nord, les œuvres laïques post-scolaires spécialisées (soutien aux élèves...) ou polyvalentes, autrement dit les amicales laïques, se développent fortement. Leur nombre passe de 425 en 1949<sup>667</sup> à 570 au début des années 60 puis, en 1981, 597 (hors Foyer socio-éducatif au nombre de 133)<sup>668</sup>, sur 650 communes<sup>669</sup>. En 1981, nous dénombrons 58.653 adultes cotisants à une amicale laïque et 160.000 enfants de moins de 16 ans (hors USEP)<sup>670</sup>.

## 2) La dynamique locale en faveur des œuvres laïques dans le Cambrésis.

### *Des inspecteurs investis en faveur des structures laïques dans l'arrondissement*

Bénéficiant d'une configuration politique favorable, dans un arrondissement où les socialistes sont majoritaires, et du soutien des recteurs successifs, les œuvres laïques sont également promues par les deux inspecteurs primaires de l'arrondissement de Cambrai<sup>671</sup>. Pour comprendre l'action de ces derniers en faveur des œuvres laïques, il faut d'abord revenir sur

---

<sup>665</sup> Lors de la constitution de l'amicale des anciens élèves de l'école normale de Douai en 1949, Michel Souriau leur adresse une lettre de soutien où l'esprit de corps et l'idéal laïque sont fortement promus (souligné par nous-même) : « (...) Lorsqu'en outre les rencontres d'âge mûr avec des camarades d'adolescence ont lieu sous le signe des études passées, **et de cette studieuse retraite dans une sorte de couvent laïque que constituent les années d'École Normale**, elles sont ennoblies par la lumière de la science et le chatoiement de la culture. **Il m'est particulièrement agréable que la plus importante, la plus belle Ecole Normale de mon Académie ait ajouté à sa couronne le dernier fleuron qui lui manquât**, et unisse désormais aux générations actuelles, afin de les encourager et de les guider vers leur avenir, les générations mûries, à la sagesse desquelles je me fie, et dont le salut la sérénité ». Source : [eng.iufm.free.fr/historique/historique.htm](http://eng.iufm.free.fr/historique/historique.htm).

<sup>666</sup> SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, op. cit.

<sup>667</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, Thèse de doctorat, Université de Lille-2, Lille, 1992, p. 140.

<sup>668</sup> L'Amicaliste, bulletin de la Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Nord, n°367, novembre-décembre 1981.

<sup>669</sup> Dans les communes de grandes tailles, comme à Lille, Roubaix, Dunkerque, le découpage se fait par canton.

<sup>670</sup> L'amicaliste, n°369, mars-avril 1982.

<sup>671</sup> Jusqu'au début des années 1980, on ne compte que deux circonscriptions académiques dans l'arrondissement de Cambrai : celle de Cambrai-centre et celle de Caudry-Le Cateau-Solesmes.

leur marge de manœuvre particulièrement forte dans cet arrondissement où les élus de gauche sont majoritaires et l'Église particulièrement en retrait.

Dans le Cambrésis, les inspecteurs primaires trouvent au sein du personnel politique local un soutien à la création d'amicales laïques. En effet, après la seconde guerre mondiale, l'arrondissement penche nettement à gauche, avec une prépondérance d'élus socialistes. Les 7 conseillers généraux sont socialistes et on dénombre, parmi les 14 communes de plus de 2.000 habitants, 3 à droite, 4 communistes et 8 socialistes. Plus largement, sur les 116 communes que compte l'arrondissement, 31 sont socialistes en 1947 et 27 lors du renouvellement pour les élections municipales de 1953<sup>672</sup>. De surcroît, les réseaux catholiques ne sont pas, ou plus, en mesure de structurer l'espace communal ou de s'opposer à une entreprise concurrente de structuration de cet espace. En 1954, si Cambrai – ville archiépiscopale – compte, avec 22 %, l'un des taux les plus élevés de messalisants de plus de 20 ans parmi les communes comptant plus de 30.000 habitants dans le département<sup>673</sup>, les cantons ruraux se situent à l'inverse dans la moyenne basse départementale avec des taux de messalisants de plus de 20 ans s'étalant de 21 % à 29 % ; dans le reste du département les taux vont de 12 % dans le canton de Condé-sur-Escaut jusque 50 % dans celui de Wormhout<sup>674</sup>.

Étant donné la configuration politique locale et l'affaiblissement de l'Église au sein de l'arrondissement, la marge de manœuvre des inspecteurs de l'éducation nationale se trouve d'autant élargie sur cet arrondissement pour (re)fonder des amicales laïques. Leur implication au sein des œuvres laïques dans le Cambrésis s'observe notamment à travers la position qu'ils occupent au sein de la FLASEC. Selon les statuts du 5 octobre 1950 portant constitution de la FLASEC, le bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'une vice-présidente, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier, élu par les membres du Conseil d'administration, mais aussi des inspecteurs primaires de l'arrondissement de Cambrai, membres de droit. Cette position occupée les amène à particulièrement s'investir en faveur des œuvres laïques. Ils prennent ainsi contact avec les maires, élaborent les statuts et participent aux assemblées fondatrices des amicales laïques. En consultant les archives de sa commune, ce professeur d'histoire à la retraite constate le travail de mobilisation des acteurs politiques et enseignants de sa commune effectué en faveur de l'établissement d'une amicale

---

<sup>672</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit.

<sup>673</sup> A titre de comparaison, Armentières compte 26 % de messaliants de plus de 20 ans, Tourcoing, 24 %, Valenciennes 18 %, Lille 14 %, Douai 13 %, Dunkerque 12 % etc. Cf. ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul (éds.), *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, op. cit.

<sup>674</sup> *Ibid.*

laïque par l'inspecteur de la circonscription de Caudry – Le Cateau – Solesmes après la Libération :

*« Mais moi j'ai relu un petit peu les archives de Rieux là. Par exemple, l'inspecteur de l'époque, Virel, c'était lui qui était à l'origine de la création de l'Amicale laïque de Rieux. C'est à dire qu'il est venu passer des soirées ici pour recruter des membres enseignants et non enseignants. C'est lui qui a mis en place les statuts de l'association, c'est lui qui a organisé l'assemblée générale fondatrice avec le maire de l'époque [NDA : Joseph Dollet, socialiste]. Autrement dit... Et il ne l'a pas fait seulement à Rieux<sup>675</sup>, ça a été fait aussi dans beaucoup de communes ! »<sup>676</sup>*

De la même façon, dans l'autre circonscription, celle de Cambrai centre, l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Lebrun, s'investit fortement en faveur de la création d'amicales laïques<sup>677</sup>. En effet, afin d'inciter les instituteurs à s'engager au sein des amicales laïques, les inspecteurs de circonscription, chargés de leur avancement, sont en mesure de leur accorder une rétribution matérielle. De l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 80, sur les grilles d'évaluation des instituteurs, une case était réservée sur l'investissement de l'instituteur hors de l'école. La note était laissée à la discrétion de l'inspecteur et pouvait varier fortement en fonction des inspecteurs. Or, dans la circonscription de Cambrai-centre, cet instituteur retraité se souvient par exemple que l'inspectrice, Mme Lebrun, récompensait les plus investis au sein des associations post et péri-scolaire (Ufolep, Usep, amicales laïques...) par un avancement plus rapide dans la carrière :

*« Oui, d'ailleurs, quand on était inspecté par l'inspecteur, on était évalué sur nos activités post et péri-scolaire et y avait toujours un petit bonus pour ceux qui s'occupaient de ces activités. »<sup>678</sup>*

---

<sup>675</sup> Dans un feuillet édité par l'amicale laïque de Rieux-en-Cambrésis pour son cinquantenaire, son Président retrace à partir des archives de la commune l'histoire de la fondation de l'amicale laïque : « L'occupation a complètement détruit le tissu social. La suppression des libertés individuelles, l'interdiction du droit d'association, des partis politiques, des associations de tout genre ont laissé des marques profondes dans la société. La collaboration a divisé les Français. Issues de la libération en 1945, des associations renaissent au plan national. Un autre problème d'importance vient diviser aussi les Français de l'époque : celui de la professionnalisation de l'enseignement et la disparition possible de la notion de laïcité du système éducatif de l'époque. Partout en France des associations se créent pour défendre cette notion de laïcité et de défense du système de l'éducation nationale. C'est ainsi qu'à Rieux se tient le dimanche 6 mars 1949 l'assemblée constitutive de l'Association des anciens et anciennes élèves des écoles publiques laïques de Rieux-en-Cambrésis, sous la présidence de M. Virel, inspecteur de l'enseignement primaire, Pezin, Président des Amicales laïques de Cambrai, Joseph Dollet, maire de Rieux. Mrs. Dubois Edouard, Delcroix Pierre (directeur d'école), Bataille Gérard, Bisiaux Victor, Dislaire Jules font partie du comité provisoire et sont en somme les véritables pionniers fondateurs de l'association ».

<sup>676</sup> Entretien enquêté n°41, normalien, instituteur puis PEGC en retraite, responsable laïque, militant syndicaliste (SNI) et socialiste. Effectué à son domicile le 28 novembre 2011.

<sup>677</sup> Son fils, actuel chef d'établissement du secondaire, dirigera d'ailleurs de 1990 à 2000 la FLASEN, structure regroupant l'ensemble des œuvres laïques du département.

<sup>678</sup> Entretien enquêtée n°42, PEGC en retraite, responsables laïques, militants syndicaux (SNI). Effectué le 28 novembre 2011 à leur domicile le 28 novembre 2011.

## *Le développement de la FLASEC*

Cette action des inspecteurs de l'éducation nationale du Cambrésis favorise la diffusion des amicales laïques au sein des communes de l'arrondissement. On peut observer cette expansion à travers la date de création de celles-ci : leur implantation progresse vers les communes situées en milieu rural pour s'étendre au début des années 70 à plus des deux tiers des communes de l'arrondissement. Les amicales laïques, présentes dès avant la première guerre mondiale dans les villes, à Cambrai et au Cateau depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> et à Caudry à partir de 1913, étendent leur implantation au reste du département à partir des années 30, avec la création des amicales de Bertry en 1926 et d'Iwuy en 1933, et plus encore après la Libération, avec la constitution, entre autres, en 1949 des amicales de Fontaine au Pire, Rieux en Cambrésis et Saint-Aubert ; en 1952, d'Haussy et de Montigny en Cambrésis etc. ; jusque dans les années 70, où de nouvelles amicales sont constituées, par exemple à Masnières en 1971 et au Pommereuil en 1974.

Par ailleurs, en s'institutionnalisant au cours des années 50, le recrutement social des responsables des structures laïques s'élargit au-delà du corps des instituteurs. Cette institutionnalisation des œuvres laïques dans le Cambrésis montre leur ancrage au sein de ses espaces communaux. Ainsi, Louis Basquin propriétaire d'un petit commerce à Saint-Aubert, succède comme président de la FLASEC au début des années 60 à Bezin<sup>679</sup>, instituteur retraité. D'ailleurs, l'élargissement du recrutement social parmi les responsables des œuvres laïques du Cambrésis entraîne une révision des statuts afin que la FLASEC conserve son ancrage au sein du groupe enseignant<sup>680</sup>. Lors de l'adoption des statuts de la FLASEC en 1950, les enseignants du Cambrésis ne sont pas mentionnés comme membre de droit de l'assemblée générale parce que, fondateurs des œuvres laïcs dans la commune, ils siègent d'ores et déjà en tant que présidents au sein de l'assemblée générale de la FLASEC. Mais, lors de la révision des statuts de la FLASEC en 1984, les rédacteurs de ces statuts établissent une liste de membres de droit siégeant à l'assemblée générale au sein desquels figurent les enseignants du Cambrésis.

---

<sup>679</sup> Nous n'avons pas retrouvé le prénom de ce dirigeant. En effet, jusqu'aux années 1970, il nous a été difficile de retrouver les prénoms des dirigeants. Dans les documents d'archives, ils apparaissent sous l'intitulé « Monsieur » ou « Madame ». En outre, nos enquêtés ne font pas mention de leur prénom lors des entretiens et, lorsque nous les interrogeons à ce sujet, ils ne parviennent pas toujours à se souvenir de leurs prénoms.

<sup>680</sup> Parallèlement, ces nouveaux statuts renforcent le caractère laïque des amicales à travers la nomination de délégués départementaux de l'éducation nationale au sein du bureau.

Mais, outre qu'il nous permet d'illustrer la force de l'esprit de corps, saisir le niveau d'implantation des œuvres laïques dans le Cambrésis nous permet également de comprendre l'ancrage de la FCPE dans le Cambrésis.

### 3) Extension du milieu laïque et enseignant : les créations de section communale FCPE

Plusieurs mesures remettent en cause la structuration du milieu enseignant et laïque sous le régime de Vichy : distribution de subventions aux écoles privées, dissolution de la Ligue de l'enseignement en 1942... Afin de garantir un impossible retour à ces mesures ou à un régime politique les promouvant, le milieu enseignant laïque s'organise après la Libération en s'assurant également le soutien des parents d'élèves de l'école publique. En 1945, au cours du Congrès du Syndicat national des instituteurs, la Ligue de l'enseignement annonce la création des « comités de vigilance des parents d'élèves ». Ceux-ci se mettent en place au cours de l'année 1946 au sein des écoles primaires. Afin d'assurer la réussite de ce mouvement, le SNI et la Ligue de l'Enseignement recommandent que le secrétaire départemental de ces comités soit le président de la commission laïque du SNI. Lors du premier conseil national des « comités de vigilance » en octobre 1946, le Président est le ligueur André Chauvet tandis que le secrétariat est confié à Clément Durand, membre du SNI. Puis, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) est créée en mars 1947. Elle est directement issue des « comités de vigilance des parents d'élève ». Les représentants du SNI et de la Ligue de l'Enseignement disposent d'une position importante au sein de cette organisation nouvellement créée : ils sont membres de droit de son conseil d'administration<sup>681</sup>.

Cet investissement du milieu enseignant laïque en faveur de la FCPE s'observe dans le Cambrésis suite, par exemple, à l'adoption de la loi du 11 juillet 1975. En effet, cette loi, qui porte sur l'ouverture du conseil d'écoles aux parents d'élèves, ne rend éligible que les seuls membres d'une association de parents d'élèves reconnue par l'administration, et non ceux se présentant en leur nom propre. Dans plusieurs communes du Cambrésis, des sections FCPE se créent à l'initiative des dirigeants de l'amicale laïque soutenue par le directeur d'école (Rieux en Cambrésis, Marcoing...). La constitution de ces sections FCPE au sein des écoles du Cambrésis accroît l'ancrage de l'amicale laïque au sein de la commune. Dans plusieurs communes, des parents d'élèves élus sur la liste FCPE au conseil d'école s'investissent par la

---

<sup>681</sup> Sur les débuts de la Fédération Cornec, futur FCPE, cf. VISSE Jean-Paul, *La question scolaire, op. cit.*

suite au sein de l'amicale laïque de la commune<sup>682</sup>. Selon le trésorier de la FLASEC en 2011, une collaboration a été développée dans toutes les amicales laïques de l'arrondissement entre ces amicales et les élus FCPE pour des actions concernant les enfants (constitution d'une bibliothèque, achat d'ordinateurs...). Par son action, ses relations avec l'amicale laïque, la FCPE participe à renforcer la position sociale de l'instituteur dans les communes de l'arrondissement.

Ainsi, pour expliquer le niveau élevé d'investissement militant des enseignants du SNI-PEGC, nous avons d'abord étudié les modes de recrutement et de fonctionnement de l'école normale de Douai en mesure de produire les vocations des instituteurs et PEGC. Cependant, tous les enseignants ne sont pas issus de l'école normale. Pour maintenir l'unité du corps et ses engagements, les dirigeants des groupements enseignants s'appuient également sur le syndicat SNI-PEGC, institution au sein de l'institution. Enfin, le développement des structures laïques est rendu d'autant possible que les acteurs politiques nationaux et locaux soutiennent ces engagements enseignants. Fortement investis, les enseignants apparaissent également particulièrement politisés à gauche.

### **Section 3 : La politisation du corps enseignant : concurrence communiste et clivage droite-gauche sur la question laïque**

En quoi la configuration politique nationale et locale est-elle en mesure de nous renseigner sur l'investissement politique à gauche des enseignants (instituteurs et PEGC) du Cambrésis ? Quel rôle joué par le contexte politique marqué par la force du parti communiste au sein du champ politique national sur la politisation des enseignants ? Quels effets du basculement dans la Vème République et de la structuration d'un clivage droite-gauche ?

Nous montrerons d'abord les effets de la concurrence communiste dans l'interpénétration entre les structures syndicales et laïques (A) puis en quoi ces rapports d'interpénétration sont le produit, moins de la compétition avec les communistes, que de l'importation au sein des structures laïques et syndicales du clivage gauche-droite (B) pour achever nos développements de cette section sur la particularité du Cambrésis où durant cette période les clubs Léo Lagrange sont des instances de politisation au profit du parti socialiste.

---

<sup>682</sup> Nous n'avons pas été en mesure de trouver des trajectoires pouvant exemplifier ce propos. Cependant, au cours d'entretiens avec des instituteurs ou PEGC à Rieux en Cambrésis ou encore Masnières, les enquêtés nous ont fait observer qu'il existe des liens forts entre l'amicale laïque et la FCPE avec un investissement ultérieur de plusieurs élus du conseil d'école au sein de l'amicale laïque.

## **A) Interpénétration entre les structures syndicale et laïque et la SFIO : l'effet de la concurrence communiste**

Dans le Cambrésis, l'espace politique local se structure autour de l'opposition entre socialistes et communistes (1). Cette compétition entre socialistes et communistes s'observe également au niveau des structures laïque et syndicale favorisant les relations d'interdépendance entre ces structures et le parti socialiste (2).

### 1) Un territoire politique structuré par l'opposition des socialistes aux communistes

Sous la IV<sup>e</sup> République, le champ politique national apparaît relativement peu structuré par le clivage droite-gauche<sup>683</sup>. A l'instar de ce qui se passe dans de nombreuses villes françaises, les maires SFIO des principales communes du Cambrésis - Cambrai, Caudry et Le Cateau - nouent des alliances avec les élus du MRP et rejettent dans l'opposition les communistes. La lutte contre le parti communiste est d'autant plus forte dans cet arrondissement que les communistes y représentent l'une des principales forces politiques. De 1945 à 1971, sur les 5 communes de plus de 3.500 habitants, le PCF en contrôle deux (Solesmes et Avesnes-les-Aubert) et les socialistes trois (Cambrai, Caudry et Le Cateau). Mais surtout, les communistes sont en mesure de disputer le leadership politique aux socialistes dans de nombreuses communes de l'arrondissement. On le constate lors de la rupture de l'alliance entre le MRP et la SFIO où 5 des 25 communes de plus de 1.500 habitants (Iwuy, Escaudoeuvres, Bertry, Quiévy et Haussy), dont les maires socialistes disposaient de l'appui du MRP jusque dans les années 1960, sont dirigées au début des années 1960 ou 1970 par un maire communiste.

L'anticommunisme des élus socialistes se constate alors dans la virulence de leur argumentaire à destination des enseignants<sup>684</sup>. Raymond Gernez, député maire de Cambrai et responsable des sections socialistes pour le secteur du Cambrésis, s'attache à rassembler un certain nombre d'éléments afin de prouver l'anti-républicanisme et l'anti-laïcisme du PCF. Il fait référence tout à la fois à une brochure du PCF des années 1930 intitulée « l'école laïque contre la classe ouvrière » et, dans un paragraphe nommé « à la mode hitlérienne : collusion anti-laïque en Alsace », au soutien du PCF au bilinguisme en Alsace-Moselle présenté comme

---

<sup>683</sup> GAÏTI Brigitte, *De Gaulle, prophète de la Cinquième République, 1946-1962*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 85-128.

<sup>684</sup> Plus généralement, sur le laïcisme des élus socialistes pour contrer les communistes : GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPEDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 293-306.



une remise en cause de l'école publique, laïque et républicaine, pour conclure sur le fait que « un communiste ne peut pas être laïc et un vrai laïc ne peut pas être communiste »<sup>685</sup>.

## 2) Des dirigeants laïques et syndicaux du Nord et du Cambrésis anticommunistes

Confrontés au PCF, les responsables et élus locaux de la SFIO trouvent parmi les dirigeants laïques des alliés objectifs mobilisant contre les stratégies d'entrisme des communistes au sein des amicales laïques. A l'échelle départementale, le président des amicales laïques du Nord dans les années 50, Degrémont, lui-même socialiste, encourage les élus socialistes à s'investir en leur sein et à en prendre le contrôle pour contrer l'influence grandissante des communistes<sup>686</sup>. Dans le canton de Carnières, le parti communiste qui détient le canton et les principales communes, parfois depuis les années 1920, cherche à s'imposer dans les quelques communes socialistes qui échappent encore à sa domination. A cette fin, ses militants s'investissent notamment dans les amicales qui structurent, nous l'avons vu, les différentes formes de sociabilité villageoise. En s'intéressant aux archives de sa commune, ce professeur d'histoire a pu mesurer l'impact de l'affrontement entre communistes et socialistes au sein de l'amicale renforçant l'emprise des socialistes sur cette dernière :

*« A l'époque de sa création en 49, ils se battaient ! Ils se battaient à cette époque-là ! Si on reprend les carnets de délibération, ils se battaient à cette époque-là pour être membre du comité de l'amicale, c'est-à-dire pour aller aux réunions ! Des assemblées générales ont été obligées d'installer des isolements pour aller voter ! Parce qu'ils ne voulaient pas aller voter à main levée. Et puis y a eu des bagarres énormes parce que là, là, il y avait quand même un petit conflit politique entre socialistes et communistes pour faire partie de l'amicale parce qu'on ne voulait pas laisser aux communistes l'amicale »<sup>687</sup>.*

Etant donné l'interpénétration entre les sphères d'activités politiques et laïques, la FLASEC – qui regroupe l'ensemble des amicales laïques du Cambrésis – fait l'objet d'un investissement politique de la part des socialistes ; ses présidents successifs seront à partir des années 50 tous membres du Parti socialiste.

Cette compétition que se livrent socialistes et communistes pour le contrôle des amicales se retrouve dans le syndicat SNI au sein duquel les dirigeants appartiennent majoritairement à la

---

<sup>685</sup> GERNEZ Raymond, *Laïcité : Source de Liberté et de Paix, rempart contre la dictature*, op. cit.

<sup>686</sup> OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, op. cit., p. 141.

<sup>687</sup> Entretien, enquête n°41, normalien, instituteur puis PEGC, responsable laïque, militant syndicaliste (SNI) et socialiste, à son domicile le 28 novembre 2011.

SFIO<sup>688</sup>. En 1948, si la FEN a conquis son autonomie syndicale, elle a maintenu le principe de la double affiliation de ses adhérents à FO ou à la CGT. Au sein de la FEN-FO, ses militants, peu nombreux, s'investissent davantage dans la « FEN autonome » et ne présente plus de texte d'orientation à partir du Congrès fédéral de 1950, avant de dissoudre leur syndicat au sein de la « FEN autonome » en octobre 1954. Au sein de la FEN-CGT, qui voit sa représentativité au sein de la FEN chuter en passant de 36.6 % en 1948 à 12 % en 1949 avant de remonter à 16.40 % en 1953, ses membres, particulièrement politisés, se situent dans une logique léniniste de prééminence du parti sur le syndicat<sup>689</sup>. C'est d'ailleurs une circulaire du bureau politique du parti communiste éditée en octobre 1954 qui exige de ses militants CGT-FEN qu'ils mettent fin à leur double appartenance syndicale et rejoignent la « FEN autonome » :

*« Le plus sûr moyen de la réalisation de ces tâches est que les instituteurs communistes développent essentiellement leur activité parmi la masse de leurs collègues. Cela ne peut être obtenu, dans la situation présente, que par l'activité de tous les instituteurs communistes dans le SNI (autonome) »<sup>690</sup>.*

L'intégration des membres de la CGT-FEN au sein de la « FEN autonome » va accroître la politisation du groupe des enseignants syndicalistes : devant faire face communément aux communistes, la mobilisation des enseignants par les élus socialistes emprunte à partir des années 50 l'argumentaire syndical et *vice et versa*. A la fin d'un opuscule publié en vue des prochaines élections législatives de 1956, Raymond Gernez, député-maire SFIO de Cambrai, reprend une citation de Denis Forestier, secrétaire générale du SNI de 1952 à 1962, prononcée lors du Congrès du SNI en 1955, soit juste après l'intégration de la CGT-FEN : « *Nous n'avons pas la naïveté de penser que les communistes ont renoncé à leurs conceptions, ils ont changé de méthode, de tactique* »<sup>691</sup>. Cette interpénétration des logiques politiques et des logiques syndicales se traduit également par la multipositionnalité des acteurs syndicaux au sein des champs politiques et syndicaux. Au niveau départemental, bien que les statuts de son syndicat l'interdisent, Arthur Cornette cumule sa fonction de secrétaire général de la section du Nord du Syndicat national des instituteurs de 1945 à 1962 avec des mandats électifs, maire d'Hellemmes et conseiller général du canton de Lille-Est, et partisan, membre de la commission exécutive fédérale de la SFIO du département du Nord. De même, dans le

---

<sup>688</sup> Selon Jacques Girault, après la Libération, sur les 92 dirigeants du SNI qui exerçaient des responsabilités dans les années 1930, 68.5 % appartiennent au parti socialiste. GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », *op. cit.*

<sup>689</sup> GIRAULT Jacques, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », *op. cit.*

<sup>690</sup> BRUCY Guy, *Histoire de la FEN*, *op. cit.*, p. 187.

<sup>691</sup> GERNEZ Raymond, *Laïcité : Source de Liberté et de Paix, rempart contre la dictature*, *op. cit.*

Cambrésis, sur les deux secteurs du SNI (Cambrai-centre et Caudry-Le Cateau-Solesmes)<sup>692</sup>, les deux délégués du SNI au début des années 60 sont membres de la SFIO. Gustave Fatoux, délégué SNI du secteur de Cambrai centre, est adjoint au maire SFIO à Escaudoevres tandis que Pierre Bazin, délégué SNI du secteur de Caudry-Le Cateau-Solesmes, est membre de la section socialiste à Caudry. Mais l'avènement de la Ve République et l'instauration d'un régime présidentiel avec un mode de scrutin majoritaire, voient la structuration de deux blocs antagonistes : l'un à gauche et l'autre à droite. L'interpénétration entre les structures socialistes et enseignantes (syndicale et/ou laïque) perdurera-t-elle ?

## **B) Consolidation de l'interpénétration : l'importation du clivage droite-gauche au sein des structures laïques et syndicales.**

Sous la Ve République, les élus de la SFIO se trouvent rejetés à partir de 1959 dans l'opposition de gauche, en dépit de l'anti-communisme d'une grande partie de ses élus qui cherchent à maintenir localement les alliances fondées auparavant avec les démocrates-chrétiens. Cependant, l'investissement à gauche, et plus particulièrement pour ce qui nous concerne au parti socialiste, ne se structure pas de la même manière selon qu'il s'agisse des œuvres laïques ou du syndicat. Remis en cause directement par l'action gouvernementale dans leur principe et fondement, les dirigeants des œuvres laïques se mobilisent contre cette politique menée par des acteurs identifiés sous la V<sup>ème</sup> République à droite. Au niveau syndical, le maintien de la politisation à gauche résulte de dynamiques internes à l'organisation avec l'institutionnalisation des courants entretenant pour l'un, Unité, Indépendance et Démocratie, des liens avec le parti socialiste, et pour l'autre, Unité et Action, des liens avec le parti communiste. Cependant, ces dynamiques, si elles sont présentées de manière indépendante pour les besoins de l'analyse, ne doivent pas être autonomisées mais appréhendées de manière cumulatives. Certains dirigeants des œuvres laïques et du syndicat FEN/SNI-PEGC du Cambrésis, comme Jean-Marie Guisnet, trésorier de la FLASEC et délégué du personnel représentant le SNI à la CAPD entre 1974 et 1981, peuvent en témoigner.

### *1) Le basculement à gauche des structures laïques et la prépondérance du Parti socialiste dans le Cambrésis*

---

<sup>692</sup> Dans le Cambrésis, les secteurs correspondent aux deux circonscriptions académiques.

### *La ligue de l'enseignement et les amicales laïques du Cambrésis.*

Du côté des structures laïques, celles-ci se situent dès leurs débuts en opposition avec les gouvernements de droite de la V<sup>ème</sup> République. En 1959, l'adoption de la loi Debré portant sur le financement par l'Etat des écoles confessionnelles provoque une mobilisation sans précédent des organisations, notamment "enseignantes", réunies au sein du CNAL : elles vont « réunir près de 11 millions de signatures opposées à cette loi. Dans un régime politique bipolarisé, leur opposition au gouvernement de droite les amène à s'identifier aux forces politiques de gauche. En 1962, la Ligue de l'enseignement, qui rassemble l'ensemble des œuvres laïques, s'oppose à l'élection du président de la République au suffrage universel car « la démocratie est incompatible avec la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme »<sup>693</sup>. De même, en 1965, lors de la campagne des élections présidentielles, le CNAL soutient les candidats de gauche en rappelant qu' « une municipalité laïque n'accorde aucune aide à l'enseignement privé, ni aux écoles confessionnelles ».

Dans le département du Nord, le Comité départementale d'action laïque rassemble la FCPE, la FEN, le SNI, la Ligue de l'enseignement, la SFIO, le PSA, l'UGS, les radicaux, Force ouvrière, la Ligue des droits de l'homme, la Libre pensée. La mobilisation est particulièrement forte et le 29 novembre 1959, 20.000 personnes défilent dans les rues de Lille tandis que les socialistes du Nord sont les principaux acteurs de cette mobilisation au niveau national<sup>694</sup>. Dans le Cambrésis, le réseau des amicales laïques – particulièrement dense, nous l'avons vu, depuis la fin de la seconde guerre mondiale – se mobilise également contre la loi Debré, comme s'en souvient un instituteur de cette époque :

*« Si bien qu'il y avait tout un réseau d'Amicales laïques qui soutenaient l'école, alors c'était un soutien moral, c'était faire passer des... Y a eu des pétitions. Et puis il s'est trouvé tout de suite à la fin des années 1950 qu'il y a eu une grosse... comment dirai-je ? Une grosse démarche de la part de la droite française pour essayer de faire euh... (il réfléchit)... de faire passer les idées de l'école privée. C'était la loi... [Il réfléchit]... Debré »<sup>695</sup>.*

Lors de son Congrès de Nîmes, en 1973, les délégués de la Ligue de l'Enseignement sont amenés pour la première fois à se prononcer sur un texte faisant explicitement référence au socialisme : « La lutte solidaire des travailleurs pour l'établissement d'une société socialiste,

---

<sup>693</sup> VISSE Jean-Paul, *La question scolaire, op. cit.*, p. 133.

<sup>694</sup> La loi Debré entre en vigueur le 31 décembre 1959. Les élus socialistes sortent alors un communiqué où ils « réaffirment leur volonté de s'opposer par tous les moyens à l'application de la loi de division nationale accordant des fonds publics aux écoles privées ». POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur : historique de la Fédération du Nord du Parti socialiste, 1880-1993*, Lille, Nord demain, 1993, p. 110-111.

<sup>695</sup> Entretien, enquête n°41, normalien, instituteur puis PEGC, responsable laïque, militant syndicaliste (SNI) et socialiste, à son domicile le 28 novembre 2011

dont les caractéristiques de traditions nationales marqueront à coup sûr l'originalité profonde, et où les hommes seront responsables et gestionnaires de leurs entreprises, de leurs unités de production, de leurs loisirs, les conduit à développer une philosophie et une culture nouvelle intégrant les apports du passé. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente doit répondre à ces aspirations en visant à la formation de l'homme responsable de lui-même et du monde dans lequel il s'insère »<sup>696</sup>. En 1975, lors de son Congrès à Nîmes, les mandataires doivent se prononcer entre 2 motions et choisissent à 71% un texte faisant explicitement référence au socialisme<sup>697</sup>. Dans le Cambrésis, lors de l'assemblée générale de la FLASEC en octobre 1976, Roger Impens, secrétaire départemental de la FLASEN, tout en rappelant que la Ligue de l'enseignement n'est pas un parti politique, fait référence à cette motion du Congrès de Nîmes en affirmant que « *dans la perspective des futures élections, elle [NDA : la Ligue] avait des projets à faire connaître aux futurs candidats [NDA : pour les municipales de 1977]. Que conformément à son congrès de 1975, la ligne de conduite de la Ligue pouvait se concevoir que dans la perspective d'un changement de société socialiste et qu'il invitait les militants à œuvrer dans ce sens. Un large débat s'institua à la suite de cette intervention* »<sup>698</sup>.

Par la suite, la politisation de la question scolaire reste forte avec l'adoption, en 1977 de la loi Guerneur. Cette loi, qui s'inscrit dans le prolongement de la loi Debré de 1959 permet aux écoles privées de solliciter les communes pour les financer et fait bénéficier les enseignants du privé des mêmes avantages de carrière que ceux du public. Cette politisation de la question scolaire trouve à s'inscrire localement à travers le soutien apporté ou non par les maires des communes de l'arrondissement aux amicales laïques. Ce responsable actuel de la FLASEC qui était dans les années 70 investi au sein de l'amicale laïque se rappelle ainsi qu'il classait à cette époque selon un axe droite-gauche les communes de son arrondissement selon qu'elles finançaient ou non l'amicale laïque :

---

<sup>696</sup> VISSE Jean-Paul, *La question scolaire, op. cit.*, p. 133.

<sup>697</sup> « Nous sommes amenés à condamner la société dans laquelle nous vivons, société qui engendra l'existence de classes et leur antagonisme... La lutte solidaire des travailleurs pour l'établissement d'une société socialiste, dont les caractéristiques de traditions nationales marqueront à coup sûr l'originalité profonde, et où les hommes seront responsables et gestionnaires de leurs entreprises, de leurs unités de production, de leurs loisirs, les conduit à développer une philosophie et une culture nouvelle intégrant les apports du passé. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente doit répondre à ses aspirations en visant à la formation de l'homme responsable de lui-même et du monde dans lequel il s'insère ». *Ibid.*, p. 134.

<sup>698</sup> L'assemblée générale des Amicales laïques de l'arrondissement, octobre 1976, *Nord Matin*.

« Les choses ont évolué depuis quand même. Parce qu'à l'époque, c'était nettement marqué entre la droite et la gauche : les municipalités de gauche subventionnaient les amicales et les autres les laissaient tomber »<sup>699</sup>.

Soutenus par les élus de gauche, les dirigeants des amicales laïques importent au sein de leur structure les logiques politiques d'opposition droite-gauche. D'après ce couple de professeurs retraités investi au sein de la FLASEC depuis la fin des années 60, les élus de droite ne sont alors pas invités à leurs réunions :

**-Enquêteur :** *Par exemple, Paul Raoult [NDA : sénateur maire socialiste] ou euh... ou Christian Bataille [NDA : député maire socialiste] pouvaient venir aux réunions de la FLASEC...*

Le mari : *Ah oui, oui, les élus sont toujours invités.*

**-Enquêteur :** *Et les élus de droite venaient aussi?*

L'épouse : *Non, on ne les invitait pas !*

Le mari : *par sectarisme (rires)...*

L'épouse : *oui, bon, il faut être honnête quoi*<sup>700</sup>.

Politisés à gauche, les dirigeants de la FLASEC sont en fait très majoritairement membres du parti socialiste. Parmi les 5 des 6 dirigeants renseignés de la FLASEC en 1976, on compte 4 socialistes (Eugène Montay, Président, René Méresse, Vice-président, Claude Perlot, secrétaire et Jean-Marie Guisnet, trésorier) et 1 communiste (Marcel Lesage, vice-président).

### *La FCPE*

Fondée et dirigée par des dirigeants d'organisations laïques et syndicales enseignantes, la FCPE mobilisent contre toutes les lois remettant en cause l'école publique et laïque : les lois Marie et Barangé de 1951, Debré de 1959. De surcroît, de 1956 à 1980, son président, Jean Cornec, siège et préside à différentes périodes le Comité National d'Action Laïque (CNAL)<sup>701</sup>. Mais surtout, à partir des années 70, lors de son Congrès de Grenoble en 1970, la FCPE prend position de manière générale contre « la politique néfaste du gouvernement et de sa majorité » et non, comme auparavant, contre les seules mesures visant l'école publique<sup>702</sup>.

L'opposition entre socialistes et communistes au sein de cette organisation de parents d'élèves contribue enfin à la politisation de ses cadres locaux. Les secrétaires généraux de la FCPE sont tous issus du courant majoritaire du SNI, proche des socialistes, « Unité indépendance et

---

<sup>699</sup> Entretien enquêté n°41, normalien, instituteur puis PEGC, responsable laïc, militant syndicaliste (SNI) et socialiste, à son domicile, le 28 novembre 2011.

<sup>700</sup> Entretien enquêtés n°41 et 42, PEGC, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari adhérent socialiste, à leur domicile, le 28 novembre 2011.

<sup>701</sup> *Dictionnaire biographique du monde ouvrier*, entrée Jean Cornec.

<sup>702</sup> VISSE Jean-Paul, *La question scolaire*, op. cit., p. 142.

démocratie » : Clément Durand (1947-62), Louis Desbordes (1962-76)<sup>703</sup>, Raymond Métro (1976-79), Emile Gracia (1979-83)<sup>704</sup>, Ruben Urrutia (1983-84), Jean-Louis Boisanté (1984-88)...<sup>705</sup>. Les communistes cherchent alors à réduire l'implantation des syndicalistes du SNI socialistes au sein de cette organisation. Lors du Congrès extraordinaire de Cachan en 1970, les membres du comité directeur issu du syndicat SNI ou de la Ligue de l'enseignement passent ainsi du statut de membres de droit à celui de membres avec voix consultatives<sup>706</sup>.

Cette opposition nationale entre socialistes et communistes au sein de la FCPE tourne au profit des seconds dans le Cambrésis. La responsable des sections FCPE du Cambrésis, Marguerite Laude, est communiste. Cependant, la FCPE n'en constitue pas moins un lieu de mobilisation au profit des socialistes lors des campagnes électorales. Paul Lasselin, représentant de la FCPE, se rapproche du milieu enseignant laïque. Sans être adhérent au parti socialiste, il mobilise, en tant que maire de Boussières en Cambrésis de 1965 à 2001, en faveur du parti socialiste lors des différentes campagnes électorales.

## 2) L'entretien de la politisation au sein du syndicat SNI-PEGC

Contrairement aux dirigeants de la FLASEC basculant à gauche en raison de la politisation de la question laïque au niveau national, les responsables syndicaux de la FEN s'identifient au parti socialiste ou au parti communiste en raison de dynamiques propres à leur organisation syndicale. Comparée aux années 1950, leur politisation tient moins de l'opposition aux communistes syndicalistes – qui ne s'inscrivent d'ailleurs plus dans une logique de dépendance du syndicat au parti<sup>707</sup> – qu'à la structuration du syndicat en tendances qui s'institutionnalisent au cours des années 1960-1970 au sein du syndicat SNI selon une logique politique. Certains des dirigeants d'Unité et action appartiennent au parti communiste (Gérard Alaphilippe, Alfred Sorel) tandis que ceux de Unité indépendance et démocratie sont proches ou membres du parti socialiste (Jean Daubard, André Henry). En 1978, le Congrès de Nantes de la FEN voit s'affronter « Unité et action » dont le dirigeant, Alfred Sorel, est militant communiste et "Unité, indépendance et démocratie", dont l'animateur André Henry est

---

<sup>703</sup> Pour la biographie des instituteurs syndicalistes Clément Durant et Louis Desbordes. Cf. Maitron, entrée à ces noms.

<sup>704</sup> Emile Gracia sera par la suite en 1985 nommé permanent du SNI-PEGC puis secrétaire national du SNI-PEGC à la fin des années 1980.

<sup>705</sup> Sur les présidents et secrétaires généraux de la FCPE, cf. : « 1947-1997 : la FCPE a 50 ans », *La Revue des parents*, mai 1997 et « Un cinquantenaire pour préparer l'avenir », *La Revue des parents*, mai-juin 1997.

<sup>706</sup> Sur cette question, cf. VISSE Jean-Paul, *La question scolaire, op. cit.*, p. 141 et suivantes.

<sup>707</sup> GIRAULT Jacques, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », *op. cit.*

militant socialiste. Dans les années 70, cette interpénétration militante entre le parti socialiste et le SNI s'observe également dans la création d'un mouvement, « École et socialisme », regroupant des responsables syndicaux et des militants socialistes issus du CERES<sup>708</sup>. Plus généralement, un sondage effectué en décembre 1977 pour les prochaines élections législatives de 1978 montre l'interpénétration militante entre les tendances au sein du syndicat FEN et les deux partis politiques dominants à gauche (PC et PS) : parmi les sympathisants de gauche membres de la FEN, 72% des membres de la tendance UID votent socialiste et 7% communiste tandis que les intentions de vote au sein de Unité et Action sont de 49% en faveur du PS et 40% pour les communistes<sup>709</sup>.

Dans le département du Nord, on constate une forte interpénétration entre le syndicat FEN dirigé par des membres du SNI-PEGC tendance UID et le Parti socialiste. En effet, devant faire face aux syndicalistes communistes regroupés au sein d'Unité et action, les dirigeants du SNI-PEGC, tendance UID, promeuvent de nouveaux cadres syndicaux membres du parti socialiste. Membre de la SFIO depuis 1965, Bernard Derosier retrace son arrivée comme secrétaire général du SNI-PEGC et de la FEN en lien avec son appartenance partisane :

*« Si j'insiste sur le SNI, c'est parce que c'est un éclairage politico-social significatif. Au SNI, ça s'est d'ailleurs retrouvé à la FEN, c'est un syndicat unitaire. Au moment de la CGT et de la CGT-FO après la guerre, les enseignants étaient restés ensemble, avec des tendances ; c'est-à-dire qu'il y avait la tendance communiste et la tendance socialiste. Unité action, tendance communiste, unité indépendance et démocratie, tendance socialiste. Il y avait aussi des tendances très minoritaires, des léninistes, des maoïstes. Et la tendance socialiste était majoritaire, tant au plan national que dans le Nord. Et l'affrontement interne était très fort. Personnellement, si j'ai été appelé par les camarades du SNI, c'est parce qu'ils avaient besoin de sang neuf, en 1968, pour contrebalancer l'emprise des communistes qui était très forte. Et donc Cornette [NDA : ex-secrétaire général du SNI et député-maire d'Hellemmes] était dans cette sensibilité-là, très anti-coco »<sup>710</sup>.*

Entre 1969 et 1975, le secrétaire général de la FEN, Bernard Derosier et son trésorier, tous deux issus du SNI-PEGC tendance UID, occupent des positions de direction au niveau local et/ou départemental au sein du parti socialiste. Entre 1969 et 1979, Bernard Derosier est secrétaire fédéral du parti socialiste du Nord et le trésorier membre du bureau d'une section d'une commune d'environ 35.000 habitants. Selon le trésorier de la FEN du Nord de cette époque, cette forte interpénétration entre les acteurs dirigeants syndicaux et partisans

---

<sup>708</sup> FERHAT Ismail, « Le syndical et le politique. Le cas du parti socialiste et de la FEN, des années 1970 au début des années 1990 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, avril 2011, n° 13.

<sup>709</sup> AUBERT Véronique, BERGOUIGNOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante, op. cit.*

<sup>710</sup> Entretien Bernard Derosier. Voir également : ROMAN Boris, *Le Majorat de Pierre Mauroy (1973-1995)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1999.



s'observe également lors de la victoire de Bernard Derosier qui est célébré au sein des locaux du syndicat de la FEN à Lille :

*« Avec Derosier qui était Président depuis longtemps et je m'entendais bien puisqu'on est de la même origine. Derosier, c'est un instit', comme moi j'étais un instit. On a milité au même syndicat, on s'est connu au syndicat d'ailleurs : le syndicat des instituteurs et je me souviens que quand il a été élu conseiller général, il était le plus jeune conseiller général du Nord à l'époque. On avait fêté ça un petit peu... on a fêté ça au syndicat quoi ! »<sup>711</sup>.*

Dans le Cambrésis, on constate également une interpénétration entre l'inscription au sein d'une tendance du SNI et le militantisme au sein du PCF ou du PS au sein de la classe d'âge 1946-1951. Parmi les délégués syndicaux, membres de la tendance « Unité et action » dans les années 70-80, Marc Prevost est membre du parti communiste et plusieurs fois conseiller municipal ou candidat aux cantonales sous l'étiquette communiste. Il sera, par la suite, lors de l'éclatement de la FEN, le secrétaire départemental du SNUIPP-FSU. De même, militant communiste depuis les années 70, l'actuel trésorier de la structure rassemblant l'ensemble des cellules communistes de l'arrondissement de Cambrai, André Delsart, fut l'un des délégués syndicaux du SNI-PEGC membre de la tendance « Unité et action » dans les années 70-80. A l'inverse, les délégués syndicaux du SNI membres de « Unité indépendance et démocratie » sont membre du Parti socialiste. Majoritaire au sein de l'arrondissement, la tendance « Unité Indépendance et Démocratie » contrôle les positions de responsabilités. Dans le secteur de Caudry-Le Cateau-Solemes, en 1979, le secrétaire de secteur, Michel Lefebvre, et le trésorier de secteur, Jean-Michel Mairesse, sont membres à la fois de la tendance « Unité Indépendance et Démocratie » et du parti socialiste. Par ailleurs, les deux délégués du personnel à la CAPD, Jean-Marie Guisnet, et au CTP, Georges Nycq, sont également membres de la tendance « Unité Indépendance et Démocratie » et du Parti socialiste. De même, la représentation politisée du jeu des tendances au sein du SNI par ce couple interrogé nous donne à voir l'importation au sein du syndicat d'un clivage politique. Membres ou proches du parti socialiste, ils perçoivent la tendance « Unité, indépendance et démocratie » puis l'UNSA-SE comme socialiste tandis que la tendance « Unité et action » et/ou le SNUIPP-FSU est vue comme communiste :

L'épouse : *« La tendance majoritaire<sup>712</sup> au sein du SNI, c'était des gens au PS. Et d'ailleurs, les gens de la FSU, quand il y a eu la scission, c'était plutôt communistant. Bon, c'est pour ça que bon, nous on n'est pas anti-communiste, mais on est restés fidèles à notre ligne et on a suivi au SE.*

---

<sup>711</sup> Entretien enquêté n°11, PEGC, trésorier de la FEN et ex-conseiller général et maire d'une commune d'environ 35.000 habitants effectué à son domicile le 22 juin 2010.

<sup>712</sup> Dans le langage des syndicalistes du SNI, l'emploi du terme « majoritaire » renvoie à la tendance « Unité indépendance et démocratie » tandis que celui d'unitaire signifie « Unité et action ».

Le mari : *C'est petit à petit que la FSU, elle a grignoté de plus en plus... Mais au début la scission, ça a été carrément les minoritaires du SNI PEGC qui étaient pro-communistes qui ont fait la scission et qui ont créé la FSU<sup>713</sup> ».*

Cette politisation du groupe des enseignants laïques en faveur du Parti socialiste est également favorisée du fait de la forte implantation des clubs Léo Lagrange dans l'arrondissement.

### **C) La particularité du Cambrésis : des clubs Léo Lagrange comme instances de politisation au profit du parti socialiste**

En 1950, le club Léo Lagrange est fondé par les dirigeants des jeunesses socialistes, Pierre Mauroy notamment, afin de pouvoir recruter et mobiliser plus largement dans le secteur de la jeunesse<sup>714</sup>. Par la suite, tous ses présidents au niveau national appartiennent au parti socialiste (Maurice Deixonne de 1950 à 1972, puis Pierre Mauroy, de 1972 à 1981 et Bernard Derosier, de 1981 à 2000). Il en est de même au niveau régional (Raymond Vaillant, Bernard Derosier ou encore Rémi Pauvros) ou encore dans les sections du club Léo Lagrange du Cambrésis (Michel Lefebvre à Cambrai<sup>715</sup>, Pierre Mauroy ou Roland Grimaldi au Cateau-Cambrésis...). Par ailleurs, au club Léo Lagrange de Cambrai et de ses environs, les présidents d'honneur sont successivement : Raymond Gernez (député maire de Cambrai de 1945 à 1977), puis après son exclusion du parti socialiste en 1977, Pierre Mauroy, et enfin à partir de 2002, Brigitte Douay (député socialiste de Cambrai). Ces relations privilégiées entretenues avec le parti socialiste facilitent l'implantation des clubs Léo Lagrange au niveau local. A Cambrai, jusqu'en 1977, la municipalité contribue à environ un tiers du financement des activités du club<sup>716</sup>. Ce n'est qu'après 1977 et la perte de la municipalité de Cambrai que le club aura plus de difficultés à faire son budget (vente d'immeubles, clôture de certaines activités...).

Constitué par des socialistes, entretenant localement des rapports étroits avec les municipalités socialistes, le club Léo Lagrange recrute majoritairement ses dirigeants et ses bénévoles au sein du corps des instituteurs et assure sa politisation. A Cambrai, Michel Lefebvre, président-fondateur, Ariane Capon puis Yves Gueguen, membres du conseil

---

<sup>713</sup> Entretien enquêtés n°41 et 42, couple instituteurs puis PEGC, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari adhérent socialiste, le 28 novembre 2011 à leur domicile.

<sup>714</sup> Selon Pierre Mauroy, «cette organisation de jeunesse s'adressait à des jeunes ne souhaitant pas s'investir dans un mouvement politique, mais plutôt au sein d'organisations de jeunesse ayant des activités plus larges afin de servir le socialisme d'une autre manière». LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*.

<sup>715</sup> En 1952, tous les membres fondateurs du club Léo Lagrange appartiennent d'ailleurs aux jeunesses socialistes de Cambrai.

<sup>716</sup> LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*, op. cit.

d'administration appartiennent au corps des instituteurs normaliens. De même, à Tilloy lez Cambrai (Yvon Stubert), au Cateau-Cambrésis (Roland Grimaldi), les dirigeants ont réalisé leurs études à l'école normale de Douai. En effet, les professeurs y font la promotion des clubs Léo Lagrange incitant leurs élèves à s'y investir afin d'y valider leur B.A.F.A. En raison de la nature des liens entre le club Léo Lagrange et le parti socialiste, l'investissement au sein du club peut se poursuivre au sein du parti<sup>717</sup>.

Mais surtout, le club Léo Lagrange contribue à la mobilisation en faveur du parti socialiste et/ou participe au recrutement des cadres et élus socialistes de l'arrondissement. A Maretz, le maire socialiste élu en 1987, Guy Rativeau, directeur d'école, s'est investi au sein du club hippique de la Fédération Léo Lagrange de Cambrai<sup>718</sup>. Plus encore, une annexe du club Léo Lagrange de Cambrai est fondée en 1983 à Noyelles-sur-Escaut, sous la direction de Yvon Stubert, assistés notamment de Léon Masset et de Claude Pamart, tous enseignants. De 1983 à 1989, le club Léo Lagrange organise de nombreux évènements : randonnées cyclo-touristes, tennis de table, tournois de pétanque, déplacements au RC Lens.... Lors des élections municipales de 1989, Léon Masset et Claude Pamart sont élus respectivement maire et premier adjoint socialistes de Noyelles-sur-Escaut et le club Léo Lagrange est dissous au sein du Comité des fêtes de la nouvelle municipalité<sup>719</sup>. Dans l'est de l'arrondissement, à Caudry ou au Cateau-Cambrésis, plusieurs élus socialistes ont également occupé des responsabilités au sein des clubs Léo Lagrange locaux. A Caudry, parmi les membres du bureau du club Léo Lagrange en 1967, on note la présence de Léa et Paul Moreau, futur député-maire de Caudry, ainsi que de Guy Bricout, maire actuel classé à droite de Caudry<sup>720</sup>. En 1971, ce dernier est élu au conseil municipal de Caudry en tant que socialiste. Puis, en 1995-1996, il est élu maire et conseiller général divers droite face à l'ancien maire et conseiller général socialiste de Caudry. Au Cateau-Cambrésis, Roland Grimaldi est également membre du bureau du club Léo Lagrange avant d'être élu maire et conseiller général de cette localité<sup>721</sup>. Ou encore, Christian Bataille, membre du conseil d'administration de la radio du Club Léo Lagrange de

---

<sup>717</sup> C'est le cas par exemple de Mietek Cholewa, responsable d'activités au sein du Club Léo Lagrange de Cambrai entre 1958 et 1968, pour qui : « C'est à l'École normale de Douai que j'ai connu l'œuvre de Léo Lagrange et su qui était Pierre Mauroy. Je n'avais toujours pas de culture politique, ni d'engagement, mais j'ai compris alors la chance d'avoir été au club ». *Ibid.*, p. 34.

<sup>718</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>719</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>720</sup> Archive OURS, fonds Mauroy.

<sup>721</sup> Archive OURS, fonds Mauroy.

Cambrai au début des années 80, est, par ailleurs, maire socialiste depuis 1977 de Rieux en Cambrésis, avant d'être élu député en 1986<sup>722</sup>.

Enfin, plus largement, le club Léo Lagrange participe à la mobilisation du groupe des enseignants laïques en faveur du parti socialiste. Plusieurs dirigeants sont positionnés au sein du club Léo Lagrange et des amicales laïques (Yvon Stubert, Roland Grimaldi) ou sont passés par le club Léo Lagrange avant de devenir des dirigeants locaux des amicales laïques dans les années 70 (Claude Perlot, Christian Bataille) suite aux difficultés accrues des clubs Léo Lagrange de l'arrondissement. Ses liens s'observent également à travers les services que peuvent se rendre mutuellement ses deux organisations. Par exemple, la section Ciné-club du club Léo Lagrange diffuse des films une fois par mois grâce aux services des films de l'ORLEIS, la cinémathèque des amicales laïques.

Sous la IV<sup>ème</sup> République, le clivage au sein du champ politique national et de l'espace politique local s'opère plus selon une opposition entre socialistes et communistes. La forte concurrence communiste au sein des structures laïques et syndicales assure l'interpénétration entre les structures laïques et syndicales et le parti socialiste. Mais, avec l'avènement de la V<sup>ème</sup> République, le clivage au sein du champ politique national s'inscrit dans une logique d'opposition entre droite et gauche. Détenant le pouvoir au niveau national, la droite adopte une série de mesures tendant à remettre en cause l'école publique entraînant la mobilisation des enseignants de l'école publique. Ces derniers importent alors au sein de leurs structures syndicales et laïques le clivage droite-gauche tandis que les communistes, n'étant plus membres de la CGT, contribue à la routinisation des conflits au sein du syndicat FEN. Enfin, dans le Cambrésis, la politisation du groupe des enseignants du SNI-PEGC en faveur du parti socialiste est d'autant plus élevée que les clubs Léo Lagrange y sont fortement implantés.

---

<sup>722</sup> LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*, op. cit., p. 52.

## Conclusion

Nous avons établi au cours de ce premier chapitre la constitution d'une élite partisane locale issue du SNI-PEGC au sein d'un espace homogène socialement situé dans le Cambrésis. Nous avons d'abord démontré l'autorité politique des instituteurs, et plus encore des directeurs d'écoles, dans les communes de cet arrondissement. En effet, ces dernières se situent au sein de mondes ruraux et comptent peu de diplômés du supérieur. Les enseignants du SNI-PEGC sont ainsi relativement avantagés par leur dotation en capital culturel et leurs ressources territorialisées. Ces ressources tiennent de leur militantisme associatif au sein de la commune et de leur mode de recrutement dans un cadre départemental. Par ailleurs, en raison de la forte endogamie parmi les instituteurs et de la domination masculine dans le couple, l'époux peut d'autant accroître ces ressources territorialisées. De surcroît, dans des communes comptant un pourcentage élevé d'ouvriers, les enseignants, majoritairement d'origine ouvrière, sont favorablement disposés à représenter la classe ouvrière ; et ce d'autant plus qu'ils sont syndicalistes.

Ensuite, nous avons démontré que l'accumulation de ressources sociales territorialisées et leur politisation à gauche résulte de leur carrière militante syndicale et/ou associationniste laïque. Ces carrières militantes résultent du travail de sélection et de socialisation à l'esprit de corps au sein de l'Ecole normale jusqu'au début des années 1970. Par la suite, le syndicat SNI-PEGC, devenu structure structurante, assure la perpétuation de cet esprit de corps jusqu'à la fin des années 1980. Les investissements politiques et partisans des instituteurs et PEGC procèdent alors de leurs engagements laïques et syndicaux, dont les structures entretiennent une forte interdépendance avec le parti socialiste sous la IVème République, en entretenant une lutte commune contre le parti communiste, puis la Vème République, en s'opposant aux réformes promues par la droite. En outre, dans le Cambrésis, l'élite partisane enseignante est d'autant plus forte qu'elle bénéficie de l'implantation des clubs Léo Lagrange. Cependant, nous l'avons observé dans l'introduction de cette deuxième partie, les structures laïques et syndicales ne constituent plus des lieux de recrutement dans le Nord et le Bas-Rhin à partir des années 1990.

## Chapitre 4

# Désagrégation d'une élite enseignante partisane : le Cambrésis (années 1990-2010)

---

En rapport avec le chapitre précédent portant sur la constitution d'une élite partisane dans le Cambrésis, nous montrerons sa désagrégation, afin d'établir plus largement la dévaluation des ressources militantes des groupes mobilisés formant le milieu partisan, les enseignants laïques et les catholiques de gauche. A partir des années 1990, le groupe des enseignants laïques dans le Bas-Rhin et le Nord constitue, nous l'avons vu dans l'introduction de cette partie, de moins en moins un lieu de recrutement d'une élite socialiste. Les données recueillies au niveau national nous éclairent également sur cette évolution. Au cours des années 2000, le pourcentage de militants enseignants au sein du parti socialiste décroît fortement. Nous dénombrons 25 % d'adhérents enseignants en 1985 et 23 % en 1998<sup>723</sup> mais seulement 18 % en 2011<sup>724</sup>. Pourtant, au cours de cette période, le nombre d'enseignants est en progression. Nous comptons 756.260 enseignants en 1990, 860.198 en 2005, et enfin 789.819 en 2011<sup>725</sup>. Cette évolution suppose d'étudier les logiques de transformation des carrières militantes des enseignants à partir du début des années 1990.

En effet, d'abord, les deux structures, qui assurent la reproduction de l'esprit de corps, entrent en crise : les écoles normales à partir des années 1970<sup>726</sup> et le syndicat SNI-PEGC à partir du début des années 1990<sup>727</sup>. Ensuite, de par leur position sociale et institutionnelle, les enseignants, relativement mieux dotés en capital culturel qu'économique, sont favorablement

---

<sup>723</sup> REY Henri, SUBILEAU Françoise et YSMAL Colette, « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, 1999, n° 23.

<sup>724</sup> REY Henri, « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *Revue socialiste*, 2011, n° 42, pp. 125-133.

<sup>725</sup> Source : INSEE, RGP

<sup>726</sup> BERGER Ida, *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979 ; CHARLES Frédéric, *Instituteurs*, op. cit.

<sup>727</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs*, op. cit.

disposés à l'égard de la gauche<sup>728</sup>. Sous la Vème République, le clivage au sein du champ politique se structure selon l'opposition droite-gauche que les enseignants importent au sein de leurs structures militantes sous les effets de la politisation à gauche de la question laïque dans une configuration où la gauche ne détient pas le pouvoir national (cf. chapitre 1 section 3). A partir de 1981, les socialistes occupent durablement les positions gouvernementales et renoncent en 1984 à l'une de leurs 110 propositions contenues dans leur programme de 1981, à savoir l'établissement d'un service public unifié et laïque de l'éducation nationale pour laquelle le milieu laïc (FEN, Fédération des œuvres laïques, FCPE...) s'est mobilisé.

Contrairement au chapitre précédent, nous ne centrerons pas notre étude sur les instituteurs et PEGC membres du syndicat SNI-PEGC, celui-ci ayant d'ailleurs été dissous au sein du SE en 1992, mais, d'une part, sur le groupe plus large des enseignants, en nous intéressant à leur éligibilité<sup>729</sup> et leur niveau de politisation à gauche, et, d'autre part, aux transformations des carrières militantes au sein des organisations (les amicales laïques et le syndicat SE) auparavant dirigés par le groupe des syndicalistes du SNI-PEGC.

En quoi les enseignants forment-ils moins un groupe mobilisé et mobilisable en faveur du Parti socialiste ? Quels sont les effets des transformations des logiques de recrutement et de mobilisation des enseignants du primaire ? Dans un arrondissement où, dans la période précédente les PEGC sont dominants, leurs successeurs à cette position professionnelle, les professeurs certifiés, poursuivent-ils les mêmes investissements militants et politiques que les instituteurs et PEGC ? Avec la prise durable du pouvoir des socialistes au niveau national et local, la cause laïque revêt-elle toujours un aspect aussi conflictuel que dans la période observée précédemment ? Les instituteurs et les PEGC, actuellement en retraite, continuent-ils à entretenir une mobilisation aussi élevée en faveur des élus socialistes ?

Notre matériel d'étude comprend des entretiens avec 13 enquêtés, dont 11 enseignants, une observation de réunion de section socialiste, une base de données établie sur les élus du Cambrésis ainsi que des documents d'archives. À partir de ces sources, nous montrerons, dans une première partie, les transformations l'éligibilité des enseignants (section 1), dans une seconde partie, l'évolution dans l'investissement des enseignants et le déclin des amicales laïques (section 2). Enfin, dans une troisième partie, nous montrerons la dépolitisation actuelle du groupe enseignant (section 3).

---

<sup>728</sup> BOURDIEU Pierre, *La Distinction, op. cit.* ; GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 33-34.

<sup>729</sup> LEFEBVRE Rémi, « Les enseignants et le personnel politique municipal. Les transformations d'un capital politique ».

## **Section 1 : Le désengagement politique des enseignants : les transformations de l'éligibilité**

Dans son ouvrage ayant trait à un département situé en milieu rural, Marc Abélès cherche à établir les conditions de l'éligibilité des candidats vis-à-vis des électeurs en prenant en compte les capitaux dont disposent les élus<sup>730</sup>. En nous référant à la conceptualisation de l'éligibilité de cet auteur, nous nous demanderons dans cette section : quelle est la valeur actuelle des ressources territorialisées sur les marchés politiques ruraux ? Dans quelle mesure les enseignants actuels sont-ils encore des notables locaux ? Nous montrerons d'abord la dévalorisation des ressources territorialisées sur les marchés politiques ruraux (A) puis nous analyserons le déclin de la notabilité enseignante (B).

### **A) Renouveau des ressources dans l'accès aux mandats électoraux**

Sous l'effet des lois de décentralisation, les maires mettent en avant leur compétence pour développer leur territoire et jouent de la rhétorique du « maire entrepreneur » en l'articulant avec des pratiques plus anciennes de clientélisation<sup>731</sup>. Nous disposons de peu de travaux sur l'importation ou non de cette nouvelle norme au sein des mondes ruraux<sup>732</sup>. Nous étudierons donc les modalités et les effets de ce renouvellement sur les marchés politiques locaux en montrant d'abord la professionnalisation de l'accès aux mandats électoraux (1) puis la dévalorisation des ressources territorialisées des enseignants (2).

---

<sup>730</sup> Sur la notion d'éligibilité des candidats cf. ABELES Marc, *Jours tranquilles en 89, op. cit.* ; voir également : FAURE Alain, « Les maires ruraux. De la gestion des symboles à la symbolique gestionnaire », *Politix*, 1991, vol. 4, n° 15, pp. 68-72.

<sup>731</sup> BART Christian LE, « La rhétorique du maire entrepreneur », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 299-310.

<sup>732</sup> Cependant, certains travaux ont pu montrer la dévalorisation du capital d'autochtonie en milieu rural et la promotion de normes de gestion plus rationnelles, cf. RETIERE Jean-Noël, « Être sapeur-pompier volontaire : du dévouement à la compétence », *Genèses*, 1994, vol. 16, n° 1, pp. 94-113 ; ou encore, sur les effets de la mise en place de l'intercommunalité renforçant la position d'un professionnel de la politique : GIRARD Violaine, « Une notabilisation sous contrôle : la trajectoire d'un maire rural face à un professionnel de la politique sur la scène intercommunale (1971-1995) », *Politix*, 2008, vol. 3, n° 83, pp. 49-74 ; et plus largement sur les effets de l'intercommunalité : MADORE François et SAOUT Rémy LE (éds.), *Les effets de l'intercommunalité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.



### 1) La revalorisation des ressources des institutions politiques

La valorisation de nouvelles compétences managériales par les maires favorise l'arrivée sur la scène politique locale de nouveaux professionnels de la politique – les auxiliaires d'élus – aux profils moins clivants socialement. Ils sont le résultat d'une revalorisation des ressources des institutions politiques, dont nous observerons, dans notre troisième partie, l'étendue du recrutement parmi les élus socialistes à Paris, dans le Bas-Rhin et le Nord entre 1990 et 2012. La professionnalisation de l'espace politique local s'observe d'abord par l'émergence d'un personnel politique local s'appropriant, à la manière des maires urbains, une rhétorique entrepreneuriale. Élu en 2008, le maire classé à droite à Rumilly en Cambrésis (1.500 habitants) met en avant sa profession, directeur de la filiale Nord d'une entreprise de construction, et se définit comme un « maire manager libre d'entreprendre et de s'exprimer »<sup>733</sup>. Dans ce but, il affirme consulter ceux de la liste adverse pour les projets de son futur mandat. Par ailleurs, il justifie la sortie de sa commune d'une petite intercommunalité au profit de la communauté d'agglomération de Cambrai afin de s'insérer au sein d'un plus grand réseau lui permettant de mettre en œuvre ses projets<sup>734</sup>. De même, cet adjoint socialiste, directeur d'école en retraite et dirigeant de l'amicale laïque de sa commune dans les années 1970, soutient que sa légitimité électorale au sein du conseil municipal provient de ses compétences managériales :

*« Moi je sais, qu'à mon petit niveau, il faut rentrer dans un nouvel habit effectivement, ensuite il faut acquérir une compétence. Là c'est technique aussi la fonction d' élu quand vous avez une responsabilité. Y a un apprentissage de la chose publique quoi. Moi, je suis adjoint aux finances, la compta 'N14' ça s'apprend. Voilà, j'étais enseignant, je n'étais pas comptable. Faire venir une entreprise chez nous, avoir des relations avec le monde de l'entreprise : ça s'apprend. (...) Maintenant, moi, j'ai un peu plus de pouvoirs que le reste du conseil municipal parce que je suis aux finances et que j'ai déjà alerté et ré-alerté et puis la suite des événements m'a donnée raison alors quoi. Plusieurs fois. Donc on s'aperçoit qu'on suit plutôt ce que je dis. Donc pour les projets, je suis plutôt écouté »<sup>735</sup>.*

Cette conversion des élus de droite et de gauche aux normes managériales permet la promotion sur la scène politique locale d'élus aux profils moins clivants socialement : les auxiliaires d'élus. En effet, l'accès aux positions politiques professionnalisées suppose la détention de ressources politiques acquises par un passage dans les cabinets d'élus. Depuis 1945, sur les 34 conseillers généraux élus, tous disposent d'un métier hors de la politique. Les

---

<sup>733</sup> Michel Liénard à Rumilly en Cambrésis : « Je suis un maire manager », Voix du nord, 6 février 2009.

<sup>734</sup> Michel Liénard à Rumilly en Cambrésis : « Je suis un maire manager », Voix du nord, 6 février 2009.

<sup>735</sup> Entretien enquêté n°34, directeur d'école en retraite, militant laïque, adjoint au maire. Effectué le 23 juin 2010 à dans la salle des élus de la municipalité.

conseillers généraux communistes se recrutent chez les ouvriers (Cary, ouvrier et conseiller général de Cambrai-est ; Georges Cacheux, ouvrier et conseiller général de Carnières), les socialistes de préférence dans le milieu enseignant, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, et ceux de droite chez les agriculteurs (Anatole Duchemin, Marcoing) ou les chefs d'entreprises (Henri Mallet, directeur d'une imprimerie, canton de Cambrai-ouest ; Jean Durieux, industriel, Marcoing). En 2004 et en 2011, parmi les trois nouveaux conseillers généraux élus, deux sont des auxiliaires d'élus. Relativement jeunes, ils ont environ 30 ans et sont depuis la sortie de leurs études auxiliaires d'un élu de l'arrondissement. Delphine Batille, PS, élu en 2004, est à l'origine l'assistante parlementaire du député socialiste tandis que Nicolas Siegler, UMP, élu en 2011, est membre du cabinet du maire de Cambrai.

Concurremment à ses évolutions montrant une revalorisation des ressources des institutions politiques, les ressources territorialisées des enseignants se dévalorisent sur le marché politique local avec l'essor de ressources managériales.

## 2) Valeur des ressources territorialisées sur les marchés politiques situés en milieu rural : l'essor des ressources managériales.

La génération d'enseignants entrée en politique au cours des années 1970 disposait nous l'avons vu précédemment, de fortes ressources territorialisées. Celles-ci tendent à se dévaluées sur les marchés politiques municipaux face à la mise en avant des ressources managériales par les maires classés à droite. L'analyse des conditions de la défaite aux élections municipales d'un maire professeur certifié, aux ressources semblables à celles des instituteurs, va nous permettre de l'illustrer<sup>736</sup>.

Ayant grandi dans sa commune de naissance, cet enseignant, devenu député-maire, revient y habiter après ses études supérieures à Lille et l'obtention d'un poste de professeur certifié dans un collège d'une commune voisine. Son père fut le secrétaire de mairie de cette commune de 1.500 habitants depuis la Libération. Investi, comme celui-ci, dans l'amicale laïque mais aussi au sein du club Léo Lagrange de Cambrai, il est élu maire en 1977 puis député en 1986. Par la suite, l'entretien de sa position politique ne se réalise pas au travers d'institutions politiques de gestion, telles que l'intercommunalité, mais par la conquête d'un mandat de député et de conseiller régional. Lors de la première loi sur l'intercommunalité en 1992, il ne s'engage pas en faveur des regroupements intercommunaux et en laisse la

---

<sup>736</sup> Dans l'arrondissement, un autre maire socialiste enseignant est battu lors des élections municipales de 1983 par un cadre des ressources humaines.

présidence à un maire d'une petite commune voisine<sup>737</sup>. Bénéficiant de son implantation dans sa commune, il constitue, lors des élections municipales de 2001, une liste regroupant plusieurs des dirigeants de l'amicale laïque de la commune<sup>738</sup>. Il est cependant battu par une tête de liste, cadre des ressources humaines d'une entreprise, qui compte près de 3.000 salariés, qui est venue s'implanter en 1992 dans la région<sup>739</sup>. Ce cadre dirigeant de l'entreprise habite la commune et l'arrondissement depuis 1992. Profitant de la rupture d'alliances entre socialistes et communistes, il intègre ces derniers sur sa liste<sup>740</sup> et parvient à l'emporter contre ce maire enseignant et député grâce à ses ressources managériales. En effet, il recrute une partie des habitants de la commune au sein de l'entreprise qu'il dirige. Habitant de la commune depuis 1958, cet ancien directeur de l'école et trésorier de l'amicale laïque est très bien inséré dans la vie sociale de la commune. Comme d'autres enquêtés dans les communes alentours, ils font état de la politique de recrutement de cette entreprise visant à prendre le contrôle de municipalités en y impliquant, non des ingénieurs comme auparavant, mais des cadres des ressources humaines :

*« C'est que Sevelnord qui s'était implanté à Hordain avait demandé à tous ces cadres de s'impliquer le plus possible dans ces communes où ils habitaient. Et je veux bien croire que ce n'était pas une simple rumeur parce que non seulement à Rieux mais dans d'autres communes aussi des responsables de service etc, se sont présentés aux élections municipales. Ici, à Rieux, on avait Moussi qui était cadre à Sevelnord et c'est lui qui a mis en place cette nouvelle liste de droite. Il a joué le jeu parce qu'il était chef du personnel à Sevelnord et il a fait embaucher pas mal de gens de Rieux. Les voisins d'en face par exemple travaillent à Sevelnord et ils ne sont pas les seuls depuis. Ils sont largement une vingtaine alors évidemment ça a eu un impact »<sup>741</sup>.*

L'analyse de la défaite de cet enseignant nous montre la dévaluation des ressources territorialisées détenues par les enseignants au profit de ressources managériales détenues par des cadres en ressources humaines. Plus généralement, ces transformations dans les

---

<sup>737</sup> Ce maire socialiste se retrouve ainsi en opposition avec ce député-maire pour mettre en place la première intercommunalité : « Moi, à partir de 92, je suis un ardent défenseur de l'intercommunalité mais je suis dans un territoire où le roi c'est Bataille. Et Bataille ne veut pas en entendre parler. Enfin c'est pas qu'il dit que c'est pas bien mais il ne fait rien quoi ! Bon, il dit : « Je vais faire. » Et il ne fait rien quoi ! Voilà, quoi, jusqu'au moment où il va perdre sa mairie, il ne se passe rien quoi ! On a un SIVOM qui fait 25 000 habitants. Mais l'interco, ça ne l'intéresse pas ! ». Entretien enquêté n°46, directeur d'une association de réinsertion, maire d'une commune de 2.000 habitants.

<sup>738</sup> Cette mobilisation fondée sur des liens d'interconnaissance s'observe également dans la manière dont, toujours actuellement, il gère la section de la commune. Selon un militant de la section, sa femme se rend chez l'habitant au début de chaque année pour recueillir les adhésions.

<sup>739</sup> Sur 3.500 salariés de cette entreprise, environ un millier provient du Cambrésis. Source : LECLERCQ Maurice, *Cambrésis : 1900-2002*, Cambrai, Nord Patrimoine, 2002, p. 224.

<sup>740</sup> Après avoir été élu comme conseiller municipal identifié à « droite » en 1995, ce cadre des ressources humaines s'allie, pour les élections municipales de 2001, avec des syndicalistes de la CGT également membres du parti communiste.

<sup>741</sup> Entretien enquêté n°41, PEGC en retraite, dirigeant laïque. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile.

ressources nécessaires à l'accès aux mandats locaux déprécient celles des enseignants qui, en outre, n'occupent plus de position notablière au sein de l'espace communal.

## **B) Le déclin d'une notabilité enseignante**

Selon Max Weber, les notables sont ceux qui réussissent à convertir l'estime sociale en position de pouvoir politique<sup>742</sup>. Relativement bien dotés en capital culturel et disposant de ressources sociales territorialisées, les enseignants détenaient, nous l'avons vu, une autorité politique au sein des communes du Cambrésis. En quoi pouvons-nous considérer que désormais les enseignants n'ont plus les moyens de briguer la position de notables au sein des communes du Cambrésis ? Bien que le magistère des titres scolaires connaisse un relatif affaiblissement parmi la population du Cambrésis pour les professeurs des écoles (Cf. encadré n°10), nous montrerons que leur désengagement politique procède de leur retrait des positions de notables locaux (1) ainsi, plus largement pour les enseignants, de celles des positions municipales (2).

### **Encadré 10 : Le magistère des titres scolaires des professeurs des écoles au sein des catégories populaires**

A partir des années 70, la démocratisation de l'enseignement secondaire contribue à affaiblir d'autant la position sociale de l'instituteur puis du professeur des écoles. En 1968, on compte, parmi la population âgée de 15 ans et plus 39 % ayant le certificat d'études primaires et seulement 8 % le niveau bac. En 2009, ils sont plus de 30 % à avoir au moins le niveau bac ou bac pro dans l'arrondissement. Comme la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, l'instituteur ou le professeur des écoles ne sera plus associé seul à l'éventuelle réussite sociale de ses élèves.

Cependant, les professeurs des écoles entrés en fonction après 1990 continuent à disposer d'une forte dotation en capital culturel dans l'arrondissement<sup>743</sup>. En outre, ils détiennent un titre scolaire relativement élevé par rapport à la population de l'arrondissement. Avec la création du statut de professeur des écoles en 1989, leur niveau de diplôme est au moins égal à la licence puis au master2 à partir de 2010. Or, dans l'arrondissement, parmi la population âgée de 15 ans ou plus, le niveau de diplôme reste relativement faible comparativement à la moyenne départementale ou nationale. En 1999, on compte 6,5 % de diplômés du supérieur équivalent bac+2 en moyenne dans le Cambrésis, contre 8 %, dans le département du Nord

<sup>742</sup> WEBER Max, *Economie et société. I, Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995, p. 378.

<sup>743</sup> Dans l'arrondissement, de jeunes professeurs des écoles s'investissent également dans des associations d'histoire locale. Par exemple, dans une commune voisine, un professeur des écoles, né en 1971, représente actuellement une association, fondée en 2004, de sauvegarde du patrimoine s'investissant dans la reconstruction du Moulin-De-Pierre. Ou encore, cet actuel directeur d'école, diplômé de l'IUFM de Douai en 1996, s'investit dans une recherche historique locale en dépouillant les archives afin de retrouver une des variantes du chemin de Compostelle parcourant du nord au sud le Cambrésis. En 2011, il devient président d'une association regroupant des personnes intéressées ou souhaitant s'investir dans ces recherches

et 8,5 % en France métropolitaine. En 2009, 6,1 % sont diplômés de l'enseignement supérieur long dans le Cambrésis contre 10,9 % dans le département du Nord et 12,6 % en France métropolitaine.

**Tableau 57 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus**

	Cambrésis	Dép. Nord	France mét.	Cambrésis	Dép. Nord	France mét.
<b>Année</b>	<b>1999</b>			<b>2009</b>		
Aucun diplôme	22,30 %	22,00 %	20,50 %	19,90 %	20,40 %	18,90 %
CEP	22,90 %	22,50 %	17,00 %	16,10 %	12,20 %	10,90 %
BEPC	8,50 %	8,00 %	8,00 %	7,30 %	6,50 %	6,30 %
CAP BEP	25,20 %	25,00 %	25,00 %	26,10 %	23,70 %	23,80 %
Bac ou Bac pro	10,50 %	11,00 %	11,50 %	14,40 %	14,90 %	15,80 %
Bac+2	6,50 %	8,00 %	8,50 %	10,10 %	11,30 %	11,70 %
Sup	4,20 %	7,00 %	9,00 %	6,10 %	10,90 %	12,60 %
Effectif	114778	NR	NR	116753	1789956	46542573

Source : INSEE, RGP

Cependant, si les professeurs des écoles peuvent occuper une position sociale élevée du fait de leur forte dotation en capital culturel, les familles du Cambrésis investissent relativement moins qu'auparavant, par rapport à la moyenne nationale, l'institution scolaire. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'école et le certificat d'études primaires constitue un des rares moyens de promotion sociale pour les familles ouvrières. Le pourcentage de « sans diplômes » dans le Cambrésis se situe en 1968 deux points en dessous de la moyenne nationale. Mais, si à partir des années 1970 dans le Cambrésis, comme dans la France métropolitaine en général, le titre scolaire constitue une ressource à partir des années 70 pour entrer sur le marché de l'emploi<sup>744</sup>, le pourcentage de « sans-diplômés » dans le Cambrésis dépasse à partir des années 90 la moyenne française. En 1990, la moyenne des non diplômés âgés de 15 ans et plus est plus forte dans le Cambrésis (23 %) qu'en France métropolitaine (21 %)<sup>745</sup>. On retrouve ces mêmes proportions en 1999 et 2009. En effet, la persistance d'un taux de chômage élevé<sup>746</sup> et un taux d'emplois précaires relativement élevé par rapport à la moyenne nationale<sup>747</sup> dévalorise le diplôme délivré par l'institution scolaire.

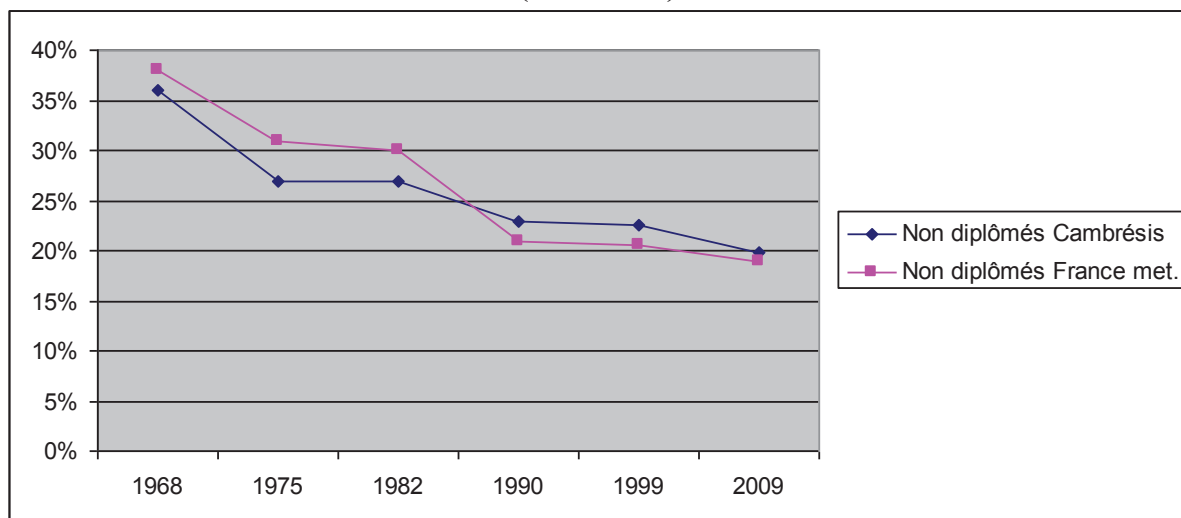
<sup>744</sup> BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des « classes » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 52, n° 52-53, pp. 3-14.

<sup>745</sup> De surcroît, selon un compte rendu du recensement de 1990, on constate depuis les années 1980 « une baisse régulière des effectifs dans les collèges du Cambrésis ». LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est : éléments d'histoire*, Cambrai, Les Amis du Cambrésis, Nord Patrimoine Editions, 1993, p. 315.

<sup>746</sup> Dans le Cambrésis, le taux de chômage se situe depuis les années 1980 au-dessus de 12 %, soit environ 3 points au-dessus de la moyenne nationale. En 2006, on compte par exemple 12,6 % de chômeurs dans le Cambrésis, contre 9,8 % en France.

<sup>747</sup> Au sein de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2009, on compte, dans le Cambrésis, 18,5 % de temps partiels contre 17,1 % en France.

**Graphique 7 : Les sans-diplômes parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus (1968-2009)**



Source : INSEE, RGP

### 1) L'affaiblissement des ressources territorialisées des professeurs des écoles

Les enseignants, notamment les professeurs des écoles, se désengagent des positions de notables locaux (secrétariat de mairie, logements de fonction dans la commune...). Auparavant, nous l'avons vu, les instituteurs étaient fortement dotés en ressources territorialisées. Ils étaient originaires de l'arrondissement ou du département, habitaient sur leur lieu professionnel, s'investissaient au sein des associations communales, notamment par l'intermédiaire de l'amicale laïque, et au sein des institutions municipales, à travers le poste de secrétaire de mairie. Dans un arrondissement rural, où les liens d'interconnaissance sont primordiaux pour accéder à une position politique, les instituteurs étaient en mesure d'occuper ces positions.

Cependant, bien que le professeur des écoles continue à être recruté par voie de concours dans un cadre départemental et que sa profession favorise un contact quotidien et direct avec la population<sup>748</sup>, nous constatons une plus faible dotation en ressources territorialisées parmi les enseignants du primaire depuis les années 80. La rétraction de leur ethos professionnel, que nous analyserons ensuite, entraîne leur désinvestissement des structures historiquement constituées et investies par les générations précédentes d'enseignants (amicale laïque, syndicat). En outre, malgré la possibilité qu'il leur est laissé de cumuler secrétariat de mairie

<sup>748</sup> Recrutés dans le cadre d'un concours départemental, ils appartiennent à cette catégorie des « street level bureaucrats », décrits par Michael Lipsky, qui sont quotidiennement et directement en contact avec le public. LIPSKY Michael, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, New-York, Russell sage foundation, 1980.

et professorat<sup>749</sup>, les professeurs des écoles n'investissent pas cette position. En 2010-2011, selon le syndicat des secrétaires de mairies instituteurs, nous ne comptons dans le département du Nord plus qu'un seul enseignant actif et secrétaire de mairie<sup>750</sup>. De surcroît, à partir des années 80, les instituteurs habitent de moins en moins sur leur lieu de travail. Trois causes peuvent être avancées. D'abord, à la fin des années 70, la politique du logement, en évoluant des aides à la pierre vers les aides personnelles, favorise l'extension de l'accession à la propriété des cadres jusqu'aux fractions les plus favorisées des ouvriers et des petits employés<sup>751</sup>. La conjugaison de ces deux éléments tenant à l'offre et à la demande de logements contribue à l'abandon du logement de fonction par les instituteurs. Ensuite, à partir des lois de décentralisation de 1982-83, les logements de fonction sont gérés par les communes qui, en contrepartie, reçoivent de l'Etat une dotation globale de fonctionnement. Or, dans certaines communes de l'arrondissement, plutôt classées à droite, les maires préfèrent verser l'Indemnité Représentation Logement plutôt que de rénover et/ou construire de nouveaux logements de fonction. Enfin, le passage du statut d'instituteur à celui de professeur des écoles en 1989 fait disparaître l'attribution d'un logement de fonction à l'enseignant du primaire. En mesure de choisir leur lieu d'habitation, les enseignants du primaire préfèrent alors s'établir hors de la commune où ils enseignent. Cet enseignant retraité, qui connaît bien le canton dont il a été l'élu de 1971 à 2004, observe également cette évolution<sup>752</sup> :

« **Enquêteur** : *Y a pas un directeur d'école qui pourrait prendre la tête de liste comme vous me le disiez avant ?*

- *Les enseignants sont vraiment très pâles maintenant. Très pâles. D'abord ils bougent beaucoup... Ils bougent beaucoup. Y a beaucoup de mutations. Les directeurs d'école au Cateau, ils ont tous bougé ces dernières années ! Ils ne finiront pas leur carrière au Cateau mais, je veux dire, comme l'a dit ma femme, ils ne vont plus habiter également au village maintenant. Ils vont habiter dans un autre lieu, dans une grande ville. Et puis, s'ils habitent les villages, ils ne peuvent pas prendre des responsabilités tout de suite dans les villages où ils vont s'implanter. C'est pas facile<sup>753</sup> ».*

Moins investis dans la commune par l'intermédiaire de l'amicale laïque, n'habitant plus celle-ci, n'occupant plus la fonction de secrétaire de mairie, les professeurs des écoles se

---

<sup>749</sup> Arrêt du Conseil d'Etat du 3 octobre 2003 – Commune de Levainville.

<sup>750</sup> Au niveau national, ils sont 167. En 2009-2010, ils étaient 186. Source : archives militant laïque.

<sup>751</sup> BOURDIEU Pierre et CHRISTIN Rosine, « La construction du marché. Le champ administratif et la production de la « politique du logement » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n° 81-82, pp. 65-85.

<sup>752</sup> On observe une même évolution selon cette normalienne devenue PEGC habitant un autre canton du Cambrésis : « *Les choses ont beaucoup évolué. D'abord, le directeur d'école, il n'habite plus Rieux! C'est vrai que dans le temps, on avait des logements sur place. Nous quand on a commencé notre carrière, on était logé à l'école donc euh... donc l'école, c'était notre deuxième maison* ». Entretien normalienne puis PEGC, militante laïque et syndicaliste (SNI)

<sup>753</sup> Entretien enquête n°22, normalien, professeur, militant laïque, ex-sénateur-maire socialiste. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile.

désinvestissent donc effectivement des positions qui constituaient auparavant leur notabilité dans ces milieux ruraux. Plus largement, nous observons un faible renouvellement enseignant (professeurs des écoles, certifiés, agrégés) parmi les élus locaux du Cambrésis suite au scrutin municipal de 2008.

## 2) Faible renouvellement enseignant au sein de l'espace politique local

Les enseignants, et plus encore les professeurs des écoles, en activité n'investissent plus les positions politiques au sein du conseil municipal. En effet, l'étude de la composition sociale des conseils municipaux du Cambrésis montre la faible présence des enseignants, et notamment des professeurs des écoles, nés après 1955. Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des élus au sein des conseils municipaux de communes de plus de 10.000 habitants (Cambrai et Caudry) ainsi que les maires et leurs adjoints dans les communes de moins de 10.000 habitants, soit 114 communes, suite aux élections municipales de 2008. Sur les 585 élus considérés, nous disposons de la date de naissance et de la profession de 363 d'entre eux. L'année 1955 apparaît comme une date charnière traduisant une rupture générationnelle au sein du groupe enseignant et du sous-groupe des enseignants du primaire et PEGC. Parmi les 363 (ré)élus renseignés suite aux élections municipales de 2008, 226 sont nés en 1955 ou avant, dont 46 enseignants, soit 20 % du corpus. Parmi ces derniers, les instituteurs et PEGC sont prépondérants puisqu'ils représentent 80 % du groupe enseignant. Les instituteurs ou PEGC nés avant 1956 entrent en fonction en 1975 pour les plus jeunes. Or, jusqu'au milieu des années 70, les enseignants sont encore fortement investis au sein des secrétariats de mairie, des structures syndicales ou laïques tandis qu'ils habitent le logement de fonction mis à disposition par la commune où ils enseignent. Toutes ces ressources territoriales sont en mesure de fonder, nous l'avons vu, leur autorité politique dans les communes de l'arrondissement.

A l'inverse, sur les 363 (ré)élus renseignés suite aux élections municipales de 2008, 137 sont nés après 1955 dont seulement 19 enseignants<sup>754</sup>, soit 14 %. Mais surtout, au sein de ce groupe professionnel, on ne compte que 2 enseignants du primaire. En mettant de côté les élus d'opposition et ceux issus du groupe des professeurs, on est également en mesure de calculer, pour les individus nés avant et en 1955, l'âge moyen d'entrée au poste d'adjoint pour les

---

<sup>754</sup> Quatre d'entre eux sont professeurs du technique en collège et lycée professionnel. Sur ces quatre professeurs, trois sont proches du Parti socialiste (soutien à ses candidats lors des élections législatives ou cantonales) sans en être adhérents tandis que sur les 15 professeurs certifiés, sept ont été élus sur une liste d'un maire « de droite ».



instituteurs et PEGC nés en et avant 1955. Sur les 28 élus renseignés, cet âge moyen s'établit à 45 ans (date de naissance moyenne : 1948 ; date moyenne d'accès au mandat d'adjoint : 1993). En fonction de ces dynamiques politiques dans l'accession à un poste d'adjoint pour les élus enseignants nés avant ou en 1955 dans l'arrondissement, on devrait *a priori* observer l'arrivée d'enseignants nés entre 1955 et 1964 aux fonctions d'adjoints au sein des communes de l'arrondissement pour les élections municipales de 2001 et 2008. Or, après les élections municipales de 2008, sur les deux professeurs des écoles, seul un occupe la fonction d'adjoint, l'autre étant conseiller municipal à Cambrai et, depuis 2004, conseiller régional UDF puis devenu depuis Nouveau centre.

**Tableau 58 : Une nouvelle génération d'enseignants désengagés politiquement (2008)**

	Nb total d'élus		Nb d'élus renseignés		Nb d'élus renseignés par classes d'âge		Dont prof. certifiés		dont instit./prof. des écoles/PEGC	
Né en 1955 et avant	585	100	363	62 %	226	62 %	46	20 %	37	80 %
Né après 1955					137	38 %	19	14 %	2	11 %

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Ainsi, nous avons montré le désengagement politique des enseignants produit des évolutions des conditions de l'éligibilité au sein de l'espace politique communal. En effet, nous observons, d'une part, une transformation des ressources dans l'accès aux mandats électoraux et, d'autre part, le déclin d'une notabilité enseignante. La compréhension de ce déclin suppose de recentrer nos développements sur la transformation de l'ethos professionnel enseignant, qui permet d'expliquer leur plus faible investissement au sein des amicales laïques.

## **Section 2 : Évolution dans l'engagement des enseignants et déclin des amicales laïques**

Nous avons démontré précédemment qu'il existait une interdépendance entre l'investissement professionnel et l'investissement militant produit d'un esprit de corps que structuraient l'école normale et/ou le syndicat SNI-PEGC. Cette interdépendance a pour effet l'élévation du niveau

de concentration de capital collectif en faveur du groupe avec l'essor d'organisations réservées aux enseignants (CAMIF, CASDEN, MAIF, GCU...) ainsi que leur forte insertion au sein des réseaux de sociabilités municipaux par l'intermédiaire des amicales laïques. Dès lors, quels effets des transformations du groupe des enseignants du primaire depuis la fin des années 1970 (fin des Écoles normales puis déclin du SNI-PEGC) sur leur investissement militant laïque ? D'abord, nous montrerons le désengagement des amicales laïques des enseignants du primaire produit de la transformation de l'ethos professionnel enseignant (A). Ce désengagement des enseignants des amicales laïques a pour effet d'accélérer leur déclin au profit des activités USEP ou UFOLEP et/ou de les dépolitiser (B).

## **A) Rétraction de l'ethos professionnel des enseignants du primaire**

Quelles transformations au sein du groupe enseignant du primaire ? En quoi l'ethos professionnel des enseignants du primaire se rétracte ?

Par ethos, nous entendons décrire non des catégories produites de représentations construites mais des principes d'actions ordinaires et réguliers résultat de dispositions à dimension éthique<sup>755</sup>. Ainsi, nous étudierons d'abord les transformations au sein du groupe enseignant (1) puis le déclin de l'interdépendance entre investissement professionnel et investissement militant (2).

### 1) Affaiblissement de l'esprit de corps : nouvelles logiques de recrutement et dissolution du syndicat SNI-PEGC

L'esprit de corps entretenu par l'institution de formation et/ou le syndicat FEN – qui assurait la poursuite de l'investissement, sous d'autres formes, en faveur de l'institution scolaire hors du temps scolaire (œuvres laïques, secrétariat de mairie) – s'est affaibli sous le double effet de la crise des écoles normales et de l'éclatement syndical. Les analyses produites, tant à partir de données agrégées au niveau national<sup>756</sup> que par des monographies portant sur une ou plusieurs Ecoles normales<sup>757</sup>, font état à partir du début des années 70 d'une plus grande hétérogénéité sociale et culturelle des normaliens sélectionnés par l'institution. Au cours des années 60, le

---

<sup>755</sup> BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 2002, p. 133.

<sup>756</sup> BERGER Ida, *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, *op. cit.* ; CHARLES Frédéric et CIBOIS Philippe, « L'évolution de l'origine sociale des enseignants du primaire sur la longue durée : retour sur une question controversée », *Sociétés contemporaines*, 2010, vol. 1, n° 77, pp. 31-55 ; THELOT Claude, « Les origines sociales des enseignants », *Education et Formations*, 1994, n° 37.

<sup>757</sup> CHARLES Frédéric, *Instituteurs*, *op. cit.*

système scolaire se trouve profondément réformé avec la démocratisation de l'enseignement secondaire. En 1959, l'enseignement primaire est réformé et unifié en cinq niveaux (du CP au CM2). L'âge de la fin de la scolarité obligatoire passe de 14 ans à 16 ans. Le Collège d'enseignement général (CEG) et le Collège d'enseignement technique (CET) sont créés tandis que l'école primaire supérieure est supprimée. Au sein du Collège d'enseignement général, la majorité des enseignants restent des normaliens, mais à leurs côtés, on commence à recruter des professeurs certifiés. En 1963, la réforme Capelle-Fouchet institue le Collège d'enseignement secondaire (CES) et met fin aux Cours complémentaires afin d'unifier le premier cycle du secondaire, unification achevée par la réforme de 1975 (Haby) qui réunit les différents types de collèges au sein d'un « collège unique ». Le système de sélection à l'école normale – qui reposait sur des normaliens enseignants au sein des Cours complémentaires et/ou des Ecoles primaires supérieures – se trouve progressivement modifié avec le recrutement de professeurs certifiés au sein du Collège d'enseignement général puis du Collège d'enseignement secondaire. Certes, la présence des PEGC, particulièrement nombreux au sein des collèges refondés du département du Nord, a pu permettre d'assurer la continuité d'un système de sélection par cooptation à l'école normale ; mais la suppression du concours d'entrée en fin de troisième en 1977, au profit du concours post-bac, met un terme à ce type de sélection. Conjointement à ces transformations au sein du premier cycle d'enseignement secondaire, des transformations de nature socio-économique favorisent l'arrivée au milieu des années 70 de normaliens titulaires d'un diplôme du supérieur et/ou disposant d'une origine sociale plus élevée<sup>758</sup>. Il s'agit des effets conjugués de facteurs tenant à la démocratisation de l'enseignement secondaire puis supérieur à la fin des années 60-70, induisant une inflation des titres scolaires et leur dévaluation<sup>759</sup>, d'un chômage persistant dans les années 70 et de l'arrivée des femmes sur le marché du travail à partir des années 70. La part des femmes, plus souvent issues des classes supérieures, ne cesse d'augmenter au sein des écoles normales<sup>760</sup> : elles sont à la recherche d'un emploi stable conciliant vie active et vie familiale. L'éclatement des voies d'entrée à l'école normale et des formes de recrutement social au sein des écoles normales crée une plus grande hétérogénéité sociale et culturelle au sein d'écoles normales qui ne seront plus en mesure de socialiser leurs élèves à l'esprit de

---

<sup>758</sup> Bien que nous n'ayons pas de données statistiques portant plus spécifiquement sur l'origine sociale des instituteurs ou des professeurs des écoles du Cambrésis, on peut faire l'hypothèse que ceux-ci ont connu une évolution semblable à celles observées au niveau agrégé nationalement.

<sup>759</sup> Pour une réflexion plus large sur les effets de la démocratisation scolaire dans les années 1970 ayant pour effet une inflation des titres scolaires et leur dévaluation, cf. BOURDIEU Pierre, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1978, vol. 24, n° 24, pp. 2-22.

<sup>760</sup> CHARLES Frédéric, *Instituteurs*, *op. cit.*

corps. Certes, ainsi que nous avons pu l'observer, les syndicalistes du SNI-PEGC vont continuer localement, durant les années 70-80, à maintenir un esprit de corps au sein de l'enseignement primaire<sup>761</sup>. Mais, en 1992, l'éclatement de la FEN en deux syndicats distincts et concurrents (SNIpp-FSU et FEN-SE puis UNSA-SE) mettra fin à ce rôle de socialisation à l'esprit de corps joué par les syndicalistes. L'institution de formation (École normale puis IUFM) est moins en mesure d'être une instance de socialisation et la dissolution du syndicat SNI-PEGC affaiblit l'esprit de corps parmi les enseignants du primaire qui étaient au fondement de leur investissement militant. Ainsi, l'éthos professionnel des nouveaux entrants au sein du groupe d'enseignant du primaire se différencie de celui de la génération précédente en ce qu'il réduit désormais leur investissement en faveur de l'école communale à la sphère professionnelle *stricto sensu*.

## 2) Déclin de l'interdépendance entre investissement professionnel et investissement militant

Nous observons donc une modification générale du rapport au métier d'enseignant qui produit des effets plus large en termes d'engagement militant. Autrement dit, produit du déclin de l'esprit de corps ainsi que de la disjonction entre le lieu d'habitation et le lieu de travail, nous constatons un rétrécissement de l'éthos professionnel. Ainsi, à Haussy, la présidente de l'amicale laïque, institutrice retraitée, dit « *regretter l'absence des enseignants de l'école* » à l'assemblée générale de l'amicale laïque<sup>762</sup>. Plus largement, parmi les dix enquêtés, nés avant 1955, avec qui nous avons réalisé des entretiens, nous avons observé une inclination à critiquer ou à regretter que la génération actuelle des enseignants du primaire ne s'engage plus au sein des amicales laïques. Par exemple, lors d'un entretien avec une PEGC, celle-ci fait remarquer que la nouvelle génération d'enseignant du primaire ne s'investit plus hors de l'exercice de leur métier, ce qui expliquerait les difficultés que rencontre actuellement l'amicale laïque de la commune :

*« Mais, là, maintenant, c'est un directeur qui vient d'Avesnes-lez-Aubert et tous ses collègues viennent d'ailleurs donc à 4 heure et demi ou 5 heures moins le quart, ils sont partis. Non, ce n'est plus du tout, du tout, la même ambiance. (...) Je vais vous donner un petit exemple. L'amicale laïque continue d'organiser une fête de fin d'année, kermesse et compagnie, au bénéfice de la coopérative scolaire. Et on remet traditionnellement, avec les parents d'élèves, c'est conjointement, et on remet traditionnellement le chèque à la rentrée. Avant les enseignants, ils étaient là pour faire la photo et maintenant, on ne les voit même plus. Y en a qui ont dit : « On ne peut pas rester, on n'a pas le temps ». « On a pas un quart d'heure à*

---

<sup>761</sup> Cf. également GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 90-95.

<sup>762</sup> « Amicale laïque : lors de l'assemblée générale, des changements dans le bureau », *Voix du Nord*, 8 avril 2009.

*consacrer après l'école ». Bon, je vais vous donner un autre exemple. (...) Chaque année surtout au premier trimestre, au moins jusqu'à Noël, je vais faire chanter les enfants, animer la chorale de l'école. Et c'est bien, parce que le concert de fin d'année, il réunit le club guitare qui réunit les enfants de l'école donc ça fait une belle image globale de l'amicale et de l'école. L'amicale qui est là pour soutenir l'école. Et que j'anime d'un côté comme de l'autre. Cette année, à la rentrée, j'ai proposé mes services au directeur d'école qui par ailleurs est un garçon charmant, c'est un ancien élève, et il me dit: « Ben tu sais, je suis un petit peu embêté parce que les enseignants ont fait d'autres choix ». Et pourquoi ? Ben je vais vous le dire. Tout simplement parce que le concert a lieu un dimanche et que, bon, évidemment leurs gamins chantant il faudrait qu'ils soient là. Ils ne veulent pas passer leur dimanche après-midi. Alors j'ai quand même obtenu que 2 classes se dérangent, mais c'est tout. Non, ce n'est plus du tout, du tout comme avant »<sup>763</sup>.*

Pourtant, malgré ce qui nous est rapporté par cette enseignante retraitée, ce directeur d'école s'investit hors de son temps scolaire plus ou moins directement au profit d'associations encadrant les loisirs des enfants. D'abord, il occupe différentes responsabilités au sein des associations sportives de la commune voisine où il réside (président du club de tennis et membre du bureau du club de football), mais aussi, plus directement et ponctuellement, en tant que directeur d'un centre aéré d'une commune de l'arrondissement durant ses vacances scolaires de l'année 2010. En outre, il peut trouver un intérêt aux œuvres laïques quand elles lui permettent de diffuser aux enfants scolarisés au sein de son école son sport de loisir. Footballeur amateur, il parvient à mobiliser presque l'ensemble des enseignants de l'école, 6 classes sur 7, pour participer aux activités footballistiques de l'USEP - Union sportive de l'enseignement de premier degré. Mais, faisant cela, il rompt avec des antagonismes sportifs indissociables des positionnements par rapport à la question laïque qui, de la Libération aux années 90, voulaient que, dans la commune, les soutiens à l'amicale laïque pratiquent le volley-ball et, les autres, le football.

A travers ses engagements militants et les intérêts manifestés par ce directeur d'école formé à l'IUFM, il apparaît que, si son niveau d'investissement hors du temps scolaire au sein d'associations encadrant les loisirs des enfants est comparable à celui des instituteurs ayant suivi leurs études à l'école normale avant les années 70, il s'éloigne néanmoins des associations laïques pourtant originellement fondées par ses prédécesseurs au poste de directeur. Plus encore, son investissement au sein d'activités extra-scolaires essentiellement sportives est le produit non d'une dynamique impulsée par le groupe professionnel, comme auparavant, mais d'intérêts particuliers précédant son entrée à l'IUFM en 1992. Il pratique le football depuis 1978 et le tennis de table depuis 1989. Etant donné le caractère subjectif et

---

<sup>763</sup> Entretien enquêtée n°42, normalienne, institutrice puis PEGC, responsable laïque, militante syndicaliste (SNI). Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile.

non contraignant professionnellement de son engagement extra-scolaire, la probabilité de rencontrer ce niveau d'investissement militant parmi sa génération sera moins forte qu'au sein de la génération précédente.

Nous avons donc constaté un déclin de l'interdépendance entre investissement professionnel et militant ayant pour effet le désengagement des enseignants des amicales laïques. Ce déclin s'analyse en rapport avec la socialisation professionnelle de ces deux enseignants. La première enquêtée, formée à l'école normale de Douai dans la promotion 1956-61, habite la commune où elle enseignait quand elle était institutrice, avant de devenir PEGC, et a connu les mobilisations contre le décret Debré en 1959. La socialisation professionnelle du second enquêté, actuellement directeur de l'école primaire, est bien différente. Il a été formé à l'IUFM de Douai, où les stages CEMEA et les cours de morale professionnelle sensibilisant aux œuvres laïques ont disparu et l'esprit de corps s'est affaibli. De plus, contrairement à l'institutrice devenue PEGC précédemment évoquée, il n'a jamais habité la commune où il enseigne. Il faut également ajouter qu'il n'a connu que de manière résiduelle les mobilisations en faveur de l'école publique et laïque : il sort diplômé de l'IUFM de Douai en juin 1994 tandis que la dernière manifestation laïque réunissant plus de 1 million de personnes à Paris, contre la Loi Bourg-Broc prévoyant le financement obligatoire des écoles privées par les communes, est organisée par le CNAL en janvier 1994.

La rétraction de l'éthos à la sphère professionnelle *stricto sensu* n'est bien sûr pas sans effet sur leur inscription politique au sein du territoire ainsi que dans leur engagement au sein de structures enseignantes aux formes territorialisées, les amicales laïques.

### **C) Désinvestissement enseignant des amicales laïques.**

Le désengagement des enseignants des amicales laïques (1) a pour effet de modifier les rapports de force au sein de la Ligue de l'enseignement entre UFOLEP/USEP et les amicales laïques marginalisant d'autant ces dernières (2).

#### *1) Désinvestissement enseignant au sein des amicales laïques*

Les amicales laïques supposent un investissement de la part de l'enseignant pris sur son temps extra-scolaire. Certes, la dépolitisation de la question scolaire depuis les années 80 a pu contribuer de manière conjoncturelle à l'affaiblissement de l'investissement au sein des amicales laïques, notamment au cours des années 80. Elle n'explique cependant pas le niveau actuel de désintérêt à l'égard des amicales laïques manifesté par les enseignants du primaire.

L'investissement dont bénéficiaient auparavant les amicales laïques s'appuyait sur un ethos professionnel élargissant l'action du corps des instituteurs au-delà du temps scolaire. Inscrit au sein de la commune dans laquelle il habitait, il était, nous l'avons vu, pris dans et par le jeu d'un esprit de corps qui facilitait les engagements extra-scolaires structurés par le groupe professionnel. La rétraction de l'ethos professionnel, sous les effets conjugués de la disjonction entre le lieu professionnel et le lieu d'habitation ainsi que du déclin de l'esprit de corps, a pour conséquence le désinvestissement des nouvelles générations de l'amicale laïque. En outre, les amicales laïques bénéficiaient auparavant d'un surinvestissement militant du mari. Or, avec la féminisation de la profession, le nombre de couple d'enseignants diminue réduisant d'autant la possibilité d'un nombre conséquent de militants surinvestis. Ainsi, l'un des directeurs d'école<sup>764</sup> parvient, certes, à intéresser 6 professeurs des écoles sur 7 au projet USEP (qui s'inscrit dans le temps scolaire), mais seuls 2 professeurs des écoles sur 7 s'impliquent dans les activités de l'amicale laïque. Ces deux professeurs sont des hommes tandis que les 7 autres sont des femmes.

Plus largement, sur les 33 associations adhérentes à la FLASEN, 18 s'inscrivent dans les objectifs socio-éducatifs – nous y reviendrons – que s'assignait auparavant les amicales laïques. Or, en 2010, parmi les 14 présidents renseignés des 18 amicales laïques<sup>765</sup>, le benjamin des présidents est né à la fin des années 50. Par ailleurs, sur les 18 amicales laïques, on a retrouvé l'origine professionnelle pour 12 amicales laïques des membres des bureaux (président, trésorier et éventuellement vice-président et secrétaire). Sur ces 90 membres du bureau de l'amicale, on ne compte qu'un professeur des écoles né après 1970 (Laurent Gosciaszek, vice-président de l'amicale laïque de Villers Outréaux, né en 1971).

---

<sup>764</sup> Il s'agit du directeur d'école qui nous a permis d'illustrer précédemment la rupture au sein du groupe des enseignants du primaire

<sup>765</sup> On compte 18 amicales laïques s'inscrivant dans les objectifs de la FLASEN, mais leur origine professionnelle n'a pu être renseignée que pour 14.

**Tableau 59 : L'origine socio-professionnelle des dirigeants des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement (2010)**

CSP	Origine professionnelle 2010	
Agriculteur/Artisan/Commerçant	1	3 %
Cadre	4	12 %
Profession intermédiaire	2	6 %
Ouvrier/Employé	5	15 %
Professeur	2	6 %
Conseiller principal d'éducation	1	3 %
Instituteur/PEGC	8	24 %
Sous-total Education nationale	11	100 %
dont retraités	8	73 %
Inactif (Etudiant)	1	3 %
NR	9	27 %
Total	33	100 %

Sources: entretiens, archives de presse

Au sein de la FLASEC, regroupant l'ensemble des amicales laïques de l'arrondissement, le vieillissement des dirigeants des structures laïques est particulièrement manifeste. En effet, le président et le trésorier de la FLASEC, ayant débuté comme instituteurs avant de devenir PEGC, ont plus de 65 ans. Au niveau du département, la présidente de la FLASEN, institutrice retraitée, a plus de 70 ans.

Ce désinvestissement des jeunes enseignants des structures laïques précipite leur déclin. Elles étaient encore plus de 50 au milieu des 80, tandis qu'on en dénombre seulement 18 en 2010. Ce déclin des amicales laïques contribue au dépérissement de la FLASEC, structure regroupant l'ensemble des amicales laïques adhérant à la Ligue de l'enseignement au niveau de l'arrondissement. Depuis la fin des années 80, la FLASEC n'est plus en mesure d'organiser son festival annuel qui s'étendait sur 15 jours avec une à deux activités culturelles (stage d'informatique, cinéma ambulant, pièce de théâtre de boulevard...) ou sportives (randonnée cyclotouriste, pédestre, tournoi de volley-ball...) chaque jour.

Au cours des années 70, une nouvelle catégorie d'enseignants, les PEGC, professeurs au collège, s'était investie dans les amicales laïques du Cambrésis. Depuis 2006, les dirigeants de la FLASEC (président, trésorier) sont d'ailleurs des PEGC retraités. Ils présentent, nous l'avons vu, des caractéristiques communes avec les instituteurs ; mais, au cours des années 90, ils sont peu à peu remplacés par des professeurs certifiés. Or ces derniers, plus diplômés, n'entretiennent pas la même proximité avec le groupe des enseignants du primaire et leurs



structures syndicales ou laïques. Cette nouvelle génération de professeurs certifiés succédant au PEGC ne pourra finalement pas contribuer au renouvellement des amicales laïques.

**Encadré 11 : Refus de la domination du groupe des instituteurs et PEGC par les professeurs certifiés : observation d'une réunion de section socialiste**

A Cambrai, ville de droite depuis 1977, le secrétaire de section de 2003 à 2008, directeur d'école retraité, contrôle une section majoritairement composée d'instituteurs ou de PEGC retraités. L'arrivée de deux jeunes professeurs certifiés va constituer au sein de la section une nouvelle opposition fondée tant politiquement que socialement. Plus diplômés que le secrétaire de section et la majorité de la section, ils n'acceptent pas la domination de ce secrétaire de section qu'ils considèrent soit comme « un ignare » soit « un peu limité intellectuellement ». Politiquement, ils se retrouvent alors dans la motion Nouveau parti socialiste incarnée notamment par Arnaud Montebourg qui, en 2003, et dans une moindre mesure en 2005, voulait rénover les pratiques et représenter un changement générationnel au sein du parti

**Extrait d'une observation ethnographique menée à la section de Cambrai lors du vote sur le projet des socialistes à Cambrai, le 22 juin 2006 :**

*Jean-Marie Guinet, secrétaire de la section et directeur d'école en retraite, se tourne vers moi (en me prenant à témoin) et fait référence à « un agitateur » de la section qui, lors de la dernière réunion de section, parce que il l'avait interrompu, lui a reproché d'avoir un comportement de dictateur sectaire pour finir en l'accusant de « Fasciste! Fasciste! » et quitter la salle. Il en rigole (mais je le sens affecté).*

(...)

*Je m'entretiens maintenant avec Roland Decquidt. (...) Son monologue est interrompu par l'arrivée de 2 hommes âgés d'environ 30 ans dont l'un est professeur certifié d'histoire au lycée et l'autre professeur certifié dans un collège. Ils ont adhéré après le 21 avril 2002 et ont défendu tous les 2 lors du dernier Congrès la motion NPS et se disent proche de Montebourg. Ces 2 hommes entrent dans la petite pièce aménagée par et pour le secrétaire de section où se déroule l'entretien. Nous sommes donc 4 dans la pièce. Tout de suite, l'un des deux professeurs certifiés désignant sur le bureau une gravure de Mitterrand ainsi que dans la pièce une statue en carton en taille réelle de Mitterrand avec l'écharpe rouge autour du cou s'exclame : « culte de la personnalité ! ». Il ajoute ensuite que « ce secrétaire de section est un peu limité intellectuellement ». Le second renchérit en s'adressant à Roland Decquidt, professeur retraité et ancien délégué du SGEN-CFDT : « mais comment fais-tu pour rester avec cette bande d'ignares ?! » Roland Decquidt préfère ne pas répondre et laisse passer un silence. Il relance la conversation avec une autre remarque plus politique : « Bientôt ce ne sera pas Mitterrand qu'on trouvera ici mais Ségolène Royal ! ». Les deux s'exclament en cœur : « Alors ça non !!! » L'un d'entre eux ajoute que « si tel est le cas, il quittera ce parti ! » Puis ils discutent tous les 3 de Ségolène Royal pendant quelques instants et les 2 professeurs s'en vont.*

Etant donné la rétraction de l'ethos professionnel des professeurs des écoles mais aussi la féminisation de la profession, les professeurs des écoles n'assurent plus la continuité du recrutement enseignant des dirigeants des amicales laïques. Par ailleurs, à la différence des PEGC, les professeurs du secondaire, plus diplômés, refusent d'inscrire leur militantisme au sein des mêmes organisations que celles fondées par le corps des instituteurs. Ces

transformations au sein du groupe des enseignants entraînent le déclin des amicales laïques, marginalisées notamment au sein de l'ensemble des œuvres laïques.

## 2) La marginalisation des amicales au sein des œuvres laïques

Dans cette configuration de désinvestissement enseignant au niveau des amicales laïques, les rapports de force au sein des œuvres laïques, qui regroupent l'ensemble des associations laïques adhérentes à la Ligue de l'enseignement<sup>766</sup>, vont s'en trouver modifiées. On assiste ainsi à un recentrage du pouvoir au sein des directions lilloises et nationales et à la marginalisation des amicales laïques au profit des associations à vocation sportive, l'USEP et l'UFOLEP. Cette modification des rapports de force va avoir pour effet de susciter, d'encourager et d'entretenir la désunion entre le monde enseignant et les amicales laïques historiquement implantées dans les communes. Pratiquement, comme le remarque ce dirigeant de la FLASEC, structure déconcentrée de la FLASEN au niveau du Cambrésis, la marginalisation des amicales laïques au profit des associations à caractère sportif et/ou du niveau national ou fédéral se traduit par une hausse du montant de la cotisation qui sert à payer une assurance imposée par les directions nationale et lilloise :

*«Y a quelques années, y a eu une refonte des règlements de la FLASEN pour appliquer les normes de la Ligue de l'Enseignement et, en particulier, on nous amis dans la carte d'adhérent, une assurance obligatoire, ce qui a fait monter le prix des cartes. (...) Bon! Alors, y a des tas d'associations qui n'ayant pas d'activités sportives ont commencé à ruer dans les brancards et y en a pas mal qui n'adhèrent plus à la FLASEN à cause de ça. Donc ils se disent toujours, il suffit d'ouvrir la presse, ils se disent toujours amicale laïque, ils organisent toujours certaines choses : une séance de théâtre, une sortie ou un truc comme ça, mais ils n'ont plus rien à voir avec la FLASEN. Et ça ne va pas aller en s'améliorant parce qu'évidemment, on est encore en train de mettre des choses draconiennes en place et c'est un petit peu contraire à l'esprit que nous avons et que j'ai toujours moi, c'est à dire qu'ils veulent tout centraliser et en particulier maintenant, outre Lille, y a Paris qui vient mettre son nez dans les affaires et les Parisiens sont à mille lieux de connaître la vie de nos campagnes hein! On va faire une séance de Noël ici et le concert de fin d'année. On va avoir pour Noël, 300 personnes dans la salle, pour le concert le lendemain, 250 personnes, et on ne demande pas un sou aux gens qui viennent. On va ouvrir une buvette etc. Mais, par exemple, les Parisiens voudraient qu'on mette des droits d'entrée, qu'on paye une assurance au cas où le*

---

<sup>766</sup> La Flasen, structure déconcentrée de la Ligue de l'enseignement dans le Nord, est une fédération réunissant les associations de l'Ufolep et de l'Usep qui agissent pour la promotion du sport à l'école et/ou l'organisation de compétitions sportives ainsi que les amicales laïques. Historiquement, ces dernières regroupent pour une petite part des foyers socio-éducatifs chargés du soutien scolaire des enfants connaissant des difficultés à l'école et pour une large part des associations d'anciens élèves d'un établissement scolaire communale, organisés en autant de sections qu'il existe de volontaires. Il s'agit de promouvoir des activités (culturel, sportive, loto...) qui structurent, nous l'avions vu précédemment, les formes de sociabilités au sein de la commune.

*plafond de la salle des fêtes tomberait sur la tête des gens! Enfin, ça devient fou ! Les petites associations ne sont plus d'accord pour financer ce genre de choses »<sup>767</sup>.*

Ce choix d'augmenter la cotisation d'adhésion à la FLASEN afin de répondre aux contraintes imposées par le national a pour contrepartie d'éloigner d'autant les amicales laïques de la FLASEN selon cet enquêté dont la femme, institutrice retraitée, dirige une association anciennement adhérente à la FLASEN :

*« Ma femme est présidente d'une association qui s'occupe dans les locaux de l'Amicale laïque qui n'a plus d'activités, d'une association qui s'appelle « La Maison des enfants » et qui s'intéressent, j'allais dire, au départ, aux familles les plus en difficulté, les familles en difficulté [NDA : gestion de centre de loisirs ou de camps de vacances ] (...) Vous voyez par exemple dans les statuts de l'association de ma femme, il est écrit qu'elle adhère à l'Amicale laïque. Mais en fait c'est pour dire qu'aujourd'hui, c'est la FLASEN qui décide. Du coup, ils [NDA: les dirigeants de l'association] ne se sont pas mis à la page parce qu'ils [NDA : les dirigeants de la FLASEN] ne comprennent pas que ma femme ait son assureur ici. Pour adhérer à la FLASEN, il faut adhérer à leur assurance. Y a des choses qu'ils ne comprennent plus dans le fonctionnement des associations locales. C'est très structuré, très centralisé...»<sup>768</sup>.*

Tandis que des amicales laïques quittent la FLASEN du fait de la hausse du montant de la cotisation, de nouvelles associations y adhèrent certes, on en dénombre dans le Cambrésis 17 sur 33, mais uniquement afin de pouvoir disposer d'une assurance et participer aux compétitions sportives de l'Ufolep, comme le remarque l'un des dirigeants de la FLASEC :

*« On en revient à ce que je disais tout à l'heure: les associations qui d'origine amicale, comme amicale des anciens élèves, euh... comme le foyer de jeunes et l'éducation populaire. Alors, ça, on connaît. Mais, par exemple, les désaxés, ça c'est des gens qui prennent une assurance et qui n'ont plus rien de laïque... C'est une association de cyclistes qui prennent, qui demandent leur adhésion uniquement pour être assurés et pour pouvoir participer aux rallyes organisés par l'UFOLEP »<sup>769</sup>.*

Au sein de l'arrondissement, on a dénombré à travers des articles de presse et la consultation du journal officiel au moins 9 associations ayant pour nom et/ou se présentant comme des amicales laïques<sup>770</sup> sans qu'elles ne soient référencées comme amicale laïque par la FLASEN ni que, lors d'entretiens avec les dirigeants de la FLASEC, ceux-ci n'aient connaissance de leurs activités.

---

<sup>767</sup> Entretien enquêté n°41, PEGC retraité, dirigeant de la FLASEC. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile

<sup>768</sup> Entretien enquêté n°22, professeur retraité, militant laïque, ex-maire et conseiller général socialiste. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile.

<sup>769</sup> Entretien enquêté n°41, PEGC retraité, dirigeant de la FLASEC. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile

<sup>770</sup> Il s'agit des communes de Beauvois en Cambrésis, Cantaing en Cambrésis, Caudry, Clary, Hem-Lenglet, Inchy-Beaumont, Masnières, Rumilly et Vertain.

N'étant plus en mesure de s'appuyer sur un groupe politisé de fonctionnaires et autonomes à l'égard du pouvoir municipal, les amicales laïques peuvent d'autant mieux être contrôlées par les élus municipaux de droite. En effet, une série de facteurs rendent possible le soutien des nouveaux dirigeants des amicales laïques en faveur de candidats de droite à savoir : l'affaiblissement de la structure laïque d'encadrement dans l'arrondissement regroupant l'ensemble des amicales, la FLASEC, tenue par une génération d'enseignants engagés ou proche du parti socialiste ; le non renouvellement d'une génération d'enseignants multipositionnés au sein de l'amicale laïque et de partis de gauche ; et, ainsi que nous le verrons, la dépolitisation de la question scolaire et laïque au niveau national. Ce soutien contribue au basculement à droite de certaines communes de l'arrondissement. A Rumilly en Cambrésis, socialiste depuis 1947, ses principaux élus, enseignants dans la commune, s'appuient notamment sur l'amicale laïque pour recruter et mobiliser lors des scrutins locaux. Le maire socialiste de 1977 à 2001, directeur de l'école communale de 1966 à 1991, a été investi avant son entrée en politique au sein de l'amicale laïque. De même, sa deuxième adjointe de 1983 à 2001, socialiste et institutrice retraitée de l'école communale, a fait partie au cours de sa carrière politique des dirigeants de l'amicale laïque. Lors des élections municipales de 1995, ils ont intitulé leur liste « *liste d'union laïque pour la gestion démocratique et sociale* »<sup>771</sup>.

Pourtant, lors des élections municipales de 2008 et à la différence des scrutins précédents, nous ne comptons plus d'acteurs investis au sein de l'amicale laïque sur la liste socialiste. A l'inverse, sur la liste formée par le candidat UMP, nous en dénombrons deux. De surcroît, après la victoire de la liste de droite, l'un des dirigeants laïque présent sur cette liste accède à la fonction de premier adjoint aux côtés du maire encarté à l'UMP. Le basculement de l'amicale laïque de la commune en faveur de la liste de droite profite en partie de l'absence de renouvellement enseignant au sein des instances dirigeantes de l'amicale laïque de la commune. En 2008, on ne compte aucun enseignant membre du bureau de l'amicale laïque. Ce non renouvellement enseignant donne la possibilité aux dirigeants actuels de se distancier de la FLASEC ou de la FLASEN, encore tenus par des enseignants retraités politisés à gauche et qui lui assuraient une partie de ses financements ; et ce d'autant plus que le montant de la cotisation à la Ligue de l'enseignement a augmenté. En 2008, l'amicale laïque n'est pas référencée par la FLASEN bien qu'elle conserve ses activités et son nom. Pourtant, l'amicale laïque est toujours en mesure de structurer l'espace de vie des villageois. Au cours de l'année

---

<sup>771</sup> « Rumilly en Cambrésis : une liste d'union laïque », *Voix du Nord*, 28-29 mai 1995.

2009, ses dirigeants organisent une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants, des soirées dansantes, des activités sportives (gymnastique, vélo, basket, badminton, tennis...) ou récréative (marche à pied)<sup>772</sup>.

Ainsi, certes, les enseignants se désinvestissent des structures laïques territorialisées en raison de la rétraction de leur ethos professionnel, cependant ce désinvestissement ne signifie pas un désengagement militant des enseignants. Néanmoins, il a pour effet de modifier les rapports de force au sein de la Ligue de l'enseignement entre amicale laïque multi-activités et structures à caractère uniquement sportif (USEP, UFOLEP) au profit de ces dernières, ce qui accentue le déclin des amicales laïques sur le territoire. La désagrégation d'une élite partisane enseignante se comprend donc en rapport avec l'évolution dans l'engagement des enseignants, induisant un déclin des amicales laïques, mais aussi avec la dépolitisation du groupe enseignant.

### **Section 3 : La dépolitisation du groupe enseignant.**

En quoi pouvons-nous considérer que le groupe enseignant se dépolitise ? Quels sont les effets de l'éclatement du syndicalisme enseignant sur le niveau de politisation du groupe enseignant ? De quelle manière l'occupation durable par la gauche du pouvoir national et local influe-t-elle sur la politisation de ce groupe ?

La dépolitisation du groupe enseignant s'observe d'abord parmi les enseignants actuellement en fonction (A) mais aussi, dans une moindre mesure, parmi une génération militante d'enseignants actuellement retraités qui restent multipositionnés au sein du parti et des structures laïques et/ou syndicales (B). Enfin, dans des configurations d'affaiblissement du clivage droite-gauche, au niveau national avec la dévaluation de la cause laïque par la gauche, et local, du fait de la mobilisation par la droite des laïques, des dirigeants laïques de gauche peuvent mobiliser en faveur d'élus étiquetés à droite (C).

#### **A) Eclatement du syndicalisme enseignant et dépolitisation du groupe enseignant.**

Dans la configuration des années 1970-1990, le syndicat FEN constitue la principale structure d'encadrement et de politisation du groupe enseignant. Les responsables syndicaux

---

<sup>772</sup> « Faire le plein d'activités avec l'amicale laïque », *Voix du Nord*, 23 octobre 2009.

enseignants occupaient d'ailleurs des positions élevées au sein du Parti socialiste. Actuellement, si le désinvestissement syndical du groupe enseignant reste relatif, les syndicalistes ne sont surtout plus en mesure d'encadrer le groupe enseignant (1). Les dirigeants syndicaux, tout en restant de gauche, établissent alors des stratégies de démarquage des partis de gauche (2). Cette plus faible capacité des syndicalistes enseignants à encadrer le groupe et à le politiser s'observe alors dans la plus grande diversité des engagements politiques des enseignants qui, par ailleurs, sont susceptibles de varier selon les configurations nationales ou locales (3).

### 1) L'évolution du syndicalisme enseignant

« On n'entend plus parler de grève ! »<sup>773</sup> ; « Quand il y a une grève à l'école de Rieux, où les enseignants sont de gauche, bon ben ils ne font plus grève ! Ils ne sont plus motivés comme nous l'étions nous »<sup>774</sup>. Ces deux extraits d'entretiens réalisés avec une institutrice et une PEGC, ayant débuté comme institutrice, les deux femmes étant par ailleurs retraitées, manifestent une rupture, donnée ou construite, dans les pratiques d'investissement en faveur du groupe professionnel. Avec la crise de l'école normale, la transformation du recrutement au sein du corps enseignant a pour effet, nous l'avons vu, un désinvestissement des amicales laïques. Certaines analyses montrent également que cette transformation produit également des effets similaires sur le syndicalisme enseignant avec le contournement du syndicat SNI au profit de la mise en place de coordinations<sup>775</sup>.

Cependant, comparativement à la situation des amicales observée auparavant, le syndicalisme enseignant ne subit qu'une légère érosion de sa représentativité au sein du monde enseignant. Pour les enseignants du primaire, par exemple, si la participation aux élections pour la commission administrative paritaire nationale (qui étaient de 70 à 75 % auparavant) ne cesse de diminuer depuis le milieu des années 80, elle se situe encore actuellement à des niveaux élevés : un peu plus de 60 % pour les scrutins de 2005 et 2008. Tel les Deux-Sèvres, dans ce département « conservatoire du syndicalisme républicain »<sup>776</sup>, on retrouve des chiffres comparables pour le département du Nord où la participation aux élections paritaires de 2005

---

<sup>773</sup> Entretien enquêté n°23, militante laïque. Effectué le 29 novembre 2011 à son domicile

<sup>774</sup> Entretien enquêtée n°42, PEGC retraitée, militante laïque et syndicaliste. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile.

<sup>775</sup> GEAY Bertrand, « Espace social et « coordinations ». Le mouvement des instituteurs de l'hiver 1987 », 1991, vol. 86, n° 86-87, pp. 2-24.

<sup>776</sup> *Ibid.*, p. 13.

et 2008 s'élève à un peu moins de 60 %<sup>777</sup>. Pour expliquer cette situation, il convient de souligner que les syndicats siègent toujours au sein des commissions mixtes paritaires où ils sont en mesure de rendre des services aux enseignants quant à la gestion de leur carrière professionnelle.

Dès alors, le rapport au syndicat se fait certes plus distant et utilitariste et l'engagement syndical se réalise de manière « plus souvent locale et circonscrite »<sup>778</sup>. Autrement dit, selon la configuration politique, les enseignants peuvent s'y réinvestir. Au cours d'un entretien effectué au moment où Nicolas Sarkozy est président de la République (en juin 2010), ce chef d'établissement d'un collège de Caudry observe justement un réinvestissement de la nouvelle génération de professeurs au sein des syndicats :

*« Par exemple, si dans l'enseignement, des lois touchent par exemple une catégorie, par exemple le prof certifié d'histoire le prof de math ne va pas bouger. Ça, c'était pour cette génération. Maintenant, depuis quelques années, y a une prise de conscience collective que finalement ils sont tous touchés et donc ils réagissent tous. (...) Alors, ça commence à remiliter un peu au niveau syndical »<sup>779</sup>.*

Reste qu'un autre professeur syndicaliste du SNES, à Cambrai cette fois-ci, ne partage pas ce point de vue quant à une remobilisation de la profession au sein du syndicat : « *malgré la politique menée par le gouvernement depuis 2007, [s]es collègues se mobilisent peu* »<sup>780</sup>. Ce type d'engagement syndical à dimension professionnelle est cependant moins susceptible de déboucher sur un investissement partisan.

## 2) Stratégie de démarquage des syndicalistes enseignants du Parti socialiste

Suite à la dissolution de la FEN en 1992, les syndicats (SE-UNSA et FSU) se sont refondés dans une configuration peu favorable à la gauche et leurs dirigeants n'ont pas cherché à maintenir nationalement des liens formels avec les dirigeants du parti socialiste. En 1992, lors de l'éclatement de la FEN, le SNI-PEGC se scinde en deux parties. L'une issue de la tendance Unité Indépendance et Démocratie (UID), proche des socialistes, fonde le Syndicat des enseignants et se rapproche de l'UNSA. L'autre regroupe les tendances Unité et Action,

---

<sup>777</sup> Néanmoins, lors du scrutin de 2011, le taux de participation est divisé par deux et passe à 34 % au niveau national et 32 % dans le Nord. Est-ce, comme les syndicats l'ont laissé entendre, une volonté gouvernementale d'affaiblir la représentativité des syndicats, au vu des nombreux problèmes techniques qui ont émaillé le scrutin (conséquence du vote par Internet...) ? Toujours est-il que ces résultats sont à interpréter avec précaution.

<sup>778</sup> GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs, op. cit.*, p. 211 et suivantes.

<sup>779</sup> Entretien enquêté n°30, proviseur retraité, militant syndicaliste, responsable et élu socialiste. Effectué le 28 juin 2010 à son domicile

<sup>780</sup> Prise de notes, professeur agrégé, actuel délégué syndical du SNES et militant laïque, ex-militant socialiste. Effectué le 28 novembre 2008 au domicile de ses parents.

proche des communistes, et Ecole émancipée et fonde le Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des professeurs des écoles et des PEGC (SNUIPP), qui rejoint la FSU. Ce clivage syndical recoupant un clivage politique, on aurait pu penser que des liens allaient subsister entre d'une part le SE et le parti socialiste et d'autre part entre le SNUIPP-FSU et le parti communiste.

Dans le Cambrésis, ces nouveaux rapports entre les syndicats enseignants et le parti socialiste s'observent dans le désinvestissement plus large des enseignants occupant des fonctions syndicales au sein du parti socialiste. Au cours de notre enquête effectuée entre 2006 et 2008<sup>781</sup>, nous avons compté dans les trois plus importantes sections de l'arrondissement (Cambrai, Caudry et Le Cateau), sur les sept que comptent encore le parti socialiste dans l'arrondissement, 2 professeurs en activité occupant des fonctions syndicales, en l'occurrence au SNES, dans leur établissement. L'un est adhérent à la section de Cambrai (Vincent Perlot) et l'autre à celle du Cateau (Jean-Philippe Lagneau) tandis que dans la section cantonale de Caudry on ne dénombre plus, selon la secrétaire de section, aucun enseignant en activité membre de la section depuis le début des années 2000. Mais ce n'est pas le seul changement qui s'opère : la nouvelle configuration politique ouverte avec l'arrivée de la gauche au pouvoir va également modifier, parmi la génération politisée dans les années 1960-1970, les rapports entre les titulaires de positions au sein du parti socialiste et des structures enseignantes.

En fait, ces rapports sont plus liés à la conjoncture politique. Dans l'arrondissement, le couple de délégués syndicaux du SE-UNSA, Olivier Laby, secrétaire départemental, et Mary Laby, secrétaire pour l'arrondissement de Cambrai, ne s'est jamais investi dans aucun parti politique. Ses liens avec le parti socialiste s'analysent plus sous l'angle d'un soutien conjoncturel sans participation. Nés en 1965 et 1968, ces deux professeurs des écoles font l'apprentissage de la politique dans une conjoncture où le parti socialiste est au pouvoir entre 1981 et 1995. Leur rapport à la gauche et au parti socialiste est plus distant que celui de la génération née après-guerre. Certes, au cours de la campagne présidentielle de 2012, le couple affiche sur leur profil public Facebook leur soutien à François Hollande en s'abonnant à sa page<sup>782</sup>. Mais ils entretiennent un rapport moins enchanté et plus utilitariste à la gauche et à ce parti que la génération précédente. Avant les élections présidentielles de 2012, Olivier Laby précise dans le bulletin du SE-UNSA de la Fédération du Nord que le vote en faveur du candidat de gauche

---

<sup>781</sup> Elle rassemble onze entretiens avec des enseignants, la participation à un vote de section à Cambrai et deux autres entretiens avec des responsables et élus socialistes de l'arrondissement non enseignants.

<sup>782</sup> <http://fr-fr.facebook.com/maryolivierlaby>.



ne saurait suffire à enrayer la politique gouvernementale actuelle si dans le même temps les enseignants ne s'investissent pas syndicalement :

*« Nul doute : il faudra se mobiliser... Dans cette période pré-électorale, ce ne sera pas facile car certains d'entre nous peuvent penser qu'il suffit d'attendre et d'utiliser notre bulletin de vote pour que ça change. Mais c'est dès à présent qu'il faut agir. Se mobiliser très massivement pour faire connaître notre refus catégorique de la casse du service public d'Éducation, c'est une façon forte de peser sur le débat électoral, donc sur l'avenir de l'École publique. »*<sup>783</sup>

Plus généralement, ce syndicaliste est plus attentif aux cycles électoraux pour faire valoir ses revendications auprès des acteurs politiques que la génération précédente :

*« Au minimum, c'est 922 personnes qui pourraient, très rapidement selon les représentants de l'Unsa, retrouver leur poste d'aide administrative (EVS) au sein des écoles de la région. Un retournement de situation que le syndicat de l'enseignement a appris la semaine dernière, alors qu'en juin, « le rectorat avait décidé de supprimer tous les postes d'EVS des quelque 2 600 écoles », rappelle Olivier Laby, secrétaire départemental de l'UNSA 59. Il se demande « si, à travers ce geste, le gouvernement ne veut pas tout simplement lâcher du lest en vue des élections »*<sup>784</sup>.

Moins en mesure d'encadrer le groupe professionnel, les syndicalistes n'affilient plus leur action syndicale à une organisation politique comme nous l'avons observé dans la configuration des années 1945-1990. Quels effets de cette dépolitisation de l'action syndicale sur le groupe enseignant en fonction qui, en outre, ne s'investit plus au sein des structures associatives laïques (amicale laïque, Fédération Léo Lagrange) qui étaient auparavant des instances de politisation ?

### 3) Un groupe aux engagements politiques plus affranchis

*Des engagements plus distancés et/ou moins durables à l'égard du parti socialiste.*

Parmi les enseignants en fonction et adhérents du parti socialiste entre 2007 et 2010, nous constatons que leur engagement partisan se déroule de manière plus distancé et/ou moins durable. Au cours de notre enquête entre 2007 et 2010, si, sur 200 des 250 militants socialistes renseignés, une soixantaine est membre du groupe enseignant, seuls 6 sont encore en activité. Sur ces 6 enseignants en activité, l'une rejoint le parti socialiste lors de la campagne à 20 euros entre 2006 et 2007 sans renouveler ensuite sa cotisation. Professeur des écoles, elle est née en 1980 et membre d'un syndicat sans y exercer de responsabilité.

---

<sup>783</sup> « Suppressions rentrée 2012 », *SE-UNSA-Nord*, 15 janvier 2012.

<sup>784</sup> « Le blocage administratif des écoles « porte ses fruits » », *Voix du Nord*, 05 octobre 2011.

En outre, de la Libération aux années 80, les structures syndicales et associatives du groupe enseignant étaient en mesure d'assurer la stabilité de l'engagement politique au sein des partis de gauche. Leur entrée dans l'espace politique local était précédée par un investissement au sein des associations laïques (amicales, Léo Lagrange) ou du syndicat SNI-PEGC. L'institutionnalisation des tendances selon des logiques politiques – communistes *versus* socialistes – au sein de la FEN à partir des années 1960 structure les investissements politiques et partisans de ses membres. Au cours de cette période, on ne compte à notre connaissance aucun basculement d'élus instituteurs ou PEGC du parti socialiste vers le parti communiste et inversement. Mais, avec la rétraction de l'ethos professionnel, le groupe professionnel est de moins en moins en mesure de structurer les engagements politiques et partisans de ses membres. Par exemple, ce directeur d'école, né en 1971 et ayant effectué sa formation à l'IUFM de Douai revient habiter sa commune de naissance où il s'investit au sein des clubs de football et de tennis. Ses ressources militantes et son ancrage au sein de la commune le rendent en mesure de participer à la compétition politique locale se déroulant dans une commune de 3.000 habitants située en milieu rural. Dans cette commune où la seule opposition aux communistes vient des socialistes<sup>785</sup>, il se présente sur la liste socialiste mais sans adhérer à ce parti. Puis, lors des élections présidentielles de 2012, il se retrouve aux côtés des communistes, faisant la campagne en faveur de Jean-Luc Mélenchon. Certes, suite à son départ du parti socialiste au profit de la constitution d'un Front de gauche avec les communistes, Jean-Luc Mélenchon a contribué à recomposer l'offre politique à gauche. Mais ce directeur d'école – qui n'est investi ni syndicalement ni au sein des amicales laïques – dispose d'un volant d'action politique plus grand par rapport à son groupe professionnel que les enseignants du primaire de la génération précédente.

### *L'affaiblissement du clivage droite-gauche et ses effets*

Moins encadrés et politisés à gauche par les institutions du groupe professionnelle (Ecole normale jusqu'au début des années 70 et/ou FEN), les enseignants rejoignent des listes de droite dans une configuration politique locale d'affaiblissement du clivage droite-gauche, comme nous allons l'observer dans les 3 communes les plus peuplées du Cambrésis (Cambrai,

---

<sup>785</sup> Après avoir battu en 1929 un maire socialiste, les communistes dirigent seuls la municipalité entre 1927 et 1989. Lors des élections municipales de 1989, les socialistes emportent au second tour cette commune. Après l'avoir reconquis en 1995 aux socialistes, les communistes l'administrent entre 1995 et 2008 sans le soutien des socialistes qui, lors des élections municipales de 2008, montent donc une liste pour tenter de l'emporter face aux socialistes.

Caudry et Le Cateau). A Cambrai, sur les 39 membres d'union de la gauche, nous comptons 10 enseignants, dont 7 membres du parti socialiste. Ils sont nés en moyenne en 1944, le plus jeune étant né en 1955. A l'inverse, sur la liste menée par le maire étiqueté à droite, si nous ne dénombrons que 4 enseignants du public, la moyenne d'âge y est moins élevée, 1955, et le plus jeune est né en 1969. Sur cette liste, figure un proviseur de gauche née en 1960. En effet, en jouant des étiquettes politiques de droite en fonction des configurations politiques locales ou nationales, le maire de Cambrai est parvenu à réduire les antagonistes entre droite et gauche lors des compétitions politiques locales (Cf. encadré n°12). Dans un premier temps, lors des élections municipales de 2001, le proviseur rejoint sa liste avant d'avoir envisager de figurer sur celle de gauche qui correspond à ses convictions politiques<sup>786</sup>. Puis, lors des élections municipales de 2008, ce proviseur est promu comme adjoint à la culture et à la vie scolaire à la municipalité de Cambrai.

**Encadré 12 : La carrière politique du maire de Cambrai exemplifiante de la dépolitisation de l'espace politique local**

Le maire de Cambrai joue de l'affichage d'une étiquette politique de droite afin de soit de remporter une investiture soit de s'inscrire dans la dynamique nationale de droite. Présent sur la liste des municipales à Cambrai en 1977, il adhère au RPR avant d'être investi par ce parti puis élu aux élections cantonales de 1982 et de succéder au maire RPR de Cambrai en 1992. Un an après son élection comme maire, il démissionne du RPR mais reste affilié au groupe de l'UPN au conseil général et est réélu maire de Cambrai en 1995. Lors des élections législatives de 1997, il parvient, sans être membre d'un parti de droite, à être investi sur la circonscription de Cambrai sans parvenir néanmoins à l'emporter. En 2002, il est élu député sous l'étiquette UMP en prenant comme suppléant un ancien socialiste (Guy Bricout). La configuration politique nationale étant favorable en 2007 en faveur de la droite avec la candidature de Nicolas Sarkozy, il met en avant son étiquette politique UMP se déclarant « sarkozyste » avant de prendre ses distances avec ce mouvement politique lors des élections municipales de 2008 puis d'en démissionner et de s'affilier au groupe politique « Debout la République » de Nicolas Dupont Aignant. Lors des élections législatives de 2012, il n'est plus membre de l'UMP et rejoint après sa réélection le mouvement UDI de Jean-Louis Borloo.

---

<sup>786</sup> La seconde sur la liste socialiste en 2001 nous fait le récit de son basculement sur la liste du maire de droite « *Moi je vais vous donner un exemple très simple. La fois d'avant en 2001, y avait une femme assez remarquable de gauche qui nous avait dit qu'elle viendrait sur notre liste aux municipales, j'étais numéro 2 à ce moment-là et puis plus de nouvelles et tout, et puis on la retrouve, c'était une principale de collège [NDA : actuellement 5e adjoint : Laurence Saydon, culture, éducation, sports, associations et fêtes.], enfin bon... et on la retrouve sur la... sur la liste du maire de Cambrai. Alors, après elle vient nous dire : « je pense que je vous ai créé une déconvenue, mais vous comprenez je savais que vous ne gagnerez pas et j'ai besoin d'une existence sociale ». Et elle est devenue une importante adjointe de la mairie de Cambrai maintenant. On ne peut pas lutter contre ça. Nous, on a nos armes politiques, on a nos convictions ».* Entretien enquêté n°20, journaliste puis parlementaire. Effectué le 21 mai 2008 à son bureau au Parlement européen.

De même, au Cateau-Cambrésis, troisième commune la plus peuplée de l'arrondissement, les enseignants actuellement en fonction sont plus sensibles à l'affaiblissement du clivage gauche-droite. Secrétaire de la section socialiste au Cateau Cambrésis entre 1995 et 2001<sup>787</sup>, un professeur, né en 1959, est exclu du parti socialiste après avoir rejoint une liste composée de membres du RPR et de l'UDF et dont la tête de liste est un ex-socialiste bénéficiant depuis de l'étiquette UDF lors des élections cantonales. Actuellement, adjoint d'un maire marqué à droite, il continue de voter et mobiliser lors des scrutins nationaux en faveur du parti socialiste selon l'ancien maire et conseiller général socialiste.

Enfin, à Caudry, seconde commune de l'arrondissement, les enseignants sont plus nombreux sur la liste du maire étiqueté à droite que sur celle d'union de la gauche. Sur la liste du maire étiqueté à droite, nous dénombrons 9 enseignants contre 8 sur celle d'union de la gauche, dont 4 socialistes. Si les enseignants présents sur la liste du maire étiqueté à droite sont nés en moyenne en 1951, les 4 enseignants socialistes sont nés en moyenne en 1944<sup>788</sup>.

#### *Des jeunes cadres politiques enseignants dirigeants de partis de droite*

Le déclin du corporatisme (Ecole normale jusqu'au début des années 70 puis syndicats) suivi par l'éloignement des syndicalistes du parti socialiste rendent possible également une plus grande diversité dans les engagements politiques au sein du groupe des enseignants<sup>789</sup>. Dans le Cambrésis, nous pouvons observer cette diversification des engagements. A la différence des responsables locaux enseignants du parti socialiste sont nés en 1945 et 1955<sup>790</sup>, les deux enseignants, représentants de partis de droite dans l'arrondissement et siègent au sein des instances départementales de leur parti (Modem et Nouveau centre), sont nés en 1969 et 1971. Le plus âgé est directeur d'école à Cambrai. Il commence par militer à l'UDF, avant d'exercer des responsabilités départementales au sein de ce parti puis au Nouveau centre. Le plus jeune est professeur agrégé d'histoire-géographie. Adhérent du CDS en 1989, il le quitte en 1993. En 1999, il milite à la nouvelle UDF avant d'être désigné en 2004 vice-président des Jeunes

---

<sup>787</sup> Secrétaire de la section du Cateau, il parvient à obtenir des instances fédérales qu'elles réservent ce canton femme. Celle-ci se présente donc sous l'étiquette socialiste lors des élections cantonales de 1998. Lors des élections municipales de 2001, il fut pressenti comme tête de liste socialiste avant de se rallier à la liste du maire de droite du Cateau Cambrésis.

<sup>788</sup> Nous ne disposons pas cependant de données suffisantes pour savoir si ces enseignants sont de droite ou se sont ralliés à ce maire étiqueté à droite mais socialiste avant 1995.

<sup>789</sup> SPIRE Alexis, « Les effets politiques des transformations du corps enseignant », *Revue française de pédagogie*, 2010, n° 170, pp. 61-72.

<sup>790</sup> Sur les huit sections socialistes que compte le Cambrésis en 2010, deux secrétaires sont enseignants. L'un est né en 1955 et l'autre en 1945.

UDF pour le département du Nord. En 2008, il suit François Bayrou au Modem et siège au sein des instances départementales de ce parti. Non syndiqué, il est cependant en 2011 le porte-parole des enseignants grévistes, au nombre de 30 sur 40, au sein du collège où il enseigne. Ainsi, moins encadrés par les structures syndicales ou associatives du groupe professionnel, les enseignants actuels sont mieux en mesure de s'affranchir des contraintes du groupe sur leur éventuel engagement politique. Mais si les enseignants en fonction apparaissent moins politisés à gauche, qu'en est-il des enseignants politisés dans les années 1960-1970 ?

## **B) Institutionnalisation du capital politique<sup>791</sup> des élus et distanciation des dirigeants laïques du Parti socialiste**

Sur les 23 amicales laïques multiactivités recensées dans l'arrondissement, affiliées ou non à la FLASEC, 7 de leurs présidents, tous instituteurs ou PEGC nés entre 1945 et 1950, sont en 2008 membres du parti socialiste. De même, le président et le trésorier de la FLASEC, PEGC retraités, nés entre 1945 et 1950, sont adhérents au parti socialiste en 2008. Néanmoins, en comparaison avec les années 70, leur investissement militant ne se réalise plus uniquement en faveur du parti socialiste.

La transformation de la configuration politique avec la prise de pouvoir durable du parti socialiste au niveau national et local contribue au relâchement des rapports entre ces élus, dont le capital politique s'objective, et les dirigeants socialistes de structures enseignantes socialisés au sein des structures enseignantes syndicales et/ou à l'école normale. En retraçant la carrière politique d'un élu socialiste, qui bénéficie du recul de l'implantation communiste<sup>792</sup>, nous constaterons les effets de l'institutionnalisation du capital politique d'un élu, où « la conquête des esprits tend à se subordonner à la conquête des postes »<sup>793</sup>, sur la section dont il est membre et sur les rapports entretenus avec un dirigeant laïque de l'arrondissement membre de sa section. Maire en 1977, il est élu, de 1979 à 2004, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais au sein duquel il occupe une vice-présidence de 1983 à 1998. En 1981 et en 1986, il échoue à se faire investir comme député, mais, en contrepartie, il est nommé en 1981, suite à l'arrivée de la gauche au pouvoir, chargé de mission à l'ANPE

---

<sup>791</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in Pierre BOURDIEU (éd.), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p248-251.

<sup>792</sup> Au cours des années 1980, le parti communiste, bien implanté dans le nord-est de l'arrondissement, perd peu à peu ses positions politiques au profit des élus socialistes voire d'élus de droite.

<sup>793</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in Pierre BOURDIEU (éd.), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p249.

nationale. Sur le territoire de la circonscription, dont il est le député depuis 1988, les communistes étaient en mesure de disputer le leadership politique à gauche aux socialistes jusque 1981. Cette configuration politique s'achève au cours des années 80 où le parti socialiste devient la force politique hégémonique à gauche. Les élections municipales de 1989 traduisent cette transformation du rapport de force à gauche : les principales communes communistes sont remportées par le parti socialiste (Avesnes lez Aubert, Saint-Hilaire lez Cambrai) ou basculent à droite (Solesmes, Viesly). En mesure de se maintenir durablement sur la circonscription, notre député peut contrôler les principales sections à partir de sa position institutionnelle. Deux des plus importantes sont d'ailleurs dirigées par ses assistants parlementaires. Lors des élections régionales de 1998 et 2004, un maire socialiste échoue ainsi à lui disputer l'investiture en position éligible sur la liste des régionales :

*« Moi, je le vois, je suis candidat en 98 aux Régionales, bon. Donc je m'en sors pas trop mal et j'obtiens des bons scores, enfin sur le vote de ma section. Mais, j'ai Bataille qui est aussi candidat et forcément je suis derrière. Donc je ne suis pas le candidat du territoire. 2004, il sait pertinemment que la fédé ne veut plus qu'il soit candidat aux Régionales puisque de 98 à 2004, il a peut-être mis les pieds qu'une fois à la Région. Donc le message est clair, il le sait : « Tu ne seras plus désigné ! » Pour autant il est candidat ! Et comme c'est les sections qui votent, il obtient plus de voix que moi. Une deuxième fois ! Donc 98, 2004. Moi, je pense que ces attitudes-là, sont des attitudes de blocage, c'est-à-dire: "ne laisser personne d'autre sur le territoire émerger, prendre un mandat" »<sup>794</sup>.*

Ce maire, qui observe un lent déclin depuis les années 90 des effectifs des sections de la circonscription, n'est pas en mesure de s'opposer – tout comme les dirigeants de la Fédération d'ailleurs – à la « gestion malthusienne »<sup>795</sup> des sections par le député :

*« Et donc on a une réunion où le Premier fédéral vient et dit : « Mes camarades vous n'êtes pas bien organisés, je vous propose le marché suivant : Je détache à temps plein quelqu'un de la fédé pour vous donner un coup de main pour vous réorganiser. » Et là, on a une réaction violente de Bataille [NDA : le député] qui dit : « Il est hors de question que la fédé vienne s'occuper de nos affaires ! Tu me prends pour qui ? C'est encore un propos de Lillois qui nous regarde avec condescendance ! On n'a besoin de personne ! On sait faire le boulot nous-mêmes etc. » Le dossier s'est fermé, terminé. Bon voilà ! Donc c'est vraiment compliqué ! Enfin ce n'est pas compliqué. C'est un peu la politique de la terre brûlée, c'est-à-dire qui disent "Après moi le déluge !" Enfin, ça va se terminer comme ça ! »<sup>796</sup>*

Arrivé à la fin des années 80 dans la section du député, soit au moment où ce dernier est à la fin de son ascension politique, un militant de la section observe également la hausse du niveau de contrôle du recrutement des adhésions. Selon lui, le contrôle que le député exerce sur sa

---

<sup>794</sup> Entretien enquêté n°46, dirigeant associatif, maire socialiste de Saint-Hilaire-lez-Cambai. Effectué le 19 février 2010 sur son lieu de travail.

<sup>795</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, op. cit.

<sup>796</sup> Entretien enquêté n°46, dirigeant associatif, maire socialiste de Saint-Hilaire-lez-Cambai. Effectué le 19 février 2010 sur son lieu de travail.

section à partir de sa position d'élus lui permet désormais de limiter son rôle au seul entretien des fidélités partisans. Autrement dit, ce député n'organise plus de réunions de section :

*L'épouse : Et puis encore, ici y a plus de réunions vraiment. Quand Delphine Bataille [NDA : fille du député, conseillère générale et sénatrice] ou Christian Bataille ont besoin d'un vote, on fait appel aux militants et puis voilà, on y va! On vient quand même te voir pour chercher ta carte ? T'adhères ?*

*Le mari: oui!*

*L'épouse : Mais bon, y a plus de réunions. On ne discute plus vraiment. Je crois que...*

*(...)*

*L'épouse : Mais c'est vrai que aussi bien Christian que Delphine n'ont plus le temps d'animer des réunions auquel on débat, des sujets de...*

*Le mari : alors que...*

*L'épouse : alors qu'avant ça se faisait hein?*

*Le mari : Oui! Moi, la première fois quand je suis venu à la section de Rieux [NDA : à la fin des années 80], je faisais partie du PS de Cambrai avant d'être ici à Rieux, c'est un beau jour que j'ai vu passé un papier comme quoi il y avait une réunion de la section de Rieux et qu'on allait discuter de je ne sais plus trop quoi à l'époque. Et j'ai dit: « Ben tiens, je vais aller faire un tour pour voir ». Et quand je suis rentré dans la salle, on m'a regardé comme une bête curieuse l'air de dire: « Qui c'est celui-là qui arrive? » Et puis je me suis présenté quand même, mais je n'ai plus jamais vu de gens arriver comme ça quoi! Les gens sont... Je ne sais même pas comment qu'ils font pour adhérer maintenant.*

*L'épouse : Ghislaine Bataille [NDA : la femme du député], elle fait le tour des maisons et puis voilà c'est tout.*

*Le mari : Oui, c'est Ghislaine.*

*L'épouse : Oui, les choses ont bien changé.*

*Le mari : Oui et puis faut dire que les gens ne s'intéressent plus beaucoup à tout ça.*

**-Enquêteur :** *Y a combien de réunions par an à peu près?*

*Le mari : Aucune. On vient de vous le dire.*

**-Enquêteur :** *Ah d'accord.*

*L'épouse : Ah mais vous n'aviez pas compris?! Mais il y en a plus! Si, quand il y a besoin d'un vote, évidemment elle bat le rappel: ça ne se passe même plus à la mairie, ça se passe chez elle parce que à la mairie, ils sont très mal vus »<sup>797</sup>.*

La réduction du rôle de l'élus à l'entretien des fidélités partisans achève de distendre les liens entre l'élus professionnalisé et ce militant socialiste, politisé à gauche à sa sortie de l'école normale<sup>798</sup> et dirigeant de l'amicale laïque. Lors de cet entretien, le mari me fait part de son dépit à l'égard de cet élus socialiste professionnalisé :

---

<sup>797</sup> Entretien enquêtés n°41 et 42, PEGC retraité, responsables laïques, militants syndicaux (SNI), mari adhérent socialiste. Effectué le 28 novembre 2011 à leur domicile.

<sup>798</sup> A la suite de l'entretien effectué avec ce dernier, nous sommes en mesure de reconstituer sa trajectoire. De parents petits commerçants votant plutôt à droite, il s'investit à sa sortie de l'école normale au sein du club Léo Lagrange et des Jeunesses socialistes de Cambrai. Cet engagement au sein du club Léo Lagrange le conduit à être également de permanence à l'amicale laïque que dirige alors le père (directeur d'école) de son épouse (PEGC) avant de recentrer son engagement militant sur les amicales laïques.

« Non, le problème c'est que nos élus, ils ont su nous connaître tant qu'il a fallu qu'ils arrivent et puis maintenant qu'ils sont arrivés : bon: pfff! "C'est (rires)... c'est bien loin tout ça", comme ils disent »<sup>799</sup>.

Moins pris dans et par le jeu partisan qu'à ses débuts militants, il relativise alors le clivage droite – gauche et réordonne le jeu politique en fonction du soutien que les maires apportent ou non aux amicales laïques. Il qualifie ainsi l'un des rares maires de l'arrondissement s'affichant clairement à droite<sup>800</sup>, mais finançant l'amicale laïque de la commune, d'« apolitique » :

- **Enquêteur** : *J'avais vu aussi à Troisvilles, la mairie était socialiste et après elle est passée à droite...*

- *C'est pas à proprement parler de droite. C'est plutôt gestion, gestion communale, gestion des affaires courantes. C'est un bon gars, le maire. Il est ambulancier, on peut discuter avec lui, il est pas sectaire, rien du tout quoi. Ses idées... Maintenant, c'est vrai qu'il y a plus le clivage absolument droite-gauche et... et au sein des associations...*

-**Enquêteur** : *Un maire qui a été suppléant de Sophie Lesnes [NDA : candidate UMP sur la XXII circonscription], il peut aider l'amicale laïque?*

-*Ah oui! Ah oui, oui, oui! A Troisvilles, par exemple, il subventionne toutes les activités de l'amicale laïque et il subventionne aussi... Ils vont encore envoyer 15 enfants en vacances de neige [NDA : organisées par la FLASEC] et il subventionne grasement chaque participant »<sup>801</sup>.*

Ainsi, l'occupation durable par les élus socialistes des positions politiques réduit leur investissement au sein des instances partisans locales et distend d'autant leurs rapports avec les dirigeants laïques et socialistes de l'arrondissement. Désinvestis de la sphère partisane, ces dirigeants recentrent leur engagement au sein des amicales laïques que des maires de droite peuvent désormais soutenir en raison, nous le verrons ensuite, de la dépolitisation nationale de la question laïque. Ainsi, ces dirigeants laïques, bien qu'appartenant toujours au parti socialiste, réorganisent l'espace politique local, non plus, comme nous l'avions vu auparavant dans les années 60-70, autour du clivage droite - gauche, mais plutôt selon le soutien apporté ou non par les maires de l'arrondissement aux œuvres laïques.

---

<sup>799</sup> Entretien enquêté n°41, PEGC retraité, dirigeant laïque et militant socialiste. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile.

<sup>800</sup> Il est le suppléant de la candidate aux législatives en 2007. Et, lors des élections municipales de 2008, il fait partie des rares maires sortants de l'arrondissement à s'afficher clairement à droite, comme l'observe un des correspondants de la Voix du Nord : « "Quand on dit que les maires ne font pas de politique, moi, je pense que c'est le contraire. On a quand même des choix politiques. Les conseils municipaux n'élisent-ils pas les sénateurs ?" Vous l'avez compris, Gérard Cagnon n'a pas le syndrome du sans étiquette. Il est à droite et l'assume ». In « Le bilan des maires : à Troisvilles, Gérard Cagnon, à droite et fier de l'être », *Voix du Nord*, 23 aout 2007.

<sup>801</sup> Entretien enquêté n°41, PEGC retraité, dirigeant laïque et militant socialiste. Effectué le 28 novembre 2011 à son domicile.



Nous constatons donc une dépolitisation des enseignants multipositionnés au sein du parti socialiste et des structures laïques ou syndicales enseignantes. Ces enseignants militent et/ou sont élus au sein de communes durablement ancrées à gauche. Qu'en est-il du groupe des enseignants au sein de communes, dont le maire appartient à la droite ?

### **C) Distanciation des liens entre œuvres laïques et parti socialiste**

Le maintien durable de la gauche au pouvoir national entraîne l'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque (1) qui, lorsqu'elle se superpose avec l'affaiblissement au sein de l'espace politique local du clivage droite-gauche, rend possible le soutien de dirigeants laïques de gauche à des élus identifiés à droite (2).

#### 1) L'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque

Lors du Congrès de Pau, en 1975, les instances partisans nationales décident de la mise en place d'un plan socialiste pour l'Éducation et créent en conséquence une délégation à l'Éducation nationale, que se partagent Louis Mexandeau et Roger Quilliot. Concrètement, cette délégation à l'Éducation nationale est chargée d'organiser des colloques en vue d'établir le programme du parti socialiste lors des prochaines échéances électorales.

En 1981, le retour de la gauche au pouvoir suscite l'espoir des militants laïques. En effet, sur les 110 propositions du candidat François Mitterrand, la numéro 90 propose de « *donner un nouvel essor à l'enseignement public et constituer avec l'enseignement privé sous contrat un grand Service public unifié et laïque, qui, en excluant toute spoliation et en intégrant les personnels sans privilège ni sanction, accueillerait les établissements qui le souhaiteraient* »<sup>802</sup>. Mais la suite ne conforte pas leurs espoirs. En 1984, le projet ministériel de grand service public de l'enseignement est abandonné. Lors de la campagne présidentielle de 1988 il n'est plus fait référence à la question de la laïcité dans le programme du candidat socialiste. En 1992-1993, un accord est signé entre le ministre de l'éducation socialiste, Jack Lang, et Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, portant reconnaissance (de la contribution ?) de l'enseignement privé au système éducatif et de la formation des enseignants du privé par l'État. La question laïque ne constitue plus alors un enjeu politique au sein du champ politique national. L'UNSA-FEN peut ainsi déplorer que, pour les élections présidentielles de 1995, il n'existe pas de clivage entre les candidats de droite et de gauche :

---

<sup>802</sup> « Laïcité pour vivre ensemble », *FEN-UNSA actualité*, n°49, 20 mai 1995, p. 4.

« aujourd'hui, plus laïque que moi, tu meurs. Qu'on se réfère aux réponses des candidats à l'élection présidentielle questionnés par le journal "La Croix" »<sup>803</sup>.

Au sein des instances fédérales du Nord, l'évolution des intitulés rend également compte de cet affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque. Si, lors du Congrès de Valence en novembre 1981, il existe une délégation fédérale à la laïcité, suite au Congrès de Lille en 1987, cette délégation a disparu. Du Congrès de Lille, en 1987, à celui de Dijon, en 2003, le terme de laïcité n'apparaît plus dans les intitulés des secrétaires ou délégués fédéraux. Cependant, le Congrès de Dijon en 2003 se traduit par la prise de pouvoir des instances fédérales départementales par des tenants de motion minoritaires au niveau national. Suite à ce Congrès, la thématique de la laïcité est à nouveau mise en avant, accolée à celle de l'Éducation au sein d'un secrétariat fédéral spécifique et non plus d'une délégation fédérale. Lors du Congrès du Mans en 2005, les représentants des motions majoritaires au niveau national parviennent à reprendre le contrôle de la Fédération mais ne modifient pas l'intitulé de ce secrétariat fédéral. Au Congrès de Reims, en 2008, la direction fédérale sortante est reconduite mais nous ne notons plus aucune référence à la notion de laïcité : le secrétariat fédéral chargé de l'éducation prend pour nom « secrétariat fédéral à l'éducation et la formation ». Cette affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque, observable au sein des instances partisans locales au travers de l'évolution des intitulés des responsables fédéraux, rend-t-elle alors possible la mobilisation par des élus de droite des structures laïques ?

## 2) Stratégie de mobilisation des œuvres laïques par des maires de droite.

Localement, l'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque au niveau national favorise l'établissement de nouvelles stratégies par les maires de droite pour rallier des amicales laïques dont les dirigeants sont pourtant encartés ou proche du parti socialiste. A Cambrai, à Iwuy, ou encore à Troisvilles, les maires de droite élus contre des listes socialistes – sur lesquels figurent plusieurs représentants de l'amicale – n'en considèrent pas moins, une fois l'élection passée, que leurs dirigeants sont susceptibles de les rejoindre par le jeu des subventions municipales. A Cambrai, le secrétaire de la section du parti socialiste et ancien président de l'amicale laïque nous confie son incrédulité face à la stratégie d'entrisme du maire de droite dont la commune finance en partie l'amicale laïque :

---

<sup>803</sup> « Laïcité pour vivre ensemble », *FEN-UNSA actualité*, n°49, 20 mai 1995, p. 4.

« C'est vrai qu'ils tiennent les associations par les subventions. Beaucoup d'associations ne vivraient pas ou vivraient très difficilement si il n'y avait pas les subventions municipales donc à partir de là y a quand même : il les a plus ou moins dans sa poche que ce soit au niveau sportif, au niveau culturel, à tous les niveaux quoi : loisirs... Ils ont su par exemple mettre des pions dans les clubs de personnes âgés quoi, ça c'est très rentable. Ils ont payé un petit truc, même un petit repas ou un petit voyage et c'est bon. Nous [NDA: les socialistes], on a été président de l'amicale laïque jusqu'à il y a quelques années par exemple bon... mais c'est dans un secteur bien défini et c'est peut-être la seule qui maintenant ne soit pas complètement passée de l'autre côté. Encore maintenant mon successeur il fait ce qu'il veut, enfin ce qu'il peut. Mais bon elle n'est pas noyauté de la même façon. Ils ont quand même mis un pion pendant un certain temps! Mais ça n'a pas duré parce qu'ils se sont rendus compte qu'il y avait quand même une volonté à ce niveau-là disons de ne pas marcher dans leur sens »<sup>804</sup>.

Mais surtout, l'abaissement du clivage droite-gauche sur la question laïque a pour effet, lorsqu'elle coïncide avec la remise en cause lors des compétitions électorales locales du clivage droite-gauche, d'entraîner le soutien des dirigeants d'amicales laïques, votant pourtant à gauche lors des scrutins nationaux, à des maires identifiés à droite. A Caudry, commune d'environ 14.000 habitants, depuis les élections municipales de 1971, la compétition politique au sein de la commune s'organise autour du clivage droite - gauche<sup>805</sup>. Non investi en 1995 par le parti socialiste, le maire actuel, ancien élu socialiste mais identifié à présent à droite, remporte cette élection municipale en constituant une liste dissidente rassemblant des militants de partis de gauche et du centre droit (UDF). On retrouve sur cette liste un militant des Verts, qui occupe la fonction de premier adjoint depuis 1995, des socialistes, comme le fils de l'ancien maire socialiste (Marc Lefebvre, fils de Henri Lefebvre), et d'autres du centre droit qui étaient sur la liste de droite lors des municipales de 1983 ou 1989. Un an plus tard, le maire socialiste, battu en 1995, décède et son mandat de conseiller général est remis en jeu. L'actuel maire de Caudry se présente à l'élection cantonale sous l'étiquette « Divers », mais en négociant avec la droite départementale, au pouvoir au conseil général, l'absence d'un de leur candidat pour ce scrutin. Il remporte l'élection et siège dans le groupe majoritaire UPN au conseil général rassemblant des élus de l'UMP, de l'UDF et divers droites. Malgré tout, lors des élections législatives de 1997, il ne soutient aucun des candidats de droite ou de gauche. Mais, en 2002 et 2007, il est le suppléant du maire de Cambrai qui a obtenu l'investiture de l'UMP, et, en 2007, il fait campagne pour l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République. Au sein de son conseil municipal, il est identifié à droite, y compris par les élus

---

<sup>804</sup> Entretien enquêté n°24, directeur d'école retraité, responsable syndical, laïque et ex-élu socialiste. Effectué le 22 juin 2006 au local de la section socialiste à Cambrai.

<sup>805</sup> Avant les élections municipales de 1971, la municipalité de Caudry est dirigée par un socialiste, Henri Lefebvre, en alliance avec le MRP, représenté localement par Michel Senez. Les communistes sont alors dans l'opposition.

de son groupe qui votent à gauche lors des compétitions politiques électorales nationales, comme me le rapporte son opposante socialiste :

*« Y a quand même quelques personnalités, enfin des gens qui sont clairement à l'UMP. Alors Guy Bricout [NDA : le maire de Caudry] aux dernières présidentielles [NDA : en 2007], il s'est déclaré, il a soutenu l'UMP, ça a d'ailleurs fait sensation. Bon, on l'a su, bien que ce ne soit guère sorti des murs de la mairie, mais ça a fait beaucoup d'histoire dans son groupe parce qu'il leur a demandé de se prononcer pour l'UMP, enfin pour Sarkozy. Officiellement! Et y en a qui n'ont pas voulu ! Parce que dans son groupe, y a quand même, y a d'anciens socialistes de l'ancienne municipalité qui, je suis sûr, ne votent pas, ne votent pas à droite. Donc du coup, il n'a pas pu faire d'appel officiel à voter Sarkozy, mais officieusement, enfin dans la bande, il a appelé à voter Sarkozy, mais pas officiellement. Tout ça parce que dans son groupe, son groupe ne s'y est pas, enfin quelques-uns ne s'y sont pas prêtés »<sup>806</sup>.*

Ce maire, identifié actuellement à droite, a constitué durant la période où il fut élu socialiste durant 18 ans – dont 12 comme adjoint aux finances – des liens forts avec les dirigeants ou futurs dirigeants de l'amicale laïque de la commune. Un des enseignants investi dans l'amicale laïque depuis les années 70, avant de la présider de 1999 à 2008, est par exemple le parrain de son fils. Ces liens lui permettent d'avoir le soutien d'enseignants, pourtant socialisés au cours d'une période où le clivage droite-gauche est à son maximum. En 1999, sur les 7 membres des instances dirigeantes de l'amicale laïque, on compte deux enseignants, nés après la Libération, votant à gauche lors des scrutins nationaux, mais qui lors des scrutins locaux le soutiennent. Son opposante socialiste au conseil municipal, pourtant également enseignante, a pu observer à ses dépens le soutien qu'ils apportaient au maire, lors des élections municipales de 2008 :

*« Mais tout ce qui est amicale, la plupart, pas tous, la plupart... mais vous parlez de l'amicale laïque à Caudry, une bonne partie de l'amicale laïque est derrière Bricout [NDA : le maire de Caudry]. C'est assez surprenant parce qu'il ne vient pas du milieu enseignant et puis... (rires). Mais, je n'en étais pas tout à fait sûr, parce que bon, les gens n'affichent pas toujours... mais je suis tombée par hasard à une sortie de leur réunion et bon, moi les gens de l'amicale laïque, je les connais, et puis j'étais surprise d'en voir là. Bon. J'en étais pas tout à fait sûre, mais... Parce que ça, ils ne s'en vantent pas hein! Et puis, avec moi, ils ne vont pas montrer d'hostilité ou quoi que ce soit, enfin moi ou les gens de mon groupe quoi. Mais ils militent avec Bricout, enfin dans son association »<sup>807</sup>.*

De fait, si l'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque participe au rapprochement ou au maintien des liens entre des dirigeants d'amicales laïques, de gauche, et des maires de droite, ancien élus de gauche, elle ne permet cependant pas aux autres maires de droite de faire basculer en leur faveur des amicales laïques présidées par des responsables locaux du parti socialiste.

---

<sup>806</sup> Entretien enquêtée n°31, professeur puis proviseur, militante laïque et syndicaliste (SNES) et responsable et élue socialiste. Effectué le 28 juin 2010 à son domicile.

<sup>807</sup> Entretien enquêtée n°31, professeur puis proviseur, militante laïque et syndicaliste (SNES) et responsable et élue socialiste. Effectué le 28 juin 2010 à son domicile.

La dépolitisation du groupe enseignant s'observe d'abord au sein du groupe actuellement en fonction. Le déclin de l'encadrement du groupe enseignant par les dirigeants syndicaux, d'ailleurs moins politisés, rend possible une moins forte durabilité et une plus grande diversité d'engagements politiques ; et ce d'autant que nous observons un affaiblissement du clivage droite-gauche localement. En outre, les enseignants, politisés à leur sortie de l'école normale et/ou au sein du syndicat FEN, prennent leur distance avec des élus socialistes professionnalisés ou, pour ceux qui sont des élus non professionnalisés, se notabilisent d'autant que le renouvellement de leurs structures militantes enseignantes n'est pas assuré. Enfin, dans une configuration nationale d'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque, des militants enseignants de gauche peuvent mobiliser en faveur d'élus de droite ayant dépolitisé les enjeux politiques locaux.

## **Conclusion**

Au cours de ces développements centrés sur le groupe des enseignants et les dirigeants des organisations laïques et syndicales, nous avons pu observer la désagrégation d'une élite enseignante partisane socialiste sous les effets conjugués de transformations sociologique interne à ce groupe et du contexte politique national et local. Nous avons d'abord démontré le désengagement politique des enseignants. Un désengagement qui s'analyse sous l'angle de l'évolution des ressources dans l'accès aux mandats électoraux au sein des espaces politiques municipaux du Cambrésis, avec l'investiture d'auxiliaires d'élus, mais aussi du déclin d'une notabilité enseignante. Plus précisément, ce déclin procède, pour les enseignants du primaire, de leur retrait des positions de notables locaux ; à savoir : secrétariat de mairie, logement de fonction ainsi que de leur désinvestissement des amicales laïques, résultat de la rétraction de leur ethos professionnel.

L'analyse du déclin d'une notabilité enseignante suppose alors de prendre en compte les évolutions de la composition sociologique du groupe des enseignants du primaire, dont le recrutement social s'élève et se féminise. L'École normale, instance de socialisation et de reproduction de l'esprit de corps entre en crise au cours des années 1970. Puis, en 1992, l'éclatement du syndicat FEN participe à l'affaiblissement l'esprit de corps au sein de ce groupe professionnel. Or, l'investissement militant au profit des structures du groupe reposait, nous l'avons vu dans le chapitre 1, sur la force de l'esprit de corps. Ainsi, son déclin entraîne

celui de l'interdépendance entre investissement professionnel et militant. Sous l'effet également de la féminisation du groupe, les professeurs des écoles ne s'engagent plus au sein des amicales laïques tandis que les professeurs certifiés, plus diplômés, se démarquent également de leurs prédécesseurs, les PEGC, n'assurent pas la perpétuation des structures fondées par les instituteurs. Ces désinvestissements transforment le rapport de force entre amicale laïque et structures sportives de la Ligue de l'enseignement (USEP, UFOLEP), favorisant d'autant les seconds.

Enfin, nous nous sommes intéressés à la dépolitisation du groupe enseignant. Parmi les enseignants non socialisés au sein du syndicat SNI-PEGC, nous observons une durabilité moins élevée dans l'engagement politique et une plus grande diversité d'engagements partisans. Par ailleurs, les relations entre une génération d'enseignants militants et politisés à gauche et ceux du parti socialiste se distendent sous les effets de l'institutionnalisation du capital politique des élus. Les transformations actuelles du parti socialiste, que nous examinerons dans notre troisième partie, procèdent alors également de la désagrégation de cette élite partisane enseignante. Outre le groupe des enseignants laïques, les catholiques de gauche constituent un second groupe qui s'investit en faveur du parti socialiste au courant des années 1970.

## Chapitre 5

# Logiques d'investissement et de désinvestissement socialiste des jocistes bas-rhinois

---

Après avoir démontré la constitution puis la désagrégation d'une élite partisane enseignante dans les deux premiers chapitres de cette seconde partie, nous allons étudier les carrières militantes des jocistes entre les années 1920 et 2010 afin d'établir la dévaluation des ressources militantes des groupes composant le milieu partisan socialiste lors du Congrès d'Épinay. Au cours des deux premiers chapitres de notre thèse, nous avons observé l'investissement de militants catholiques de gauche en faveur du Parti socialiste dans le Nord et le Bas-Rhin à partir des années 1970. D'autres travaux l'établissent dans le Pas-de-Calais, l'Ille et Vilaine<sup>808</sup>, et plus largement, en Bretagne<sup>809</sup>. Des données recueillies au niveau national peuvent également éclairer ce renouveau militant issu des organisations catholiques de gauche. L'étude des dirigeants nationaux du parti socialiste montre ainsi la part relativement importante des militants chrétiens. Au niveau des cadres partisans nationaux, le Bureau exécutif national compte 6,3 %, en 1977, puis 15 %, en 1981, de militants chrétiens. De même, nous dénombrons, parmi les secrétaires nationaux, 5,3 % de militants chrétiens en 1977 puis 25 % en 1981<sup>810</sup>. Par ailleurs, en 1973, une étude portant sur les intentions de vote

---

<sup>808</sup> SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, op. cit.

<sup>809</sup> PRIGEANT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Rennes 2, 2011.

<sup>810</sup> ROSENTHIEL Pierre-Etienne, *Le poids des militants chrétiens dans le parti socialiste aujourd'hui*, mémoire de sociologie politique, IEP de Strasbourg, 1985.

des catholiques observe, certes, que seuls 10 % des catholiques pratiquants réguliers votent socialiste contre 70 % en faveur des partis de droite. Cependant, parmi les militants de mouvements chrétiens, 24 % se prononcent en faveur des socialistes, 18 % pour les communistes, contre 43 % pour les partis de droite<sup>811</sup>. Cependant, à partir des années 1990, nous avons constaté dans l'introduction de la deuxième partie deux la rétraction de ce groupe militant « catholique de gauche » au sein du Parti socialiste dans le Nord et le Bas-Rhin. L'investissement puis le désinvestissement des catholiques de gauche en faveur du Parti socialiste suppose alors de rendre compte des transformations des carrières militantes en pensant leurs propriétés sociales en rapport avec leur socialisation secondaire et le contexte politique.

En établissant plusieurs modèles du « croire », Jean-Marie Donegani nous donne à penser ces transformations des carrières militantes ouvrant à la constitution des mouvements d'action catholique. En effet, avec l'avènement du modèle intégraliste, les croyants réinventent un modèle du croire, qui n'est plus basé sur la seule pratique religieuse (aller à l'Eglise) et à l'adhésion à l'institution ecclésiale (paroisse)<sup>812</sup>. Plusieurs travaux établissent ensuite le basculement des organisations de l'action catholique spécialisée à gauche au cours des années 1960 soutenues par la hiérarchie catholique, désormais favorable au développement de ces mouvements, et bénéficiant d'un contexte politique favorable<sup>813</sup>.

En nous appuyant sur le dépouillement des archives de la JOC, la consultation du mensuel Eglise d'Alsace, onze entretiens, de la littérature secondaire<sup>814</sup> et les archives privées de dirigeants de la JOC bas-rhinoise, nous analyserons les dynamiques d'investissement et de désinvestissement de ces groupes d'action catholique en faveur du Parti socialiste. En quoi les militants de la JOC contribuent-ils au renouvellement socialiste au cours des années 1970 ? Autrement dit, par qui et comment la JOC est-elle fondée ? Pourquoi et dans quelle mesure pouvons-nous avancer que ses militants basculent à gauche, et notamment en faveur du Parti socialiste ? Enfin, en quoi les transformations au sein de l'Eglise et du groupe ouvrier affaiblissent la JOC ? Quels effets sur le réseau socialiste des catholiques de gauche ?

---

<sup>811</sup> DREYFUS François-Georges, *Histoire des gauches en France : 1940-1974*, Paris, Grasset, 1974.

<sup>812</sup> DONEGANI Jean-Marie, *La liberté de choisir : pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.

<sup>813</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984 ; PELLETIER Denis, *La crise catholique : religion, société, politique en France, 1965-1978*, Paris, Payot, 2005.

<sup>814</sup> Voir notamment : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC : de Wissembourg à Sélestat*, Strasbourg, Équipes sociales d'Alsace, 1979, p. 47.



Nous commencerons notre analyse par l'implantation de la JOC dans le Bas-Rhin puis à son évolution au cours des années 1950-1960. Pour cela il nous faudra articuler au cours de nos développements les dispositions sociales des jocistes en rapport avec l'évolution de l'implantation de l'Eglise dans le Bas-Rhin. La transformation des dispositions des jocistes au cours des années 1950 les conduit à militer sur leur lieu de vie et de travail (et non plus au sein de la paroisse/Eglise). Notre objectif étant de saisir *in fine* les transformations du recrutement du personnel socialiste, nous mesurerons l'ampleur du basculement de la JOC au profit de ce parti. Nous constaterons alors que, dans le Bas-Rhin, cet investissement au sein du parti socialiste se réalise sous la contrainte d'un espace politique local marqué par la permanence de l'emprise des structures cléricales. Enfin, dans une dernière partie, nous analyserons le déclin progressif de la filière militante d'action catholique.

## **Section 1 : Constitution et singularité de la JOC au sein de la société<sup>815</sup> catholique alsacienne**

La structure de l'espace religieux alsacien se différencie de ceux observable dans d'autres régions françaises. En effet, en Alsace (et en Moselle), le Concordat signé en 1801 entre le Vatican et l'Etat français reste en vigueur. Il n'est remis en cause ni par le Reich allemand lors du rattachement de l'Alsace à l'Allemagne entre 1870 et 1918 ni lors de son rattachement à la France après 1918.

Bien que l'institution ecclésiastique catholique soit traitée différemment par l'Etat en Alsace, les pratiques religieuses n'en connaissent pas moins certaines évolutions. A partir des années 1950, François Boulard entreprend de situer le niveau de pratiques religieuses des Français afin de saisir les transformations de l'Eglise catholique<sup>816</sup> que l'ouvrage d'Henri Godin et Yves Daniel mettent en exergue quelques années auparavant au sein de la classe ouvrière<sup>817</sup>. Un critère objectif, se rapportant au degré d'emprise du clergé sur la population et à la pratique religieuse, suffit-il pour montrer ces évolutions ?

L'analyse de la constitution de la JOC dans le Bas-Rhin montre que le critère objectif est insuffisant pour rendre compte de son implantation (A). Il faut donc s'intéresser aux

---

<sup>815</sup> Le terme de société renvoie ici « à une identité sociale cohérente forgée par des formes de sociabilités communes et soudée par une mémoire commune singulière ». SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, op. cit., p. 72.

<sup>816</sup> BOULARD Fernand, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Les éditions ouvrières, 1954.

<sup>817</sup> GODIN Henri et DANIEL Yvan, *La France pays de mission ?*, Lyon, Editions de l'Abeille, 1943.

propriétés sociales des acteurs l'investissant, pour saisir sa formation et sa diffusion dans l'espace départemental (B).

### **A) Le critère objectif : l'emprise du clergé et pratique religieuse.**

La prise en compte du critère objectif suppose de s'intéresser d'abord aux structures d'encadrement de la population catholique (1) avant de situer le niveau de pratique religieuse dans le Bas-Rhin (2).

#### 1) Les structures d'encadrement du clergé catholique (1870-1947).

##### *L'Alsace rattachée au Reich allemand (1871-1918)*

L'espace régional alsacien se distingue d'une grande partie du reste de la France par son caractère multiconfessionnel structurant l'espace communal en fonction de la confession religieuse, catholique ou protestante<sup>818</sup>. Entre 1871 et 1962 (date du dernier recensement de l'appartenance confessionnelle), la population alsacienne se compose de 70 % de catholiques contre 20 à 26 % de protestants. Ces derniers sont, certes minoritaires, mais sont présents sur une large partie du territoire alsacien<sup>819</sup>. La structuration de l'espace social communal sur une base confessionnelle perdure d'autant que l'Eglise catholique d'Alsace dispose d'un nombre élevé de prêtres en mesure d'encadrer la population catholique. En 1913, nous comptons 1246 prêtres séculiers pour 720 paroisses et 866.000 habitants se déclarant catholiques, soit un prêtre pour 695 habitants<sup>820</sup>.

En outre, durant la période de rattachement de l'Alsace à l'Allemagne, le clergé catholique est en mesure de renforcer son encadrement sur la population alsacienne catholique. En effet, si, cette région se situe, nous le verrons ensuite, parmi celles comptant le plus grand nombre de pratiquants en France en 1918, l'adhésion à l'institution ecclésiale décline au sein de la

---

<sup>818</sup> WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires : histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace, 1860-1940*, Strasbourg, la Nuée Bleue, 2004.

<sup>819</sup> Catholiques et protestants sont, en outre, contraints de se partager une centaine de lieux de culte, notamment en milieu rural, ce qui accroît d'autant les tensions/rivalités entre les deux communautés religieuses : sur 720 paroisses, les catholiques ne disposent pas de leur propre lieu de culte dans une centaine. Source : ELCHINGER Léon-Arthur, *L'âme de l'Alsace et son avenir : un témoin du XXe siècle*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1992, p. 57.

<sup>820</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1969, p. 11.

population alsacienne du début du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1870<sup>821</sup>. Deux configurations profitant à l'Église catholique d'Alsace sont à distinguer durant cette période.

Dans une première configuration, entre 1871 et 1880, les membres du clergé catholiques mobilisent et organisent l'opposition contre la présence allemande en Alsace. Les catholiques s'identifiant majoritairement à la France<sup>822</sup>, l'appartenance religieuse se superpose à un choix national<sup>823</sup>. D'ailleurs, lors des premières élections, en 1872 et 1873, le parti catholique alsacien constitue une alliance avec les libéro-démocrates protestataires et siège au Reichstag, non avec le groupe des députés du parti catholique allemand, le Zentrum, mais avec les députés protestataires<sup>824</sup>. De même, l'évêque de Strasbourg, élu député en 1872 au Reichstag, déclare en 1874 certes que : « les Alsaciens de sa confession n'ont en aucune manière l'intention de mettre en question le traité de Francfort ». Mais cette déclaration l'isole du clergé alsacien et de la hiérarchie catholique d'Alsace-Lorraine, l'évêque de Metz faisant savoir qu'il se désolidarise de cette initiative. Étant marginalisé, un co-adjuteur est nommé en 1881 qui administre le diocèse de Strasbourg obligeant l'évêque de Strasbourg à se retirer à Sigolsheim<sup>825</sup>. De surcroît, jusque dans les années 1880, la configuration politique nationale allemande renforce la superposition entre l'appartenance religieuse et la question nationale. Le gouvernement allemand mène, entre 1870 et 1880, la politique du Kulturkampf consistant notamment en la fermeture des établissements libres et des petits séminaires. Enfin, avec le rattachement de l'Alsace au Reich allemand en 1871, une partie de la bourgeoisie économique et/ou culturelle opte pour la nationalité française et s'installe en France tandis que les nouvelles autorités allemandes interdisent en Alsace jusqu'en 1890 les organisations issues du mouvement ouvrier (parti socialiste, syndicat) empêchant l'émergence d'une

---

<sup>821</sup> Sur l'augmentation de l'impunité alsacienne au XIX<sup>e</sup> siècle, cf. LEULLIOT Paul, *L'Alsace au début du XIX<sup>e</sup> siècle : essais d'histoire politique, économique et religieuse : 1815-1830. III, Religions et culture*, Paris, SEVPEN, 1960, p. 138-154.

<sup>822</sup> Cette identification des catholiques à la France remonte à Louis XIV. Alors province du Saint-Empire romain germanique, Strasbourg devient l'un des grands centres du protestantisme européen au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le culte catholique fut interdit à Strasbourg entre 1559 et 1681. L'Alsace devenue territoire français, le culte catholique est rétabli à Strasbourg en 1681 et l'évêque fait son retour à Strasbourg. La cathédrale devient de nouveau réservée au culte catholique. Si, en 1670, Strasbourg compte environ 1.000 catholiques contre 22.000 protestants, en 1770, Strasbourg, devenu française, est majoritairement catholique. On compte à cette date 24.000 catholiques contre 18.000 protestants. ELCHINGER Léon-Arthur, *L'âme de l'Alsace et son avenir*, op. cit.

<sup>823</sup> WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires*, op. cit., p. 183 et suivantes.

<sup>824</sup> BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939 : du Reichsland à la République jacobine*, Paris, Éditions Ophrys, 1982 ; BAECHLER Christian, *Clergé catholique et politique en Alsace : 1871-1940*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, 2013.

<sup>825</sup> BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien*, op. cit.

opposition socialiste durant cette période<sup>826</sup>. Seuls les tenants du pouvoir religieux (catholique, protestant, juif) disposent des ressources et de la position sociale pour mobiliser et structurer l'opposition face à la politique assimilationniste allemande<sup>827</sup>. Ainsi, lors des élections législatives de 1874, 8 des 11 sièges sont remportés par la coalition formée autour de l'évêque de Strasbourg et la majorité des députés d'Alsace-Lorraine sont issus du clergé : 6 des 11 députés sont membres du clergé catholique<sup>828</sup>.

Puis, à partir des années 1880, devant la montée des socialistes, le gouvernement allemand met fin progressivement à sa politique du *Kulturkampf*<sup>829</sup> au profit d'une conception de la laïcité où l'Etat se constitue plus comme un régulateur des conflits entre religions qu'en espace autonome du religieux<sup>830</sup>. Autrement dit, la mise en pratique de la laïcité, notamment en Alsace, ne présuppose pas, bien au contraire, la non-intervention des religieux dans le champ du pouvoir. Entre 1880 et 1918, les députés (ecclésiastiques et non ecclésiastiques) du parti catholique<sup>831</sup> conserve alors 6 des 11 députés lors des élections législatives tenues entre 1874 et 1914 tandis que les prêtres représentent en moyenne 30 % des élus alsaciens au Reichstag<sup>832</sup>.

Ainsi, durant la période où l'Alsace est rattachée au Reich allemand, l'Eglise catholique accroît son emprise sur la population catholique alsacienne. Au niveau associatif, l'Eglise catholique alsacienne fonde et/ou contrôle à la fin du XIXe siècle de nombreuses associations, constituées à l'origine dans les Länder catholiques allemands. Ces associations à caractère confessionnel se donnent pour objet de prendre en charge les individus « du berceau jusqu'au cercueil »<sup>833</sup>. Elles peuvent être d'abord directement présidées par le prêtre de la paroisse

---

<sup>826</sup> Cette politique assimilationniste se donne à voir dans le statut de l'Alsace-Lorraine, territoire du Reich, c'est-à-dire directement rattaché au gouvernement allemand. La presse politique, les syndicats, les partis ne sont pas autorisés, l'Alsace-Lorraine étant sous la « dictature » du Reich. Cet article sur la dictature du Reich est supprimé en 1902. Puis, en 1906, l'Alsace dispose d'une forte autonomie par rapport au Reich avec la mise en place d'un parlement et d'un exécutif d'Alsace-Lorraine.

<sup>827</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>828</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>829</sup> MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », in Bruno DURIEZ (éd.), *Les catholiques dans la République*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005, pp. 277-288.

<sup>830</sup> OLIVIER-UTARD Françoise (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, 1918-2000 : contribution à l'histoire du syndicalisme de l'enseignement public dans l'Académie de Strasbourg*, Strasbourg, BF éditions, 2008.

<sup>831</sup> En 1895, les catholiques fondent un parti, l'Elsass lothringische Landespartei, qui prend le nom d'UPR après 1919. Ils ne se fondent donc pas au sein du parti catholique allemand, le Zentrum. Sur cet aspect : MULLER Claude, *Dieu, la Prusse et l'Alsace : (1870-1914)*, Strasbourg, Editions du Signe, 2013, p. 259-272.

<sup>832</sup> MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », *op. cit.*

<sup>833</sup> « Un troisième champ d'activité est constitué par la vie associative qui connaît un développement foudroyant en milieu catholique. Les initiateurs sont à la fois des clercs et des laïcs. Parmi les premiers émerge surtout l'abbé Cetty, fondateur de nombreuses associations à Mulhouse. Chez les laïcs apparaît dans les années 1880 toute une génération d'animateurs sociaux, en particulier François Beiger, pharmacien, membre du bureau de nombreuses associations et président du Cercle catholique, et Peter Bachmann, allemand immigré, gérant des

et/ou l'évêché pour former et recruter les futurs cadres des organisations catholiques. C'est le cas, par exemple, de la Volksverein für das katholische Deutschland, qui rassemble en 1906 21.935 adhérents<sup>834</sup> ou encore la Ligue allemande des femmes catholiques. Elles peuvent également se structurer dans un cadre paroissial sous l'autorité directe des membres du corps religieux. L'Elsässicher Turnerbund rassemble les sections Gymnastiques fondées dans un cadre paroissial<sup>835</sup>. De même, comme en Allemagne, les caisses de mutuelles ou Raiffeisen. bénéficient de l'appui du clergé pour se constituer dans les communes alsaciennes. Leur essor est alors rapide<sup>836</sup> puisque, après s'être dotées de structures fédérales en 1885, nous comptons 127 caisses Raiffeisen d'Alsace en 1892 puis 471 en 1914<sup>837</sup>. De surcroît, l'institution ecclésiastique fonde et structure également les formes de regroupement et de mobilisation au sein du groupe des ouvriers. A la fin du XIXème siècle, suivant l'exemple d'autres régions catholiques allemandes, le syndicat de la Fédération centrale des ouvriers textiles chrétiens s'implante en Alsace<sup>838</sup>. Enfin, l'Eglise catholique prend en charge l'action sociale auprès des

---

Editions Herder, véritable évêque civil de l'Alsace comme fondateur, membre du bureau et président de multiples associations. Il a introduit en Alsace le Volksverein für das katholische Deutschland. Auguste Metz fut membre de nombreuses associations catholiques strasbourgeoises et propagateur du Volksverein für das katholische Deutschland. VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace*, Paris, Beauchesne, 1987, p. 20.

<sup>834</sup> Ce mouvement est constitué en 1890 à Mayence et s'installe à Mönchengladbach. Sans être une organisation politique (participation aux élections...), il cherche à lutter contre les socialistes en promouvant des réformes sociales. RITTER Emil, *Die katholisch-soziale Bewegung Deutschlands im neunzehnten Jahrhundert und der Volksverein*, Köln, J.P. Bachem, 1954.

<sup>835</sup> FUCHS Julien, *Toujours prêts ! : scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007, p. 69.

<sup>836</sup> L'essor rapide de ce mouvement tiendrait notamment au fait que le clergé se soit fortement investi dans le développement de cette caisse afin de faire échec à l'implantation des Caisses de Révisions promues par le gouvernement allemand. VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace, op. cit.* Notice : Hubert d'Andlau.

<sup>837</sup> Source : <http://www.encyclopedie.bsditions.fr/article.php?pArticleId=9&pChapitreId=26995>.

<sup>838</sup> Christian Baechler, en décrivant l'implantation du syndicalisme en Alsace, montre l'importance du rôle joué par le clergé formé en Allemagne (Mönchengladbach) dans cette implantation : « Les premiers foyers de syndicalisme chrétien en Alsace se développent à Mulhouse et à Guebwiller à partir des cercles catholiques. Dès son arrivée à Mulhouse, en 1897, l'abbé Haegy lance des appels en faveur de la création de syndicats chrétiens dans l'Oberelsässische Landeszeitung. Il fonde dans la paroisse Sainte-Marie un cercle d'études sociales qui forme les premiers responsables syndicaux de Haute-Alsace, notamment J.B. Gsell, Joseph Joos, Franz Fischer (...). Le cercle établit des relations avec la direction de la Fédération centrale des ouvriers textiles chrétiens de Krefeld et la Fédération des associations d'ouvriers catholiques de Mönchengladbach. Fin mars 1902, Gsell, Fischer et Camille Bilger fondent à Mulhouse le premier groupe local de la Fédération centrale des ouvriers textiles chrétiens. A Guebwiller, l'initiative part du cercle d'hommes et de l'abbé Walter. La Fédération des cercles d'hommes et de jeunes gens et le Katholisches Vreinsblatt, son organe, apportent leur soutien au mouvement syndical chrétien et soulignent le caractère complémentaire des syndicats et des sections professionnelles. En avril 1903, Fischer devient secrétaire syndical permanent de la Fédération centrale des ouvriers textiles chrétiens pour l'Alsace, le Bade et le Palatinat. Il donne une impulsion décisive à l'organisation syndicale chrétienne qui s'étend progressivement à d'autres branches d'activités que le textile : mines de potasse, métallurgie, industrie du bois, brasserie, ouvriers du bâtiment... En novembre 1907 se tient à Strasbourg le premier congrès des syndicats chrétiens d'Alsace-Lorraine. On compte alors 110 groupes locaux et 9.200 membres. Source : BAECHLER Christian, « La réception de l'encyclique Rerum Novarum par les catholiques

plus pauvres à travers la structure Caritas, fondée en Allemagne. L'Alsace étant de nouveau partie intégrante du territoire français en 1918, le clergé catholique verra-t-il sa position s'affaiblir dans un Etat où l'intervention du religieux au sein de l'espace public est plus réduit depuis les lois laïques de 1905 ? Ou bien l'Alsace conservera-t-elle sa spécificité concordataire ?

*Le retour de l'Alsace à la France : une continuité avec la période allemande ?*

Malgré le retour de l'Alsace au sein de l'Etat français, le modèle de la société catholique alsacienne territorialement unifié autour de la paroisse se maintient au cours de l'entre-deux-guerres à l'inverse des transformations ayant lieu en France. Le niveau élevé d'encadrement du clergé<sup>839</sup> sur la population catholique alsacienne est d'abord favorisé par le fait que, contrairement au reste de la France, l'Eglise catholique conserve son implantation au sein des écoles publique à travers le maintien des écoles confessionnelles dans la très grande majorité des communes<sup>840</sup>, des cours de religion et son intervention dans la formation des enseignants publics du primaire qui restent partagés entre l'Ecole normale catholique d'Obernai et l'Ecole normale protestante de Strasbourg<sup>841</sup>. En outre, l'Eglise maintient et/ou accroît son emprise au sein du secteur de la presse et des milieux syndical, associatifs voire économique. Par rapport à la période où l'Alsace est allemande, la presse catholique conserve sa pénétration au sein du lectorat de la presse quotidienne. En 1929, la presse catholique représente 36,7 % des tirages de la presse politique alsacienne<sup>842</sup> contre 26 % en 1887 et 33 % en 1913<sup>843</sup>. Au niveau syndical, Henri Meck, président de la Fédération des syndicats chrétiens d'Alsace et de

---

alsaciens », in Raymond MENGUS (éd.), *Cent ans de catholicisme social en Alsace : de l'encyclique Rerum Novarum, 1891, à la fin du XXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1991, p. 67.

<sup>839</sup> Le nombre de prêtres par habitants ne déclinera pas avant 1968. On constate même une très légère augmentation du nombre de prêtres au milieu des années 1930 par rapport à 1913. En 1913, on compte 1200 prêtres incardinés contre 1300 au milieu des années 1930. Source : DILLINGER, p48). Puis de 1945 à 1968, le nombre de prêtres incardinés baisse légèrement mais reste stable. En 1945 et 1968, on compte entre 1040 et 1070 prêtres (Source : WINNINGER Paul, *Le conseil presbytéral sous les évêques Elchinger et Brand : l'évolution de l'Eglise en Alsace de 1967 à 1997*, Strasbourg : Ed. Ercal Publications, 1998). Pour comparaison, dans le diocèse de Toulouse, au milieu des années 30, on compte 1 prêtre pour 870 habitants à Toulouse (Source : WOLFF Philippe, *Le diocèse de Toulouse*, Paris, Beauchesne, 1983, p241).

<sup>840</sup> Seules quelques communes ayant basculé avec une coalition radicale et socialiste mettent en place des écoles interconfessionnelles. En 1919, des écoles interconfessionnelles sont mises en place à Strasbourg, Colmar, Mulhouse et, dans la banlieue de Strasbourg, à Bischheim, Schiltigheim. En 1925, la coalition radicale et socialiste emporte également les communes de Benfeld, Illkirch, Sélestat, Wissembourg... A Illkirch et Benfeld, les municipalités déconfessionnalisent les écoles (pour les autres communes, nous ne savons pas).

<sup>841</sup> Jusqu'en 1947, parmi les épreuves d'entrée à l'école normale d'instituteurs, on compte notamment une épreuve de religion.

<sup>842</sup> MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », *op. cit.*, p. 281.

<sup>843</sup> DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*, p. 11.

Lorraine, accède en 1922 à la fonction de secrétaire général de la Fédération des syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine. Sous sa direction, les syndicats chrétiens d'Alsace et Lorraine affiliés à la CFTC progressent fortement : de 1924 à 1932, ils augmentent leurs effectifs de 60 %. Lors des élections sociales en 1924, la CFTC regroupe 53.331 voix contre 54.907 pour la CGT et 34.280 pour la CGTU<sup>844</sup> tandis qu'au cours de ce même scrutin, en 1936, la CFTC réunit 93.678 voix contre 85.158 pour la CGT réunifié<sup>845</sup>.

**Tableau 60 : Résultat des élections sociales dans le Bas-Rhin (1924-1936)**

	1924	1928	1932	1936
CFTC	53331	78577	80221	93678
CGT	54907	65695	48709	85158
CGTU	34280	46461	43672	

Source : François-Georges Dreyfus<sup>846</sup>

Par ailleurs, en 1919, l'Elsässischer Turnerbund, qui regroupe un ensemble d'associations sportives patronnées par l'Eglise catholique<sup>847</sup>, prend le nom d'Avant-garde du Rhin et rejoint la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France. Sans disposer de chiffres précis sur l'Alsace, nous pouvons observer que, dans l'agglomération strasbourgeoise, les associations affiliées à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France sont en forte progression durant l'entre-deux-guerres : de 1.500 sociétés adhérentes en 1914 pour 200.000 membres, nous en comptons 3.600 en 1937 pour 500.000 membres<sup>848</sup>. De même, dans une société française marquée par le développement des loisirs avec les premiers congés payés en 1936, l'évêché crée à partir des années 1930 des centres de colonies de vacances :

<sup>844</sup> En 1914, sur 23.000 ouvriers syndiqués, 18.335 sont inscrits au syndicat libre contrôlé par le SPD et 4.660 au syndicat chrétien. Le syndicat chrétien recrute surtout au sein des secteurs de la mine et du textile. DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, *op. cit.*

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>846</sup> *Ibid.*

<sup>847</sup> L'inscription catholique de cette association se remarque notamment dans la devise qu'elle se donne en 1919 : « Toujours plus et toujours mieux pour Dieu et la Patrie ». En juin-juillet, l'évêque mobilise contre la circulaire Herriot et s'appuie notamment sur l'avant-garde du Rhin. Selon Julien Fuchs, « elle [NDA : l'avant-garde du Rhin] est au premier plan des manifestations de protestation qui ont lieu à Strasbourg et à Mulhouse. Nombre de ses sections prennent également une part active aux nouveaux Comités d'action et de défense des libertés et traditions religieuses. Etroitement contrôlée par l'évêché, la fédération catholique [NDA : de l'avant-garde du Rhin] participe ici directement à la revendication d'une intégration française basée sur le respect fondamental des particularités locales, et en particulier confessionnelles ». FUCHS Julien, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 71.

<sup>848</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions du Cerf, 1999, p. 157.

nous en compterons 45 en 1960<sup>849</sup>. Dans le secteur économique, Hubert d'Andlau, président des caisses Raiffeisen depuis 1905, entame leur fusion et leur développement au sein de l'organisme de crédit rural qui deviendra après la seconde guerre mondiale le Crédit mutuel<sup>850</sup>. Dans le secteur social, Caritas se reconstitue en Fédération de charité du diocèse de Strasbourg afin de poursuivre son action hors du cadre allemand. Enfin, au sein de l'espace politique local, les membres du clergé sont moins nombreux : au cours des élections législatives ou cantonales de l'entre-deux-guerres, seuls deux membres du clergé sont élus<sup>851</sup>. Néanmoins, l'intervention des hommes d'Eglise dans l'espace politique national et local reste élevée durant l'entre-deux-guerres (maintien du régime concordataire et des écoles confessionnelles, scission de l'Union Populaire Républicaine (UPR) à l'initiative de l'abbé Haegy, soutien à l'Association Populaire National d'Alsace (APNA) de l'évêque...). En outre, l'UPR, à l'identité chrétienne sociale, devient le parti structurant l'espace politique alsacien dans l'entre-deux-guerres<sup>852</sup>.

## 2) L'adhésion à l'institution ecclésiale : la pratique religieuse.

A partir des données, datant des années 1930-1940, et recueillies par le chanoine Boulard pour les cantons ruraux, nous disposons du taux de pascalisants, c'est-à-dire du nombre de personnes communiant le temps de Pâques, et de celui des messalisants, autrement dit du nombre de personnes assistant à la messe dominicale. Construite à partir de ces données, la carte ci-dessous nous renseigne sur les territoires définis comme chrétiens c'est-à-dire où la pratique religieuse reste forte. L'Est, l'Ouest, les Flandres, la région lyonnaise, la Savoie, le sud du Massif Central et le Pays basque se place parmi les territoires les plus chrétiens. Mais surtout, le nombre de messés dans les cantons ruraux bas-rhinois se situe parmi les plus élevés de France. En moyenne, on compte 62 % de messés dans les cantons bas-rhinois et seuls, en France, les cantons ruraux de l'Ile et Vilaine (65 %), de la Lozère (69 %), et du Haut-Rhin (68 %) comptent en moyenne un pourcentage plus élevé de messalisants<sup>853</sup>.

---

<sup>849</sup> BILLING Jules, *Pastorales de la charité*, Editions Caritas, 1960.

<sup>850</sup> Malgré leur transformation en caisse de crédit rural, les liens entre l'Eglise et ces caisses ne sont pas rompus. En témoigne le fait que son président de 1903 à 1950, Hubert d'Andlau soit nommé vice-président du 52ième Katholikentag réuni à Strasbourg en 1905. Source : VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace*, op. cit. notice Hubert d'Andlau.

<sup>851</sup> Le chanoine Eugène Muller (député puis sénateur du Bas-Rhin) et l'abbé Gromer (conseiller général de Haguenau).

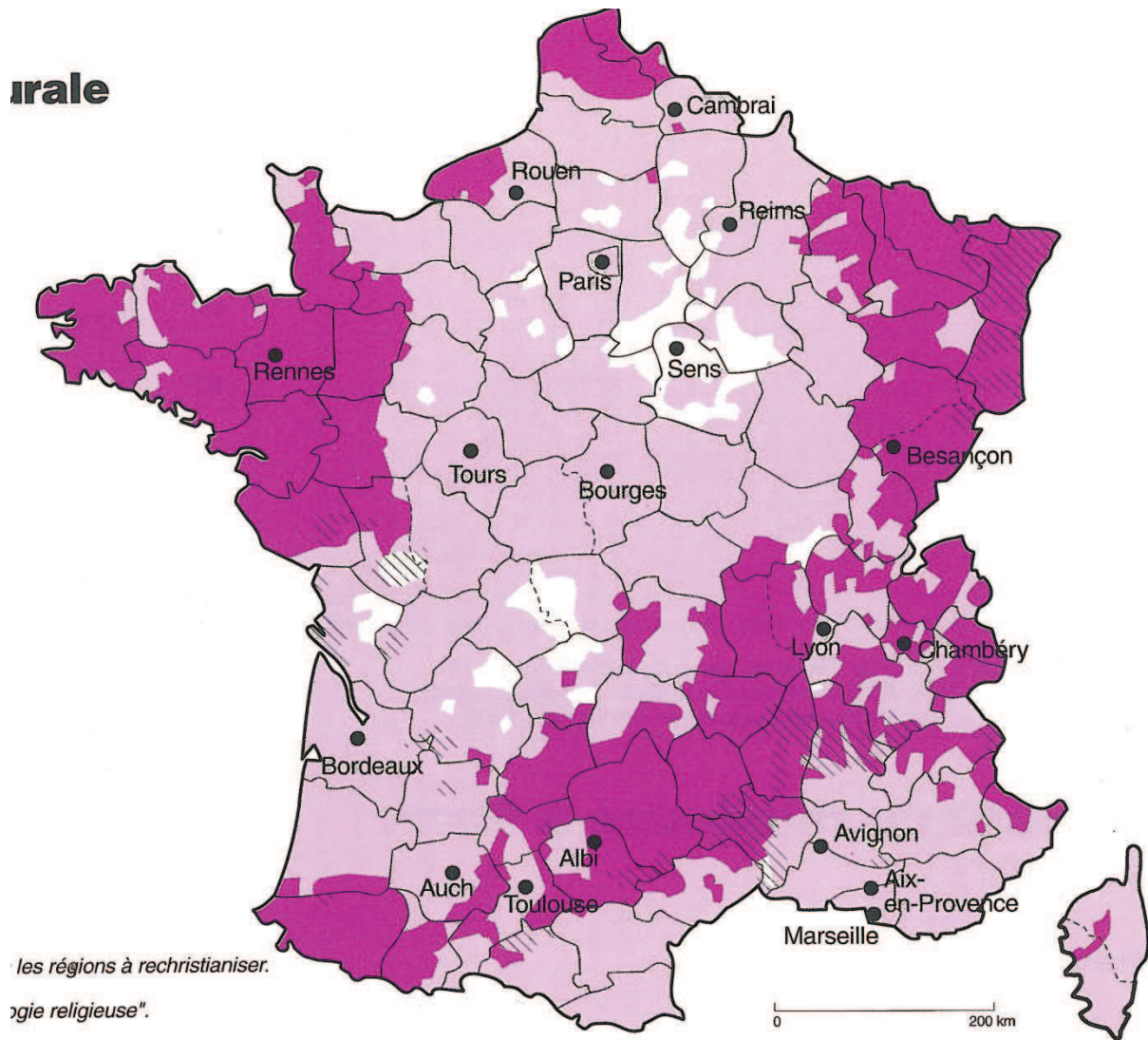
<sup>852</sup> BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien*, op. cit.

<sup>853</sup> ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul (éds.), *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, op. cit.



Carte 3 : La pratique religieuse rurale en France (années 1930-1940)

irale



- Pays chrétiens (1)
- Pays indifférents à la tradition chrétienne
- Pays de mission
- Protestants

(1) Par chrétien on entend catholique ; par pays de mission les régions à rechristianiser.

Source : d'après François Boulard<sup>854</sup>

<sup>854</sup> BOULARD Fernand, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, op. cit.

Outre les pratiques de communion, le niveau élevé d'adhésion à l'institution ecclésiale au sein de la population catholique s'observe au travers du nombre et de la réception au sein des communautés villageoises des mariages mixtes entre catholiques et protestants<sup>855</sup>. Si, de manière générale, en Alsace-Moselle, nous observons une augmentation du pourcentage de couples mixtes entre 1872 et 1891 qui passent de 4,42 % à 9,08 %, cette évolution n'affecte pas les communes situées en milieu rural<sup>856</sup>. En effet, le mariage mixte a un coût élevé en termes d'appartenance à un espace sociabilité au sein de la commune. Par exemple, dans cette commune rurale composée uniquement de catholiques, dont 80% de pratiquants réguliers, l'appartenance religieuse est un élément structurant de l'espace social communal. :

« Sur le plan religieux, le village était entièrement catholique dont environ 80 % de pratiquants. Je me souviens encore bien de l'agitation dans les années 1935 lorsqu'une fille du village s'est mariée avec un protestant. A cette époque, les curés avaient encore une grande influence sur les habitants de la localité »<sup>857</sup>.

Si l'Alsace, et notamment le Bas-Rhin, se donne à voir comme une région objectivement catholique dans l'entre-deux-guerres, à travers notamment le critère renseignant les pratiques religieuses ou encore la force de l'implantation de l'Eglise au sein de l'espace social, ce critère ne suffit pas pour saisir les causes de l'implantation et du développement de la JOC dans le Bas-Rhin. Il ne prend pas en compte en effet la question de la signification subjective des pratiques du croire.

## **B) Les acteurs de l'implantation de la JOC (1931-1940).**

En quoi la constitution de la JOC procède-t-elle de militants ouvriers et non de l'implication des dirigeants ecclésiastiques dans le Bas-Rhin? Quels effets de la structuration d'une classe ouvrière se situant à gauche sur les carrières militantes des catholiques ?

Pour comprendre la rapide croissance de la JOC dans le Bas-Rhin, nous commencerons par nous intéresser aux acteurs appartenant à l'institution ecclésiale (1) puis aux trajectoires des dirigeants jocistes de l'entre-deux-guerres (2).

### 1) Les acteurs appartenant à l'institution ecclésiale

#### *Trajectoire de l'évêque et constitution de la JOC*

---

<sup>855</sup> WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires*, op. cit., p. 9-10 et 127 et suivantes.

<sup>856</sup> *Ibid.*, p. 141 et suivantes.

<sup>857</sup> Source : KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi : de Schirmeck à Moscou*, Strasbourg, Coprur, 2003, p. 18.

Fondée officiellement en 1925 en Belgique par l'abbé Cardijn, la première réunion officielle de la JOC française est organisée à Clichy en octobre 1926 sous l'impulsion de l'abbé Guérin<sup>858</sup>. La même année, la hiérarchie de l'Eglise de France<sup>859</sup> décide de ne pas s'opposer pas au développement de la JOC<sup>860</sup>. Par ailleurs, en 1931, le Vatican affirme officiellement son soutien à ce type d'apostolat laïc par milieu professionnel dans son encyclique *Quadragesimo anno* selon laquelle : « Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers, il faut que ce soient des ouvriers ».

Dans une configuration de promotion de l'action catholique spécialisée, l'Alsace est l'une des dernières régions françaises où la JOC se constitue durant les années 1929-1931. A la fin de l'année 1928, l'évêque de Strasbourg, Monseigneur Ruch, lance l'idée de la création de la JOC en Alsace « au retour d'un voyage à Paris »<sup>861</sup> bien qu'à cette date, nous comptons déjà en France 4.200 jocistes et environ 250 sections<sup>862</sup>. En effet, de par ses propriétés sociales, l'évêque de Strasbourg se situe dans la catégorie des oblats<sup>863</sup>. Gardien de l'institution, il n'appartient pas à la catégorie des promoteurs de nouveaux mouvements au sein de l'Eglise, telle que la JOC<sup>864</sup>. D'un père petit commerçant, Monseigneur Ruch réalise ses études au Petit Séminaire de Pont à Mousson puis au Grand Séminaire de Nancy et à l'Institut catholique de Paris où il obtient un doctorat. Né en 1873, il est ordonné prêtre en 1897 à l'âge de 24 ans. Vicaire général du diocèse de Nancy à partir de 1907, il est nommé co-adjuteur de l'évêque de Nancy en 1913 avant de lui succéder en 1918. En 1919, après la démission de l'évêque de

---

<sup>858</sup> Selon les différents ouvrages de témoignages sur la fondation de la JOC : en octobre 1926, l'abbé Guérin rencontre un jeune ouvrier, Georges Quiclet, qui fonde la JOC. En 1928, Jeanne Aubert, amie de Georges Quiclet, rencontre l'abbé Guérin et constitue la JOCF. Source : PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPE Rolande, *La J.O.C.*, *op. cit.*

<sup>859</sup> Selon Jean-Michel Strub et Jean Werckmeister, cette décision de l'Episcopat français se réalise sous l'impulsion du Vatican. Ainsi, le pape Pie XI nomme en 1929 Monseigneur Verdier, archevêque de Paris, afin de promouvoir l'action catholique. STRUB Jean-Michel et WERCKMEISTER Jean, *Les Choix pastoraux du clergé d'Alsace : enquête sociologique*, Strasbourg, J.-M. Strub, 1975, p. 24.

<sup>860</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPE Rolande, *La J.O.C.*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>861</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC : de Wissembourg à Sélestat*, Strasbourg, Équipes sociales d'Alsace, 1979, p. 47.

<sup>862</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPE Rolande, *La J.O.C.*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>863</sup> Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin distinguent les oblats des héritiers. D'origine modeste (fils d'artisans, cadres moyens, petits commerçants, agriculteurs), les premiers disposent de faibles capitaux avant leur entrée en prêtrise et sont presque tous passés des petits séminaires au grand séminaire de la région pour ensuite compléter leur formation à Paris ou à Rome. Ils sont ordonnés prêtres avant 25 ans. Ils doivent ainsi tout à l'Eglise. A l'inverse, les héritiers sont d'origine sociale élevée (industriels, officiers, grands propriétaires terriens...) et disposent de forts capitaux avant leur entrée dans la prêtrise. Ils n'ont pratiquement jamais connu le petit séminaire et ont des titres scolaires assez rares (ingénieurs, licence de droits...) dans le groupe des ecclésiastiques. BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1982, vol. 44, n° 44-45, pp. 2-53.

<sup>864</sup> *Ibid.*

Strasbourg, il est nommé évêque de Strasbourg. L'exercice de sa fonction y est décrite comme plein « d'ardeur », « d'ascétisme » et de « bonne volonté » et « proche de son peuple [NDA : catholique] »<sup>865</sup>.

*La faible présence de structures associatives catholiques mobilisables en faveur de l'action catholique spécialisée.*

En outre, si la JOC peut s'appuyer en France pour s'implanter sur un mouvement d'Eglise, l'ACJF (Cf. encadré n°13), précurseur d'un mode d'organisation par spécialisation socio-professionnelles, il en va autrement en Alsace. L'ACJF constitue pour les mouvements d'action catholique spécialisée, notamment la JEC et la JAC, des lieux de recrutement et de mobilisation de cadres ou militants laïcs et ecclésiastiques<sup>866</sup>. A partir de 1896, une spécialisation par groupes socio-professionnels se constitue *de facto* selon la composition sociale du cercle d'études ou pour mettre en place les enquêtes de l'ACJF. Après la première guerre mondiale, la spécialisation par groupes socio-professionnels se renforce et l'ACJF se tourne de plus en plus vers l'apostolat laïc, notamment après la condamnation de l'Action française en 1926 par le Vatican<sup>867</sup>. En 1926, les cercles d'études se refondent officiellement autour de trois catégories : ouvriers, paysans et étudiants. Puis, en 1927, l'ACJF se recompose en une Fédération d'organisations d'action catholique spécialisée fondée sur l'appartenance à un groupe social et/ou professionnel (JOC, JAC puis JEC, JMC, JIC...) <sup>868</sup>.

### **Encadré 13 : L'association catholique de la jeunesse française<sup>869</sup>**

Fondé en 1886 par Robert de Roquefeuil élève d'Albert de Mun, secrétaire général de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, l'ACJF s'affirme autour de trois principes : piété (messe mensuelle, retraite...), études (bulletin de l'ACJF...) et actions (réalisations d'enquêtes, congrès...). Constituée après l'encyclique Immortale Dei de 1885 mettant fin de facto à la possibilité de l'établissement d'un parti catholique en France, l'ACJF se situe moins,

<sup>865</sup> Notice de Monseigneur Ruch, VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace*, op. cit.

<sup>866</sup> A leurs débuts, 95% des effectifs militants de la JAC et la JEC sont issus de l'ACJF. Cf. MOLETTE Charles, « L'ACJF comme mouvement », in Gérard CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunes chrétiens et juifs*, Paris, Editions du Cerf, 1985, p. 100.

<sup>867</sup> MICHEL Alain-René, *Catholiques en démocratie : l'association catholique de la jeunesse française, 1918-1956*, Paris, Editions du Cerf, 2006.

<sup>868</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit., p. 113 et suivantes.

<sup>869</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit. ; MOLETTE Charles, « L'ACJF comme mouvement », op. cit.

contrairement au Sillon ou à l'Action française, dans une logique d'investissement du champ politique.

A ses débuts, son recrutement s'effectue essentiellement au sein des étudiants catholiques en droit de Paris avant de s'étendre à des groupes plus populaires appartenant au milieu agricole ou ouvrier. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les dirigeants de l'ACJF (Henry Reverdy, Jean Lerolle) donne une nouvelle importance à la question sociale en organisant le premier congrès social de l'ACJF en 1903. A cette même date, l'étude du recrutement militant au sein de l'ACJF montre qu'il se réalise désormais majoritairement au sein du milieu rural et/ou au sein du groupe des ouvriers<sup>870</sup>. Au lendemain de la première guerre mondiale, l'ACJF est composée de 50 % de paysans, 19.5 % d'employés, 16.5 % d'ouvriers et 14% d'étudiants<sup>871</sup>.

Or, en raison de l'importation du modèle allemand d'encadrement des catholiques en Alsace à partir de 1880, l'ACJF n'est implantée que dans quelques paroisses strasbourgeoises au cours des années 1920. Avant-guerre, l'investissement laïc en faveur de l'Eglise s'effectuait au travers de la Volksverein<sup>872</sup>, Ligue des femmes allemandes catholiques, Cercle d'études sociales mais aussi pour les plus jeunes au travers des Cercles de Jeunes Gens ou Jünglingsvereine<sup>873</sup>. Avec le retour de l'Alsace à la France, ces structures locales d'encadrement, ne pouvant conserver leurs liens avec les instances fondatrices nationales allemandes, ne rejoignent pas l'ACJF mais d'autres structures associatives ecclésiales. Le Volksverein adhère à la Fédération nationale catholique du général Castelnau en 1924. Les Jünglingsvereine rejoignent d'abord les cercles catholiques puis, à partir des années 30, le mouvement de jeunesses catholiques des Cœurs (masculin) et Âmes (féminin) vaillant(e)s fondés par le père Gaston Courtois en 1929, sauf dans les communes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse où elles se fondent au sein des avant-gardes (section de cadets pour ceux de plus de 11 ans) de l'ACJF. Elles connaissent durant l'entre-deux-guerres une forte croissance : en 1913, nous dénombrons 95 cercles de jeunes gens rassemblant 8.500 jeunes, puis en 1927, 212 cercles pour 17.650 membres<sup>874</sup>.

---

<sup>870</sup> MOLETTE Charles, « L'ACJF comme mouvement », *op. cit.*

<sup>871</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>872</sup> En 1906, le Volksverein rassemble près de 22.000 adhérents, soit 10% de la population catholique masculine. MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », *op. cit.*

<sup>873</sup> Certaines se sont constituées au moment où l'Alsace était française au travers des cercles d'études, les cercles de jeunes gens se refondent dans les années 1880 pour s'intégrer au sein des Jünglingsvereine qui se situent dans le cadre et sous la direction du clergé paroissien. C'est le cas, par exemple, à Strasbourg, de la société Saint-Joseph, créée en 1841. Sur les cercles de jeunes gens cf. CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 93 ; DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*

<sup>874</sup> Source : Archives de l'évêché reproduite dans FUCHS Julien, *Toujours prêts !*, *op. cit.*, p. 41.

Disposant de leurs propres structures bien implantées en milieu populaire pour susciter et promouvoir l'investissement en faveur de l'Église<sup>875</sup>, le clergé alsacien ne favorise pas l'introduction de la JOC au sein de leurs paroisses, dont l'abbé Guérin, fondateur de la JOC en France, explique qu'elle doit se constituer selon le principe de « l'entre-eux, par eux et pour eux ». Selon Charles Dillinger qui a recueilli les témoignages des fondateurs de la JOC en Alsace : « Cette invitation [NDA de Mgr Ruch de lancer la JOC] ne fut pas accueillie avec un grand enthousiasme : les directeurs des différentes œuvres et unions montraient plutôt de la réticence, la JOC était considérée comme un concurrent des Cercles des Jeunes Gens »<sup>876</sup>. Sur les 1.300 membres du clergé alsacien au milieu des années 30, seuls 44 sont abonnés en 1932 à la lettre de la JOC à destination des curés et vicaires<sup>877</sup>. De même, en mesurant le positionnement des membres du clergé alsacien en 1974 à l'égard de la JOC, nous observons que, sur un peu moins de la moitié des membres du clergé, 70,2 % de ceux nés avant 1914 considère la JOC comme « dangereuse et inacceptable », contre 16,3% ayant une opinion positive à son égard<sup>878</sup>. Ainsi, c'est suite à l'investissement d'un membre du clergé non alsacien, Louis de Baillencourt originaire de Reims<sup>879</sup>, que la JOC masculine d'Alsace est fondée officiellement en 1931. Au cours de l'année 1932, les premières sections JOC masculines sont constituées à Strasbourg (6 sections) à Mulhouse et à Colmar. Constituée tardivement par l'évêque, la JOC ne peut en outre compter que de manière marginale sur le clergé pour étendre son implantation à travers l'ensemble du territoire bas-rhinois. Pourtant, avant la seconde guerre mondiale, en 1938, les Fédérations JOC masculines, avec 3.120 adhérents, et féminines, avec 3125 adhérents, du Bas-Rhin se situent parmi les plus importantes en France<sup>880</sup>.

---

<sup>875</sup> Aux organisations mentionnées auparavant, nous pouvons également ajouter la Légion de Marie, particulièrement bien implantée dans l'évêché. Elle est créée en 1921 en Irlande pour venir en aide aux plus pauvres. Fondée en 1922 en Alsace, elle est directement rattachée à l'évêché et à son secrétariat social. Cf. Les groupements de spiritualité : La Légion de Marie, Église d'Alsace, 1972, n°5

<sup>876</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit.

<sup>877</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>878</sup> La méthode du questionnaire : sur les 1152 prêtres recensés dans l'annuaire diocésain, ont été tirés au sort un prêtre sur deux à qui on a envoyé un questionnaire. Parmi ces 576 prêtres, 360 ont répondu mais seulement 337 réponses seront exploitées. STRUB Jean-Michel et WERCKMEISTER Jean, *Les Choix pastoraux du clergé d'Alsace*, op. cit.

<sup>879</sup> Pour la JOC féminine, outre le Père de Baillencourt, le Secrétariat général de la JOC nationale envoie une permanente nationale : Thérèse Tournier. Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 76.

<sup>880</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C.*, op. cit., p. 213.

## 2) Vers l'invention d'une nouvelle forme de croire : les dispositions ouvrières des jocistes.

### *Les propriétés sociales des premiers dirigeants de la JOC<sup>881</sup>*

Ne pouvant s'appuyer sur un clergé peu enclin à favoriser l'action catholique spécialisée en Alsace, l'implantation de la JOC se réalise par l'intermédiaire d'ouvriers catholiques salariés au sein d'entreprises où la CGT et les communistes sont fortement implantés. Tant les fondateurs de la JOC<sup>882</sup> que ses présidents jusqu'en 1938<sup>883</sup>, catholiques pratiquants<sup>884</sup>, habitent à Bischheim et y travaillent en tant qu'ouvriers au sein des ateliers de chemin de fer. Or, par rapport au reste de l'Alsace, les ateliers de chemin de fer et la commune de Bischheim constituent des lieux de forte implantation communiste et/ou des dirigeants de la CGT.

En 1875, un important atelier de réparation et d'entretien de matériel ferroviaire s'installe à Bischheim, commune d'environ 10.000 habitants<sup>885</sup>, employant au cours de l'entre-deux-guerres jusqu'à 3.000 salariés habitant principalement dans la commune (cité des cheminots)<sup>886</sup>. Au sein de ces ateliers, les syndicalistes de la CGT appartenant au parti communiste sont hégémoniques<sup>887</sup>. Et, dans l'espace communal, pourtant majoritairement

---

<sup>881</sup> Nous disposons de trop peu de documents renseignant les propriétés sociales des dirigeantes de la JOC féminine pour en faire une analyse. Nous nous concentrerons donc sur la JOC masculine dans cette sous-partie. Cependant, quelques éléments nous indiquent que le processus ne semble pas avoir été si différent que pour la JOC masculine. Par exemple, Claire Wolff, trésorière de la JOCF, met en lien sa mobilisation avec la force du syndicat CGT dans son entreprise : « Quel courage qu'il me fallait en 1936 lorsque mon usine était arrêtée de me comporter devant les copains comme témoin du Christ, militante de la JOCF et d'affirmer devant le responsable de la CGT toute puissante et qui voulait me remettre à tout prix la carte du parti, que j'étais adhérente à la CFTC et que je lui resterai fidèle quoi qu'il advienne ! (...) Le climat social et moral s'est vraiment amélioré par la suite dans mon usine ; mais j'avais souvent peur, et aujourd'hui je me demande si je pourrai recommencer, non vraiment c'était la folie, la folie du Christ ». DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 88.

<sup>882</sup> Charles Arbogast, André Walter et Wolfram. Source : *Ibid.*, p. 47.

<sup>883</sup> Les différents premiers fédéraux de la JOC appartiennent tous au groupe des ouvriers des ateliers de Bischheim. Jusqu'en 1933, Charles Arbogast, ajusteur aux ateliers de Bischheim, est Président de la JOC. Lui succède François Picard, tourneur aux ateliers de Bischheim et président de la JOC de 1933 à 1936, puis Emile Engel, menuisier aux ateliers de Bischheim et président de la JOC de 1936 à 1938. Source : *Ibid.*

<sup>884</sup> Les 14 dirigeants (présidents ou permanents de la JOC masculine ou féminine) dans l'entre-deux-guerres sont nés au sein d'une famille catholique ayant participé aux activités de la paroisse. Pourtant, La JOC se donne notamment pour objectif de rechristianiser le milieu ouvrier. Cet objectif est rappelé dans l'introduction de l'ouvrage de Charles Dillinger sur la JOC dans le Bas-Rhin. *Ibid.*, p. 7.

<sup>885</sup> En 1926, Bischheim compte 10.240 habitants. Source : ZEDER Jean-Pierre, *Avant de tourner la page... Bischheim de 1900 à l'an 2000*, Bischheim, Édition Ville de Bischheim, 2000.

<sup>886</sup> En 1975, Bischheim compte encore près de 60% d'ouvriers malgré la construction d'un nouveau quartier entre 1950 et 1975, au sein duquel on ne compte que 36,7% d'ouvriers. Source : entrée « Bischheim », In Encyclopédie d'Alsace. Strasbourg, Publitotal, 1982-1986.

<sup>887</sup> Par exemple, selon le témoignage d'un des ouvriers identifié comme catholiques dans l'entreprise, l'emprise de la CGT et du parti communiste est si forte au sein de l'entreprise qu'il est marginalisé : « Quelques jeunes qui travaillaient aux ateliers du chemin de fer à Bischheim étaient frappés de constater comment dès l'ouverture de la porte principale, à 6 heures du matin, les militants responsables du parti communiste passaient les consignes, comment peu de temps après la pause du casse-croûte, une nouvelle concertation se faisait aux WC pour vérifier

catholique, l'affrontement entre les forces laïques de gauche et la droite catholique tourne au profit des premiers. Lors des élections municipales de 1919, la majorité conservatrice n'est pas reconduite et un conseil municipal à dominante socialiste est élu. Le maire socialiste de Bischheim, Charles Bock, tourneur sur fer aux ateliers de chemin de fer de Bischheim, décide notamment de la mise en place d'école interconfessionnelle au sein de la commune. Reconduit lors des élections municipales de 1925 et 1929 avec l'ensemble de sa liste, il refuse toutes les demandes de prise en charge du déficit annuel de la paroisse comme la loi l'y autorise et s'oppose, en outre, aux représentants de l'Etat qui l'y incite<sup>888</sup>. Lors des élections municipales de 1935, une liste d'union de la gauche est formée qui remporte l'ensemble des sièges. Sur cette liste, les communistes sont majoritaires et Emile Haag, tourneur sur fer aux ateliers de chemin de fer de Bischheim, est élu maire. Le conflit entre la gauche laïque et la droite catholique gagne encore en intensité entre 1935 et le début du second conflit mondial<sup>889</sup>.

De même, ailleurs dans le Bas-Rhin, l'étude des premiers lieux d'implantation de la JOC nous renseigne sur la dynamique d'opposition aux communistes ayant présidé à leur implantation. A Strasbourg, les premières sections se constituent au Neuhof, Neudorf, à la Montagne Verte et à la paroisse Saint-Louis<sup>890</sup>, soit dans des quartiers où le parti communiste est le mieux implanté dans le Bas-Rhin<sup>891</sup>. De même, hors de l'agglomération de Strasbourg, la JOC compte, en 1934, 8 sections dans le Bas-Rhin en dehors de Strasbourg (Niederbronn, Molsheim-Mutzig, Schiltigheim, Bischheim, Graffenstaden, Schirmeck, Haguenau, Bischwiller)<sup>892</sup> où le parti communiste est relativement bien implanté<sup>893</sup>. Enfin, les fondateurs

---

l'effet de l'action menée, et au besoin la compléter ou la corriger. L'action principale se dirigeait contre les chrétiens, en particulier les jeunes ». Cf. DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>888</sup> ZEDER Jean-Pierre, *Avant de tourner la page... Bischheim de 1900 à l'an 2000*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>889</sup> En 1936, le conseil municipal modifie l'heure de sortie des élèves de 11h00 à 12h00, obligeant le curé à déplacer, après plusieurs mois de résistance, ses cours de catéchisme auparavant fixés à 11h00. De même, lors de la décision par la municipalité de la transformation d'un ancien cimetière en jardin public, une croix est détruite, semble-t-il par les employés communaux, avant qu'elle ne soit déplacée par les autorités ecclésiastiques. Ces dernières demandent sa reconstruction et font intervenir personnellement l'évêque, Monseigneur Ruch. Après plusieurs mois de conflit, le conseil municipal entérine la décision de reconstruction de la croix. Cependant, il ne s'agira que d'une promesse : la croix ne sera jamais réédifiée. Source : *Ibid.*, p. 33.

<sup>890</sup> Selon le témoignage de Jean Joppen, président fédéral entre 1938 et 1940, Source : DILLINGER Charles, *De Wissembourg à Selestat : 50 ans de JOC*, Equipes sociales, Strasbourg, 1979, p71

<sup>891</sup> Ainsi, lors des élections législatives de 1924, le parti communiste fait ses meilleurs scores dans ces quartiers strasbourgeois et dépasse le parti socialiste. De même, lors des élections législatives de 1928, le parti communiste recueille 20 à 25% dans ces quartiers strasbourgeois alors qu'ailleurs à Strasbourg, il ne dépasse pas les 9%. Source : DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace 1919-1936*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1969, p77 et 188

<sup>892</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 69 et suivantes.

<sup>893</sup> Lors des élections législatives de 1924, le parti communiste recueille à Niederbronn 25% des suffrages, à Molsheim 14%, à Schiltigheim 24% tandis que Bischheim et Bischwiller sont les deux seules communes



des premières sections JOC appartiennent au groupe des ouvriers de la métallurgie et sidérurgie, secteurs industriels où la CGT et le parti communiste sont historiquement bien implantés. Parmi ces 8 fondateurs de sections JOC, nous avons retrouvé la profession de 6 d'entre eux : 3 travaillent dans des entreprises métallurgiques, 2 aux ateliers de Bischheim et le dernier dans une usine automobile<sup>894</sup>.

*Vers un nouveau modèle du croire : l'effet de la concurrence communiste.*

Conformément aux directives du Vatican et du pape Pie XI, les Fédérations JOC doivent se placer sous l'autorité de l'évêque. Ainsi, en 1931, se constitue en France un Conseil central de l'Action catholique française<sup>895</sup>, dont le secrétaire général sera chargé de transmettre aux cardinaux et évêques les questions et projets concernant l'action catholique<sup>896</sup>. De même, en Alsace, après la création de la JOC en 1932, l'évêque de Strasbourg constitue spécialement la direction des œuvres sociales, économiques et professionnelles<sup>897</sup> afin de pouvoir disposer d'un pouvoir de contrôle et d'organisation sur l'action catholique spécialisée<sup>898</sup>. Nommé aumônier de la JOC en 1933, l'abbé Billing, est d'ailleurs également à partir de cette date chargé de cette direction.

Cependant, les dirigeants de la JOC refusent d'inscrire uniquement leurs actions en rapport avec les autres structures dont disposent l'Eglise catholique en Alsace et mettent en avant

---

communistes d'environ 10.000 habitants dans le Bas-Rhin. Elles basculent communistes lors des élections municipales de 1935. Source : DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace 1919-1936*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1969, p77.

<sup>894</sup> Selon les témoignages de certains, outre la présence communiste dans la commune, la CGT est bien implantée dans leur entreprise et ils se situent en situation de marginalité. Par exemple, Willy Hoch : « Au début, c'était très dur, car porter la nouvelle du Christ dans l'usine où je travaillais, n'était pas une sinécure. Il fallait s'affirmer comme chrétien auprès des jeunes qui ne comprenaient rien à la religion ». Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 70.

<sup>895</sup> Ce conseil central de l'Action catholique française se compose d'un Président ecclésiastique (au départ ce sera le chanoine Stanislas Courbe, futur évêque auxiliaire de Paris), d'un secrétaire général adjoint et d'un assesseur laïc.

<sup>896</sup> WATTEBLED Robert, *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre*, Paris, Les éditions ouvrières, 1990, p. 16.

<sup>897</sup> La direction des œuvres sociales, économiques et professionnelles regroupe le secrétariat social d'Alsace (« équipe d'une vingtaine de personnes réunissant des laïcs et des clercs appartenant à des organisations différentes pour faire le point sur les problèmes sociaux »), les diverses Unions professionnelles (Union catholique des Chemin de Fer, PTT, Fonctionnaires et des Services de Santé et sociaux, Société des médecins catholiques, conférence Laënnec, Associations des Sages-Femmes catholiques et Union Catholique des Aveugles d'Alsace) et l'action catholique spécialisée jusqu'en 1939. Source : BILLING Jules, *Pastorales de la charité*, *op. cit.*

<sup>898</sup> Selon la formulation officielle, ce secrétariat « a été créé par Son Excellence Monseigneur Ruch au moment où il s'est agi d'introduire dans le diocèse, les mouvements spécialisés d'Action catholique ouvrière et de coordonner les nombreux efforts entrepris par les œuvres les plus variées dans le domaine économique, professionnel et social ». *Ibid.*, p. 22.

l'appartenance à un groupe social. Ils préfigurent ainsi la rupture avec le modèle intégraliste de l'adhésion à la religion catholique, établi par Jean-Marie Donegani, intervenant dans les années 1950. Le récit de l'adhésion d'Eugène Kurtz à la JOC est caractéristique de la distanciation s'opérant entre les jocistes et les structures de mobilisations de la société catholique alsacienne (UPR, syndicat, gymnastiques). Envoyé en 1936 par le prêtre de sa paroisse à une session de formation organisée à la paroisse Sainte-Marie de Colmar au sein de laquelle interviennent des dirigeants de l'UPR (Joseph Rossé, Camille Bilger, le chanoine Muller et le député Seltz), Eugène Kurtz est ensuite chargé d'aller distribuer des tracts de l'UPR contre le Front populaire dans les communes autour de Colmar administrée par les communistes. Rentrant à la paroisse à la fin de cette journée, il y rencontre Charles Arbogast, fondateur de la JOC bas-rhinoise et actuel permanent de la JOC du Haut-Rhin, vendant le journal de la JOC d'Alsace « Arbeiterjugend ». Après s'être présenté mutuellement, Eugène Kurtz lui apprend sa présence à la réunion de l'UPR ce qui, selon lui, déclenche la colère de Charles Arbogast qui oppose alors engagement à la JOC et au sein de l'UPR : « Comment ! Avec ces vieux politiciens ? Ce n'est pas ta place ! Tu es employé de bureau à Strasbourg, alors ta place est à la JOC »<sup>899</sup>. De même, le dépouillement du journal régional de la JOC « Arbeiterjugend » entre 1935 et 1939 nous apprend l'absence d'articles consacrés aux autres structures proches de l'Eglise catholique en Alsace (UPR, Cœurs vaillants, scouts...). Seule une structure militante se donnant pour but de mobiliser les milieux populaires (employés, ouvriers), le syndicat CFTC, fait l'objet de plusieurs articles<sup>900</sup>. On observe ainsi une interpénétration entre la CFTC et la JOC : les dirigeants de la JOC obtenant qu'en Alsace leurs militants soient dispensés de payer une partie de la cotisation à la CFTC dès l'instant qu'ils appartiennent à la JOC<sup>901</sup>.

La prise de distance des jocistes des structures de l'Eglise (UPR, gymnastiques...) est liée à la configuration politique avec la montée du communisme à partir des années 1920. Au niveau national, Joseph Debès et Emile Poulat mettent ainsi en avant le rôle d'intermédiaire et de défenseur d'un jésuite communiste, Jean Boulier, dans la fondation en France de la JOC par Emile Guérin<sup>902</sup>. Localement, les sections JOC se développent également sous l'effet de la concurrence des communistes et des syndicalistes de la CGT. En effet, pour faire face aux

---

<sup>899</sup> KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi, op. cit.*, p. 27.

<sup>900</sup> En avril 1936, deux articles sont consacrés à la CFTC. L'un pour inciter à y adhérer (« Jungarbeiter ! Bist du schon Christlich organisiert ? ») et le second pour présenter ses actions militantes qu'il présente comme s'inscrivant dans la droite ligne de celles de la JOC (« Der Plan der CFTC »).

<sup>901</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 309.

<sup>902</sup> DEBES Joseph et POULAT Émile, *L'appel de la JOC : 1926-1928*, Paris, Editions du Cerf, 1986.

communistes, ils importent au sein de la JOC, qui leur en ouvre la possibilité de par sa définition statutaire par groupes socio-professionnels<sup>903</sup>, les méthodes d'action de ces derniers. Ils s'éloignent alors d'autant de l'emprise du prêtre de la paroisse. Cette tension entre leur appartenance catholique opposée aux formes de sociabilités organisées par le parti communiste sur leur lieu de travail explique l'adhésion à la JOC de cet ouvrier des ateliers de Bischheim : « *Pourquoi continuer à subir l'exploitation non seulement du patron, mais également la vexation des camarades de travail, parce qu'on fréquente le Cercle du curé ou parce que le dimanche on aura été à la messe et à la communion, parce qu'on ne veut pas approuver toutes les immoralités qui se disent et se pratiquent dans les ateliers et usines. Où est alors cette fameuse liberté prônée par le syndicat et le parti marxiste ?* ». Souhaitant être en mesure de représenter une force capable de concurrencer les communistes Cgtistes au sein de son entreprise, ce jociste ne cherche pas à inventer de nouvelles formes de mobilisation mais prend exemple sur celle organisée par ces derniers : « *Pourquoi seuls ses militants sont-ils capables de se grouper et de se concerter et de faire respecter leurs consignes ?* »<sup>904</sup>.

#### *Essor et croissance de la JOC dans le Bas-Rhin (1930-1939).*

Malgré le faible soutien du clergé catholique alsacien et l'absence de relais au sein des organisations catholiques historiquement constituées, la JOC s'implante rapidement dans le Bas-Rhin entre sa création, au milieu des années 30, et la seconde guerre mondiale. Pour saisir cette dynamique d'implantation de la JOC, nous prendrons en compte le nombre de militants encadrés. Cependant, étant donné le problème de la fiabilité de ces sources (Cf. encadré n°14), il est nécessaire de recouper celles-ci en mobilisant des données sur le nombre de sections ou Fédérations existantes, sur le tirage du journal alsacien « Arbeiterjugend » dans l'entre-deux-guerres ou encore sur le nombre de personnes présentes au « meeting ». Ces données sont tirées de l'ouvrage de Charles Dillinger mais aussi du journal de la JOC d'Alsace. Ce journal spécifique à l'Alsace « Arbeiterjugend » est édité entre 1934 et 1939 avant de devenir en 1945 Jeunesse ouvrière d'Alsace puis de disparaître en 1946.

---

<sup>903</sup> Importateur de la JOC en Alsace, l'abbé Guérin reprend à son compte l'idée de l'abbé Cardjin de « l'entre eux, par eux et pour eux ». Cf. PIERRARD Pierre, *Georges Guérin : une vie pour la JOC*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1997.

<sup>904</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 47.

#### Encadré 14 : Des statistiques sur les effectifs militants de la JOC peu fiables

Suite à leur recherche sur les mouvements d'actions catholiques (JAC-MRJC, JOC, JEC), Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin expliquent qu'ils ne peuvent produire aucune statistique sur les effectifs de ces organisations. En effet, selon ces chercheurs, « il n'a pas été possible de retracer l'évolution du nombre de leurs adhérents ou de leurs militants. Les variations selon les époques, dans la présentation que les mouvements donnent d'eux-mêmes (à partir d'un nombre de cotisants, d'abonnés, de militants ou de personnes rassemblées dans un congrès etc.) sont beaucoup trop importantes pour qu'on puisse présenter une évolution même approximative des effectifs »<sup>905</sup>. Cherchant à retracer l'histoire de la JOC bas-rhinoise, Charles Dillinger, dirigeant de la JOC entre 1945 et 1947, a recueilli de nombreux témoignages des dirigeants de la JOC bas-rhinoise de ses origines à la fin des années 70<sup>906</sup>. Et il nous met en garde quant à d'éventuelles données portant sur les militants ou adhérents de la JOC bas-rhinoise : « nous n'avons jamais tenu de véritables statistiques de nos membres cotisants »<sup>907</sup>. Cependant, d'autres chercheurs ont pu être tentés de prendre au sérieux les données fournies par la JOC au niveau national afin de mener une comparaison rendant compte des différents niveaux d'implantation des Fédérations JOC départementalisées<sup>908</sup>. La JOC bas-rhinoise apparaît alors en France comme l'une des Fédérations comptant le moins d'adhérents : 50 adhérents en août 1945<sup>909</sup>. Pourtant, le premier numéro de « La Jeunesse ouvrière d'Alsace » en date du 1er mai 1945, reproduit dans l'ouvrage de Charles Dillinger, relate la renaissance des sections jocistes dans le Bas-Rhin en faisant état de plus de 300 militants réunis dans une trentaine de section<sup>910</sup>.

Plus précisément, dans le Bas-Rhin, l'implantation de la JOC peut d'autant moins être saisie à partir de la recension de ses seuls effectifs militants en août 1945<sup>911</sup>. En effet, du fait de l'annexion de l'Alsace au III<sup>ème</sup> Reich, les JOC masculine et féminine (JOC/F) bas-rhinoise sont plus désorganisées que dans le reste de la France. Contrairement aux autres régions françaises, le pouvoir nazi n'autorise en Alsace-Moselle que les seules Jeunesses hitlériennes (*Hilterjugend*) comme organisation de jeunesse. En décembre 1940, les JOC/F est dissoute et ses réunions interdites. Le port de l'insigne de la JOC est, en outre, passible de poursuites

<sup>905</sup> BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *op. cit.*

<sup>906</sup> L'écriture de cet ouvrage semble s'être faite de manière collective, ce qui donne d'autant plus de force à ses propos. En effet, au cours d'un entretien avec un dirigeant de la JOC des années 1960, celui-ci m'explique avoir participé à l'écriture d'une partie de cet ouvrage, Charles Dillinger assumant plus la mise en commun des témoignages des différents dirigeants fédéraux de cette époque : « Alors sur la JOC du 'Grand Est', donc vous l'avez chez Dillinger, hein. Tout ce que moi, j'ai vécu, Dillinger l'a écrit, enfin moi, j'en ai écrit une partie et lui l'a mis en forme. Et mon secrétariat de l'époque que j'avais aux APF, on a tapé son bouquin pour l'impression. ». Entretien enquêté n°82, comptable, dirigeant de la JOC. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile.

<sup>907</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>908</sup> RICHOU Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) : genèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 2000 Dans un premier temps, et à partir de sa recherche sur la région nantaise, elle remarque que les cotisants ne correspondent pas aux effectifs réels de la JOC (rapport de 60%) (p39-40). Cependant dans le chapitre suivant, elle agrège les membres cotisants de la JOC par département afin de saisir les territoires de force de la JOC en France. Elle produit alors quatre cartes situées dans le temps à partir de ces données : effectifs en 1939, août 1945, août 1958 et mai 1971. Toutes ces données doivent être prises avec beaucoup de précautions pour l'Alsace-Moselle, notamment pour l'année 1945.

<sup>909</sup> *Ibid.*

<sup>910</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>911</sup> Il s'agit de la date prise en compte par Françoise Richou pour mesurer l'implantation de la JOC après la Libération.

judiciaires. Par ailleurs, la Gestapo exigeant des dirigeants de la JOC/F qu'ils lui fournissent leurs archives et notamment les listes de leurs adhérents et sympathisants<sup>912</sup>, ces derniers détruisent toutes les archives des JOC/F bas-rhinoise<sup>913</sup>. Ensuite, les JOC/F étant une organisation s'adressant aux personnes âgées entre 14 et 25 ans, ses actions se réduisent dans l'Alsace d'après-guerre à un segment plus réduit de cette population : les 14-18 ans. En effet, les « Malgré-nous », ces jeunes Alsaciens enrôlés dans l'armée allemande, ne sont libérés que progressivement entre 1945 et 1947 tandis que les prisonniers dans les Stalag ou les travailleurs du STO sont rapatriés en France entre le 10 et 20 mai 1945. Cette revendication de la libération des prisonniers de guerre demeure d'ailleurs une revendication constante de la JOC bas-rhinoise de 1945 à 1946<sup>914</sup>.

Si la Fédération JOC du Bas-Rhin<sup>915</sup> s'est constituée tardivement dans le Bas-Rhin, elle dispose en 1939 de 3.120 militants, ce qui la situe juste derrière celles du Nord, de la région parisienne et de la Moselle<sup>916</sup>. En fait, on observe une forte croissance des effectifs des sections JOC entre 1935 et 1938. Par exemple, selon le co-fondateur de la section JOC de Bischwiller, Willy Hoch, on compte 15 militants en 1935, 65 en 1936 et 75 en 1938<sup>917</sup>.

Ces données portant sur les effectifs militants de la JOC du Bas-Rhin peuvent être prises au sérieux car l'évolution du nombre de sections et la vente de journal « Arbeiterjugend » montrent une pénétration similaire, allant en s'accroissant à partir de 1935, de la JOC dans le Bas-Rhin. Se constituant au début à Strasbourg et dans son agglomération, la JOC étend son implantation à presque l'ensemble des cantons du Bas-Rhin à la veille de la seconde guerre mondiale. En 1935, les sections se situent surtout au sein de l'agglomération strasbourgeoise (six sections JOC à Strasbourg et une section à Bischheim, Graffenstaden, Schiltigheim) tandis qu'hors de Strasbourg, la JOC s'implante dans les communes de Schirmeck,

---

<sup>912</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 104.

<sup>913</sup> Nous présenterons ici l'évolution de l'implantation de la JOC masculine et non féminine durant l'entre-deux-guerres. Les sources sont assez rares du fait notamment de la période d'occupation nazi de l'Alsace. A une demande de reconstitution des débuts de la JOC dans le Bas-Rhin, Jean Joppen, dirigeant fédéral de la JOC de 1938 à 1940 écrit par exemple qu'il « regrette d'avoir si mauvaise mémoire. Malheureusement, à cause de la Gestapo et de ma désertion, je dus détruire durant la guerre tous les documents qui étaient encore chez moi, ces messieurs m'ayant demandé les noms de mes collègues », *Ibid.*, p. 72.

<sup>914</sup> Cf. par exemple la résolution adoptée par la JOC et la JOCF le 22 juillet 1945. Elle se construit selon le triptyque de la JOC « voir, vouloir et agir ». Le premier constat est : « que des milliers de leurs camarades ne sont pas rentrés des camps de prisonniers et que les familles sont sans nouvelle ». La première demande est : « l'accélération du rapatriement de tous les prisonniers et des possibilités facilitant l'intégration dans la communauté professionnelle ouvrière nationale ». *Ibid.*, p. 119-120.

<sup>915</sup> On emploiera le terme de JOC bas-rhinoise. Cependant, à partir de 1937, devant l'afflux de nouveaux militants, la JOC bas-rhinoise est scindée en deux Fédérations : la Fédération de Strasbourg qui regroupe Strasbourg, la vallée de la Bruche et le sud du Bas-Rhin (Erstein, Selestat...) et la Fédération de Haguenau pour tout ce qui se situe au nord d'une ligne Bischwiller-Haguenau et Niederbronn.

<sup>916</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C., op. cit.*, p. 212-213.

<sup>917</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 70.

Lutzelhouse, de Niederbronn ainsi qu'à Molsheim et Mutzig<sup>918</sup>. En avril 1937, le nombre de sections double en passant de 14 sections en 1935, à 30 sections<sup>919</sup>. A cette date, les sections JOC se créent surtout hors de l'agglomération strasbourgeoise. Il existe ainsi des sections JOC dans le nord du Bas-Rhin (Wissembourg, Haguenau, Niederbronn-Reichshoffen, Wingen, Bischwiller) à l'ouest (Saverne), et notamment dans la vallée de la Bruche (Schirmeck, Lutzelhouse, Oberhaslach, Molsheim, Mutzig), ou encore dans le sud (Sélestat, Nordhouse<sup>920</sup>)<sup>921</sup>. La Fédération bas-rhinoise de la JOC se subdivise en deux. En juin 1936, une Fédération JOC se crée ainsi regroupant l'ensemble des sections du nord du département. En juillet 1938, de nouvelles sections sont constituées sans que nous sachions leur nombre ou leur lieu d'implantation<sup>922</sup>. En fait, à cette date, seuls des espaces situés en milieu rural et/ou faiblement industrialisés (Alsace Bossue et Kochersberg) échappent complètement à l'influence de la JOC. L'action catholique spécialisée y est également fortement implantée mais à travers la JAC<sup>923</sup>.

Enfin, la comparaison du tirage des journaux « Jeunesse ouvrière », édité par la JOC nationale, et « Arbeiterjugend », édité par les dirigeants de la JOC alsacienne<sup>924</sup>, nous permet également de situer l'implantation de la JOC en Alsace<sup>925</sup> comparativement au reste de la France. En janvier 1936, « Arbeiterjugend » est tiré à 3.000 exemplaires puis à 5.500 exemplaires en janvier 1936, à 18.000 exemplaires en avril 1937, et à 30.000 exemplaires en

---

<sup>918</sup> On peut observer que les trois cantons comptant le plus fort pourcentage d'ouvriers dans la population active (Schirmeck, Niederbronn et Schiltigheim-Bischheim) comptent le plus grand nombre de sections JOC.

<sup>919</sup> Arbeiterjugend, avril 1937.

<sup>920</sup> Si à Sélestat et à Nordhouse, des sections JOC sont créées, à Erstein il n'existe qu'une section JAC, le curé refusant la constitution d'une section JOC. KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi, op. cit.*

<sup>921</sup> Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*

<sup>922</sup> Charles Dillinger, dirigeant de la JOC et auteur d'un ouvrage sur la JOC/F dans le Bas-Rhin, note seulement que « le 18 juillet 1938 sont organisées dans toutes les sections des assemblées commémoratives du grand rassemblement de Paris ; le SG [Secrétariat général] a fait réaliser un film qui fait revivre les grands moments de l'histoire de la JOC. En cette occasion, les Fédérations procèdent à de nombreuses affiliations de nouvelles sections ». *Ibid.*, p. 58.

<sup>923</sup> Selon Claude Schopp, la JAC/F connaît un véritable essor en milieu rural durant l'entre-deux-guerre en Alsace : « Quant à la JAC, elle progresse dans les régions de Erstein, de Willgottheim et par tout le Kochersberg où les jeunes se mettent à bouger : à Truchtersheim, Duningen, Kienheim, Gougenheim, Rohr. Dans l'Alsace bossue, les jeunes de Baerendorf et environs se mettent en contact avec les jeunes jacistes mosellans voisins de Brouviller ». En 1937, on compte 17 sections JAC. Source : SCHOPP Claude, *La JAC/F dans le Diocèse de Strasbourg (1929-1961)*, Mémoire de Théologie, Strasbourg 2, 1983, p21-22.

<sup>924</sup> L'Alsace étant encore largement germanophone, les dirigeants nationaux de la JOC décident de laisser plus de liberté aux JOC d'Alsace pour la diffusion de leurs idées. Ainsi, le journal de la JOC national « Jeune travailleur » n'y est pas diffusé et à sa place, on trouve une édition en langue allemande « Arbeiter Jugend ».

<sup>925</sup> Certes, c'est en Alsace et pas seulement dans le Bas-Rhin (mais les deux Fédérations semblent avoir la même implantation). Et, à Reichshoffen par exemple, sur 600 foyers, 235 journaux du « Arbeiterjugend » ont été vendus en juin 1936. Source : Dillinger Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*

mars 1939<sup>926</sup>. Par comparaison, le journal de la JOC nationale « Jeunesse ouvrière » est édité à 130.000 exemplaires pour l'ensemble de la France en 1939<sup>927</sup>.

A la différence de ce qui se passe en France, l'Alsace, région concordataire, est une région où l'institution catholique reste fortement ancrée au cours de l'entre-deux-guerres. La paroisse continue d'être un lieu unifiant pour la société catholique alsacienne et le clergé alsacien conserve un niveau élevé d'encadrement sur la population catholique à travers des structures spécifiques d'encadrement dont les effectifs sont croissants. Ces structures sont à la destination de la jeunesse (Cœurs et Ames vaillant(e)s, scouts), des adultes (Fédération nationale catholique, cercle d'études). En outre, le clergé dispose de groupements représentant ses intérêts au sein de l'espace politique à travers un parti (UPR et APNA) une presse (groupe des Editions d'Alsace, Volksfreund), tandis qu'il intervient au sein de la sphère économique (organisme de Crédit rural), syndicale (CFTC), ou associative dans les secteurs notamment sportif (gymnastiques) ou social (Caritas). Enfin, avec le maintien du concordat, les membres du clergé conservent leur faculté d'intervention au sein des écoles publiques. Les écoles restent confessionnelles dans la très grande majorité des communes (cours de religion, participation à la formation des professeurs de l'enseignement public à l'Ecole normale d'Obernai). Cependant, la prise en compte de ce critère se révèle insuffisant pour comprendre la rapide diffusion de l'action catholique ouvrière spécialisée : le clergé y étant très majoritairement opposé. C'est donc en prenant en compte les propriétés sociales des membres fondateurs de la JOC que nous pouvons comprendre la rapidité de l'implantation de la JOC dans le Bas-Rhin avant-guerre.

## **Section 2 : Les logiques de l'investissement à gauche des jocistes (1945-1970).**

Après la seconde guerre mondiale, nous pouvons constater la constitution de nouvelles dispositions à militer des jocistes (A). Par ailleurs, disposant de leur propre centre de formation, un groupe de cadres se forme en son sein. Il investit des positions dirigeantes au sein du syndicat CFTC et/ou constitue des associations prenant en charge des secteurs de l'action publique (B). Occupant des positions sociales élevées malgré leur origine sociale et

---

<sup>926</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 63-65.

<sup>927</sup> RICHOU Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.)*, op. cit., p. 31.

leur niveau de diplôme, ils ne s'engagent à partir des années 70 qu'imparfaitement à gauche étant donné le niveau d'emprise de l'institution ecclésiastique en Alsace (C).

### **A) La constitution de nouvelles dispositions à militer.**

Les jocistes acquièrent de nouvelles dispositions militantes en sortant de la paroisse pour militer sur les lieux de vie et de travail (1). A partir des années 50, ils disposent du soutien d'un clergé plus favorable à leurs nouvelles pratiques du croire (2).

#### 1) Sortir de la paroisse pour militer sur le lieu de vie et de travail.

*La réorganisation des activités et actions jocistes à partir de 1945.*

En 1943, plusieurs des dirigeants de la JOC sont emprisonnés (notamment son fondateur en France, Georges Guérin) ou envoyés dans les camps de concentration (Paul Buttet, dirigeant de la JOC à Lyon). Les cadres et militants de la JOC basculent alors dans la résistance et constituent avec ceux de l'ACJF le réseau de résistance « Jeunes Chrétiens Combattants » particulièrement actif dans les Alpes, le Massif Central et le Nord<sup>928</sup>. Ce compagnonnage dans la résistance avec des groupements non chrétiens, notamment communistes, les amènent à participer à la fondation avec les communistes en décembre 1944 de l'Union patriotique des organisations de jeunesse. En 1946, la JOC reconnaît que la CGT est une organisation avec laquelle on doit avoir des contacts. Plus encore, à partir de 1945, la direction nationale de la JOC considère que ses actions doivent se situer non plus au sein du monde des travailleurs mais dans le mouvement ouvrier<sup>929</sup>. Très rapidement, les cadres dirigeants décident de la réorganisation de leur mouvement dont les actions doivent s'inscrire non plus dans la paroisse, mais sur les lieux de vie et de travail des ouvriers. Ainsi, en 1946, les sections pré-JOC, qui s'adressent à tous ceux sortis de l'école primaire et ayant moins de 14 ans, sont remplacés par une branche apprentie, répondant mieux au souci de ses dirigeants d'inscrire la JOC au sein du groupe ouvrier<sup>930</sup>.

---

<sup>928</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C., op. cit.*, p. 87.

<sup>929</sup> Michel Launay observe ainsi qu'à partir de 1945 « la JOC/F s'ancre plus nettement non pas dans le monde ouvrier dont elle est partie prenante depuis son origine, mais dans le mouvement ouvrier » comme en témoigne l'analyse de sa revue *La Jeunesse ouvrière* des années 1944-1947, où une suite d'articles montrent que la classe ouvrière a « une culture propre, une histoire propre, une lutte particulière ». Cf. *Ibid.*, p. 90 et suivantes.

<sup>930</sup> *Ibid.*, p. 120 ; DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 133.



De même, se situant *de facto* en opposition avec l'occupant nazi, plusieurs des cadres de la JOC d'Alsace participent activement à la résistance ou, pour poursuivre leur activité au sein de la JOC, entrent dans la clandestinité. L'Alsace étant rattachée au Reich nazi, la seule organisation de jeunesse autorisée est l'Hitlerjugend. Dès 1940, la JOC est dissoute et le port de l'insigne JOC est passible d'une forte amende<sup>931</sup>. Dès lors, certains cadres de la JOC participent de manière individuelle à des actions de résistances<sup>932</sup>. D'autres se réunissent, par exemple, à Strasbourg, dans les Eglises à travers des cercles d'étude, nommés « Bibelstunde », à Haguenau, dans un restaurant, aux réunions intitulées « Kameradschafts-Abend »<sup>933</sup> ou encore, pour ceux de la vallée de Schirmeck, dans la forêt du Mont Saint-Odile<sup>934</sup>. En outre, à Lyon mais aussi à Châteauroux, Nancy et Limoges, des jocistes alsaciens et mosellans prennent en charge et/ou participent à l'évasion des Alsaciens-Lorrains en France qui refusent l'enrôlement dans l'armée allemande. A Lyon, son responsable, Théo Braun refonde une Fédération jociste réunissant 300 militants participant à ces actions de résistance qui sont rendues possibles par le contact épistolaire qu'entretient Albert Schwartz avec l'abbé Guérin à Paris<sup>935</sup>. Enfin, en Alsace, certains jocistes entrent dans une résistance active contre l'occupant. Certains sont alors envoyés au camp de concentration de Schirmeck (Antoine Bertrand, Eugène Kurtz) où sont internés également les dirigeants communistes alsaciens. Dans ce camp, des solidarités naissent entre militants jocistes et communistes<sup>936</sup>. A la chute du régime nazi, la JOC dispose d'un grand prestige. Le premier numéro de « Jeunes Alsaces », consacré aux organisations en mesure de reconstruire moralement l'Alsace, met d'ailleurs en avant l'engagement au sein de la JOC<sup>937</sup>.

---

<sup>931</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 97 et suivantes.

<sup>932</sup> Il nous est difficile de mesurer l'ampleur de la participation des jocistes alsaciens à la résistance. Selon Jean Joppen, le dernier dirigeant avant la seconde guerre mondiale, il n'a rencontré qu'un militant ayant basculé dans la collaboration avec les nazis (Tommix, un des cadres de la section JOC du Neuhof). Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*

<sup>933</sup> *Ibid.*

<sup>934</sup> KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi, op. cit.*, p. 62.

<sup>935</sup> Evacué avec son entreprise en 1940 à Paris, il y rencontre l'abbé Guérin, le fondateur de la JOC, et fera un aller-retour entre Strasbourg et Paris pour tenter de sauvegarder quelques éléments de la JOC de Strasbourg (le drapeau et quelques archives). Par la suite, il reste en contact par des moyens clandestins avec l'abbé Guérin et l'informe sur les actions de la JOC en Alsace. Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 104.

<sup>936</sup> Par exemple, Eugène Kurtz, futur dirigeant de la JOC d'après-guerre, raconte la naissance d'amitiés avec des militants communistes lors de son internement au camp de Schirmeck : « Dès le début de mon séjour au camp, j'ai éprouvé des difficultés avec la corvée matinale, à savoir la mise au carré impeccable du lit à l'aide de deux bois de repassage ; fréquemment les gardiens le défaisaient et me menaçaient des pires sanctions. Oster [NDA : maire communiste de Lingolsheim entre 1934 et 1940] qui avait son lit au-dessus du mien, avait observé ce manège et m'a donné des conseils pour y échapper. Dès la deuxième semaine, il me dit d'un ton paternel et bienveillant : Eugène, laisse tomber, à partir d'aujourd'hui je fais ton lit, car j'ai la main. Je n'ai jamais oublié ce geste et j'eus en outre la certitude d'avoir trouvé un ami ». KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi, op. cit.*, p. 94.

<sup>937</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*

Composés de dirigeants d'avant-guerre s'étant opposés à l'occupation allemande (Théo Braun, Eugène Kurtz, Charles Dillinger, Albert Schwartz), la JOC se reconstitue en Alsace en 1944-1945. C'est autant par cette volonté de rompre avec le IIIème Reich, que par leurs propriétés sociales que ces dirigeants alsaciens s'approprient alors le programme national de la JOC d'implantation au sein du mouvement ouvrier. En effet, à l'inverse des dirigeants d'avant-guerre, le responsable de la Fédération JOC de Strasbourg, Charles Dillinger, n'appartient pas au groupe des ouvriers. S'il est né dans une famille ouvrière, son père est agent de la SNCF, il poursuit cependant ses études secondaires et réussit le concours d'agent du Trésor. De même, sur les trois permanents entre 1945 et 1947, Etienne Muller, Albert Schwartz ou Eugène Kurtz, deux sont employés de bureau (Albert Schwartz et Eugène Kurtz), mais nés au sein de familles ouvrières, et un est ouvrier. De manière plus générale, sur la période 1946-1950, on constate également que, parmi les noms revenant le plus souvent au cours d'entretiens et des quelques archives de la JOC réunis dans l'ouvrage de Charles Dillinger<sup>938</sup>, les sept ayant occupé des responsabilités à partir de 1946 sont majoritairement des employés de bureau issus de familles ouvrières. Sur six des sept renseignés, nous dénombrons deux ouvriers et 4 employés de bureau.

N'appartenant pas majoritairement au groupe des ouvriers, ces dirigeants réorganisent néanmoins la JOC en créant notamment une branche apprentie au niveau de la Fédération et des sections<sup>939</sup>. La JOC est alors formée de trois branches : aînés (22-25 ans), jeunes (17-21 ans) et apprentis (14-16 ans). De même, en août 1946, lors d'une session de formation de la branche aînée de la JOC, celle-ci fixe les nouvelles orientations des jocistes d'Alsace. Ils rappellent tout d'abord l'engagement de tous les jocistes alsaciens contre le régime nazi et, en conséquence, considèrent que, pour éloigner toute menace de retour à l'ordre nazi, ils doivent s'affirmer « révolutionnaires dans toute la vie » c'est-à-dire sur leurs lieux de travail et de vie (quartier, famille)<sup>940</sup>. Les mobilisations au sein des sections se déplacent alors

---

<sup>938</sup> Nous n'avons pas été en mesure de reconstituer de manière exacte les différents responsables fédéraux de la JOC. Cependant, à partir des quelques données contenues dans l'ouvrage de Charles Dillinger, nous avons, lors de six entretiens menés avec des dirigeants de la JOC de l'époque, tentés d'en identifier les principaux membres. Malgré plusieurs contradictions, nous avons pu retrouver à partir de plusieurs entretiens les principaux fédéraux de la JOC d'après guerre : Charles Dillinger, employé du trésor (président JOC entre 1945 et 1947), Charles Boesch, ouvrier métallurgiste (Président de la JOC entre 1947 et 1949), Henri Waldert, employé comptable (Fédéral des apprentis entre 1946 et 1949 puis président de la JOC entre 1949 et 1953), Emile Koehl, employé comptable puis gardien de la paix (certains le classent comme président fédéral (Dillinger), d'autres comme responsable de branche), Armand Busser, ouvrier (responsable de branche), Joseph Gutneck, ouvrier (responsable de branche Loisirs en 1946 puis des apprentis jusqu'en 1948) Robert Witt, non renseigné (responsable du journal de la JOC en 1946 puis de la fédéral aîné à partir de 1948-1953).

<sup>939</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 133.

<sup>940</sup> Annexe III « Révolutionnaires dans toute la vie. Session d'Etude régionale des aînés de la JOC du 15 au 17 aout 1946. *Ibid.*, p. 182.

progressivement de la paroisse et de l'organisation de grands meetings et fêtes de propagande d'avant-guerre vers les lieux de travail et dans le quartier<sup>941</sup>.

Ce déplacement vers les lieux de mobilisation se double d'une transformation progressive des thèmes de la JOC. Durant les années 1945-1946, suivant la mobilisation promue au sein des instances nationales de la JOC<sup>942</sup>, les dirigeants jocistes bas-rhinois font campagne en faveur de la création d'un délégué du personnel en charge des jeunes au sein de l'entreprise (1945), de la troisième et quatrième semaine de congés payés pour l'apprenti (1946)<sup>943</sup>, d'une meilleure formation pour les apprentis (1946), du statut de la jeune travailleuse (1946), du logement et de la santé des ouvriers (1945)...<sup>944</sup>. Pour certaines de leurs revendications, ils obtiennent rapidement satisfaction puisqu'en 1946, la quatrième semaine de congés payés leur est accordée et une maison de repos, qu'ils gèrent, est créée à Klingenthal pour les jeunes travailleurs<sup>945</sup>.

#### *La permanence des mobilisations d'avant-guerre : les fêtes de propagande.*

Cependant, après la Libération, la JOC continue d'inscrire en partie ses actions au sein de la paroisse. Le maintien d'un niveau élevé d'encadrement du clergé sur la population alsacienne catholique mais aussi la situation particulière des catholiques alsaciens durant la seconde guerre mondiale (interdiction de l'action catholique dès 1940 et reconstitution de la JOC sous la forme de cercle biblique par les prêtres de paroisse) expliquent cette refondation dans un cadre paroissial<sup>946</sup>. La nomination d'un nouveau prêtre dans la paroisse, moins favorable à la

---

<sup>941</sup> Pour des exemples de mobilisations (meetings, fête de propagande...) à cette époque cf. *Ibid.*, p. 165.

<sup>942</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C.*, *op. cit.*, p. 127 et suivantes.

<sup>943</sup> DILLINGER Charles, *De Wissembourg à Selestat op.cit...* p134 et s. Lors d'un entretien avec un dirigeant fédéral de cette époque, nous retrouvons cette même volonté d'ancrer la JOC au sein des luttes sociales : « C'était pas du tout ça, c'était le contraire, quoi ! Un exemple qui est très clair : c'est en 47 ou en 48 – peut-être avec des photos, on pourrait trouver les dates – où l'on s'est bagarré pour les trois et quatrième semaines de, de vacances pour les jeunes. D'un ... le Parti communiste nous a attaqués de tous les côtés pour dire : « C'est pas le moment, il faut reconstruire. Faut pas donner des vacances aux jeunes ! Ça va pas ! » Une fois que s'est passé, sur leur étiquette c'était noté : « On s'est bagarré pour la 4<sup>ème</sup> semaine de vacances des jeunes. » Or, ils n'ont rien fait du tout ! Donc vous voyez c'était plutôt que le contraire de maintenant ! D'ailleurs notre tranche d'âge de la 'JOC 45 – 60' était plutôt anticommuniste pour ces différentes raisons que pour, qu'être plus proche quoi. Ça veut pas dire qu'on n'avait pas des relations avec des militants communistes, hein. Ou que l'on ne connaissait pas les dirigeants communistes mais enfin on n'était pas du tout d'accord avec leur système ! ». Entretien enquêté n°69, dirigeant fédéral de la JOC puis permanent associatif effectué le 28 mai 2013 à son domicile.

<sup>944</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 133 et suivantes.

<sup>945</sup> La JOC féminine se constitue également sur des sections non territorialisées : employés de maison et hospices civils, traduisant un militantisme hors de la paroisse au profit des lieux de vie et de travail. Source : *Ibid.*, p. 164.

<sup>946</sup> *Ibid.*, p. 111.

JOC, peut entraîner le déclin de la section. En 1946, ce dirigeant de section JOC ne peut plus compter sur l'appui du prêtre nouvellement nommé et la section périclité :

« **Enquêteur** : Et, bien y avait combien de, dans votre section jociste de la 'Cathédrale', y avait combien de militants ? A peu près ?

*Au départ, au départ, c'était une dizaine. Mais à la fin je ne sais pas si c'était... C'est aussi le vicaire qui à l'époque avait beaucoup d'influence, disons, sur nous, et puis quand il a été remplacé par un autre qui n'avait pas cette fibre la section a décliné. De sorte que moi, j'avais des responsabilités fédérales, et comme l'aumônier ne poussait plus derrière, je suis arrivé une fois à une réunion fédérale et le vicaire qui m'a accueilli a dit : « Ah, voilà le général sans armée ! » Parce que mon équipe de base n'existait plus »<sup>947</sup>.*

En outre, durant la période 1945-1950, les cadres de la JOC continuent de mobiliser, comme avant-guerre, au travers de grandes « manifestations » dans les rues des communes bas-rhinoises. Lors d'un entretien avec le responsable de la branche des apprentis de la JOC de Schiltigheim entre 1945 et 1949 puis de celle de la Fédération de Strasbourg entre 1949 et 1953, celui-ci nous présente la JOC en retraçant les mobilisations sur les lieux de vie et de travail puis à travers les photos des défilés qu'ils organisent dans cette commune. Ces défilés prennent fin, selon lui, au début des années 50. Cette expérience se répétera avec l'une des dirigeantes de la JOC féminine à la même époque. A l'inverse, les cinq dirigeants de la JOC masculine et féminine de la période 1950-1967 auront préparé pour l'entretien et/ou me fourniront suite à l'entretien, des documents présentant uniquement leurs actions militantes (Association populaire des familles, journal de l'ACO, synthèse de leurs actions militantes dans le quartier...).

### *La progression de l'implantation de la JOC*

De manière générale, après le second conflit mondial, la JOC ne tarde pas à recréer ses sections<sup>948</sup>, on en compte une trentaine le 1er mai 1945<sup>949</sup>. L'évolution du nombre de participants aux grands meetings de la JOC entre 1945 et 1947 montre également la réimplantation de la JOC dans le Bas-Rhin. A Strasbourg, un premier meeting tenu en juillet

---

<sup>947</sup> Entretien enquêté n°51, ouvrier. Dirigeant de la JOC. Effectué le 22 mai 2013 à son domicile.

<sup>948</sup> De même qu'auparavant, nous avons rencontré des problèmes pour saisir l'évolution de l'implantation de la JOC de 1945 au début des années 1970. Françoise Richou utilise une fois encore les données de la JOC nationale, situant ainsi le Bas-Rhin parmi les derniers départements français d'implantation de la JOC, alors que, nous l'avons vu, selon les dirigeants de cette époque il n'existe aucune statistique sur le nombre d'adhérents ou de militants.

<sup>949</sup> Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 164.

1945 réuni 6.000 jeunes ouvriers ou ouvrières<sup>950</sup> puis, en 1946, dans la même ville, 30.000<sup>951</sup>. Cependant, dans le Bas-Rhin, la JOC masculine sort plus affaiblie du second conflit mondial que la JOC féminine et ses structures militantes ne retrouveront leur pleine efficacité qu'au cours de l'année 1946. En effet, en raison de la situation particulière de l'Alsace-Moselle durant la seconde guerre mondiale, on compte en 1945 peu de militants au sein des sections de branches d'ânés (20-25 ans). Ces derniers sont soit morts au cours de la seconde guerre mondiale soit encore détenus au sein des camps de prisonniers en Russie, selon un rapport du Conseil national de la JOC d'avril 1945, « depuis la Libération, la JOC est repartie en Moselle et en Alsace, avec surtout des éléments jeunes, les ânés ayant été expulsés, emprisonnés, incorporés dans la Wehrmacht où 53% d'entre eux sont tombés »<sup>952</sup>.

La réorganisation de la JOC autour des lieux de vie et de travail des ouvriers après la Libération se poursuit et s'amplifie au cours des années 1950 : les jocistes bénéficiant en outre du soutien du clergé.

## 2) La JOC : un mouvement de la classe ouvrière et mouvement catholique (1950-1970).

### *L'affirmation des dispositions à militer sur les lieux de vie et de travail.*

A partir des années 1950, les instances nationales de la JOC constatent l'insuffisance de l'implantation de leur organisation au sein du groupe ouvrier et enjoignent aux Fédérations de mieux ancrer le mouvement au sein des grandes entreprises<sup>953</sup>. Sous l'impulsion du niveau national, les dirigeants strasbourgeois de la JOC<sup>954</sup> recentrent leurs actions sur les seuls lieux de vie et de travail des jeunes travailleurs à partir des années 1950. Les grandes entreprises de l'agglomération strasbourgeoise du secteur métallurgique ou sidérurgique deviennent alors

---

<sup>950</sup> En mai 1945, des assemblées générales tenues dans l'ensemble du département réunissent environ 2.500 personnes. DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit.

<sup>951</sup> IRJUD Alphonse, « Le catholicisme social en Alsace après la guerre 1939/45 », in Raymond MENGUS (éd.), *Cent ans de catholicisme social en Alsace : de l'encyclique Rerum Novarum, 1891, à la fin du XXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1991, p. 109 et Notice Dillinger dans le Maitron.

<sup>952</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 114-115.

<sup>953</sup> « En 1953, quand la JOC prend conscience de ces faits, elle constate aussi que le bilan de l'Action au travail est bien mince et, qu'en dehors des mines où un effort certain est en cours, peu de choses ont été faites. (...) A son avis, « trop peu de Fédérations prennent véritablement en charge l'action au travail ». Elle leur demande donc, dans un premier temps, de dresser au plus vite la carte ouvrière de leur région et de se lancer avec sérieux, car seule l'implantation dans le milieu de travail lui permettrait de s'affirmer comme mouvement de masse (ce qu'elle revendique hautement en 1955) et comme mouvement ouvrier ». PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C.*, op. cit.

<sup>954</sup> Ces dirigeants occupent des responsabilités au niveau des sections ou de la Fédération depuis 1945. En effet, en 1951, l'âge pour rester à la JOC est prolongé jusqu'à 25 ans, ouvrant à un allongement de la durée de la fonction de dirigeant fédéral à 4 ans. Entretien enquêté n°69, dirigeant de la JOC, permanent associatif. Effectué le 28 mai 2013 à son domicile.

l'objet d'un investissement tout particulier des dirigeants jocistes. Traduisant cette réorientation des actions de la JOC vers les grands centres industriels, Lucien Ganter, responsable du groupe des apprentis de la section de Niederbronn (1946-1947), de la Fédération de Haguenau (1947-1949) puis permanent responsable de la branche des apprentis en Alsace entre 1949 et 1953, met fin de sa propre initiative à son mandat de permanent pour être embauché comme ouvrier dans une grande entreprise strasbourgeoise de construction métallique où il crée une section CFTC. Plusieurs fois recruté comme ouvrier non qualifié (alors qu'il dispose de l'équivalent du brevet professionnel) au sein de grandes entreprises du secteur industriel, il est licencié deux fois après avoir créé une section syndicale CFTC.

A partir du milieu des années 1950, la direction de la Fédération de la JOC se renouvelle. De cette date à 1967, les permanents et présidents se recrutent majoritairement au sein du groupe des ouvriers. L'un des deux présidents et trois des cinq permanents de cette période sont ouvriers<sup>955</sup>. La direction fédérale de la JOC se situe dans la continuité des actions de leurs prédécesseurs (mobilisation en faveur d'un meilleur statut de l'apprenti, action d'implantation de la JOC au sein des entreprises avec la mise en place d'un comité d'action en 1964 centralisant les initiatives au sein de la Fédération...)<sup>956</sup>. Cependant, avec la prise de responsabilités d'anciens jocistes au sein de structures syndicales ou associatives, le recrutement des dirigeants de la JOC s'effectue également au sein de ces structures. Durant cette période, deux sont des travailleurs sociaux salariés au sein des structures associatives fondées par leurs prédécesseurs à la JOC (Pierre Alphonse, permanent ; Tony Rollet, président).

*Le progressif ralliement du clergé alsacien à la JOC à partir des années 1960.*

A l'inverse d'autres organisations catholiques spécialisées, la Jeunesse ouvrière chrétienne bénéficie du soutien du Vatican et de l'épiscopat français<sup>957</sup>. Après la Libération, l'Épiscopat s'investit tout particulièrement en faveur de l'action catholique ouvrière spécialisée. Celle-ci lui permet de mobiliser contre, d'une part, les communistes qui cherchent à conserver le monopole de représentation de la classe ouvrière et, d'autre part, le mouvement des prêtres

---

<sup>955</sup> Il s'agit de René Cochon, permanent ; Jean-Claude Thiéfaïne, fédéral puis permanent ; Roland Strobel, président fédéral ; Paul Ancel, permanent ; René Kocher, responsable du comité d'action.

<sup>956</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 194 et suivantes.

<sup>957</sup> Cela est d'autant plus vrai en France où, selon Denis Pelletier, « le monde ouvrier est au centre de la pastorale depuis les années 30, la JOC/F et l'ACO étant des partenaires privilégiés ». PELLETIER Denis et SCHLEGEL Jean-Louis (éds.), *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012, p. 82 et suivantes.

ouvriers que condamne également l'action catholique ouvrière<sup>958</sup>. Plus spécifiquement, la JOC bénéficie du soutien de la hiérarchie catholique pour mobiliser au sein de la classe ouvrière, considérée depuis la parution de l'ouvrage d'Henri Godin et Yvan Daniel en 1943 comme une « terre de mission »<sup>959</sup>.

D'abord, en Alsace, l'action catholique ouvrière bénéficie du soutien de l'évêché pour poursuivre son implantation. Les propriétés sociales de l'évêque de Strasbourg montrent sa proximité avec la catégorie des oblats<sup>960</sup> qui, à partir des années 1950, s'investissent plus fortement en faveur de l'action catholique ouvrière<sup>961</sup>. Selon l'un des permanents de la JOC à cette période, qui s'entretient avec l'évêque tous les trimestres, ce dernier soutient leur mouvement sans forcément s'y impliquer personnellement :

*« Disons que Weber, c'était un vieux. Comme j'avais dit, comme notre vieux prêtre qu'on avait à Reichshoffen et qui n'a pas beaucoup compris, mais il nous soutenait parce qu'il a dit : « C'est ça qu'il faut ». Moi, j'ai vu, en tant que permanent jociste, moi j'ai fait tous les 3 mois, j'ai fait un rapport à l'évêque, à Weber. Parce qu'à ce moment-là, c'était Weber qui était là. J'ai fait un rapport, un peu le travail, ce que je fais et tout ça. Et lui, il me convoquait. Il a lu ce rapport et il me convoquait et on discutait.*

**Enquêteur :** Ah oui?

*Ah oui. Ah oui. C'est un type qui nous soutenait. Il ne comprenait pas grand 'chose à notre travail, mais il nous soutenait. Il disait : « C'est ça qu'il faut »<sup>962</sup>.*

En fait, l'évêque de Strasbourg s'investit tout particulièrement dans le développement de la JOC. Il nomme, par exemple, plusieurs aumôniers chargés notamment de recruter et mobiliser au sein de la paroisse en faveur de la JOC. En 1950, sur les 78 prêtres ordonnés, 5 sont nommés aumôniers de la JOC<sup>963</sup>. De même, de 1950 jusque 1964, la JOC masculine, féminine et l'ACO disposent chacun d'un aumônier fédéral dans le Bas-Rhin<sup>964</sup> chargé d'encadrer, à

---

<sup>958</sup> *Ibid.*

<sup>959</sup> GODIN Henri et DANIEL Yvan, *La France pays de mission ?*, *op. cit.*

<sup>960</sup> Fils d'un officier de l'armée française, il fait ses études au petit séminaire de sa ville natale (Besançon), il est obligé de poursuivre ses études à Paris, au séminaire Saint-Sulpice, suite à la fermeture de l'institution Saint-Marie de Besançon. Ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, il est envoyé poursuivre ses études à Rome. Sous-officier puis officier de l'armée française, il est, après la guerre, professeur puis supérieur du Séminaire d'Issy les Moulineaux. En 1945, il est nommé évêque de Messène puis succède la même année à l'évêque de Strasbourg, décédé. Source : HILAIRE Yves-Marie, MENAGER Bernard et VANDENBUSSCHE Robert, *Atlas Electoral Nord-Pas-de-Calais (1876-1936)*, Lille, Presse universitaire de Lille, 1977.

<sup>961</sup> Selon Pierre Bourdieu et Monique de Saint Martin, la définition du poste d'évêque n'étant pas inscrite de manière atemporelle, les investissements en faveur de l'action catholique spécialisée changent selon les époques. Les avant-gardes peuvent ainsi soutenir l'action de la JOC dans les années 1930 car celle-ci serait vue comme moderniste tandis que dans les années 1980, cela serait devenu un indice de conservatisme. BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *op. cit.*

<sup>962</sup> Entretien enquêté n°59, ouvrier. Dirigeant de la JOC, de la CFTC/CFDT et permanent APF. Effectué le 25 septembre 2012 à son domicile.

<sup>963</sup> Entretien enquêté n°76, aumônier de la JOC Alsace. Effectué le 3 mai 2013 à son domicile.

<sup>964</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC. Effectué le 26 novembre 2012

partir des années 1960, une trentaine d'aumôniers des équipes de l'action catholique ouvrière<sup>965</sup>.

Ensuite, au sein du clergé alsacien, le basculement en faveur de l'action catholique ouvrière s'effectue parmi ceux ordonnés après le milieu des années 1950<sup>966</sup>. En 1974, c'est-à-dire au moment où la JOC prend position plus ouvertement pour la gauche lors de son Congrès de Clichy, deux sociologues de l'université de Strasbourg réalisent une enquête portant sur le clergé d'Alsace. A partir des 1152 prêtres recensés dans l'annuaire diocésain, un prêtre sur deux a été sélectionné au hasard à qui on a envoyé un questionnaire. Sur ces 576 prêtres, 360 ont répondu mais seulement 337 réponses seront exploitées. En traitant les réponses au questionnaire selon la méthode de la régression linéaire, les deux sociologues observent que l'âge est une variable structurant des comportements à l'égard de la JOC<sup>967</sup>. Ainsi, les plus de 60 ans sont très largement opposés à l'action catholique spécialisée : 70% considèrent que les prises de position de la JOC comme dangereuse et inacceptable<sup>968</sup>. A l'inverse, parmi les moins de 40 ans, ordonnés donc après 1955, les opinions sont très largement favorables : 64 % se déclarent en accord avec les prises de position de la JOC.

---

<sup>965</sup> Source : archives JOC.

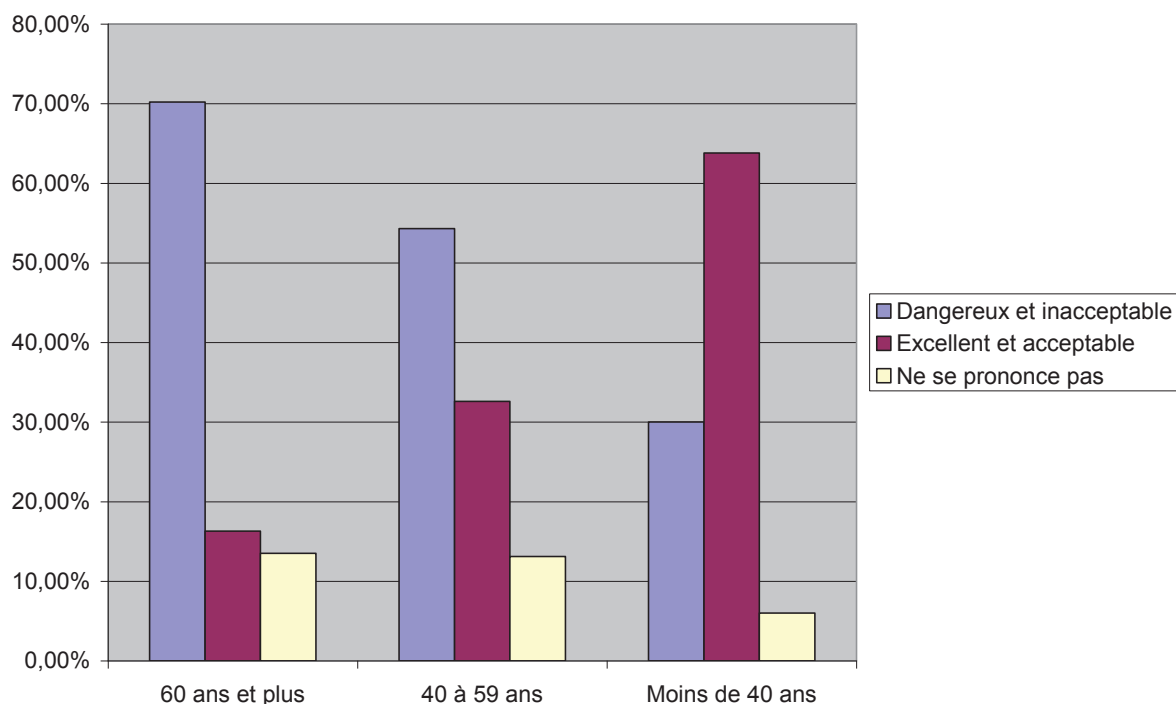
<sup>966</sup> L'abbé Picard, aumônier de la JOC/F constate également qu'« à partir de 1950, la grande partie des jeunes vicaires étaient gagnés à la JOC et quelques curés qui avaient été aumôniers de 1945 à 1950 », DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>967</sup> Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin observent également que l'âge est une variable structurante des comportements au sein de l'Episcopat français : « C'est pourquoi on a renoncé à présenter ici les résultats de l'analyse des correspondances appliquée à l'ensemble des évêques. C'est le constat que l'opposition établie par ailleurs entre les héritiers et les oblats interférait avec l'opposition entre les âges et les générations qui a conduit à examiner la forme et l'étendue des différences au sein de chacune des générations : on observait en effet que l'ensemble des indicateurs qui classent les évêques en générations contribuaient à la construction du premier axe à peu près autant que les indicateurs de l'origine sociale et géographique ou de la trajectoire et des titres scolaires ». BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *op. cit.*

<sup>968</sup> Le pourcentage d'opposés à la JOC parmi les plus de 60 ans est aussi tributaire de la conjoncture où les opinions sont mesurées. En effet, à cette période, la JOC prend de plus en plus ouvertement position en faveur de la gauche.



**Graphique 8 : Opinions du clergé sur la JOC (1974)**



Source Jean-Michel : STRUB et Jean WERCKMEISTER<sup>969</sup>

Bénéficiant désormais du soutien des autorités ecclésiastiques durant la période des années 1950 aux années 1970, l'implantation de la JOC dépasse celle d'avant-guerre.<sup>970</sup> Si après sa fondation en 1933, la Fédération JOC du Bas-Rhin se scinde, en 1937, entre Strasbourg et Haguenau, on compte entre 1950 et 1967 pas moins de neuf Fédérations JOC. Quatre Fédérations sont d'ailleurs créées durant cette période où, en 1936, on ne dénombrait pas même une section JOC : Gamsheim (ou Fédération du Rhin), Sélestat, Obernai et Erstein. Réorganisée autour des lieux de vie et de travail des salariés de milieu populaire et bénéficiant du soutien du clergé pour assurer son implantation, la JOC est-elle en mesure de renouveler le militantisme de la société catholique alsacienne ?

<sup>969</sup> STRUB Jean-Michel et WERCKMEISTER Jean, *Les Choix pastoraux du clergé d'Alsace*, *op. cit.*

<sup>970</sup> Selon un dirigeant jociste de cette époque : « Entre 1950 et 1967, nous enregistrons un bon développement du Mouvement et bien que nous n'ayons jamais tenu de véritables statistiques de nos membres cotisants, nous pouvons affirmer que nous représentons dans la région une force dynamique. (...) La JOC et la JOCF s'implantent dans les coins du département qui n'étaient pas encore touchés, apportant ainsi la preuve de ses facultés d'adaptation aux circonstances et aux besoins de la vie ouvrière... ». DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 191.

## **B) De l'investissement syndical et associatif à la JOC comme lieu de recrutement des cadres syndicaux et associatifs**

Après avoir constaté la constitution d'un groupe de cadres de la JOC (1), nous montrerons que celui-ci investit le syndicat CFTC et fonde de nouvelles structures associatives lui ouvrant l'accès à des positions élevées au sein de l'espace social (2).

### 1) La constitution d'un groupe de cadres au sein de la JOC : les formations délivrées par le Centre de culture ouvrière

Si le Centre de culture ouvrière permet l'acquisition de compétences dans les domaines politique, économique et sociologique<sup>971</sup>, il rend également possible le resserrement des liens entre les cadres nationaux et locaux de la JOC<sup>972</sup>. Prédécesseur du Centre de culture ouvrière, l'Institut de culture ouvrière est créé à la fin de l'année 1944 à l'initiative de jocistes ou ex-jocistes réunis au sein du MPF auquel se joignent des cadres et militants de la CFTC<sup>973</sup>. La majorité des participants aux sessions de l'Institut de culture ouvrière qui se déroulent sur 3 semaines<sup>974</sup> sont des cadres de la JOC<sup>975</sup>. Durant cette période de formation, les stagiaires sont réunis en un lieu clos, à Marly le Roi, au sein duquel ils doivent gérer ensemble les tâches quotidiennes. Ils sont répartis en différentes équipes qui élisent un chef et, à tour de rôle, effectuent les travaux d'entretien et de cuisine. En outre, les membres de l'Institut de culture ouvrière organisent des journées d'études et conférences au niveau local sur le même modèle qu'au niveau national (mais dans un laps de temps plus court, deux ou trois jours). Ils se

---

<sup>971</sup> Les premières formations au sein de l'Institut de culture ouvrière comportent également un aspect religieux. Par la suite, les formations dispensées au sein du Centre de culture ouvrière concernent les techniques d'expressions écrite (prise de notes), orale (prise de parole), animation (travail en équipe), mais aussi l'histoire du mouvement ouvrier, du syndicalisme, ou encore l'étude des théories économiques, des systèmes politiques et du droit constitutionnel et enfin l'acquisition de connaissances dans le domaine artistique. Source : LOBRY Jean et ALUNNI Dominique, *Culture ouvrière, éducation permanente et formation professionnelle ou L'histoire méconnue du Centre de culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 68.

<sup>972</sup> Autrement dit, l'action de cet institut de formation ne peut se réduire à sa « simple fonction technique » car, comme l'analyse Pierre Bourdieu pour l'ENA, « on doit, contre la représentation commune, toujours se demander si toute action pédagogique n'est pas pour une part, et jusque dans sa dimension la plus spécifiquement technique, une action de consécration, un rite d'institution visant à produire un groupe séparé et sacré ». BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État*, op. cit., p. 101.

<sup>973</sup> La CFTC possède déjà une école pour ses cadres et militants : les Ecoles Normales Ouvrières.

<sup>974</sup> Possibilité de renouveler ces stages deux fois sur deux semaines.

<sup>975</sup> LOBRY Jean et ALUNNI Dominique, *Culture ouvrière, éducation permanente et formation professionnelle ou L'histoire méconnue du Centre de culture ouvrière*, op. cit., p. 42.

rendent notamment plusieurs fois à Strasbourg<sup>976</sup>. Cependant, en 1951, l'Institut de culture ouvrière doit mettre fin à ses activités par manque de financement.

En 1952, l'Institut de culture ouvrière est refondé par des dirigeants nationaux jocistes (André Garnier notamment) pour devenir le centre de culture ouvrière. Des stages plus ou moins intensifs y sont organisés auxquels participent notamment les différents permanents de la JOC du Bas-Rhin. Le Centre de culture ouvrière fonctionne alors comme un lieu de renforcement de l'appartenance pour ses cadres nationaux et/ou locaux. Cela s'observe notamment dans le crédit qu'accorde cet ancien permanent jociste dans la suite de sa carrière militante et professionnelle aux formations délivrées par le Centre de culture ouvrière :

*« J'y ai reçu une formation sur la politique, l'étude des systèmes de partis, l'économie où on étudiait le fonctionnement du marché, la théorie de Keynes et puis y avait aussi des aspects sur l'histoire et la sociologie de la France, le mouvement ouvrier... Moi, je suis un gars qui a un CAP de bureau et, sans ces formations, je n'en serais pas là ! Je n'aurais pas fait la carrière que j'ai faite »<sup>977</sup>.*

Les liens des permanents jocistes, participant à ces formations, en sortent renforcés.<sup>978</sup> Et, encore actuellement, tous ceux ayant eu à occuper un poste de permanent au sein de la JOC en France continue de se réunir un week-end tous les deux ans pour échanger leurs vues sur le mouvement.

Enfin, au niveau local, les dirigeants fédéraux et de sections de la JOC doivent suivre les sessions d'études régionales délivrées à Matzenheim ou Walbourg (lieu de formation des prêtres). Ce sont les aumôniers de l'action catholique ouvrière, formés à une lecture sociale du monde à l'école des missionnaires de Lille<sup>979</sup>, et/ou des permanents régionaux ou nationaux

---

<sup>976</sup> Des formations sont notamment assurées pour les jocistes s'investissant dans la refondation du Crédit rural en Crédit Mutuel. *Ibid.*, p. 48-49.

<sup>977</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile

<sup>978</sup> Nous ne disposons pas de chiffres exacts mais nous nous appuyons ici sur des extraits d'entretiens avec deux permanents de la JOC nous ayant affirmé la présence à leur époque (du début des années 1950 à la fin des années 1950) de nombreux permanents de la JOC.

<sup>979</sup> Ce rôle socialisateur de l'école des missionnaires s'observe par exemple au cours d'un entretien avec l'aumônier de la JOC puis de l'ACO. Ce dernier va jusqu'à lui attribuer son basculement à gauche : « Mgr Weber m'a dit : « Est-ce que ça vous intéresserait d'aller à l'école des missionnaires d'Action catholique à Lille ? » L'EMACASS qui dépendait de la rue de Vauban, enfin de l'Université, euh, pour devenir après aumônier de l'ACO. (Action catholique ouvrière adultes). J'ai dit : « Ah ben ça, ça me ferait plaisir ! » Tu vois comme ça, parce que moi, j'aurais toujours aimé continuer les études hein. Mais c'était pas donné. Mais après quatre ans de formation comme ça, c'était d'autant plus passionnant ! J'étais à Lille, c'était splendide. C'est là que j'ai mieux compris. Y compris le communisme, le marxisme enfin tout le reste et, et le monde ouvrier comme tel. Ça, c'est sûr, hein ! Donc la sensibilité de Gauche, beaucoup plus qu'avant. Avant je comprenais l'action sociale, d'accord, mais j'étais Centriste. J'étais Centriste ! Avant jamais la tentation me serait venue d'être euh ou de me dire ou de devenir socialiste. Ça n'existait pas ». Entretien enquêté n°76, aumônier de la JOC Alsace (années 1960-1970) puis chanoine de la cathédrale et aumônier de l'ACO. Entretien le 3 mai 2013 à son domicile

de la JOC qui encadrent ces sessions. Enfin, au niveau de la section, un cercle d'étude, sous l'autorité du responsable de branche et/ou de section, est chargé de la formation et du recrutement des militants au sein de la JOC<sup>980</sup>. Formé au niveau national et/ou local, un groupe de cadres de la JOC se constitue. Quels peuvent être alors ces effets sur les structures investies avant-guerre, à savoir la CFTC et la LOC ?

## 2) L'investissement syndical et associatif

### *L'investissement syndical à la CFTC/CFDT*

Au niveau national, la CFTC est composée à l'origine essentiellement d'employés. A partir des années 30, l'arrivée de cadres et militants de la JOC en son sein modifie sa composition socio-professionnelle, au profit des ouvriers, et renforce son orientation confessionnelle<sup>981</sup>. Cependant, en Alsace, du fait de l'adhésion du syndicat chrétien fondé sous la période allemande à la CFTC, l'investissement des jocistes ne bouleverse pas la composition sociale ou l'orientation confessionnelle de ce syndicat. Et, jusqu'en 1939, les jocistes n'occupent aucune position de responsables au sein de la CFTC alsacienne (dirigeant, permanent).

#### **Encadré 15 : L'organisation de la CFTC en Alsace**

En Alsace, la CFTC réunit deux organisations fédérales : la Fédération des syndicats chrétiens et l'Union régionale des syndicats. Constituée après la première guerre mondiale pour gérer les spécificités alsaciennes (législation locale, langue...), la Fédération des syndicats chrétiens regroupe l'ensemble des syndicats du privé et tend progressivement à devenir un organe de gestion des ressources financières (collecte des fonds, rémunération de la dizaine de permanents alsaciens...). L'Union régionale des syndicats, qui rassemble les syndicats du privé et du public, prend les grandes orientations de la CFTC alsacienne et désigne les représentants de l'Alsace au Conseil confédéral. La CFTC s'organise dans un cadre départemental à partir de 1963 avec la création d'une Union départementale bas-rhinoise et haut-rhinoise.

Source : IGERSCHEIM François, de la CFTC à la CFDT

Après la Libération, les cadres de la CFTC puis CFDT au niveau national se recrutent majoritairement parmi les jocistes<sup>982</sup>. De même, en Alsace, Charles Arbogast, premier

<sup>980</sup> Pour un exemple de formation au sein de la JOC/F : Dillinger Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p165.

<sup>981</sup> GEORGI Frank, *L'invention de la CFDT : 1957-1970*, Paris, Editions de l'Atelier/CNRS éditions, 1995.

<sup>982</sup> Au niveau national, l'analyse des délégués au Congrès de la fédération métallurgie CFDT en 1968 montre que sur 215 personnes interrogées, 44% sont d'anciens jocistes. En outre, la JOC et la JAC fournissent 78% des permanents ouvriers de la fédération en 1968 et 55% en 1971. Source : Pierrard Pierre, Launay Michel et Treppe Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984 , p200

dirigeant et permanent de la JOC en Alsace, accède à un poste de permanent au sein du syndicat CFTC en charge des secteurs Bois et Bâtiment, avant de devenir secrétaire de la Fédération des syndicats chrétiens d'Alsace et de Lorraine entre 1945 et 1956. Entre 1947 et 1962, Théo Braun, président de la JOC d'Alsace entre 1944 et 1945, occupe la fonction de secrétaire général de l'Union régionale d'Alsace. En 1965, il en devient le Président. Charles Dillinger, président puis permanent de la JOC de Strasbourg entre 1945 et 1947, est élu quant à lui secrétaire général de l'Union régionale rattaché à la CFDT entre 1965 et 1975<sup>983</sup>.

En fait, parmi les 17 dirigeants fédéraux recensés de la JOC masculine du Bas-Rhin puis de Strasbourg entre 1945 et 1955<sup>984</sup>, si tous occupent des positions de responsabilités au sein de la CFTC, huit sont plus particulièrement investis sur des positions dirigeantes au niveau régional de la CFTC/CFDT au cours des années 1950-1960 en tant que permanent et/ou responsable de branches du syndicat<sup>985</sup>.

*L'investissement associatif : Association Populaire des Familles (APF) et Loisirs et Vacances.*

En outre, les dirigeants de la JOC d'après-guerre s'investissent dans la constitution d'associations prenant en charge des secteurs de l'action publique (logement, social). Willy Hoch, co-fondateur de la section JOC de Bischwiller en 1935 et membre des instances fédérales d'Haguenau, constitue en 1941 dans l'Aveyron, où il s'est réfugié pour échapper au service militaire allemand, le Mouvement Populaire des Familles. Rentré en Alsace, il crée, en 1946, la section du Mouvement populaire des familles d'Alsace qui deviendra en 1952 l'Association populaire des familles. A ses côtés, plusieurs dirigeants jocistes s'investissent dans la constitution des premières sections (Charles Boesch, président de la JOC et fondateur de la section APF de Strasbourg) ou à des positions dirigeantes au sein de cette structure

---

<sup>983</sup> De manière générale, «la majorité des permanents de la CFTC alsacienne devenue CFDT sont aussi d'anciens permanents JOC ou militants ACO». Source : IGERSEIM François, LECUIR Jean et UBERFILL François (éds.), *De la CFTC à la CFDT - 1964 : l'évolution confédérale, l'adhésion de l'Alsace*, Strasbourg, BF éditions, 2004.

<sup>984</sup> Il s'agit des responsables fédéraux de la JOC d'Alsace puis de Strasbourg, des permanents et des responsables des trois branches (aînés, jeunes et apprentis). Ne sont pas pris en compte les autres responsables de la Fédération JOC (fêtes, journal Jeunesse ouvrière, trésorier, secrétaire...) sur lesquels nous disposons d'informations trop parcellaires.

<sup>985</sup> Théo Braun, président régional puis national de la CFTC/CFDT ; Charles Boesch, président du syndicat de la métallurgie du Bas-Rhin ; Armand Busser, responsable régional de la CFTC ; Charles Dillinger, président départemental puis régional de la CFTC ; Marcel Blutenbach, permanent CFTC ; Fredo Krumnow, président régional de la CFTC ; Emile Koehl, permanent et président de la Fédération nationale de la police CFTC ; Etienne Muller, permanent CFTC. Plus particulièrement, dans les années 1960, on compte cinq permanents de la CFTC dont trois sont d'anciens jocistes.

(Lucien Ganter, permanent entre 1954 et 1956 ; Joseph Erhart<sup>986</sup>, président de l'APF d'Alsace entre 1965 et 1970 et membre du conseil d'administration d'Habitat populaire).

Les sections de l'Association Populaire des Familles (APF) ne tardent pas à devenir une organisation structurante au sein de l'espace communal. Issu du Mouvement populaire des familles, l'APF est fondée en 1952. Durant les années 1950, elle se distingue par de nouvelles pratiques militantes (squattage de logements vides, production d'enquêtes logements). A la fin des années 1960, l'APF dans le Bas-Rhin comptera une trentaine d'antennes locales, En 1977, on comptabilise 29.000 adhérents en Alsace, et 15.000, en 1983, dans le Bas-Rhin. Elle est particulièrement bien implantée dans les quartiers populaires strasbourgeois (Ballersdorf<sup>987</sup>, Polygone, quartiers des écrivains...). A partir des années 1960, l'APF d'Alsace constitue un groupement d'achat en matière d'alimentation (fruits et légumes, fondation de boucheries à Bischwiller...), de fioul (premier fournisseur de fioul d'Alsace en 1971), ainsi que pour les achats lors des fêtes religieuses (lapin de pâques, sapins de Noël, chocolat...). Certaines sections de l'APF dans le Bas-Rhin fondent également des structures prenant en charge des activités périscolaires. A Lingolsheim, par exemple, entre 120 et 130 enfants sont scolarisés au centre de loisirs géré par la section APF.

En 1957, l'APF d'Alsace crée également Habitat moderne chargé de gérer plus spécifiquement la construction des logements. Tout nouvel accédant d'Habitat moderne est tenu d'être adhérent à l'APF. Willy Hoch, fondateur de l'APF en Alsace, préside le Conseil d'administration. Composé de sept salariés en 1957, Habitat moderne en compte 136 en 1975. En 1977, Habitat moderne est le premier constructeur de logements en Alsace avec environ

---

<sup>986</sup> Après avoir fait partie des refondateurs de la JOC d'Alsace en juillet 1945, Joseph Erhart refonde la Fédération JOC de Haguenau-Wissembourg qu'il préside entre 1948 et 1951. Source : DILLINGER Charles, *50 ans de JOC, op. cit.*, p. 163.

<sup>987</sup> Par exemple, au Ballersdorf, une des fédérales de la JOCF d'après guerre, se mobilise en faveur du relogement de l'ensemble de la cité du Ballersdorf. La mobilisation durera de 1964 à 1975. Avec Pierre Alphonse (membre ensuite des instances fédérales du PS du Bas-Rhin), Claude Schaeffer, elle contribuera à la réussite de la mobilisation des habitants du Ballersdorf par l'intermédiaire de pétitions, de la constitution d'enquêtes, de manifestations devant la mairie de Strasbourg ou encore d'actions au sein des HLM de Strasbourg : *« Et alors quand on est arrivés aux HLM, ils ont d'abord demandé les noms de chacun. D'abord, les HLM, ils étaient ahuris : Que des gens du coin veulent venir chez nous ! Alors ils se demandaient ce qui se passe, hein. Et alors, il a demandé le nom de chacune, et il a cherché les dossiers ; et la première chose qu'il a faite : il a dit : « Pourquoi on vient ? » On lui a donné le papier de nos revendications. Et alors euh, et alors ils ont dit : « Pour payer votre loyer, ben, ce que vous devez encore, et ben vous pouvez payer en tranche. » Hein. Et puis euh, et ensuite, euh, et puis ils nous ont quand même dit que nous serons relogés. Puisque bon. Et alors euh, on est rentré. Et puis euh, et ma voisine a dit en partant de ce jour-là, et bien quand elle allait aux HLM, elle était mieux accueillie. Parce que les gens qui venaient là-bas, ils étaient, ils étaient méprisés, même par l'institution, hein ! Ouais, ils n'avaient aucune valeur, rien ! Rien du tout, hein. Et ensuite, on a commencé à être relogés. »* Entretien enquêtée n°83, aide-familiale aux APF. Dirigeante JOCF, effectué le 10 mai 2013 à son domicile.

500 logements vendus par an<sup>988</sup>. Pour assurer ce développement, entre 1960 et 1967, Habitat moderne créé un service comptable constructeur, afin de faire face aux échéanciers, mais aussi un service de cautionnement mutuel de l'Habitat pour les familles souhaitant obtenir un crédit logement (12.000 sociétaires en 1977 et 37.000 en 1989), et une association interprofessionnelle pour le logement populaire, pour récolter des fonds afin de financer ces constructions. Au cours des années 1970, Habitat populaire fonde d'autres structures plus ou moins autonomes. Par exemple, les Castor d'Alsace qui ont pour principe la mise en commun du matériel de construction et l'autoformation pour la construction de son logement.

Enfin, d'autres dirigeants nationaux de la JOC (André Guignand) constituent de nouvelles structures associatives. Tel est le cas de Roland North, dirigeant fédéral de la JOC en charge de la branche des apprentis de 1949 à 1951. En 1952, il fonde au niveau régional, l'OCCAJ (Organisation Centrale des Camps et Activités de Jeunesse)<sup>989</sup> qui deviendra en 1957 Loisirs et Vacances. Pour cela, il bénéficie du soutien de l'action catholique spécialisée et, plus largement, des dirigeants des mouvements catholiques en Alsace (Avant-garde du Rhin, scouts)<sup>990</sup>.

#### **Encadré 16 : Des syndicalistes de la CFDT/CFTC d'origine populaire occupant des positions politiques et sociales élevées**

A travers les positions qu'ils occupent au sein de la CFDT/CFTC et des Associations populaires des familles, des cadres jocistes accèdent à des positions élevées au sein d'institutions du secteur social (CAF, CPAM, ASSEDIC) et/ou économique (conseil économique et social, commission d'attribution des supermarchés, Crédit Mutuel). Par exemple, Charles Arbogast, employé, est en 1958 directeur de l'Assedic du Bas-Rhin et vice-président de la CPAM de Strasbourg. De même, Théo Braun, ouvrier, est, entre autres,

<sup>988</sup> Sur la période 1957-1977, Habitat moderne permet l'accession au logement d'environ 11.000 familles. Ses principales constructions sont à Lingolsheim, Hoenheim et Neudorf. Jusqu'aux années 1970, Habitat populaire construit essentiellement des pavillons. Mais, en 1970, Habitat populaire, devenu entre-temps Habitat moderne, construit un immeuble de 403 appartements (Neudorf) et 160 appartements en trois immeubles (Lingolsheim).

<sup>989</sup> Au niveau national, elle est fondée par André Guignand (ancien président national de la JOC) et Maurice Quéran (ancien responsable national de la JEC). L'OCCAJ est à la fondation de VVF fondée par André Guignand.

<sup>990</sup> Selon l'entretien effectué avec son fondateur : « *Parce que'en même temps qu'on a créé l'OCCAJ en 52, on a créé sur le diocèse : Conseil des mouvements, des mouvements de jeunesse. C'est-à-dire, y avait 2 – 3 fois par an, une réunion de tous les dirigeants des mouvements de jeunesse catholique ; donc JEC, JIC, JAC, JOC, scouts, guides, avant-garde du Rhin, enfants de Marie, etc. Et c'est donc pratiquement à partir de là, qu'on a fait la formation pour tous ces mouvements-là, sauf pour les guides et pour les scouts qui n'en avaient pas besoin. Ils avaient leur propre formation et de toute façon, leur propre programme qui allaient comme couronnement aux grandes vacances, quoi ! Et c'est là que donc de 52 jusqu'en 57, j'ai fait ça comme bénévole avec toute une équipe avec Kopfer Roger, qui était à un moment donné président à 'l'avant-garde du Rhin' qui était fondateur avec moi et Boutchat Madeleine – je ne sais pas si vous avez des renseignements sur eux - ...*

*Non.*

*Bon c'était pas des Jocistes mais Boutchat Madeleine c'était l'une des dirigeantes des guides de France ».*  
Entretien enquête n°69, dirigenat JOC puis permanent associatif.

membre du conseil économique et social, vice-président de la Fédération des organismes de la Sécurité sociale puis président du Crédit mutuel.

Ils disposent ainsi des ressources pour s'imposer au sein de l'espace politique local et national. Plusieurs des dirigeants de la JOC occupent des positions politiques élevées au sein de l'espace politique local en tant que député (Charles Dillinger, Charles Arbogast, tous deux employés), conseillers généraux (Charles Dillinger, Armand Busser, ouvrier, Emile Koehl, employé), maires (Henri Waldert, employé, Hoenheim ; Richard Kleinmosser, Bischheim) ou adjoints au sein des grandes communes du Bas-Rhin (Lucien Ganter, ouvrier, Schiltigheim ; Willy Hoch, ouvrier, adjoint au maire de Bischwiller). Enfin, après avoir été adjoint au maire et député du Bas-Rhin, Théo Braun est nommé ministre entre 1988 et 1990.

*Les effets de la constitution du groupe : la JOC comme lieu de recrutement des cadres syndicaux et associatifs*

Le système de formation mis en place au niveau national et local renforce les liens entre les cadres de la JOC qu'ils aient exercé des responsabilités au cours d'un même mandat mais aussi lors de mandats différents. A partir de la fin des années 1950, la JOC constitue donc un lieu de recrutement pour occuper des positions syndicales ou associatives détenues par de précédents cadres de la JOC. Ainsi, parmi les présidents de la JOC entre 1955 et 1970, un est salarié à l'APF d'Alsace tandis que le second se verra proposer d'entrer aux Assedic que préside Charles Dillinger. De même, le récit de la prise de fonction au sein de l'APF d'Alsace de ce permanent de la JOC nous montre les liens unissant les cadres de la JOC issus de mandats différents. A la fin de son mandat de permanent jociste, il se voit proposer soit de s'engager en politique avec Théo Braun, secrétaire fédéral du MRP bas-rhinois et président du Crédit Mutuel, soit de prendre des responsabilités syndicales à la CFDT, soit de devenir responsable de l'APF d'Alsace. Il choisira l'APF d'Alsace :

*« Alors pourquoi APF ? Bon, alors ce n'était pas encore APF. Pourquoi APF ? Théo Braun sachant que je revenais, que mon mandat avec la JOC se terminait, il m'avait proposé 3 jobs : 1. Aller au Bissemberg, parce qu'à l'époque, il était président ou vice-président du Conseil économique et social d'Alsace. Et il voulait toujours faire une formation économique populaire etc. Et comme il était aussi au Crédit Mut' déjà, et qu'ils avaient des moyens : ils avaient commencé à créer la première partie du Centre de Formation au Bissemberg. Et il voulait à tout prix que je prenne la direction de ce Centre. Donc le Crédit Mutuel il faisait ses formations, mais à côté un institut de formation populaire devait fonctionner. Ce qui était dans sa tête des écoles normales ouvrières qu'il avait connues quand il était syndicaliste, quoi ! Mais Théo m'a dit tout de suite : « Mais bon quand t'es là-haut, tu vois et tu penses politique avec nous. » Alors ça voulait dire quoi ? Alors Théo avait toujours... Il voulait aussi être politique, il était politique. Théo, c'était MRP, hein. Ça n'a jamais été au-delà parce que après il a arrêté quand il était Crédit Mut'. Mais c'était : « Tu t'engages politiquement avec nous, hein. » Moi, le MRP, ça ne m'accrochait pas. Deuxième chose qu'il m'a proposée, c'était : donner une nouvelle influence au mouvement familial d'Alsace. Ils*



*avaient créé aussi avec des syndicalistes qui étaient... Parce que Théo a voté pour la déconfessionnalisation de la CFDT ! Bien que dans sa pensée, il n'était pas sûr, hein ? Mais, enfin par solidarité, ils ont voté. C'est comme ça que la scission est venue ici en Alsace. Et que les CFTC lui en voulaient hein ! Donc euh MFA : bon, ça vraiment, ça ne m'accrochait pas hein. Enfin il voulait... Qu'est-ce qu'ils ont fait à l'époque ? Ils ont construit les foyers de jeunes travailleurs, hein. Il voulait que je prenne ça. Plus un mouvement familial populaire dans un style autre. Moi, je n'avais pas... enfin bon. En plus, là aussi y avait de la politique et Dillinger et compagnie voulaient que je vienne chez eux (NDA : au MRP). Donc moi je dis : je veux être indépendant. La politique, ça ne m'intéresse pas beaucoup. Donc, j'ai dit : je vais aller aux APF. »<sup>991</sup>.*

Occupant des positions dirigeantes au niveau associatif et syndical, les jocistes, d'origine populaire et au faible niveau de diplôme, peuvent accéder à des positions élevées au sein de l'espace social ou politique local. Cette dynamique profitera-t-elle, comme ailleurs en France, au Parti socialiste ?

### **C) Un renouvellement des élus et cadres socialistes limité dans le cadre bas-rhinois.**

Pour comprendre pourquoi le basculement au profit du Parti socialiste des jocistes ne se réalise qu'imparfaitement dans le cadre bas-rhinois (3), nous devons d'abord revenir sur l'évolution de la société catholique alsacienne (1) rendant possible le maintien à un niveau élevé de la pratique religieuse (2).

#### 1) La permanence d'un niveau élevé d'encadrement du clergé

##### *Maintien et transformation des structures d'encadrement de la population catholique*

Après la Libération, si nous observons une plus forte intégration de l'espace régional alsacien au sein de l'espace national<sup>992</sup>, celle-ci n'affaiblit pas le niveau d'encadrement du clergé sur la population catholique alsacienne<sup>993</sup>. D'abord, avec le maintien du statut concordataire, le clergé conserve son pouvoir d'intervention au sein des écoles publiques à travers notamment

---

<sup>991</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant national de la JOC puis JOCI. Entretien le 26 novembre 2012 à son domicile.

<sup>992</sup> Sur le rôle notamment de la nouvelle organisation de jeunesses catholiques, Jeune Alsace, dans la plus forte intégration à l'espace national de la région Alsace cf. FUCHS Julien, *Toujours prêts !*, op. cit., p. 270 et suivantes.

<sup>993</sup> Lors du dernier recensement des catholiques en Alsace en 1962, le pourcentage de catholiques reste stable : nous comptons 74% de catholiques en 1871 et 73% en 1962 tandis que celui des protestants est en légère régression : ils étaient 22,7% en 1871 et 19,1% en 1962. Source : VOGLER Bernard, *Histoire des chrétiens d'Alsace des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1994, p. 240.

les cours de religion et le maintien des écoles confessionnelles<sup>994</sup>. En 1954, une association de parents d'élèves, ayant pour objet notamment de défendre le statut scolaire local, est d'ailleurs fondé par le directeur diocésain de l'enseignement, Elchinger, futur évêque de Strasbourg en 1967. Selon ce dernier, en 1959, elle compte déjà 70.000 membres et 639 sections qui prennent appui sur les 720 paroisses catholiques d'Alsace pour se développer<sup>995</sup>. Cette situation se maintient jusqu'au début des années 1970 où, en accord avec les représentants des trois religions concordataires, le caractère confessionnel des écoles disparaît progressivement<sup>996</sup>. Par ailleurs, le décret du trois septembre 1974 modifie l'enseignement religieux au sein de l'école publique. Il ne dure plus qu'une ou deux heures par semaine et est assuré, soit par des enseignants, soit par des membres du clergé rétribués par l'Etat<sup>997</sup>.

En outre, après seconde guerre mondiale, le Groupement des intellectuels chrétiens-sociaux assure, comme avant-guerre le groupe autour de l'abbé Haegy, la formation de cadres politiques tout en disposant d'un accès au champ du pouvoir pour y assurer la diffusion de leurs idées. Des ministres comme Marcel Rudloff, Robert Schuman mais aussi l'ensemble de la rédaction du Monde, au courant des années 1950, sont membres de ce Groupement<sup>998</sup>.

Au niveau politique, si l'UPR intègre le MRP dès 1945, les élus et cadres dirigeants du MRP bénéficient, comme auparavant l'UPR, du soutien du clergé, des groupes paroissiaux, de l'Avant-garde du Rhin et des groupes d'action catholique spécialisée pour recruter et mobiliser en sa faveur<sup>999</sup>. Lors des élections législatives de 1946, 9 députés sur 14 appartiennent au MRP et 11 sur 15 lors du scrutin législatif de 1956<sup>1000</sup>. Henri Meck, député de Molsheim entre 1928 et 1966 et Président du conseil général du Bas-Rhin, peut alors affirmer en 1965 qu'il considère son parti, le MRP, comme un « Christliche Volkspartei », dont les protestants se tiennent à l'écart<sup>1001</sup>. Les tenants d'une démocratie-chrétienne conservent, par ailleurs, en 1950, les journaux locaux démocrates-chrétiens (*Le Nouvel*

---

<sup>994</sup> Cependant, en 1947, l'épreuve de religion à l'entrée de l'école normale est supprimée.

<sup>995</sup> ELCHINGER Léon-Arthur, *L'âme de l'Alsace et son avenir*, op. cit., p. 49-50.

<sup>996</sup> ELCHINGER Léon-Arthur, *L'âme de l'Alsace et son avenir*, op. cit. ; VOGLER Bernard, *Histoire des chrétiens d'Alsace des origines à nos jours*, op. cit., p. 270 ; Pour un exemple dans la circonscription académique de Wasselonne : WERL Rolf, *Wasselonne : histoire d'une ville d'Alsace des origines à nos jours*, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, 1991.

<sup>997</sup> VOGLER Bernard, *Histoire des chrétiens d'Alsace des origines à nos jours*, op. cit., p. 370.

<sup>998</sup> MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », op. cit., p. 284.

<sup>999</sup> HILTNER Jean-Luc, « Le Mouvement républicain populaire dans le Bas-Rhin, 1945-1946. Développement et communauté », numéro spécial 1, *Dossier politique*, septembre 1970.

<sup>1000</sup> Lors des élections législatives de 1956, l'absence du parti gaulliste clive tout particulièrement l'électorat entre communes catholiques votant massivement pour le MRP et communes protestantes choisissant tous les autres partis à l'exception du MRP. SCHWENGLER Bernard, « Le clivage électoral catholique-protestant revisité (France, Allemagne fédérale, Suisse) », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n° 3, pp. 381-413.

<sup>1001</sup> VOGLER Bernard, *Histoire des chrétiens d'Alsace des origines à nos jours*, op. cit., p. 282.

*Alsacien* et *Le Nouveau Rhin français*) qui représentent encore 21% du tirage global de la presse quotidienne en Alsace<sup>1002</sup>. Ce n'est qu'au cours des années 1960 que nous constatons progressivement une moindre emprise du fait religieux sur les représentants politiques. Lors des élections législatives de 1958, le MRP soutient dès le premier tour l'élection de candidats appartenant au culte protestant tandis que le RPF, qui s'impose en Alsace au cours des années 1960, est composé tant dans ses élus que ses cadres partisans de membres des deux religions<sup>1003</sup>.

Au niveau syndical, la CFTC conserve son orientation confessionnelle avec la présence d'aumôniers assurant la communion pour les syndicalistes ouvriers. Elle conserve et accroît sa représentativité au sein du groupe des salariés du public<sup>1004</sup> et du privé en recueillant à partir de 1945 plus de 50% des suffrages aux élections sociales<sup>1005</sup>. Cependant, à partir de 1964, la majorité des dirigeants de la CFTC en Alsace rejoignent la CFDT participant ainsi progressivement à la déconfessionnalisation de l'action syndicale<sup>1006</sup>.

Enfin, les associations paroissiales (Cœurs et âmes vaillantes, Ligue Féminine/Masculine d'Action catholique puis Action Catholique Générale Féminine/Masculine<sup>1007</sup>) restent particulièrement actives durant les années 1950-1960. A leurs côtés, l'Avant-garde du Rhin<sup>1008</sup> et les scouts poursuivent leur développement tant en terme d'effectifs que d'activités

---

<sup>1002</sup> *Ibid.*, p. 280.

<sup>1003</sup> VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace : de la Révolution à nos jours*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995, p. 281 et suivantes.

<sup>1004</sup> Le syndicat des enseignants d'Alsace-Lorraine fondé par Joseph Rossé, « Le groupement » ou l'UNMEP, ne peut se reconstituer après 1945 du fait de la collaboration de son dirigeant fondateur, emprisonné suite à sa collaboration avec le régime nazi entre 1940 et 1945. D'anciens de l'UNMEP (Gérard Keller) et des enseignants issus de la résistance (Antoinette Merk et Auguste Stengel) décident alors de fonder un syndicat enseignant en l'affiliant à la CFTC, le SGEN. Lors des premières élections à la CAPD en 1948, le SGEN recueille 55% des voix, score qu'il conserve peu ou prou lors des élections suivantes. Cf. UBERFILL François, « Les débuts du SGEN en Alsace », in Françoise OLIVIER-UTARD (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, 1918-2000. Contribution à l'histoire du syndicalisme de l'enseignement public dans l'académie de Strasbourg*, Strasbourg, BF éditions, 2008.

<sup>1005</sup> IGRSHEIM François, LECUIR Jean et UBERFILL François (éds.), *De la CFTC à la CFDT, op. cit.*

<sup>1006</sup> Reste que, lors des élections aux caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales de 1983, la CFTC est la première centrale syndicale avec 26,40%. Source : MAURER Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », *op. cit.*, p. 284.

<sup>1007</sup> L'Action Catholique Générale Féminine ou Masculine, groupes paroissiaux, succèdent en 1954 à la Ligue Féminine/Masculine d'Action Catholique. En 1969, nous comptons dans le Bas-Rhin 31 équipes hommes et 69 équipes femmes. Leurs activités se déroulent seulement dans le cadre paroissial jusqu'en 1972 et la création de l'Action Catholique Générale des Foyers. Cf : « Témoignages de militants d'action catholique générale féminine », *Eglise d'Alsace*, 1969, n°6 ; « Pourquoi des femmes se réunissent en équipe d'éveil ACGF », *Eglise d'Alsace*, 1970, n°2 ; « L'Action Catholique Générale Féminine aujourd'hui », 1972, n°5 ; « Notes pastorales de la commission épiscopale de la famille et des communautés chrétiennes », *Eglise d'Alsace*, 1972, n°12

<sup>1008</sup> Le multipositionnement du président de l'Avant-garde du Rhin et des scouts montre la continuité de l'étroitesse des liens entre ces structures et l'évêché. Dans l'entre-deux-guerres, Pierre Schmidt-Le-Roi est un dirigeant de l'UPR puis de l'APNA. En 1930, il est chargé de mission auprès du ministre Charles Oberkirch (député UPR puis APNA). Il fut en 1929 le directeur du journal catholique *Elsässer Bote*. De 1945 à 1953, il est

proposées<sup>1009</sup>. Mais, pour assurer l'encadrement de ces structures, encore faut-il disposer d'un nombre de prêtres suffisants.

### *L'évolution du recrutement du nombre de prêtres.*

Pour mesurer le niveau d'encadrement du clergé sur la population catholique alsacienne, nous nous intéresserons à l'évolution du nombre de prêtres incardinés. Selon le droit canonique, les prêtres incardinés sont ceux rattachés à un diocèse mais certains, membres de congrégations religieuses, peuvent ne pas habiter le diocèse. De manière générale, jusqu'à la fin des années 1960, le nombre de prêtres incardinés reste semblable à celui d'avant la seconde ou première guerre mondiale. En 1913, nous comptons 1.200 prêtres, puis, au milieu des années 1930, jusqu'à 1.300 prêtres tandis qu'entre 1945 et 1967, ils se situent autour de 1060. La chute du nombre de prêtres entre 1946 et 1948 puis sa forte croissance durant les années 1950 s'expliquent par la période des années de guerre. Plusieurs des séminaristes durant la seconde guerre mondiale, qui rentrent progressivement en Alsace, sont encardinés au début des années 1950. La chute du nombre de prêtres incardinés intervient donc après 1969. En 1970, nous dénombrons plus que 1006 prêtres incardinés, puis 952, en 1974 et 780 en 1982<sup>1010</sup>.

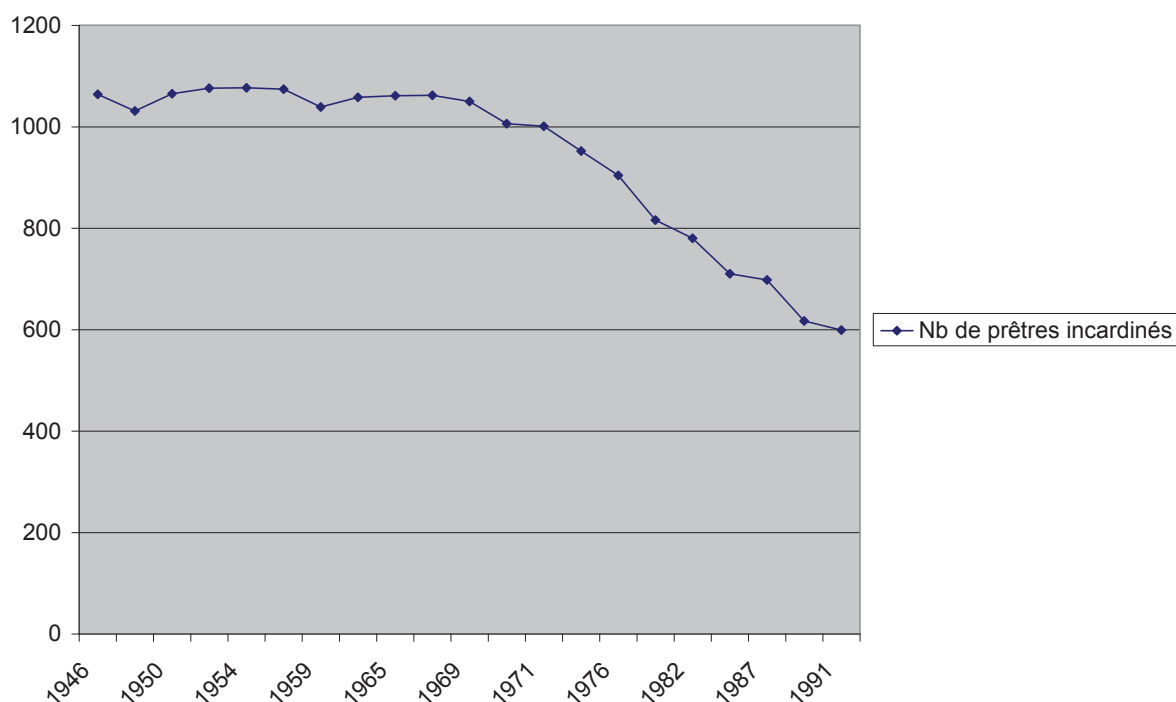
---

président des Editions d'Alsace et gérant du journal catholique Nouveau Rhin Français. A partir de 1945, il est multipositionné au sein des services de l'épiscopat (président de l'Action catholique diocésaine) et des associations catholiques (commissaire de la province d'Alsace des scouts et président de l'avant-garde du Rhin). Source : VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace*, op. cit. Par ailleurs, chaque section de l'avant-garde du Rhin dispose encore en 1975 d'un aumônier qui est, en outre, chargé d'organiser des réunions pour les responsables sur, par exemple, « l'engagement dans le monde des loisirs ». Source : « Rencontres d'aumôniers des associations sportives et culturelles (AGR-FCJ-FSCM) », Eglise d'Alsace, 1974, n°12.

<sup>1009</sup> FUCHS Julien, *Toujours prêts !*, op. cit., p. 255-259.

<sup>1010</sup> Source : WINNINGER Paul, *Le conseil presbytéral sous les évêques Elchinger et Brand : l'évolution de l'Eglise en Alsace de 1967 à 1997*, Strasbourg, Editions Ercal Publications, 1998.

**Graphique 9 : L'évolution du nombre de prêtres incardinés dans le diocèse de Strasbourg (1946-1991)**



Source : Paul Winninger<sup>1011</sup>

Certes, le nombre de prêtres incardinés décroît fortement à partir de la fin des années 1960. Cependant, en 1976, une étude portant sur le clergé d'Alsace montre que le nombre de prêtres reste supérieur au nombre de paroisses. 824 prêtres officient dans les 702 paroisses alsaciennes<sup>1012</sup>. Maintenant son emprise sur la population catholique alsacienne et disposant d'un nombre de prêtres suffisant à cet effet, le niveau de pratique religieuse peut-il décroître ?

2) La continuité : de fortes pratiques religieuses.

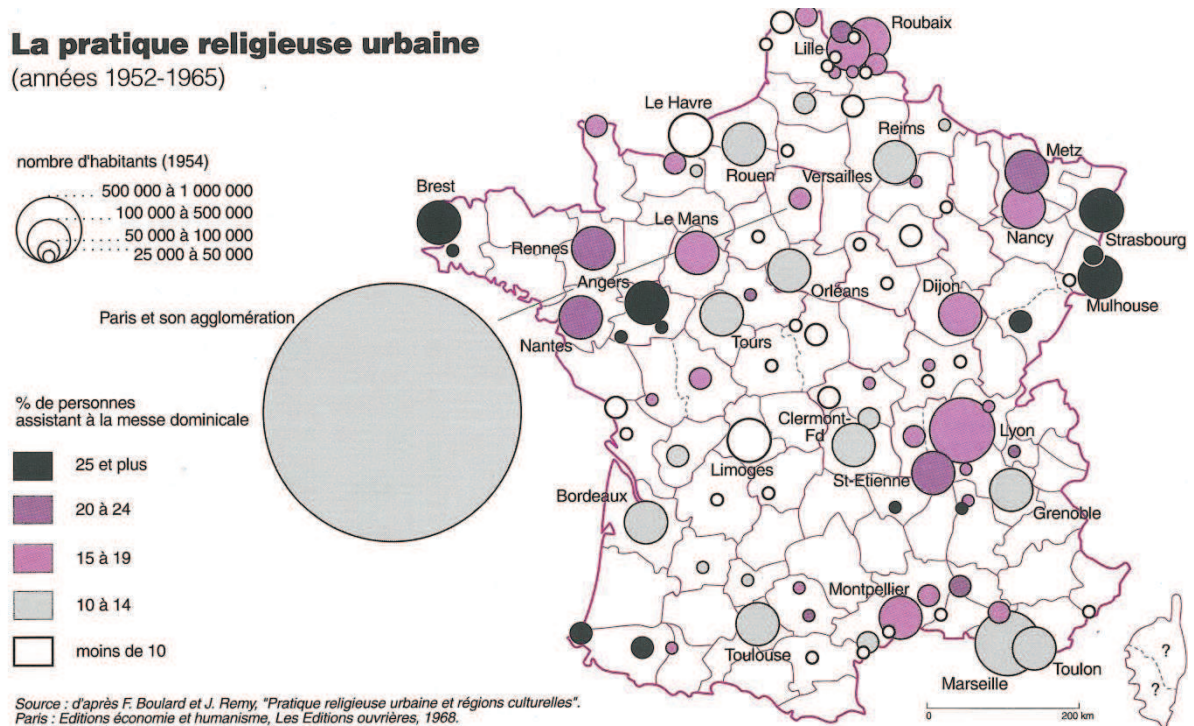
Les données portant sur les pratiques religieuses en Alsace au début des années 1960 montrent le maintien à un niveau élevé du nombre de messés par rapport au reste de la France. Dans leur enquête effectuée entre 1952 et 1965, les chanoines Boulard et Rémy s'intéressent aux messés de la France urbaine c'est-à-dire aux villes et agglomérations de plus de 20.000 habitants. La carte ci-dessous est construite à partir de ces données. Or, en prenant en compte les communes de plus de 100.000 habitants, Strasbourg se situe, avec Mulhouse, Angers et

<sup>1011</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>1012</sup> *Ibid.*, p. 321.

Brest, parmi les communes comptant le plus fort pourcentage de personnes assistant à la messe dominicale, soit plus de 25%.

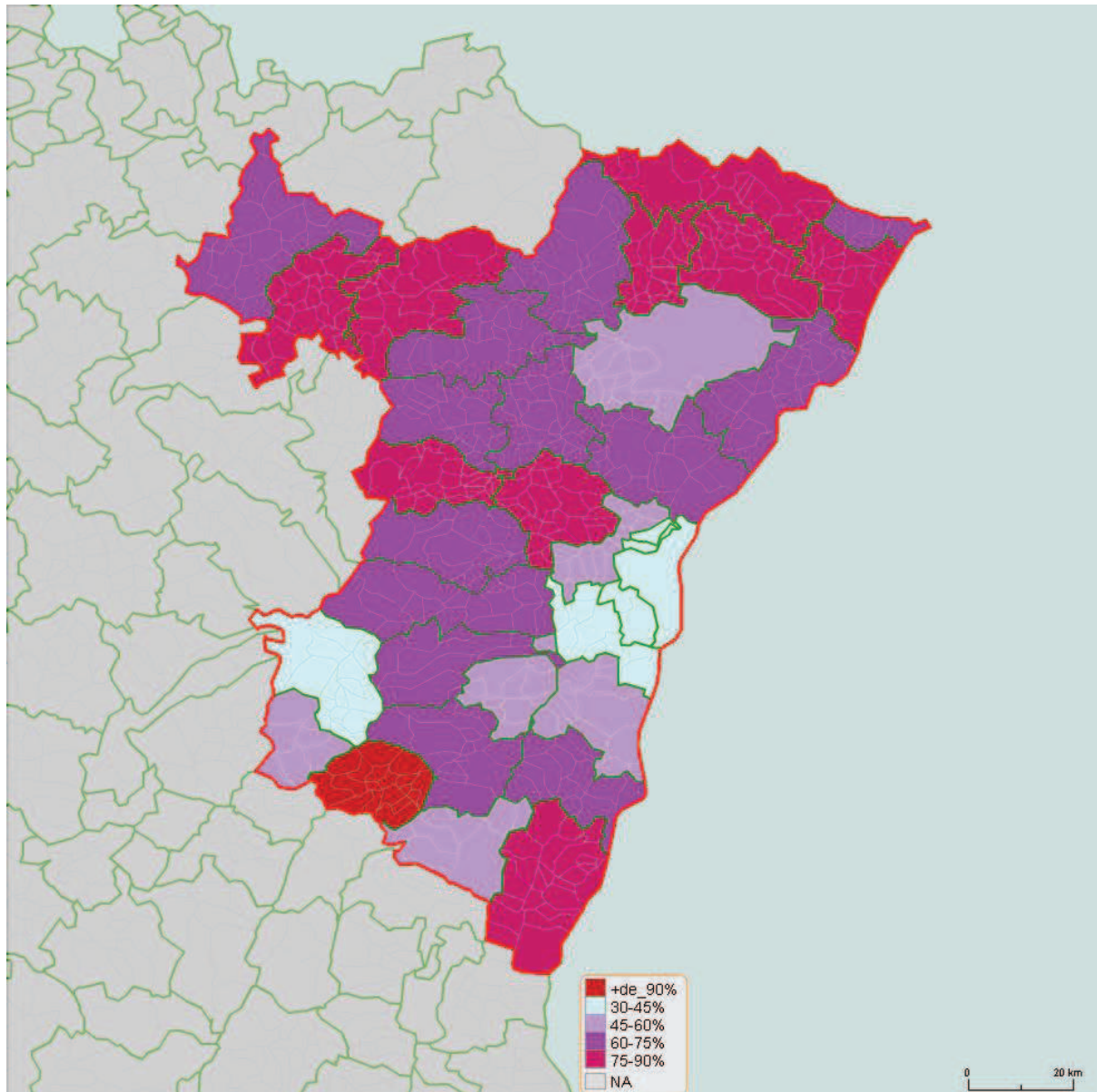
**Carte 4 : La pratique religieuse urbaine en France (années 1950-1960)**



Source : Les catholiques en France, Boudon Jacques-Olivier et Mayeur Jean-Marie, Documentation photographique, la documentation Française, n°7021, Février 1994

De même, au niveau cantonal dans le Bas-Rhin, nous constatons un niveau élevé de la pratique religieuse. A partir des données recueillies par Yves-Marie Hilaire sur les messalisants, il apparaît qu'en moyenne, le pourcentage de messalisants se situe autour de 60 %. Seuls les cantons de l'agglomération strasbourgeoise et celui de Schirmeck ne comptent que moins de 45 % de messalisants tandis que neuf cantons comptent plus de 75 % de messalisants, dont un plus de 90 % (Villé).

**Carte 5 : Messalisants dans le Bas-Rhin par cantons (1960-1965)**



Source : Y.M. Hilaire (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français XIXe-XXe siècle*, t2, Paris, 1986 ; cartographie réalisée à partir du logiciel géoclip.

Nous avons donc constaté le maintien du niveau d'encadrement du clergé de la paroisse sur la population catholique alsacienne. Les structures d'encadrement, si elles entrent dans un cadre national, restent liées au clergé et bien implantées au sein de l'espace social tandis que les prêtres restent suffisamment nombreux pour faire exister ce modèle de la société catholique alsacienne. Jusqu'à la fin des années 1970, le niveau d'encadrement du clergé reste donc élevé au sein de l'espace régional, et plus particulièrement dans le département du Bas-Rhin. Les dernières données portant sur le niveau de pratiques religieuses en Alsace datant des

années 1960 montrent alors que l'Alsace est l'une des régions au taux de pratiques les plus élevées en France.

### 3) Les configurations d'investissement à gauche des cadres de l'action catholique spécialisée

*La politisation à gauche des jocistes : l'effet de la mobilisation sur les lieux de vie et de travail.*

Le basculement progressif des jocistes à gauche, et notamment au Parti socialiste, résulte tant de considérations tenant à l'évolution de la configuration politique nationale, avec le basculement à droite du MRP à partir des années 1950, que des nouvelles dispositions acquises par des jocistes militants sur les lieux de vie et de travail à travers la CFTC et l'APF<sup>1013</sup>. L'analyse de la trajectoire d'un permanent de la JOC entre 1950 et 1953 est à même d'illustrer les effets de ces nouvelles dispositions dans son basculement à gauche. Après s'être identifié au MRP lors de son mandat à la JOC, il met fin, suivant les nouvelles directives nationales de la JOC, à son mandat de permanent afin de constituer au sein des grandes entreprises des sections syndicales CFTC. Devant faire face, par exemple, à l'opposition d'un dirigeant d'entreprise, il est mis à l'écart des autres salariés et se retrouve seul avec le délégué syndical CGT qui appartient au parti communiste :

*« Moi avec un autre copain, nous avons lancé la CFTC, à ce moment-là, dans cette usine. Mais seulement pour vous montrer comment les syndicalistes étaient traités dans cette usine. Y avait la CGT qui était dans l'entreprise. Y avait un délégué CGT. Le délégué CGT, il travaillait tout seul dans un grand hall vide avec une machine. Cette entreprise a mis ce délégué syndical dans un hall où il n'avait aucun contact avec un autre ouvrier. Le hall était totalement vide avec une machine ! Et le délégué travaillait là. Il lui donnait ce travail pour qu'il n'ait pas de contact... Le seul contact que ce délégué avait, c'est au moment des heures syndicales. Parce qu'en tant que délégué, il avait des heures syndicales où il pouvait circuler dans l'entreprise. C'est le seul moment. Mais, pendant son travail, il n'avait aucun contact ! A la rigueur, à la cantine. En mangeant. Seulement pour montrer comment on traitait les syndicalistes. Alors très bien, alors, nous, on a monté la CFTC comme ça avec un copain dans l'entreprise. Et mon évolution : je me suis retrouvé dans ce hall avec le délégué CGT »<sup>1014</sup>.*

Partageant des expériences similaires avec les communistes militants de la CGT sur son lieu de travail, il s'en rapproche d'autant qu'il milite également sur les lieux de vie en milieu

---

<sup>1013</sup> DURIEZ Bruno, « Faire une autre gauche : des catholiques en politique », in Denis PELLETIER et Jean-Louis SCHLEGEL (éds.), *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

<sup>1014</sup> Entretien enquêté n°59, ouvrier, permanent et dirigeant de la JOC. Dirigeant APF et CFDT/CFDT. Adjoint au maire socialiste d'une commune d'environ 30.000 habitants (1971-1989).



populaire aux côtés de la Confédération nationale du logement, dont les représentants appartiennent au parti communiste :

*« Ca, c'est formidable : un jour, il devait y avoir une expulsion d'une famille d'immigrés, parce que je ne sais pas pourquoi elle devait être expulsée et le propriétaire voulait le logement. Alors on s'est mobilisé. Moi, j'ai demandé un rendez-vous au préfet parce que c'est le préfet qui donne les droits à l'expulsion. J'ai demandé un rendez-vous au préfet et je vais vous raconter cette petite histoire. Avec moi, y avait mon copain communiste du grand ensemble, celui dont j'ai parlé et quand on était devant la mairie, je lui ai promis que je le ramènerai à la mairie. Et alors, on était à la préfecture : on attendait, on attendait d'avoir le rendez-vous avec le préfet. A un moment je vais voir : « Toujours rien ? » « Ah mais il est occupé, il est occupé ». Je réclame, cinq minutes avant midi, je dis à mon copain, mon pote : « on n'aura pas ce rendez-vous là ». Je connais la situation, ils vont venir nous dire tout à l'heure que le préfet est parti. Moi, je suis sorti avec lui et je lui ai dit : « Viens avec moi ». Je savais où le préfet était, vu que je l'ai visité quand j'étais à l'APF comme permanent. Je suis rentré dans le bureau et le préfet était là! Voilà. Donc, on a eu le rendez-vous. C'est pour te dire : on ne pouvait être que des cocos. Y a que des cocos qui peuvent faire ça. Alors j'ai eu ce rendez-vous avec le préfet. Moi, j'ai dit au préfet : « Si vous donnez l'autorisation d'expulsion, nous aurons une équipe de femmes avec un balai devant la porte et on tapera »<sup>1015</sup>.*

Mobilisé sur son lieu de travail et de vie aux côtés des communistes, il sera le promoteur de l'Union de la gauche, avec les communistes, au sein de la municipalité de Schiltigheim, commune d'environ 30.000 habitants :

*« Moi, je me suis battu pendant 3 mois avant cette élection pour ramener les communistes dans notre équipe. Parce que moi j'avais promis à un militant communiste à Schilick en 71, avant l'élection, devant la mairie, en disant à ce communiste que je connaissais, militant dans le grand ensemble de Schilick, [NDA : le quartier des écrivains]. J'ai dit au communiste : « Ne faites pas de liste sans cela nous allons peut-être pas gagner contre Ritter ». Alors il a dit « Tu as raison Lucien, mais moi je suis obligé de faire une liste parce que le département m'oblige de faire une liste ». Et alors, j'ai dit à lui : « Si vous ne faites pas de liste, je te promets que je te ramènerai à la municipalité en 77 ». Il ne vit plus sans ça tu pourrais lui demander. Le pauvre. Il ne vit plus. Mais il est devenu adjoint après. Et alors, je me suis bagarré contre Fredel<sup>1016</sup> (NDA : maire de Schiltigheim en 1977), contre toute mon équipe pour amener les communistes dans le conseil municipal. Au début janvier, j'ai eu l'accord de l'équipe qu'on ramène, que je discute avec les communistes pour les ramener dans l'équipe. J'étais au bout du rouleau au niveau physique vu les bagarres que j'ai menées contre mes copains pour ramener les communistes : contre Fredel, contre tous d'ailleurs »<sup>1017</sup>.*

---

<sup>1015</sup> Entretien enquêté n°59, ouvrier, permanent JOC et APF et dirigeant CFTC/CFDT. Adjoint au maire d'une commune d'environ 30.000 habitants

<sup>1016</sup> En Alsacien Fredel, soit en français Alfred. Il s'agit d'Alfred Muller, élu maire sur une liste d'Union de la gauche en 1977 sans être adhérent au parti socialiste ou communiste. Il adhère au parti socialiste en 1981.

<sup>1017</sup> Entretien enquêté n°59, ouvrier, permanent JOC et APF et dirigeant CFTC/CFDT. Adjoint au maire d'une commune d'environ 30.000 habitants.

### *Des jocistes investissant le Parti socialiste*

Au niveau national, plusieurs des dirigeants de l'action catholique spécialisée investis syndicalement ou au sein d'associations basculent vers la gauche au cours des années 1960. Deux trajectoires d'adhésion au parti socialiste se différencient. Certains commencent à militer au sein de l'Union de la Gauche Socialiste et/ou au PSU pour adhérer au parti socialiste lors des Assises du socialisme en 1974 tandis que d'autres adhèrent directement au parti socialiste après le Congrès d'Epinay en 1971<sup>1018</sup>. Cependant, dans le Bas-Rhin, le basculement à gauche, notamment au sein du parti socialiste, des responsables de l'action catholique ouvrière s'effectue dans de moindres proportions et, essentiellement, dans les communes ou cantons où le niveau de pratiques religieuses est relativement faible à la fin des années 1960.

Hors de l'agglomération de Strasbourg, seul un maire (Lucien Zimmermann à Barembach), élu dans le canton de Schirmeck, est issu de l'action catholique ouvrière et milite au parti socialiste. Or le canton de Schirmeck se distingue des autres cantons alsaciens par un niveau de pratique religieuse comparable à celui de l'agglomération strasbourgeoise, entre 30 et 45 %. En fait, les cadres et militants de l'action catholique ouvrière basculant au profit du parti socialiste sont très majoritairement implantés au sein des communes de l'agglomération strasbourgeoise où le niveau de pratiques religieuses se situe à un niveau inférieur au reste du Bas-Rhin. Ainsi, dans les principales communes de l'agglomération strasbourgeoise, Strasbourg, Lingolsheim, Ostwald, Schiltigheim, les premiers socialistes en 1977 et/ou 1983 sont membres de l'action catholique ouvrière (ACO et/ou JOC). Par ailleurs, sur les listes socialistes, une majorité de membres du parti socialiste a milité ou milite à l'action catholique ouvrière. A Ostwald, lors des élections municipales de 1977, sur les sept militants socialistes, six sont issus de l'action catholique spécialisée, dont trois de la JOC et/ou ACO. De même, lors des élections municipales de 1977 à Schiltigheim, sur neuf des onze socialistes renseignés, sept appartiennent à l'action catholique spécialisée, dont cinq à la JOC ou ACO. Ou encore, à Lingolsheim, sur six des sept socialistes renseignés sur la liste, quatre appartiennent à des organisations issues de l'action catholique spécialisée, dont deux de la JOC.

---

<sup>1018</sup> PORTELLI Hugues, *Le socialisme français tel qu'il est*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

### **Encadré 17 : De l'éclatement du Mouvement populaire des familles à l'Action catholique ouvrière**

Issu de la Ligue ouvrière catholique rassemblant des jocistes souhaitant poursuivre leur action, le Mouvement populaire des familles est fondé en 1941. Entre 1950 et 1951, le Mouvement populaire des familles se scinde, entre d'une part, le Mouvement de libération du peuple, qui fait le choix de s'engager en politique à gauche et d'autre part, le Mouvement de libération ouvrière, à l'engagement plus associatif (APF...) et enfin, l'Action catholique ouvrière, qui reste un mouvement mandaté par l'Eglise catholique de France<sup>1019</sup> ; à ce titre, l'Action catholique ouvrière est membre de la Mission ouvrière rassemblant la JOC, l'ACE et des membres du clergé intervenant dans le milieu ouvrier (religieuses, prêtres...).

En outre, les structures syndicales et associatives (CFDT, APF) fondées et présidées par les jocistes jusqu'au début des années 1980 mobilisent en faveur du parti socialiste, notamment dans les communes de l'agglomération strasbourgeoise. Au sein de l'APF, ses dirigeants départementaux (Roland Strobel puis Jo Weber), ayant précédemment occupé des fonctions de permanents au sein de la JOC, sont membres ou proches du PS et participent à la négociation du programme commun du candidat socialiste à l'élection présidentielle en 1981<sup>1020</sup>. Au niveau de la CFDT, lors des élections municipales de 1977 et 1983, plusieurs unions locales de la CFDT apportent par des communiqués au sein des journaux, leur soutien aux listes de gauche (Sélestat, Strasbourg) affirmant avoir participé à l'élaboration du programme municipal<sup>1021</sup>.

*Proximité à la gauche et investissement au sein de l'espace politique local à droite.*

Malgré la relative déconfectionnalisation des choix politiques avec la disparition du MRP en 1965, les votes restent orientés par l'institution ecclésiastique au cours des années 1970-1980 du fait de son niveau élevé d'emprise sur la population catholique alsacienne. En fait, si les électeurs de confession catholique ne peuvent plus voter en faveur d'un parti se référant au catholicisme, ils choisissent plus que les protestants le candidat du parti de droite<sup>1022</sup>. Des

---

<sup>1019</sup> DEBES Joseph, *Naissance de l'Action catholique ouvrière*, Paris, Éditions ouvrières, 1982.

<sup>1020</sup> Selon le responsable des APF de l'époque, il participe à la négociation du programme du candidat Mitterrand : « Là, c'est le programme ! La plate-forme commune CSF – APF de 80 qu'on a négociée avec l'équipe à Mitterrand. Et qui ... C'est avec ça qu'on a eu le doublement des allocs, le droit, le 1<sup>er</sup> droit au logement, etc ». Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif (JOC puis JOCI puis APF) effectué le 26 novembre 2012 à son domicile.

<sup>1021</sup> Election municipale, DNA, Mercredi 2 mars 1983.

<sup>1022</sup> SCHWENGLER Bernard, « Le clivage électoral catholique-protestant revisité (France, Allemagne fédérale, Suisse) », *op. cit.*

militants issus de l'action catholique spécialisée peuvent dès lors basculer à droite afin d'assurer la suite de leur carrière politique.

Au cours des années 1970, Adrien Zeller, à travers son entreprise politique locale « Initiatives alsaciennes », est en mesure de recruter des élus issus de l'action catholique spécialisée ne souhaitant pas se situer dans le clivage droite-gauche national. Lui-même, dirigeant fédéral de la Jeunesse étudiante catholique, commence par se classer à gauche de l'échiquier politique nationale avant la fondation de son mouvement politique<sup>1023</sup>. De même, lors des élections cantonales de 1973 et 1979, il s'enregistre à la préfecture, ainsi qu'un de ses candidats au cantonal, non sous l'étiquette « Divers droite » ou « Divers » mais sous celle de « Divers gauche »<sup>1024</sup>. Enfin, pour la conquête de son premier mandat électoral, il bénéficie de la mobilisation des socialistes et anciens cadres de la JOC strasbourgeoise. Cadre de la JOC entre 1955 et 1962, ce membre successif de l'Union de la gauche socialiste puis du parti socialiste unifié et du parti socialiste après 1974, se souvient avoir participé à la mobilisation en faveur de l'élection d'Adrien Zeller lors des élections législatives de 1973 en compagnie d'un ex-président de la JOC bas-rhinoise devenu ensuite élu socialiste au sein d'une commune de l'agglomération strasbourgeoise :

*« Donc automatiquement, il a gagné partout, hein. Et il est élu haut la main ! Il fait un grand meeting final. Alors, c'est l'APF, c'est nous qui avons organisé ça. Parce que l'équipe de Saverne, Saint-Jean de Saverne, avec Thomas et compagnie, on lui a dit : « Ecoute, hein, on va pas les laisser faire, hein, on va organiser un grand meeting ! » Alors, bon, euh, avec Rohrmann [scout puis APF et futur élu socialiste à Ostwald], on a un peu réfléchi : « Est-ce qu'on marche là-dedans ? » Avec Roland Strobel [Président JOC puis APF et futur élu socialiste à Schiltigheim], comme il était président mais il «était aussi, euh, en campagne municipale, à Schiltig'. Alors, comme il avait un peu ... de volonté, donc on est allé, on est monté ce ... On a réservé la salle, la salle du Château des Rohan, et on a invité les candidats. Table ronde ; euh, Roland a accepté de présider ça. Et puis voilà, vous avez la parole ! La salle était pleine, hein. Tout le monde, le RPR a mobilisé en dernière minute. C'est surtout les jeunes du club de basket, l'Avant-garde du Rhin. Tout ça, c'est l'appui à Zeller. Et il a été élu haut la main dès le 1<sup>er</sup> tour, je crois. Peut-être 2<sup>ième</sup> tour, mais il était déjà largement en tête. »<sup>1025</sup>*

Par la suite, après s'être positionné à gauche, Adrien Zeller rejoint au début des années 1980 la droite en adhérant au CDS afin de pouvoir avoir un accès au champ politique national. Après la victoire de la droite aux élections législatives en 1986, il est nommé ministre et adhère à l'UDF. Cette nouvelle offre politique du mouvement d'Adrien Zeller rend possible le basculement de jocistes, identifiés à gauche avant leur entrée en politique, vers la droite pour

<sup>1023</sup> ZELLER Adrien, *La Politique autrement : essai politique*, Griesheim-sur-Souffel, Culture alsacienne, 1978.

<sup>1024</sup> Archives départementales, Dossier 1087W92.

<sup>1025</sup> Entretienenquête n°82, comptable puis permanent JOC, JOCI et APF effectué à son domicile le 26 novembre 2012.

des considérations tenant à leur carrière politique locale (accès au mandat de maire) et/ou de l'espace politique dans lequel ils s'inscrivent. Henri Waldert, responsable de la branche apprenti de la JOC puis président de la JOC entre 1946 et 1953, n'adhère pas au MRP. Membre du Mouvement de libération ouvrière, il est proche de l'Union de la gauche socialiste<sup>1026</sup>. Cependant, élu adjoint en 1971 puis maire en 1977, il se rapproche du mouvement « Initiatives alsaciennes » fondé par Adrien Zeller. De même, Hoch Willy, fondateur du Mouvement de libération ouvrière, n'est pas un adhérent du MRP. Cependant, lorsqu'il devient adjoint au maire à Bischwiller, il se rapproche du mouvement « Initiatives alsaciennes » fondé par Adrien Zeller.

Après la seconde guerre mondiale, la JOC se réorganise donc pour militer sur les lieux de vie et de travail tout en conservant ses liens avec l'Eglise catholique d'Alsace qu'une majorité de prêtres soutient désormais. Un groupe de cadres de la JOC se forme et investit la CFTC. Ils constituent également des associations en mesure de prendre en charge certains secteurs de l'action publique (APF...). Occupant des positions sociales élevées, ces cadres sont en mesure, malgré leur faible niveau de diplôme et leur origine populaire, d'accéder à des positions élevées au sein de l'espace politique local. A partir des années 1970, une partie d'entre eux rejoignent le PS. Cependant, le maintien de l'emprise de l'Eglise catholique d'Alsace ne permet pas un basculement total de ces jocistes au profit de la gauche et du parti socialiste en particulier.

### **Section 3 : Déclin d'une filière militante d'action catholique.**

En quoi la JOC n'est-elle plus en mesure de constituer un lieu de recrutement et de mobilisation en faveur du PS depuis les années 1990 ? Quelles sont les transformations des carrières militantes des jocistes ? A partir des années 1970, la JOC entame une longue période de déclin qui résulte de la redéfinition de ses rapports avec la hiérarchie ecclésiale (A) mais aussi de sa plus grande difficulté à recruter suite notamment à la désobjectivation du groupe ouvrier (B). Le groupe d'action catholique socialiste se désagrège alors tant sous les effets de la transformation de la JOC qu'en raison de la prise de pouvoir politique de ses dirigeants (C).

---

<sup>1026</sup> En 1957, l'Union de la gauche socialiste est constituée principalement par deux organisations : Jeune république et le Mouvement de libération du peuple, qui sont des militants qui quittent le Mouvement de libération ouvrière afin de s'engager plus en avant en politique.

## **A) Opposition de la hiérarchie ecclésiale à un nouveau modèle du « croire »**

Face à l'autonomisation de la JOC de la hiérarchie catholique, cette dernière désinsiste progressivement l'investissement des catholiques au sein de la JOC. En effet, les dirigeants de l'action catholique ouvrière institutionnalisent un nouveau modèle du croire qui n'est plus basé sur la seule pratique religieuse et l'adhésion à l'institution ecclésiale (1), ce qui entraîne un conflit avec cette dernière (2).

### 1) Des dirigeants de l'action catholique ouvrière affirmant un nouveau modèle du croire.

#### *Inscription institutionnelle du nouveau modèle du croire.*

Jusqu'en 1957, les JOC des différents pays se réunissent lors de Congrès internationaux ayant lieu tous les deux ans<sup>1027</sup>. A la suite du pèlerinage de Rome réunissant 32.000 jocistes venus de 85 pays, un Conseil international est mis en place réunissant 450 jocistes de 75 pays. Un manifeste de la JOCI est alors publié et un bureau est élu : la JOCI est officiellement née. Les réunions auront alors lieu tous les quatre ans. L'abbé Cardijn, fondateur de la JOC, est nommé aumônier général de la JOCI. S'inscrivant dans la dynamique de réinvention d'un modèle du croire qui n'est plus basé sur la seule pratique religieuse et l'adhésion à l'institution ecclésiale<sup>1028</sup>, les dirigeants de la JOCI affirment leur autonomie d'abord vis-à-vis du fondateur de la JOC, l'abbé Cardijn, puis du Vatican. Aumônier général de la JOCI lors de sa fondation, l'abbé Cardijn souhaite promouvoir à ce poste Marcel Uylenbroeck, précédemment aumônier général de la JOC belge. Dans un premier temps, les instances dirigeantes de la JOCI acceptent et nomment Marcel Uylenbroeck aumônier général en 1959. Cependant, en 1964 lors du comité exécutif de Dar es-Salaam, les dirigeants de la JOCI considérant Marcel Uylenbroeck comme trop proche du Vatican<sup>1029</sup>, adjoignent à cet aumônier général, un aumônier adjoint, Brian Burke. En 1967, Marcel Uylenbroeck n'est pas reconduit dans ses fonctions d'aumônier général de la JOCI tandis que le Vatican le promeut en tant que secrétaire du Conseil pontifical des laïcs à Rome. En 1975, lors du Congrès de Linz, la JOCI provoque une seconde rupture avec l'institution ecclésiale. En effet, à la suite de ce Congrès, les instances dirigeantes de la JOCI renouvellent la déclaration de principe. Elles affirment le caractère démocratique de la JOC souhaitant ainsi, selon un membre de la JOCI de l'époque,

---

<sup>1027</sup> Le premier Congrès international a lieu en 1935 à Bruxelles.

<sup>1028</sup> DONEGANI Jean-Marie, *La liberté de choisir*, op. cit.

<sup>1029</sup> Entretien avec un dirigeant de la JOCI entre 1964 et 1969.

se différencier de l'Eglise à l'organisation non démocratique. Le président, les membres de l'exécutif international et l'aumônier, qui s'appellerait désormais « l'assistant ecclésiastique », seraient élus par les membres de la JOCI<sup>1030</sup>.

De même, au début des années 1980, en France, une partie des dirigeantes de la JOCF tente également de faire adopter une définition plus apostolique de la JOC. Lors de leur tentative de rapprochement au début des années 1980, la JOC et la JOCF s'accordent certes sur une formule caractérisant la JOC comme mouvement d'Eglise : « La JOC, mouvement des Jeunes de la Classe Ouvrière, est mouvement d'Eglise ». Cependant, cette formule ne fait pas l'unanimité au sein de la JOCF où neuf membres du bureau national lui préfèrent une tournure inscrivant moins fortement leur mouvement au sein de l'institution ecclésiastique : « la JOCF est mouvement des Jeunes de la Classe ouvrière et mouvement d'Eglise »<sup>1031</sup>. Parmi ces neuf membres, quatre sont originaires de la JOCF de Strasbourg<sup>1032</sup>.

*Les actions de la JOC : recentrer sa mobilisation sur le milieu ouvrier.*

Outre ces modifications statutaires, les dirigeants de la JOC inscrivent plus fortement leur pratique militante au sein de la classe ouvrière. D'une part, bénéficiant de la prise de responsabilités de nombreux de ses anciens cadres à la CFDT et, dans une moindre mesure, à la CGT, la JOC développe une unité d'action avec ces mouvements. Les responsables syndicaux sont ainsi invités aux sessions de formation de la JOC. Nous le constatons également dans le Bas-Rhin où les cadres et militants de la JOC se réunissent désormais en meeting au sein de la Maison des Syndicats pour préparer leur Congrès de Paris en 1974 et non plus dans les lieux de l'Eglise catholique.

Participant de la même dynamique d'inscription au sein de la classe ouvrière, la JOC se rapproche également du parti communiste, vu comme le parti de la classe ouvrière, et, plus largement des marqueurs de cette classe. Lors du rassemblement national de la JOC à Paris en 1974, les dirigeants de la JOC invitent Georges Marchais, entonnent l'Internationale et

---

<sup>1030</sup> « La base du Mouvement, au sens large, est formée par les militants avec d'autres jeunes travailleurs en action. Les groupes militants constituent les cellules de base de la JOC. C'est sur ces cellules de base que se construisent l'organisation et la structure du Mouvement. Dans la JOC, il n'y a jamais de militants sans groupe. Ce sont des communautés qui se réunissent périodiquement, où les militants décident, planifient, révisent et évaluent leur action, où ils apprennent à dialoguer, à écouter, à critiquer la réalité et à se critiquer, à partager, à se développer dans la solidarité, à s'exercer dans la prise de responsabilité et à pratiquer un minimum d'organisation et de discipline ». DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 301.

<sup>1031</sup> RICHOU Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.)*, *op. cit.*

<sup>1032</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent JOC, JOCI et APF effectué le 26 novembre 2012 à son domicile.

brandissent le drapeau rouge. Dans le même temps, ses militants montrent leur opposition à la droite en sifflant le discours du ministre également intervenu à la tribune<sup>1033</sup>. Le Président de la JOC, Jean-Marc Boissard déclare à cet effet que « la JOC est à la fois mouvement ouvrier et église. Elle propose une action et des objectifs mais nous nous situons naturellement dans le courant de la lutte des classes. Nous ne sommes ni un syndicat ni un parti mais nos objectifs ont une vue politique »<sup>1034</sup>. De même, en réponse à une critique de l'évêque de Strasbourg sur l'introduction de la lutte des classes au sein de l'Eglise, les dirigeants de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) strasbourgeoise se positionnent résolument aux côtés de la classe ouvrière et moins au sein de l'institution ecclésiale :

« Membres de l'ACO, JOC, JOCF, ACE, nous sommes des travailleurs comme tous les autres. A ce titre, nous sommes engagés dans différentes organisations ouvrières : syndicales, familiales et politiques. Dans ces organisations, nous luttons contre l'oppression et l'exploitation que nous impose le capitalisme pour la libération collective des travailleurs. Pour mener cette lutte, l'Evangile ne nous donne pas de lumière ; nous ne cherchons pas non plus l'appui de l'Eglise, mais nous avons besoin des analyses de nos différentes organisations et de toute l'expérience de la lutte de la classe ouvrière. Membres de l'ACO, JOC, JOCF et ACE, nous sommes des chercheurs de Dieu, réunis dans des mouvements avec des prêtres et des évêques. Dans nos équipes, nous nous réunissons pour chercher ensemble le Christ vivant au milieu de nous. Pour le reconnaître, il nous faut toute la lumière de l'Evangile et de l'Eglise (C'est exigeant de déchiffrer la vie ouvrière à la lumière de l'Evangile et bien comprendre la Parole de Dieu en nous référant à ce que vit la classe ouvrière) »<sup>1035</sup>.

Tant au niveau international que national, les jocistes affirment un modèle du croire qui n'est plus basé sur la seule pratique religieuse et l'adhésion à l'institution ecclésiale. L'Eglise catholique, qui est désormais pleinement engagée au côté de l'action catholique ouvrière depuis les années 1950, va-t-elle avaliser ce nouveau modèle du croire ?

## 2) Opposition de la hiérarchie ecclésiale à ce nouveau modèle du croire

### *L'opposition du Vatican et de l'épiscopat français*

---

<sup>1033</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, op. cit., p. 265-266.

<sup>1034</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>1035</sup> ELCHINGER Léon-Arthur, *Le Retour de Ponce Pilate : l'Eglise provoquée au courage*, Paris, Fayard, 1975, p. 191.



Nous l'avons vu auparavant, contrairement à d'autres formes d'action catholique spécialisée, la JOC dispose du soutien du Vatican et de l'Episcopat français<sup>1036</sup>. Cependant, à partir de 1974, ce soutien des autorités ecclésiastiques laisse place à une opposition à l'encontre de l'action catholique spécialisée. D'abord, au Vatican, le secrétaire du Conseil pontifical des laïcs<sup>1037</sup>, Marcel Uylenbroeck, ex-aumônier de la JOCI écarté en 1967 en considération de sa trop grande proximité avec le Vatican, mobilise contre le projet de révision de la déclaration de principe de la JOCI adopté lors du Congrès de Linz en 1975<sup>1038</sup>. Il lance ainsi une enquête auprès des conférences épiscopales pour s'informer des positions des JOC nationales vis-à-vis de la JOCI. En 1976, la JOC française, qui avait pourtant voté en faveur de la déclaration de principe lors du Congrès de Linz, ne renouvelle pas sa cotisation à la JOCI. Elle se rapproche dans le même temps de deux autres JOC, anglaise et italienne, avec lesquelles la JOC française met en place des relations bilatérales. Bénéficiant, selon des responsables nationaux de la JOC, du soutien du cardinal Benelli, proche du pape Paul VI<sup>1039</sup>, ces relations débouchent, en 1986, sur la constitution de la Coordination internationale de la JOC (CIJOC). La CIJOC devient l'organisation officielle du Vatican et y obtient un siège ainsi qu'un financement. A l'inverse, le Vatican ne connaît plus la JOCI et lui interdit de se réclamer de l'Eglise catholique<sup>1040</sup>.

Outre son soutien à la CIJOC, le Vatican et l'Episcopat français critiquent et/ou prennent leur distance à l'égard du mouvement de l'action catholique spécialisée à partir du milieu des années 1970<sup>1041</sup>. En 1975, Paul VI publie l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* s'adressant aux prêtres et laïcs engagés dans la diffusion de la religion catholique. Il y affirme notamment que l'évangélisation ne peut pas « se réduire aux dimensions d'un projet

---

<sup>1036</sup> PELLETIER Denis, *La crise catholique, op. cit.*

<sup>1037</sup> Le secrétaire du Conseil pontifical des laïcs est le responsable des structures d'apostolat des laïcs.

<sup>1038</sup> Entretien trésorier de la JOCI entre 1964 et 1969.

<sup>1039</sup> Né le 12 mai 1921, Giovanni Benelli est un cardinal italien considéré comme proche du pape Paul VI (pontificat : 1963-1978). Entré à la curie romaine en 1967, il est nommé substitut du cardinal secrétaire d'Etat, avant d'être promu comme cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège (le cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège est l'équivalent de la position de chef de gouvernement), position qu'il conserva jusqu'en 1977.

<sup>1040</sup> Source : archives dirigeant JOCI.

<sup>1041</sup> Aumônier diocésain et membre du groupe de théologiens de la Mission ouvrière et de l'atelier théologique Masses ouvrières, le père Xavier Dureil vit les années 1974 et 1975 comme celles de rupture avec l'institution ecclésiastique : « Concernant ce dernier point [NDA : l'évolution du concept et de la pratique de l'action], et notamment sous l'influence du Marxisme, on était passé d'une conception de l'action fortement référencée aux sujets agissant à une conception de l'action comme processus déterminé par les rapports de production et par les rapports sociaux. Un certain type d'articulation entre la foi et l'action était ainsi compromis sans qu'un autre émerge vraiment. Et la foi, devenant elle-même problématique dans un mouvement qui ne parvenait plus à s'identifier clairement, était forcément marginalisée ». « La JOC a-t-elle fait son temps », *Cahiers de l'atelier*, n°484, avril-juin 1999, p. 54.

simplement temporel » mais doit se faire explicite<sup>1042</sup>. La même année, lors de la conférence épiscopale de Lourdes, l'épiscopat français retire son mandat aux mouvements d'action catholique spécialisée<sup>1043</sup>. En 1976, l'épiscopat français, par l'intermédiaire de Mgr Matagrín condamne toute entreprise de lutte des classes et se montre inquiet devant « la marxisation croissante d'une fraction du monde catholique, laïcs, prêtres, religieux et religieuses »<sup>1044</sup>. En 1977, le pape rend visite aux évêques français. L'un des quatre points de son allocution concerne la « vérification de l'authenticité chrétienne de certains mouvements ». Il y met notamment en doute le caractère chrétien de certains mouvements d'action catholique spécialisée :

*« Les associations catholiques sont plutôt devenues des groupes d'acheminement vers une foi active, presque de catéchumènes ; d'autres ont laissé s'infiltrer en elles des méthodes bien peu évangéliques. N'est-il pas possible d'opérer un redressement ou de reconstruire des groupes qui correspondent aux besoins spirituels et apostoliques des différents chrétiens, avec une assistance spirituelle de choix ? »*<sup>1045</sup>.

En 1978, Mgr Etchegaray, président de la Conférence épiscopale, est encore plus explicite :

*« La JOC est devenue de plus en plus catéchuménale, une JOC du seuil de l'Eglise. Hier, la JOC partait de l'Eglise où elle est née vers le monde ouvrier, avec du mal à se faire reconnaître par celui-ci. Aujourd'hui la JOC part du monde ouvrier où elle s'est naturalisée, vers l'Eglise, avec autant de mal à se faire reconnaître par celle-ci »*<sup>1046</sup>.

Dès lors, à partir de la fin de la fin des années 1980, le Vatican et l'Episcopat français promeuvent les mouvements charismatiques qui recentrent l'action des catholiques vers la prière. Ce basculement de la stratégie de l'Eglise de l'action catholique spécialisée vers les mouvements eucharistiques s'observe notamment parmi les dirigeants nationaux de l'action catholique spécialisée qui ne trouvent plus à s'investir au sein des mouvements de l'Eglise catholique<sup>1047</sup>.

---

<sup>1042</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit., p. 346.

<sup>1043</sup> Sur la transformation du groupe de la conférence épiscopale ayant ouvert à la fin du mandat aux mouvements d'action catholique spécialisée, cf. PELLETIER Denis, *La crise catholique*, op. cit., p. 207 et suivantes.

<sup>1044</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit., p. 349.

<sup>1045</sup> Mensuel Eglise d'Alsace, année 1977

<sup>1046</sup> Mensuel Eglise d'Alsace, année 1977

<sup>1047</sup> Nous renvoyons ici notamment aux témoignages de la Revue Esprit. Recueil de témoignage de dirigeants nationaux de l'action catholique spécialisée.

Cette configuration vaticane et nationale moins favorable à l'action catholique ouvrière spécialisée se traduit par la mise au pas et des critiques formulées par la hiérarchie ecclésiale strasbourgeoise à l'encontre de la JOC strasbourgeoise. Nous pouvons l'observer dans la dissolution à la fin des années 1980 de la JOC féminine (Cf. encadré n°18)

### **Encadré 18 : La dissolution de la JOC féminine**

Disposant d'un niveau élevé de capital au sein de l'organisation<sup>1048</sup>, les dirigeantes de la JOC féminine strasbourgeoise tentent à partir des années 1980 d'imposer et d'institutionnaliser un modèle du croire ne reposant plus sur une conception objective et formelle de l'adhésion ecclésiale<sup>1049</sup>. Elles maintiennent, par exemple, leur affiliation à la JOCI et souhaitent choisir leur aumônier, dont la fonction serait, non de les encadrer, mais de les accompagner<sup>1050</sup>. Face à cette situation, l'évêché tente d'imposer un modèle plus intégraliste du croire fondé sur la pratique religieuse et l'adhésion à l'institution ecclésiale. Ainsi, les dirigeantes de la JOCF sont convoquées par l'évêché pour venir s'expliquer sur leur niveau de pratique religieuse. Après les avoir entendues, les membres de la commission réunis par l'évêque auditionnent les deux aumôniers des équipes JOCF. L'un d'entre eux soutenant ouvertement les orientations apostoliques de la Fédération JOCF, l'évêché met fin à ses fonctions. Il le remplace et impose à sa place, aux dirigeantes de la JOCF, un nouvel aumônier plus proche de l'institution ecclésiale. L'année suivante, les responsables de la JOCF décident de se dissoudre pour fonder une association d'éducation populaire. Au sein de cette dernière, les prières et les révisions de vie sont maintenues mais assurées par un laïc et non plus par un aumônier.

En outre, le nouvel évêque de Strasbourg se montre moins favorable au développement de l'action catholique spécialisée que ses prédécesseurs, bien qu'il fut auparavant aumônier diocésain des mouvements de l'action catholique spécialisée. En 1974, suite au Rassemblement de Paris de la JOC, l'évêque de Strasbourg critique les militants de l'ACO pour leur importation de la lutte des classes au sein de l'Eglise dans son homélie du 14

<sup>1048</sup> Multipositionnées entre le niveau fédéral et national, cinq d'entre elles sont également les filles d'anciens dirigeants de la JOC des années 1950-1960.

<sup>1049</sup> Nous retrouvons cette même volonté (et échec) d'imposer un nouveau modèle du croire au sein de l'ACO bas-rhinoise. L'un des dirigeants de la JOC bas-rhinoise à la fin des années 1960 puis de l'ACO au cours des années 1990 a ainsi pu remarquer la reprise en main par l'Eglise des mouvements d'action catholique spécialisée, dont fait partie l'ACO : « *Ce que je reproche d'ailleurs, je l'ai dit l'année dernière, au 60<sup>ième</sup>, à certains endroits en Alsace : « L'ACO, aujourd'hui, elle, elle, elle, elle ne s'exprime plus par des positions propres ! Elle écoute, et discute les discours des évêques. » Hein, sur le problème du chômage, c'est le texte des évêques de Lourdes d'il y a deux ans, hein ! Par exemple, hein. Alors on ... le, le, la revue nationale 'Témoignage', on fait de la pédagogie autour du texte des évêques ! Mais je dis : « On n'a pas besoin des évêques pour ça ! » Enfin les laïcs n'ont pas besoin du discours des évêques ! Que les évêques nous rappellent peut-être certaines choses d'ordre évangélique, pourquoi pas ? Mais l'ACO a d'autres choses à dire ! »*

<sup>1050</sup> Lors d'un entretien avec l'aumônier qu'elles avaient choisi, celui-ci refuse le terme d'encadrement et rappelle qu'il n'était là que pour les accompagner. Pour illustrer son rôle au sein de la JOC, il reprend d'ailleurs les termes d'un des dirigeants jocistes : « ce n'est pas à vous, prêtres, mais à nous, jeunes, de prendre nos responsabilités ».

juillet<sup>1051</sup>. De même, si, du fait de sa position d'évêque<sup>1052</sup>, il se montre toujours mesuré dans ses critiques à l'égard de l'action catholique spécialisée<sup>1053</sup>. A partir des années 1980, la revue de l'évêché, *Eglise d'Alsace*, consacre un nombre de plus en plus important aux mouvements eucharistiques. Par exemple, au cours de l'année 1982, seul un article porte sur la JOC et un autre à la JEC tandis que quatre articles sont consacrés au Mouvement eucharistique des jeunes<sup>1054</sup> ainsi qu'un message de soutien de l'évêque à l'action menée par ce mouvement<sup>1055</sup>. Cette position critique de l'évêque de Strasbourg à l'égard de la JOC est partagée par une partie des prêtres bas-rhinois. Suite à leur demande de subventions pour leur prochain rassemblement régional effectué en mai 1981 auprès des diocèses, les dirigeants de la JOC de Strasbourg obtiennent une réponse signée d'un groupe de curés de l'Alsace du Nord leur reprochant leur insuffisance inscription au sein de l'institution ecclésiale (Cf. encadré n°19).

---

<sup>1051</sup> « La lutte des classes est un fait. De nombreux chrétiens, de milieux divers, y consentent comme à une nécessité et certains y adhèrent comme à une science économique. Je voudrais simplement préciser qu'il ne faut pas chercher à justifier la lutte des classes par l'Evangile, car c'est impossible. Que les chrétiens ne se laissent pas intoxiquer par certaines doctrines. Qu'ils veillent à rester lucides et qu'au nom du combat pour la justice, ils ne deviennent pas injustes. Il n'est pas évangélique, par exemple d'étiqueter et d'apprécier des hommes a priori, en fonction de la classe sociale à laquelle ils appartiennent. (...) Finalement, qu'on le veuille ou non, la lutte des classes revient à construire un mode d'apparence totalitaire, où se constituent des Eglises parallèles qui risquent même de devenir, en certaines régions, des Eglises temporelles ». ELCHINGER Léon-Arthur, *Le Retour de Ponce Pilate*, *op. cit.*, p. 170.

<sup>1052</sup> « Le principe du pouvoir que l'épiscopat exerce au sein du champ religieux réside dans le fait qu'il est assez diversifié, et selon les mêmes principes que la population des laïcs qu'il doit orienter et contrôler, pour en ressentir et en exprimer, fut-ce sous une forme atténuée, les attentes divergentes, tout en restant assez unifié, par l'effet de la position et de la formation commune autant que par l'orchestration expresse, pour orchestrer cette diversité. Autrement dit, ce corps fortement homogène est incliné par la logique même de son fonctionnement en tant que champ à présenter le maximum de diversité dans les limites de l'unité en même temps qu'il est sans cesse rappelé par les nécessités inscrites dans sa position au sein du champ religieux à présenter le maximum d'unité dans les limites de la diversité ». BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *op. cit.*, p. 38.

<sup>1053</sup> Nous avons dépouillé le mensuel « Eglise d'Alsace » édité par l'évêché de Strasbourg entre 1967, date de sa création, et 1990. Parmi les tribunes où il prend position sur l'action catholique spécialisée, environ une tribune sur deux la critique tandis que l'autre l'appuie.

<sup>1054</sup> Cf. index Eglise d'Alsace, 1982. En 1984, la consultation de cet index nous montre également que deux articles sont consacrés à des mouvements eucharistiques et aucun à l'action catholique spécialisée. En 1985, quatre articles pour les mouvements eucharistiques et quatre pour l'action catholique spécialisée etc.

<sup>1055</sup> Message de Mgr l'Evêque au MEJ, Eglise d'Alsace, juin 1982.

**Encadré 19 : L'opposition d'une partie du clergé alsacien à la JOC suite à sa participation à la campagne présidentielle de 1981**

Le 5 mai 1981, la JOC, JOCF (Fédération de Strasbourg) font des demandes de subventions aux prêtres pour organiser leur prochain rassemblement régional à Wittenheim. Ils demandent l'aide de ces prêtres au nom de leur participation à la "construction de l'Eglise".

Ils obtiennent comme réponse :

-de l'abbé Muller (Marcel Muller de Lauterbourg). Il répond « par la négative car la JOC n'a jamais répondu à sa lettre ouverte envoyée le 1.12.1980 intitulée "un pauvre C qui gêne tant". » Il reproduit donc en annexe sa lettre. Voici son contenu *in extenso* :

« Par une de vos militantes, une religieuse, m'est parvenu votre agenda 80/81 : pratique, bien écrit. Félicitations ! Mais quelle surprise à y regarder de plus près après quelques jours d'utilisation ! Par qui et pour qui cet agenda ? Que signifie le "C" ? En effet, il y a un "C" sur votre étiquette, il devrait signifier quelque chose... si je ne m'abuse "Chrétien". J'ai donc demandé à votre militante s'il y avait des chrétiens à la JOC. Elle m'a assuré qu'à une récente réunion, on avait osé affirmer des convictions chrétiennes. Mais prier ? N'est-on pas, comme ouvrier, déjà assez humilié ? J'ai parcouru l'agenda. Ces ouvriers n'y trouvent aucune, mais absolument aucune référence chrétienne qui pourrait illustrer et soutenir leur combat pour la justice et l'amour. On y trouve beaucoup de fêtes à souhaiter... mais pas de saints et ce doit être sans doute une lacune, un lapsus, si on lit "Conversion Saint-Paul". J'exagère : il y a certains jours où la fête à souhaiter manque, c'est peut être dommage : Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension, Assomption, Vierge Marie. Le mot Dieu se rencontre 2 fois : Jean de Dieu, on ne pourrait sans doute pas l'identifier autrement. Et dans un poème à l'argent : "argent comme si tu étais un Dieu". On aurait pu l'écrire en minuscule. On peut y méditer de très belles maximes, judicieuses et bien choisies de nombreux auteurs bien connus. Rien à redire, au contraire, car en tout homme, Mao compris, en tout penseur, il y a du bon. J'ai même relevé un certain Mercier. Serait-ce par hasard le cardinal, mais c'est sans doute là un titre qui fait trop riche. Si je ne m'abuse, l'action catholique, jadis si fière de son Christ-Roi, et même tout chrétien pourrait, j'ose dire, devrait trouver quelques références appropriées dans un petit livre appelé "Evangiles" ou le grand livre "Ancien et Nouveau Testament", bien que personnellement je préfère à ce mot celui d'"Alliance", mais c'est là une lubie à moi... Pour aider et former des ouvriers : connais pas !

Alors, Mesdames, Messieurs, pourquoi ne suivriez-vous pas l'exemple d'un certain syndicat qui a compris qu'il lui fallait être honnête et enlever le C pour le D.

Il n'y a d'ailleurs qu'un pas à faire puisque sur une des dernières pages, vous vous présentez :

« JEUNESSE OUVRIERE EST MON NOM »

et encore : « JE M'APPELLE JEUNESSE OUVRIERE »

et enfin : « JE M'APPELLE VERS L'AVENIR »

C'est très beau, et je suis sûr que de vrais chrétiens ne refuseront pas de soutenir, au nom du Christ Jésus, votre action et de travailler sincèrement avec vous. Mais, de grâce, soyez francs et n'usurpez pas un titre auquel, de fait, vous renoncez. De vrais chrétiens pourraient alors vous faire comprendre, par exemple, qu'il serait utile, de ne pas parler seulement des droits légitimes de l'ouvrier, mais qu'on pourra aussi lui dire qu'il a sa place et aussi quelques devoirs.

Lorsque donc vous aurez osé dire réellement votre nom, je serai de mon côté, dans la mesure de mes convictions chrétiennes, tout disposé à donner à vos efforts tout mon franc appui.

En plein accord avec le groupe de curés de l'Alsace du Nord,  
Abbé Muller

Parmi d'autres réponses à cette demande de subvention, plusieurs critiquent le

positionnement en faveur de la gauche de la JOC lors de la dernière campagne présidentielle. Par exemple, l'Abbé Georger renvoie la lettre de demande de subvention avec une note manuscrite : «Voyez M. Mitterrand et Marchais. Vous avez fait voter pour eux ». Il en est de même pour le curé Georges Fleischel : « Je n'admets pas qu'un mouvement d'action catholique prenne position officielle pour Mitterrand ». Ou encore du curé Thomann à Soultz sous Forêt : « Je vous conseille de demander une participation financière à M. Mitterrand que vous avez soutenu et qui fera sans doute tout son possible pour la "construction de l'Eglise" ». D'autres enfin sont encore plus explicites dans leur refus, comme le curé Schelle de Strasbourg : « Je vous réponds par la négative parce qu'en conscience, je ne puis soutenir un mouvement qui ouvertement a voté et demandé de voter pour la gauche et qui par le fait même est contre les écoles privées, contre la religion dans le programme scolaire et contre le concordat ».

Source : archives de la JOC du Bas-Rhin

Promouvant un nouveau modèle du croire, la JOC tant localement, nationalement qu'internationalement se heurte à un refus de l'Eglise catholique. Quelle sera alors l'évolution de la JOC au cours des années qui vont suivre ?

## **B) L'action de la JOC : vers un mouvement groupusculaire centré sur l'institution ecclésiale (1990-2010)**

La désobjectivation de la classe ouvrière et la montée du niveau de diplôme ouvrent à une redéfinition des groupes de jeunesse mobilisables par la JOC (1). Malgré cette redéfinition des groupes mobilisables par la JOC et concurremment au processus de mise sous tutelle de la JOC par l'évêché, cette dernière décline jusqu'à devenir groupusculaire (2).

### 1) Vers une organisation groupusculaire au recrutement adolescent.

Disposant d'un moindre soutien de la part de l'évêché, la JOC est, en outre, moins en mesure de recruter au sein du groupe ouvrier à partir de la fin des années 1970 et le début des années 1980. En effet, à partir de 1975, l'arrivée sur le marché du travail se réalise plus tardivement<sup>1056</sup> et le chômage fait son apparition. Les instances nationales de la JOC réorganisent leur structure militante et la catégorie des apprentis devient structurante au sein de la JOC. Elle regroupe les jeunes pris entre deux milieux l'école et l'entreprise<sup>1057</sup>, soit pratiquement les apprentis, les pré-apprentis, les jeunes en classe pré-professionnelle ou en section d'éducation spécialisée. A partir du Rassemblement national de la JOC de 1974, des

<sup>1056</sup> Selon Denis Pelletier, la part des scolarisés parmi les jocistes passe de 53.5% en 1967 à 63.5% en 1970-1971 puis 67% en 1974-1975.

<sup>1057</sup> PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C., op. cit.*, p. 128-133.

meetings nationaux rassemblant les seuls apprentis sont organisés tous les deux ans. La JOC prend également en compte la montée du chômage touchant principalement les moins de 25 ans<sup>1058</sup> par la mise en place d'une branche précaire et de comités chômeurs. Cependant, à la fin des années 1960, on constate un certain déclin de la JOC hors de Strasbourg, avant de remonter légèrement à la fin des années 1970. Par exemple, la Fédération JOC de Haguenau, fondée en 1937, disparaît après 1967 avant d'être refondée en 1973 et de réunir, en 1978, 100 « gars et filles » à son rassemblement annuel à Kaltenhouse<sup>1059</sup>. De même, la Fédération de Molsheim, où furent créées les premières sections JOC hors de Strasbourg en 1934, ne réunit lors de sa journée fédérale en 1974 qu'une cinquantaine de personnes<sup>1060</sup> tandis qu'en 1978, 150 jocistes se rendent au rassemblement national de La Courneuve<sup>1061</sup>.

En fait, selon des recherches portant sur la JOC, sa réorganisation rend plus précaire son recrutement<sup>1062</sup>. Au début des années 1990, la JOC<sup>1063</sup> dans le Bas-Rhin est devenue groupusculaire. Elle compte environ 130 adhérents en 1990 et une cinquantaine en 1991<sup>1064</sup>. Pour l'année 1994, nous disposons du seul nombre d'adhérents pour Strasbourg et son agglomération<sup>1065</sup>. La JOC de Strasbourg réunit 66 adhérents.

**Tableau 61 : Effectifs de la JOC dans le Bas-Rhin (1991)**

	1990			1991		
	Strasbourg	Haguenau	Molsheim	Strasbourg	Haguenau	Molsheim
Effectif JOC	73	36	37	31	7	15

Source : Archives de la JOC de Strasbourg

<sup>1058</sup> Le taux de chômage pour les garçons de moins de 18 ans est passé de 7.3% en mars 1974 à 18.1% en mars 1980. Pour les filles, il passe de 23.2% à 46.4%. Pour la tranche d'âge des 18/24 ans, le taux de chômage de 6.5% en 1974 atteint 10.8% en 1980. Pour les filles, il passe de 8.2% à 21.4% dans la même période. Source : *Ibid.*, p. 150.

<sup>1059</sup> DILLINGER Charles, *50 ans de JOC*, *op. cit.*, p. 278.

<sup>1060</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>1061</sup> *Ibid.*, p. 276.

<sup>1062</sup> Gérard Cholvy constate ainsi que « à force de s'occuper des précaire, la JOC se précarise ». Source : CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*

<sup>1063</sup> En 1987, JOC et JOCF fusionnent.

<sup>1064</sup> Selon des correspondances entre dirigeants de la JOC retrouvées dans les archives de la JOC, tous ne paient pas leur cotisation. Cependant, au vu du nombre de participants aux réunions ou meetings de la JOC, nous pouvons considérer ces chiffres comme vraisemblables.

<sup>1065</sup> Selon les archives de la JOC de Strasbourg, en 1995, on ne compte plus de Fédération JOC à Molsheim. Pour la Fédération de Haguenau, il est mentionné trois fédéraux (par manque de militants ? Nous ne disposons pas des chiffres pour y répondre).

En outre, l'appartenance se fonde de plus en plus sur le milieu d'origine et moins sur le travail en usine<sup>1066</sup>. Nous pouvons le constater au travers des types d'équipes et de leur implantation géographique dans l'agglomération strasbourgeoise. En 1992, les équipes sont très majoritairement implantées dans les quartiers populaires (quartier de l'Elsau, Hautepierre, Cité de l'III, Polygone à Strasbourg, quartier des écrivains à Schiltigheim), mais ces équipes sont toutes des équipes d'« ados » ou de « lycée » et non des équipes « précarités » ou « boulot ».

Mais surtout, dès le milieu des années 1990, nous pouvons constater une transformation du recrutement militant au sein de la JOC. La part des salariés au sein de la JOC ne représente plus qu'une fraction marginale des adhérents de la JOC tant dans le Bas-Rhin que dans le reste de la France. A la Fédération JOC de Strasbourg, sur 73 adhérents de la JOC, 15 sont des salariés, soit 21% des adhérents. Dans les Fédérations JOC réunissant le plus d'adhérents en France, la part des salariés est encore plus réduite. Les deux plus grosses Fédérations JOC de France, Nantes et Rennes, comptent respectivement, sur 605 et 289 adhérents, 69 et 35 salariés, soit 11 % et 12 % du total.

**Tableau 62 : Part des salariés parmi les adhérents à la JOC en 1990**

	JOC dans le Bas-Rhin			Autres départements à forte implantation JOC					
	Haguenau	Molsheim	Strasbourg	Mulhouse	Lille	Le Mans	Nantes	Rennes	Saint-Etienne
Salariés	12	5	15	23	15	9	69	35	10
Total adhérents JOC	36	37	73	124	129	120	605	289	116
Part des salariés dans le total des adhérents	33%	14%	21%	19%	12%	8%	11%	12%	9%

Source : archives de la JOC du Bas-Rhin

Lors de sa session nationale en 1994 à La Rochelle, un des dirigeants nationaux peut ainsi se demander ce qu'il reste d'ouvrier au sein de la JOC étant donné la composition militante de la JOC : « je trouve que la JOC ne rejoint pas beaucoup la classe ouvrière. Aujourd'hui elle est surtout composée de lycéens, étudiants qui ne font pas partie de la classe ouvrière »<sup>1067</sup>.

<sup>1066</sup> PELLETIER Denis, *La crise catholique, op. cit.*, p. 82.

<sup>1067</sup> Archives JOC de Strasbourg.



D'ailleurs, au sein de la JOC de Strasbourg, pour l'année 1993, sur les 14 équipes JOC, sept sont des équipes d' « ados »<sup>1068</sup>.

Cette évolution s'accroît ces dernières années avec un recrutement s'effectuant essentiellement au sein de la tranche d'âge des 15-17 ans. En 2012, sur onze équipes JOC restantes dans le Bas-Rhin, nous ne comptons que deux équipes de membres âgés de plus de 17 ans. En outre, ces deux dernières équipes sont composées majoritairement d'étudiants. Selon l'accompagnateur de ces deux équipes, une équipe d'aînés est constituée en majorité d'étudiants et une équipe territoriale à HautePierre ne réunit presque uniquement que des étudiants<sup>1069</sup>. Cette transformation du recrutement militant au sein de la JOC rend possible un recentrement de celle-ci autour de l'institution ecclésiale.

## 2) Vers le recentrement de la JOC autour de l'institution ecclésiale.

Selon Gérard Cholvy, à partir du début des années 1980, la JOC se recentre vers l'Eglise<sup>1070</sup> bien que les accompagnateurs soient de moins en moins issus du clergé. Au sein de la JOC de Strasbourg, en 1992, sur les 13 accompagnateurs d'équipes, huit sont prêtres et cinq des laïcs<sup>1071</sup>. Par ailleurs, malgré des effectifs plus réduits, les dirigeants de la JOC conservent des liens avec les structures politiques, syndicales ou associatives investies par la génération précédente. Ainsi, au début des années 1990, les dirigeants jocistes de Strasbourg restent politisés à gauche et investis au sein des organisations syndicales et associatives. Le dépouillement des archives de la JOC portant sur les années 1989 à 1996<sup>1072</sup> nous renseigne sur le maintien des rapports entre d'une part, la JOC, et d'autre part les syndicats et partis politiques de gauche. En 1989, la section JOC de HautePierre organise ainsi une rencontre pour traiter de la rénovation des HLM avec Jean Oehler, dirigeant local de l'ACO devenu adjoint au maire socialiste suite aux élections municipales de 1989. Dans le quartier du Neuhof, la section JOC réunit l'ensemble des candidats, hors Front national, pour qu'ils présentent leur programme en vue des prochaines élections municipales. De même, en 1994, lors de la remise de l'adoption du plan quinquennal gouvernemental, les dirigeants de la branche JOC apprenti organise un débat où ne sont conviés, en dehors des militants de la

---

<sup>1068</sup> Archives de la JOC, Strasbourg

<sup>1069</sup> Selon l'accompagnateur de cette équipe JOC : « Et l'autre équipe, celle de HautePierre, c'est pratiquement que des étudiants et des étudiantes ».

<sup>1070</sup> CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit., p. 356.

<sup>1071</sup> Archives JOC de Strasbourg.

<sup>1072</sup> Nous n'avons pas pu avoir accès à d'autres cartons d'archive.

JOC, qu'Armand Jung, conseiller général socialiste du Bas-Rhin, un délégué CFDT et un délégué CGT<sup>1073</sup>. Enfin, l'étude des trajectoires des dirigeants jocistes entre 1990 et 1993 nous renseigne sur le maintien des liens avec les syndicats ou le PS. La présidente et le trésorier de la JOC de Strasbourg entre 1990 et 1993 continuent à s'investir au sein des syndicats et/ou de l'espace politique local. La présidente de la JOC se marie avec l'un des militants de la JOC d'alors qui accède, lors des élections municipales de 2008, à un poste d'adjoint au maire dans une commune socialiste de plus de 10.000 habitants d'Alsace. Le trésorier, quant à lui, s'engage au sein de la CGT et, en 2007, il est élu, sous l'étiquette CGT, au sein du comité de son entreprise. Enfin, la JOC conserve sa dimension internationale : des réunions à thème sur la CIJOC sont, par exemple, organisées<sup>1074</sup>.

Mais la transformation du recrutement militant au sein de la JOC vers une classe d'âge adolescente ou étudiante, comme nous l'avons observée précédemment, conduit à la perte progressive des liens entre la JOC et les syndicats ou associations constitués ou investis par d'anciens jocistes. En outre, en 2012, parmi les deux équipes âgées de plus de 17 ans de la Fédération JOC du Bas-Rhin, nous ne comptons que quatre salariés, dont une seule syndiquée<sup>1075</sup>. Selon les dirigeants de l'ACO investis syndicalement, associativement et politiquement à gauche, la JOC ne constitue plus, depuis le début des années 2000, un lieu de recrutement pour occuper les positions qu'ils détiennent<sup>1076</sup>. Mais surtout, la JOC se recentre autour de l'institution ecclésiale. Issue d'une famille jociste (grand-père engagé à l'ACO et

---

<sup>1073</sup> Archives JOC de Strasbourg. Dossier avec note manuscrite de la réunion par la dirigeante de la branche apprenti.

<sup>1074</sup> Archives Fédération de Strasbourg : Rapport : origine de la CIJOC. JOC implantée dans 88 pays et compte 4 millions d'adhérents à la mort de Cardjin, 1995.

<sup>1075</sup> Selon l'accompagnateur de cette équipe JOC : « *Par exemple quand je regarde l'équipe que j'accompagne ben y a des gens : Y a des étudiants encore et quelques jeunes qui sont au travail. Ben y en a une qui, euh, travaillait en intérim à la, à la Région Alsace : un travail de secrétariat. Y en a une qui est secrétaire dans, dans une clinique de Strasbourg. Et puis y en a un qui est aide – éducateur qui vient de finir, euh, sa formation. Et pratiquement aucun ne fait partie d'un syndicat. Et c'est pratiquement les trois seuls qui seraient directement concernés* ». Entretien enquêté n°77, aumônier actuel de la JOC. Effectué le 8 octobre 2012

<sup>1076</sup> D'ailleurs les faibles rapports actuels entre les dirigeants de la JOC (au sein desquels les syndicalistes sont minoritaires) et ceux de l'ACO (où l'ensemble des militants est syndiqué majoritairement à la CFDT et, dans une faible mesure, à la CGT) montrent l'absence de relève sur les positions syndicales et associatives. L'accompagnateur de la JOC ainsi que plusieurs dirigeants de l'ACO, anciens responsables de la JOC, observent que leurs rapports interorganisationnels sont pratiquement inexistantes. Par exemple, un ancien responsable de la JOC puis de l'ACO bas-rhinoise, né en 1936, regrette de n'avoir plus de contacts ou des contacts épisodiques avec les dirigeants de la JOC : « *Oui, ça d'accord. Oui il faut dire aussi que la JOC d'aujourd'hui est relativement faible, plus, euh, plus tellement de jeunes... Et puis même à l'intérieur de l'ACO avec la JOC, on a pratiquement plus de contact. (...) L'ACO vieillit, hein ! On ne sent pas la relève du fait qu'il n'y a plus de JOC, la relève ne se fait plus* ». De même, lors de notre travail aux archives de la JOC bas-rhinoise, nous avons pu entendre une conversation entre la permanente et la Présidente de la JOC bas-rhinoise qui venait de rencontrer des anciens dirigeants de la JOC et actuels dirigeant d'ACO et qui critiquait le fait que « les vieux disent que la JOC, ce n'est plus comme avant ». Entretien enquêté n°65, ouvrier puis contremaître. Dirigeant de la JOC puis de la CFDT et du PS. Effectué le 3 octobre 2012 à son domicile

beau-père accompagnateur fédéral de la JOC), l'actuelle présidente de la JOC donne ses premiers entretiens, non à des journaux identifiés comme catholique de gauche, mais à ceux proches de l'institution ecclésiale, à savoir l'hebdomadaire *La Vie* et au quotidien *La Croix*. En Alsace, l'évêché accroît également son emprise sur la JOC. Parmi les trois derniers présidents, deux sont recrutés à la fin de leur mandat au sein de l'évêché pour y devenir permanents de l'Action catholique des enfants. Enfin, ayant mis fin aux cotisations des adhérents au milieu des années 1990, la JOC se finance essentiellement par le biais des dotations de l'évêché.

La JOC ne constitue donc plus un lieu de recrutement ou de mobilisation pour les organisations syndicales ou associatives qu'elle avait historiquement constituées ouvrant à la désagrégation du groupe d'action catholique socialiste qui avait renouvelé le PS au cours des années 1970

### **C) La désagrégation d'un groupe d'action catholique socialiste**

La désagrégation d'un groupe d'action catholique socialiste procède de la juxtaposition de deux logiques. D'une part, la JOC, ne réunissant qu'une part marginale de salariés, elle ne constitue plus un lieu de recrutement pour les organisations CFDT et APF devenu CSF. Ces organisations ne sont donc plus unies par une culture commune en provenance de la JOC, autrement dit ses dirigeants ne sont plus multipositionnés au sein de la CFDT et des APF. Disposant de moins de ressources militantes, les responsables de ces organisations, notamment ceux d'origine sociale populaire, sont moins en mesure d'investir l'espace politique local (1). D'autre part, les dirigeants des sections de la CSF, issus de la JOC des années 1960, participent désormais à la gestion des municipalités socialistes. Leur engagement militant se professionnalise et leur structure militante s'institutionnalise. Plus dépendants des ressources des institutions politiques, ils peuvent ainsi d'autant moins promouvoir de nouvelles formes de mobilisation dans lesquels des militants investiraient les arènes politiques et partisanes locales (2).

#### 1) Les effets de la désagrégation de la JOC sur le militantisme des organisations d'action catholique.

Les professionnels de la politique se situent dans une position structurellement dominante vis à vis des acteurs des mouvements sociaux. Or, auparavant, la multipositionnalité des militants

jocistes entre l'APF/CSF et la CFTC/CFDT, qu'ils avaient fondées ou investies, leur permettait d'être particulièrement bien dotés en ressources sociales. Leur position sociale relativement basse (ouvriers, employés, membres des professions intermédiaires) était ainsi compensée par les ressources que leur fournissaient ces organisations pour occuper des positions sociales (directeur de banque comme Théo Braun) ou politiques (député, conseiller général) relativement élevées. Cependant, les carrières des nouveaux entrants au sein de ces structures syndicale ou associative se déroulent désormais au sein des seules organisations qu'ils dirigent. Par exemple, la secrétaire de la CFDT Alsace<sup>1077</sup> depuis 2011 n'est pas issue, contrairement à son prédécesseur de l'action catholique spécialisée, mais a fait carrière uniquement au sein de l'organisation syndicale. Investie dans la seule organisation syndicale, elle débute sa carrière militante comme permanente au sein de la branche de son syndicat puis membre du bureau régional et enfin présidente de la CFDT Alsace. De même, au sein de la CSF, parmi les 18 membres du conseil syndical du Bas-Rhin en 2007, ceux âgés de moins de 60 ans ne sont pas issus de la JOC. La fin d'un recrutement de ses dirigeants syndicaux et associatifs issus de la JOC a pour effet d'autonomiser les relations entre les organisations fondées auparavant par les jocistes. Selon l'un des dirigeants actuels de la CSF, issu de la JOC des années 1960, la CFDT et la CSF ne font plus ni liste commune ni fusion au second tour de leur liste depuis la fin des années 1980 :

*« Oui, donc à la CFDT, on avait toujours un peu besoin de, de gens. Alors comme il me connaissaient aux APF. Moi, ce qui est un tort d'ailleurs, je le dis souvent à Francine, hein, ils ont plus de relation, chacun pour soi, hein.*

**Enquêteur :** *C'est-à-dire qui ? Les APF ?*

*Les APF, on faisait toujours, quand y avait des élections, des élections 'Sécurité sociale', les APF, on faisait alliance avec la CFDT, hein.*

**Enquêteur :** *Ah, oui ?*

*Enfin ça dépend des moments. Parfois on faisait une liste propre et on fusionnait au 2<sup>ième</sup> tour. C'était le cas dans les années, fin 60 mais aussi quand j'étais élu dans les années 1970 même dans les années 1980, on a fait une liste commune. Mais, je veux dire, je considérerai, d'ailleurs Hoch Willy, Erhardt, et d'autres, qu'il faut que le mouvement populaire des familles soit solidaire et reste solidaire avec les syndicats (NDA : CFTC puis CFDT) du même bord »<sup>1078</sup>.*

Ainsi, moins multipositionnés ou dotés en ressources sociales, les dirigeants syndicaux ou associatifs sont moins en mesure, à la différence de leurs prédécesseurs, de revendiquer d'occuper des positions politiques élevées au sein de l'espace politique local.

---

<sup>1077</sup> Les Fédérations du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de la CFDT ont fusionné.

<sup>1078</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC et de l'APF. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile.

2) La prise de pouvoir politique des organisations issues de la JOC : professionnalisation et institutionnalisation de la CSF

Selon Annie Collovald, nous avons moins une transformation du militantisme, un engagement qui serait plus distancié en raison de changements sociétaux<sup>1079</sup>, qu'une transformation dans le militantisme, avec sa professionnalisation<sup>1080</sup>. Or, lors de leur prise de pouvoir au niveau municipal, plusieurs maires socialistes se sont appuyés ou sont issus des sections de l'APF. L'intégration de ces dirigeants associatifs au sein de la municipalité peut aboutir à la disparition de l'association existant désormais sous une forme municipalisée. Par exemple, à Erstein, commune remportée par les socialistes lors des élections municipales de 1989, le maire recrute et mobilise au travers des membres de la section de l'APF qui, apparaissent particulièrement investis au sein de l'espace de sociabilité de la commune suite notamment à leur création et leur gestion d'un centre de loisirs communal. Soutenant la tête de liste socialiste, plusieurs membres de la section de l'APF se trouvent sur sa liste lors des élections municipales de 1989. Suite à ces élections, promue adjointe au maire, la directrice du centre de loisirs fait racheter par la municipalité le centre de loisirs et la section de l'APF disparaît quelques années plus tard<sup>1081</sup>.

De même, à Ostwald, municipalité ayant basculé socialiste lors des élections municipales de 1977 suite notamment à la mobilisation du groupe de l'APF bien intégré au sein de l'espace de sociabilité résidentielle, le maire, élu depuis 1989 et lui-même issu du groupe des dirigeants APF de 1977, continue de mobiliser et recruter en s'appuyant désormais sur le groupe des membres de la CSF. Réélu maire en 2008, 3 des 11 membres de sa majorité au sein du conseil municipal, dont un adjoint, sont issus de la section de l'APF. Cependant, selon l'ancien président de l'APF d'Alsace et membre actuel du conseil d'administration de la CSF du Bas-Rhin, le positionnement des dirigeants de la CSF entre le conseil municipal et le secteur associatif rend plus difficile la mobilisation et le recrutement de locataires au sein du groupe local de la CSF :

*« Je lui ai rappelé l'autre soir : « Tu te rappelles encore d'où tu viens toi ! » Parce que de temps à autre, il faut le rappeler, hein ! Bon. Oui. Ensuite, ils ont fait un conseil de quartier.*

---

<sup>1079</sup> ION Jacques, *La fin des militants ?*, op. cit.

<sup>1080</sup> COLLOVALD Annie (éd.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, op. cit.

<sup>1081</sup> Selon le président des APF de cette époque : « Après on descend sur Erstein. Erstein, c'est, c'est pareil ; c'était une équipe assez dynamique. Le jour où ils ont fait le centre de loisirs qui a bien marché, qui a bien pris, et ben, le maire a puisé dans l'équipe. Il a mis la directrice du centre de loisirs, adjointe chargée de l'école 'Machin', il a pris le centre de loisirs sous la direction de la municipalité ». Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC et de l'APF. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile

*Le conseil de quartier, et ben qui parle ? Nos militants. Qu'est-ce qu'ils disent ? Et bien on a des problèmes dans nos HLM. Ben oui, on a des problèmes dans nos HLM. Alors bon. Mais on ne nous écoute pas. Alors le maire : qu'est-ce qui... Alors ça remonte du conseil de quartier au maire. Et la commission exécutive a dit : « Bon, alors on va convoquer la direction d'Habitat Moderne (NDA : syndic de logements sociaux), une soirée et vous direz et on va passer en revue tout ce qui va pas. » On fait la liste, on traite la liste. D'emblée le directeur, il dit : « Bon ben, ça, c'est Habitat Moderne. Ça, c'est pas nous. Ça, c'est la police. Ça c'est la ville. Ça, c'est la CAF, etc. » Et on fait des colonnes. Et puis, bon, voilà, le maire est tout content. Il a fait l'inventaire. Habitat Moderne, alors, est-ce que c'est fait ? Six mois après : eh non c'est toujours pas fait ! Le terrain de jeux ? Ah ben, si ça a été fait ! Ben alors, les adhérents ? Ben, ils réagissent, ils réagissent de moins en moins ! »<sup>1082</sup>*

Outre la plus forte intégration des groupes de la CSF au sein des municipalités ayant basculé socialiste, la CSF se retrouve affaiblie par l'intégration de certains pans de son activité au sein d'institutions publiques telles que la CAF. Par exemple, pour professionnaliser la gestion de leurs centres aérés, les dirigeants départementaux des APF, qui contrôlent les instances de la CAF, font reconnaître leurs activités par la CAF avant que les communes les financent puis les intègrent parmi leurs actions publiques. Au sein d'un des groupes locaux de la CSF ayant concentré ses activités autour du centre aéré, les effectifs de l'APF passent de 120 adhérents à 15 adhérents<sup>1083</sup> :

*« Nous, à Lingolsheim, nous, on avait essentiellement les centres aérés, les centres, les centres aérés hein. A Lingo', combien on avait d'adhérents grâce au centre aéré ? Facilement 120 -130, hein ! Ben maintenant on est 15, 16 parce que c'est, ceux qui restent c'est ceux qui disent : « T'es encore solidaire avec nous ou pas ? » Alors bon, par acquis de conscience, ils paient mais... Ouais on a tout perdu »<sup>1084</sup>.*

Ainsi, avec la prise de pouvoir de membres dirigeants de groupes de l'APF (devenue CSF) au sein des institutions publiques (municipalités, CAF), nous observons une professionnalisation du militantisme des dirigeants associatifs, les éloignant d'autant de nouvelles formes de mobilisation.

Dans cette dernière section, nous avons donc montré que, promouvant un nouveau modèle du croire au niveau international, national ou local, les dirigeants jocistes font face à l'opposition de la hiérarchie catholique. Conjugés avec les transformations du groupe ouvrier, la JOC tend à devenir un mouvement groupusculaire. Si ses dirigeants conservent jusqu'au début des années 90 leur ancrage syndical et politique à gauche, ce n'est plus le cas actuellement. Le

---

<sup>1082</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC et de l'APF. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile

<sup>1083</sup> Source : archives adhérents de la CSF.

<sup>1084</sup> Entretien enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant de la JOC et de l'APF. Effectué le 26 novembre 2012 à son domicile.

groupe d'action catholique socialiste se désagrège progressivement sous l'effet des transformations de la JOC mais aussi de la prise de pouvoir de ses dirigeants au niveau local.

## **Conclusion**

En nous intéressant à l'un des mouvements de l'action catholique spécialisée, la JOC, nous avons cherché à comprendre les logiques d'investissement puis de désinvestissement de ses militants en faveur du parti socialiste bas-rhinois.

Le communisme a une dimension structurante dans la constitution puis dans les évolutions que connaîtra la JOC jusqu'aux années 70. D'abord, dans le Bas-Rhin, la constitution de la JOC ne tient pas à l'investissement des membres de l'institution ecclésiale mais à des ouvriers catholiques qui sont confrontés aux communistes sur leur lieu de vie et de travail. Puis, après la Libération, la JOC recentre progressivement leurs actions sur les lieux de vie et de travail des ouvriers. A partir des années 50, elle bénéficie d'un soutien plus marqué des membres de l'institution ecclésiale favorisant son développement sur l'ensemble du territoire bas-rhinois. Recevant désormais une formation, un groupe de cadres au sein de la JOC se constitue et investit les positions dirigeantes de la CFTC et met en place des associations prenant en charge des secteurs de l'action publique. Militants sur les lieux de vie et de travail, les cadres de la JOC basculent à gauche au contact des communistes avec lesquels ils partagent la même expérience militante. Cependant, étant donné le maintien de l'emprise du clergé sur la population d'origine catholique, l'investissement des jocistes en faveur du Parti socialiste ne se réalise qu'imparfaitement.

Cet engagement socialiste des militants jocistes investis syndicalement ou au sein d'associations se réduit puis prend fin au cours des années 90. D'abord, à partir des années 70, la JOC ne représente plus un mouvement de masse. Nos conclusions, si elles ne peuvent être étendues à l'ensemble des mouvements d'action catholique spécialisée, nous renseignent cependant sur le rôle joué par l'Eglise dans leur déclin. La JOC ne bénéficie plus du soutien de la hiérarchie ecclésiale, qui s'oppose à l'affirmation des nouvelles pratiques du croire des militants jocistes, tandis que le groupe ouvrier se désobjectivant, le recrutement de la JOC ne peut plus s'appuyer sur ce groupe. Le recrutement en est alors rendu d'autant plus difficile. Ces évolutions vont en s'accroissant et la JOC actuelle recrute essentiellement au sein d'une catégorie d'âge des 15-17 ans et les quelques salariés restant ne sont majoritairement pas

engagés politiquement ou syndicalement. La désagrégation du groupe d'action catholique procède alors des transformations de la JOC, qui ne constitue plus un lieu de recrutement pour les structures syndicales et associatives qui formaient le groupe des catholiques de gauche, mais aussi de la professionnalisation et de l'institutionnalisation de la CSF. Là encore, les transformations actuelles du Parti socialiste, que nous observerons dans notre dernière partie, provient également de celles d'un des deux groupes mobilisés en 1971, en l'occurrence les catholiques de gauche.



## Conclusion partie 2 :

Cette seconde partie a caractérisé la dévaluation des ressources des groupes mobilisés lors du Congrès d'Épinay en 1971, les enseignants laïques et les catholiques de gauche, dans la période postérieure aux années 1990. La notion de carrière militante, développée par Olivier Filleule, a été particulièrement mobilisée pour comprendre les logiques de l'investissement en faveur du Parti socialiste, puis l'absence actuelle de membres de ces groupes parmi le personnel politique socialiste. En effet, cette notion permet d'articuler les transformations internes à ces groupes avec celles du contexte politique, faisant varier la valeur de la cause.

A partir d'une analyse localisée sur un territoire homogène socialement et dominé par les syndicalistes du SNI-PEGC, nous avons établi en quoi l'esprit de corps, au fondement de l'investissement militant en faveur des amicales laïques et du syndicat, tenait de la socialisation professionnelle au sein de l'École normale et/ou du syndicat SNI-PEGC. La crise des écoles normales, à partir des années 1970, puis l'éclatement du syndicat SNI-PEGC en 1992, n'est alors plus de nature à assurer l'interdépendance entre investissement professionnel et militant. En outre, jusqu'au début des années 1980, l'investissement syndical et laïque des enseignants assure leur politisation en faveur de la gauche, et notamment du Parti socialiste. La forte présence des communistes au sein de ces structures et/ou la politisation de la question laïque par la droite à partir du milieu des années 1950 favorisent l'engagement des enseignants à gauche. A partir des années 1980, le groupe des enseignants se dépolitise sous les effets de la prise durable du pouvoir par la gauche, déconflictualisant la question laïque et l'éclatement du syndicat SNI-PEGC.

Nous avons observé des dynamiques similaires en étudiant le groupe des catholiques de gauche issus de la JOC. Fondée à la fin des années 1920 par des ouvriers catholiques pratiquants en lutte avec les communistes dans leur entreprise et leur commune, ses militants s'organisent à partir des années 1950 sur les lieux de vie, en créant les APF, et de travail, à travers la CFTC puis la CFDT. De ce fait, ils en viennent à militer aux côtés des communistes et basculent progressivement à gauche au courant des années 1960. A partir de la fin des années 1970, un double phénomène affecte ce groupe qui entame ainsi son déclin : l'institution ecclésiale ne promeut plus voire dissout des groupes de la JOC, tandis que la classe ouvrière se désobjectivise. Le groupe des catholiques de gauche est alors vieillissant. Le renouvellement des cadres syndicaux et associatifs n'est plus assuré par les dirigeants jocistes qui ne sont plus, en outre, en mesure de structurer et d'unifier syndicat et association.

Par ailleurs, les dirigeants jocistes, politisés à gauche, et encore investis au sein du secteur syndical et associatif, se sont désormais professionnalisés, ce qui les rend d'autant moins en mesure d'investir les arènes politiques et partisanes locales.

A partir des années 1990, les ressources des groupes mobilisés (enseignants laïques et catholiques de gauche) se dévaluent. Quels sont alors les effets sur le recrutement du personnel politique socialiste ?

**Troisième partie**

**Un nouveau PS ?**

**Les logiques politiques du recrutement**

**des élites socialistes**

**(1990-2012)**

## Introduction

L'analyse localisée des transformations sociales et politiques des groupes mobilisés du PS en 1971 nous a amenés à retracer le processus de la dévaluation de leurs ressources militantes à partir des années 1990. Dans cette nouvelle configuration, ces groupes ne sont plus en mesure d'exercer un effet structurant sur le parti. La dévaluation de leurs ressources dans la lutte pour les postes partisans est d'autant plus forte que les ressources partisans et politiques se sont réévaluées. En effet, les élus socialistes disposent depuis le début des années 1980 d'un accès plus large aux marchés des trophées politiques (mandats électifs, postes dans l'Etat...). D'une part, le PS accroît durablement son implantation au sein des institutions politiques<sup>1085</sup> à partir des élections municipales de 1977 et, d'autre part, suite aux lois de décentralisation de 1982-1984 notamment, les élus socialistes détiennent des postes pour professionnaliser leur entourage.

Il importe donc dans cette troisième partie de saisir les logiques politiques structurant désormais le parti socialiste. Dans cette perspective, la professionnalisation politique est abordée à partir des propriétés sociales et politiques du personnel politique socialiste (les élus et les cadres partisans)<sup>1086</sup>. Deux axes d'études organisent nos développements. D'abord, l'examen des ressources militantes du personnel politique entre 1990 et 2012 nous permettra de repérer les voies d'accès à l'investiture socialiste. Nous pourrions ainsi interroger le degré d'imbrication entre les institutions politiques et le parti. Cet examen nous permettra ensuite de comprendre l'arrivée d'un nouveau groupe de professionnels de la politique : les auxiliaires d'élus. Nous recentrerons ensuite notre analyse sur ce nouveau groupe, caractérisé par une professionnalisation politique antérieure à l'obtention d'un premier mandat. Nous nous demanderons ainsi en quoi le capital politique des élus se transforme sous les effets de l'investiture des auxiliaires d'élus. Ces deux axes de questionnements articuleront les chapitres 6 et 7 de cette troisième partie.

---

<sup>1085</sup> Par institutions politiques, nous entendons les collectivités territoriales et les positions de parlementaires.

<sup>1086</sup> SAWICKI Frédéric, « Classer les hommes politiques », in Michel OFFERLE (éd.), *La profession politique, XIX-XXe siècle*, Belin, 1999, pp. 135-170.

## Chapitre 6

# Imbrication entre le parti et les institutions politiques

---

Ce chapitre a pour objectif de montrer l'imbrication entre le parti et les institutions politiques, pour ensuite établir, en lien avec le chapitre suivant sur la transformation du capital politique, les logiques politiques du recrutement du personnel politique. Nous appréhenderons l'imbrication entre le parti et les institutions politiques en rapport avec les nombreux travaux portant sur la transformation des modes d'accès aux positions partisanes et politiques ainsi qu'à ceux s'intéressant aux formes d'emprise des institutions politiques sur le parti. Un retour préalable sur cette littérature permet de faire apparaître les axes de questionnement de ce chapitre.

Le premier axe d'études renvoie aux travaux portant sur la revalorisation de la ressource partisane dans l'accès aux positions politiques et partisanes socialistes. A partir de son étude des députés élus en 1981, Annie Collovald constate « l'arrivée d'une génération politique fortement enclavée dans une logique partisane qui modifierait les conditions de réussite politique et les règles du recrutement central »<sup>1087</sup>. De même, au niveau local, Etienne Criqui montre qu'à partir de la fin des années 1970, le personnel politique local tend à être de plus en plus sélectionné par les partis de gauche comme de droite<sup>1088</sup>. La littérature actuelle consacrée aux organisations de jeunesse constate l'approfondissement de ce processus au cours des 30 dernières années. Lucie Bargel, dont la thèse a pour objet les organisations de jeunesse UMP et socialiste<sup>1089</sup>, considère que celles-ci sont devenues des lieux d'apprentissage du métier

---

<sup>1087</sup> COLLOVALD Annie, « La République du militant », in Pierre BIRNBAUM (éd.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 33.

<sup>1088</sup> CRIQUI Étienne, *Le Personnel politique local*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986, p. 21-43.

<sup>1089</sup> BARGEL Lucie, *Aux avant-postes : La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008 ; BARGEL Lucie, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009 ;

politique. Plus précisément, dans son étude sur le MJS, elle montre que, par le jeu des relations entre les courants du parti socialiste et ceux du MJS, ces derniers constituent une voie d'accès aux positions politiques et partisanes socialistes. S'intéressant à la période antérieure à l'autonomie du MJS, Camilo Argibay nous renseigne sur les relations entre les organisations de jeunesse et le parti socialiste. Il montre comment le militantisme au sein des organisations de la représentation étudiante constitue progressivement une ressource politique à partir des années 1960<sup>1090</sup>. Puis, l'interpénétration entre la MNEF et le parti socialiste s'accroissant au cours des années 1970 à 1980, la MNEF devient un lieu de recrutement aux positions politiques détenues par le parti au cours des années 1980 et 1990. Ces membres des organisations de jeunesse forment alors la majorité des cadres du parti socialiste. Carole Bachelot, qui travaille sur les dirigeants nationaux du parti socialiste entre 1993 et 2007<sup>1091</sup>, constate une surreprésentation, relativement aux adhérents, des membres des organisations de jeunesse au sein des instances nationales du parti socialiste<sup>1092</sup>. Cependant, si ces travaux montrent la revalorisation de la ressource partisane pour accéder aux positions politiques et partisanes, leur objet d'étude se restreint au niveau national. Sébastien Michon a entrepris d'examiner localement le militantisme étudiant comme facteur accélérateur de la carrière politique<sup>1093</sup>. En traitant des modes d'engagement et de la socialisation militante, il montre notamment comment les militants d'organisations de jeunesse acquièrent un capital militant leur ouvrant l'accès à des positions politiques professionnalisantes. Observée à partir des organisations de jeunesse, cette revalorisation de la ressource partisane dans l'accès aux positions politiques et partisanes au niveau local appelle à s'interroger sur la place qu'occupent désormais les organisations de jeunesse et, plus largement, le parti dans les carrières du personnel politique et des cadres partisans socialistes.

---

BARGEL Lucie, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, 2011, vol. 4, n° 84, pp. 79-102.

<sup>1090</sup> ARGIBAY Camilo, *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ? Socialisation au métier politique et réseaux militants des dirigeants étudiants de la MNEF (1962-1986)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Lyon 2, Lyon, 2011.

<sup>1091</sup> BACHELOT Carole, « *Groupons-nous et demain* » : *sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2008.

<sup>1092</sup> 14,9 % des dirigeants nationaux sont précédemment membres du MJS ou des Jeunesses socialistes, contre 7 % des adhérents. En outre, 41,5 % des dirigeants nationaux du parti socialiste sont d'anciens membres de syndicats étudiants, dont 28 % de l'UNEF et 15 % de l'UNEF-ID. *Ibid.*, p. 272-273.

<sup>1093</sup> MICHON Sébastien, *Etudes et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2006 ; MICHON Sébastien, « Le syndicalisme étudiant : antichambre de la profession politique ? », in Nicolas DEFAUD et Aurélie LLOBET (éds.), *La condition politique des syndicats. Approche comparée*, Paris, L'Harmattan, 2008, ; MICHON Sébastien, « Devenir professionnel de la politique : militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesses*, 2009, vol. 2, n° 52, pp. 121-135.

Le second axe d'analyse se rapporte à la notabilisation du parti socialiste, c'est-à-dire au niveau d'engendrement du parti par la détention d'institutions politiques (collectivités territoriales, positions parlementaires et gouvernementales). Il convient ici de s'attacher à saisir, non les propriétés qualifiant le notable, mais les pratiques de la notabilisation<sup>1094</sup>. Cette perspective de recherche a surtout été renouvelée par des travaux portant sur le parti socialiste<sup>1095</sup>. En effet, les socialistes détiennent une part toujours plus grande des trophées politiques depuis la fin des années 1970. Débutée lors des élections municipales de 1977, l'ascension du parti socialiste se concrétise par un maintien durable sur les positions politiques locales<sup>1096</sup> puis nationales à partir de 1981. La multiplication des positions politiques professionnelles conquises, maîtrisées et entretenues permet la professionnalisation des élus socialistes et de leurs auxiliaires<sup>1097</sup>, ainsi qu'un contrôle stratégique de leurs adhérents<sup>1098</sup>. A partir de nos terrains de recherche, où le parti socialiste s'inscrit dans des configurations politiques distinctes – durablement au pouvoir dans le Nord, dans l'opposition dans le Bas-Rhin et en conquête à Paris –, nous évaluerons le degré d'emprise des ressources notabiliaires sur le parti socialiste.

Dès lors, en quoi pouvons-nous considérer que s'opère un processus de clôture de la relation partisane ? Quel est le degré de concentration des ressources militantes au sein du parti ? La formalisation d'une filière de recrutement issue des jeunesses socialistes ne participe-t-elle pas de ce processus ? Dans quelle mesure les ressources des institutions politiques structurent-elles le parti ?

En s'appuyant sur une analyse prosopographique du personnel politique et des cadres partisans, des sources archivistiques et des entretiens, nous avancerons l'hypothèse de l'imbrication du parti au sein des institutions politiques. Nous analyserons donc dans une

---

<sup>1094</sup> « Editorial », *Politix*, 2004, vol. 17, n° 65, pp. 11-13.

<sup>1095</sup> JUHEM Philippe, « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 2006, vol. 56, n° 6, pp. 909-941 ; JUHEM Philippe, « Investissements et désinvestissements partisans », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 478-491 ; citons cependant sur les effets de la professionnalisation politique au sein du parti communiste : MISCHI Julian, « Pour une histoire sociale du déclin du parti communiste », in Florence HAEGEL (éd.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, 2007, pp. 69-101.

<sup>1096</sup> Selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, le parti socialiste est devenu le premier parti local. Cf. LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI et Jean-Louis BRIQUET (éds.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

<sup>1097</sup> COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005 ; MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, 1 et 2 ; LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168.

<sup>1098</sup> AGRIKOLIANSKY Éric, *Les partis politiques en France*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 80.

première partie de ce chapitre l'enclavement partisan du renouvellement du personnel politique, puis, dans un second temps, l'emprise des ressources notabiliaires sur le parti.

## **Section 1 : L'enclavement partisan du personnel politique**

Lors du Congrès d'Épinay en 1971, le Parti socialiste se refonde par l'investissement de militants issus du groupe des enseignants laïques et, dans une moindre mesure, d'organisations classées comme catholiques de gauche. Ces milieux, nous l'avons vu, sont moins en mesure de constituer des lieux de recrutement pour le parti socialiste à partir de la fin des années 1980 en raison de la dévaluation de leurs ressources militantes. Dans quelle mesure observons-nous une concentration des ressources militantes au sein du parti ? En quoi le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) participe-il de ce processus ? À partir de l'étude des types de ressources détenues par le personnel politique et partisan, nous établirons la clôture partisane du renouvellement des filières d'accès (A) puis l'endogénéité partisane du recrutement au travers d'une filière issue des jeunesses socialistes (B).

### **A) La clôture partisane du renouvellement des filières d'accès**

Appréhender la clôture de la relation partisane implique d'examiner le processus de concentration des ressources militantes au sein du parti<sup>1099</sup>. Quel est son niveau ? Varie-t-il selon les Fédérations ? Pour répondre à ces questions, nous examinerons les filières de recrutement du personnel politique au sein des Fédérations de Paris, du Nord et du Bas-Rhin. Étant donné que ce processus varie selon chacune des Fédérations, nous en observerons les évolutions pour chacune d'entre elles. Nous commencerons par la Fédération de Paris (2), cas emblématique de clôture de la relation partisane, puis nous poursuivrons avec la Fédération du Bas-Rhin (3) et celle du Nord (4). Nous reviendrons au préalable sur la manière dont nous caractérisons ces filières d'accès aux investitures (1).

---

<sup>1099</sup> Sur le rapport entre concentration des capitaux, différenciation et autonomisation, cf. BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, vol. 96, n° 96-97, pp. 49-62.



### 1) Caractériser des filières d'accès.

Nous distinguons les voies d'accès aux investitures selon les positions occupées dans et hors du parti. A partir d'une base de données regroupant les candidats aux élections législatives et cantonales (y compris les conseillers de Paris) (cf. encadré n°20), nous avons déterminé trois filières d'accès : partisane, la prime au militantisme et notabiliaire.

#### **Encadré 20 : Constitution de la base de données sur les filières d'accès**

La base de données constituée afin d'identifier les filières d'accès à l'espace politique local rassemble des individus investis sur des positions relativement élevées au sein de cet espace. Elle regroupe les candidats aux élections législatives des trois départements (entre 1993 et 2012), les candidats aux élections cantonales pour le Nord (1992 et 2011) et pour le Bas-Rhin (candidats investis en 1988 et entre 1998 et 2011), ainsi que les conseillers de Paris élus entre 1995 et 2008. Ces bornes temporelles ne sont pas exactement similaires pour ces trois départements en raison des données, dont nous disposons. Au total, elle réunit 441 socialistes. La profession d'origine et l'âge ont pu être renseignés pour 411 d'entre eux<sup>1100</sup>. Les filières d'accès ont pu être établies pour 326 de ces 411 candidats.

Pour cela, nous avons créé plusieurs indicateurs du niveau d'investissement dans et hors du parti. Afin de situer l'investissement partisan nous avons considéré les responsabilités au sein des organisations de jeunesse et au sein du parti socialiste avant la détention d'un premier mandat d' élu (hors conseiller municipal au sein des communes de moins de 10.000 habitants<sup>1101</sup>) ou, si le candidat n'est pas élu, ses responsabilités partisans au moment de son investiture. Par responsabilités partisans, nous entendons : membre du secrétariat fédéral, du conseil fédéral, secrétaire de section ou trésorier de section. Ensuite, pour mesurer le degré d'investissement hors des arènes partisans, nous avons pris en compte les responsabilités syndicales et à caractère associatif. Les responsabilités syndicales couvrent un large éventail : du délégué local au sein de l'établissement scolaire ou de l'entreprise aux responsabilités nationales syndicales. La construction de l'indicateur de l'investissement associatif nous obligea par contre à tenir compte de la spécificité de notre terrain. Nous n'avons tenu compte que des engagements associatifs précédant l'adhésion au parti socialiste. En effet, au niveau local, le critère de l'investissement associatif ne permet pas de distinguer les candidats entre eux. Dans notre base de données, tous les candidats renseignés investissent une ou plusieurs associations municipales après leur adhésion au parti socialiste (association locale de quartier, association à caractère local (club vosgien...) ou encore groupe local structuré nationalement (LDH, MRAP...)...).

<sup>1100</sup> Parmi les 32 non renseignés, nous disposons des informations permettant de reconstituer la carrière de trois d'entre eux. Cependant, étant donné qu'ils ne rentrent dans aucun des codages, nous avons préféré les inclure dans les « non renseignés » afin de préserver l'analyse. Il s'agit de Claude Estier, issu de la résistance, et de deux membres des Verts ayant rejoint au cours de leur carrière le parti socialiste : Christophe Girard et Anne Le Strat.

<sup>1101</sup> Rares sont les communes de moins de 10.000 habitants où le Parti socialiste est organisé en section. L'investiture sur une liste pour l'obtention d'un poste de conseiller municipal ne présuppose donc pas la détention d'une position partisane.

La première filière d'accès est partisane. Elle traduit le plus faible multipositionnement du personnel politique socialiste. Elle regroupe les candidats qui débute leur carrière militante en occupant une position au sein des organisations de jeunesse (MJS, UNEF...) ou du PS (secrétaire de section, trésorier de section...). Leurs investissements militants ultérieurs procèdent toujours de leur détention d'une position partisane<sup>1102</sup>. Ils se différencient ainsi des militants entrés au PS dans les années 1970 qui y importent leurs ressources militantes accumulées au sein du secteur associatif ou syndical. En outre, ces engagements militants postérieurs ne doivent pas être surestimés. Les responsables socialistes issus de la voie partisane tendent en effet à se présenter comme des militants surinvestis dans et hors du parti tant dans les entretiens, dans leurs tracts électoraux ou encore lors des observations que nous avons pu mener. La carrière militante de ce permanent de la fédération du Bas-Rhin est caractéristique des membres de la voie partisane. Il débute en tant que membre des organisations de jeunesse (en l'occurrence ici des jeunes du RPR) avant d'adhérer au parti socialiste en 2006. En 2007, il intègre le bureau de la section puis est désigné en 2008 secrétaire de section. Lors de la campagne de 2007, il prend la posture du militant surinvesti alors qu'il ne participe pas à la distribution des tracts électoraux :

*« Nous sommes le 21 avril 2007 et je participe à un tractage pour les élections présidentielles avec un militant d'une section voisine. A quelques mètres de nous, 2 élus et le permanent de la fédération discutent ensemble et/ou saluent des passants. Pendant 1 heure et demie que durera ce tractage, aucun d'eux ne se présentera pour distribuer les prospectus de campagne de Ségolène Royal. Au bout de quelques instants, le permanent vient nous saluer. S'approchant vers moi, il me dit immédiatement : « tu sais pour moi maintenant c'est repos. J'ai déjà distribué les paquets de tracts qu'on m'avait donnés auparavant. En tout, j'ai compté : c'est plusieurs cartons, soit 1.300 tracts que j'ai distribués ces derniers jours »<sup>1103</sup>.*

---

<sup>1102</sup> Cet enquêté, militant du MJS puis trésorier de section, nous donne à voir par exemple en quoi ses investissements militants ultérieurs procèdent de sa détention d'une position partisane : « Moi, je connaissais tout le monde dans la section : papys, mamies, on vendait les cartes postales dans le quartier pour ramener des sous à la section. Tu vois euh, je connaissais vraiment tout le monde, tout le monde. Tu vois, je n'étais pas seulement le représentant du courant Fabius dans la section, j'étais aussi un type qui était connu. Tu sais comment ça marche le PS ? Y a des gens qui votent pour des sensibilités, d'autres qui votent pour un mec qu'ils trouvent sympa ou rigolo, quoi. Et donc du coup, j'avais rappelé ce rapport de force que j'avais créé en prenant des responsabilités dans la section. Personne ne croyait à ça ! Personne ! Ils croyaient que j'étais un mec qui est dans la commission bidule de la section, en se disant : « Tiens, il ne fout rien. » Mais moi, j'avais fait les choses ! Comme j'étais président de la commission bidule, je représentais le PS quand y avait les histoires de, de 'Sans Papiers'. Je représentais le Parti dans les coordinations unitaires avec la Ligue, le PCF, les Verts etc. Quand il s'agit de monter un débat public sur la Poste avec le NPA, la CGT, etc, je suis toujours dans les négociations en tant que trésorier de section ou dirigeant de la commission bidule. De même, sur les travailleurs 'sans papiers' qui se font flinguer par les agences de, d'intérim etc. Donc finalement, tout ça c'est quelque chose de militant quoi ! ». Entretien enquêté n°94, auxiliaire d'élus. Effectué le 1 mars 2009 dans un bar à Paris.

<sup>1103</sup> Extrait de l'observation participante menée lors de la campagne présidentielle le 21 avril 2007.

Ces présentations militantes de soi des membres de la voie partisane résultent des réappropriations des rôles<sup>1104</sup> inscrits au sein de l'institution partisane<sup>1105</sup>. En effet, au cours des années 1970, les militants redéfinissent les rôles partisans sous l'angle du pluri-engagement<sup>1106</sup>. Ce dirigeant de la JOC est à l'origine de la fondation des APF dans le Bas-Rhin et de plusieurs sections syndicales CFTC puis CFDT. En 1975, il rejoint le parti socialiste, puis, entre 1977 et 1995, est élu adjoint d'abord à Schiltigheim puis à Reichshoffen. Dans cette dernière commune, il recrute comme secrétaire général un des dirigeants du MJS qui vient de terminer ses études. L'explication qu'il donne de la réussite politique de ce titulaire de la voie partisane, élu député en 2012, nous donne à voir les contraintes militantes s'exerçant sur ce dernier :

*« (parle avec un fort accent alsacien) Moi, je l'ai ramené ici à la mairie de Reichshoffen. Il était secrétaire général un certain temps ici alors que je le connaissais pas avant. Je l'ai connu ici, mais c'est un type comme ça [lève le pouce]. (Tournure de phrase alsacienne) Mais moi à lui, j'ai dit : « Philippe, si tu veux avancer dans le parti socialiste ou si tu veux faire avancer le parti socialiste, il faut que vous vous engagiez dans les quartiers. Tu n'es pas ouvrier, tu ne peux pas t'engager dans une usine. Tu ne l'es pas. Mais tu peux t'engager dans les quartiers, dans des associations de quartier, de faire du travail de militant de quartier ». C'est ça que je voudrais que les militants, avant de s'engager politiquement, fassent. Pour devenir militant à la base, pour contacter les gens... Et c'est ça un peu... Les jeunes actuels, c'est très peu. Y en a! Y en a. Faut pas dire que tout le monde n'est pas engagé. Et... et je pense que Philippe Bies a tenu compte de ça et s'est engagé dans les quartiers, je pense. Et c'est pour ça qu'il a été élu d'ailleurs. C'est, je pense, parce qu'il s'est fait connaître. »<sup>1107</sup>.*

La mise en avant de leur militantisme est donc un moyen pour les membres de la voie partisane de légitimer leur détention de postes à responsabilité.

La seconde voie d'accès réunit des candidats issus du milieu laïque, de syndicats professionnels et du secteur associatif. Nous avons intitulé cette voie : la prime au militantisme. Elle regroupe un personnel politique fortement multipositionné. Les candidats détiennent d'abord des positions de dirigeants syndicaux et/ou au sein d'associations, puis partisans. Plus précisément, si la filière enseignante laïque regroupe essentiellement des enseignants (97 sur 109), nous y avons également inclus douze candidats issus d'autres groupes professionnels. En effet, ces douze candidats débutent leur engagement militant en

---

<sup>1104</sup> « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, 1997, vol. 10, n° 38, pp. 7-17 ; LAGROYE Jacques, « Être du métier », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 5-15.

<sup>1105</sup> FRETTEL Julien, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », in Lagroye (J.), Offerlé (M.), dir., *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2011

<sup>1106</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 57-60.

<sup>1107</sup> Entretien enquêté n°59, ouvrier, permanent JOC, dirigeant CFTC/CFDT et permanent APF. Effectué le 25 septembre 2012

détenant des positions au sein d'associations structurées par le groupe des enseignants (œuvres laïques, FCPE). En outre, parmi les 97 enseignants, cinq ne se sont investis ni dans les syndicats enseignants ni au sein des œuvres laïques. Néanmoins, notre enquête empirique nous a permis de constater que la dynamique de leur adhésion puis de leur investissement politique et partisan est le résultat des relations d'interdépendances entre le groupe enseignant et le parti socialiste, dans un espace politique local donné. La trajectoire de l'un de ces enseignants en constitue une bonne illustration. Nommé professeur d'éducation physique en 1974, ce futur député-maire débute son engagement au sein du secteur associatif. Dans le collège où il enseigne, le principal adjoint est membre du bureau de la section socialiste. C'est par son intermédiaire qu'il entre au parti socialiste en 1975, dont il est le candidat lors des élections municipales de 1977. Au cours de sa carrière, s'il ne détient aucun poste syndical ou associatif, il poursuit et accentue son engagement au sein des associations sportives du canton puis du département. Au début des années 1990, il prend des responsabilités partisans (trésorier de section et responsable local du courant Rocard au début des années 1990). Elu maire en 1989, il poursuit son ascension politique par la conquête d'un mandat de conseil général en 1998, puis de député en 2007.

Enfin, la dernière filière d'accès est notabiliaire. Selon Daniel Gaxie, le notable se caractérise par l'occupation d'une position sociale élevée et des ressources politiques essentiellement personnelles<sup>1108</sup>. Il gravit progressivement la hiérarchie des mandats politiques : conseiller municipal, maire, conseiller général, avant d'accéder au champ politique national par l'intermédiaire d'un mandat de parlementaire. Pour le notable, le parti occupe une place relativement secondaire dans son ascension politique et la prise de responsabilités partisans débute avec son accession au champ politique national, lorsque son activité politique se professionnalise et se spécialise<sup>1109</sup>. Ces notables sont en nombre réduit dans notre base de données. Sur les 411 candidats socialistes renseignés, seuls quatre sont issus de la voie notabiliaire. Ils sont tous originaires d'espaces ruraux, en l'occurrence le sud du département du Nord (Cambrésis, Avesnois). Ils occupent tous une position relativement élevée au sein de la commune ou du canton (cadre supérieur, agriculteur) et disposent de fortes ressources politiques personnelles. Ces notables socialistes entrent au conseil municipal alors que leur père est maire de la commune, ou lui succèdent quand celui-ci se retire du conseil municipal. Par la suite, candidats aux élections cantonales, deux sont élus tandis que les deux autres

---

<sup>1108</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000.

<sup>1109</sup> JOANA Jean, « L'invention du député. Réunions parlementaires et spécialisation de l'activité politique au XIXe siècle », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, pp. 23-42.

candidats, après leur échec, recentrent leur investissement politique au niveau intercommunal en accédant à la présidence de l'intercommunalité<sup>1110</sup>. Ils entretiennent enfin un rapport distant au parti socialiste. Bien que membres de ce parti, aucun ne détient de position partisane (dirigeants de section, de la Fédération) au cours de son ascension politique. En outre, un des quatre candidats vient de la droite et un autre promeut un candidat classé à droite pour lui succéder au conseil général. Un conseiller général élu en 2004 illustre ce type de cursus politique notabiliaire. Né en 1956, il est cadre au sein d'une entreprise du privé. Le décès de son père, maire depuis 1965 d'une commune d'environ 2.000 habitants, en 1988, provoque son élection comme conseiller municipal et celle de son beau-père au poste mayoral. Gravissant progressivement les échelons au sein du conseil municipal, il débute comme conseiller municipal en 1988, puis adjoint entre 1989 et 1995, premier adjoint en 1995 et maire, suite au décès de son beau-père en 1996<sup>1111</sup>. Comme son père et son beau-père, il n'est pas membre du parti socialiste jusqu'en 2003. Son père, membre de la SFIO, avait refusé l'union de la gauche et rejoint l'UDF via le Parti social-démocrate<sup>1112</sup>. Désormais socialiste en 2004, il est investi par le parti socialiste pour les élections cantonales, profitant du retrait du conseiller général socialiste élu depuis 1981. Elu conseiller général, il ne détient toujours aucune responsabilité partisane en 2012. Pourtant, entre 2004 et 2012, il poursuit son ascension politique. Suite à sa réélection en 2011, il accède à la vice-présidence du conseil général et est pressenti pour être le prochain candidat du parti socialiste aux élections territoriales, voyant la fusion de plusieurs cantons au sein de l'arrondissement. Nous distinguons donc trois filières d'accès : partisane, la prime au militantisme et notabiliaire, dont les caractéristiques ont été résumées dans le tableau ci-dessous (Cf. tableau n°63).

---

<sup>1110</sup> Sur ces quatre candidats, un seul n'exerce actuellement plus aucun mandat politique. Il nous est donc difficile de nous prononcer sur leur éventuel accès au champ politique national. Cependant, cet accès semble relativement restreint. Le candidat actuellement retiré de la vie politique a eu un accès très réduit au champ politique national : il ne fut que député suppléant.

<sup>1111</sup> Sur la dimension familiale de l'enjeu de l'élection en milieu rural : ABELES Marc, *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1988.

<sup>1112</sup> Lors des élections cantonales de 1981 provoquées par le décès du conseiller général socialiste, son père est le candidat de la droite, sous l'étiquette de l'UDF, contre le candidat socialiste qui l'emporte. Son beau-père, maire de la commune entre 1988 et 1996, est également proche de la droite dont il soutient les candidats aux élections locales.

**Tableau 63 : Les relations entre mode d'engagement militant et filières d'accès**

		Parti	Association	Syndicat professionnel (CGT, FO, CFDT, UNSA...)
Filière partisane		Entrée dans la carrière militante par le parti avec la détention d'une position au sein des org. de jeunesse ou du parti. Engagement qui s'intensifie jusqu'à l'obtention d'une position politique professionnelle	Débute suite à des responsabilités partisanes ou politiques	Aucun
La prime au militantisme	Filière laïque	Ne débute pas en occupant une position au sein des org de jeunesse ou du parti. Détient position partisane avt l'investiture aux élections.	Accès à carrière militante avec resp syn ou assoc. Engagement en lien avec un groupe professionnel	
	Filière syndicale			
	Filière municipale	Détient position partisane avt l'investiture au cantonal ou leg.	Dirigeant d'une association à caractère municipal avt l'entrée au sein du parti socialiste	Aucune
Notabiliaire		Aucune responsabilité partisane	S'effectue en lien avec l'entretien d'une position sociale	Aucune

Observons désormais comment ces ressources évoluent dans le temps au sein des trois fédérations étudiées.

### 2) Une Fédération emblématique de la clôture du parti : Paris

Dans leur étude sur le département de la Somme, Daniel Gaxie et Patrick Lehingue considèrent les champs politiques périphériques en fonction de leur degré d'inscription au sein du champ politique national<sup>1113</sup>. Sous cet aspect, le champ politique périphérique parisien apparaît particulièrement intégré au champ politique national<sup>1114</sup>. Retrouverons-nous alors à Paris le faible multipositionnement syndical mis en évidence par Carole Bachelot dans son

<sup>1113</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.

<sup>1114</sup> AGRIKOLIANSKY Éric, HEURTAUX Jérôme et LE GRIGNOU Brigitte (éds.), *Paris en campagne : les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011.

étude de 2003 sur les dirigeants nationaux<sup>1115</sup> ? Etait-il observable également lors de la fondation de la Fédération de Paris en 1969 (Cf. encadré n°21).

#### **Encadré 21 : La fondation de la Fédération de Paris en 1969**

En janvier 1968, la Fédération socialiste de la Seine se dissocie en six Fédérations socialistes : les Hauts de Seine, le Val d'Oise, la Seine Saint-Denis, le Val de Marne, l'Essonne, les Yvelines et Paris. Cette création fait suite à la dissolution du département de la Seine, qui regroupait Paris et 80 communes se situant aux alentours. Cependant, jusqu'en octobre 1969, la Fédération de Paris continue d'être gérée par son secrétaire, Claude Fuzier, précédemment responsable de la Fédération de la Seine, comme une entité intégrée aux six Fédérations susvisées. Elle est ainsi regroupée au sein d'une interfédération qui dispose du pouvoir financier, administratif et politique<sup>1116</sup>. Mais, suite au Congrès fédéral du Pré Saint-Gervais, en octobre 1969, la direction des instances fédérales bascule au profit de nouveaux dirigeants issus du CERES. La commission exécutive fédérale comporte 26 CERES, un Union des Clubs pour le Renouveau de la Gauche (UCRG), deux Union des Groupes et Clubs Socialistes (UGCS) et 16 proches de l'ancienne direction de la SFIO<sup>1117</sup>. A partir de cette date, la Fédération de Paris acquiert son autonomie et l'interfédération est dissoute.

Evaluer l'évolution du niveau d'engagement syndical et associatif se révèle assez complexe en raison des données contradictoires dont nous disposons. L'étude de Carolin Marjolin porte sur les 170 délégués de section (tous renseignés) lors du Congrès de la Fédération de Paris à Levallois en 1973<sup>1118</sup>, tandis que nous nous intéressons aux candidats et élus socialistes. Cette enquête nous éclaire cependant sur un niveau d'investissement syndical et associatif relativement élevé. Sur les 170 délégués de section, 110 sont engagés dans un syndicat, dont un tiers comme responsables, un tiers comme militants et un tiers en tant qu'adhérents<sup>1119</sup>. Par ailleurs, sur ces 170 délégués, 46 appartiennent à une association<sup>1120</sup>, sans qu'il nous soit précisé ici le niveau de responsabilités. Effectuée dans la période suivant la création de la Fédération de Paris, cette enquête nous révèle ainsi le multipositionnement de ses cadres.

Le recrutement majoritairement partisan du personnel politique entre 1993 et 2012 marque une rupture avec la période du début des années 1970. Lors des élections législatives de 2012, parmi les quatorze candidats, douze sont issus de la voie partisane, soit 86 %. Cette proportion

---

<sup>1115</sup> BACHELOT Carole, *Groupons-nous et demain*, op. cit., p. 313 et suivantes.

<sup>1116</sup> MARJOLIN Caroline, *Une fédération du nouveau parti socialiste : Etude structurelle de la Fédération de Paris (1969-1973)*, Mémoire DES, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1973, p. 7-10.

<sup>1117</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>1118</sup> *Ibid.*, p. 75-76.

<sup>1119</sup> Elle n'explique cependant pas la différence qu'elle effectue entre militants et adhérents.

<sup>1120</sup> La majorité est membre de la Fédération Cornec (17), puis viennent la LICA (6) et, enfin, entre deux et trois militants membres des associations de défense des locataires (Demain Bercy, Amicale des locataires) ou de mouvements de libération de la femme, de défense des immigrés (Association de soutien aux travailleurs immigrés, groupe d'information sur les asiles) ou bien encore de la Fédération Léo Lagrange.

s'est particulièrement accrue par comparaison avec les élections législatives de 1997 (58 %) et de 2007 (67 %). Nous observons une évolution similaire du recrutement des conseillers de Paris par la voie partisane. Lors des élections municipales de 1995, sur les 27 des 44 conseillers de Paris renseignés, seuls douze sont issus de la voie partisane, soit 27 %. Leur part est quasiment doublée lors du scrutin de 2008 puisque, parmi les 63 des 74 conseillers de Paris renseignés, 41 sont issus de la voie partisane, soit 55 %.

Le recrutement partisan des candidats est cependant moins dominant lors de l'élection législative de 1993 et du scrutin municipal de 1995. Ces élections laissent apparaître le maintien d'une filière de recrutement centrée sur le militantisme syndical. En 1995, parmi les 27 des 44 conseillers de Paris renseignés, huit sont issus de la filière syndicale ou enseignante (18 %). Mais, lors du scrutin municipal de 2008, ils ne représentent plus qu'une part résiduelle (6 %).

Par ailleurs, le recrutement associatif apparaît relativement stable. Etant donné le nombre de conseillers de Paris non renseignés dans notre base, nous ne sur-interpréterons pas la très légère augmentation entre 1995 (9 %) et 2008 (11 %). Néanmoins, nous pouvons observer que cette filière contribue au renouvellement, certes marginal, du personnel politique socialiste dans la capitale durant la période étudiée. Lors de l'élection municipale de 2008, parmi les 63 des 74 conseillers de Paris renseignés, huit ont débuté leur carrière militante par des responsabilités associatives, soit 11 %.



**Tableau 64 : Les filières d'accès des conseillers de Paris et candidats aux élections législatives (1993-2012)**

	Total candidats	NR	Partisane	Prime militantisme		
				Ens. laïque	Syndical	Associatif
Leg 1993	20 100%	4 20%	<b>11</b> <b>55%</b>	2 10%	2 10%	1 5%
Mun 1995	44 100%	17 39%	<b>12</b> <b>27%</b>	3 7%	5 11%	4 9%
Leg 1997	19 100%	4 21%	<b>11</b> <b>58%</b>	1 5%	2 11%	1 5%
Mun 2001	50 100%	16 32%	<b>23</b> <b>46%</b>	2 4%	2 4%	6 12%
Leg 2002	17 100%	3 18%	<b>10</b> <b>59%</b>	2 12%	1 6%	0 0%
Leg 2007	18 100%	2 11%	<b>12</b> <b>67%</b>	2 11%	0 0%	2 11%
Mun 2008	74 100%	19 26%	<b>41</b> <b>55%</b>	2 3%	2 3%	8 11%
Leg 2012	14 100%	0 0%	<b>12</b> <b>86%</b>	1 7%	0 0%	1 7%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Ainsi, entre 1993 et 2012, la concentration des ressources militantes au sein du parti est pratiquement achevée. L'analyse du recrutement du personnel politique au sein de la Fédération de Paris montre la croissance de la voie partisane et la marginalité des filières donnant la prime au militantisme. Cette marginalité est d'autant plus forte au regard de l'engagement syndical et associatif des membres à la constitution de la Fédération de Paris en 1973. Ce basculement d'une filière donnant la prime au militantisme vers la voie partisane est-il aussi marqué au sein de la Fédération du Nord qui, nous l'avons vu dans le chapitre 1, s'est fondée en 1905 et reconstruite en 1971 sur la multipositionnalité de son personnel politique et partisan ?

### 3) Un basculement tardif de la filière partisane militante enseignante vers la voie partisane : le Nord

Entre 1992 et 2012, nous assistons également à un processus de clôture partisane des filières d'accès. Le mode de recrutement du personnel politique de la Fédération du Nord nous montre que la voie partisane se substitue à la filière enseignante laïque. Deux périodes

peuvent être distinguées dans les voies de recrutement du personnel politique au sein de la Fédération du Nord. De 1992 à 2001, la filière enseignante laïque est prédominante tandis que, de 2002 à 2012, les candidats aux élections législatives ou cantonales proviennent majoritairement de la voie partisane. Lors des élections cantonales de 1992, sur les 30 candidats socialistes, 25 sont issus de la filière partisane militante enseignante, soit 83 %. Nous assistons ensuite au déclin de cette voie de recrutement. Ainsi, parmi les 14 des 15 candidats renseignés lors de l'élection législative de 2012, seuls trois sont issus de la filière laïque, soit 20 %. Cette évolution est tout à fait à l'inverse de celles que nous pouvons observer au sein de la filière partisane. Lors des élections cantonales de 1992, leur part est négligeable (7 %), mais elle est multipliée par cinq en 2011 (39 %).

Le déclin de la filière enseignante laïque correspond au renforcement de la voie partisane mais aussi associative, dont la progression s'effectue cependant dans des proportions bien moindres. Bien que nous observions à partir de 2001 une augmentation des candidats issus de la filière associative, tant lors des élections législatives que cantonales, nous ne sommes pas en mesure d'établir la césure étant donné le nombre de candidats non renseignés et la faiblesse des effectifs des candidats issus de cette voie. Cependant, la comparaison de l'évolution du recrutement entre 1992 et 2008 laisse apparaître un accroissement des candidats issus de la filière associative. Ainsi, parmi les 30 candidats aux cantonales en 1992, trois ont débuté leur carrière militante au sein des associations, soit 10 %, contre huit sur 36, soit 22 %, lors de l'élection cantonale de 2008. Si nous constatons donc un renouvellement par la filière associative, la promotion de ces dirigeants sur les positions politiques n'emprunte cependant pas le même cursus qu'au cours des années 1970. Actuellement, ce renouvellement se fait descendant des élus mobilisant les dirigeants associatifs sur leurs listes et/ou au sein du parti<sup>1121</sup> tandis que, durant les années 1970, il était ascendant, avec l'investissement des dirigeants associatifs au sein des partis et de l'espace politique local<sup>1122</sup>. Pour mieux caractériser cette différence, nous allons retracer les carrières militantes de deux dirigeantes associatives l'une élue en 2001 et l'autre en 1977 (Cf. encadré n°22).

---

<sup>1121</sup> Sur le rapport actuel des socialistes au monde associatif : LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, op. cit., p. 139-142.

<sup>1122</sup> Sorbets C, "Localisation de l'innovation. Les limites du changement et les marges d'autonomie", in Mabileau A., Sorbets C. (dir.), *Gouverner les villes moyennes*

### **Encadré 22 : Les carrières politiques inversées de deux dirigeants associatives**

D'abord, la trajectoire de cette dirigeante associative, née en 1970, est particulièrement significative du mode professionnalisé de renouvellement actuel par la voie associative des cadres du parti socialiste. Lors de ses études, elle s'investit au sein d'une association municipale qui réalise du soutien scolaire et de la médiation sociale dans le quartier de la commune où elle habite. En 1994, titulaire d'un DEA de droit qui sanctionne la fin de ses études, elle accentue son engagement au sein de cette association en en prenant la présidence. Entre 1995 et 2001, elle dirige cette association et enseigne en tant que vacataire dans différents établissements scolaires. Fille et petite-fille de militants socialistes, elle est favorablement prédisposée à l'engagement politique. En 1999, elle adhère à la section socialiste de cette municipalité d'environ 50.000 habitants qui élit un maire socialiste depuis 1977 (mais où ne milite ni son père ni son grand-père). En 2001, elle est élue successivement secrétaire de la section socialiste puis conseillère municipale. Cette année-là, elle se professionnalise également auprès d'un élu en devenant sa collaboratrice au conseil général. En 2004, elle devient conseillère régionale, mais échoue à succéder à un sortant socialiste lors des élections cantonales de 2008. Lors de l'entretien, en 2007, elle partage son travail entre son poste de collaboratrice auprès d'un élu et son mandat régional.

Cette trajectoire se différencie de celles des dirigeants associatifs entrés au Parti socialiste au cours des années 1970 qui investissent des positions politiques ou partisans. Née en 1932 de parents non militants, cette mère de famille débute, avec son mari, cadre supérieur du privé, son engagement militant au travers l'association « Vie Nouvelle » à la fin des années 1950. Elle s'implique alors dans la création de nombreuses associations au sein des nouveaux quartiers de sa commune de résidence au début des années 1960 (création d'un centre social, d'une MJC...). Dans les années 1960, elle participe également à la création d'un groupe d'action municipale afin de prendre le pouvoir localement à un maire de droite. En 1971, le groupe municipal du GAM, dont elle fait partie, investit le Parti socialiste et prend le contrôle de la section. Lors des élections municipales de 1977, elle participe au basculement de la commune au profit du Parti socialiste. Elue adjointe, elle entre également au sein du conseil fédéral du parti socialiste où elle siègera jusqu'en 1981. Au conseil municipal, elle met en application, comme l'ensemble des élus socialistes issus du GAM, plusieurs mesures censées les préserver de toute professionnalisation politique (remise des indemnités à une association qui les redistribuent en fonction du salaire du foyer familial ou pour financer des actions sociales et la publication d'ouvrages visant à publiciser leur action). Entre 1981 et 1988, elle siège à l'Assemblée nationale et démissionne de ses mandats locaux. Battue lors des élections législatives de 1988, elle est élue lors des élections municipales de 1989 comme adjointe jusqu'en 2001.

Enfin, dans le département du Nord, une petite fraction du personnel politique socialiste est issue de la voie notabiliaire. Déjà marginale au début des années 1990, cette voie d'accès poursuit son déclin depuis le début des années 2000<sup>1123</sup>. Entre 1992 et 1998, trois candidats sont issus de cette filière, contre deux depuis 1998. En outre, notre enquête empirique nous a permis d'établir de manière plus qualitative cet affaiblissement. Ainsi, l'un de ces candidats

<sup>1123</sup> Sous la IIIe et la IVe République, la majorité des acteurs politiques nationaux est issue de la voie notabiliaire, avant que cette voie d'accès ne décline sous la V République. Cf. DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 1967, vol. 8, n° 4, pp. 468-492 ; GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, op. cit.

issus de la voie notabiliaire tente bien de préparer en 2008 sa succession en faveur d'un maire du canton. Cependant, il ne parvient pas à obtenir des instances partisanes fédérales qu'elles reviennent sur leur décision de réserver le canton à une femme. Son successeur putatif, qui ne fut jamais membre du parti socialiste, se présente alors sous l'étiquette de l'Union Pour le Nord, groupe politique rassemblant les formations de droite (UMP et Nouveau centre) au Conseil général, et avec le soutien officieux du député et du conseiller général socialiste de la circonscription (encadré n°23). Elu contre la candidate socialiste, il rejoint ensuite le groupe socialiste majoritaire au conseil général, mais sans adhérer au parti.

**Encadré 23 : Un notable socialiste échouant à imposer son successeur aux instances fédérales**

Deux témoignages vont dans ce sens. D'une part, au cours de la campagne électorale, la candidate socialiste rencontre le conseiller général et député socialiste qui lui explique soutenir officieusement la candidature du candidat qui se présente sous l'étiquette de droite car il a d'ores et déjà obtenu son ralliement au groupe socialiste au conseil général : « *C'est-à-dire que ma candidature devait être, aurait dû être et aurait dû être préparée et soutenue et elle ne l'était pas. Parce qu'on avait préparé un candidat tendance droite à voter PS euh... dans le dos on veut dire euh... dans le dos de nos militants. (...) Dès le début euh... Pff... je suis allée voir le député, et je lui ai dit : « Ecoute, Jean Luc (NDA : Pérat), parce que moi je connaissais plus Marcel Dehoux, hein ! Jean Luc, ce n'était pas quelqu'un qu'on a trop, trop sorti du bois très tôt. hein !... Il est sorti vraiment au dernier moment [pour me soutenir] ! Et je suis allée voir Jean Luc en disant : « Tu sais Jean Luc, je ne suis pas dupe, les mensonges, tu les gardes pour qui tu veux, quand tu veux mais pas pour moi, et je t'oblige à me dire la vérité, tu ne me racontes pas de crack ! Je sais ce qui se prépare : vous préparez Jean-Jacques Anceaux dans mon dos !!! Jean Jacques Anceaux, dans mon dos ! Et je ne veux pas que tu mentes et je veux la vérité ! Et de toute façon, c'est pas la peine de me raconter n'importe quoi ! Donc tu as... Dis-moi la vérité ! » Et il me dit : « Ben oui, effectivement, on fait une fausse candidature pour placer Jean Jacques Anceaux, parce que ça a été préparé sur le terrain avec Pierre Naveau depuis longtemps. Il a toutes ses chances pour passer, il nous a promis de voter PS au CG, donc on a préparé ça. Et là, il me dit : "Qu'est-ce que tu fais ? Tu pars encore ? Ou tu ne pars plus ?". J'ai dit : "Oui, oui, je relève le défi, je pars quand même !" »<sup>1124</sup>.*

D'autre part, le voisin à l'assemblée départementale du conseiller général ayant échoué à imposer son candidat corrobore les dires de la candidate socialiste : « *Au Conseil général, t'as Pierre Naveau qui était conseiller général et qui ne l'est plus, qui ne voulait plus se représenter. Son père y était avant et... c'est une famille les Naveau ! Et il a dit : « non, je ne me présente plus » et il a dit : « c'est lui qui doit y aller ». Hein ! Jean-Jacques euh... [Il réfléchit] je ne sais plus son prénom. Jean-Jacques... c'est lui qui doit être candidat malgré qu'il ne soit pas étiqueté. Bon de gauche. On nomme une femme [conseillère municipale à Avesnes] qui était connue que dans sa commune et c'est tout ! Ploum ! La mairie passe au premier tour ! Et le canton était socialiste ! Voilà ! On ne doit pas mettre systématiquement une femme quand un homme ne se représente plus. Et Pierre Naveau, là, que j'ai vu dernièrement : « je t'avais dit hein Joël ?! » Je dis : « ben ouais ! » « Ils ont pas voulu me*

<sup>1124</sup> Entretien enquêtée n°32, secrétaire médicale, conseillère municipale d'opposition. Effectué le 18 février 2010 dans un bar à Avesnes sur Helves.

*croire et là maintenant, il est élu quand même et la bonne femme, elle fait la gueule ». Ben ouais ! Ben ouais ! C'est contre-nature. C'est quelqu'un [Jean-Jacques Anceau] qui évolue dans le secteur, qui est apparenté à gauche, mais qui n'était pas carté et qui aurait pu l'être si on avait bien géré la situation. Bon, de temps en temps, il faut savoir travailler avec hein ! »<sup>1125</sup>.*

**Tableau 65 : Les filières de recrutement candidats aux élections cantonales et législatives (1992-2012)**

	Total candidats	NR	Partisane	Prime militantisme			Notabiliaire
				Ens. laïque	Syndical	Associative	
Cant 1992	30 100%	0 0%	2 7%	<b>25</b> <b>83%</b>	0 0%	3 10%	0 0%
Leg 1993	23 100%	1 4%	6 26%	<b>15</b> <b>65%</b>	1 4%	0 0%	0 0%
Cant 1994	36 100%	7 19%	2 6%	<b>21</b> <b>58%</b>	2 6%	2 6%	2 6%
Leg 1997	22 100%	1 5%	7 32%	<b>12</b> <b>55%</b>	2 9%	0 0%	0 0%
Cant 1998	40 100%	11 28%	8 20%	<b>17</b> <b>43%</b>	2 5%	2 5%	0 0%
Cant 2001	38 100%	7 18%	7 18%	<b>16</b> <b>42%</b>	1 3%	6 16%	1 3%
Leg 2002	22 100%	1 5%	<b>10</b> <b>45%</b>	9 41%	2 9%	0 0%	0 0%
Cant 2004	37 100%	6 16%	<b>12</b> <b>32%</b>	10 27%	1 3%	7 19%	1 3%
Leg 2007	22 100%	1 5%	<b>11</b> <b>50%</b>	7 32%	2 9%	1 5%	0 0%
Cant 2008	36 100%	0 0%	11 31%	<b>16</b> <b>44%</b>	0 0%	8 22%	1 3%
Cant 2011	36 100%	6 17%	<b>14</b> <b>39%</b>	8 22%	2 6%	6 17%	0 0%
Leg 2012	15 100%	1 7%	<b>9</b> <b>60%</b>	3 20%	0 0%	2 13%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Entre 1992 et 2012, la voie partisane s'est substituée à la filière enseignante laïque en tant que voie privilégiée du recrutement politique dans la Fédération du Nord à partir de 2001.

<sup>1125</sup> Entretien enquêté n°10, employé de mairie puis auxiliaire d'élus. Conseiller municipal d'opposition et conseiller général. Effectué le 5 septembre 2008 à Dunkerque (permanence des conseillers généraux)

Observerons-nous une évolution similaire au sein de la Fédération du Bas-Rhin refondée également en 1971 par la filière enseignante laïque ?

4) Le passage du recrutement de la filière partisane militante enseignante à la voie partisane à partir de la fin des années 1990 : le Bas-Rhin

Le Bas-Rhin se caractérise également par un processus de concentration des ressources partisans, qui débute cependant dès 1998. Au début des années 1990, la filière enseignante laïque regroupe la majorité du personnel politique bas-rhinois étudié. Lors des élections cantonales de 1988, sur les 15 des 19 candidats aux élections cantonales renseignés, dix sont issus de cette voie d'accès, soit 53 %. Puis, lors des élections cantonales de 1998, la part des candidats issus de la filière enseignante laïque se réduit nettement : sur les neuf des dix candidats renseignés, seuls deux sont originaires de cette filière, soit 20 %. Inversement, la voie partisane croît durablement entre 1988 et 2012 en passant de 21 % lors des élections cantonales de 1988, à la moitié des dix candidats aux élections cantonales en 1998 (50 %) et enfin à 67 % des candidats lors des élections législatives de 2012.

Nous pouvons enfin relever un nombre assez élevé de candidats issus de la voie syndicale relativement aux deux autres Fédérations étudiées. Lors des élections cantonales de 1998 et 2001, la part des candidats issus de cette voie militante syndicale s'établit respectivement à 20 et 27 %. Dominants au sein des instances fédérales avec la conquête durable de Strasbourg entre 1989 et 2001, les « rocardiens », sont issus de la CFDT<sup>1126</sup>.

---

<sup>1126</sup> ANQUETIN Virginie, *La construction électorale des politiques municipales : Travail politique de conquête et de gestion d'une capitale régionale (Strasbourg 1973-2001)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2011, p. p322-327.

**Tableau 66 : Les filières de recrutement des candidats aux élections cantonales et législatives dans le Bas-Rhin (1988-2012)\***

	Total candidats	NR	Partisane	Prime militantisme		
				Ens. laïque	Syndical	Associative
Cant 1988	19 100%	4 21%	4 21%	<b>10</b> <b>53%</b>	0 0%	1 5%
Leg 1993	6 100%	0 0%	1 17%	<b>4</b> <b>67%</b>	1 17%	0 0%
Leg 1997	8 100%	1 13%	2 25%	<b>3</b> <b>38%</b>	1 0%	1 13%
Cant 1998	10 100%	1 10%	<b>5</b> <b>50%</b>	2 20%	2 20%	0 0%
Cant 2001	22 100%	4 18%	<b>6</b> <b>27%</b>	5 23%	<b>6</b> <b>27%</b>	1 5%
Leg 2002	8 100%	0 0%	<b>4</b> <b>50%</b>	<b>4</b> <b>50%</b>	0 0%	0 0%
Cant 2004	18 100%	1 6%	<b>12</b> <b>67%</b>	4 22%	0 0%	1 6%
Leg 2007	8 100%	0 0%	<b>5</b> <b>63%</b>	2 25%	0 0%	1 13%
Cant 2008	17 100%	0 0%	<b>9</b> <b>53%</b>	2 12%	3 18%	3 18%
Cant 2011	20 100%	2 10%	<b>12</b> <b>60%</b>	3 15%	2 10%	1 5%
Leg 2012	6 100%	0 0%	<b>4</b> <b>67%</b>	1 17%	0 0%	1 17%

\* Nous ne disposons pas des données pour les élections cantonales tenues entre 1988 et 1998.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

La clôture partisane du renouvellement des filières d'accès se situe à un niveau élevé au sein des trois Fédérations au début des années 2000. Le basculement du recrutement de la filière « la prime au militantisme » vers la voie partisane s'effectue avant les années 1990 au sein de la Fédération de Paris, et en 1998 et 2001 pour les Fédérations du Bas-Rhin et du Nord. Les positions partisans (secrétaire fédéral, secrétaire de section) s'en trouvent d'autant revalorisées dans la compétition partisane pour l'obtention d'une investiture<sup>1127</sup>. Mais, plus

<sup>1127</sup> HÛ Grégory, « Le secrétaire de section est-il un militant comme les autres ? », L'OURS recherche socialiste, Hors-série n°46-47, janvier-juin 2009

encore, le processus de clôture de la relation partisane n'est-il pas accentué avec la constitution d'une filière d'accès issue des jeunesses socialistes ?

## **B) L'endogénéité partisane : le MJS comme lieu de recrutement du Parti socialiste**

Dans cette sous-section, nous explorerons le niveau d'endogénéité partisane du recrutement du personnel politique et partisan socialiste. Autrement dit, il s'agit d'établir la clôture du recrutement du personnel politique et partisan au travers de la formalisation d'une filière issue des jeunesses socialistes. A partir de son enquête portant sur le MJS au niveau national, Lucie Bargel a établi que deux courants du MJS (la Gauche socialiste et Nouvelle gauche) constituent des voies d'accès au parti socialiste. Pouvons-nous également l'observer au sein de nos trois Fédérations aux cultures partisans<sup>1128</sup> distinctes ? En outre, plusieurs enquêtes montrent le renouvellement du personnel politique et partisan national au travers de cette filière d'accès<sup>1129</sup>. Dans un espace politique local où l'élu est plus tenu de se référer à sa clientèle, cette voie d'accès est-elle également en mesure de renouveler le personnel politique socialiste ? Nous commencerons par étudier la formalisation et la structuration progressive d'une filière de recrutement à partir des organisations de jeunesse (1). Puis, nous mesurerons le niveau de recrutement de ses dirigeants sur les positions politiques et partisans socialistes entre 1981 et 2012 au sein de chacune des Fédérations étudiées (2).

### 1) Vers une filière locale de recrutement issue des courants « Gauche socialiste » et « Nouvelle gauche ».

Au travers de leurs travaux respectifs, Camilo Argibay et Lucie Bargel établissent en quoi les organisations de jeunesse sont devenues des lieux de recrutement pour le parti socialiste. En

---

<sup>1128</sup> SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in Daniel CÉFAÏ (éd.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, pp. 191-212.

<sup>1129</sup> Les deux enquêtes de Henry Rey et Françoise Subileau entre 1991 et 1998 montrent une progression des membres du MJS entre 1990 et 1998. En 1991, 3 % des adhérents du Parti socialiste ont moins de 24 ans, et parmi eux, un tiers est membre du MJS. Cf. REY Henri et SUBILEAU Françoise, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991 ; en 1998, 5 % des adhérents sont membres des MJS. Cf. REY Henri, SUBILEAU Françoise et YSMAL Colette, « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, 1999, n° 23 ; plus la position partisane occupée est élevée, plus nous comptons de membres du MJS. Carole Bachelot observe ainsi que 22.9 % des membres du Conseil national sont issus des Jeunesses socialistes, contre 7 % des adhérents. En outre, 41,5 % des dirigeants nationaux du parti socialiste sont d'anciens membres de syndicats étudiants, dont 28 % de l'UNEF et 15 % de l'UNEF-ID. BACHELOT Carole, *Groupons-nous et demain*, op. cit. ; de même, l'enquête de Pierre Bréchon montre que 23.1 % des cadres du parti socialiste présents au Congrès de Grenoble en 2000 sont issus du MJS. Cité dans BARGEL Lucie, *La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse*, op. cit.



s'intéressant à la période précédant l'autonomie du MJS, Camillo Argibay montre comment et dans quelle mesure les organisations de jeunesse participent au renouvellement du personnel politique socialiste entre les années 1970 et 1990. Il détermine plusieurs périodes allant de l'interdépendance à l'autonomisation des rapports entre les syndicats d'étudiants et le mouvement des jeunes socialistes. Il nous renseigne ainsi sur la place qu'occupent les jeunes socialistes dans le renouvellement du personnel politique et partisan socialiste entre 1970 et 1990 (Cf encadré n°23).

#### **Encadré 24 : La constitution d'une ressource politique : les carrières militantes vers le PS avant l'autonomie du MJS (1960-1990)**

Au début des années 1960, la politisation à gauche des représentants des étudiants multipositionnés au sein de la MNEF et de l'UNEF se réalise en relation avec les jeunes leaders du PSU ou de l'UEC. A la fin des années 1960, une partie de ces étudiants occupe également des positions dirigeantes au sein de l'organisation de jeunesse du PSU, l'ESU. Puis, dans les années 1970, avec la scission et le départ des communistes au sein de l'UNEF-Renouveau, les deux UNEF s'autonomisent des représentants de la MNEF. Du côté de la MNEF, ces derniers renforcent leur militantisme politique de par leur multipositionnalité entre la MNEF et des organisations politiques autogestionnaires (MARC, CNIL et MAS) ou encore au travers des organisations politiques de jeunesse (le COSEF ou les étudiants socialistes ainsi que les étudiants du CERES). Désormais, les entrées en politique des représentants des organisations étudiantes, en l'occurrence ici encore restreints à la MNEF, se font de manière plus organisées.

Nous ne disposons pas de suffisamment de données quantitatives pour évaluer au sein de nos trois Fédérations la part qu'occupent ces trajectoires parmi le personnel politique et les cadres partisans. Cependant, nous avons pu identifier dans le département du Nord des carrières similaires à celles observées par Camilo Argibay au cours de la période s'étalant du milieu des années 1970 à la fin des années 1970. L'UNEF étant communiste, Patrick Kanner, né en 1957 et Président du Conseil général du Nord depuis 2011, débute sa carrière militante en fondant, avec Françoise Dal, qui accède ensuite à un mandat d'adjointe à Faches-Thumesnil puis de conseillère régionale, un syndicat étudiant, le LUN en 1975. Patrick Kanner poursuit son investissement au sein des organisations de jeunesse jusqu'à la fin des années 1970 en étant qu'administrateur de la MNEF. Son engagement politique se réalise en parallèle de son engagement syndical : entre 1975 et 1978, il est le responsable successif des Etudiants socialistes, du Mouvement des jeunes socialistes, avant d'entrer au sein du bureau de la section de Lille du Parti socialiste. Au sein du Parti socialiste, il est l'un des animateurs de la tendance CERES à partir de la fin des années 1970<sup>1130</sup>. Dans le Bas-Rhin, le militantisme au sein du syndicat UNEF-Renouveau constitue également une ressource dans l'accession à des positions politiques. En effet, la MNEF étant contrôlée par le courant du CERES, les dirigeants du cercle des étudiants socialistes de la tendance Mitterrand s'investissent non pas au sein de la MNEF, mais dans le syndicat UNEF-Renouveau. Entre 1974 et 1978, Raphael Nizand, né en 1956, milite puis dirige le syndicat UNEF-Renouveau, ainsi que le cercle des étudiants socialistes, comme membre du courant mitterrandiste. Entre 1983 et 2008, il est élu au conseil municipal de Schiltigheim (commune de 30.000 habitants de la banlieue strasbourgeoise), avant d'en devenir le maire en 2008.

Camilo Argibay établit ensuite qu'à partir de la fondation de l'UNEF-ID en 1980, l'interdépendance entre les organisations du milieu étudiant et les jeunes socialistes est à son apogée<sup>1131</sup>. A Paris, la trajectoire militante de Jean-Marie Le Guen peut en attester<sup>1132</sup>. Responsable du COSEF de sa création à sa dissolution au sein de

<sup>1130</sup> Cf. entretien Patrick Kanner, ROMAN Boris, Le Majorat de Pierre Mauroy (1973-1995), sous la direction de Robert VANDENBUSSCHE, Mémoire d'histoire, Université Lille 3, Tome 2, Année 1998-1999

<sup>1131</sup> ARGIBAY Camilo, *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ?*, op. cit., p. 279-292.

<sup>1132</sup> Lors d'un entretien avec un des responsables des organisations du milieu étudiant à Paris, nous avons également pu constater la multipositionnalité des dirigeants des organisations du milieu étudiant et du parti socialiste de la fin des années 1970 à la fondation de l'UNEF-ID : « *Donc on a pris la MNEF en 79 et on a fait ce qu'on appelle l'UNEF Indépendante et Démocratique qui était en fait l'UNEF non PC. Y avait une UNEF Renouveau PC. Bon, moi, j'ai fait ça beaucoup moins longtemps que Le Guen et Camba. (...) Alors j'étais en même temps responsable jeune socialiste dans la Fédé et j'étais assistant parlementaire du député d'Agen et en*

l'UNEF-ID en 1980, il est également le premier secrétaire du MJS à sa fondation en 1977, ainsi que le vice-président de la MNEF en 1979<sup>1133</sup>. Puis, en 1983, il s'engage en politique en étant élu conseiller de Paris, puis Premier secrétaire de la Fédération de Paris en 1987 et député en 1988. Mais, au cours des années 1980<sup>1134</sup>, les rapports entre les organisations du milieu étudiant (UNEF-ID, MNEF) et les jeunes socialistes se distendent. La création du groupe *Question socialiste* n'occupe qu'une place assez marginale au sein du PS et ses leaders poursuivent leur investissement politique en créant SOS Racisme<sup>1135</sup>. Ces dirigeants des organisations étudiantes n'occupent plus de position de direction au sein du MJS tandis que les dirigeants du MJS ne sont plus dans les instances dirigeantes des organisations étudiantes. Les membres de la direction des jeunes socialistes parisiennes appartenant au courant Rocard (Manuel Valls)<sup>1136</sup> ou au courant Socialisme et République (Eric Chevaillier, Gérard Rey, Pascal Johann)<sup>1137</sup> entre 1981 et 1985 sont directement promus au sein des instances fédérales dirigeantes parisiennes entre 1984 et 1990, sans avoir occupé auparavant de positions de direction au sein de la MNEF ou de l'UNEF-ID. En 1984, le bureau de l'UNEF-ID, contrôlé par les proches de Jean-Christophe Cambadélis, intègre des jeunes socialistes, ce qui a pour effet de resserrer les liens entre les dirigeants des organisations étudiantes et le mouvement des jeunes socialistes<sup>1138</sup>. Cependant, Jean-Christophe Cambadélis et son groupe politique entrent directement en 1986 au sein du parti socialiste, sans militer auparavant au sein de son organisation de jeunesse. En outre, ce groupe politique tend à constituer une sphère d'activités spécifiques regroupant des militants des jeunes socialistes qui n'entretiennent pas le même rapport avec les dirigeants des instances partisanes socialistes. Sous les effets de cette intégration et du mouvement étudiant de 1986, les instances partisanes nationales du parti socialiste accordent une première autonomie au MJS en faisant reposer l'élection des animateurs fédéraux sur les seuls membres du MJS de moins de 25 ans<sup>1139</sup>. Cette autonomisation du MJS vis-à-vis du parti socialiste s'accroît jusqu'en 1993, date à laquelle Michel Rocard accorde au MJS son autonomie.

En 1993, Michel Rocard accorde l'autonomie au MJS. Selon Lucie Bargel, il ne faut néanmoins pas « surestimer l'autonomie des organisations de jeunesse des partis comme filières d'accès au champ politique mais au contraire insister sur l'importance de la médiation du parti politique dans les trajectoires de leurs dirigeants »<sup>1140</sup>. Autrement dit, si la socialisation aux savoir-faire et savoir-être politiques des militants des MJS débute avec les réunions de groupe et les campagnes électorales<sup>1141</sup>, c'est par l'intermédiaire de leur inscription au sein d'un courant qu'ils entrent au Parti socialiste<sup>1142</sup>.

---

*même temps vice-président de la MNEF et puis ensuite j'ai été animateur fédéral à Rennes où j'ai terminé mes études. J'étais au secrétariat fédéral, enfin bon, j'étais un des cadres jeunes du PS de Rennes au moment où Edmond Hervé a pris la municipalité de Rennes, il y est toujours, il termine, je ne sais plus, ses 25 ans là-bas. Donc j'étais très lié à la vie du Parti quoi !* ». Entretien enquêté n°106, haut-fonctionnaire. Effectué le 18 janvier 2008 à son domicile.

<sup>1133</sup> ARGIBAY Camilo, *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ?*, op. cit., p. 331-335.

<sup>1134</sup> *Ibid.*, p. 292-310.

<sup>1135</sup> Sur l'intégration du groupe question socialiste au sein du parti socialiste cf. JUHEM Philippe, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de « SOS-Racisme » », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, pp. 131-153.

<sup>1136</sup> ARGIBAY Camilo, *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ?*, op. cit., p. 299.

<sup>1137</sup> Entretien enquêté n°101, auxiliaire d'élus. Ancien responsable des Jeunesses socialistes de Paris. Effectué le 18 juin 2008 à son bureau à l'Assemblée nationale.

<sup>1138</sup> YON Karel, *Des révolutionnaires professionnels aux professionnels de la politique ? Etude du courant Convergence(s) Socialiste(s)*, Mémoire de DEA en science politique, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2001 ; BARGEL Lucie, *La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse*, op. cit., p. 161 et suivantes.

<sup>1139</sup> BARGEL Lucie, *La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse*, op. cit.

<sup>1140</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>1141</sup> Lucie Bargel montre en effet comment les militants du MJS font l'apprentissage de techniques propres au métier politique (tenir une réunion, faire une campagne), qui ne se réalise pas de manière contraignante au sein

Nous retrouvons localement ces logiques d'adhésion des militants MJS au Parti socialiste dans le Bas-Rhin et à Paris<sup>1143</sup>. Dans le Bas-Rhin, entre 1995 et 1998, les membres, multipositionnés au sein des instances dirigeantes du MJS, de la MNEF, de l'UNEF-ID et de SOS Racisme appartiennent au courant de la gauche socialiste. Ce courant étant minoritaire au sein de la fédération socialiste du Bas-Rhin, ils s'investissent par la suite moins dans un cadre strasbourgeois, qu'au niveau national, où certains de leurs dirigeants occupent des positions de pouvoir. Président du MJS en 1995, Eric Benzekry entre au cabinet de Jean-Luc Mélenchon en 2000. Nathalie Fortis, qui lui succède comme animatrice des MJS, est nommée chargé de mission à la région Ile de France, dont Julien Dray, fondateur du courant Gauche socialiste, est l'un des vice-présidents. La rupture survient en 1997 lorsque Mathieu Cahn, président de l'UNEF-ID et de SOS Racisme, et Pernelle Richardot, responsable des MJS, basculent du courant Gauche socialiste vers le courant Nouvelle gauche. En s'affiliant à un courant issu des jeunes rocardiens, ils se rapprochent de la majorité de la Fédération bas-rhinoise, toujours tenue par des proches de Michel Rocard<sup>1144</sup>. De 1997 à 2012, le courant Nouvelle gauche conserve la majorité au sein du MJS bas-rhinois.

Cependant, relativement aux Fédérations MJS du Bas-Rhin et de Paris, celle du Nord se caractérise par sa plus faible autonomie vis-à-vis des instances fédérales du parti socialiste jusqu'en 2005. Cette faible autonomie se donne à voir d'abord dans les trajectoires militantes de ses dirigeants qui, jusqu'en 2005, ne sont pas membres de l'UNEF ou n'y occupent que des positions marginales (simple adhérent). Elle s'observe également dans les liens personnels de subordination entre le Premier fédéral du parti socialiste entre 1990 et 1997 et celui du MJS entre 1993 et 1997. Lui-même et sa compagne sont recrutés par le Premier fédéral sur des positions professionnelles leur laissant l'opportunité de se consacrer à leurs activités partisans. Cette plus faible autonomie du MJS du Nord relativement aux instances fédérales se constate encore dans le pouvoir de nomination et de révocation de l'animateur MJS par le Premier fédéral socialiste. Ce dernier peut d'abord favoriser l'ascension de militants des MJS

---

d'une école de parti mais lors d'activités n'ayant pourtant pas pour objectif premier de transmettre ces savoirs. *Ibid.*, p. 345-403.

<sup>1142</sup> *Ibid.*, p. 403-467.

<sup>1143</sup> Sur la Fédération de Paris, nous disposons d'informations plus parcellaires. Cependant, à partir de trois entretiens effectués avec des dirigeants du MJS entre 1993 et 2003, nous avons pu établir également la structuration du MJS autour des deux courants que sont la Gauche socialiste et Nouvelle gauche. En outre, étant donné le degré d'intégration du MJS Paris avec le MJS national, nous pouvons supposer qu'ils obéissent aux mêmes logiques établies par Lucie Bargel. Cette dernière s'est d'ailleurs appuyée sur sa participation à des campagnes du MJS Paris pour son enquête sur le MJS national. Cf. *Ibid.*, p. 348.

<sup>1144</sup> Entre 1991 et 2000, le Premier secrétaire de la Fédération du Bas-Rhin est Jean-Claude Petitdemange, ancien directeur de cabinet de Michel Rocard.

au poste d'animateur fédéral. Selon le compte rendu du secrétariat fédéral daté de septembre 1996, son Premier secrétaire explique avoir rencontré un « jeune militant brillant » qui, en outre, est le fils d'un membre du conseil fédéral. Se tournant vers l'animateur des MJS du Nord, il lui demande de le contacter afin d'en « faire un point d'appui pour l'avenir ». Ce à quoi l'animateur fédéral répond qu'il « s'engage à le faire dans les prochains jours »<sup>1145</sup>. Quelques années plus tard, nous retrouverons ce « jeune militant brillant » comme secrétaire fédéral du MJS du Nord. De surcroît, le Premier secrétaire fédéral dispose d'un pouvoir de révocation de l'animateur fédéral des MJS. En 1997, la fédération socialiste élit un nouveau Premier secrétaire qui pousse à la démission l'animateur fédéral des MJS afin de promouvoir à sa place un militant des jeunesses socialistes issu du Douaisis, son lieu d'élection<sup>1146</sup>. L'autonomie du MJS du Nord vis-à-vis des instances fédérales n'intervient donc qu'en 2005. La promotion des jeunes socialistes au sein du parti socialiste ne se réalise plus sous l'impulsion du Premier secrétaire fédéral mais au travers du courant Nouvelle gauche. En effet, d'une part, à partir de cette date, l'animatrice du MJS du Nord ne débute pas sa carrière militante au sein du MJS mais de l'UNEF. D'autre part, au niveau national, le MJS du Nord rejoint un courant structuré nationalement : Nouvelle gauche.

Ainsi, nous avons constaté un alignement progressif des filières de recrutement au sein des trois Fédérations étudiées au travers des courants organisés au sein du Parti socialiste. Dès lors, les dirigeants des jeunesses socialistes tendraient-ils à constituer une part de plus en plus importante du personnel politique et partisan, comme l'observent plusieurs travaux portant sur le MJS ou le Parti socialiste ?

## 2) Les jeunesses socialistes : un lieu de recrutement du personnel partisan et politique local

Nous cherchons ici à quantifier le niveau d'endogénéité partisane du recrutement du personnel politique et partisan socialiste. Nous avons donc pris en compte les positions occupées au sein des organisations de jeunesses du parti (Etudiants socialistes, Jeunes socialistes, MJS, COSEF, Etudiants du CERES) par ce personnel.

---

<sup>1145</sup> Compte rendu secrétariat fédéral du parti socialiste, septembre 1996. Archives de la Fédération du Nord.

<sup>1146</sup> Selon un membre des jeunesses socialistes à cette époque, le Premier fédéral du parti socialiste fait démissionner l'animateur fédéral des MJS et tente de faire élire à sa place un jeune socialiste de l'arrondissement dont il est l'élu : « Donc dès le début de la période, Marc Dolez, élu premier secrétaire fédéral, lui avait retiré les locaux et les moyens en Fédération pour le MJS. Donc de là est né une rancœur entre Dolez et Michael parce que apparemment Marc ne voulait plus de Michael comme animateur fédéral et voulait mettre un jeune du Douaisis ». Entretien enquêté n°45, rédacteur territorial. Responsable Nouveau parti socialiste. Effectué le 6 novembre 2007 dans un bar à Lille.

*Une proportion stable et élevée du personnel politique et partisan issue des jeunesses socialistes : la Fédération de Paris*

Les jeunesses socialistes constituent depuis la fin des années 1970 des lieux de recrutement pour le parti socialiste. Nous en retrouvons une traduction au sein de l'exécutif du parti. A partir du début des années 1980<sup>1147</sup>, ces militants occupent une part stable et relativement élevée au sein du secrétariat fédéral. Entre 1984 et 2008, nous dénombrons entre 27 % et 38 % des membres du secrétariat fédéral issus de ces organisations.

**Tableau 67 : Les précédents responsables des MJS au sein des instances dirigeantes fédérales à Paris (1984-2008)**

	Nb secrétaires fédéraux	Nb secrétaires fédéraux renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nombre de secrétaires fédéraux renseignés
1984	13	11	3	27%
1994	9	7	2	29%
1997	13	11	3	27%
2000	29	24	5	21%
2008	23	16	6	38%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Détenant ces positions partisans depuis le début des années 1980, ces militants s'imposent comme les représentants du parti socialiste lors des scrutins électoraux à la fin des années 1980. Lors des élections législatives de 1981, aucun des 27 des 31 candidats renseignés n'appartient aux jeunesses socialistes, tandis que, lors du scrutin législatif de 1988, on compte trois anciens dirigeants des jeunesses socialistes parmi les 19 candidats renseignés (sur 21). Cette part progresse fortement lors des élections législatives de 1993 où, sur 17 des 20 candidats aux législatives, 7 en sont issus, soit 41 %. Puis, à partir de cette date, la proportion des membres des jeunesses socialistes se stabilise entre 25 et 31 %.

<sup>1147</sup> Entre 1973 et 1984, nous ne disposons pas de données sur l'appartenance ou non à des organisations de jeunesses politiques ou syndicales pour les cadres partisans et politiques. Cependant, en 1973, nous pouvons observer que seule une partie marginale des cadres partisans est issue des organisations de jeunesse (MJS et UNEF). Sur les 170 délégués de section réunis en prévision de la préparation du Congrès de Grenoble, seuls deux appartiennent à l'UNEF et quatre aux jeunesses socialistes. Source : MARJOLIN Caroline, *Une fédération du nouveau parti socialiste : Etude structurelle de la Fédération de Paris (1969-1973)*, op. cit.

**Tableau 68 : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives à Paris (1981-2012)**

	Nb candidats	Nb candidats renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nombre de candidats renseignés
1981	31	27	0	0%
1988	21	19	3	16%
1993	20	17	7	41%
1997	19	16	5	31%
2002	17	13	4	31%
2007	18	16	4	25%
2012	14	14	5	36%

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

*Un personnel politique et partisan recruté progressivement parmi les dirigeants des jeunesses socialistes au sein de la Fédération du Nord.*

Par rapport à la Fédération de Paris, l'accélération du recrutement des membres du secrétariat fédéral issus des jeunesses socialistes ne se réalise qu'à partir de 2003 dans le département du Nord. Entre 1983 et 2000, la part des membres du secrétariat fédéral issus des jeunesses socialistes oscille entre 6 et 13 %, contre 23 % puis 46 % entre 2003 et 2008.

**Tableau 69 : Les précédents responsables des jeunes socialistes au sein des instances dirigeantes fédérales dans le Nord (1981-2008)**

	Nb secrétaires fédéraux	Nb secrétaires fédéraux renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nombre de secrétaires fédéraux renseignés
1981	9	8	0	0%
1983	16	15	1	7%
1987	17	16	1	6%
1990	18	17	1	6%
1992	20	15	2	13%
1997	17	14	1	7%
2000	18	15	2	13%
2003	16	13	3	23%
2005	23	20	8	40%
2008	27	24	11	46%

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Le recrutement des candidats aux élections législatives s'élargit progressivement à partir de 2002 à des membres issus des jeunesses socialistes. Entre 1993 et 1997, aucun des candidats renseignés n'a occupé auparavant de position dirigeante au sein des jeunesses socialistes, contre un en 2002 et 2007. Mais surtout, la rupture intervient lors des élections législatives de 2012 où, sur les 16 des 17 candidats socialistes renseignés, quatre proviennent des jeunesses socialistes, soit 25 % de l'effectif<sup>1148</sup>.

**Tableau 70 : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives dans le Nord (1993-2012)**

	Nb candidats	Nb candidats renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nombre de candidats renseignés
1993	23	22	0	0%
1997	22	21	0	0%
2002	23	22	1	5%
2007	22	21	1	5%
2012	17	16	4	25%

Sources : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

*Forte et inégale progression des cadres du MJS au sein du personnel politique et partisan : la Fédération du Bas-Rhin*

Au sein de la Fédération du Bas-Rhin, nous observons une forte progression de la part d'anciens cadres des jeunesses socialistes parmi le personnel politique et partisan en 1994, mais surtout en 2000. D'abord, suite à l'autonomie accordée au niveau national en 1993, la part des jeunesses socialistes au sein du secrétariat fédéral passe de 8 % en 1991 à 29 % en 1994. Puis, à partir de 1997, les dirigeants des jeunes socialistes se rallient au courant majoritaire au sein de la Fédération en rejoignant une nouvelle tendance au sein du MJS. Cela se traduit par une très forte augmentation de leur part au sein du secrétariat fédéral, qui passe de 33 % en 1997 à 58 % en 2000. Le Premier secrétaire fédéral nouvellement élu a d'ailleurs débuté sa carrière militante au sein des MJS, contrairement à son prédécesseur issu de la

<sup>1148</sup> De surcroît, suite aux élections municipales de 2008, parmi les conseils municipaux de trois communes socialistes de plus de 30.000 habitants dans le département du Nord, nous comptons un adjoint au maire issu des jeunesses socialistes à Dunkerque, quatre membres du conseil municipal à Lille, dont deux adjoints, et le maire ainsi qu'un de ses adjoints à Maubeuge.

CFDT. En 2003, suite au congrès de Dijon, le basculement des instances fédérales en faveur du courant minoritaire au niveau national (Nouveau parti socialiste) a pour effet de renouveler les cadres fédéraux. Il ne profite cependant pas à des acteurs issus des MJS. Sur les douze secrétaires fédéraux, seuls trois étaient précédemment des cadres au sein du MJS. En 2005, après le Congrès du Mans, les instances fédérales du parti socialiste rebasculent en faveur des tenants du courant écarté lors du Congrès de Dijon en 2003. La part des MJS s'accroît alors : sur les 13 des 15 secrétaires fédéraux renseignés, six sont précédemment des cadres des MJS, soit 46 %.

**Tableau 71 : Les précédents responsables des jeunes socialistes au sein des instances dirigeantes fédérales (1981-2008)**

	Nb secrétaires fédéraux	Nb secrétaires fédéraux renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nb de secrétaires fédéraux renseignés
1981	17	17	0	0%
1983	11	11	1	9%
1985	17	14	1	7%
1991*	15	13	1	8%
1994	8	7	2	29%
1997	22	18	6	33%
2000	14	12	7	58%
2003	12	12	3	25%
2005	15	13	6	46%
2008	17	16	6	38%

\*Secrétaires fédéraux et délégués fédéraux

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Mais il faut attendre 2007 pour que l'investissement des jeunes socialistes au sein des instances partisanes se traduise par leur investiture aux élections législatives. Lors des élections législatives de 1993, 1997 et 2002, aucun des candidats socialistes n'est issu du MJS, contre un sur huit en 2007 et deux sur six en 2012, soit 33%.



**Tableau 72 : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives (1981-2012)**

	Nb candidats	Nb candidats renseignés	Nb Jeunes soc.	% jeunes soc. par rapport au nombre de candidats renseignés
1981	8	8	0	0%
1986	11	11	0	0%
1988	8	8	0	0%
1993	6	6	0	0%
1997	8	8	0	0%
2002	8	8	0	0%
2007	8	8	1	13%
2012	6	6	2	33%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

La part élevée d'anciens dirigeants du MJS sur les positions politiques et partisanes s'observe enfin parmi les conseillers municipaux strasbourgeois. Sur les 43 membres socialistes du conseil municipal, huit ont précédemment occupé des responsabilités (animateur, secrétaire fédéral) au sein du mouvement des jeunes socialistes. Plus encore, sur les 16 adjoints socialistes, quatre ont précédemment dirigé le MJS.

Ainsi, les MJS constituent un lieu de recrutement du personnel politique et partisan socialiste : entre 2008 et 2012, ses cadres occupent entre un tiers et la moitié des positions politiques et partisanes au sein des trois Fédérations étudiées. Ce processus commence cependant plus tardivement dans le Nord et le Bas-Rhin qu'à Paris. Nous pouvons l'observer dès 1984 à Paris alors qu'il ne prend forme qu'à partir de 1994 dans le Bas-Rhin et 2003 dans le Nord. Dans ces deux derniers départements, il est le produit de l'établissement de filières de recrutement à partir des courants Gauche socialiste et Nouvelle gauche. A Paris, le renforcement des rapports d'interdépendance entre le MJS et le parti socialiste à la fin des années 1970 se traduit dès les années 1980 par leur recrutement au sein des instances fédérales puis par leur investiture à partir de la fin des années 1980.

A travers une analyse processuelle au sein de chacune des Fédérations, nous avons constaté la clôture partisane des filières d'accès aux investitures. L'analyse des filières de recrutement montre un basculement de la filière de la prime au militantisme vers la voie partisane. Ces développements permettent également de valider une des hypothèses formulées en introduction, selon laquelle les jeunesses socialistes participent du processus de clôture de la

relation partisane. Mais nous avons vu également le maintien voire la légère progression d'un recrutement issu de la filière associative dans le Nord et à Paris. L'examen de leur origine professionnelle montre que plus ils sont jeunes, plus leur entrée sur la scène politique s'accomplit via un poste d'auxiliaires d'élus. Sur les 56 membres de la filière associative, les 17 auxiliaires d'élus (30 %) sont nés en moyenne en 1961, contre 1954 pour les 39 autres. Il convient alors de poursuivre cette analyse pour se demander dans quelle mesure les institutions politiques contribuent à faire le parti.

## **Section 2 : L'emprise des ressources notabiliaires sur le parti**

Nous avons établi la clôture partisane des voies d'accès à l'investiture. L'imbrication entre les institutions politiques et le parti suppose désormais que nous montrions l'emprise des ressources notabiliaires (collectivités locales, positions de parlementaires) sur le parti. Plusieurs travaux, ainsi que nos développements précédents sur le Nord et le Bas-Rhin, montrent en quoi la SFIO dépend tout particulièrement de ses élus pour se structurer localement dans certaines périodes historiques : suite à la scission des communistes dans les années 1920 ou encore entre 1950 et 1960<sup>1149</sup>. A partir de 1977, l'implantation des socialistes au sein des exécutifs locaux s'est encore renforcée. Entre les élections municipales de 1971 et 1977, le nombre des maires socialistes s'accroît de 46 à 81 dans les 220 communes de plus de 30.000 habitants. Sur désormais 229 municipalités de plus de 30.000 habitants, il tombe à 62 en 1983 pour remonter à 72 en 1989<sup>1150</sup>. Entre 1990 et 2005, le Parti socialiste poursuit son ancrage au sein des exécutifs locaux. Selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, le Parti socialiste détient, en 2003, près de 3.000 municipalités de plus de 3.500 habitants, 694 conseillers généraux et 640 conseillers régionaux. La progression est particulièrement significative au sein des conseils généraux et régionaux. Les socialistes président 23 conseils généraux en 1994, puis 35 en 1998 et 51 en 2004<sup>1151</sup>. De même, lors des premières élections régionales au suffrage universel direct en 1986, les socialistes ne détiennent que deux conseils régionaux sur 25 en France métropolitaine, puis un seul en 1993 et huit en 1998. Suite aux élections régionales de 2004 et 2010, les socialistes emportent 24 des 25 conseils régionaux.

---

<sup>1149</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le Socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980)*. *Jeux d'échelles*, Thèse de doctorat, Université du droit et de la santé, Lille, France, 2001 ; MEURET Bernard, *Le socialisme municipal : Villeurbanne, 1880-1982*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

<sup>1150</sup> BORELLA François, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1990.

<sup>1151</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », *op. cit.*, p. 85.

Dès lors, dans quelle mesure les institutions politiques structurent-elles les pratiques partisans ? Existe-t-il un rapport entre l'évolution des effectifs d'une section et le contrôle d'une institution politique ? En quoi les profils des dirigeants de section nous renseignent-ils sur l'emprise des pratiques notabilliaires sur le parti ?

Cette emprise des ressources des institutions politiques sur le parti est évaluée à partir de trois configurations dans lesquelles il se situe : durablement au pouvoir dans le département du Nord, en conquête à Paris et dans l'opposition dans le département du Bas-Rhin. Il s'agira alors d'étudier le niveau d'assujettissement du parti aux institutions politiques (A), puis l'engendrement des positions partisans par la détention de positions au sein des institutions politiques (B).

### **A) L'assujettissement des militants aux institutions politiques (1988-2005)**

Plusieurs travaux montrent le rapport entre la couleur politique de la commune et l'affaiblissement, la vigueur ou la stagnation des effectifs d'une section<sup>1152</sup>. Plus un ensemble d'institutions politiques, dont la municipalité constitue le maillon essentiel, est durablement tenu par un même élu socialiste, moins les effectifs de la section varieront en fonction de la configuration politique nationale, c'est-à-dire du contexte politique national ou encore du lancement d'une campagne nationale d'adhésions par le Parti socialiste. En effet, le contrôle d'une position politique permet de diminuer les coûts du militantisme (accès facilité à l'usage des biens des institutions<sup>1153</sup>, prise en charge partielle ou totale du paiement de l'adhésion sur les fonds mis à disposition par l'institution<sup>1154</sup>...). En outre, l'adhésion partisane ouvre la

---

<sup>1152</sup> JUHEM Philippe, « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *op. cit.* ; LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, *op. cit.*, p. 445-449.

<sup>1153</sup> L'occupation de positions institutionnelles abaisse par exemple le coût du travail militant. Ce député-maire, ayant quitté ses fonctions au moment de l'entretien, s'emporte quand je lui restitue les propos d'un secrétaire de section parisien pour qui les nouveaux adhérents mettent sa section en déficit en raison des frais de photocopie, d'affranchissement. Il nous montre ainsi combien le travail militant est facilité par la détention de positions institutionnelles de député et de maire : « *Le parti, il a un député et, le député, il a l'affranchissement gratuit et la reprographie gratuite à l'Assemblée. Ça n'a jamais rien coûté. Moi combien de fois je suis parti avec une valise entière de courrier à affranchir. J'ai le droit d'écrire à n'importe qui. Quand on sait qu'un député, il peut envoyer 3 à 4.000 lettres par semaine ! Mes 400 militants, ils avaient régulièrement du courrier. (silence). On n'a jamais mis une seule enveloppe ou un seul timbre... sauf en période électorale où ça rentre dans le budget de la campagne électorale ! Mais le reste, on n'a jamais mis un seul timbre. Jamais, on n'a eu une seule facture de photocopie. Et puis y a toujours une mairie. Par exemple une convocation de la section du Parti socialiste de Wignehies, bon, la secrétaire de mairie tape la convocation et ensuite on la fait photocopier* ». Entretien enquêté n°13, censeur, ex-député-maire. Effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2008 à son domicile.

<sup>1154</sup> Par exemple, ce trésorier d'une section nous instruit sur ces pratiques où les fonds de l'institution servent à payer les cotisations des adhérents : « *Si tu veux... on l'a tous fait, on l'a fait aussi à [la section] Marne-Forêt Noire, je le [sais] parce que j'étais trésorier à l'époque. Qu'est ce qu'on faisait ? Ries donne 1.000 € admettons, parce qu'il est bien indemnisé, tout ça etc., et il fout ça dans notre section. Nous, membres du bureau, ça nous permet de payer pour untel. Par exemple Marlène, je me rappelle Marlène qui ne venait jamais aux réunions :*

possibilité de se rapprocher d'une administration municipale perçue comme en mesure de distribuer certains avantages (postes au sein de l'administration territoriale<sup>1155</sup>, logement HLM<sup>1156</sup>, aide sociale...) en dépit de tout effort spécifique de l' élu dans ce sens. L'installation durable des socialistes au sein de l'administration peut encore amplifier ce phénomène en associant l'offre d'un bien à une adhésion et/ou un vote ultérieur<sup>1157</sup>. Cependant, ces pratiques notabiliaires variant selon les relations établies entre le parti et l'administration, les modes de structuration du pouvoir local<sup>1158</sup> et le degré d'accès aux ressources politiques des élus, nous analyserons indépendamment les Fédérations du Nord (1), de Paris (2) et du Bas-Rhin (3).

**Encadré 25 : La construction des tableaux sur le niveau d'emprise des ressources notabiliaires sur le PS**

Pour établir le niveau d'assujettissement du parti aux institutions politiques locales, nous avons rapporté l'évolution du nombre d'adhérents au sein des sections à l'état de la configuration politique et partisane nationale et locale. Ces configurations sont saisies au travers de quatre critères : deux mesurant la configuration politique (présence d'un gouvernement socialiste et d'une municipalité socialiste) et deux autres la configuration

*on payait pour elle. On payait pour elle ! Le jour du vote, quand tous ceux-là venaient, ils payaient puisqu'on payait en fin d'année avec les mandats. Les timbres, on ne les achetait qu'en fin d'année. Donc s'il y avait un vote dans l'année, la personne elle venait et elle payait. Dans notre section, les gens qui venaient voter : ils payaient ! Mais ils payaient... on ne leur demandait que cette année-là. On ne leur demandait pas l'année d'avant. L'année d'avant, elle avait été payée par la compensation qu'on faisait avec l'argent que nous donnait Ries ». Entretien enquêté n°71, cadre INSEE, secrétaire fédéral aux adhésions. Effectué le 25 novembre 2008 dans un bar strasbourgeois.*

<sup>1155</sup> Dans la section où nous effectuons une observation, l'effectif des militants présents double suite à la reconquête de Strasbourg en 2008. Parmi les nouveaux adhérents, plusieurs cadres territoriaux de la Communauté urbaine de Strasbourg : (extrait du journal de terrain) « *Il s'agit de la première réunion de section post-municipale. J'arrive dans la salle et je suis surpris par le nombre de présents. Nous sommes 35 (alors que la section ne tourne depuis trois ans qu'avec environ 15-20 militants aux réunions). Chacun doit se présenter. Parmi ces 35 militants, nous comptons quatre cadres territoriaux, dont trois sont des nouveaux adhérents. L'un des cadres territoriaux, une femme, vient d'adhérer avec son fils. Au sortir de la réunion, un autre des cadres territoriaux explique que « depuis trois ans, il vit un véritable calvaire. Il a été mis au placard en raison de ses convictions politiques par Robert Grossmann. Depuis l'arrivée de la gauche au sein de la municipalité, il a pu réintégrer son poste d'origine et voir ses compétences étendues. Il est maintenant directeur d'un service au sein de la CUS » ». Réunion de section du 23 avril 2008 portant sur l'adoption de la nouvelle déclaration de principes.*

<sup>1156</sup> Prenant l'exemple de la section d'un de ses concurrents politiques, président d'un office HLM, cet élu met à jour les pratiques de fidélisation des adhérents par un bien matériel : « *Enfin je vais être un peu caricatural mais, c'est tout à fait possible hein... bon ça peut tout à fait être des personnes qui ont été relogées par Pierre (NDA : prénom modifié) et que Pierre, président des Offices d'HLM, fabiusien, se rappelle avant le vote à leur bon souvenir en disant : « cher camarade, bon euh... n'oublie pas ce que j'ai pu faire pour toi » pour que à cause de Pierre, ton pourcentage bascule ! » Entretien enquêté n°26, directeur général des services. Adjoint au maire et vice-président du conseil général. Effectué le 10 mai 2006.*

<sup>1157</sup> TAFANI Pierre, *Les clientèles politiques en France*, Monaco, Editions du Rocher, 2003 ; NEVERS Jean-Yves, « Du clientélisme à la technocratie : cent ans de démocratie communale dans une grande ville, Toulouse », *Revue française de science politique*, 1983, vol. 33, n° 3, pp. 428-454.

<sup>1158</sup> SAWICKI Frédéric, « La faiblesse du clientélisme partisan en France », in Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI (éds.), *Le clientélisme politique dans les sociétés modernes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, pp. 215-250.

partisane (année de Congrès national et degré de consensus fédéral). Seules les sections comptant le plus grand nombre d'adhérents en 1988 ont été considérées dans les Fédérations du Bas-Rhin et du Nord. Pour le Bas-Rhin, nous avons donc mis de côté les sections comptant moins de 20 adhérents en 1988. Sur les 28 sections bas-rhinoises, nous en examinerons donc douze. Dans le département du Nord, les sections comptant au moins 20 adhérents étant en nombre beaucoup trop élevé (133 des 223 sections ont au moins 20 adhérents en 1988), nous ne nous sommes intéressés qu'aux trente premières sections à la date du début de notre étude. Enfin, à Paris, ce ne sont pas les mairies d'arrondissement mais la mairie de Paris qui est la pourvoyeuse de ressources<sup>1159</sup>. Il nous fallait donc prendre en compte l'ensemble des sections dans notre étude.

Selon les Fédérations, nous n'avons cependant pas pu avoir accès au même matériau d'archives. Pour la Fédération du Nord, nous disposons de l'évolution des adhésions par sections de 1988 à 2005 (hors 1991)<sup>1160</sup>. Pour les Fédérations du Bas-Rhin et de Paris, la conservation des archives étant plus aléatoires, nous n'avons eu accès qu'aux résultats de Congrès. En outre, ces feuilles de résultats renseignent plus souvent le nombre de votants que le nombre d'adhérents. Pour la Fédération du Bas-Rhin, seules les années 1988, 1989, 1996, 1997, 1999, 2000 et 2004 sont donc renseignées. Pour la Fédération de Paris, nous disposons de l'évolution des adhésions de 1990 à 2005 (hors années 1992, 1995, 2003) et pour ses sections seulement des années 1990, 1991, 1996 et 2000. Lorsque l'information renseignant l'évolution du nombre d'adhérents est trop parcellaire (Fédération du Bas-Rhin et de Paris), il n'a pas été possible de prendre en compte le degré de consensus fédéral.

### *1) L'inscription du parti au sein des institutions politiques : la Fédération du Nord*

Dans le département du Nord, l'évolution de la configuration politique nationale ne permet pas de rendre compte de l'évolution des effectifs des adhérents. Malgré la perte du pouvoir national en 1993, 29 des 30 sections ne voient pas leurs effectifs militants évoluer. De même, le retour des socialistes au gouvernement en 1997 ne se traduit pas par une augmentation du nombre d'adhérents. Parmi les 30 sections étudiées, sept perdent des adhérents. L'absence de consensus fédéral entre 2003 et 2005 n'influe également pas sur les effectifs des sections. En 2003, le courant animé par Marc Dolez, appuyé par celui du Nouveau parti socialiste, dirige la Fédération du Nord et rejette dans l'opposition les élus des plus importantes institutions politiques du département (Pierre Mauroy président de la Communauté urbaine, Bernard Derosier, président du conseil général, Michel Delebarre, maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine, Martine Aubry, maire de Lille...). Depuis sa fondation en 1905, c'est la première fois que les grands élus du département se situent dans l'opposition au sein de la Fédération. Membre du bureau fédéral depuis 1994, ce secrétaire fédéral observe un niveau

<sup>1159</sup> HAEGEL Florence, *Un maire à Paris : mise en scène d'un nouveau rôle politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 219-246.

<sup>1160</sup> A cette date, selon la déléguée des archives à la Fédération du Nord, le nouveau Premier secrétaire fédéral lui a demandé de ne plus établir plus ces statistiques.

très élevé de dissensus entre les deux groupes qui se disputent la Fédération entre 2003 et 2005 :

« - *J'ai vécu dans mon militantisme des choses affreuses et la volonté d'un certain nombre de camarades que je respecte de déstabiliser les leaders démocratiquement élus de la Fédération parce qu'ils n'avaient pas accepté de se retrouver dans la minorité.*

- *Enquêteur* : *Oui, j'ai l'impression de comprendre que le Congrès de Dijon a été une ligne de fracture au sein de cette Fédé...*

- *Le Congrès de Dijon a été un choc ! Alors très curieusement moi je l'ai vécu de l'intérieur et en tant que responsable, et je rappelle que je n'étais pas dans le courant de Marc Dolez mais dans celui de Nouveau Monde, courant mené par Henri Emmanuelli, donc j'étais proche avec le courant NPS, allié pour constituer une majorité. J'ai vécu dès le début des agressions terribles de la part d'éléphants, de caciques qui n'ont pas supporté le fait que la Fédération du Nord, deuxième de France, ne puisse pas être dans la majorité nationale et je ne vais pas donner de noms de camarades envers qui j'ai un respect terrible mais qui ont été sur ce coup là très, très durs avec un homme [NDA : Marc Dolez] que j'ai vu travailler, que j'ai vu rencontrer les syndicats, que j'ai vu faire le travail de Premier secrétaire fédéral avec l'éthique et les valeurs d'un socialiste. Je pense que là, il y a eu volonté de montrer qu'on était des incapables, qu'on était incapables de gérer la Fédération. Je vais donner un exemple. J'étais secrétaire fédéral et j'avais toutes les peines du monde (...) en tant que secrétaire fédéral, donc responsable du Parti, à ce que des camarades ayant de hautes responsabilités, dont je tairais les noms, mais que tout le monde connaît, viennent aux réunions. Pour eux c'était insultant de venir. Et j'ai vécu cela pendant 2 ans. Ils respectaient, certes, la démocratie du Parti mais ils faisaient tout pour nous laminer. Tous les conseils fédéraux étaient hachés d'interventions sur notre incompétence, sur : « qu'est-ce que cette Fédération ? »... Nous, aujourd'hui minoritaires, nous n'avons pas cette attitude-là dans une Fédération »<sup>1161</sup>.*

Malgré ce faible consensus fédéral entre 2003 et 2005, les effectifs militants ne varient pas lors du Congrès suivant en 2005 où la majorité sortante est battue par le courant regroupant les grands élus du département (Martine Aubry, Michel Delebarre...). Cependant, entre 2003 et 2005, le nombre d'adhérents ne varie fortement que dans deux sections : Le Quesnoy (-48 % entre 2004 et 2005) et Hellemmes (+33 % entre 2003 et 2004). Ces deux sections sont celles qui voient s'affronter lors d'un référendum militant les deux candidats à l'investiture socialiste pour la présidence du conseil général du Nord en 2004. Bernard Derosier, président sortant et membre de la section de Hellemmes, remporte ce référendum contre Paul Raoult, Premier vice-président sortant et membre de la section du Quesnoy. Les effectifs de ces sections ne varient donc pas en fonction de la configuration politique nationale et seulement marginalement en fonction de la configuration partisane fédérale.

En effet dans ce département, les socialistes ont durablement conquis, contrôlé et administré les institutions municipales. L'emprise des ressources notabiliaires sur les sections du parti est

---

<sup>1161</sup> Entretien enquêté n°15, professeur, secrétaire fédéral, conseiller régional. Effectué le 28 juin 2006 dans un bar à Lille.

donc forte<sup>1162</sup>. Les 30 sections prises en compte dans notre étude sont toutes assises, sauf deux, sur le territoire d'une municipalité qui correspond au nom de la section<sup>1163</sup>. En outre, en 1988, sur ces 30 municipalités, les socialistes en ont dirigé 26 entre 1945 et 1977, dont 13 sans interruption entre 1945 et 1988. Seules quatre municipalités n'ont pas basculé en faveur du parti socialiste entre 1945 et 1977 (Bailleul, Bergues/Bierne, Faches Thumesnil et Villeneuve d'Ascq<sup>1164</sup>). Cette occupation durable de l'institution municipale leur permet de fidéliser une plus large part de leur clientèle électorale<sup>1165</sup> et les effectifs des sections sont relativement élevés en 1988. Le degré de proximité à l'institution municipale détermine donc le niveau du militantisme au sein du parti. Plus les socialistes s'inscrivent au sein de l'institution municipale, plus ils sont en mesure d'étendre et de fidéliser leur clientèle à travers l'offre de biens municipaux<sup>1166</sup>. Sur les 30 municipalités, nous observons une forte corrélation entre la perte d'une municipalité durablement socialiste et la chute des effectifs des adhérents d'une section. Entre 1988 et 2005, les socialistes sont battus dans huit municipalités : Roubaix en 1989, Bourbourg, Caudry, Gravelines, Le Cateau, Maubeuge, Saint-Pol sur Mer en 1995 et Fâches Thumesnil en 2001. Les communes de Roubaix<sup>1167</sup> et de Caudry<sup>1168</sup>, socialistes depuis

---

<sup>1162</sup> Cette emprise des élus sur les votes militants est d'ailleurs intégrée par les dirigeants socialistes dans leurs stratégies de conquête de postes. Commentant les résultats du référendum interne et externe au PS, le Premier fédéral du Nord considère que les votes militants s'engendrent par les positions d'élus ou de cadres partisans : « Ah oui parfaitement. Donc c'est pour ça : c'est pas possible. On est pas dans la même question et dans la même réponse (NDA : sur le Traité constitutionnel européen). On n'a pas répondu à la même question telle que nous les militants nous l'avions examinée et telle que nous y avons répondu avec en plus le... C'est la limite de la démocratie interne : un référendum dans les sections, ça veut dire aussi que bien des militants votent en fonction du choix fait par leur responsable. Dans l'organisation on le voit bien : le secrétaire de section, s'il dit oui, la majorité de la section va dire oui. Et puis si le député du coin est en train de dire oui alors... Bon nous dans le Nord on a eu une bagarre parce que c'était Marc Dolez qui était le Premier fédéral donc on a pu croire qu'il allait pouvoir faire voter en faveur du non. Or c'est nous qui avons réussi à entraîner les militants pour le oui. Mais sinon on voit bien que le vote des militants est souvent lié à ce que dit le responsable de section ou l'élu du coin. Et c'est ça aussi qui fait qu'il y a un décalage ». Entretien enquêté n°38, avocat puis auxiliaire d'élus. Effectué le 2 mai 2006 à son bureau à la Fédération du Nord.

<sup>1163</sup> Ces deux sections sont celles de Bergues et du Cateau. La section de Bergues réunit deux communes adjacentes (Bierne et Bergues) de taille relativement équivalente depuis 1986. Son secrétaire de section, maire et conseiller général de Bierne entre 1977 et 1985, entreprend de conquérir en 1989 la municipalité de Bergues détenue par la droite depuis 1945. La section du Cateau, quant à elle, fusionne avec les trois autres sections du canton suite à la défaite aux élections municipales en 1995.

<sup>1164</sup> Il s'agit d'une ville nouvelle en 1977.

<sup>1165</sup> LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit.

<sup>1166</sup> NEVERS Jean-Yves, « Du clientélisme à la technocratie », op. cit.

<sup>1167</sup> Sur Roubaix cf. LEFEBVRE Rémi, *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op. cit., p. 445-449.

<sup>1168</sup> Selon l'une des membres de la section depuis 1981, conseillère municipale entre 2001 et 2008, la section de Caudry se compose essentiellement d'employés municipaux et de leurs familles qui quittent la section après la défaite du maire socialiste : « Bon, par exemple, Henri-Bernard Syllebranque, c'était le secrétaire de section d'une section qui avait, à l'époque, 250-300 adhérents. Donc c'était une grosse section. Mais la plupart de ces adhérents étaient des employés municipaux donc très liés avec la mairie. Ça fait partie de ces villes, enfin, je pense que ce n'est pas spécifique, on retrouve un peu la même chose dans les villes communistes, ça fait partie de ces villes où on est socialiste un petit peu de père en fils parce que c'est l'habitude, parce que la municipalité est socialiste donc, donc beaucoup de familles ont des gens qui travaillent etc. D'ailleurs après la défaite de

le début du XXe siècle, voient leurs effectifs divisés par cinq en l'espace de deux ans. A Gravelines, socialiste depuis 1947, le nombre d'adhérents est divisé par trois entre 1994 et 1995. A Maubeuge, socialiste entre 1989 et 1995, la chute du nombre d'adhérents est moindre (- 38 % entre 1994 et 1995). Le départ d'un maire du parti socialiste se traduit également par la chute des effectifs de section. A Condé sur Escaut, le maire n'obtient pas une position éligible sur les listes des régionales de 1992. Sa démission du parti socialiste entraîne la disparition de la section socialiste l'année suivante<sup>1169</sup>. Inversement, la conquête et l'entretien d'une position municipale ont pour effet d'accroître les effectifs d'une section (Dunkerque en 1989 et Maubeuge en 2001). Entre 1988 et 2005, les effectifs de la section de Dunkerque ont quintuplé et passent de 110 adhérents à 557. Cette forte croissance du nombre des adhérents est à rapporter à l'élection de Michel Delebarre à Dunkerque en 1989, puis comme président de la Communauté urbaine de Dunkerque en 1995<sup>1170</sup>. Les effectifs de la section augmentent de 110 adhérents à 261 entre 1989 et 1990, puis de 250 adhérents à 343 entre 1994 et 1995. En outre, en 2004, la section de Dunkerque occupe la place de première section de la Fédération du Nord. Elle représente 15 % des effectifs de la Fédération, soit 530 des 7754 adhérents. L'élu ou ses proches ont alors d'autant plus de marge de manœuvre pour s'affranchir du contrôle exercé par les instances partisans sur les adhérents qu'ils sont en mesure d'engendrer<sup>1171</sup>. Cependant, dans notre tableau, plusieurs sections semblent ne pas

---

*Jacques Warin, bon ben la section fond comme neige au soleil. Parce que bon, les employés municipaux, ils ont fait allégeance au nouveau maire (...). Quand il y avait des réunions pour les votes et tout ça, les gens venaient en masse écouter. Parce qu'il y avait plusieurs types de réunions de section, mais quand il y a des réunions de section qui doivent être suivies de vote, par exemple, ben on a une réunion, on a une explication, on a une discussion et puis après, les gens votent. Donc tout le monde était là. Enfin, tout le monde, peut-être pas tout le monde, mais il y en avait beaucoup. Moi, j'ai été assez impressionnée du monde qui venait là écouter la bonne parole. Le chef était le maire ou l'adjoint au maire, enfin bon... Et puis la plupart travaillait à la commune alors ils se faisaient un devoir d'être là. Mais du souvenir que j'en ai, il n'y avait pas véritablement de débat : on écoutait la bonne parole et puis on décidait de voter comme il faut ». Entretien enquêtée n°31, proviseur, secrétaire de section et conseillère municipale d'opposition. Effectué le 28 juin 2010.*

<sup>1169</sup> De même, au Cateau-Cambrésis, le conseiller général sortant, quitte le Parti socialiste en 1998 après que son canton ait été réservé « femme » par les instances fédérales. Les effectifs de cette section passent de 66 à 25 adhérents entre 1997 et 1998.

<sup>1170</sup> Sur les pratiques clientélistes au sein de la communauté urbaine de Dunkerque : SPICHT Franck, *La notion de fief électoral à travers l'exemple d'Albert Denvers*, mémoire de DEA, Université de Lille-2, Lille, 1993 ; BEAUCAMP François-Xavier, *Les socialistes dunkerquois de 1953 à 1989*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille-3, Lille, 1997.

<sup>1171</sup> Par exemple, lors du Congrès de Dijon particulièrement disputé au sein de la Fédération du Nord et au niveau national, la section de Dunkerque vote à 78 % en faveur de la motion A soutenue par Michel Delebarre. Le résultat de ce vote fait d'ailleurs l'objet d'une contestation de la part de la représentante d'une motion minoritaire, Monique Denise (Force militante), du fait de sa préparation et de son déroulement : « 1) Refus de présentation des motions devant les militants de la section de Dunkerque. Seule la motion A a pu défendre ses positions (Laurent Fabius, François Hollande : trois jours avant le vote). Aucune des quatre autres motions n'a pu le faire devant celle qui est la plus importante section de la Fédération du Nord. 2) Au cours du vote des consignes de vote ont été données oralement, devant moi et ceci non seulement à l'entrée mais aussi dans le bureau de vote par J.-P. Triquet (trésorier de section), Jean-François Michel et Valérie Schutte (permanents du



correspondre à l'hypothèse que nous avançons de la relation entre la perte ou le gain d'une position municipale et la chute ou l'augmentation des effectifs d'une section (Maubeuge en 1996, Coudekerque en 1994 et 1997). La configuration partisane nationale (année de Congrès en 1994 et 1997) serait-elle en mesure de nous renseigner sur ces évolutions ?

En fait, l'explication de l'investissement des acteurs sur les positions partisans tient ici des compétitions entre membres d'une section en vue d'emporter une investiture. Les Congrès représentent alors des moments de cristallisation des oppositions entre candidats luttant pour l'obtention d'une investiture. Sans revenir sur chacun de ces cas d'espèce<sup>1172</sup>, nous montrerons, à partir de la section de Maubeuge entre 1995 et 1997, en quoi la lutte pour les positions partisans se trouve réévaluée dans une configuration où l'élu et/ou le Parti socialiste se situent en situation oppositionnelle. En effet, le triplement des effectifs de la section de Maubeuge entre 1996 et 1997 est lié à l'anticipation des profits de la conquête de l'institution municipale. Suite aux élections municipales de 1995, le Parti socialiste se situe dans une configuration politique marquée par la perte de la quasi-totalité des positions politiques. Après les élections municipales de 1989, sur les 16 municipalités de plus de 2.000 habitants du bassin de Maubeuge, quatre sont socialistes (Maubeuge, Jeumont, Marpent et

---

*groupe à la CUD), Fabrice Baert et bien d'autres... Autre petit manège : les deux permanents faisaient entrer les camarades dans leurs bureaux (qui ouvrent sur la salle de vote) au prétexte de régularisation de cotisation avant le vote. Ils indiquaient clairement le vote motion A souhaité sur le bulletin et le remettaient dans la main du militant. Valérie Schutt a été prise la main dans le sac à une douzaine de reprises et n'a pas cessé pour autant cette tricherie grossière. 3) Dans la salle de vote, présence de deux urnes. La première assortie d'une liste d'émargement comportant 500 noms correspondant aux 500 mandats de Dunkerque. Cette liste avait été élaborée par le secrétaire de section qui l'avait validée en accord avec le trésorier fédéral. La seconde urne correspondait à une liste de 63 noms concernant des camarades pouvant se mettre à jour de cotisation le jour du vote. Cette liste initiale a d'ailleurs été augmentée de 47 noms manuscrits ce qui porte le nombre à 110 et celui des votants potentiels à 610 pour 500 mandats. Cela signifie donc que la première liste proposée par le secrétaire de section était insincère et fautive et qu'il y a lieu de remettre en cause la globalité du vote de la section de Dunkerque ». Contestation du vote de la section de Dunkerque par Monique Denise. Source : archives de la fédération du Nord.*

<sup>1172</sup> A Coudekerque, André Delattre occupe une position plus faible vis-à-vis de Michel Delebarre et se sert donc des effectifs de sa section lors des Congrès nationaux du parti socialiste pour peser face à ce dernier. André Delattre est maire entre 1976 et 2008 d'une commune de 30.000 habitants et suppléant de Michel Delebarre. Ce dernier nommé ministre entre 1988 et 1993 permet à André Delattre de devenir député entre 1988 et 1993. Face à lui, Michel Delebarre est le maire de Dunkerque à partir de 1989 puis président de la communauté urbaine à partir de 1995. André Delattre, qui a pris la succession d'un maire socialiste, Maurice Mollet, entre 1947 et 1976 dispose d'une section composée de nombreux adhérents clientélisés qu'il peut donc mobiliser lors des consultations nationales pour l'emporter face à M. Delebarre. Selon le directeur général d'un des services à Coudekerque entre 1992 et 2003, la section est composée essentiellement « d'alimentaires » : « *Delattre, il avait une section socialiste qui était puissante, mais qui était... C'était euh... comment qu'on appelle ça déjà... ça a un nom, ça... une section alimentaire. Alimentaire, quoi !* ». (Entretien enquêté n°43, ex-directeur général des services à la ville de Coudekerque. Effectué le 9 février 2010 à son domicile). Lors du Congrès de Bordeaux en 1992, les 192 votants de la section de Coudekerque votent tous sans exception pour le texte présenté par le comité directeur. Lors du Congrès de Liévin en 1994, sur les 199 votants, 198 votent pour le texte majoritaire – on compte un vote nul. Enfin, lors du Congrès de Brest, les 293 votants votent tous pour l'élection de Marc Dolez et de François Hollande, contre les deux candidats présentés par la gauche socialiste dans le Nord (Jean Debourgia) et au niveau national (Jean-Luc Mélenchon).

Recquignies). Ces quatre communes sont perdues par les socialistes suite aux élections municipales de 1995. Cumulées aux pertes lors des élections cantonales de 1992 et législatives de 1993, les socialistes ne conservent en 1995 qu'une municipalité de 1.800 habitants et quelques postes d'adjoints dans des municipalités communistes ou divers gauche. Dans cette configuration politique et partisane, où, en outre, le maire socialiste battu ne participe désormais plus aux réunions de section après 1995<sup>1173</sup>, Rémi Pauvros prend au cours de l'année 1996 le contrôle de la section socialiste locale. La très forte augmentation des effectifs de la section socialiste entre 1995 et 1996, passant de 31 adhérents à 106, a donc pour cause la lutte pour le contrôle des investitures. Pour l'emporter, Rémi Pauvros s'appuie sur les jeunes socialistes, notamment lillois<sup>1174</sup>, et s'assure en cela du soutien des instances fédérales<sup>1175</sup>. Sa maîtrise des investitures se constate dès les élections législatives de 1997, où la candidate qu'il soutient est désignée contre le député socialiste battu lors des élections

---

<sup>1173</sup> Selon le maire socialiste entre 1989 et 1995 : « *Je n'ai pas remis les pieds à la section... pratiquement pas après l'échec de 95. Bon, j'ai continué à être au Parti, j'ai fréquenté quelques réunions, mais comme je voyais la tournure que ça prenait... Moi, j'en pouvais, j'en avais un petit peu marre quoi!* ». Entretien enquêté n°11, PEGC, conseiller général (1979-1992) et maire (1989-1995).

<sup>1174</sup> Plusieurs articles de presse rendent compte de cette prise de pouvoir de Rémi Pauvros au sein de la section locale, appuyée sur le mouvement des jeunes socialistes et des instances fédérales. Par exemple, *La Voix du Nord* du 30 mai 1996, dans un article intitulé « Le terrain et les jeunes » : « (...) Ensuite, parce que Rémi Pauvros, Maubeugeois d'origine, est manifestement animé par une réelle volonté de « faire bouger la Sambre avec sa jeunesse puisque la Sambre est le plus jeune secteur de la jeune région française ». D'où la forte représentation des MJS dans la nouvelle équipe. De la culture du terrain et de ce vent de jeunesse, la section commence à ébaucher un programme ». Ou encore un article de presse du 1er juin 1996 de *La Voix du Nord* intitulé « Dissensions socialistes : la nouvelle section ne ferait pas l'unanimité » : « (...) Eric Pastyka et André Renaux (*NDA : précédents élus au sein du conseil municipal socialiste entre 1989 et 1995*) ont décidé de réagir. Eric Pastika explique : « On nous annonce une section rénovée, plus jeune, avec de nouvelles têtes. Pour ma part, je mets en cause la légitimité de l'arrivée de Patricia Millet au poste de secrétaire de section. Je tiens à préciser qu'elle n'a jamais été élue. Elle a réussi une OPA parfaite sur la section en y introduisant les jeunes du MJS. Elle a procédé à une élimination des anciens. André Renaux précise que « Patricia Millet n'a pas été élue. Elle a été désignée par Bernard Roman (*NDA : Premier secrétaire de la Fédération*), ce qui n'est pas statutaire ». Il voit concernant l'arrivée de Rémi Pauvros, « un parachutage de la fédération au mépris des élus socialistes locaux ». Les explications de MM. Renaux et Pastika convergent vers une analyse unique : « le parachutage de Rémi Pauvros en vue des législatives de 1998 », serait, en quelque sorte, une « sanction de la fédération » contre les ténors socialistes du Val de Sambre, après l'échec des municipales de juin dernier ». Enfin, Rémi Pauvros organise sa première réunion politique dans la Sambre, en tant qu'adhérent de la section socialiste de Maubeuge, autour du MJS : « Combattre l'intolérance et le racisme, sous toutes leurs formes, c'est l'une des priorités que s'est fixé le Mouvement des jeunes socialistes de la Sambre (MJS). Le MJS signale qu'il organise, demain samedi, 1<sup>er</sup> juin, à la mairie de Ferrière la Grande, une réunion débat sur le thème « la jeunesse et la tolérance ». Est prévue aussi, à 18h30, la présence de Régis Juanico, président national du MJS, qui sera accompagné de Rémi Pauvros ». Source : « Réunion débat des jeunes socialistes, 31 mai 1996, *La Voix du Nord*.

<sup>1175</sup> Au sein des instances fédérales, la situation à Maubeuge est abordée lors de trois secrétariats fédéraux du 22 avril 1996, 20 mai 1996 et 3 juin 1996. Si certains secrétaires fédéraux, comme Gilles Pargneauux, « affirme la nécessité de clarification auprès des militants et envers la presse sur la non avalisation de la direction fédérale des agissements constatés », le Premier fédéral, Bernard Roman, soutient lors des débats l'initiative de Rémi Pauvros de s'implanter à Maubeuge. Il peut ainsi « estimer désastreux de démentir l'investiture de Rémi Pauvros aux législatives », « rappeler que les règles de désignation ont été appliquées »... Compte rendu des secrétariats fédéraux du 22 avril 1996, 20 mai 1996 et 3 juin 1996.

législatives de 1993<sup>1176</sup>. Contrôlant désormais la section dont il est le secrétaire entre 1997 et 2001, les effectifs de celle-ci chutent de 106 adhérents en 1996 à 41 adhérents en 1997. Lors des élections municipales et cantonales de 2001, il est investi par le Parti socialiste contre le précédent maire socialiste battu en 1995, qui se présente en dissident sous l'étiquette du MRC.

Dans le département du Nord, l'accroissement ou la chute des effectifs d'une section doivent donc être rapportés au degré d'inscription au sein des institutions politiques. Parmi ces institutions politiques, l'institution municipale, de par son niveau de ressources disponibles, donne à ses titulaires un poids supérieur à celui de leurs concurrents éventuels au sein du parti. Les années de Congrès peuvent certes apparaître comme des moments d'augmentation des effectifs des adhérents. Cependant, cette augmentation tient là encore à des luttes d'investitures au sein d'une section ou entre dirigeants de sections se disputant une investiture pour les législatives. A Paris, où le Parti socialiste s'est implanté plus récemment, retrouvons-nous cette relation ? Depuis 1995, date des premières conquêtes des mairies d'arrondissement ? Ou 2001, date de la prise de la mairie de Paris ?

---

<sup>1176</sup> Jacqueline Bard est investie par le parti socialiste contre Umberto Battist, député socialiste entre 1981 et 1993. Ce dernier se présente néanmoins en dissident socialiste lors de ces élections législatives.

**Tableau 73 : Niveau d'emprise des ressources nota**

Section	1988	1989	1990	1992	1993	1994	1995	1996								
Annoeulin	93	PS	95	PS	84	PS	85	PS	80	PS	82	Droite	65	Droite	65	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	2%	Non	-12%	Oui	1%	Oui	-6%	Non	2%	Oui	-21%	Non	0%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Armentières	330	PS	250	PS	250	PS	250	PS	225	PS	247	Droite	252	Droite	233	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-24%	Non	0%	Oui	0%	Oui	-10%	Non	10%	Oui	2%	Non	-8%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Bailleul	92	PS	80	PS	86	PS	90	PS	83	PS	76	Droite	69	Droite	72	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-13%	Non	8%	Oui	5%	Oui	-8%	Non	-8%	Oui	-9%	Non	4%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Bergues	125	PS	100	PS	117	PS	7	PS	8	PS	8	Droite	6	Droite	11	Dro
		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas
		Non	-20%	Non	17%	Oui	-94%	Oui	14%	Non	0%	Oui	-25%	Non	83%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Bourbourg	102	PS	60	PS	46	PS	100	PS	75	PS	70	Droite	66	Droite	59	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		Pas PS		Pas
		Non	-41%	Non	-23%	Oui	117%	Oui	-25%	Non	-7%	Oui	-6%	Non	-11%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Caudry	180	PS	180	PS	161	PS	280	PS	250	PS	250	Droite	56	Droite	40	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		Droite		Pas PS		Pas
		Non	0%	Non	-11%	Oui	74%	Oui	-11%	Non	0%	Oui	-78%	Non	-29%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Condé sur Escaut	115	PS	110	PS	114	PS	0	PS	25	PS	30	Droite	20	Droite	14	Dro
		PS		PS		PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas
		Non	-4%	Non	4%	Oui	-100%	Oui	0%	Non	20%	Oui	-33%	Non	-30%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Coudekerque	275	PS	400	PS	400	PS	400	PS	200	PS	400	Droite	100	Droite	100	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	45%	Non	0%	Oui	0%	Oui	-50%	Non	100%	Oui	-75%	Non	0%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Douai	100	PS	100	PS	100	PS	110	PS	80	PS	100	Droite	100	Droite	121	Dro
		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas
		Non	0%	Non	0%	Oui	10%	Oui	-27%	Non	25%	Oui	0%	Non	21%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Dunkerque	110	PS	110	PS	261	PS	285	PS	285	PS	250	Droite	343	Droite	410	Dro
		Pas PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	0%	Non	137%	Oui	9%	Oui	0%	Non	-12%	Oui	37%	Non	20%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O

*Lire ainsi* : en 1988, la section d'Annoëullin compte 93 adhérents (première colonne). Le parti socialiste détient le pou... ne s'agit pas d'une année de congrès (seconde colonne et troisième case) et le consensus fédéral prévaut (seconde colo... case), soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente (première colonne et seconde case)...

Section	1988		1989		1990		1992		1993		1994		1995		1996	
Faches Thumesnil	110	PS	120	PS	91	PS	100	PS	80	PS	100	Droite	50	Droite	73	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	9%	Non	-24%	Oui	10%	Oui	-20%	Non	25%	Oui	-50%	Non	46%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Grande Synthe	130	PS	135	PS	140	PS	120	PS	120	PS	120	Droite	115	Droite	120	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	4%	Non	4%	Oui	-14%	Oui	0%	Non	0%	Oui	-4%	Non	4%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Gravelines	190	PS	200	PS	181	PS	180	PS	180	PS	120	Droite	40	Droite	61	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		Pas PS		Pas
		Non	5%	Non	-10%	Oui	-1%	Oui	0%	Non	-33%	Oui	-67%	Non	53%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Hellemmes	350	PS	250	PS	408	PS	200	PS	200	PS	300	Droite	300	Droite	300	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-29%	Non	63%	Oui	-51%	Oui	0%	Non	50%	Oui	0%	Non	0%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Lille	1328	PS	1000	PS	765	PS	850	PS	820	PS	833	Droite	894	Droite	975	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-25%	Non	-24%	Oui	11%	Oui	-4%	Non	2%	Oui	7%	Non	9%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Le Cateau	104	PS	70	PS	54	PS	41	PS	25	PS	37	Droite	31	Droite	39	Dro
		Pas PS		PS		PS		PS		PS		PS		Pas PS		Pas
		Non	-33%	Non	-23%	Oui	-24%	Oui	-39%	Non	48%	Oui	-16%	Non	26%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Le Quesnoy	135	PS	130	PS	130	PS	130	PS	100	PS	100	Droite	100	Droite	132	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-4%	Non	0%	Oui	0%	Oui	-23%	Non	0%	Oui	0%	Non	32%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Lomme	450	PS	500	PS	500	PS	450	PS	450	PS	400	Droite	400	Droite	400	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	11%	Non	0%	Oui	-10%	Oui	0%	Non	-11%	Oui	0%	Non	0%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Loos	207	PS	150	PS	170	PS	180	PS	153	PS	170	Droite	168	Droite	173	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-28%	Non	13%	Oui	6%	Oui	-15%	Non	11%	Oui	-1%	Non	3%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Lys lez Lannoy	90	PS	80	PS	33	PS	20	PS	20	PS	20	Droite	26	Droite	26	Dro
		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas
		Non	-11%	Non	-59%	Oui	-39%	Oui	0%	Non	0%	Oui	30%	Non	0%	N
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O

N.B. : La section de Lille se décompose en 1992 en plusieurs sections réunies au sein d'un comité de ville. Nous avons

Section	1988		1989		1990		1992		1993		1994		1995		1996	
Maubeuge	86	PS	70	PS	61	PS	70	PS	60	PS	50	Droite	31	Droite	106	Dro
		Pas PS		PS		PS		PS		PS		Droite		Pas PS		Pas
		Non	-19%	Non	-13%	Oui	15%	Oui	-14%	Non	-17%	Oui	-38%	Non	242%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Ronchin	128	PS	120	PS	115	PS	115	PS	100	PS	100	Droite	100	Droite	100	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-6%	Non	-4%	Oui	0%	Oui	-13%	Non	0%	Oui	0%	Non	0%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Roubaix	550	PS	550	PS	244	PS	150	PS	110	PS	120	Droite	110	Droite	115	Dro
		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas
		Non	0%	Non	-56%	Oui	-39%	Oui	-27%	Non	9%	Oui	-8%	Non	5%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Sainghin en Weppes	110	PS	105	PS	59	PS	94	PS	83	PS	78	Droite	72	Droite	40	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-5%	Non	-44%	Oui	59%	Oui	-12%	Non	-6%	Oui	-8%	Non	-44%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Saint Pol sur Mer	110	PS	135	PS	110	PS	100	PS	50	PS	40	Droite	37	Droite	35	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		Pas PS		Pas
		Non	23%	Non	-19%	Oui	23%	Oui	-50%	Non	-20%	Oui	-8%	Non	-5%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Tourcoing	195	PS	225	PS	170	PS	150	PS	130	PS	155	Droite	109	Droite	134	Dro
		Pas PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	15%	Non	-24%	Oui	-12%	Oui	-13%	Non	19%	Oui	-30%	Non	23%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Villeneuve d'Ascq	570	PS	600	PS	384	PS	300	PS	250	PS	300	Droite	350	Droite	364	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	5%	Non	-36%	Oui	-22%	Oui	-17%	Non	20%	Oui	17%	Non	4%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Wahagnies	150	PS	160	PS	70	PS	60	PS	34	PS	30	Droite	20	Droite	19	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	7%	Non	-56%	Oui	-14%	Oui	-43%	Non	-12%	Oui	-33%	Non	-5%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Wattrelos	350	PS	300	PS	300	PS	300	PS	300	PS	300	Droite	220	Droite	270	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	-14%	Non	0%	Oui	0%	Oui	0%	Non	0%	Oui	-27%	Non	23%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O
Wavrin	200	PS	210	PS	190	PS	180	PS	160	PS	140	Droite	120	Droite	141	Dro
		PS		PS		PS		PS		PS		PS		PS		P
		Non	5%	Non	-10%	Oui	-5%	Oui	-11%	Non	-13%	Oui	-14%	Non	18%	Non
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		O

Source : archives de la Fédération du Nord

## 2) La municipalisation des instances partisans parisiennes à partir de 2001

L'étude de la Fédération de Paris entre 1989 et 2005 nous permet de poursuivre notre démonstration de l'emprise des ressources notabiliaires sur le Parti socialiste dans une configuration marquée par la conquête de la mairie de Paris. Nous observerons que le processus d'inscription du parti au sein de l'institution municipale s'opère après le gain de la mairie centrale en 2001. En effet, les configurations partisans nationales n'ont qu'un faible pouvoir explicatif dans la hausse ou la baisse du nombre d'adhérents (- 13 % en 1994, + 7 % en 1997 mais + 50 % en 2000). De même, la perte du pouvoir national peut se traduire par la chute (-38 % en 1993) ou la très forte augmentation du nombre d'adhérents (+49 % en 2002). Deux périodes sont donc à distinguer au sein de la Fédération de Paris. Entre 1995 et 2001, les augmentations d'effectifs se réalisent lors des consultations nationales organisées par la Fédération de Paris. En 2000, année du Congrès de Grenoble, les effectifs de la Fédération doublent avec + 51 % d'augmentation entre 1999 et 2000. Certes, suite aux élections municipales de 1995, les socialistes emportent cinq mairies d'arrondissement et les effectifs de la Fédération progressent de 35 % entre 1994 et 1996. Cependant, les mairies d'arrondissement détiennent et/ou sont perçues comme disposant d'un pouvoir insuffisant pour orienter les flux distributifs des politiques municipales<sup>1177</sup>. En effet, cette croissance du nombre d'adhérents observée au sein de la Fédération ne s'effectue pas au sein des sections où les mairies d'arrondissement basculent au profit du Parti socialiste. Entre 1991 et 1996, les effectifs de ces sections stagnent (IIIe, XIXe et XXe arrondissements) ou reculent (XVIIIe Grande carrière, XVIIIe Chapelle Goutte d'Or et Xe arrondissement). L'accroissement des effectifs de la Fédération de Paris entre 1994 et 1996 dépend donc des anticipations des acteurs qui voient se rehausser les chances de basculement de la mairie de Paris. La prise de cinq mairies d'arrondissement en 1995 a pour effet d'ouvrir l'espace des possibles des acteurs du sous-champ partisan socialiste, accentuant en son sein la lutte pour les investitures. L'augmentation des effectifs de la Fédération entre 1994 et 1996 ou entre 1999 et 2000 s'explique par la très forte progression du nombre d'adhérents dans les trois sections du XVe arrondissement où se joue une lutte d'investiture entre Anne Hidalgo et Pervenche Bérès selon ce secrétaire d'une des sections :

*« Il y a eu des conflits terribles quand Mme Hidalgo a pris pied dans le 15<sup>ième</sup>. Y a eu des conflits terribles ! A l'époque, y avait Pervenche Bérès qui était députée européenne qui*

---

<sup>1177</sup> A travers son ouvrage, Florence Haegel montre la prééminence des ressources de la mairie de Paris sur celles des mairies d'arrondissement. Cf. HAEGEL Florence, *Un maire à Paris, op. cit.*, p. 219-246.

voulait aussi se présenter. Y a eu deux blocs terribles autour de Pervenche Pèrès et d'Anne Hidalgo. Je ne te dis pas, avec des insultes... enfin c'était vraiment très violent !

- **Enquêteur** : A 'Javel-Grenelle' ?

- Ah, dans tout le 15<sup>ième</sup>.

- **Enquêteur** : Dans les trois sections ?

- Dans les trois. C'était très violent. Il y avait deux camps opposés très violents. Et moi, au début, parce que j'avais des copains qui m'avaient demandé, j'avais appelé à voter pour Pervenche Bérès et je n'étais pas fâché avec Anne Hidalgo... Moi, je suis assez... je ne me fâche pas avec les gens si tu veux. Et après quand Hidalgo a été désignée comme tête de liste, moi, je me suis dit : « Moi, je suis loyaliste, hein. Je travaille pour Mme Hidalgo que j'aime bien par ailleurs. » Donc j'étais... J'ai aussi travaillé pour elle à ce moment-là. J'étais un peu, tu vois, des deux côtés pour recoller un peu les morceaux. On avait une déperdition... C'est pour ça que je dis que les conflits au PS peuvent très bien... Ce n'était pas forcément des conflits dans les sections ou dans les arrondissements qui recoupent les grands clivages nationaux. Dans le 15<sup>ième</sup> en 2001, c'étaient les partisans de Pervenche Bérès contre les partisans d'Anne Hidalgo. Ce n'est pas idéologique du tout ! C'est des gens qui se disent : si cette candidate-là gagne, je suis son second et donc j'avance, et je suis Conseiller de Paris. C'est des gens qui sont une sorte de clientèle, quelque part, tu vois. Moi, j'ai jamais cherché à être élu, donc les dernières AG, en 2000, les dernières AG de la section 'Javel-Grenelle' alors qu'on était 400 adhérents sur le fichier en 1999, t'avais 12 personnes ! 12 personnes aux AG ! Les gens ne venaient plus. Tellement c'était... 12 personnes aux AG !!! Tellement le conflit était violent entre les deux camps dont je te parle.

- **Enquêteur** : Pourquoi Pervenche Bérès est partie alors ?

- Mais parce qu'elle était... elle n'a pas été désignée tête de liste. Et Mme Hidalgo, elle...

- **Enquêteur** : Du coup elle est ... ?

- Du coup, elle est partie, elle est complètement partie. Son camp s'est écroulé, les mecs qui avaient misé sur elle, sont partis. Enfin le mec qui avait tout monté, a disparu, a démissionné »<sup>1178</sup>.

A partir de 2001, la conquête de la mairie de Paris inscrit progressivement le parti au sein des institutions municipales. Entre 2000 et 2002, les effectifs de la Fédération progressent de 4225 adhérents à 7648, soit 70 %. Contrairement à l'accroissement observé entre 1994 et 1996, cette augmentation affecte l'ensemble des sections. La comparaison du nombre de votants entre le Congrès de Grenoble en 2000 et le référendum interne sur le traité constitutionnel en 2004 montre une hausse du nombre de votants dans toutes les sections de la Fédération<sup>1179</sup>. En effet, l'occupation de la mairie de Paris, par le pouvoir qu'implique cette possession, suscite

---

<sup>1178</sup> Entretien enquêté n°99, professeur, ex-secrétaire de section. Effectué le 16 juin 2008 dans un bar à Paris

<sup>1179</sup> Nous n'avons pas eu accès à l'évolution du nombre des adhérents des sections durant cette période. Nous comparerons donc l'évolution du nombre de votants entre le Congrès de Grenoble en 2000 et le vote interne sur le traité constitutionnel en 2004. En effet, pour que la comparaison soit valide, il nous fallait choisir des configurations partisanes et politiques similaires. En 2000 et en 2004, les enjeux partisanes sont particulièrement élevés. En 2000, la configuration partisane locale oppose deux prétendants à la succession de Jean-Marie Le Guen tandis qu'en 2004 la configuration partisane nationale se traduit par la contestation du leadership de François Hollande au sein du parti socialiste par Laurent Fabius, qui prend position pour le non. A Paris, plusieurs maires d'arrondissement fabiusiens rejoignent le non de Laurent Fabius, ce qui réduit le degré de consensus fédéral. A l'inverse, lors du Congrès de Dijon où tous les élus sont dans la majorité, seule une petite minorité de cadres partisanes soutiennent les motions minoritaires. En outre, en 2000 et en 2004, le parti socialiste est dans l'opposition.



des adhésions. En outre, la détention de l'institution municipale ouvre l'accès à la répartition et à la distribution de subventions et de biens municipaux qui permettent d'entretenir et de fidéliser une clientèle électorale<sup>1180</sup>. Le coût de leur adhésion en est alors d'autant abaissé.

**Tableau 74 : Evolution du nombre de votants dans les sections parisiennes entre 2000 et 2004**

	Votants Grenoble (2000)	Votants TCE (2004)	Progression du nombre de votants
Ier arr.	36	59	64%
Ile arr.	34	83	144%
IIIe arr.	46	111	141%
IVe arr.	60	90	50%
Ve arr.	78	171	119%
VIe arr.	55	93	69%
VIIe arr.	35	40	14%
VIIIe arr.	14	33	136%
IXe arr.	62	125	102%
Xe arr.	86	215	150%
XIe arr.	174	388	123%
XIIe arr.	195	325	67%
XIIIe est arr.	198	247	25%
XIIIe ouest arr.	89	187	110%
XIVe Petit Montrouge	119	182	53%
XIVe Pierre Bérégovoy	64	206	222%
XVe Javel Grenelle	70	110	57%
XVe Convention	105	177	69%
XVe François Mitterrand	72	119	65%
XVIe arr.	44	105	139%
XVIIe arr.	89	148	66%
XVIIIe CGO	68	158	132%
XVIIIe GC	44	98	123%
XVIIIe JBC	112	230	105%
XIXe arr.	276	324	17%
XXe arr.	182	296	63%

Source : Archives de la Fédération de Paris

<sup>1180</sup> Sur les pratiques clientélares du maire de Paris par le jeu de l'attribution de subventions, de locaux etc. à l'association « Ni putés ni soumises », à des associations homosexuelles, féministes ou antillaises après son accession au pouvoir, dans une perspective de dénonciation politique, voir DEVOUCOUX DU BUYSSON François, *Paricide : les gâchis de l'ère Delanoë*, Paris, La Table ronde, 2005.

L'évolution des adhésions, en ce qu'elle ne dépend donc plus de la configuration partisane et politique nationale ou encore du degré de consensus entre dirigeants au sein de la Fédération mais de l'institution municipale, montre la municipalisation du parti. Le recentrement du parti autour de l'institution municipale s'observe également dans l'augmentation du pouvoir du maire de Paris sur la gestion et le contrôle des investitures sur les candidatures socialistes au sein des arrondissements<sup>1181</sup>. Entre 2001 et 2008, la marginalisation puis le départ de Michel Charzat du Parti socialiste montre le recentrement du jeu et des enjeux politiques autour du maire de Paris et de ses proches (Cf. encadré n°25).

#### **Encadré 26 : La prise de contrôle de la section du XXe arrondissement par les proches de Bertrand Delanoë**

Michel Charzat dispose d'une forte assise au sein du XXe arrondissement et des instances partisans jusqu'en 2004. Il est élu conseiller de Paris depuis 1977, parlementaire depuis 1981, hormis une parenthèse entre 1993 et 1995, et maire du XXe arrondissement depuis 1995. Il fait également partie des fondateurs de la Fédération de Paris. Au sein de sa section, il contrôle les investitures jusqu'en 2004. Ce contrôle s'observe par exemple lors de la désignation de la candidate aux élections législatives de 1997. Battu lors des élections législatives de 1993, il entre au Sénat en 1995. Lors des élections législatives de 1997, les instances partisans nationales définissent que toute circonscription vacante doit revenir à une femme. Après avoir envisagé de faire désigner sa femme comme candidate, Michel Charzat provoque la désignation de la femme de son directeur de cabinet à la mairie du XXe<sup>1182</sup> : « Il (NDA : Charzat) avait décidé de désigner Véronique Carillon-Bastok parce

<sup>1181</sup> HAEGEL Florence, *Un maire à Paris, op. cit.*

<sup>1182</sup> Voir également l'article de Libération consacré à sa démission : « La voie de l'échec Véronique Carrion Bastok a démissionné de ses fonctions de députée du XXe arrondissement de Paris. Il est probablement trop tôt pour écrire son histoire. Elle s'est murée dans le silence. Fin septembre, elle avait rendez-vous avec Lionel Jospin pour lui expliquer les raisons de son départ. Quelques jours plus tard, avec François Hollande, qui a vaguement tenté de la retenir, en lui proposant d'être parlementaire en mission. Elle a refusé. Trop dégoûtée des jeux de la politique. Sa décision était prise. Le 20 octobre, ses camarades socialistes du XXe arrondissement recevaient une lettre manuscrite: «Après y avoir longuement réfléchi, ["] j'ai décidé pour des raisons strictement personnelles de me démettre de l'ensemble de mes mandats électifs, députée et adjointe au maire.» Elle n'est pas restée un an à l'Assemblée. Elle a suivi le volet logement de la loi sur l'exclusion, préparé une vingtaine d'amendements, mais était absente au moment de les présenter devant la commission des affaires sociales. Au moins, son siège vide aura-t-il fait quelques heureux. Chez ceux qui, chaque mardi et mercredi, jours des questions d'actualité, se postaient à sa place, bien dans l'axe des caméras ; chez celui qui, lors de l'installation dans les bureaux, avait pesté parce qu'elle avait quelques mètres carrés de plus que lui. Mais surtout chez l'homme fort de la 21e circonscription de Paris. Une circonscription qui n'aura été réservée aux femmes que deux ans. Et qui, en quelques jours, est revenue à Michel Charzat. Tout ça s'est passé dans un petit coin du nord-est de Paris, où la politique, chez les socialistes, se pratique en famille. En couple. Une femme y est toujours celle de quelqu'un. Et Véronique Carrion Bastok, adjointe aux affaires sociales, celle de l'ancien directeur de cabinet du maire Michel Charzat. Ils vivent de la politique. Monsieur et madame Charzat font de même. Alors, quand tombe la directive du parti, Charzat répond : « Vous voulez une femme? Je vous propose la mienne.» Cela ne passe pas. Il y a bien d'autres candidates possibles, mais elles ne jouent pas dans la cour de monsieur le maire. Ainsi s'impose la candidature de Véronique Carrion Bastok, qui pose avec ses deux petites filles sur les dépliants de campagne. Encore une fois, l'intime et le politique se mélangent. Elle a son brevet de militantisme, l'expérience du travail social, mais une ombre pèse sur elle : élue, on la dit manipulée. Partie, on la raconte victime d'une «dépression», on glose sur sa vie sentimentale". Jamais ses choix ne lui appartiennent vraiment. Commentaire d'une camarade

que c'était celle qui lui semblait la plus malléable. Il pensait que comme elle était jeune, elle lui devait tout, si il la poussait comme députée, il n'aurait pas à... Il serait député par procuration et c'était ça qui l'intéressait »<sup>1183</sup>. Cependant, en 1999, elle démissionne de son mandat de député et Michel Charzat se représente à l'investiture des militants, contournant ainsi une règle du national qui veut qu'une circonscription femme soit attribuée à une femme.

Député, maire d'arrondissement, il conserve donc jusqu'en 2004 le contrôle des votes au sein de la section. En effet, lors du référendum interne en 2004, les résultats de la section constituent une surprise pour Michel Charzat selon l'un de ses proches collaborateurs. Le non, pour lequel Michel Charzat a pris position, ne réunit que 55 % des voix dans la section : « Le jour du référendum interne, le oui a fait 45% dans la section donc c'est son plus faible score sur Paris mais par rapport à ce que nous pensions c'était beaucoup plus ! »<sup>1184</sup>. Michel Charzat et ses proches collaborateurs décident d'organiser la riposte et font adhérer au sein de la section des militants qui leur sont fidèles. Selon son assistant parlementaire, en février 2005, 15 nouvelles personnes proches de Michel Charzat adhèrent, puis, au courant du mois de mai, 112 nouvelles adhésions sont enregistrées. Mais, sur ces 112 nouveaux adhérents, 50 sont bloqués par le trésorier fédéral. Selon l'un des collaborateurs de Michel Charzat, ces 50 adhérents sont tous des proches de ce dernier.

Lors du Congrès du Mans, en 2005, Michel Charzat perd le contrôle de sa section et arrive en seconde position (30 %) derrière la motion majoritaire Hollande (36 %) à laquelle appartient Bertrand Delanoë et à égalité avec la motion du Nouveau parti socialiste. La secrétaire de section ainsi que le trésorier appartiennent au courant Nouveau parti socialiste, dont l'animateur dans la section du XXe arrondissement est David Assouline, adjoint au maire de Paris. Bien que membre d'une motion minoritaire au niveau national, David Assouline fait partie dans la section du XXe arrondissement, de la coalition formée avec les tenants de la motion majoritaire contre les fabusiens, dont fait partie Michel Charzat. Cependant, la secrétaire et le trésorier de section élus basculent finalement dans le camp de Michel Charzat par l'intermédiaire d'Arnaud Montebourg. Ce dernier s'oppose à ce que David Assouline, un de ses anciens proches qui a rejoint Vincent Peillon, remporte la section du XXe arrondissement, et avait pris soin de faire désigner comme secrétaire et trésorier de section des futurs membres de son courant (Rénover Maintenant). Au sein de la section, la situation est donc bloquée : la secrétaire et le trésorier de section sont proches de Michel Charzat mais ne disposent pas de la majorité au sein du bureau de section. En février 2006, il est alors décidé de nommer trois co-trésoriers de trois motions différentes (Hollande, Fabius et Nouveau parti socialiste). Chaque adhésion devra être visée par ces trois trésoriers pour être validée.

Lors d'une réunion de section, en avril 2006, Georges Pau-Langevin fait état de sa future candidature pour les prochaines élections législatives de 2007 tandis que Michel Charzat promeut son assistante parlementaire, Sophia Chikirou. Adjointe au maire de Paris, Georges Pau-Langevin dispose du soutien de Bertrand Delanoë. Cependant, au vu des événements de l'année passée, Bertrand Delanoë décide, avec le soutien de François Hollande, de la faire désigner sans vote des militants. Pourtant, selon un proche de Bertrand Delanoë au sein de la section, elle aurait été élue : « Il (NDA : Bertrand Delanoë) ne voulait plus de Charzat, il voulait l'écartier ça c'était clair et pour ça ils (NDA : les proches de Bertrand Delanoë) avaient décidé de ne pas prendre de risque. Je pensais qu'ils avaient tort et c'est là qu'on

---

parisienne: «La parité a développé une nouvelle forme de machisme: je suis pour les femmes à condition que ce soit moi qui décide laquelle.» Le marionnettiste s'est fait réélire dimanche ». Source : Libération, 8 décembre 1999, PERRIGNON Judith.

<sup>1183</sup> Entretien enquêté n°113, cadre du public, conseiller municipal délégué. Effectué le 8 janvier 2008.

<sup>1184</sup> Entretien enquêté n°94, auxiliaire d'élus, trésorier de section. Effectué le 15 décembre 2006.

*avait fait le compte des voix et on s'est dit : « et en plus si on vote, elle passe. Ils ont tort de faire ça »*<sup>1185</sup>. Ne pouvant être candidat du parti socialiste, Michel Charzat quitte le parti et se présente en dissident lors de cette élection législative, au cours de laquelle il est battu par Georges Pau-Langevin au second tour.

La conquête de la mairie de Paris en 2001 a donc pour effet de municipaliser le Parti socialiste à Paris. L'observons-nous dans la Fédération du Bas-Rhin, où la municipalité de Strasbourg est successivement conquise puis perdue ?

---

<sup>1185</sup> Entretien enquêté n°113, cadre du public, conseiller municipal délégué. Effectué le 8 janvier 2008

**Tableau 75 : Niveau d'emprise des ressources not**

	1990		1991		1993		1994		1996		1997		
Fédération de Paris	3786	PS	3921	PS	2413	Pas PS	2101	Pas PS	2830	Pas PS	3032	PS	271
		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS		Pas PS	
		Oui	4%	Non	-38%	Non	-13%	Oui	35%	Non	7%	Oui	
		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	

Source : archives de la Fédération de Paris

Section	1990		19
I arr.	40	PS	40
		Pas PS	
		Oui	0%
II arr.	49	PS	40
		Pas PS	
		Oui	-18%
III arr.	74	PS	85
		Droite	
		Oui	15%
IV arr.	119	PS	70
		Pas PS	
		Oui	-41%
V arr.	133	PS	139
		Pas PS	
		Oui	5%
VI arr.	155	PS	113
		Pas PS	
		Oui	-27%
VII arr.	84	PS	100
		Pas PS	
		Oui	19%
VIII arr.	47	PS	80
		Pas PS	
		Oui	70%
IX arr.	83	PS	83
		Pas PS	
		Oui	0%

Section	1990		1991		1996	
X arr.	128	PS	139	PS	120	Droite
		Droite		Droite		PS
		Oui		9% Non		-14% Non
XI arr.	404	PS	516	PS	281	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		28% Non		-46% Non
XII arr.	227	PS	208	PS	220	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-8% Non		6% Non
XIII est arr.	288	PS	245	PS	297	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-15% Non		21% Non
XIII ouest arr.	187	PS	205	PS	167	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		10% Non		-19% Non
XIV Petit Montrouge	70	PS	73	PS	46	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		4% Non		-37% Non
XIV Pierre Beregovoy	146	PS	140	PS	113	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-4% Non		-19% Non
XV Javel Grenelle	167	PS	125	PS	210	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-25% Non		68% Non
XV Convention	88	PS	63	PS	135	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-28% Non		114% Non

Section	1990		1991		1996	
XV François Mittarrend	58	PS	62	PS	70	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		7% Non		13% Non
XVI arr.	108	PS	150	PS	96	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		39% Non		-36% Non
XVII arr.	112	PS	105	PS	120	Droite
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Oui		-6% Non		14% Non
XVIII CGO	125	PS	183	PS	120	Droite
		Pas PS		Pas PS		PS
		Oui		46% Non		-34% Non
XVIII GC	87	PS	100	PS	89	Droite
		Pas PS		Pas PS		PS
		Oui		15% Non		-11% Non
XVIII JBC	105	PS	120	PS	180	Droite
		Pas PS		Pas PS		PS
		Oui		14% Non		50% Non
XIX arr.	410	PS	392	PS	421	Droite
		Pas PS		Pas PS		PS
		Oui		-4% Non		7% Non
XX arr.	292	PS	345	PS	323	Droite
		Pas PS		Pas PS		PS
		Oui		18% Non		-6% Non

Source : archives de la Fédération de Paris

### 3) Les effets d'une déprise des ressources notabiliaires : la revalorisation des périodes de Congrès au sein de la Fédération du Bas-Rhin

Au sein du département du Bas-Rhin, les conjonctures successives de gain puis de perte de plusieurs municipalités entre 1988 et 2004 permettent de prolonger notre examen du degré de notabilisation du parti. De même que dans le Nord et à Paris, la configuration politique nationale n'est de nouveau pas en mesure d'expliquer la variation des effectifs des sections. Malgré le retour des socialistes au gouvernement en 1997, six des treize sections perdent des adhérents entre 1996 et 1997. A l'inverse, les conquêtes de Strasbourg et Sélestat en 1989 ont pour effet l'accroissement du nombre d'adhérents. La section de Sélestat double ses effectifs en passant de 47 à 98 adhérents entre 1988 et 1989. De même, à Strasbourg, cinq des sept sections voient leur nombre d'adhérents augmenter entre 50 % et 150 % entre 1988 et 1989.

Cependant, suite au retour de Catherine Trautmann à Strasbourg dès la fin de l'année 1999, le consensus au sein de la Fédération se rompt<sup>1186</sup>. Cette rupture va en s'accroissant au cours de l'année 2000, suite à la non-reconduction de Catherine Trautmann au gouvernement en mars 2000<sup>1187</sup>. Elle retrouve certes ses mandats de maire et présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg, mais doit faire face à l'opposition d'une partie des élus de la fédération. Le Premier secrétaire de la Fédération s'oppose à son retour, soutenant son prédécesseur (Roland Ries), avant de se présenter en 2001 comme tête de liste « Divers gauche » contre la liste socialiste menée par Catherine Trautmann. Contrairement à la Fédération du Nord, cette rupture du consensus se traduit dans la Fédération du Bas-Rhin par une augmentation du nombre d'adhérents. Les sections Jean Jaurès, section du Premier secrétaire désigné en 2000, et République, section de Catherine Trautmann, sont celles qui voient le plus leurs effectifs augmenter, respectivement de 30 % et 62 % entre 1999 et 2000, année du Congrès de Grenoble. En effet, à la différence de la Fédération du Nord, le nombre de positions institutionnelles contrôlées ou pouvant à moyen terme être contrôlées par les socialistes est plus faible, donc le nombre d'élus en opposition est plus réduit, ce qui augmente d'autant les

---

<sup>1186</sup> L'affrontement débute donc quelques mois avant le départ de Catherine Trautmann de son ministère en mars 2000. Lors de la fête de la Rose en octobre 1999, le Premier fédéral pressentant le retour de Catherine Trautmann y déclare : « Catherine a souhaité être tête de liste. Moi, j'ai souhaité épouser la reine d'Angleterre, et ça n'a pas marché. » Le conseil fédéral adopte alors une motion condamnant explicitement ses propos par 21 voix pour et une voix contre, une abstention et huit refus de vote. Source : archives de la Fédération du Bas-Rhin

<sup>1187</sup> KLEINSCHMAGER Richard, « Strasbourg. L'alternance inattendue », in Bernard DOLEZ et Annie LAURENT (éds.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 295-306.



effets sur la Fédération de tout basculement d'une section d'un camp vers un autre et/ou de l'accroissement du nombre d'adhérents d'une section.

En mai 2003, lors du Congrès suivant, suite à la perte de Strasbourg et de la Communauté urbaine en 2001, un nouveau Premier secrétaire fédéral, Stéphane Fraize, s'appuyant sur une direction renouvelée, est élu avant de démissionner en janvier 2004. Dans une configuration où les élus socialistes ne disposent que d'un faible accès aux ressources notabiliaires, son échec à se maintenir à ce poste montre l'emprise de ses ressources sur des cadres partisans qui ne sont plus multipositionnés. En 2003, les élus socialistes bas-rhinois se composent d'un député, de trois conseillers généraux, trois conseillers régionaux et un maire d'une commune de 30.000 habitants. Il est élu contre le Premier secrétaire fédéral sortant, Philippe Bies, qui avait l'appui de Catherine Trautmann. Au sein du secrétariat fédéral, il s'appuie sur une direction renouvelée, seul un membre ayant déjà fait partie du secrétariat fédéral, et comptant seulement, sur douze membres, un élu et deux auxiliaires d'élus. A l'inverse, la direction fédérale sortante était composée de huit auxiliaires d'élus et quatre élus. Sur les douze membres du secrétariat fédéral, seuls deux ont débuté leur carrière militante hors du parti en s'investissant au sein du secteur associatif. Ces dirigeants fédéraux n'investissent donc pas les positions partisanses mais sont élus grâce au soutien d'élus qui ont leur propre stratégie politique. L'élection du Premier secrétaire procède ainsi du ralliement du député réélu en 2002, Armand Jung, et du maire évincé par Catherine Trautmann en 2000, Roland Ries. Les effectifs de la section d'Armand Jung sont ceux qui progressent le plus au sein de la Fédération entre 2000 et 2004 : + 56 %. Selon le mandataire dans le Bas-Rhin de la motion Nouveau parti socialiste lors de ce Congrès et collaborateur de Roland Ries, le soutien des élus (Armand Jung, député, Jean-Jacques Gsell, conseiller général, Raphaël Nizand, adjoint au maire à Schiltigheim, Roland Ries, ancien maire de Strasbourg) à Stéphane Fraize constitue un moyen de marginaliser Catherine Trautmann et ses proches en vue de l'attribution des prochaines investitures aux élections municipales de 2008 :

*« Il faut remonter historiquement à la constitution de NPS dans le Bas-Rhin qui n'était pas sur une base idéologique mais qui était sur une base de : « on vire l'équipe fédérale sortante ». C'est ça à la base le NPS dans le Bas-Rhin. Il faut arrêter de se cacher derrière son petit doigt. Entre Stéphane Fraize, Armand Jung, Jean Jacques Gsell, Raphaël Nizand et compagnie c'est à un moment donné : NPS c'était la fenêtre de tir qui permettait de foutre en l'air l'équipe précédente. C'est tout. Bon, pas pour NPS canal historique, ni pour Stéphane Fraize mais d'autres se sont également servis de NPS pour mettre Catherine en minorité. C'est une évidence. Donc y avait des enjeux locaux qui étaient bien au-delà de la question du Traité. Je ne suis pas sûr que des membres de NPS, des membres actifs qui siègent au Conseil fédéral aient lu le texte NPS. Ce n'était pas ça le problème. (rires). (...) Je pourrais te dire autre chose : si tu veux comprendre NPS, ne regarde pas les textes (rires). Parce que*

*franchement, tout avait été basé à l'époque sur des nouvelles pratiques politiques donc besoin de changement, d'air frais qu'il y avait dans cette fédération. Enfin, moi je n'ai jamais défendu le NPS. Le premier truc que je racontais sur l'Europe dans les sections, je disais qu'il fallait réformer avant d'élargir, enfin changer les institutions avant d'élargir. Bon maintenant on a élargi, donc maintenant il faut bien adapter les institutions. Tu vois on peut aussi retourner au texte. NPS on peut retrouver des choses où on veut. Mais les textes, c'est rarement l'essentiel dans cette fédération. »<sup>1188</sup>*

Dès lors, les prises de position du Premier secrétaire fédéral doivent s'aligner moins en fonction de celles du courant au niveau national que selon celles des élus l'ayant soutenu. En 2004, le Premier secrétaire fédéral, Stéphane Fraize, ainsi que le numéro 2 de la Fédération, Marc Philibert, se prononcent pour le non au référendum sur le Traité constitutionnel européen. Les élus, qui l'avaient appuyé en 2003 (Armand Jung, Roland Ries) dans sa prise de la Fédération, retirent alors leur soutien à ces dirigeants fédéraux<sup>1189</sup>. En janvier 2004, ces derniers sont contraints à la démission et une direction collégiale représentant l'ensemble des courants est installée en attendant le prochain Congrès.

Enfin, à Illkirch, seule commune socialiste de la communauté urbaine de Strasbourg, les effectifs progressent de + 91 % entre 2000 et 2004. Son maire y prépare son investiture comme président de la communauté urbaine et renforce ses positions au sein de la Fédération. Le Premier fédéral qu'il soutient en 2005, également salarié de sa commune, s'emploie à assurer sa candidature aux fonctions de Président de la CUS<sup>1190</sup>. Les effectifs de cette section croissent de 91 % entre 2000 et 2004.

---

<sup>1188</sup> Entretien enquêté n°50, auxiliaire d'élus, secrétaire fédéral et conseiller municipal d'opposition. Effectué le 8 mars 2005 sur son lieu de travail.

<sup>1189</sup> Sur les probabilités de dire oui au Traité constitutionnel en fonction de la dotation en ressources institutionnelles cf JUHEM Philippe, FERTIKH Karim et HU Grégory, « L'expression des « résistances à l'Europe » dans les partis socialistes et sociaux démocrates en France et en Allemagne » ».

<sup>1190</sup> Observation participante après une réunion de section au restaurant La Victoire du 6 décembre 2007. Avant les élections municipales de 2008, se pose la question de qui occupera la fonction de Président de la CUS. Le candidat à la mairie de Strasbourg se montre vite peu intéressé. Catherine Trautmann, maire de Strasbourg de 1989 à 2001, souhaite, à défaut d'avoir obtenu la tête de liste aux élections municipales, devenir Présidente de la CUS. Restitution de la discussion autour d'une table entre quatre membres du bureau de section : la secrétaire de section, une membre de la liste placée dans les 15 premières, un membre du comité de campagne et une ancienne élue étudiante placée en position non éligible sur la liste : « En 2005-2006, nous assistons à un affrontement feutré entre Catherine Trautmann et Robert Herrmann. Ce dernier a décidé de fonder son association « Strasbourg en tête », pour lancer sa candidature à la mairie de Strasbourg. Robert Herrmann tente alors de débaucher plusieurs cadres du clan trautmanienn, dont le secrétaire de la section (NDA : de Trautmann et Herrmann) et attaché territorial à la mairie d'Illkirch (NDA : en 2005, il accèdera aux responsabilités de Premier fédéral). Ce secrétaire de section est considéré alors comme un affidé de Catherine Trautmann : c'est elle qui lui a donné son premier poste de collaborateur d'élus entre 1997 et 2001. Contrôlant sa section, Catherine Trautmann n'a pas abandonné tout espoir d'être tête de liste pour les prochaines élections municipales. Elle joue alors le jeu de la chaise vide en disant : « Attendez janvier (NDA : 2007) et je vous dirai si vous pouvez rejoindre Robert Herrmann ». Janvier arrive et aucune réponse. C'est au moment de la désignation des têtes de liste aux élections présidentielles que Catherine Trautmann explique qu'elle abandonne toute prétention à la tête de liste et préfère s'engager au sein de la campagne nationale auprès de Dominique Strauss-Kahn. Reste que, dans le même temps, elle affirme qu'elle souhaite devenir Présidente de la CUS. L'ex-secrétaire de section et attaché territorial

Ainsi, l'évolution du nombre des adhérents au sein des sections varie selon le degré d'emprise des institutions politiques sur les sections et/ou la Fédération au sein de chacune des Fédérations. Plus les institutions politiques (collectivité locale, positions de parlementaires) sont durablement socialistes, plus l'emprise notabiliaire est forte sur le parti. De par l'éventail et le volume de ses ressources, l'institution municipale est celle qui permet d'exercer le plus haut niveau d'emprise notabiliaire sur le parti. Cependant, l'évolution des effectifs des sections au sein des trois Fédérations montre également des variations lors des Congrès nationaux et/ou en fonction du degré de consensus au sein de la Fédération. La comparaison entre les trois Fédérations montre que ces fluctuations sont plus faibles dans la Fédération du Nord que dans celle du Bas-Rhin. Le nombre d'institutions politiques contrôlées par les socialistes dans le Nord et la durabilité de leur inscription sur ces positions politiques réduit d'autant les enjeux partisans. Reste également que ces évolutions n'ont pas pour objet les enjeux nationaux mais sont des moments de cristallisation des luttes entre candidats se disputant une investiture. L'étude de la désignation des secrétaires de section en 2003 et 2005 va nous renseigner plus encore sur ce niveau d'emprise des ressources notabliaires dans la période récente.

---

travaillant au sein de la commune de Jacques Bigot est devenu entre temps Premier fédéral. Il va alors s'employer à éviter ce scénario en affirmant qu'il faut que ce soit une personne hors de Strasbourg qui soit président de la CUS, autrement dit Jacques Bigot, maire d'Illkirch ».

Tableau 76 : Niveau d'emprise des ressources notal

	1988		1989		1996	
Bischeim	30	PS	31	PS	28	Pas PS
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Non		3% Non		-10% Non
Illkirch	22	PS	24	PS	33	Pas PS
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Non		9% Non		38% Non
Schiltigheim	20	PS	22	PS	38	Pas PS
		Pas PS		Pas PS		Pas PS
		Non		10% Non		73% Non
Selestat	47	PS	98	PS	89	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		109% Non		-9% Non
Strasbourg BEK	41	PS	60	PS	48	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		46% Non		-20% Non
Strasbourg MFN	85	PS	100	PS	122	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		18% Non		22% Non
Strasbourg Meinau	27	PS	36	PS	41	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		33% Non		14% Non
Strasbourg Jean Jaurès	61	PS	103	PS	60	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		69% Non		-42% Non
Strasbourg ouest	48	PS	57	PS	71	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		19% Non		25% Non
Strasbourg Pierre Beregovoy	101	PS	101	PS	30	Pas PS
		PS		PS		PS
Pas PS		Non			Non	
Non		PS		52	Pas PS	
Strasbourg Rep		PS		PS		PS
		Non		Non		Non
Strasbourg Robertsau	25	PS	42	PS	42	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		68% Non		0% Non
Strasbourg PMF	36	PS	88	PS	155	Pas PS
		Pas PS		PS		PS
		Non		144% Non		76% Non

Source : archives de la Fédération du Bas-Rhin

## **B) Engendrement des positions partisans par la détention de positions au sein des institutions politiques : modalité de désignation du secrétaire de section au début des années 2000**

Selon les statuts du Parti socialiste, « le secrétaire de section est élu-e à bulletins secrets et au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par la première Assemblée générale des adhérents de la section suivant le Congrès national »<sup>1191</sup>. Cette appréhension formaliste de l'élection du secrétaire de section ne rend cependant pas compte de la diversité des modes d'accession à cette fonction. Dans quelle mesure les modalités de désignation du secrétaire de section procèdent-elles du degré d'inscription de la section au sein des institutions politiques ? Nous montrerons que leur nomination se déroule selon un continuum allant de la cooptation du secrétaire de section au sein de sections sans élus professionnalisés à la délégation de cette fonction par un élu à un de ses auxiliaires dans les sections fortement institutionnalisées. Au sein de ce continuum, nous pouvons isoler trois figures du secrétaire de section : bénévole, bénévole notabilisé et professionnalisé.

### **Encadré 27 : La construction des tableaux sur les secrétaires de section**

Dans les développements qui vont suivre, plusieurs tableaux apparaissent afin d'illustrer les caractéristiques des secrétaires de section relativement aux municipalités dans lesquelles se trouve inscrite la section<sup>1192</sup> : mairies d'opposition autrement dit au sein desquelles le Parti socialiste n'est pas associé<sup>1193</sup>, d'union de la gauche<sup>1194</sup> ou socialistes. Parmi toutes les

<sup>1191</sup> Source : Le guide de l'adhérent édité par le Parti socialiste, 2006, p. 44.

<sup>1192</sup> Cependant toutes les sections ne se superposent pas sur les limites communales. C'est le cas notamment dans la Fédération du Bas-Rhin où en dehors de la Communauté urbaine de Strasbourg, le territoire des sections recouvre plusieurs cantons voir une circonscription. Pour déterminer alors la couleur politique de la section, nous appliquerons deux critères : l'un objectif et l'autre plus subjectif. Le critère objectif amène à considérer une section comme socialiste ou union de la gauche si et seulement si sur le territoire de la section on dénombre au moins une commune socialiste ou union de la gauche chef-lieu de canton ou comptant plus de 2.000 habitants ou ayant un nombre d'habitants supérieur à la commune chef-lieu de canton. Le critère subjectif prend en compte l'espace communal pertinent dans lequel s'organise la section. Par exemple, la section de Saverne dans la Fédération du Bas-Rhin compte une commune socialiste de plus de 2.000 habitants entre 2001 et 2008 : Dettwiller. Pour autant, plusieurs indications nous montrent que la section de Saverne s'organise d'abord et avant tout autour de la commune de Saverne : le nom de la section, les lieux de réunions, l'origine géographique des militants membres de la section. En conséquence, la section de Saverne sera considérée comme d'opposition du fait que Saverne est dirigée par un maire de droite.

<sup>1193</sup> Ce sont principalement des mairies de droite. Mais on dénombre aussi des socialistes en situation d'opposition au sein de certaines mairies communistes, Les Verts, MRC ou classées Divers gauche, ou lors des élections municipales de 2001, où les socialistes ont présenté une liste concurrente à celle du maire étiquetée de gauche.

<sup>1194</sup> Il s'agit de municipalités dans lesquelles le Parti socialiste compte au moins un élu participant à l'exécutif communal. En pratique, il peut s'agir de mairies communistes, MRC, Les Verts ou Divers gauche.

institutions politiques, nous avons choisi de caractériser le secrétaire de section relativement aux seules municipalités car ce sont elles qui apparaissent comme les plus pourvoyeuses de ressources à la section. En abscisse, les données sont distribuées par type de Fédérations : suite au Congrès du Mans (2005) pour les Fédérations du Bas-Rhin et de Paris et suite au Congrès de Dijon (2003) pour la Fédération du Nord. En ordonnées, on considère les secrétaires de section ou leurs proches (maris ou femmes d'élus sont considérés suivant la position institutionnelle occupée par leur conjoint) suivant leurs positions respectives d'auxiliaires d'élus<sup>1195</sup>, d'élus et de ni élu ni auxiliaire d'élus. Toutes les positions des secrétaires de section n'ont pu être reconstituées. Ainsi sur 219 sections au sein de la Fédération du Nord, nous n'avons pas pu déterminer les positions de 34 secrétaires de section en 2003. De même, dans la Fédération de Paris, sur 26 sections territoriales, il nous manque les positions de deux secrétaires de section en 2005. Dans certaines sections, les élus détiennent un mandat d'élus municipal et régional ou général, ils sont donc comptés deux fois.

### 1) Mairie d'opposition et secrétaire de section bénévole

Les secrétaires de section dans les communes où le Parti socialiste est en situation oppositionnelle sont en grande majorité des bénévoles. Sur les 100 sections envisagées, nous dénombrons 31 secrétaires de section conseillers municipaux d'opposition dont une grande partie fut tête de liste lors des élections municipales de 2001. Par ailleurs, seuls sept secrétaires de section sur 100 sont des auxiliaires d'élus pour 59 « ni auxiliaire d'élus ni élu ».

**Tableau 77 : Secrétaires de section et municipalités d'opposition en 2003/2005 (en double compte)**

	Nb total de sections considérées	Aux. d'élus	Elus		Ni élu ni auxiliaire d'élus
			Cons. Municipal	C.G. ou C.R.	
Fédération du Bas Rhin	29 100%	3 10%	2 7%	3 10%	21 73%
Fédération du Nord	71 105%	4 6%	29 41%	3 4%	38 54%
Total	100 103%	7 7%	31 31%	6 6%	59 59%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

<sup>1195</sup> La colonne « auxiliaires d'élus » inclut tous les secrétaires de section tirant leurs revenus d'un emploi au sein d'une institution publique contrôlée par les élus socialistes. Il peut s'agir de collaborateurs d'élus (assistant parlementaire, attachés au conseil régional, général), de chargés de mission ou encore de permanents politiques.

Plus généralement, on observe que l'accession au secrétariat de section fait l'objet d'une faible concurrence entre les membres d'une section en situation oppositionnelle. D'ailleurs, nombre de ces sections disparaissent une fois que le secrétaire se retire de la section. Dans l'arrondissement de Cambrai, on comptait au début des années 1990 une trentaine de sections dont les deux tiers disposaient d'effectifs réduits (entre 10 et 15 adhérents) et de dirigeants vivant pour et non de la politique. En 2008 à la suite du Congrès de Reims, on n'en dénombre plus que huit situées pour la plupart au sein de villes également chef-lieu de canton, autrement dit propices à des stratégies de professionnalisation politique. Ne disposant pas d'un accès direct à des ressources ouvrant à la professionnalisation politique, ces sections portent à leur tête un de leur membre aux dispositions militantes, mais dont l'investissement va fluctuer en fonction des obligations liées à sa vie personnelle et/ou professionnelle. Adhérent en 1993, puis trésorier entre 1995 et 2003, ce secrétaire d'une section n'ayant toujours compté que quelques conseillers municipaux d'opposition nous relate sa prise de fonction à la tête de la section comme le produit de sa disponibilité et de ses dispositions à militer :

*« Je me retrouve trésorier en 95. Bon à l'époque t'as les études, tu sais que tu dois faire l'armée, t'es pas encore inséré professionnellement et puis le poids des responsabilités et t'as peut être pas envie de ça. Après l'échec des municipales en 2001, là y a eu une concordance entre l'envie d'avoir plus de responsabilités dans la section pour avoir après plus de responsabilités électorales et le moment de le faire parce que les études étaient finies et le domaine professionnel et le service militaire c'était réglé. Donc là si tu veux en 2003, t'as eu la concordance entre la possibilité de le faire et l'envie de le faire »<sup>1196</sup>.*

Devant être disponibles et disposés à s'investir, les secrétaires de section sont désignés, en outre, moins sur la base d'un choix collectif des adhérents que cooptés par des titulaires de mandats électifs. Ils apparaissent ainsi comme des *primus inter pares*. Ces pairs, les quelques détenteurs actuels voire passés de mandats électifs, jouent un rôle d'autant plus prépondérant que la commune ou le canton est susceptible de basculer à gauche. En effet, les conseillers municipaux d'opposition (notamment leur chef de file) disposent au sein de la commune, et plus encore de la section, d'une position politique non négligeable étant donné qu'ils représentent la principale alternative politique à l'équipe municipale en place. Possédant ce crédit politique, ils sont en mesure d'obtenir le soutien de la majorité des adhérents pour, soit coopter l'un des leurs à la tête de la section (souvent leur chef de file), soit l'un de leurs proches<sup>1197</sup>.

---

<sup>1196</sup> Entretien enquêté n°45, rédacteur territorial. Effectué en novembre 2007.

<sup>1197</sup> Par exemple, ce militant a pu accéder au secrétariat de section grâce au soutien du leader des élus socialistes d'opposition au conseil municipal : « Chronologiquement il y a d'abord le Congrès de Brest [en 1997] où est élu un secrétaire de section qui va pousser un autre candidat que Jacques Bravo pour l'élection municipale de

Mais, plus la commune ou le canton sur lesquels s'appuie la section sont susceptibles d'offrir des positions politiques ouvrant à la professionnalisation politique, plus la désignation du secrétaire de section peut devenir source de conflit entre les membres de la section, accroissant d'autant les stratégies de contrôle des adhésions par le secrétaire de section et/ou des conseillers municipaux d'opposition. Nous avons pu l'observer au sein de deux sections situées dans le département du Nord et du Bas-Rhin. Dans le département du Nord, lors des élections municipales de 2001, le maire nouvellement élu l'emporte contre la municipalité sortante au sein de laquelle les socialistes détiennent des positions d'adjoints. Il rejoint néanmoins ensuite l'exécutif socialiste au sein de l'intercommunalité puis est élu comme candidat d'ouverture sur la liste socialiste lors des élections régionales de 2004. Au sein de la commune, la majorité de la section socialiste se situe cependant jusqu'en 2005 en opposition au maire élu en 2001. Le secrétaire de la section socialiste tente d'ailleurs de mobiliser sans succès les dirigeants fédéraux lors d'un conseil fédéral et bureau fédéral contre la décision d'investir ce maire comme candidat aux élections régionales<sup>1198</sup>. A l'approche des élections municipales de 2008, ce secrétaire de section voit l'arrivée d'une « dizaine de nouveaux adhérents » au sein de la section mobilisée par l'une des adhérentes auxiliaire d'un élu. Lors de la désignation du secrétaire de section au Congrès du Mans en 2005, il pense néanmoins être reconduit : la majorité des adhérents sur le papier lui étant encore favorable. Cependant, lors du vote, il éprouve plus de difficultés, à l'inverse de son adversaire, à mobiliser l'ensemble de ses soutiens au sein de la section (certains de ses soutiens ne venant pas voter car étant en vacances) et perd ainsi le contrôle du secrétariat de section :

*« Et depuis la section monsoise s'est fait noyauter avec l'arrivée d'une chargée de mission du cabinet de Derosier puis l'arrivée en nombre d'une dizaine de personnes proches de celle-ci. Elle a fait un noyautage et a fait la reprise en main de la section monsoise puisqu'à l'élection, l'élection s'est faite à une voix. Et en plus, parce qu'en plus on avait trois absents pour qu'on ait la majorité, mais un couple qui était en vacances n'a pas pu rentrer à temps et Jean-Pierre Leroy n'a pas pu remonter pour le deuxième tour... parce que au premier tour on était à égalité parfaite »<sup>1199</sup>.*

Elue secrétaire de section, l'auxiliaire d'élus négocie ensuite lors des élections municipales de 2008 une place d'adjointe avec le maire qui, entre-temps, rejoint le parti radical de gauche.

---

2001. *Mais moi je soutiens Laurent parce que je pense qu'il est là depuis 20 ans et que c'est lui qui connaît le quartier donc je participe vraiment à cette victoire en interne de Jacques Bravo. Ensuite, je vais me présenter au congrès de Grenoble [en 2000] avec son soutien contre ce secrétaire de section et je vais gagner* ». Entretien enquêté n°84, secrétaire fédéral, Nouvelle gauche, conseiller régional. Effectué en novembre 2006 dans un bar à Paris.

<sup>1198</sup> Cf. compte rendu conseil fédéral et bureau fédéral. Archives de la Fédération du Nord

<sup>1199</sup> Entretien enquêté n°4, cadre d'entreprise puis chargé de mission Mutuelle, ex-secrétaire de section. Effectué le 12 novembre 2007 à son local de campagne.



Dans le département du Bas-Rhin, nous avons également observé l'accroissement des conflits au sein d'une section suite à la revalorisation des positions politiques. Entre 1988 et 2005, le même secrétaire de section est réélu au sein d'une section ne dépassant jamais les 14 adhérents<sup>1200</sup>. Cependant, lors de l'élection cantonale en 2004, les positions ouvrant à la professionnalisation sont revalorisées. Dans l'un des deux cantons que la droite emporte à plus de 60 % depuis la seconde guerre mondiale, le candidat socialiste échoue mais réunit 49 % des voix<sup>1201</sup>. L'un des secrétaires fédéraux, qui s'est présenté sur l'autre canton en 2004 et réside à Strasbourg, décide alors d'investir la section :

*« Le maire de Barembach qui était candidat aux élections cantonales, il a perdu à 100 voix près et ça aurait pu être le premier socialiste à être élu hors de l'agglomération de Strasbourg depuis la Libération<sup>1202</sup>. A 100 voix près ! Ce territoire, il peut basculer à gauche ! Mais je suis persuadé que le gars qui était son directeur de campagne, c'était ce gars-là [le secrétaire de section] qui l'a fait perdre »<sup>1203</sup>.*

Ce secrétaire fédéral tente dès 2005 de s'emparer du secrétariat de section mais doit faire face à l'hostilité du secrétaire de section en fonction qui, contrôlant les adhésions, l'empêche de modifier le rapport de force en sa faveur au sein de la section :

*« C'est une section de vieux où ils sont à trois ou quatre et font fuir tout le monde. Par exemple, après ma campagne aux cantonales j'avais organisé une réunion. Y avait une vingtaine de personnes et on aurait pu faire adhérer une dizaine de personnes d'un seul coup. Mais ils les ont fait fuir en disant que « ce n'était pas le moment, ce n'était pas le lieu »<sup>1204</sup>.*

Ce secrétaire fédéral est donc contraint de quitter ce territoire provisoirement et c'est en 2006 qu'il décide d'adhérer à cette section où ses chances d'être élu et de se professionnaliser sont plus grandes qu'au sein de la grande agglomération où il réside. Cette stratégie se révélera efficace puisqu'à la suite des municipales de 2008, il intègre le cabinet d'un maire du département et est élu conseiller municipal dans l'une des communes chefs-lieux de canton. Disposant alors de ressources centrales et d'une implantation locale, il rallie à lui les quelques

---

<sup>1200</sup> Nombre d'inscrits en 1988 : 13 ; en 1990 : 14 ; en 1997 : 10 ; en 2000 : 10. Puis, lors du Congrès de Dijon (2003) : 8 votants. Lors du référendum interne (2004) : 14 inscrits. Enfin lors du Congrès du Mans (2005) : 4 votants.

<sup>1201</sup> En 2004, sur l'un des deux cantons de la section, le candidat socialiste réalise 48,5% des voix au second tour et perd de 120 voix. Par ailleurs, dans l'autre canton, que vise ce secrétaire fédéral, Ségolène Royal réalise en 2007 un de ses meilleurs résultats dans le département en question. Ce canton apparaît également comme gagnable pour nombre d'observateurs de la vie politique du département aux vues des divisions de la droite locale.

<sup>1202</sup> Nous l'avons vu dans nos développements précédents, ceci n'est pas exact. Entre 1988 et 2001, le canton de Sélestat est socialiste. Et, après la Libération, le canton d'Erstein est également socialiste.

<sup>1203</sup> Entretien enquêté n°57, chargé de mission collectivité territoriale et secrétaire fédéral. Effectué le 7 avril 2006 dans un bar strasbourgeois.

<sup>1204</sup> Entretien enquêté n°57, chargé de mission collectivité territoriale et secrétaire fédéral. Effectué le 7 avril 2006 dans un bar strasbourgeois.

élus membres de la section. A la veille du Congrès de Reims en 2008, la section se trouve donc divisée en deux : d'une part un groupe de syndicalistes soutenant toujours le secrétaire de section en place et d'autre part un groupe formé des quelques élus de la section et de la famille du futur secrétaire de section<sup>1205</sup>. C'est ce dernier groupe qui va ravir la section et porter à sa tête son candidat. On mesure donc mieux combien l'anticipation d'un basculement à gauche du canton accroît le poids des élus dans la désignation du secrétaire de section et modifie le profil du secrétaire de section recruté, puisque celui-ci est désormais l'auxiliaire d'un élu. Dans les municipalités où l'élu socialiste participe à l'exécutif communal, le poids de l'élu sur la section étant renforcé, comment caractériser les propriétés du secrétaire de section ?

## 2) Mairie d'Union de la gauche et secrétaire de section bénévole notabilisé

A la différence des sections dite « en opposition », celles situées dans les communes où existe une union de la gauche disposent désormais d'élus participant à l'exécutif communal. Cette participation leur permet d'accumuler un plus grand capital politique pouvant les apparenter à des notables<sup>1206</sup>, bien qu'ils ne puissent se professionnaliser et/ou professionnaliser. Sur les 49 sections où les socialistes participent à un exécutif municipal, 23 secrétaires de section disposent d'un mandat d'adjoint au maire et 15 ne sont « ni élu ni auxiliaires d'élus ». Dans le même temps, on ne dénombre aucun auxiliaire d'élus secrétaire de section, ce qui laisse présager d'une part que les possibilités de professionnalisation au sein de ces mairies sont faibles et d'autre part que les parachutages d'auxiliaires d'élus provenant de grandes agglomérations y sont plus difficiles.

---

<sup>1205</sup> Lors d'une discussion informelle avec ce futur secrétaire de section en 2008, avant son accession au secrétariat de section, celui-ci nous confie qu'il a passé un accord avec l'un des maires du canton. Il n'aura pas de poste d'adjoint mais un poste de délégué au sein de la Communauté de communes qui réunit les deux cantons de la section. N'étant pas certain d'être élu du fait de son étiquette socialiste au sein du bureau de la communauté de communes, il bénéficie du soutien du maire socialiste dont il est le collaborateur. Ce dernier sollicite alors le soutien du député UMP de la circonscription, avec qui il a débuté sa carrière militante au PSU. En outre, ce député UMP souhaite affaiblir le président de la communauté de communes et conseiller général d'un des cantons avec qui il est en lutte pour les investitures lors des prochaines élections législatives. Elu conseiller communautaire, il rallie à lui le maire socialiste du canton et les deux conseillers municipaux au sein de la section. Avant le Congrès de Reims, la section compte 15 adhérents et il peut compter sur le soutien de sept d'entre eux : son père, sa mère, sa sœur, le mari de sa sœur et les trois élus de la section. Retranscription d'une discussion informelle du 09 août 2008.

<sup>1206</sup> Sur les notables cf. « Editorial », *op. cit.*

**Tableau 78 : Secrétaires de section et municipalités d'Union de la gauche en 2003/2005  
(en double compte)**

	Nb total de sections considérées	Auxiliaire d'élus	Elus			Ni élu ni auxiliaire d'élus
			Adjoint au maire	Cons. Municipal	Cons. général	
Fédération du Bas Rhin	2 100%	0 0%	1 50%	0 0%	0 0%	1 50%
Fédération du Nord	47 102%	0 0%	22 48%	9 20%	2 4%	14 30%
Total	49 100%	0 0%	23 47%	9 18%	2 4%	15 31%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Mais, de manière plus marquée encore que dans les sections dites d'opposition, le degré d'intervention des élus s'accroît dans la désignation du secrétaire de section au sein des communes « Union de la gauche » du fait d'un accès (même si il reste réduit) aux ressources municipales. Par exemple, dans cette municipalité durablement communiste, cette adjointe socialiste imposée par le maire communiste à la section va investir son secrétariat à partir de ses indemnités d'élue afin de s'assurer la reconduction de son mandat lors des prochaines échéances municipales :

*« Ma successeure, elle a carté [NDA: encarté] cinq personnes et on va dire que ça coûte 50 € par an une carte. Elle a cinq personnes donc ça fait 250 € par an de frais. 250 € que tu multiplies par six, ça fait 1.500 € d'investissement sur 6 ans. Tu vois ? Mais là t'es toujours certain d'avoir tes voix. Et comme tu deviens secrétaire de section, c'est toi qui négocie et qui a le poste d'adjoint. Donc : tu prends le secrétariat de section en investissant 1.500 € et puis après tu te retrouves avec un poste d'adjoint et tu récupères ta mise de départ et même un peu plus »<sup>1207</sup>.*

Ce témoignage présente un calcul simple : en tant qu'adjointe au maire au sein d'une commune de plus de 10.000 habitants, elle perçoit un peu moins de 1.000 € par mois, déduction faite de la cotisation versée à la Fédération, alors que l'achat de cinq cartes d'adhésion ne lui coûte que 250 € par an. En outre, la section ne comptant jamais plus d'une dizaine d'adhérents, l'achat de ces cinq cartes suffit à contrôler les investitures. Néanmoins, toutes les sections situées dans des communes « Union de la gauche » n'obéissent pas à ce schéma de désignation du secrétaire de section. En effet il faudrait d'une part que toutes ces

<sup>1207</sup> Entretien enquêté n°27, technicien, secrétaire de section. Effectué le 1er juillet 2008.

sections se situent dans des communes où la droite est inexistante et d'autre part que les indemnités d'adjoint soient suffisamment importantes pour permettre de payer ces adhésions de complaisance. Or, parmi les 23 communes « Union de la gauche » ayant un secrétaire de section également adjoint au maire, seules quatre communes se situent au-delà des 10.000 habitants, seuil pouvant être considéré comme pertinent dans l'entretien d'adhésions de complaisance<sup>1208</sup>.

Ainsi, du fait d'un accès marginal aux ressources municipales, l'importation par l' élu de pratiques de professionnel de la politique au sein des sections participant à un exécutif communal reste limitée. Et, si on trouve une nette majorité de secrétaires de section également adjoints au maire, c'est que cherchant à contrôler les investitures sans bénéficier de ressources municipales conséquentes, les adjoints au maire se voient contraints d'endosser eux-mêmes le rôle de secrétaire de section. Pour autant, en raison de leur participation à l'exécutif communal, le magistère de ces élus sur la section s'accroît comparativement à celui exercé par des élus d'opposition. Bénévoles, et notabilisés de par leur mandat, les adjoints au maire participent alors plus que les autres élus à leur désignation ou à celle de l'un de leurs proches (conseiller municipal ou simple adhérent) à la tête de la section. Le secrétaire de section ainsi désigné apparaît comme coopté par les détenteurs de mandats électoraux (adjoints au maire, conseillers municipaux délégués...). Au sein des sections s'inscrivant au sein de municipalités socialistes, quel rapport entretient désormais le secrétaire de section avec l' élu professionnel de la politique dans la section ?

### 3) Mairie socialiste et secrétaire de section professionnalisé

Les secrétaires des sections situées au sein de communes dite « en opposition » ou « union de la gauche » peuvent être caractérisés comme des bénévoles en voie de notabilisation et cooptés par les quelques élus de la section. A l'inverse, sans doute parce que plus en prise avec les ressources municipales, les sections situées au sein de communes socialistes se caractérisent par la présence à leur tête d'auxiliaires d'élus, délégués « de » et « par » l' élu dominant de la section. La lecture du tableau ci-dessous fait apparaître que les secrétaires de section sont en grande majorité des élus, c'est-à-dire des adjoints au maire, conseillers municipaux ou généraux. De même, sur les 94 sections recensées, on dénombre 16 maires

---

<sup>1208</sup> Dans les communes ayant entre 10.000 et 19.999 habitants, un adjoint perçoit 1 023,73 €. Dans les communes de 3.500 à 9.999 habitants, un adjoint perçoit 819€. Néanmoins ces indemnités peuvent être majorées de 25% dans le cas où il s'agit de chefs-lieux de département, de 20% dans le cas où il s'agit de chefs-lieux d'arrondissement et de 15% dans le cas où il s'agit de chefs-lieux de cantons. Source : DGCL (site Internet du ministère de l'Intérieur).

exerçant également la fonction de secrétaire de section. Cela est d'autant plus vrai que la commune compte moins de 20.000 habitants<sup>1209</sup>. Il faut également souligner que sur 94 secrétaires de section, 28 sont des auxiliaires d'élus, souvent d'ailleurs au sein de communes de taille importante. Par exemple, à Paris, on compte 15 secrétaires de section auxiliaires d'élus sur 28 renseignés, alors que dans le Nord, où les sections sont principalement situées au sein de communes socialistes de taille modeste, seuls 13 secrétaires de section sur 68 sont des auxiliaires d'élus.

**Tableau 79 : Secrétaires de section et municipalités socialistes en 2003/2005 (en double compte)**

	Nb total de sections considérées	Auxiliaire d'élus	Elus				Ni élu ni auxiliaire d'élus
			Maire (ou maire arr Paris)	Adjoint au maire (ou adjoint au maire arr Paris)	Cons. Municipal ou arr.	C.G. ou C.R. adjoint au maire de Paris	
Fédération du Bas Rhin	2 100%	0 0%	0 0%	2 100%	0 0%	0 0%	0 0%
Fédération de Paris	24* 117%	15 63%	0 0%	4 17%	2 8%	1 4%	6 25%
Fédération du Nord	68 104%	13 19%	16 24%	25 37%	6 9%	4 6%	6 9%
Total	94 107%	28 30%	16 17%	31 33%	8 9%	5 5%	12 13%

\*Les sections parisiennes sont considérées relativement non aux mairies d'arrondissement mais à la mairie de Paris.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Nous pouvons donc observer une relation forte entre la présence d'un auxiliaire d'élus à la tête d'une section et l'accroissement des ressources institutionnelles, notamment municipales, dont peuvent bénéficier ces sections. Plus généralement, par les fonctions qu'il occupe au sein de la commune socialiste (maire – adjoint au maire – auxiliaire d'élus), le secrétaire de section

<sup>1209</sup> Parmi les 16 municipalités recensées ayant un maire secrétaire de section, seules deux comptent plus de 20.000 habitants.

apparaît ici très lié à l'institution municipale<sup>1210</sup>. Disposant d'un accès privilégié aux ressources municipales, ces sections doivent faire face, lors de l'élection du secrétaire de section, à une concurrence plus vive que celle ayant cours au sein des municipalités dite « en opposition ». C'est le cas, par exemple, à Paris, où avec le basculement de la municipalité en 2001, ce secrétaire de section en fonction depuis le Congrès de Grenoble (2000) a pu observer une intensification de la compétition lors de ses reconductions à ce poste en 2003 et 2005 :

*« Je n'ai pas cherché à être secrétaire de section et paradoxalement je me dis que c'est peut-être pour cela que je le suis parce que dans ce Parti y a tellement de gens qui ont des dents qui rayent le parquet, qui ont une ambition dévorante et qui sont prêts à tuer père et mère... ».*<sup>1211</sup>

La dureté des conflits pour accéder ou se maintenir aux responsabilités de la section vient du fait que ce qui se joue à travers la lutte pour l'obtention de ce poste, c'est la possibilité pour son titulaire de pouvoir entamer ou continuer sa professionnalisation politique. C'est l'attraction qu'exercent les ressources municipales sur une partie des adhérents, ce qui a pour effet d'accroître le niveau de compétition pour la détention des positions partisans. Cela est d'autant plus vrai quand la commune vient de basculer socialiste. Faisant face ou anticipant cette situation, l' élu dominant de la section (souvent le maire) cherche alors, pour des raisons liées au contrôle des investitures, à organiser la désignation d'un secrétaire de section qui peut être soit son auxiliaire soit un élu de rang inférieur. Cette organisation et cette régulation de la compétition pour l'accession au secrétariat de section par l' élu dominant se constatent, par exemple, au sein de cette section :

*« C'est un député qui m'a dit : « voilà dans cet arrondissement, à partir de 95 il faut que tu changes de section et il faut que tu viennes, que tu nous rejoignes. En tout cas moi je suis intéressé, j'en parlerai à Bertrand Delanoë. D'autant que le secrétaire de section de l'époque ayant été élu, il faut penser à la suite ».*<sup>1212</sup>

L'analyse de la suite de la trajectoire de ce secrétaire de section donne à voir également la force du lien professionnel attachant ce dernier à l' élu et le faisant apparaître comme un délégué non seulement « par » mais aussi « de » l' élu au sein de la section. En effet, désigné secrétaire de section en 1997, il devient l'employé d'un des élus de la section d'abord comme

---

<sup>1210</sup> Dans son enquête portant sur un échantillon de 83 maires et candidats-maires communistes et socialistes choisis au sein de deux régions distinctes (Languedoc et Picardie), Denis Lacorne pouvait noter en 1980 que « la plupart des maires socialistes interrogés sont aussi des cadres politiques qui, s'ils ne dirigent pas personnellement la section locale, peuvent en être, comme nous l'expliquait l'un d'eux, le secrétaire de section « par personne interposée » ». LACORNE Denis, *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980, p. 89.

<sup>1211</sup> Entretien enquêté n°112, auxiliaire d'élus, secrétaire de section. Effectué en décembre 2006.

<sup>1212</sup> Entretien enquêté n°98, auxiliaire d'élus, secrétaire de section et secrétaire fédéral. Effectué en décembre 2006.

assistant parlementaire, puis, en 2001, comme collaborateur de cabinet dans la municipalité conquise par le Parti socialiste.

Il apparaît donc que les modalités de désignation du secrétaire à la tête d'une section varient en fonction de la couleur politique de la commune. Dans les municipalités où le Parti socialiste se situe dans l'opposition, les secrétaires de section sont majoritairement des bénévoles. A l'inverse, dans les communes socialistes, ils sont auxiliaires d'un élu. Le recrutement du secrétaire de section est fonction du type de municipalité dans laquelle s'inscrit la section : délégué de et par l'élu quand la municipalité est socialiste, il apparaît comme coopté dans les autres cas de figure (municipalité dite « en opposition » ou d'Union de la gauche), avec un rôle des élus variant selon leur proximité à l'exécutif communal. Reste que dans les municipalités dites « en opposition », on compte sept auxiliaires d'élus secrétaires de section, tout comme à l'inverse au sein des communes socialistes, douze secrétaires de section ne sont "ni élu ni auxiliaire d'élus". Ces données, loin de déroger aux principes explicatifs des pratiques avancées précédemment, nous renseignent de deux manières. D'une part, si les municipalités sont les principales pourvoyeuses de ressources pour la section, elles ne sont pas les seules. Ainsi, la présence d'un socialiste à la tête d'une intercommunalité, d'une circonscription ou d'un canton se situant sur le territoire de la section peut expliquer le fait qu'un auxiliaire d'élus ou un élu professionnalisé (conseiller général...) soit à la tête d'une section dite « en opposition ». D'autre part, l'anticipation d'un basculement à gauche ou le basculement récent et inattendu d'une commune peuvent conduire à des formes de désajustement entre les dispositions possédées et les propriétés des positions occupées. En prenant en compte l'ensemble des institutions politiques dans lesquelles se trouve inscrite la section ainsi que les différentes formes temporaires de non ajustement des dispositions aux positions occupées (anticipation d'un basculement à gauche...), il apparaît alors que les caractéristiques et les modalités de désignation du secrétaire de section varient en fonction du degré d'emprise des institutions politiques sur la section.

Ainsi, dans cette seconde section, nous avons montré en quoi les institutions politiques structurent les pratiques partisans. L'institution municipale, par la capacité qui est reconnue à ses dirigeants dans l'orientation des flux distributifs de biens divisibles et indivisibles, exerce un poids déterminant au sein du parti. L'examen de l'évolution des effectifs de section et des modalités de désignation du secrétaire de section nous renseigne ainsi sur l'emprise qu'exerce cette institution politique sur le parti entre 1988 et 2005. Dans des configurations politiques où le Parti socialiste se situe dans l'opposition, nous retrouvons également cette emprise des

institutions politiques dans l'anticipation des acteurs. Si les positions partisanses sont plus disputées, elles ont néanmoins pour enjeu les prochaines investitures.

## Conclusion

L'étude du processus de concentration des ressources partisanses, en lien avec la constitution d'une filière d'accès issue des jeunesses socialistes, ainsi que l'emprise des ressources notabliaires sur le parti, révèle une forte imbrication du parti au sein des institutions politiques. Malgré le faible renouvellement des acteurs issus du secteur associatif, notre première section démontre la clôture de la relation partisane au sein des trois Fédérations à partir du début des années 2000. En outre, nous avons établi que le MJS est devenu progressivement un lieu de recrutement pour le Parti socialiste au courant des années 1990, dans les trois Fédérations étudiées. Ainsi, la période actuelle rompt avec le fort multipositionnement des militants socialistes lors du Congrès d'Epinais en 1971.

Ce chapitre démontre également que l'activité partisane est de nouveau, et plus encore qu'auparavant<sup>1213</sup>, essentiellement tournée vers le maintien au sein des institutions politiques. Au cours de plusieurs phases de l'histoire du parti socialiste, les élus ont joué un rôle déterminant dans son maintien au sein de l'espace politique local<sup>1214</sup>. Cependant, depuis 1977, les socialistes se sont durablement maintenus et ont accru leurs positions au sein des institutions politiques locales. Entre 1988 et 2005, l'évolution des effectifs des principales sections des trois Fédérations étudiées est étroitement corrélée au gain ou à la perte d'une position au sein des institutions politiques. L'institution municipale est en effet la principale pourvoyeuse de ressources notabliaires. Les profils et les modalités de désignation des secrétaires de section au sein des sections où la municipalité est socialiste nous le montrent également. Il s'agit d'auxiliaires d'élus délégués par et de l' élu au sein de la section. Cependant, les consultations nationales organisées par le Parti socialiste peuvent devenir également des moments de cristallisation des oppositions entre dirigeants locaux du parti

---

<sup>1213</sup> Selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki « le parti socialiste ne cherche plus à conjurer comme il a pu le faire à d'autres périodes de son histoire ce processus de notabilisation ». LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », *op. cit.*, p. 87.

<sup>1214</sup> Dans l'entrée « parti socialiste » issue de l'ouvrage « histoire des gauches », Frédéric Sawicki donne une définition du parti socialiste nous le donnant à voir d'abord comme un parti d'élus : « le parti socialiste n'est ni un parti de cadres, ni un parti de masse. Il apparaît comme un parti qui se veut de masse, mais qui, pour l'essentiel, est un parti d'élus et d'électeurs, même si ce constat doit être modulé en fonction des moments et des lieux ». SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (éds.), *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 40.



socialiste. C'est d'autant plus vrai que la section et/ou la Fédération s'inscrit durablement au sein des institutions politiques. Dès lors, ces deux processus cumulés, la clôture de la relation partisane et l'emprise des ressources notablières posent la question de l'ancrage social du parti<sup>1215</sup> mais aussi du type de personnel politique désormais recruté au sein du parti socialiste.

---

<sup>1215</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 64-75.

## Chapitre 7

# La transformation du capital politique des élus

---

Ce dernier chapitre de thèse poursuivra le déroulement du fil de la démonstration des logiques politiques du recrutement des élites socialistes, mais en se concentrant sur ses effets : la transformation du capital politique des élus. Le capital politique, « s'il est une forme de capital symbolique fondé sur les innombrables opérations de crédits par lesquels les agents confèrent à une personne les pouvoirs mêmes qu'ils lui reconnaissent »<sup>1216</sup>, se différencie cependant, selon Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, des autres types de capitaux par la nécessité que ses titulaires ont de se référer à leur clientèle<sup>1217</sup>. En effet, l'échange politique est « un cas particulier de relation d'échange symbolique » dans lequel les acteurs politiques « sont condamnés à faire advenir ce qu'ils annoncent sous peine de perdre leur crédit »<sup>1218</sup>. En quoi pouvons-nous avancer que le capital politique du personnel politique socialiste s'est transformé ? Nous montrerons trois logiques de renouvellement du capital politique.

Premièrement, l'investiture d'un groupe d'auxiliaires engendrée par les logiques même du champ politique distend leurs liens avec leur clientèle électorale. Il traduit la professionnalisation politique, à savoir l'intensification de la spécialisation politique produit de l'accroissement de la division sociale du travail<sup>1219</sup>. Ces auxiliaires d'élus participent au jeu politique, à travers leur implication dans les stratégies, les coups ou encore les décisions politiques, tout en étant astreints à demeurer dans les coulisses de la scène politique<sup>1220</sup>. Les

---

<sup>1216</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 36-37, p. 14.

<sup>1217</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 32 et suivantes.

<sup>1218</sup> GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux*, *op. cit.*

<sup>1219</sup> GARRAUD Philippe, *Profession homme politique : la carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 13-15 ; GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000, p. 28.

<sup>1220</sup> OSTROGORSKII Moiseï Iakovlevitch, *La Démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993 ; WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 2002 ; COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, p. 17.

travaux, qui se penchent sur le recrutement actuel du personnel politique local, montrent l'arrivée des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique local à partir des années 2000<sup>1221</sup>. Selon Luc Rouban, au sein des communes de plus de 30.000 habitants, un quart des maires élus en 2014 sont des collaborateurs d'élus, contre 20 % en 2008 et 0.8 % en 1983<sup>1222</sup>. Plus spécifiquement, les auxiliaires d'élus forment également une part croissante et élevée du personnel politique et partisan tant au niveau national que local. Carole Bachelot a pu ainsi montrer que, sur les 38 membres du secrétariat national en 2003, la moitié (54 %) est passée par les cabinets ministériels<sup>1223</sup>. Parmi le personnel socialiste, Frédéric Sawicki et Rémi Lefebvre constatent qu'en 2006 14,1 % des parlementaires socialistes ont occupé précédemment des postes d'assistants parlementaires ou de conseillers d'élus, contre 3.9 % en 1981. Et, parmi les 72 maires socialistes à la tête d'une commune de plus de 30.000 habitants, un élu sur cinq « n'a pas connu d'autre métier que la politique »<sup>1224</sup>.

Deuxièmement, l'autonomisation de ce personnel politique vis-à-vis de leur clientèle électorale accroît les circuits de leur légitimation, qui reposent progressivement, moins sur leurs ressources militantes, que sur l'institution scolaire, ce qui augmente le caractère symbolique du capital politique<sup>1225</sup>. Les travaux portant sur les membres de cabinet ministériel entre 1981 et 1993 montrent leur engagement syndical et/ou associatif. Selon Monique Dagnaud et Dominique Mehl, entre 1981 et 1986, 40 % des membres des cabinets ministériels sont syndiqués, dont la moitié à la CFDT<sup>1226</sup>. Pierre Mathiot et Frédéric Sawicki observent qu'au sein des cabinets ministériels de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993, 54 % ont été

---

<sup>1221</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 98-109 ; MISCHI Julian, « Pour une histoire sociale du déclin du parti communiste », in Florence HAEGEL (éd.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, 2007, pp. 69-101 ; ROUBAN Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires des villes de plus de 30 000 habitants », *CEVIPOF - 2014 Les enjeux*, mai 2014, n° 11 ; BACHELOT Carole, « *Groupons-nous et demain* » : *sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2008, p. 262-263.

<sup>1222</sup> ROUBAN Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires des villes de plus de 30 000 habitants », *op. cit.*, p. 2.

<sup>1223</sup> BACHELOT Carole, *Groupons-nous et demain*, *op. cit.*, p. 262.

<sup>1224</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>1225</sup> Pierre Bourdieu a souligné le rôle joué par l'institution scolaire dans l'efficacité symbolique de la légitimation du champ du pouvoir à mesure qu'il se différencie : « A mesure que le champ du pouvoir se différencie et que, corrélativement, les circuits d'échanges légitimant deviennent plus longs et complexes, le coût en énergie sociale dépensée pour le travail de légitimation augmente comme s'accroît les menaces de crise. Le progrès en efficacité symbolique, qui va de pair avec une complexité accrue des circuits de légitimation et, tout spécialement, avec l'intervention de mécanismes aussi complexes et dissimulés que ceux de l'institution scolaire, a pour contrepartie l'augmentation considérable des possibilités de détournement subversif du capital spécifique associé à l'appartenance à tel ou tel champ issu des processus de différenciation ». BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003, p. 152-153.

<sup>1226</sup> DAGNAUD Monique et MEHL Dominique, *L'Élite rose. Qui gouverne ?*, Paris, Ramsay, 1988, p. 159-190 et 361.

membres d'un syndicat au cours de leur carrière<sup>1227</sup>. En outre, selon ces auteurs, seuls 15 % d'entre eux entrent en cabinet avant l'âge de 30 ans<sup>1228</sup>. En cela, le recrutement des auxiliaires s'est transformé puisque les travaux actuels sur les organisations politiques de jeunesse montre la précocité de leur professionnalisation sur des postes d'auxiliaires dès la sortie de leurs études et/ou avant 30 ans<sup>1229</sup>. Professionnalisés précocement sur des positions d'auxiliaires d'élus et ne disposant pas d'autre statut professionnel que celui d'auxiliaires politiques, comment ces dirigeants d'organisations de jeunesse se légitiment-ils vis-à-vis des électeurs une fois qu'ils entrent sur la scène politique ? En quoi les transformations du métier d' élu local<sup>1230</sup> et celles à l'œuvre au sein de l'université depuis les années 1990<sup>1231</sup>, participent-elles alors désormais à la montée d'une légitimation scolaire des élus ?<sup>1232</sup>

Troisièmement, le capital politique s'est transformé en s'objectivant progressivement. Le maintien dans la carrière politique et le cumul de mandats des élus socialistes tendent à les autonomiser de leur clientèle politique<sup>1233</sup>. Selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, près de la moitié (45 %) des parlementaires vivent de et pour la politique depuis plus de 20 ans, contre 19.8 % avant 1980<sup>1234</sup>. En cela, ils rejoignent des transformations plus larges tenant à

---

<sup>1227</sup> MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, 1 et 2.

<sup>1228</sup> MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, n° 1, p. 17.

<sup>1229</sup> BARGEL Lucie, *Aux avant-postes : La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008, p. 93-97 ; MICHON Sébastien, *Etudes et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2006, p. 474-497 ; MICHON Sébastien, « Devenir professionnel de la politique : militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesses*, 2009, vol. 2, n° 52, pp. 121-135.

<sup>1230</sup> BART Christian LE, « La rhétorique du maire entrepreneur », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 299-310.

<sup>1231</sup> CHARLE Christophe et SOULIE Charles (éds.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007 ; DE MONTLIBERT Christian, *Savoir à vendre : l'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir éditions, 2004 ; CASSIRER Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, Paris, Editions de Minuit, 1983 ; SCHULTHEIS Franz, ROCA I ESCODA Marta et COUSIN Paul-Franz (éds.), *Le cauchemar de Humboldt : les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir éditions, 2008.

<sup>1232</sup> Peu de travaux se sont intéressés aux effets de légitimation produits du capital scolaire détenu par ces auxiliaires d'élus investissant la scène politique locale. Carole Bachelot fait une allusion à la familiarité de ses interviewés avec la science politique : « Nos questions ont dans les cas extrêmes été autant analysées par nos interlocuteurs que nous avons analysé leurs réponses ». BACHELOT Carole, *Groupons-nous et demain*, *op. cit.*, p. 78 De même, Rémi Lefebvre constate que, lors des élections municipales de 2014, les trois têtes de liste socialistes à Grenoble, Rennes et Nantes sont titulaires de diplômes d'IEP de province. Cf. <http://www.metropolitiques.eu/En-attendant-le-vote-sanction.html>.

<sup>1233</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in Pierre BOURDIEU (éd.), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 248-251.

<sup>1234</sup> LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 103-104.

la durabilité des carrières politiques<sup>1235</sup>. Selon Stéphane Cadiou, en 2004, la moitié des maires français détiennent depuis plus de 20 ans un mandat politique<sup>1236</sup>.

Dès lors, en quoi le capital politique des élus, que Daniel Gaxie et Patrick Lehingue ne conçoivent pas que sous une forme symbolique, s'est-il transformé ? Autrement dit, quelle est la part d'auxiliaires d'élus parmi le personnel politique socialiste ? Comment se légitiment-ils ? Quel est le degré d'institutionnalisation du capital politique des élus socialistes ?

A partir d'une base de données prosopographiques et d'entretiens, nous observerons d'abord l'accroissement de la professionnalisation politique de l'accès aux investitures (section 1). Ce faisant, nous pourrions déterminer dans quelle mesure les auxiliaires d'élus sont investis par le Parti socialiste. Cela nous amènera ensuite à constater l'intervention de l'institution scolaire dans la légitimation de ce nouveau personnel politique engendré par des logiques politiques (section 2). Enfin, nous terminerons nos développements sur la transformation du capital politique en démontrant sa plus forte objectivation (section 3).

## **Section 1 : La professionnalisation de l'accès aux investitures**

Outre les habituels postes de permanents politiques au sein des organisations, l'accroissement des auxiliaires d'élus au cours de ces trente dernières années est la conséquence de la formalisation des postes d'assistants parlementaires, de collaborateurs de cabinet au sein des collectivités locales<sup>1237</sup> ainsi que de l'augmentation des effectifs des cabinets ministériels entre 1981 et 1993<sup>1238</sup>. En effet, à partir de 1975, les parlementaires français se voient accorder la possibilité de salarier sur un contrat de droit privé un collaborateur<sup>1239</sup>, puis, à

---

<sup>1235</sup> CADIOU Stéphane, *Le pouvoir local en France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, p. 141-148.

<sup>1236</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>1237</sup> COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, *op. cit.* ; MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes », *op. cit.* ; LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168 ; DAGNAUD Monique et MEHL Dominique, *L'Élite rose*, *op. cit.* ; CADIOU Stéphane, *Le pouvoir local en France*, *op. cit.*

<sup>1238</sup> Moins de 350 dans les précédents gouvernements de droite, les membres des cabinets ministériels sont au nombre de 500 dans le premier gouvernement Mauroy puis 600 dans les gouvernements socialistes entre 1988 et 1993. LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006, p. 495.

<sup>1239</sup> Auparavant, entre 1953 et 1975, les bureaux des assemblées parlementaires avaient adopté le principe d'une indemnité de secrétariat pour le recrutement de collaborateurs, qui s'intitulaient « secrétaires dactylographiques ».

partir de 1995, celle de recruter jusqu'à trois assistants parlementaires<sup>1240</sup>. Au niveau des collectivités et des établissements publics locaux, les chefs des exécutifs locaux recrutent mais, en petit nombre, des collaborateurs d'élus avant les lois de décentralisation.

**Encadré 28 : Les collaborateurs locaux avant les lois de décentralisations : l'exemple du département du Nord**

Avant les lois de décentralisation, les élus s'entourent d'auxiliaires, cependant il reste en nombre réduit et leur activité demeure faiblement spécialisée. En retraçant l'évolution des différents cabinets de Pierre Mauroy entre 1974 et 1986, Bernard Roman, directeur du cabinet de Pierre Mauroy entre 1979 et 1982, nous donne à voir la formalisation progressive de ce métier :

*« Boris ROMAN : Tu disais que tu étais directeur de cabinet de Pierre Mauroy. J'aurais voulu savoir qui était ton prédécesseur, ton successeur ? J'aurais voulu aussi savoir comment s'organisait l'équipe qui entoure Pierre Mauroy au quotidien, quand il n'était qu'à la mairie, puis quand il est devenu Premier ministre.*

*Bernard ROMAN : Ça a beaucoup évolué, y compris dans la façon de fonctionner, parce qu'à l'époque, nous étions très amateurs par rapport au professionnalisme des entourages qui existe maintenant, et aussi à la législation puisqu'il n'y en avait pas, à l'époque, en ce qui concerne les cabinets. On «bricolait » un peu. Mon prédécesseur, Maurice Chanal, était arrivé au début du majorat de Pierre Mauroy, vers 1973 ou 74. Il avait eu le grand mérite, dans une période qui était celle de l'installation de Pierre Mauroy à Lille, de faciliter beaucoup l'adaptation de Pierre Mauroy à la fois aux hommes et aux femmes qui comptaient dans cette ville, et aussi au terrain politique. La période qui a été la mienne a été différente. Ça a été, à partir de novembre 1979, une période de structuration du cabinet d'un maire plus installé. (...) Personnellement, Pierre Mauroy m'avait demandé de prendre en charge tout le courrier qui était le courrier du porte-parole. J'avais mis en place à Lille une équipe d'une quinzaine de personnes qui étaient des collaborateurs politiques du conseil général ou régional. On se réunissait une fois par semaine, on se répartissait le courrier, on faisait des réponses types, et chaque semaine, les collaborateurs m'amenaient les réponses. (...) A travers le temps, la structuration du cabinet de Pierre Mauroy ne cesse de s'améliorer, de se densifier, de se spécialiser. D'abord, après moi, il y a eu une petite période perturbée, parce que les directeurs de cabinet se sont succédés à un rythme assez rapide : il y a eu André Vanderschelden, puis un sous-préfet qui s'appelait Thierry Lataste, puis Bernard Masset. Depuis que Bernard Masset est là, c'est une organisation très solide qui regroupe à la fois tout l'aspect d'un cabinet proprement dit, avec les démarches en direction des Lillois, la relation avec les élus, la communication, complètement maîtrisée par Bernard Masset, et la relation politique avec toutes les activités de Pierre Mauroy ».*

Source : ROMAN BORIS, *Le Majorat de Pierre Mauroy (1973-1995)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1999, entretiens, Annexe

Le décret du 16 décembre 1987, pris en application de la loi du 26 janvier 1984, codifie le statut des membres du cabinet et leur nombre en fonction de la taille de la commune ou du

<sup>1240</sup> PHELIPEAU Eric, « La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995) », in Guillaume COURTY (éd.), *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, pp. 63-80.

nombre d'agents (Cf. tableau Annexe). Les chefs des exécutifs locaux font un usage intensif de ces nouvelles positions professionnelles en recrutant jusqu'au nombre maximal autorisé par ce décret<sup>1241</sup>. Indépendamment des postes de permanents politiques au sein du parti, d'assistants parlementaires, de collaborateurs de cabinet au niveau local ou national, les élus peuvent également recruter depuis 1995 des collaborateurs pour leur groupe politique au sein des collectivités locales pour les communes et les communautés urbaines de plus de 100.000 habitants, les conseils généraux et régionaux<sup>1242</sup>. Ces dispositions ont été étendues aux communautés d'agglomération de plus de 100.000 habitants en 1999<sup>1243</sup>. Le nombre actuel des auxiliaires d'élus a été évalué à environ 15.000<sup>1244</sup>.

Si les positions de collaborateurs d'élus régionaux, généraux, municipaux, assistants parlementaires, permanents politiques d'une organisation constituent l'essentiel des formes de professionnalisation politique, nous avons également intégré à ce groupe d'élus un cadre de la fonction publique territoriale et deux chargés de mission, tous originaires du département du Nord. Ils se particularisent en effet par leur assujettissement économique et symbolique à l'égard de l'écu de par leurs liens de filiation à ce dernier (fils ou gendre de l'écu).

L'occupation de ces positions d'auxiliaires d'élus permet à leurs titulaires d'accroître leur capital social<sup>1245</sup>. Ils peuvent ainsi se constituer un portefeuille de relations au sein du champ politique, en adhérant à l'une des associations regroupant les collaborateurs d'élus<sup>1246</sup>, ou encore user de la proximité qu'ils entretiennent avec l'écu les salariant pour s'imposer au sein des réseaux de sociabilité locale<sup>1247</sup>.

En quoi pouvons-nous avancer qu'avec les auxiliaires d'élus, l'on passe d'une logique sociale à une logique politique de production des candidatures ? Autrement dit, dans quelle mesure l'accroissement de ces positions d'auxiliaires d'élus modifie-t-elle le recrutement des cadres

---

<sup>1241</sup> La lecture du Trombinoscope de 1998, nous donne une idée du nombre de collaborateurs d'élus salariés par le chef de l'exécutif local. En 1995, Pierre Mauroy, compte quatre collaborateurs de cabinets à la municipalité de Lille, (sur cinq possibles). Les maires socialistes d'arrondissements à Paris entre 1995 et 2001 comptent entre deux et quatre collaborateurs de cabinets (sur entre trois et cinq possibles). De même, en 1989, la municipalité de Catherine Trautmann compte sept collaborateurs de cabinet pour la ville (sur sept possibles) et deux pour la communauté urbaine (sur deux possibles). Source : Trombinoscope de 1998 et ANQUETIN Virginie, « Du parti au cabinet du maire. La difficile reconversion des ressources militantes dans le travail de collaborateur », in Guillaume COURTY (éd.), *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, p. 236.

<sup>1242</sup> Loi du 19 janvier 1995.

<sup>1243</sup> Loi du 12 juillet 1999.

<sup>1244</sup> JUHEM Philippe, « Investissements et désinvestissements partisans », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 481.

<sup>1245</sup> BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n° 31, pp. 2-3.

<sup>1246</sup> COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>1247</sup> LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs », *op. cit.*

partisans ? En quoi affecte-t-elle celui du personnel politique local ? Et comment ces auxiliaires d'élus accumulent-ils du capital social afin de s'imposer dans la lutte pour les investitures ?

A partir de trois terrains faisant varier le degré d'accès aux ressources institutionnelles, il s'agira d'étudier le maintien durable des auxiliaires dans les coulisses de la scène politique dans le département du Nord (A), puis l'intensification du recrutement des auxiliaires d'élus à partir de 2008 à Paris (B), et enfin leur recrutement plus progressif dans le Bas-Rhin (C)

### **A) Un maintien durable dans les coulisses de la politique jusqu'en 2002 : le Nord (1989-2012)**

Dans le chapitre un de la partie une, nous avons observé qu'à partir de 1981 un auxiliaire d'élus est présent au sein des instances partisanes. En 1987, sur les 17 secrétaires fédéraux, nous en comptons cinq, soit 30 %. Dans quelle mesure cette part s'accroît elle au cours des années 1990 au sein des instances partisanes ? A partir de quand les auxiliaires d'élus investissent-ils les positions politiques ? Le maintien du personnel issu de la filière laïque, observé dans le chapitre précédent, fait-il obstacle à cet investissement ?

Pour étudier ce processus de renouvellement du personnel politique et partisan dans le Nord, notre population comprend l'ensemble des cadres fédéraux (secrétaire fédéral et membres du conseil fédéral) et, au sein du personnel politique, les maires nouvellement élus entre 1989 et 2008 ainsi que les candidats aux élections cantonales et législatives. Nous examinerons l'évolution du recrutement des cadres partisanes entre 1990 et 2008 (1), puis celle du personnel politique entre 1989 et 2012 (2).

#### **Encadré 29 : Structure de la population active dans le département du Nord (1990-2009)**

En 2009, sauf pour le groupe des ouvriers, la structure de la population active du département du Nord est comparable à celle de la moyenne nationale. Entre 1990 et 2009, la structure de la population active du département du Nord se caractérise par l'ascension de deux catégories, les cadres et professions libérales et les professions intermédiaires, et le déclin du groupe des ouvriers ainsi que, dans une moindre mesure, des agriculteurs et des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Entre 1990 et 2009, la catégorie des cadres et professions libérales progresse de 5 points et celle des professions intermédiaires de 10 points tandis le groupe des ouvriers chute de 9 points.



	Agri.		Artisans..		Cadres..		Prof inter		Employés		Ouvriers	
	Nord	Nat	Nord	Nat	Nord	Nat	Nord	Nat	Nord	Nat	Nord	Nat
1990	2%	4%	6%	8%	9%	12%	19%	21%	28%	26%	37%	29%
1999	1%	3%	5%	6%	10%	12%	22%	22%	29%	30%	33%	27%
2009	1%	2%	4%	6%	14%	15%	24%	24%	29%	29%	28%	24%

Source : INSEE, RGP

*1) Un recrutement basculant vers les auxiliaires d'élus au début des années 1990 : les instances partisans dans le Nord*

Entre 1990 et 2008, la composition socio-professionnelle des membres du secrétariat fédéral, l'exécutif du parti, et du conseil fédéral, le parlement du parti, révèle un basculement, la position dominante des enseignants s'effritant au profit des auxiliaires d'élus dès le début des années 1990. Suite au Congrès de Bordeaux, en 1992, la part des enseignants et des auxiliaires d'élus est similaire. Sur les 18 des 20 secrétaires fédéraux renseignés, l'exécutif du parti est constitué de 7 enseignants (39 %) et 8 auxiliaires d'élus (44 %). Bien qu'elle connaisse un léger infléchissement en 2003, nous pouvons considérer que cette part des auxiliaires d'élus au sein du secrétariat fédéral est en constante progression entre 1997 et 2008. Elle passe de 59 % en 2000, à 50 % en 2003, puis 67 % en 2005 pour atteindre 74 % en 2008. L'étude des positions partisans moins élevées, membre du conseil fédéral notamment, renforce cette analyse. En 1990 et 1994, près de la moitié du conseil fédéral est composée d'enseignants (47 % et 48 %). En 1997 et en 2005, ils ne représentent plus qu'un tiers des membres du parlement du parti (36 et 29 %). A l'inverse, la proportion d'auxiliaires d'élus augmente progressivement à partir de 1997. Nous en comptons 21 % et 23 % en 1990 et 1994, contre 30 % et 38 % en 1997 et 2005. Cet accroissement du nombre d'auxiliaires d'élus est corollaire d'une marginalisation des enseignants mais aussi des cadres et professions libérales. Entre 1990 et 2003, la part des cadres et professions libérales s'accroît pour passer de 17 % à 21 %, puis décline en 2005 et 2008 à 14 % et 11 %. L'évolution est similaire au sein du conseil fédéral.

On observe également un abaissement du recrutement social parmi les membres du conseil fédéral. Les membres de la catégorie des cadres et professions libérales sont proportionnellement moins représentés, lors du Congrès du Mans en 2005 que lors du Congrès de Rennes en 1990 : 13% contre 21%. Au contraire, la catégorie des professions intermédiaires, résiduelle lors du Congrès de Rennes en 1990, est en constante progression

jusqu'à représenter 15% du total des membres du conseil fédéral lors du Congrès du Mans en 2005. Cet accroissement, plus sensible que celui enregistré au sein de la population active (Cf. encadré n°28), traduit en fait l'ouverture du Conseil fédéral où, suite à la réforme des statuts de la Fédération du Nord en 1994, le nombre de membres du Conseil fédéral va plus que doubler<sup>1248</sup>.

**Tableau 81 : L'origine socio-professionnelle des membres des instances fédérales (SF et CF) dans le Nord (1990-2008)**

	Total	Total renseigné	Enseign.	Auxiliaire d'élus	Cadre/ prof lib	Prof inter	Employé ouvrier	Etudiant
Cons. Fed 1990	61 100%	57 93%	<b>27</b> <b>47%</b>	12 21%	13 23%	2 4%	3 5%	0 0%
Sec. Fed 1992	20 100%	18 90%	7 39%	<b>8</b> <b>44%</b>	3 17%	0 0%	0 0%	0 0%
Cons. Fed 1994	97 100%	77 79%	<b>37</b> <b>48%</b>	18 23%	13 17%	8 10%	1 1%	0 0%
Cons fed 1997	154 100%	115 75%	<b>41</b> <b>36%</b>	34 30%	24 21%	13 11%	3 3%	0 0%
Sec fed 1997	17 100%	16 94%	4 25%	<b>9</b> <b>56%</b>	3 19%	0 0%	0 0%	0 0%
Sec fed 2000	18 100%	17 94%	4 24%	<b>10</b> <b>59%</b>	3 18%	0 0%	0 0%	0 0%
Sec fed 2003	16 100%	14 88%	4 29%	<b>7</b> <b>50%</b>	3 21%	0 0%	0 0%	0 0%
Cons fed 2005	184 100%	156 85%	45 29%	<b>60</b> <b>38%</b>	24 15%	24 15%	3 2%	0 0%
Sec fed 2005	22 100%	21 95%	4 19%	<b>14</b> <b>67%</b>	3 14%	0 0%	0 0%	0 0%
Sec fed 2008	27 100%	27 100%	3 11%	<b>20</b> <b>74%</b>	3 11%	0 0%	0 0%	1 4%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

L'étude socio-professionnelle du personnel politique de la Fédération du Nord entre 1989 et 2012 révèle donc un basculement par lequel le groupe des enseignants laisse la place à celui des auxiliaires d'élus dès le début des années 1990. Alors que nous avons également observé

<sup>1248</sup> La Fédération du Nord déroge en cela aux statuts nationaux. Outre la représentation proportionnelle par motion, le conseil fédéral est composé, depuis 1994, des secrétaires des 78 premières sections et des secrétaires de circonscription.

auparavant une clôture de la relation partisane à partir de 2002. Cette date correspond-t-elle également au basculement du personnel politique socialiste ?

## 2) Une rupture au sein du personnel politique à partir de 2002

Sur la période 1989 à 2012, le basculement du recrutement du personnel politique des enseignants vers les auxiliaires d'élus s'opère véritablement à partir de 2002. Les nouveaux maires élus lors des élections municipales de 1989, les candidats aux élections législatives en 1993 ou 1997, ou encore ceux aux élections cantonales entre 1992 et 2001 sont tous issus pour moitié ou plus du groupe des enseignants. A l'inverse, lors de l'élection municipale de 2008, des scrutins législatifs ou cantonaux tenus entre 2002 et 2012, les candidats ou nouveaux maires élus sont issus majoritairement de la catégorie des auxiliaires d'élus. Durant cette période, entre un tiers et la moitié des candidats ou nouveaux maires appartiennent à la catégorie des auxiliaires d'élus.

Cependant, l'absence d'alternance à droite des institutions politiques maintient durablement la représentation enseignante issue de la filière laïque et syndicale sur ces positions. Le basculement est, par exemple, moins accentué parmi les candidats aux élections cantonales : lors des élections cantonales de 2008, la moitié des candidats sont encore d'origine enseignante. Lors de ce scrutin, ces candidats sont cependant relativement âgés (date de naissance moyenne : 1950) et se caractérisent par leur longévité politique. Sur les 17 candidats, 14 sont élus depuis 1989, contre un seul des 10 auxiliaires d'élus.

Cette clôture politique du recrutement ne produit pas ses effets qu'en direction des enseignants. Les cadres et professions libérales, mais surtout les professions intermédiaires voient leur représentation stagner malgré leur augmentation au sein de la population active. La part des nouveaux maires issus des professions intermédiaires passe de 12 % en 1989 à 21 % en 1995, puis 23 % en 2001 avant de tomber à 13 % en 2008. Cette clôture politique produit encore plus d'effets quand il s'agit des fractions inférieures de l'espace social. En 1989, sur les 50 des 56 maires socialistes renseignés, 7 sont issus de ces catégories sociales. A partir de 2001, ils ne sont plus représentés au sein du personnel politique alors que les employés et ouvriers constituent plus de 50 % de la population active en 2009.

**Tableau 82 : L'origine socio-professionnelle des nouveaux maires et des candidats aux élections législatives et cantonales (1989-2012)**

	Total	Total rens.	Enseign.	Auxiliaire d'élus	Cadre/ Prof lib	Prof inter	Cat soc inf*
Nouv. Maires 1989	56 100%	50 89%	<b>28</b> <b>56%</b>	4 8%	5 10%	6 12%	7 14%
Cand. Cant 1992	41 100%	36 88%	<b>23</b> <b>64%</b>	4 11%	6 17%	1 3%	2 6%
Cand. Leg 1993	23 100%	23 100%	<b>13</b> <b>57%</b>	5 22%	2 9%	2 9%	1 4%
Cand. Cant 1994	37 100%	32 86%	<b>23</b> <b>72%</b>	4 13%	2 6%	1 3%	2 6%
Nouv maires 1995	16 100%	14 88%	<b>5</b> <b>36%</b>	1 7%	3 21%	3 21%	2 14%
Cand. Leg 1997	22 100%	21 95%	<b>11</b> <b>52%</b>	7 33%	2 10%	0 0%	1 5%
Cand. Cant 1998	41 100%	40 98%	<b>20</b> <b>50%</b>	8 20%	6 15%	3 8%	3 8%
Cand. Cant 2001	37 100%	33 89%	<b>17</b> <b>52%</b>	5 15%	4 12%	4 12%	3 9%
Nouv. Maires 2001	33 100%	30 91%	6 20%	<b>6</b> <b>20%</b>	8 24%	7 23%	3 10%
Cand. Leg 2002	23 100%	22 96%	8 36%	<b>9</b> <b>41%</b>	3 14%	1 5%	1 5%
Cand. Cant 2004	35 100%	35 100%	10 29%	<b>11</b> <b>31%</b>	5 14%	8 23%	1 3%
Cand. Leg 2007	22 100%	22 100%	7 32%	<b>9</b> <b>41%</b>	3 14%	3 14%	0 0%
Cand. Cant 2008	36 100%	34 94%	<b>17</b> <b>50%</b>	10 29%	2 6%	5 15%	0 0%
Nouv maires 2008	26 100%	24 92%	4 17%	<b>12</b> <b>50%</b>	5 21%	3 13%	0 0%
Cand. Cant 2011	37 100%	37 100%	11 30%	<b>12</b> <b>32%</b>	5 14%	8 22%	1 3%
Cand. Leg 2012	17 100%	17 100%	5 29%	<b>7</b> <b>41%</b>	3 18%	2 12%	0 0%

\*Ouvriers, employés, petits entrepreneurs (herbagers, artisans)

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Le renouvellement du personnel politique socialiste s'effectue donc au profit des auxiliaires d'élus, c'est-à-dire de ceux qui sont le plus précocement et le plus complètement

professionnalisés en politique au sein du Parti socialiste. Par un retour comparatif sur les trajectoires avant l'obtention du premier mandat de deux députés se succédant, nous allons voir en quoi l'acquisition d'un capital social ouvrant la voie à l'obtention d'une position politique s'effectue désormais à partir d'une position d'auxiliaires d'élus (Cf. encadré n°29).

**Encadré 30 : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social : la succession au poste de député de la IIe circonscription du Nord en 2012**

Lors des élections législatives de 2012, Audrey Linkenheld succède à Bernard Derosier dans la deuxième circonscription du Nord. Leur origine militante, leur degré de professionnalisation politique, leurs modalités d'ascension dans le parti montrent le passage d'une logique sociale à une logique politique de production du parti.

**Bernard Derosier** est né en 1939. Diplômé de l'école normale des instituteurs en 1960, il exerce la profession d'instituteur entre 1961 et le début des années 1970. Il a adhéré en 1962 au Parti socialiste et aux Jeunesses socialistes. Déménageant à Saint-André-lez-Lille en 1963, il y crée la section socialiste et un club Léo Lagrange. Adhérent du Syndicat national des instituteurs, il est le secrétaire départemental du syndicat FEN entre 1968 et 1973. En 1969, il intègre la commission administrative, l'exécutif départemental de la Fédération du Nord, promu par le Premier fédéral Augustin Laurent qui, nous l'avons vu, renouvelle à partir de cette date les instances partisans par de nouveaux militants issus du milieu enseignant laïque. Il poursuit ensuite son investissement militant au niveau national. En 1974, il entre au comité directeur du Parti socialiste, au sein des instances nationales de la FEN et assume à partir de 1981 la présidence de la Fédération Léo Lagrange. Son entrée en politique commence en 1973 alors qu'il est élu conseiller général. Il est le Président du conseil général entre 1985 et 1992 puis de 1998 à 2011. En 1978, il devient député, mandat qu'il conserve jusqu'en 2012, date à laquelle Audrey Linkenheld lui succède.

**Audrey Linkenheld** est née en 1973. Elle est sortie diplômée de l'ESSEC en 1996 et de Sciences-Po Paris en 1997. En 1995, elle adhère au MJS et à la section du XVème arrondissement de Paris. A la sortie de ses études en 1997, elle est recrutée à la mairie de Romainville, dont le maire est communiste, en tant que responsable du service économique. Entre 1998 et 1999, elle occupe le poste de secrétaire national à la formation au sein du MJS. Par la détention de cette position partisane, elle est recrutée comme permanente au siège national du Parti socialiste entre 1999 et 2001 où elle travaille notamment avec Martine Aubry sur le programme du parti socialiste pour les prochaines présidentielles de 2002. Elle suit cette dernière à Lille en 2001 en intégrant son cabinet puis en le dirigeant à partir de 2003. Son ascension au sein des instances partisans locales s'effectue sous le magistère de Martine Aubry. Suite au rejet par deux fois de sa candidature par les votes militants comme trésorière du comité de ville à Lille, Martine Aubry en fait modifier les statuts afin qu'elle soit désignée à ce poste. Trésorière du comité de ville en 2006, elle en est la présidente en 2009. Suite aux élections municipales de 2008, elle est élue adjointe à Lille et conseillère à la Communauté urbaine de Lille. Lors des élections législatives de 2012, elle succède à Bernard Derosier comme député de la deuxième circonscription.

Dans le Nord, malgré la forte proportion d'auxiliaires d'élus au sein des instances partisans dès le début des années 1990, ceux-ci ne composent la majorité du personnel politique qu'à

partir de 2002. En effet, le maintien durable des enseignants issus de la filière laïque au sein des institutions politiques retarde leur recrutement au sein du personnel politique local. A Paris, l'accès aux ressources des institutions politiques reste faible jusqu'au basculement des mairies d'arrondissement en 1995 et de la mairie de Paris en 2008. Dans quelle mesure la municipalisation du parti à partir de 2001 accélère-t-elle ce processus de recrutement des auxiliaires d'élus ?

## **B) Des fonctionnaires aux auxiliaires d'élus : Paris (1969-2012)**

Quel est le recrutement militant à la fondation de la Fédération de Paris en 1969 ? Qui sont les cadres partisans et le personnel politique ? Observons-nous une professionnalisation de leur recrutement similaire à celle du Nord ? Ces questions sont au centre de la réflexion qu'il va s'agir de mener à présent. Avant d'étudier l'évolution du recrutement socio-professionnel au sein de la Fédération de Paris entre 1990 et 2012 – se traduisant par l'investiture d'auxiliaires d'élus majoritaires à partir de 1997 (2) –, nous nous pencherons sur la composition socio-professionnelle de la Fédération parisienne entre sa fondation, en 1969, et 1990 (1).

### 1) Une Fédération majoritairement composée de fonctionnaires (1969-1988)

#### **Encadré 31 : Structure de la population active à Paris (1975-1999)**

Le recensement général de la population effectué par l'INSEE nous renseigne sur l'évolution de la composition de la structure de la population active de Paris entre 1975 et 1999. De manière générale, la catégorie des cadres et professions libérales devient prééminente et ce au détriment des franges sociales les plus basses, ouvriers et employés. En 1975, les membres de la catégorie des cadres et professions libérales représentent 17% de la population active de plus de 15 ans, contre 35% en 1999. A l'inverse, les ouvriers ainsi que les employés regroupent en 1975 21% et 37% de la population active, contre respectivement 10% et 25% en 1999. Enfin, la part des groupes des professions intermédiaires et artisans, commerçants, chefs d'entreprises dans la population active entre 1975 et 1999 reste stable. En 1975, la catégorie des professions intermédiaires compte pour 18% de la population active, contre 23% en 1999. De même, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises réunissent 7% de la population active en 1975 et 6% en 1999.

**Tableau 83 : Evolution de la structure de la population active à Paris (1975-1999)**

	Agriculteur	Artisan/ commerçant/ Chef d'ent.	Cadre/ prof lib	Prof inter	Employé	Ouvrier
1975	0%	7%	17%	18%	37%	21%
1982	0%	7%	22%	20%	33%	18%
1990	0%	7%	31%	21%	26%	15%
1999	0%	6%	35%	23%	25%	10%

Source : INSEE, RGP

*Sociographie des militants à la fondation de la fédération de Paris (1972-1974)*

La littérature portant sur le parti socialiste refondé lors du Congrès d'Epina y a établi que la part des fonctionnaires y était relativement plus élevée qu'au sein de la population active<sup>1249</sup>. Le recrutement militant dans la Fédération de Paris semble en cela caractéristique du renouvellement opéré à Epina y. Selon les données sociographiques des adhérents rassemblées par Carolin Marjolin<sup>1250</sup>, la fondation de la Fédération de Paris en 1969 opère une profonde rénovation militante. En 1972, seuls 37.3 % des membres de la Fédération de Paris étaient adhérents du parti socialiste en octobre 1969<sup>1251</sup>. Après le Congrès de Grenoble de 1973, la Commission exécutive fédérale (l'exécutif du parti) se compose à 80 % de membres qui n'en faisaient pas partie lors du Congrès fondateur de la Fédération de Paris en octobre 1969<sup>1252</sup>. Le travail de Carolin Marjolin permet également d'identifier la composition sociale des militants de la Fédération de Paris de 1969 jusqu'en 1973. L'ensemble des militants est renseigné soit selon le type d'activité (PTT, fonction publique, inactif...) soit d'après la position professionnelle occupée (cadre, employé, ouvrier...)<sup>1253</sup>. Les socialistes parisiens sont de fait majoritairement issus de la fonction publique (PTT, fonctionnaires et enseignants) et très marginalement du groupe ouvrier. La proportion des fonctionnaires s'élève à 38 % et

<sup>1249</sup> PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1998, p. 82-83 ; HARDOUIN Patrick, « Les caractéristiques sociologiques du Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 1978, vol. 28, n° 2, pp. 220-256.

<sup>1250</sup> MARJOLIN Caroline, *Une fédération du nouveau parti socialiste : Etude structurelle de la Fédération de Paris (1969-1973)*, Mémoire DES, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1973.

<sup>1251</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>1252</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>1253</sup> Les membres des catégories des cadres, employés et ouvriers, ne recouvrent pas ceux classés par secteur d'activités et inversement.

36 % en 1969 et 1972 au sein des adhérents et à 43 % parmi les cadres partisans en 1973. Bien que le Parti socialiste en 1973 compte 10 % d'ouvriers, ils ne sont que 1.1 % des militants parisiens en 1972. La population ouvrière à Paris s'élève pourtant encore à 21 % en 1975 (Cf. encadré n°30).

La prise en compte de l'évolution du recrutement militant entre 1969 et 1972 fait apparaître également un embourgeoisement militant et, caractéristique de la SFIO, le déclin des artisans et commerçants. Entre 1969 et 1972, la proportion des cadres parmi les militants passe de 8 % à 13.8 %. Ainsi, la part des cadres et professions libérales s'établit à 19.6 % parmi les militants en 1972, contre 17 % au sein de la population active en 1975. En outre, nous ne comptons que 3.4 % d'artisans commerçants en 1972, contre près du double en 1969 (5.6 %).

**Tableau 84 : L'origine socio-professionnelle des militants (1969 et 1972) et des délégués au Congrès fédéral (1973)**

	Effectif total	Artisan/comm.	Cadre	Prof. libérale	PTT	Enseign.	Fonction Publique	Employé	Ouvrier	Etudiant	Inactif
Mil. 1969	1500	5,60%	8%	5,70%	24%	5,20%	8,60%	14,60%	2,30%	6,90%	19,10%
Mil. 1972	1900	3,40%	13,80%	5,70%	16,90%	7,90%	11%	17,80%	1,10%	10%	12,40%
Del. Cong. Fed. 1973	170	2,40%	20,60%	4,20%	15,80%	17%	10,90%	16,40%	1,20%	1,20%	10,30%

Source : Caroline Marjolin<sup>1254</sup>

#### *Le recrutement du personnel politique et partisan (1971-1988)*

L'étude du recrutement du personnel politique entre 1971 et 1988 fait d'abord apparaître la clôture sociale de son recrutement à partir de 1981. Lors des élections municipales de 1977, sur 15 des 18 conseillers de Paris renseignés, nous dénombrons 3 membres de la catégorie des professions intermédiaires (20 %) ainsi que 2 membres des catégories populaires (13 %). Lors des élections législatives tenues entre 1981 et 1988, la part des professions intermédiaires s'établit à 8 % et 11 % alors que nous ne dénombrons ni ouvrier ni employé.

Nous observons également une part élevée de cadres de la fonction publique parmi les instances partisans et les candidats aux élections législatives. Elle est corrélée à l'investissement des hauts-fonctionnaires et s'explique par la forte intégration du champ politique périphérique parisien au sein du champ politique national. Lors des élections

<sup>1254</sup> MARJOLIN Caroline, *Une fédération du nouveau parti socialiste : Etude structurelle de la Fédération de Paris (1969-1973)*, op. cit.



législatives de 1981, sur 25 des 31 candidats socialistes, 13 appartiennent à la catégorie des cadres de la fonction publique, dont 8 membres des grands corps de l'Etat. Dans une configuration politique marquée par l'éloignement durable de la gauche au pouvoir, ces hauts-fonctionnaires se conforment au rôle du militant pleinement engagé pour et au sein du parti. Selon un militant entré au parti socialiste en 1967, les membres des grands corps s'investissent tout particulièrement au sein des activités militantes de la section :

« - **Enquêteur** : *Y a moins de hauts-fonctionnaires aujourd'hui ?*

- *Ouais. Un peu moins aussi. Mais c'est surtout que le parti est un peu, je ne voudrai pas être méchant, mais le militantisme au sein du parti n'est plus ce qu'il était avant. C'est peut-être une évolution normale des, des, des partis en général. Aujourd'hui, si tu veux faire une carrière haute, t'es pas obligé de faire tes classes dans une section. Y a une trentaine d'années même les énarques et tout ils collaient des affiches, ils faisaient des tractages... Enfin c'était tout ce militantisme classique, si tu veux, tu vois ! (...) Et c'est l'époque où les jeunes énarques adhéraient au Parti, collaient des affiches. Alors pour te donner un truc marrant. Il y aurait toute une étude à faire sur 3 types qui étaient dans la même section que moi dans le 15<sup>ième</sup>. Y aurait une thèse à faire ! Ecoute bien : le 1<sup>er</sup> s'appelait Louis Gallois, tu vois ce qu'il est devenu ! J'ai collé des affiches avec lui ! L'autre s'appelait Jérôme Clément. Et l'autre s'appelait Le Floch-Prigent ! Encore... Intéressant non ! Il y a une thèse à faire ! Ils étaient tous les trois dans la section du 15<sup>ième</sup> avec moi en 72 – 73. C'est marrant, hein ! Et puis très Gauche à l'époque ! (Rires) Ah oui, je te jure !!! C'est marrant hein ! On a oublié ! Tous les trois ! Oui ! CERES ! Très à Gauche, dans la même section et très révolutionnaires ! Et euh collant des affiches jusqu'à minuit ! Ah ! Ah ! Ah ! (Rires) C'était très marrant ! »<sup>1255</sup>.*

Mais, à la suite de l'élection de François Mitterrand en 1981, plusieurs de ces membres des grands corps de l'Etat entrent ensuite au sein des cabinets ministériels (Jérôme Clément...) ou sont promus ministres (Paul Quilès, Edwige Ace, Maurice Benassayag...). Ainsi, lors des élections législatives de 1988, sur 18 des 21 candidats aux élections législatives renseignés, seuls 3 candidats sont issus des grands corps de l'Etat.

Enfin, les conquêtes de plusieurs postes de parlementaires ainsi que du pouvoir national en 1981 ouvrent l'accès aux trophées politiques. Lors des élections législatives de 1973, les 7 députés de gauche sont communistes. En 1978, les deux premiers députés socialistes depuis Epinay sont élus (Paul Quilès et Edwige Avice). Le contrôle des ressources institutionnelles reste cependant faible. Lors des élections municipales de 1977, les socialistes ne disposent que de 15 élus au conseil de Paris : toutes les listes d'union de la gauche sont battues et seules 6 arrivent en tête dans les arrondissements du IIIe, XIe, XIIIe, XVIIIe, XIXe et XXe. La rupture intervient en 1981 où les socialistes conquièrent le pouvoir national et près de la moitié des sièges de députés parisiens (12 sur 31 postes de parlementaires). Plusieurs des futurs cadres et élus parisiens trouvent ainsi à se professionnaliser auprès des députés

---

<sup>1255</sup> Entretien enquêté n°99, professeur, secrétaire puis trésorier de section. Effectué le 16 juin 2008

nouvellement élus (Patrick Bloche, Roger Madec). Ces auxiliaires d'élus accèdent d'abord aux instances fédérales en 1984, avant d'être candidats lors des élections législatives de 1988. Ils restent cependant en nombre relativement réduit. Lors des élections législatives de 1988, sur les 18 des 21 candidats socialistes renseignés, 3 sont des auxiliaires d'élus.

**Tableau 85 : Evolution du recrutement du personnel politique de la Fédération de Paris (1971-1988)**

	Total	Total renseigné	Enseignant	Auxiliaire d'élus	Cadre du public (dont G.C.)	Prof lib./cadre du privé	Prof inter	Ouvrier/employé
BEF71	19 100%	12 63%	4 33%	0 0%	5 (3) 42%	0 0%	3 25%	0 0%
Mun. 1977	18 100%	15 83%	4 27%	0 0%	4 (2) 27%	2 13%	3 20%	2 13%
Leg 1981	31 100%	26 84%	5 19%	0 0%	13 (8) 50%	23 24%	2 8%	0 0%
BEF84	13 100%	10 77%	0 0%	3 30%	3 (2) 30%	3 30%	1 10%	0 0%
Mun. 1983	18 100%	15 83%	4 27%	0 0%	5 (4) 33%	5 33%	1 7%	0 0%
Leg 1988	21 100%	18 86%	3 17%	3 17%	8 (3) 44%	2 11%	2 11%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

L'analyse du personnel politique et partisan entre la fondation de la Fédération de Paris en 1971 et la fin des années 1980 montre un recrutement essentiellement centré autour du groupe des cadres de la fonction publique, notamment ceux issus des grands corps. Cependant, à partir de 1981, les socialistes accroissent leur accès aux trophées politiques. Ils détiennent désormais le pouvoir gouvernemental et la moitié des postes de parlementaires à Paris. Dans une Fédération où, dès le début des années 1990, nous avons constaté une forte concentration des ressources militantes au sein du parti, ces dynamiques s'accroissent-elles avec la conquête de 6 mairies d'arrondissement en 1995, puis de la mairie de Paris en 2001 ?

## 2) L'accélération du recrutement des auxiliaires d'élus à partir de 2008

Pour analyser l'évolution du recrutement du personnel politique parisien, nous avons pris en compte les conseillers de Paris élus entre 1989 et 2008 et les candidats aux élections

législatives entre 1993 et 2012. Durant la période 1990-2012, le basculement du recrutement des dirigeants partisans des cadres et professions libérales vers les auxiliaires d'élus s'effectue à partir de 1997 parmi le personnel politique. Relativement aux deux autres départements étudiés (le Nord et le Bas-Rhin), nous montrerons, à travers l'exemple parisien, les effets que la conquête d'une collectivité locale majeure, ouvrant l'accès à des ressources institutionnelles – la mairie de Paris en 2001 –, a sur le recrutement du personnel politique. Entre 1994 et 2008, l'étude des membres de l'exécutif du parti, dénommé bureau exécutif fédéral puis, à partir de 1995, secrétariat fédéral, montre la part croissante des auxiliaires d'élus qui deviennent majoritaires à partir de 1997. En 1994, la catégorie des auxiliaires d'élus représente un quart des membres de l'exécutif du parti. A partir de 1995, les socialistes disposent d'une part grandissante des trophées politiques. Suite aux élections municipales de 1995, 6 arrondissements basculent à gauche, dont 5 avec un maire socialiste, avant qu'en 2001, la mairie de Paris soit remportée par les socialistes. Ainsi, suite au Congrès de Reims de 2008, parmi les 22 des 23 secrétaires fédéraux renseignés, 13 sont des auxiliaires d'élus, soit 59%. La part des fonctionnaires mais aussi des cadres du privé et profession libérale diminue d'autant. En 2008, la proportion des enseignants et des cadres et professions libérales s'établit à 32 %, contre 66 % en 1994. L'accentuation de l'emprise de la mairie de Paris sur les instances fédérales s'observe entre 2000 et 2008 où la part des auxiliaires d'élus membres du secrétariat fédéral croît de 43 % à 59 %.

**Tableau 86 : Les membres des instances dirigeantes fédérales (BEF puis Sec fed) (1994-2008)**

	Total	Total renseigné	Auxiliaire d'élus	Enseignant	Prof lib./ cadre privé	Cadre public (dont G.C.)	Prof inter
BEF94	9 100%	8 89%	2 25%	1 13%	2 25%	3 38%	0 0%
Sec fed97	13 100%	12 92%	5 42%	2 17%	3 25%	2 17%	0 0%
Sec fed2000	29 100%	28 97%	12 43%	4 14%	6 21%	6 21%	0 0%
Sec fed2008	23 100%	22 96%	13 59%	2 9%	3 14%	2 9%	2 9%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

De l'examen du personnel politique, il ressort également une progression durable de la catégorie des auxiliaires d'élus qui représentent plus d'un tiers des candidats à partir de 1997. A partir des élections municipales de 2001 et plus encore de 2008, l'accès plus large des socialistes aux trophées politiques augmente la part des auxiliaires d'élus. Lors des élections municipales de 1995, sur les 35 des 44 conseillers de Paris renseignés, 9 sont des auxiliaires d'élus, soit 20 %. Cette proportion double en 2008 puisque, suite aux élections municipales de 2008, la moitié des 72 des 74 conseillers de Paris renseignés sont des auxiliaires d'élus.

On observe par ailleurs, au cours des années 1990, le maintien de la clôture sociale du personnel politique mais aussi le basculement de la fonction publique vers le secteur privé. Relativement à la composition de la structure de la population active parisienne (Cf. encadré n°30), le personnel politique se recrute dans les fractions supérieures de l'espace social. La part des conseillers de Paris appartenant à la catégorie des cadres et professions libérales s'élève à 57 % en 1989, 41 % en 1995 et 54 % en 2001 alors que la part des membres des professions intermédiaires reste marginale (entre 5 et 10 %). Au sein de la catégorie des cadres et professions libérales, nous observons un basculement du recrutement des membres de la fonction publique vers le secteur privé relativement à la période antérieure à 1990. Mais surtout, la progression de la part des auxiliaires d'élus diminue d'autant que celle des cadres et professions libérales. Lors des élections municipales de 1989, 57 % des conseillers de Paris appartiennent à la catégorie des cadres et professions libérales, contre 37 % en 2008.

**Tableau 87 : L'origine socio-professionnelle des conseillers de Paris et des candidats aux élections législatives (1989-2012)**

	Total	Total renseigné	Enseignant	Auxiliaire d'élus	Cadre du public (dont G.C.)	Prof lib./cadre du privé	Prof inter
Mun. 1989	21 100%	18 86%	2 10%	2 10%	5 (3) 24%	7 33%	2 10%
Leg 1993	20 100%	18 90%	3 15%	5 25%	4 (2) 20%	5 25%	1 5%
Mun. 1995	44 100%	35 80%	4 9%	9 20%	7 (1) 16%	11 25%	4 9%
Leg 1997	19 100%	19 100%	1 5%	7 37%	3 (2) 16%	7 37%	1 5%
Mun. 2001	50 100%	46 92%	5 10%	11 22%	10 (2) 20%	17 34%	3 6%
Leg 2002	17 100%	16 94%	1 7%	7 41%	2 (2) 12%	4 24%	2 12%
Leg 2007	18 100%	18 100%	1 6%	6 33%	0 0%	9 50%	2 11%
Mun. 2008	74 100%	72 97%	8 11%	35 47%	8 11%	19 26%	2 3%
Leg 2012	14 100%	14 100%	1 7%	5 36%	1 (0) 7%	6 43%	1 7%

\*G.C. signifie Grands Corps (pratiquement, il s'agit de l'ENA, Polytechnique, l'Ecole des Mines)

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Avec la conquête de la mairie de Paris en 2001, le renouvellement du personnel politique s'effectue à partir d'auxiliaires d'élus professionnalisés auprès d'élus parisiens. Pour vérifier cela, nous nous sommes intéressés aux deux principaux groupes d'élus en 2008 : les cadres et professions libérales ainsi que les auxiliaires d'élus. Nous avons également isolé parmi les auxiliaires d'élus ceux qui sont professionnalisés auprès d'un élu parisien. L'étude de la date du premier mandat entre les cadres et professions libérales et les auxiliaires d'élus membres du conseil de Paris fait apparaître un renouvellement issu de la catégorie des auxiliaires d'élus à partir de 2001. Sur les 27 conseillers de Paris appartenant à la catégorie des cadres et professions libérales en 2008, 14 sont élus avant 2001 (67 %). A l'inverse parmi les 35 auxiliaires d'élus en 2008, 27 détiennent leur premier mandat depuis 2001. De surcroît, nous l'avons vu, le basculement de la mairie de Paris en 2001 accroît l'accès aux trophées politiques et municipalise le jeu et les enjeux partisans. Les auxiliaires d'élus promus en 2008 sont ainsi ceux dont la dernière position professionnelle est celle de collaborateur d'un élu

parisien. La part des auxiliaires d'élus collaborateur d'un élu parisien double en passant de 40 % en 1995 ou 2001 à 79 % en 2008.

**Tableau 88 : Date du premier mandat des auxiliaires d'élus relativement aux cadres et professions libérales en 2008**

	Avant 1995	1995	2001	2008
Cadres et prof libérales	6	8	6	7
Auxiliaires d'élus	3	5	13	14
<i>dont aux d'élus parisiens</i>	1 (33 %)	2 (40 %)	5 (39 %)	11 (79 %)

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

A partir de 2001, et plus encore de 2008, les auxiliaires d'élus renouvellent le personnel politique socialiste. Contrairement aux élus entrés dans la période d'Epinais, ils acquièrent leur capital social à partir de cette position professionnelle et moins en militant au sein d'organisations du milieu partisan socialiste. La confrontation de deux trajectoires d'élus parisiens se succédant à la tête d'une mairie d'arrondissement, va nous permettre d'observer plus précisément le passage d'une logique sociale de production du parti à une logique politique (Cf. encadré n°31)

**Encadré 32 : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social : la succession à la mairie du XVIII<sup>e</sup> arrondissement en 2014**

**Daniel Vaillant** est né en 1949. Il sort diplômé d'un BTS en analyses biologiques en 1969 puis prépare une maîtrise de physiologie entre 1969 et 1971 qu'il n'obtiendra cependant pas. En 1966, il adhère à la Convention des institutions républicaines dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement et y rencontre Claude Estier. En 1967, il participe à la campagne des élections législatives de Claude Estier, élu député dans le XVIII<sup>e</sup>. Ses études achevées en 1971, il est recruté dans un laboratoire d'analyses médicales dans le XVIII<sup>e</sup>, dans lequel il travaille jusqu'au début des années 1980. A partir de 1971, il s'investit dans les mouvements laïcs de son quartier. En 1975, il est le coordinateur du Comité local d'action laïque dans le XVIII<sup>e</sup> qui regroupe la Fédération Cornec et les organisations syndicales enseignantes. Lors des élections municipales de 1977, il est élu conseiller de Paris. L'année suivante, en 1978, il accentue son investissement partisan en étant désigné secrétaire d'une des trois sections du XVIII<sup>e</sup> arrondissement. En 1979, il est recruté au siège national du Parti socialiste. Il y reste jusqu'en 1986 où il est élu conseiller régional d'Ile de France. En 1988, il est élu député du XVIII<sup>e</sup> arrondissement et en 1995 maire de cet arrondissement. Il conserve ce mandat de

maire jusqu'en 2014 où il laisse la place à son Premier adjoint Eric Lejoindre.

**Eric Lejoindre** est né en 1980. En 2003, il est diplômé de Science Po Paris. Il adhère à la section MJS de Science Po Paris en 2002. En 2002, à la recherche d'un stage de fin d'études, il envoie plusieurs lettres de candidatures à des parlementaires. Daniel Vaillant le recrute d'abord comme stagiaire en 2002 puis comme assistant parlementaire en 2003. Il adhère alors à la section socialiste de Daniel Vaillant en 2002, dont il est le secrétaire de section entre 2005 et 2013. De 2005 à 2011, il travaille comme permanent au siège national du Parti socialiste auprès de Daniel Vaillant, secrétaire national du Parti socialiste. En 2008, il figure sur la liste socialiste aux élections municipales. Il est élu Premier adjoint au maire à la suite de ce scrutin. Entre 2011 et 2014, il est successivement conseiller auprès du Président du groupe socialiste au Sénat puis auprès de celui de l'Assemblée nationale. En 2014, il est désigné tête de liste pour les élections municipales dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement et succède à Daniel Vaillant en tant que maire du XVIII<sup>e</sup>.

Entre les années 1970 et 2012, le recrutement du personnel politique et des cadres partisans s'est donc profondément modifié au sein de la Fédération de Paris : la part des cadres du public, notamment des hauts-fonctionnaires, a décliné tandis que celle des auxiliaires d'élus et des membres de la catégorie des cadres du privé et professions libérales a fortement augmenté. Contrairement à la Fédération du Nord, celle de Paris se caractérise par un haut niveau de concentration des ressources militantes au sein du parti dès le début des années 1990. La municipalisation du parti socialiste à partir de 2001 accroît encore cette part des auxiliaires d'élus en 2008. Contrairement aux élus socialistes entrés dans la période d'Epinay, ces auxiliaires d'élus accumulent du capital social leur ouvrant l'accès à un premier mandat à partir de leur position professionnelle dans l'entourage de l'écu. Alors que dans le Bas-Rhin, où les socialistes ont un accès plus réduit et moins durable aux trophées politiques que dans le département du Nord, comment évolue le recrutement des auxiliaires d'élus ? Cette évolution est-elle convergente avec ce qui peut être observé dans les Fédérations du Nord et de Paris ?

### **C) Une évolution tardive vers un recrutement d'auxiliaires d'élus : le Bas-Rhin (1993-2012)**

Entre 1971 et 1990, les élus et cadres partisans bas-rhinois sont issus majoritairement, nous l'avons vu, du groupe des enseignants, et, dans une moindre mesure, d'une petite bourgeoisie en forte ascension sociale. Lors des élections municipales de 1989, les socialistes conquièrent Strasbourg et la Communauté urbaine qu'ils détiennent jusqu'en 2001. Quels effets sur le recrutement partisan et politique produisent le maintien durable puis la perte par les socialistes de deux institutions politiques pourvoyeuses de nombreuses ressources ouvrant à la professionnalisation des entourages d'élus ?

Les données sur lesquels nous appuierons notre démonstration présentent quelques différences avec le département du Nord en raison de la faiblesse de l'implantation socialiste au sein des institutions politiques bas-rhinoises et des problèmes de conservation des archives au sein de la Fédération. D'une part, l'échantillon des maires nouvellement élus est trop faible pour que nous réalisions des statistiques sur chaque élection municipale : entre 1989 et 2008, seuls 14 municipalités élisent un maire socialiste. D'autre part, en raison d'archives manquantes, nous ne disposons pas pour chaque Congrès de l'identité des membres du conseil fédéral. Pour saisir le recrutement sur des positions partisans moins élevées, nous avons donc pris en compte les secrétaires de section. Nous débiterons notre analyse par l'étude des cadres partisans (1) puis par celle du personnel politique (2).

### Encadré 33 : La structure de la population active bas-rhinoise (1990-2009)

Selon le recensement de la population en 1990, le Bas-Rhin se distingue de la moyenne nationale par sa plus forte proportion d'ouvriers et, dans une moindre mesure, d'une plus faible proportion d'agriculteurs et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise. En 1990, la part des ouvriers au sein de la population active bas-rhinoise s'établit à 35%, contre 29% en moyenne nationale. Entre 1990 et 2009, la composition de la population active bas-rhinoise évolue au profit des membres des catégories supérieures ou moyennes de la population active tandis que la part des ouvriers diminue fortement. Entre 1990 et 2009, la part des cadres et professions libérales augmente de 4 points et celle des professions intermédiaires de 5 points alors que celle des ouvriers diminue de 9 points. La population active française connaît une évolution similaire. Nous comptons alors en 2009 plus de cadres et professions libérales et de professions intermédiaires qu'au niveau national tandis que les ouvriers ne se situent au-dessus de la moyenne nationale que de deux points.

**Tableau 89 : Evolution de la structure de la population active dans le Bas-Rhin et en France (1990-2009)**

	Agriculteurs		Artisans		Cadres		Prof inter.		Employés		Ouvriers	
	Bas-Rhin	Nat	Bas-Rhin	Nat	Bas-Rhin	Nat	Bas-Rhin	Nat	Bas-Rhin	Nat	Bas-Rhin	Nat
1990	2%	4%	5%	8%	12%	12%	21%	21%	25%	26%	35%	29
2009	1%	2%	5%	6%	16%	15%	26%	24%	27%	29%	26%	24%

Source : INSEE, RGP

#### 1) Corrélation entre la part des auxiliaires d'élus et la détention des institutions politiques

Dans une Fédération où entre 80 et 90% des membres de l'exécutif du parti entre 1994 et 2008 résident au sein d'une seule commune de la communauté urbaine de Strasbourg, le basculement de Strasbourg et de la Communauté urbaine en 1989 au profit du Parti socialiste accroît à partir des années 1990 la part des auxiliaires d'élus. Celle-ci s'élève à 38 % en 1994, puis 45 % en 1997 pour atteindre 73 % en 2000. Lors de l'élection municipale de 2001, les socialistes perdent Strasbourg et la Communauté urbaine au sein de laquelle seule Illkirch-



Graffenstaden reste socialiste. Ces défaites, corolaire d'un renouvellement des dirigeants de la Fédération, entraînent la réduction du nombre de postes d'auxiliaires d'élus. Lors du Congrès de Dijon, en 2003, leur part au sein des instances fédérales se réduit de plus du tiers en passant de 73% à 18%, en 2003. La démission du Premier secrétaire fédéral en 2004 provoque lors du Congrès suivant en 2005 un renouvellement des instances fédérales se traduisant par le réinvestissement des auxiliaires d'élus sur ces positions. Entre 2003 et 2005, la part des auxiliaires d'élus au sein du secrétariat fédéral double pratiquement en passant de 18 % à 31 %. Le congrès de Reims, intervenant suite à la reconquête de Strasbourg et de sa Communauté urbaine, accentue encore la proportion des auxiliaires d'élus parmi les cadres fédéraux (38 %) et les secrétaires de section (23 %).

Ce processus de clôture politique du parti se double de sa fermeture sociale. Celle-ci s'observe tout particulièrement quand les socialistes perdent Strasbourg et la Communauté urbaine en 2001. En 1994, nous constatons une certaine continuité avec le recrutement social des années 1970-1980 : la moitié des cadres partisans sont issus du groupe des enseignants ou membres de la catégorie des professions intermédiaires. En 2003, le renouvellement des instances fédérales consécutif à la perte de Strasbourg et de la communauté urbaine s'effectue, non au sein du groupe des enseignants ou de la catégorie des professions intermédiaires, mais à partir de celle des cadres et professions libérales. Cette évolution est également observable sur des positions partisans moins élevées, celle de secrétaire de section particulièrement, où leur part passe de 13 % en 1994 pour se stabiliser autour de 35 % entre 1997 et 2008. Cet accroissement des membres des cadres et professions libérales est, en outre, supérieur à celui observé au sein de la population active bas-rhinoise (Cf. encadré n°32).

**Tableau 90 : L'origine socio-professionnelle de l'élite partisane bas-rhinoise (1994-2008)**

	Total	Total rens.	Enseignant	Auxiliaire d'élus	Chef d'ent./ Cadres/ prof lib.	Prof inter	Ouvrier/ Employé	Etudiant
Sec sect 1994	30 100%	18 60%	<b>6</b> <b>33%</b>	3 17%	4 22%	3 17%	1 6%	1 6%
Sec fed 1994	8 100%	8 100%	2 25%	<b>3</b> <b>38%</b>	1 13%	2 25%	0 0%	0 0%
Sec sect 1997	29 100%	17 59%	3 18%	3 18%	<b>6</b> <b>35%</b>	4 24%	1 6%	1 6%
Sec fed 1997	22 100%	20 91%	4 20%	<b>9</b> <b>45%</b>	4 20%	1 5%	2 10%	0 0%
Sec fed 2000	14 100%	11 79%	0 0%	<b>8</b> <b>73%</b>	1 9%	1 9%	0 0%	1 9%
Sec fed 2003	12 100%	11 92%	1 9%	2 18%	<b>4</b> <b>36%</b>	2 18%	0 0%	2 18%
Sec sect 2005	31 100%	25 81%	7 28%	2 8%	<b>9</b> <b>36%</b>	6 24%	0 0%	1 4%
Sec fed 2005	14 100%	13 100%	3 23%	4 31%	<b>5</b> <b>38%</b>	1 8%	0 0%	0 0%
Sec sect 2008	32 100%	30 94%	6 20%	7 23%	<b>10</b> <b>33%</b>	6 20%	1 3%	0 0%
Sec fed 2008	17 100%	16 94%	4 25%	<b>6</b> <b>38%</b>	4 25%	2 13%	0 0%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Dans une configuration politique où le Parti socialiste est essentiellement implanté au sein de la communauté urbaine, le recrutement du personnel politique bas-rhinois traduit donc une double clôture politique puis sociale lors de la perte de des deux institutions pourvoyeuses de nombreuses ressources professionnalisantes. Dans un département où se maintient un personnel politique issu des années 1970 et où les instances fédérales se renouvellent en 2003, dans quelle mesure le processus de recrutement des auxiliaires d'élus est-il retardé ?

2) Un double obstacle au recrutement des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique avant 2004

A partir de 1998, l'évolution de la part des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique bas-rhinois dépend de la détention de Strasbourg et de la Communauté urbaine qui permettent de contrôler le parti et d'avoir un accès plus large aux ressources de ces deux institutions. Contrairement aux élections législatives de 1993, les scrutins de 1997 à 2001 voient

l'investiture d'auxiliaires d'élus Ils demeurent toutefois en nombre relativement réduit en raison du maintien d'un personnel politique local professionnalisé en politique au cours des années 1970. Sur les 10 candidats aux élections cantonales en 1998, 8 ont adhéré au parti socialiste avant 1980, dont 5 avant ou lors des assises du socialisme en 1974 qui voient l'entrée de Michel Rocard au sein du Parti socialiste.

**Tableau 91 : Date d'adhésion des candidats aux élections cantonales en 1998**

	1971-1975	1975-1980	Après 1980
Candidats 1998	5	3	2

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En outre, si la perte de Strasbourg et de la communauté urbaine en 2001 renouvelle les instances fédérales en 2003, elle marginalise, nous l'avons vu, les auxiliaires d'élus appartenant majoritairement à l'ancienne équipe fédérale. Mais la démission du Premier secrétaire fédéral en 2004 entraîne un nouveau renouvellement des instances fédérales en 2005 au profit des auxiliaires d'élus. Ce renouvellement se traduit notamment lors des élections cantonales de 2008 et 2011. En effet, lors de ces élections, 4 des 5 auxiliaires d'élus membres de la direction fédérale en 2005 sont investis pour la première fois par le Parti socialiste dans un scrutin uninominal. Lors du scrutin cantonal de 2011, un tiers des candidats sont des auxiliaires d'élus.

Dans un département où les candidats, jusqu'en 2007, sont pour moins d'un quart des candidats auxiliaires d'élus, on y observe également la clôture sociale du parti. La proportion de candidats enseignants et des catégories intermédiaires décline de 50 % en 2004 à 27 % en 2011 alors que celle des cadres et professions libérales progresse légèrement pour se situer à un niveau très élevé, entre 35 % et 40 %, relativement à la composition de la population active bas-rhinoise (16 %)

**Tableau 92 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives et cantonales (1993-2011)**

	Total	Total rens.	Enseignant	Auxiliaire d'élus	Cadre/ Prof. lib.	Prof. inter.	Ouvrier/ Employé	Etudiant
Leg 1993	6 100%	6 100%	2 33%	0 0%	2 33%	2 33%	0 0%	0 0%
Leg 1997	8 100%	8 100%	<b>4</b> <b>50%</b>	1 13%	0 0%	2 25%	1 13%	0 0%
Cant. 1998	10 100%	10 100%	<b>3</b> <b>30%</b>	2 20%	3 30%	1 10%	1 10%	0 0%
Cant. 2001	22 100%	22 100%	5 23%	2 9%	<b>8</b> <b>36%</b>	2 9%	3 14%	2 9%
Leg 2002	8 100%	8 100%	2 25%	0 0%	<b>3</b> <b>38%</b>	2 25%	0 0%	1 13%
Cant. 2004	18 100%	18 100%	<b>5</b> <b>28%</b>	3 17%	<b>4</b> <b>22%</b>	4 22%	0 0%	2 11%
Leg 2007	8 100%	8 100%	1 13%	2 25%	<b>3</b> <b>38%</b>	1 13%	1 13%	0 0%
Cant. 2008	18 100%	18 100%	3 17%	4 22%	<b>7</b> <b>39%</b>	3 17%	0 0%	0 0%
Cant. 2011	21 100%	19 90%	3 16%	6 32%	<b>7</b> <b>37%</b>	2 11%	0 0%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

La comparaison de deux trajectoires d'élus se succédant à des positions partisans et politiques similaires permet de mettre en avant deux types différents d'acquisition d'un capital social ouvrant l'accès à l'espace politique local. Nous retrouvons ici les mêmes logiques repérées dans le cas de la Fédération du Nord et de celle de Paris. L'un, né en 1945, accroît son capital social à partir de son militantisme syndical puis en investissant le parti dans les années 1970 avant d'obtenir son premier mandat d'élus local en 1983. A l'inverse, l'autre, né en 1975, se constitue un capital social grâce à sa position d'auxiliaire auprès de plusieurs élus (Cf. encadré n°33).

**Encadré 34 : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social entre un enseignant multipositionné et un auxiliaire d'élus issu du MJS à Strasbourg en 2008**

**Roland Ries** est né en 1945. Il est agrégé en lettres classiques. En 1969, il fait ses débuts professionnels comme professeur agrégé. De 1970 à 1978, il milite au sein du syndicat SNES-up. En 1971, il adhère au PSU qu'il quitte en 1977. Il rejoint en effet le Parti socialiste lors des élections municipales de 1977, figurant en position non éligible sur la liste socialiste à Sélestat. En 1978, il accentue son investissement partisan en étant à l'origine de la création d'une des sections strasbourgeoises (Marne Forêt Noire) et en accédant au secrétariat fédéral l'année suivante. En 1983, il entre en politique en étant élu conseiller municipal d'opposition à Strasbourg. En 1989, il est élu adjoint au maire et vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg et se met en disponibilité de son métier de professeur agrégé. En 1996, il entre au conseil régional d'Alsace, puis, l'année suivante, est élu maire de Strasbourg.

**Olivier Bitz** est né en 1975. Il est diplômé d'un DEA de droit public obtenu en 1998. Il adhère au MJS en 1989. Entre 1993 et 1994, il est l'animateur des MJS du Bas-Rhin. Entre 1994 et 1997, il occupe successivement un poste de trésorier puis de secrétaire de section. Une fois ses études et son service militaire achevés, il entre en 1999 au cabinet de la ministre de la communication, Catherine Trautmann. Quelques mois plus tard, suite au départ du gouvernement de Catherine Trautmann en mars 2000, il est recruté comme attaché du groupe socialiste au Conseil régional jusqu'à la fin de l'année 2000. Début 2001, il obtient une bourse de thèse pour un contrat d'un an attribuée par la ville de Strasbourg. Lors des élections municipales de 2001, il est élu conseiller municipal d'opposition dans une commune de la banlieue strasbourgeoise. Fin 2001, il travaille comme permanent pendant 3 mois à la Fédération du Bas-Rhin. En vue de la préparation des élections législatives du mois de juin 2002, il est recruté pour quelques mois par le député de Strasbourg, Armand Jung. En septembre 2002, il intègre le cabinet du maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, d'abord comme chargé de mission puis comme conseiller politique du maire. Il reste à ce poste jusqu'en septembre 2004. Entre 2002 et 2004, il se réinvestit au sein du parti en tant que secrétaire de la section de Mulhouse. En septembre 2004, il revient à Strasbourg en tant qu'assistant parlementaire de Roland Ries. Il prend également la direction de la section Marne Forêt Noire, à laquelle appartient Roland Ries, lors du Congrès suivant en 2005. Il occupe ces positions partisans et professionnelles jusqu'en 2008 où il est élu adjoint au maire et conseiller général du canton correspondant à la section dont il est le secrétaire depuis 2005.

Ainsi, nous avons établi une première transformation du capital politique de l'institution partisane socialiste. En s'attachant à l'évolution du recrutement du personnel politique, nous avons démontré le passage de logiques sociales à des logiques politiques de production des candidats. En effet, contrairement aux élus entrés en politique dans les années 1970-1980, les auxiliaires d'élus investissent la scène politique locale en accumulant du capital social à partir d'une position professionnelle au sein du champ politique. Ils peuvent ainsi se constituer un portefeuille de relations au sein du champ politique, en adhérant à l'une des associations

regroupant les collaborateurs d'élus<sup>1256</sup>, ou encore user de la proximité qu'ils entretiennent avec l'élus salariant pour s'imposer au sein des réseaux de sociabilité locale<sup>1257</sup>. Cette entrée sur la scène politique locale se déroule en deux temps. D'abord, dès la première moitié des années 1990, les auxiliaires d'élus sont majoritaires au sein des instances partisanes des trois Fédérations. Cependant, en raison du maintien des élus entrés en politique au cours des années 1970 ou encore de leur marginalisation au sein de la Fédération suite à son basculement, les auxiliaires d'élus n'entrent sur la scène politique locale qu'à partir des années 2000. A partir du cas parisien, nous avons également pu observer que, dans la période postérieure à l'an 2000, la conquête d'une municipalité ouvrant un accès élevé aux ressources institutionnelles se traduit dès les élections municipales suivantes par une forte augmentation de la part des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique local (Cf. tableau n°93). Cependant, produit du champ politique, les auxiliaires d'élus posent également la question de la légitimité de ce personnel politique. Comment expliquer que ces auxiliaires d'élus parviennent à être élus sans disposer d'une légitimité sociale ?

---

<sup>1256</sup> Les socialistes sont les premiers à créer tant au niveau national que local des associations regroupant les collaborateurs d'élus. A l'Assemblée nationale, le cercle des collaborateurs et assistants parlementaires est créé en 1985 et revendique 400 membres en 2002. Au Sénat, l'association de gauche des assistants parlementaires est constituée en 1979 et revendique 200 membres. Au sein des conseils généraux, l'association des assistants des groupes socialistes et apparentés est créée en 1999 et rassemble 104 membres. Enfin, l'association des directeurs de cabinet des collectivités locales à direction socialiste et républicaine a été créée en 1978 et revendique 450 membres en 2000. Source : COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, op. cit., p. 11-12.

<sup>1257</sup> Dans l'une des sections parisiennes, ce dirigeant d'une motion minoritaire a pu constater entre 2005, date de son adhésion à la Fédération de Paris, et 2007, date de l'entretien, que la baisse du montant de la cotisation voulue par le secrétaire de section coïncide avec un encadrement plus personnalisé des nouveaux adhérents : « Avec le nouvel adhérent, il est très affable. C'est : je te reçois, je t'invite au bistrot, je m'intéresse à ta vie : t'as des problèmes d'emploi, de voisinage dans ton quartier, tu sais je travaille chez Bertrand Delanoë. Enfin parce qu'il y en a des gens qui adhèrent dans notre section ! Donc il sait bien accueillir ces gens-là en leur montrant tout l'intérêt qu'ils ont à se ranger de son côté. » Entretien enquêté n°100, cadre du public, militant socialiste porteur de la motion de Laurent Fabius dans la section du XVIIIe Jean-Baptiste Clément. Effectué en décembre 2006 dans un bar.

**Tableau 93 : Synthèse de l'évolution du recrutement des auxiliaires d'élus au sein des trois départements (1990-2012)**

	Instances partisans	Personnel politique
Nord	Niveau élevé de contrôle des institutions politiques dans le département du Nord. Présence d'auxiliaires d'élus dès la fin des années 1980. Prédominants à partir des années 2000.	Recrutement d'auxiliaires d'élus au sein du personnel politique à partir des années 2000. Retardé du fait du maintien des socialistes au sein des institutions politiques.
Bas-Rhin	Evolution de la part des auxiliaires d'élus en fonction du contrôle des deux institutions politiques que sont Strasbourg et la Communauté urbaine	Recrutement des auxiliaires d'élus retardé dans un premier temps en raison du maintien des élus entrés dans les années 1970 au sein des institutions politiques. Dans un second temps, perte de Strasbourg et de la CUS renouvelle les instances partisans mais pas au profit des auxiliaires d'élus entre 2003 et 2004. A partir de 2005, augmentation continue de la part des auxiliaires d'élus
Paris	Des auxiliaires d'élus majoritaires à partir du milieu des années 1990. Renforcé encore avec la prise de la mairie de Paris en 2001.	Au début des années 2000, le contrôle d'une institution politique telle que la mairie de Paris accroît fortement lors du scrutin suivant très fortement la part des auxiliaires d'élus

## **Section 2 : Vers une légitimation scolaire des élus vis-à-vis des électeurs**

Le personnel politique socialiste est désormais constitué majoritairement d'auxiliaires d'élus, produits de logiques de recrutement endogènes au champ politique. Leur autonomisation vis-à-vis des électeurs accroît les circuits de leur légitimation qui repose progressivement sur l'intervention de l'institution scolaire<sup>1258</sup>. De par leur mode de recrutement, ils tiennent en effet leur légitimité vis-à-vis des électeurs, moins de leurs ressources militantes<sup>1259</sup>, que de la détention de titres scolaires (IEP, Master en science politique ou en droit des collectivités territoriales). La dimension symbolique du capital politique s'accroît alors d'autant. Dès lors, comment se recrutent les auxiliaires d'élus ? Dans quelle mesure les auxiliaires d'élus

<sup>1258</sup> BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, op. cit., p. 248-251.

<sup>1259</sup> A la différence des carrières militantes des élus de la période des années 1970 (sur ce point, voir notre seconde partie), celles des auxiliaires d'élus se réduit à une ou deux années au sein des organisations de jeunesse. En outre, contrairement à ces élus, ils apparaissent comme moins multipositionnés.

accédant à la scène politique locale disposent d'un titre scolaire bien ajusté à l'exercice du métier politique ? Pour cela, il convient de s'intéresser aux logiques de leur recrutement (A), avant d'envisager la légitimation scolaire de ceux, issus de la filière militante des organisations de jeunesse, qui deviennent eux-mêmes élus (B).

## **A) La prévalence du titre scolaire dans le recrutement des auxiliaires d'élus par l' élu**

Quelles sont les conditions prévalant à la sélection des auxiliaires d'élus ? En quoi l'enseignement supérieur participe-t-il désormais du développement d'une sélection par le diplôme des auxiliaires d'élus ?

Au cours des années 1990, le recrutement des auxiliaires d'élus s'est professionnalisé : diplôme en science politique<sup>1260</sup>, institutionnalisation d'associations professionnelles etc. Sélectionnés sur des savoir-faire (maîtrise des règles formelles et informelles de l'action publique, communication avec les journalistes...) <sup>1261</sup> et savoir-être (logique de reconnaissance entre détenteurs de position sociale élevée et origine sociale de l'auxiliaire, capacité à s'orienter au sein du champ du pouvoir liée à cette origine sociale, docilité à l'égard de l' élu...), les auxiliaires d'élus sont issus des catégories sociales supérieures et ont des profils peu militants. Nous nous intéresserons aux logiques de sélection par l' élu de l'auxiliaire d'élus (1). Nous montrerons que le titre scolaire joue un rôle central dans cette sélection. Les transformations récentes au sein du champ académique redoublent alors cet effet du diplôme (2).

### 1) Sélection scolaire par l' élu de l'auxiliaire : élévation du recrutement social et profils peu militants

A partir des lois de décentralisation de 1982 et 1983, les collectivités locales sont en situation de mener leurs propres politiques publiques<sup>1262</sup>. Le rôle de l' élu local s'est alors partiellement transformé et conformé aux contraintes managériales, bien que la logique qui assoit son

---

<sup>1260</sup> ANQUETIN Virginie, « Du parti au cabinet du maire. La difficile reconversion des ressources militantes dans le travail de collaborateur », *op. cit.*, p. 220.

<sup>1261</sup> « Le métier d' élu - Jeux de rôles », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28.

<sup>1262</sup> BALME Richard, FAURE Alain et MABILEAU Albert (éds.), *Les nouvelles politiques locales : dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999 ; MABILEAU Albert et SORBETS Claude (éds.), *Gouverner les villes moyennes*, Paris, Pedone, 1989.



leadership, un pouvoir exécutif fort, reste semblable<sup>1263</sup>. Autrement dit, si nous ne sommes pas passés d'un modèle du maire notable ou partisan vers celui du maire entrepreneur, il n'en reste pas moins que les élus doivent désormais attester de leur capacité à mettre en œuvre et conduire une action publique<sup>1264</sup>. Plusieurs travaux montrent ainsi la conversion progressive des élus aux manières d'être et de faire des professionnels de l'action publique. Dans ce but, les membres des exécutifs locaux s'entourent de professionnels valorisant notamment l'expertise et les relations avec la presse<sup>1265</sup>.

La sélection par l'élu des auxiliaires d'élus obéit à cette même logique de valorisation de savoir-faire acquise par un diplôme<sup>1266</sup> et non par l'expérience militante<sup>1267</sup>. Ainsi, plusieurs enquêtes montrent que les collaborateurs parlementaires disposent de plus en plus d'un diplôme spécifique. Selon l'enquête menée par Julien Fretel et Julien Meimon auprès de 219 assistants parlementaires de la législature 2002-2007, 13 % d'entre eux sont diplômés d'un Master ou DESS spécialisé dans la formation des collaborateurs d'élus tels que ceux des universités Paris I, Paris II et Paris X<sup>1268</sup>. Sébastien Michon observe également que la moitié des assistants du Parlement européen et un quart environ des assistants de l'Assemblée nationale sont diplômés en science politique<sup>1269</sup>.

A partir de données issues de nos entretiens et de nos observations, nous disposons de l'origine sociale, du niveau de diplôme et des ressources militantes de 21 auxiliaires d'élus nés entre 1970 et 1985, nous allons mieux cerner les effets des logiques de recrutement des élus sur les profils des auxiliaires d'élus. La prise en compte de l'âge montre d'abord la recherche par l'élu d'un auxiliaire docile. Sur ces 21 auxiliaires d'élus militants socialistes, 18 se sont professionnalisés dès la sortie de leurs études, auprès d'un parlementaire (8), en tant que collaborateurs au sein d'une collectivité territoriale (8), ou encore comme permanents de parti (2).

---

<sup>1263</sup> BART Christian LE, « La rhétorique du maire entrepreneur », *op. cit.* ; BART Christian LE, *La rhétorique du maire entrepreneur : critique de la communication municipale*, Paris, Pedone, 1992.

<sup>1264</sup> LAGROYE Jacques, « Être du métier », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 5-15.

<sup>1265</sup> « Le métier d'élu - Jeux de rôles », *op. cit.*

<sup>1266</sup> COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>1267</sup> Bien qu'il semblerait qu'au niveau local les collaborateurs soient plus souvent politisés (Cf. FRETTEL Julien et MEIMON Julien, « La vie en coulisses », in Guillaume COURTY [éd.], *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, p. 152-154), Pierre Mathiot et Frédéric Sawicki ont observé que les collaborateurs ministériels du second septennat sont de moins en moins membres d'un parti politique quand ils sont recrutés. MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes », *op. cit.*, p. 22.

<sup>1268</sup> FRETTEL Julien et MEIMON Julien, « La vie en coulisses », *op. cit.*, p. 141-142.

<sup>1269</sup> MICHON Sébastien, « Devenir professionnel de la politique », *op. cit.*

Ensuite, l'élu, qui, de par sa position politique, occupe une position sociale relativement haute, cherche à sélectionner des auxiliaires d'élus aux diplômes prestigieux (IEP, droit voire Master en science politique<sup>1270</sup>), qui proviennent alors plus souvent des catégories sociales élevées. En outre, l'oral de recrutement avec l'élu renforce cette sélection des auxiliaires d'élus à l'origine sociale élevée<sup>1271</sup>. Les 18 auxiliaires d'élus professionnalisés à la sortie de leurs études sont presque exclusivement issus des catégories sociales supérieures<sup>1272</sup>. Parmi eux, 15 ont un père membre de la catégorie des cadres et professions libérales, dont six fils de professeurs (certifiés, agrégés, universitaires), trois de chefs d'entreprises, quatre de cadres du privé et trois du public. Sur les trois autres auxiliaires d'élus, nous comptons un fils de petit commerçant et deux de professions intermédiaires.

Par ailleurs, relativement bien dotés en capital social et culturel, ils sont mieux à même de s'orienter sur le marché des diplômes et se spécialisent en science politique avant d'être embauchés comme auxiliaire d'élus. Parmi ces 18 auxiliaires d'élus, onze ont obtenu comme dernier diplôme un Master/DEA/DESS en science politique. Parmi ceux-ci, trois se sont spécialisés, venant d'IEP de province, en DESS en science politique, dont deux au sein du DESS Administration du politique à Paris 1. Le récit par un auxiliaire d'élus militant du MJS de sa trajectoire avant son recrutement permet d'observer l'élément déterminant qu'il accorde à son titre scolaire (IEP), et aux réseaux qu'il ouvre selon lui, au détriment de son militantisme au MJS (Cf. encadré n°34).

**Encadré 35 : La valorisation des études au détriment du militantisme : le récit de la trajectoire d'un auxiliaire d'élus**

Le récit de cet auxiliaire d'élus de sa trajectoire nous donne à voir l'importance qu'il accorde au titre scolaire et non à ses expériences militantes. De père cadre hospitalier et de mère assistante sociale, ce collaborateur politique est né en 1982. Ses parents ne sont engagés ni politiquement, ni syndicalement. Etudiant à l'IEP de Rennes, il attribue à ses études un rôle déterminant dans sa décision d'adhérer au PS. Il justifie rétrospectivement en effet son adhésion au MJS suite à sa rencontre de la tête de liste socialiste lors des élections municipales de 2001 pour la rédaction de son mémoire de fin de quatrième année :

<sup>1270</sup> Nous pouvons d'ailleurs supposer que le nombre plus élevé de Master en science politique que d'IEP, que nous observerons dans la prochaine sous-partie, vient du fait notamment que nous nous intéressons à l'espace politique local et non au champ politique national. Les élus locaux occupent une position sociale moins élevée, amenant d'autant moins ces étudiants à répondre à ces offres. Nos observations et nos entretiens avec des auxiliaires d'élus nous ont également montré que les quelques auxiliaires d'élus issus des IEP et nés dans les années 1980 proviennent des parcours "sciences sociales" et non "services publics", "droit", "économie"...

<sup>1271</sup> Sur les oraux de recrutement. Cf. EYMERI Jean-Michel, *La fabrique des énarques*, Paris, Economica, 2001, p. 35-40.

<sup>1272</sup> Voir également pour des résultats similaires : FRETTEL Julien et MEIMON Julien, « La vie en coulisses », *op. cit.*, p. 144.

« J'avais rencontré dans mon, ben justement dans mon travail de recherche de 4<sup>ème</sup> année à l'IEP, le directeur de l'hôpital de Saint-Malo qui est la tête de liste aux municipales à Saint-Malo, la tête de liste municipale PS à Saint-Malo et j'étais allé le revoir en lui disant : « j'ai envie de m'engager » et il m'a dit : « ben va voir les MJS à Rennes. » C'est là que j'ai pris ma carte donc c'était en... octobre 2003 »<sup>1273</sup>.

Il ne cherche également pas à se présenter comme un militant surinvesti. Selon lui, il ne participe qu'à quelques réunions du MJS et ne s'investit que lors d'une campagne aux élections régionales et cantonales en mars 2004 :

« J'ai été vaguement au MJS pendant euh, je veux dire, à partir de 2003. Mais j'allais à quelques réunions sans plus (...). Après je suis allé quelques semaines en Angleterre pour un truc qui n'a rien à voir, enfin pour apprendre l'anglais, et je suis revenu et j'étais... j'étais diplômé de Sciences Po mais je ne savais pas quoi faire. C'était avant de faire mon DESS à la Sorbonne donc je me suis dit : « je suis à Saint-Malo : y a une campagne électorale des régionales et des cantonales de mars et les européennes ». Je suis allé à la section, ils étaient contents de voir un jeune. J'ai été tout de suite intégré au comité de campagne et voilà. Donc j'ai collé des affiches et distribué des tracts comme un stakhanoviste pendant plusieurs semaines. J'ai accompagné aux meetings, enfin vraiment j'ai fait la campagne à fond »<sup>1274</sup>.

Diplômé de l'IEP depuis un an mais en recherche d'emploi, cet investissement militant, bien que réduit, renforce, selon lui, son inclination à travailler auprès d'un élu. Pour cela, il décide, non pas de poursuivre son engagement militant, mais d'accentuer sa spécialisation en science politique afin d'accroître ses chances d'être embauché :

« Et puis quand il s'est agi de faire un boulot je me suis dit : « pourquoi pas essayer de bosser un peu en politique. Du moins dans un premier temps. C'est une expérience qui peut être intéressante et c'est... c'est l'occasion d'avoir quelques contacts pour la suite » (...) Je voulais faire un DESS pour avoir plus de chances d'être recruté mais ça ne m'a servi à rien. C'est le DESS à Paris 1 « Administration du politique » avec Bastien François et Bernard Dolez ».

A la suite de ce DESS, il devient l'assistant parlementaire d'un député au local par l'intermédiaire de son inscription sur la liste des anciens des IEP de province. La logique de son recrutement tient alors moins, toujours selon lui, à son militantisme politique qu'à son titre scolaire (IEP) et aux réseaux qu'il ouvre :

« J'ai trouvé ce poste d'assistant parlementaire sur le site des anciens élèves des IEP de province où Sophia (NDA : assistante parlementaire du député pour qui il va travailler) qui, elle a fait l'IEP de Grenoble, a l'habitude de recruter et comme j'avais un profil politique parce que j'étais plus ou moins encarté, enfin oui j'étais encarté au MJS même si c'était symbolique donc ils m'ont dit : « Ok, on a besoin de toi » »<sup>1275</sup>.

Mais surtout, nous pouvons observer le caractère essentiel du niveau de diplôme dans l'accès aux postes d'auxiliaires d'élus à travers les réorientations de trajectoires des dirigeants du MJS vers la science politique. Parmi les onze auxiliaires d'élus diplômés en science politique, nous comptons six responsables du MJS ayant réorienté leurs études vers la science politique après avoir milité au MJS.

<sup>1273</sup> Entretien enquêté n°94, auxiliaire d'élus, trésorier de section. Effectué le 3 novembre 2006.

<sup>1274</sup> Entretien enquêté n°94, auxiliaire d'élus, trésorier de section. Effectué le 3 novembre 2006.

<sup>1275</sup> Entretien enquêté n°94, auxiliaire d'élus, trésorier de section. Effectué le 3 novembre 2006.

Ainsi, la sélection d'auxiliaires opérée par l'élu sur la base de savoir-faire (maîtrise des règles de l'action publique, de la communication politiques...) et savoir-être (logiques de reconnaissance entre détenteurs de position sociale élevée et propriétés sociales de l'auxiliaire...) favorise la sélection de candidats aux origines sociales élevées et aux profils moins militants que ceux investissant le PS dans les années 1970-1980. Outre l'âge, le titre scolaire, notamment en science politique, tient une place capitale dans cette sélection. Cela pose également la question de savoir dans quelle mesure les transformations au sein du champ académique à partir des années 2000 participent désormais de cette spécialisation par le diplôme.

## 2) Transformation du champ académique et constitution d'une offre universitaire spécialisée à partir des années 2000

A partir de la fin des années 1990, l'éducation et la formation sont progressivement pensées sous l'angle de la nécessité sociale. Les systèmes éducatifs se doivent moins de délivrer des savoirs que des compétences afin de garantir l'employabilité de l'étudiant. Ce processus débute en 1998 avec la déclaration de Paris et se poursuit avec celles de Bologne en 1999 et de Lisbonne en 2000. Ces déclarations ont pour point commun d'appeler à la création d'un marché éducatif européen unique et compétitif redéfinissant l'enseignement supérieur comme un bien marchand comme les autres<sup>1276</sup>. Ce processus d'harmonisation des systèmes éducatifs européens produit ses effets notamment en France.

A partir de 1998, on constate également en France le développement d'une conception valorisant l'acquisition de compétences professionnelles lors du cursus universitaire. Elle débute avec la remise du rapport Attali en 1998 et se poursuit avec la parution des arrêtés organisant le LMD en 2002. Cette réforme professionnalise l'enseignement supérieur et recentre ses missions sur l'employabilité ultérieure de l'étudiant<sup>1277</sup>.

Ces réformes trouvent leur traduction en science politique avec le développement de masters professionnalisants pour la formation d'auxiliaires d'élus. Pour notre étude, nous avons consulté les plaquettes des sites des universités et/ou des IEP ainsi que les sites des associations des anciens élèves et sélectionné les Masters présentant explicitement les métiers d'auxiliaires politiques comme débouchés (assistants parlementaires, collaborateurs d'élus). Il

---

<sup>1276</sup> LORENZ Chris, L'économie de la connaissance, le nouveau management public... In Charles Christophe et Soulié Charles, les ravages de la modernisation universitaire en Europe

<sup>1277</sup> NEYRAT Frédéric, « Le LMD en France : loin de l'utopie de l'universitas médiévale, les effets d'une réforme économique libérale », in Christophe CHARLE et Charles SOULIE (éds.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

apparaît ainsi que sur les neuf Masters affichant en 2013 les métiers de collaborateurs d'élus comme débouchés professionnels, huit ont été constitués après la déclaration de Paris et le rapport Attali de 1998. L'adoption de la réforme LMD en 2002 a pour effet la création en 2003 de deux Masters supplémentaires ouverts aux étudiants se destinant à travailler dans l'entourage des élus. Le développement de ces Masters spécialisés dans la formation de collaborateurs d'élus accroît alors l'offre d'auxiliaires d'élus sur le marché de l'emploi.

**Tableau 94 : Les Masters professionnels ouvrant aux métiers d'auxiliaires d'élus en 2013**

Diplôme	Etablissement	Date de création
Travail politique et parlementaire	Université de Nanterre Paris 10	1984
Vie publique et relations institutionnelles	Université Panthéon Assas Paris 2	1999
Professionnels des affaires publiques: administration du politique	Université Sorbonne Paris 1	2000
Ingénierie politique	IEP Aix en Provence	2003
Affaire publique et représentation des intérêts	IEP Bordeaux	2003
Carrière publique et métier du politique	Université Saint-Quentin en Yvelines	2004
Action publique et régulation sociale. Parcours affaire publique	Université Dauphine	2010
Communication politique et institutionnelle	IEP Grenoble	2011
Compétences juridiques des collaborateurs politiques	Université Lyon 2 Lumière	NR

Ainsi, nous avons pu rendre compte de la sélection des auxiliaires d'élus, sélectionnés par l'élus moins à partir de leur ressources militantes que de la détention de titres scolaires, ce qui ouvre à leur recrutement social plus élevé. Cette spécialisation par le diplôme est encore renforcée depuis les années 2000 avec les transformations au sein du champ académique, ouvrant à la création de Masters se présentant comme spécialisés dans la formation de collaborateurs d'élus. Reste à savoir quels sont les effets de ce type de recrutement sur les élus socialistes en 2008 ?

## **B) Accès des auxiliaires d'élus à la scène politique et degré de légitimation scolaire**

Au cours de cette sous-section, nous allons poursuivre notre étude des auxiliaires d'élus en recentrant notre analyse sur ceux qui accèdent à un mandat d'élus local. Pour ce faire, nous avons constitué une base de données prenant en compte une catégorie plus large d'élus locaux, réunissant l'ensemble des maires et adjoints des communes socialistes ou de gauche et les conseillers municipaux d'opposition socialistes dans les communes de plus de 5.000 habitants, suite aux élections municipales de 2008 (la base de données réunit 518 élus, dont 461 sont renseignés)<sup>1278</sup>. En quoi pouvons-nous considérer que l'institution scolaire intervient comme instance légitimatrice des élus ? Quelle est l'origine professionnelle des auxiliaires d'élus ? Dans quelle mesure disposent-ils d'un titre scolaire attestant de savoir-faire (maîtrise des règles formelles et informelles d'action publique...) et savoir-être politique (science politique, IEP<sup>1279</sup>, droit, notamment des collectivités locales) ? Du fait de la diversité des implantations du socialisme au sein de chacune des Fédérations, nous analyserons d'abord la Fédération de Paris (1) puis celle du Bas-Rhin (2), pour terminer avec la Fédération du Nord (3).

### 1) Une légitimation par l'institution scolaire marquée à Paris

A Paris, la base de données portant sur les élus socialistes après les élections municipales de 2008 réunit 150 élus, dont 147 sont renseignés. La professionnalisation de l'espace politique local – produit de l'investissement de la scène politique par les auxiliaires d'élus observé auparavant – est également manifeste au sein du groupe des élus socialistes. Sur 147 des 150 élus socialistes renseignés, 51 appartiennent à la catégorie des auxiliaires, soit 34 %. Ils sont soit permanents d'organisations (5), soit assistants parlementaires (15), soit collaborateurs gouvernementaux (12), soit collaborateurs au sein de collectivités locales telles que la mairie de Paris, les mairies d'arrondissement ou encore le conseil régional (19)<sup>1280</sup>. Ils se

---

<sup>1278</sup> Dans les arrondissements où les socialistes sont majoritaires, seuls ou en coalition, nous avons pris en compte les maires d'arrondissements, les conseillers de Paris et les adjoints à la mairie d'arrondissement. Dans les arrondissements où les socialistes sont dans l'opposition, il s'agit des conseillers municipaux d'opposition et des conseillers de Paris.

<sup>1279</sup> Sur l'enseignement dans les IEP comme rationalisation d'une compétence qu'exige l'univers de la politique et que possèdent à l'état pratique les professionnels, cf. BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *op. cit.*, p. 218-219.

<sup>1280</sup> Quand les auxiliaires d'élus ont exercé plusieurs fonctions de collaborateurs, nous avons pris en compte la plus longue.

différencient des autres élus par leur détention de positions politiques élevées. Les deux tiers des maires d'arrondissement sont des auxiliaires d'élus et la moitié sont conseillers de Paris. L'étude de leur catégorie socio-professionnelle d'origine ainsi que le type de titre scolaire obtenu montre une légitimation scolaire des auxiliaires d'élus ayant accédé à un poste électif. Les auxiliaires d'élus à Paris sont recrutés très majoritairement à la sortie de leurs études et disposent d'un titre scolaire relativement spécialisé. Le recrutement des 51 auxiliaires d'élus de la Fédération de Paris se différencie selon qu'ils sont nés avant ou après 1960. Sur les 17 des 18 auxiliaires d'élus renseignés nés avant 1960 inclus, seuls trois sont recrutés à la sortie de leurs études et n'ont jamais travaillé hors de la politique. Ainsi, 14 ont une expérience professionnelle non politique avant de se professionnaliser auprès d'un élu. Leur recrutement s'effectue cependant presque uniquement au sein des catégories sociales supérieures puisque sept sont issus du groupe des cadres et six de celui des enseignants, contre un des professions intermédiaires. A l'inverse, les auxiliaires d'élus nés après 1960 n'ont très majoritairement pas occupé une position professionnelle hors de la politique. Sur les 31 des 33 auxiliaires d'élus renseignés, 25 sont précédemment des étudiants. En outre, les six auxiliaires d'élus restant sont recrutés alors qu'ils occupent une position professionnelle élevée. Cinq appartiennent à la catégorie des cadres et nous ne comptons qu'un enseignant.

**Tableau 95 : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu en 2008**

	Nb ind	Nb ind rens	Etudiant	Cadre	Enseignant	Prof inter
Nés en 1960 et avt	18	17	3	7	6	1
Nés ap 1960	33	31	25	5	1	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Quant à la question des diplômes obtenus – indispensable afin de cerner le degré de légitimation scolaire des auxiliaires d'élus –, les auxiliaires d'élus apparaissent particulièrement bien dotés en capital scolaire. Sur les 48 des 51 renseignés, nous n'en comptons que deux seulement titulaires d'un baccalauréat et quatre détenant un niveau de diplôme Bac+3/+4. Tous les autres auxiliaires d'élus renseignés ont un niveau équivalent ou supérieur à bac+5 et/ou sont issus des grandes écoles.

Le degré de spécialisation de leur titre scolaire est lui-même relativement élevé. Nous prendrons ici en compte les diplômes en science politique et en droit des collectivités territoriales. Parmi les 48 des 51 auxiliaires d'élus renseignés, 15 sont titulaires d'un bac+5 en science politique et deux d'un diplôme en droit spécialisé dans la gestion des collectivités locales. La prise en compte de leur date de naissance moyenne relativement aux autres auxiliaires d'élus atteste de la nouveauté de cette forme de spécialisation pour exercer une activité politique. Ils sont nés en moyenne en 1973 alors que la date de naissance moyenne de l'ensemble des auxiliaires d'élus se situe en 1966. On peut aussi estimer que le développement au sein des universités parisiennes de diplômes en science politique spécialisés dans la formation de collaborateurs d'élus (Paris 1, Paris 2, Paris 10) trouve ici sa traduction parmi les élus parisiens. Sur les 15 diplômés en science politique, 5 sont issus de l'un de ces DESS.

Par ailleurs, cette spécialisation se réalise de moins en moins par l'intermédiaire des IEP. Sur les 48 des 51 auxiliaires d'élus renseignés, douze sont diplômés d'un IEP, dont onze de l'IEP de Paris. Cependant, par rapport à la moyenne des auxiliaires d'élus, les diplômés d'un IEP sont plus âgés. Les douze diplômés d'IEP sont nés en 1962 alors que la date de naissance moyenne des auxiliaires d'élus se situe en 1966. En outre, leur degré de spécialisation est moindre que ceux diplômés en science politique. Jusqu'au début des années 2000, la scolarité au sein des IEP n'étant pas encore étendue à cinq ans<sup>1281</sup>, la très grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études en droit et/ou réussissent le concours d'entrée au sein de grandes écoles (ENA, Polytechnique).

---

<sup>1281</sup>L'IEP de Paris étend la scolarité obligatoire à cinq ans en 2000 et les IEP de province en 2004.



**Tableau 96 : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus en 2008**

	Total	Total rens.	Bac	Bac+3/+4	Bac+5			IEP*		
					Droit (dont coll. Loc.)	science politique (dont second dip.)	Autres	Uniquement dip. IEP	Grandes écoles (ENA, Polytech.)	Bac d
Auxiliaires d'élus	51	48	2	4	5 (2)	15 (3)	4	2	3**	5
Année de naissance moyenne des aux. élu	1966	1966	1949	1968	1968	1973	1968	1962		

\*11 sont issus de l'IEP de Paris et 1 de l'IEP de Lille

\*\*Un membre de l'IEP de Paris est titulaire d'un DES en droit et diplômé de l'ENA. Il apparaît donc en double compte.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

La prise en compte de l'origine professionnelle et du titre scolaire des auxiliaires d'élus ayant accédé à la scène politique locale à Paris montre donc un recrutement plus homogène autour de la catégorie des étudiants et une spécialisation de plus en plus ajustée à l'exercice du métier de collaborateur d'élus. Ces caractéristiques sont-elles propres à un département comptant une forte proportion d'étudiants et disposant d'une offre diversifiée de formations en science politique ?

2) L'ascension politique des auxiliaires d'élus légitimés par l'institution scolaire : le Bas-Rhin.

Dans le Bas-Rhin, les auxiliaires d'élus constituent, nous l'avons vu précédemment, une part de plus en plus importante du personnel politique et des cadres partisans socialistes entre 1990 et 2010. La base de données portant sur les élus municipaux bas-rhinois en 2008 réunit 63 élus, dont 60 sont renseignés. Suite aux élections municipales de 2008, ils constituent la troisième catégorie des élus socialistes, derrière les membres de la catégorie des cadres et professions libérales et le groupe des enseignants. Sur les 60 des 63 élus socialistes, onze appartiennent à la catégorie des auxiliaires d'élus, soit 17.5 %. Les auxiliaires d'élus sont soit des assistants parlementaires (5), soit des collaborateurs au sein d'institutions politiques (4), soit permanents d'organisations (2). S'il ne s'agit pas de la première catégorie d'élus, ils constituent néanmoins une catégorie en ascension. Se distinguant des autres élus par leur âge et la date de leur premier mandat, ils n'occupent pas de positions politiques élevées (notamment exécutives). Sur les onze auxiliaires d'élus renseignés, huit sont nés après 1960 alors qu'en moyenne, les élus socialistes bas-rhinois sont nés en 1955. Et, parmi les 40 nouveaux élus socialistes en 2001 et 2008, la part la plus importante est constituée par les auxiliaires d'élus (11). Cependant, en 2008, la grande majorité d'entre eux n'occupe encore qu'un poste d'adjoint. Sur les 13 des 14 auxiliaires d'élus renseignés, neuf sont adjoints au maire, soit 69.2 %. Les élus socialistes se recrutent donc de manière croissante parmi les auxiliaires d'élus. Mais il s'agit aussi de mesurer, comme pour la Fédération de Paris, le niveau de professionnalisation de ces élus en considérant leur catégorie socio-professionnelle d'origine ainsi que le degré de spécialisation du titre scolaire obtenu.

Les onze auxiliaires d'élus se distinguent en premier lieu par leur origine socio-professionnelle, selon qu'ils sont nés avant 1962 (inclus) ou après 1962. Sur les quatre auxiliaires d'élus renseignés nés avant 1962, trois appartiennent à la catégorie des professions

intermédiaires et un à celles des cadres alors que, parmi les sept auxiliaires d'élus nés après 1962, nous dénombrons six étudiants et un cadre.

**Tableau 97 : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu dans le Bas-Rhin en 2008**

	Nb ind	Etudiant	Cadre	Prof inter
Nés en 1962 et avt	4	0	1	3
Nés ap 1962	7	6	1	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

En outre, le groupe des auxiliaires d'élus dispose de capitaux scolaires de plus en plus élevés et d'un titre universitaire de plus en plus spécialisé. Sur les onze auxiliaires d'élus, un seul, né en 1955, ne possède que le bac. Plus les auxiliaires d'élus sont jeunes, plus ils disposent d'un titre universitaire mieux ajusté à l'exercice du métier de collaborateur d'élus et moins ils sont issus de l'IEP de Strasbourg. La prise en compte de la date de naissance montre une tendance à la professionnalisation de ce groupe avec l'émergence de profils mieux ajustés à l'exercice futur d'un poste de collaborateur d'élus (DESS en droit des collectivités locales, DESS/Master en science politique). Nés en moyenne en 1979, les deux titulaires d'un diplôme en science politique se situent parmi les élus socialistes les plus jeunes. En outre, parmi les diplômés en droit, l'un dispose d'un diplôme de DEA de droit public et le second d'un DESS de droit des collectivités locales. Ce dernier est né en 1976. Cette tendance à la spécialisation du titre scolaire reste cependant à confirmer dans les années à venir.

**Tableau 98 : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus dans le Bas-Rhin en 2008**

	Total	Bac	Bac+4/5			IEP Strasbourg		
			Droit	science politique	Autres	Autres		Université
						ENA/ Ecole de journalisme	Bac+5 droit	Bac+5 sociologie
Auxiliaires d'élus	11	1	2	2	1	2	1	2
Année de naissance moyenne aux. élu	1967	1954	1974	1979	1962	1962		

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Relativement à la Fédération de Paris, le groupe des auxiliaires d'élus, certes moins nombreux, suit une évolution semblable dans son recrutement socio-professionnel et dans le type de diplôme détenu. Ces caractéristiques se retrouvent-elles parmi les élus socialistes du Nord en 2008 ?

### 3) L'ascension politique d'auxiliaires d'élus à la légitimité encore éclatée.

Par rapport aux deux autres Fédérations étudiées, les auxiliaires d'élus constituent une catégorie encore secondaire dans le Nord. Sur les 461 des 518 élus socialistes renseignés après les élections municipales de 2008, 47 sont des auxiliaires d'élus, soit 10.2 %. Le groupe se compose de neuf assistants parlementaires, trois membres de cabinets ministériels et 29 collaborateurs au sein d'institutions politiques locales, trois permanents d'organisations et trois membres de l'administration territoriale que nous avons inclus en raison de leurs liens familiaux (fils ou beau-fils de l' élu). Bien qu'ils représentent encore une faible part des élus socialistes, nous pouvons considérer que, mis en perspective avec les développements précédents sur l'évolution du recrutement du personnel politique et des cadres partisans entre 1990 et 2010, il s'agit d'une catégorie en progression. Ils se distinguent en effet des autres catégories d'élus par leur âge, les positions qu'ils occupent, l'orientation politique et la taille de leur commune d'élection. Sur 47 auxiliaires d'élus renseignés, 31 sont nés après 1960, soit 66 %. Cette proportion est très élevée si nous la rapportons à l'ensemble de la population des élus puisqu'en moyenne, les élus nés après 1960 ne sont que 30%. Et, relativement à l'ensemble des élus considérés, les auxiliaires d'élus accèdent à des positions politiques élevées. Ils représentent un quart des maires en fonction après les élections municipales de 2008 : seuls les enseignants, qui concentrent un tiers des maires élus en 2008, sont plus nombreux à ce poste.

Le groupe des auxiliaires d'élus constitue donc une catégorie en ascension. De même que pour la Fédération de Paris et du Bas-Rhin, leur catégorie socio-professionnelle d'origine et leurs titres scolaires ne doivent pas manquer d'être étudiés. En premier lieu, nous constatons une rupture générationnelle au niveau de leur catégorie socio-professionnelle d'origine. Plus les auxiliaires d'élus sont jeunes, plus ils sont recrutés à la sortie de leurs études, démontrant ainsi une professionnalisation de l'accès à cette profession. Pour les 47 auxiliaires d'élus renseignés nés avant 1962, on constate une diversité assez importante des origines socio-

professionnelles. Les auxiliaires d'élus se recrutent majoritairement parmi les étudiants (5) et les cadres et professions libérales (5), mais aussi au sein des catégories intermédiaires (4), enseignantes (3) et populaires (un employé et un ouvrier). A l'inverse, les auxiliaires d'élus nés en 1962 et après sont recrutés presque exclusivement après leurs études. Sur les 27 auxiliaires d'élus renseignés, 23 sont précédemment étudiants contre un appartenant à la catégorie des professions intermédiaires.

**Tableau 99 : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu dans le Nord en 2008**

	Nb ind	Etudiant	Cadre et prof lib	Prof inter	Enseignant	Ouvrier/ employé	Mère au foyer
Nés avt 1962	20	5	5	4	3	2	1
Nés en 1962 et après	27	23	3	1	0	0	0

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

En second lieu, nous pouvons constater que les auxiliaires d'élus les plus jeunes se distinguent des plus âgés par leur dotation en capital scolaire et des diplômes certifiant un savoir-faire politique. Ici aussi, on tend vers une spécialisation du diplôme. Dans le Nord, en raison de la diversité des origines socio-professionnelles des élus nés avant 1962, la spécialisation du titre scolaire reste encore faible. Ainsi, sur les 33 des 47 auxiliaires d'élus, neuf ont un niveau de diplôme égal ou inférieur au second cycle universitaire, soit 20 %, dont trois qui n'ont pas de diplôme du supérieur. Cependant, il s'agit des élus les plus âgés. Ceux ne possédant pas le bac sont nés en moyenne en 1956 et ceux ayant entre bac et bac+2 en 1962, soit dans la moyenne de l'ensemble des élus considérés (1962). A l'inverse, les élus devenus auxiliaires d'élus les plus âgés se recrutent parmi les titulaires d'un diplôme d'IEP, de droit et, plus récemment, de science politique. Sur les 33 des 47 auxiliaires d'élus titulaires d'un bac+4/5, ceux issus d'un cursus en droit sont nés en moyenne en 1964, d'IEP en 1966 et en science politique en 1974. Cette tendance au recrutement d'auxiliaires d'élus en possession d'un diplôme de plus en plus spécialisé et promus ensuite en tant qu'élus professionnalisés reste ici encore à confirmer dans les années à venir.

**Tableau 100 : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus dans le Nord en 2014**

	Total	Total rens.	Inf bac	Bac/Bac+ 2	Bac+4/5			IEP	
					Droit	science politique	Autres	Autres	Univ
								ENA/Ecol e de journal.	Bac+ droi
Auxiliaires d'élus	47	33	3	6	6*	6*	2	2	3
Année de naissance moyenne de l'aux.	1962	1963	1956	1962	1964	1974	1947	1966	

\*Deux élus ont été comptés deux fois. Un élu a un diplôme en droit et en science politique et un autre est docteur et diplômé d'école.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

L'ensemble de ces chiffres tend bien à démontrer un processus de légitimation des élus par l'institution scolaire, et moins par leurs ressources militantes, vis à vis des électeurs au sein des trois départements. Ce processus est le produit de l'augmentation de la part des auxiliaires d'élus parmi les élus, et de la prévalence de leur titre scolaire dans leur recrutement sur leurs ressources militantes. Ainsi, plus les auxiliaires d'élus ayant accédé à un mandat sont jeunes, plus ils ont été recrutés dès la sortie de leurs études. Ce processus est cependant plus ou moins accentué selon les départements considérés. A Paris, ce processus est bien avancé si l'on considère le nombre élevé d'auxiliaires d'élus parmi les élus et la détention de titres universitaires spécialisés (diplômes en science politique et d'IEP). Dans le Bas-Rhin, les auxiliaires d'élus ne constituent encore qu'une catégorie secondaire parmi les élus mais disposent cependant de titres universitaires spécialisés. Dans le Nord, les auxiliaires d'élus constituent une catégorie marginale mais occupant les positions politiques les plus élevées. Le degré de professionnalisation dans l'accès à ce métier reste faible bien que, comme dans le Bas-Rhin et à Paris, nous ayons constaté une augmentation de leur savoir-faire politique grâce à l'obtention d'un diplôme spécialisé. Il convient de poursuivre cette analyse des transformations du capital politique des élus en examinant le degré d'objectivation du capital politique de ceux entrés en politique au cours des années 1970 et 1980 et qui est susceptible de leur garantir une relative autonomie par rapport à la sanction électorale.

### **Section 3 : L'objectivation du capital politique**

Outre l'entrée sur la scène politique des auxiliaires d'élus et le processus de légitimation par l'institution scolaire, le capital politique des élus se transforme en s'institutionnalisant<sup>1282</sup>. Nous le montrerons en établissant le maintien durable des entreprises politiques socialistes au sein des institutions politiques (A) et en observant la professionnalisation politique du personnel enseignant dans le Nord (B)

#### **A) Le maintien durable des socialistes au sein des institutions politiques dans le Nord**

L'objectivation du capital politique des entreprises politiques locales détentrices de la marque socialiste est particulièrement prononcée dans le département du Nord. C'est qu'en effet, dans

---

<sup>1282</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *op. cit.*, p. 249.

le Bas-Rhin et à Paris, les socialistes ne se maintiennent pas durablement au sein des institutions politiques. Avant la refondation du Parti socialiste en 1971, ces deux départements comptent un faible nombre d'élus<sup>1283</sup> tandis que, lors des élections municipales de 1977 ou 1983, ou des élections législatives de 1981, les socialistes progressent mais occupent encore une place marginale au sein de l'espace politique local. Certes, dans le Bas-Rhin, Strasbourg – devenue et restée socialiste entre 1989 et 2001 – constitue un lieu favorisant la professionnalisation du personnel politique socialiste. Sa perte par les socialistes face à une liste dissidente composée en grande majorité de socialistes contribue néanmoins au renouvellement d'une partie du personnel politique socialiste en 2008. Ainsi, sur les 60 élus socialistes en 2008, 30 – soit la moitié – sont des nouveaux entrants. De même, Paris est une ville-département où la mairie centrale constitue, nous l'avons vu, la principale pourvoyeuse de ressources politiques. Or, si lors des élections municipales de 1995, six mairies d'arrondissement sont conquises, la prise de la mairie centrale en 2001 a pour effet de redistribuer la hiérarchie des pouvoirs entre élus – le maire de Paris promouvant dans chaque arrondissement certains de ses affidés et/ou mettant fin à la carrière politique d'élus professionnalisés contrôlant localement les investitures (Cf. encadré n°25). Ainsi, sur les 146 élus socialistes en 2008, 80 en sont à leur premier mandat, soit 54.8 %.

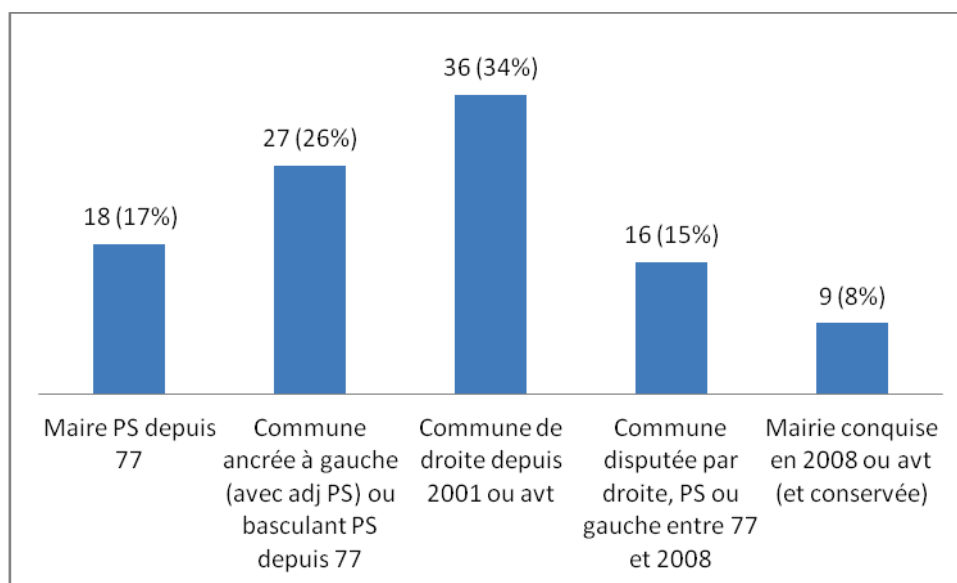
A l'inverse, dans le département du Nord, nous constatons une certaine stabilité politique au sein des exécutifs communaux profitant à la gauche et notamment au Parti socialiste. Sur les 106 communes de plus de 5.000 habitants (recensement 1990), seul un tiers est resté à droite depuis 1977. Peu de communes connaissent de multiples basculements lors des différentes élections municipales tenues entre 1977 et 2008. Parmi ces 106 communes, 16 sont disputées par la droite, le PS ou un autre parti de gauche entre 1977 et 2008. En fait, sur les 106 communes de plus de 5.000 habitants (recensement 1990), 45 ont un exécutif composé de socialistes (maire ou adjoints) sans discontinuer depuis au moins 1977, soit 44%, dont 18 avec un maire socialiste depuis cette même date.

---

<sup>1283</sup> Pour le Bas-Rhin, nous pouvons nous reporter au développement du chapitre 2 de la partie 1. Dans la Fédération de Paris, nous comptons 10 conseillers de Paris en 1959 et 11 en 1965, tandis que, depuis les élections législatives de 1956, la Fédération socialiste de Paris ne compte aucun député socialiste (A noter cependant qu'entre 1967 et 1968, Claude Estier est élu député sous l'étiquette de la FGDS. Il rejoindra en 1971 le parti socialiste refondé à Epinay). Source : Socialiste à Paris 1905-2005.



**Graphique 10 : Evolution politique des exécutifs communaux des 106 communes de plus de 5.000 habitants dans le Nord entre 1977 et 2008**



Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Dans le département du Nord, les entreprises politiques locales détentrices de la marque socialistes ont accumulé un important capital politique objectivé. Cette institutionnalisation de leur capital s'observe également à travers le degré de professionnalisation politique d'élus entrés en politique entre 1977 et 1989.

## **B) Professionnalisation du personnel politique enseignant.**

Quel est le degré de professionnalisation du personnel politique entrant en politique entre 1977 et 1989 ? Nous observerons d'une part que les élus socialistes actuellement en poste dans le département du Nord sont des professionnels de la politique qui vivent pour et, en partie, de la politique<sup>1284</sup> (1), d'autre part que leur désengagement de l'espace politique local se réalise alors de manière d'autant plus difficile<sup>1285</sup> (2).

<sup>1284</sup> Sur la professionnalisation politique cf. WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, la Découverte, 2003.

<sup>1285</sup> Sur cet aspect cf. FILLIEULE Olivier (éd.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

### 1) Des professionnels de la politique : l'exemple des élus enseignants.

La relative stabilité politique des communes en faveur de la gauche, et notamment du parti socialiste, s'observe dans des carrières politiques longues et la relative professionnalisation politique des élus locaux socialistes<sup>1286</sup>.

C'est particulièrement le cas des élus enseignants dans le département du Nord<sup>1287</sup>. Certes, au sein de la Fédération du Nord, les élus socialistes restent majoritairement d'origine enseignante. Sur 461 des 518 élus renseignés issus de notre base de données portant sur les élus suite aux élections municipales de 2008 dans le département du Nord, 120 sont enseignants, soit 23.2%. Ils sont relativement âgés. Sur 119 des 120 élus enseignants renseignés, 72 sont nés avant 1951, soit 60.5%. En outre, parmi les 29 maires enseignants (ré)élus en 2008, 23 sont entrés en politique avant ou lors des élections municipales de 1989, soit 80% de l'effectif total, dont onze avant ou lors du scrutin municipal de 1977, soit 38 % de l'effectif total.

**Tableau 101 : Date du premier mandat des maires enseignants dans le Nord en 2008**

	Total	1971	1977	1983	1989	1995	2001	2008
Premier mandat	29	1	10	8	4	1	4	1
dont en %	100%	3,4%	34,5%	27,6%	13,8%	3,4%	13,8%	3,4%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En outre, leur niveau de professionnalisation se constate par la prise en compte du nombre de mandats cumulés au sein d'exécutifs locaux au cours de leur carrière politique. Parmi les 11 maires en fonction en 2008 – entrés en politique en 1971 ou en 1977 –, tous ont exercé durant leur carrière politique au moins un autre mandat que celui de maire, dont six ayant cumulé plus de trois mandats au sein d'exécutifs locaux. Ce cumul de positions au sein d'exécutifs locaux diminue cependant pour ceux entrés plus tardivement au sein de l'espace politique local. Sur les douze primo-accédants en 1983 et 1989, cinq ont exercé plus de deux mandats au sein d'exécutifs locaux durant leur carrière politique.

<sup>1286</sup> Voir également : LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes, op. cit.*, p. 102-109.

<sup>1287</sup> Dans des proportions moindres, la catégorie des professions intermédiaires (hors enseignants) connaît une évolution similaire. Sur les 107 membres des professions intermédiaires élus en 2008, la moitié dispose d'un mandat depuis au moins 1989. Cependant, contrairement aux enseignants, ils occupent des positions politiques moins élevées ne leur permettant pas de vivre de et pour la politique. Sur les 107 membres des professions intermédiaires, seuls 11 sont maires, soit 10%.

**Tableau 102 : Le nombre de mandats exécutifs cumulés par les maires enseignants au cours de leur carrière politique en 2008**

		Total eff.	Uniq. maire	Maire et un autre mandat exécutif local*	Maire et 2 autres mandats exécutifs locaux	Maire et 3 mandats ou plus d'exécutifs locaux	Maire parl et 2 mandats exécutifs locaux	Maire parl et 3 mandats et plus exécutifs locaux
Date du premier mandat	1971/1977	11	0	3	2	4	0	2
	1983/1989	12	2	5	3	1	1	0
	1995-2008	6	4	1	0	0	1	0

\*Exécutifs locaux pris en compte : Conseil général, régional, intercommunal, SIVOM et SEM

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Effectuant des carrières politiques étirées dans le temps, cumulant de nombreux mandats, les élus enseignants se sont d'autant plus professionnalisés qu'ils vivent en majorité de la politique. Sur les 29 maires enseignants en fonction en 2008, 15 ont perçu durant leur carrière plus de 3.500 euros d'indemnités (brut), seuil à partir duquel on peut considérer que l'élu est en mesure de se mettre en disponibilité de son métier d'enseignant pour se consacrer à l'exercice de ses mandats électoraux. En effet, à partir de 3.500 euros brut, l'élu perçoit des indemnités plus élevées que son salaire d'enseignant. En outre, sur ces 29 maires enseignants, quatre – qui perçoivent entre 1.500 et 3.500 euros d'indemnités – se situent dans une position intermédiaire et peuvent se mettre en disponibilité partielle de leur corps d'origine.

**Encadré 36 : La construction de la base de données portant sur les revenus des enseignants tirés de la politique**

Dans un premier temps, nous avons reconstitué l'ensemble de leur carrière politique depuis 1977. Puis, à partir de leurs mandats de maires, de parlementaires (député, sénateur), de conseillers régionaux et généraux (avec les éventuelles vice-présidences), les mandats au sein des intercommunalités (Communauté urbaine, agglomération et les Présidences et vice-présidences au sein des communautés de communes ou des SIVOM), voire de leur présence éventuelle à la tête de Sociétés d'Economie Mixte, nous avons converti ces fonctions en indemnités perçues.

**Tableau 103 : Carrières politiques des enseignants élus en 2008 et revenus tirés de la politique entre 1977 et 2008**

Année	77	81	82	83	89	92	93	94	95	98	99	00	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Ind. 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 3	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 5	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 8	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
Ind. 10	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ind. 11	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
Ind. 12	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1
Ind. 13	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
Ind. 14	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3	3	3	3	3
Ind. 15	3	3	3	4	5	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2
Ind. 16	1	1	1	2	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	2	2	2
Ind. 17	1	1	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Ind. 18	0	0	0	0	1	4	4	4	4	4	1	1	1	5	5	5	5	5	5	5	5	1
Ind. 19	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1
Ind. 20	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2
Ind. 21	1	1	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2
Ind. 22	1	1	1	1	2	2	2	2	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ind. 23	0	0	0	0	1	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ind. 24	1	1	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ind. 25	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5
Ind. 26	0	0	0	0	3	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ind. 27	1	1	1	1	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ind. 28	1	1	1	1	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Ind. 29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

Légende :

0=>Non élu

1=>Indemnités de moins de 1.500 euros (brut)

2=>Indemnités entre 1.500 et 2.500 euros (brut)

3=>Indemnités entre 2.500 et 3.500 euros (brut)

4=>Indemnités entre 3.500 et 4.500 euros (brut)

5=>Indemnités supérieures à 4.500 euros (brut)

*Lire ainsi* : L'individu 1 n'est pas élu entre 1977 et 2000. En 2003, il reçoit une indemnité de 1.500 euros brut par mois.

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

## 2) L'impossible désengagement de l'espace politique : ascension sociale et professionnalisation politique par la carrière politique.

La professionnalisation de ces élus, en l'occurrence enseignants, s'observe également lors de leurs défaites électorales, celles-ci se traduisant par un désengagement souvent difficile de l'espace politique local<sup>1288</sup>. Nous nous intéresserons ici à deux élus enseignants, dont l'un vivant de la politique, afin de montrer en quoi la détention de positions politiques sur une longue période – qui va les placer en situation d'ascension sociale – rend plus difficile leur désengagement politique.

Fils d'un ouvrier qualifié et directeur de l'école du centre de sa commune d'élection depuis le début des années 1970, investi en outre au sein de l'amicale laïque, il entre en 1983 au conseil municipal en tant qu'adjoint socialiste d'un maire communiste d'une commune d'environ 3.500 habitants. Il conserve ce poste d'adjoint au maire de 1983 à 2008, soit durant 25 ans. En retraite en 2006, il constitue sa propre liste lors des élections municipales de 2008, ce qui amène les instances fédérales à l'exclure du Parti socialiste. Lorsque je l'appelle pour réaliser un entretien en 2009, il m'annonce avoir quitté la commune et habiter dans un village du sud de la France. L'appel se transforme alors en entretien téléphonique au cours duquel il m'explique que, « *depuis son échec aux élections municipales de 2008, sa situation était devenue impossible dans la commune car, dans une commune de cette taille, les attaques sont personnelles et dures* ». Selon lui, esseulé dans la commune et tenu pour responsable de la défaite du maire sortant communiste, il « *n'avait plus rien à faire dans la commune et éprouvait le besoin de prendre de la distance* ». D'ailleurs, « *quelques mois après sa défaite et au vu du climat qui régnait dans la commune, je (NDA : il) décidais pour me retrouver de partir faire le chemin de Saint-Jacques de Compostelle* »<sup>1289</sup>.

D'autres élus enseignants ont un niveau de professionnalisation politique encore plus élevé. Outre le fait qu'ils soient investis au sein de l'espace politique local depuis la fin des années 1970, ils cumulent plusieurs positions politiques relativement élevées leur permettant de vivre de la politique. D'origine sociale modeste, fils d'un technicien et d'une employée des PTT, cet enseignant, instituteur puis PEGC, accède à une position sociale élevée, en étant d'abord vice-présidence du conseil général du Nord, puis maire d'une commune de plus de 35.000 habitants. Lors de l'entretien que nous avons treize ans après sa sortie de la scène politique locale, il montre – par son regret de ne pas être né dans une famille issue d'une catégorie

---

<sup>1288</sup> Sur l'analyse du désengagement comme révélateur de la carrière, cf. FILLIEULE Olivier (éd.), *Le désengagement militant, op. cit.*

<sup>1289</sup> Entretien enquêté n°47, instituteur retraité. Membre du conseil municipal de 1983 à 2008 d'Iwuy.

sociale plus élevée – combien la détention de ses mandats électoraux lui a permis de s'élever socialement :

*« Et un de mes regrets, j'ai pas beaucoup de regrets dans la vie, mais un de mes regrets, c'est de ne pas avoir démarré plus tôt à militer en étant déjà étudiant. Et peut-être de ne pas avoir été dans une famille où y aurait, tout à l'heure je parlais de ma famille, mais une famille où on met en valeur la fonction d'élu. A la limite, dans une famille comme la mienne c'était plutôt, comme en général : « Tiens-toi tranquille ! Ne prends pas de risque ! Ne prends pas de responsabilités ! » C'était plutôt ça l'ambiance. « Fais-toi discret ! » On a été élevé comme ça. Bon. Alors que quand vous êtes dans une famille qui vous booste c'est pas forcément bénéfique, mais ça peut aider. Mon regret, c'est de ne pas m'être forgé plus tôt un certain nombre d'outils pour faire les choses. (silence). Mais bon. C'est arrivé plus tard, parce que j'ai quand même démarré tard. Et je crois qu'il y avait cette ambition d'être premier à mon niveau. Et je crois que les motivations des responsables politiques, c'est, à mon avis, le principal moteur, c'est l'ambition. (silence)... Alors après l'ambition... (silence)... ça peut vous conduire à... (rires)... à n'importe où... Mais l'ambition de servir ou l'ambition de gagner de l'argent ou l'ambition de ceci ou de cela mais il faut une ambition pour faire de la politique (silence). »<sup>1290</sup>.*

Dès lors, la perte de ses mandats électoraux – qui lui avaient permis de s'élever socialement – va l'affecter plus durement. Il conquiert son premier mandat électoral lors des élections cantonales de 1982 et accède au sein du conseil général à un poste de vice-président. Tête de liste socialiste lors des élections municipales de 1983, il est battu avant de l'emporter en 1989. Suite à ces élections, il se recentre sur sa fonction de maire : il n'est plus vice-président du Conseil général et se met en disponibilité de son métier d'enseignant. Désormais, il vit des indemnités de ses mandats politiques. Battu lors des élections cantonales de 1994 puis lors des élections municipales de 1995, il réintègre le corps professoral puis part vivre à Londres. Treize ans plus tard, lors de l'entretien que nous avons ensemble, s'il dit avoir pris du recul par rapport à sa défaite – considérant que la politique n'est pas une carrière –, il se souvient néanmoins qu'il fut affecté par la succession de défaites électorales, ce qui l'amena à ne plus siéger au sein du conseil municipal :

*« Non, mais ça, c'est assez dur quand même. Quand vous vous êtes investi, comme moi je me suis investi. Il faut dire entre le départ de Bérégovoy, 78, et être élu, il m'a fallu 11 ans pour arriver en mairie. Il faut le faire. Et puis après j'ai quand même été 18 ans au conseil municipal en fin de compte : élu en 83, mandat d'opposition, en 89, je suis devenu maire jusqu'en 95, mais je suis encore resté conseiller municipal jusqu'en 2001. Bon. Et donc c'est quand même un... quand vous êtes bien investi, vous avez bien ramé, y a quand même un sentiment d'injustice quoi, à un moment donné. On a l'impression de ne pas avoir été récompensé des efforts qu'on a déployés. Bon, il faut savoir dépasser ça, et puis il faut se dire que c'est comme ça : on voulait être élu, mais ce n'est pas une carrière ! Il ne faut pas considérer ça comme une carrière. Alors moi c'est surtout un sentiment d'injustice qui m'a choqué. C'est pour ça qu'après j'ai dit "ça va bien ! Qu'ils se débrouillent entre eux !" Après*

---

<sup>1290</sup> Entretien enquêté n°11, instituteur puis PEGC retraité. Trésorier de la FEN du département du Nord. Ex-maire d'une commune d'environ 35.000 habitants et vice-président du Conseil général du Nord.

*tout la terre continue de tourner ! (silence) Enfin, c'est dur quand même ! Moi ce que j'ai fait, c'est que je n'ai plus jamais remis les pieds à la mairie »<sup>1291</sup>.*

Le difficile désengagement politique d'un élu non professionnalisé et d'un professionnel de la politique, se situant tous deux en ascension sociale suite à leur détention de positions politiques, nous renseigne donc sur le niveau élevé de professionnalisation politique des élus locaux ayant cumulé dans le temps des mandats électoraux.

En lien avec les deux sections précédentes portant sur les auxiliaires d'élus, nous avons pu établir la transformation du capital politique comme produit de son objectivation. Nous avons ainsi constaté le maintien durable des entreprises politiques détentrices de la marque socialiste au sein des institutions politiques locales. Puis, en observant le niveau élevé de professionnalisation des élus enseignants du département du Nord entrés en politique entre 1977 et 1989, nous avons consolidé notre analyse de la forte objectivation du capital politique dans le département du Nord.

## **Conclusion**

Dans ce dernier chapitre, nous avons donc démontré la transformation du capital politique des élus depuis le début des années 2000. En effet, étudiant la constitution des enjeux municipaux dans les communes du département de la Somme, Daniel Gaxie et Patrick Lehingue considèrent qu'à la différence des autres types de capitaux, le capital politique ne peut se réduire à sa dimension symbolique, car les élus se doivent de se référer à leur clientèle pour ne pas perdre leur crédit.

Pourtant, à partir des années 1990, les candidats investis par le PS sont de moins en moins issus de groupes sociaux, mais sont recrutés selon des logiques internes au champ politique. Cette évolution du recrutement vers les auxiliaires d'élus s'opère cependant plus ou moins rapidement selon les trois Fédérations prises en compte (Paris, le Nord et le Bas-Rhin). En effet, si, à partir du début des années 1990, les dirigeants fédéraux sont majoritairement des auxiliaires d'élus, ce n'est qu'au début des années 2000 que ces derniers accèdent dans le Nord et dans le Bas-Rhin à l'investiture socialiste, sous les effets du renouvellement du personnel politique, tandis qu'à Paris, les candidats et les élus sont majoritairement des auxiliaires d'élus dès la fin des années 1990.

---

<sup>1291</sup> Entretien enquêté n°11, instituteur puis PEGC retraité. Trésorier de la FEN du département du Nord. Ex-maire d'une commune d'environ 35.000 habitants et vice-président du Conseil général du Nord.

En outre, en recentrant nos développements sur le groupe des auxiliaires d'élus détenant un mandat en 2008, nous observons une progressive transformation de leurs profils qui traduit leur légitimation progressive par l'institution scolaire. En effet, en raison, d'une part, des modes de recrutement par les élus des auxiliaires d'élus faisant primer un titre scolaire spécialisé et, d'autre part, à partir du début des années 2000, des transformations au sein du champ académique se traduisant par la création de diplômes spécialisés en science politique, les auxiliaires d'élus les plus jeunes, recrutés à la sortie de leurs études, disposent d'un titre scolaire spécialisé (IEP puis Master en science politique) attestant de leur maîtrise de savoir-faire et savoir-être politique.

Enfin, l'institutionnalisation du capital politique des élus accroît sa dimension symbolique en éloignant les élus de leur clientèle électorale. Nous l'avons observé en étudiant le niveau élevé de professionnalisation des élus enseignants socialistes en 2008, entrés en politique entre 1977 et 1989.



### Conclusion partie 3

Finalement, nous avons établi une rupture dans cette troisième partie, en étudiant le recrutement du personnel politique socialiste depuis les années 1990, relativement à la période s'étendant de la fin du XIXe siècle à 1990, examinée dans la première partie de la thèse. Le renouvellement des élus et cadres partisans s'opère moins selon des logiques sociales que politiques. Il traduit la réévaluation des ressources partisans et politiques.

Cette rupture est d'abord rendue possible par l'enclavement dans une logique partisane de la nouvelle génération de candidats, et par la plus forte emprise des ressources notabliaires sur les instances partisans locales. En effet, d'une part, nous avons observé la clôture de la relation partisane : le renouvellement des candidats traduit un accroissement de la part des dirigeants d'organisations de jeunesse (MJS et UNEF) et leur plus faible multipositionnement. D'autre part, le maintien durable des socialistes au sein des institutions politiques (collectivités territoriales, positions de parlementaires) à partir de la fin des années 1970 augmente le contrôle des élus sur les instances partisans locales. Ce plus faible multipositionnement du personnel politique renouvelé traduit en fait de nouvelles logiques d'accumulation du capital social, qui reste nécessaire pour être élu, tandis que les élus, contrôlant les sections, sont plus en mesure d'imposer leurs candidats.

Dès lors, les élus socialistes ayant un accès plus large aux trophées politiques (postes dans l'Etat, mandats politiques) depuis la fin des années 1970, sous les effets des lois de décentralisation et des conquêtes électorales, le personnel politique se renouvelle au tournant de la fin des années 1990 et du début des années 2000 par l'intermédiaire des auxiliaires d'élus. Ce constat nous a amené à reconsidérer la notion de capital politique, tel que l'envisagent Daniel Gaxie et Patrick Lehingue au début des années 1980. Selon ces auteurs, le capital politique se distingue des autres capitaux par la nécessité pour ses titulaires de se référer à leur clientèle pour conserver leur crédit. Or, nous avons démontré que le capital politique des élus socialistes acquiert de plus en plus un caractère symbolique du fait, d'une part, du profil des candidats investis (les auxiliaires d'élus) et du titre scolaire qu'ils détiennent et, d'autre part, de l'institutionnalisation du capital politique des élus entrés en politique à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

## CONCLUSION GENERALE

---

L'objectif poursuivi durant cette recherche est de déterminer la rupture historique du recrutement du personnel politique socialiste à partir des années 1990 et ses logiques. A la différence des travaux anglo-saxons prenant en compte des critères objectifs, tels que le financement des partis politiques, nous sommes partis des ressources et des propriétés sociales du personnel politique socialiste pour établir le degré élevé de professionnalisation du personnel politique socialiste et la transformation de son capital politique.

Notre thèse démontre d'abord que, malgré l'emprise plus ou moins forte selon les périodes historiques des institutions municipales sur le parti, analysé sous la notion de socialisme municipal, le personnel politique socialiste se renouvelle jusqu'aux années 1990 à partir de filières de recrutement issus des groupes sociaux mobilisés formant le milieu partisan. Ensuite, en changeant de jeu d'échelle, nous établissons, à partir de la notion de carrière militante, la dévaluation des ressources de ces groupes produite de transformations internes mais aussi du contexte politique nationale et/ou locale. Dans cette nouvelle configuration où ces groupes sont moins à même d'exercer un effet structurant sur le parti, le renouvellement des cadres partisans puis des élus socialistes bénéficient d'un accès plus large aux trophées politiques (mandats d'élus, postes dans l'appareil d'Etat) suite aux conquêtes électorales enregistrées par le parti socialiste à partir de 1977 et la multiplication de postes d'auxiliaires d'élus suite aux lois de décentralisation de 1983.

En revenant sur plusieurs éléments originaux que nous avons dégagés de l'analyse de la transformation du recrutement du personnel politique socialiste, nous nous attachons à effectuer une synthèse de nos apports théoriques et empiriques à la discipline.

## Apports à la discipline

En prenant comme objet d'étude le Parti socialiste, nous pouvons d'abord mieux cerner les transformations actuelles de la démocratie représentative et de la gauche plus particulièrement. En effet, les socialistes sont particulièrement implantés au niveau local, au point de devenir le premier parti d'élus locaux à la fin des années 1990. La transformation du Parti socialiste en un parti de gouvernement ne peut néanmoins se satisfaire de la prise en compte de facteurs exogènes (conquête du pouvoir, reniement des idéologies), il suppose également de considérer le type de renouvellement de son personnel politique. Nous avons alors été amenés à réinterroger la notion de réseau partisan qui pense ensemble le type de recrutement, la mobilisation et les rapports internes au sein du Parti. En effet, si l'analyse des rapports entre les groupes mobilisés et les acteurs partisans montre la permanence de leurs rapports lors des campagnes électorales, l'étude du personnel politique entre la fin du XIXe siècle et 2012 révèle une rupture à partir des années 1990 en passant de logiques sociales à des logiques politiques.

L'étude du personnel politique à partir des années 1990 nous a conduit également à réexaminer la notion de capital politique, telle que Daniel Gaxie et Patrick Lehingue l'envisage dans leur ouvrage *Les enjeux municipaux*. Selon ces auteurs, le capital politique se différencie des autres types de capitaux par la nécessité pour ses détenteurs de se référer à leur clientèle pour conserver leur crédit. Nous démontrons néanmoins que ce capital, pour les nouveaux entrants, prend une forme de plus en plus symbolique en raison de l'accroissement du nombre d'auxiliaires d'élus et de leur mode de légitimation où prime le titre scolaire sur les ressources militantes. L'accroissement de la dimension symbolique du capital politique est d'autant plus fort parmi les élus socialistes que nous observons une institutionnalisation de leur capital politique.

Enfin, dernier apport, la professionnalisation du Parti socialiste ne peut se considérer sous le seul angle des transformations au sein du champ politique, autrement dit de la revalorisation des ressources politiques et partisans. Nous devons également prendre en compte les transformations au sein des groupes mobilisés et à leurs carrières militantes. Nous avons donc été amenés à centrer notre analyse sur le groupe des enseignants laïques et celui des catholiques de gauche, à travers la JOC. En articulant les transformations au sein du groupe à la configuration politique, nous avons pu démontrer ainsi, d'une part, la désagrégation de l'élite socialiste enseignante et, d'autre part, l'absence de renouvellement du groupe des

jocistes, dont, en outre, les dirigeants des années 1960 se professionnalisent et institutionnalisent leur structure associative militante.

## **Prolongement de la recherche**

Les logiques actuelles du recrutement du personnel politique socialiste amènent à s'interroger sur les transformations plus larges observables dans plusieurs partis politiques français ayant un large accès aux trophées politiques (mandats d'élus, postes dans l'Etat). Cependant, trop peu de travaux s'inscrivent encore dans la perspective de recherche ouverte par Frédéric Sawicki d'étude des milieux partisans. Il serait donc intéressant de mener un travail similaire sur d'autres partis, notamment de l'Europe occidentale, afin de mieux déceler les transformations actuelles de la représentation au sein de nos démocraties occidentales.

Par ailleurs, tandis que nous achevons notre travail, un profond renouvellement du personnel politique local s'opère du fait de la perte par les socialistes de nombreuses municipalités en mars 2014. Notre travail de recherche nous a amenés à constater l'arrivée sur la scène politique d'un nouveau groupe d'élus, les auxiliaires d'élus. Ce groupe, nous l'avons vu, tend à s'homogénéiser autour des militants d'organisations de jeunesse et d'un titre scolaire spécifique. Lucie Bargel établit des dynamiques similaires au sein du PS et de l'UMP à l'établissement d'une filière de recrutement issue des organisations de jeunesse. Il serait donc intéressant de rassembler des données sur ce personnel politique local (ressources militantes, propriétés sociales) pour mieux saisir le métier d'élu, la communication politique... Au final, il apparaît que nos thématiques de recherche conservent encore de larges perspectives d'analyse pour la sociologie politique.

# Bibliographie

---

- **Méthodes de recherche**

AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Lucie, ETHUIN Nathalie, MASSICARD Élise et PETITFILS Anne-Sophie, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 17, n° 4, pp. 15-30.

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.

BEAUD Stéphane ET WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003

BENSA Alban, « Remarques sur les politiques de l'intersubjectivité », in Alban BENSA et Didier FASSIN (éds.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 323-328.

CEFAÏ Daniel (éd.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010.

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997.

FASSIN Didier et BENSA Alban (éds.), *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

GARRIGOU Alain, « Le politologue aux Archives », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 6, pp. 41-45.

LAURENS Sylvain, « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? », *Genèses*, 2007, vol. 4, n°69, pp. 112-127.

LEFEBVRE Rémi, « «Politiste et socialiste». Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 17, n° 4, pp. 127-139.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007.

NAUDIER Delphine Directeur de la publication et SIMONET-CUSSET Maud Directeur de la publication, *Des sociologues sans qualités ? : pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011.

PINTO Louis, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », in Patrick CHAMPAGNE, Rémi LENOIR, Dominique MERLLIE et Louis PINTO (éds.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989.

WACQUANT Loïc, *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2002.

- **Sociologie et science politique générales**

ABELES Marc, *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1988.

BACHELARD GASTON, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 2004

BADIE Bertrand et HERMET Guy, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001.

BAILEY Frederick George, *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1971.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude ET PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologie*, Paris, Edition Mouton, 1983

BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003.

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 2002.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in Pierre BOURDIEU (éd.), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

BOURDIEU Pierre, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, vol. 96, n° 96-97, pp. 49-62.

BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des « classes » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 52, n° 52-53, pp. 3-14.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 36-37, pp. 3-24.

BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n° 31, pp. 2-3.

BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, vol. 30, n° 30, pp. 3-6.

BOURDIEU Pierre, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1978, vol. 24, n° 24, pp. 2-22.

BOURDIEU Pierre, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol. 16, n° 16, pp. 55-89.

BOURDIEU Pierre et CHRISTIN Rosine, « La construction du marché. Le champ administratif et la production de la « politique du logement » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 81, n° 81-82, pp. 65-85.

BOURDIEU Pierre et SAINT MARTIN Monique DE, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1982, vol. 44, n° 44-45, pp. 2-53.

BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, France, Éditions du Seuil, DL 2001, 2001, 423 p.

CASSIRER Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, Paris, Editions de Minuit, 1983.

CHARLE Christophe et SOULIE Charles (éds.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

DARMON Muriel, *Classe préparatoire : la fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La découverte, 2013.

DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007.

DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, Éditions la Découverte, 2002.

DREYFUS Françoise, *L'invention de la bureaucratie : servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2000.

ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Editions Pocket, 1991.

EYMERI Jean-Michel, *La fabrique des énarques*, Paris, Economica, 2001.

GAÏTI Brigitte, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Les formes de l'activité politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

GAÏTI Brigitte, *De Gaulle, prophète de la Cinquième République, 1946-1962*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000.

GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.

GOFFMAN Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968.

LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA (éds.), *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, vol. 4/1, pp. 469-565.

LAGROYE Jacques et MABILEAU Albert, « De l'objet local à l'horizon local des pratiques », in *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 166-182.

LAGROYE Jacques (éd.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006.

LEVI-STRAUSS Laurent, « Pouvoir municipal et parenté dans un village bourguignon », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1975, vol. 30, n° 1, pp. 149-159.

LIPSKY Michael, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, New-York, Russell sage foundation, 1980.

MISCHI Julian et RENAHY Nicolas, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 2008, vol. 3, n° 83, pp. 9-21.

MONTLIBERT Christian DE, *Savoir à vendre : l'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir éditions, 2004.

NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.

NEYRAT Frédéric, « Le LMD en France : loin de l'utopie de l'universitas médiévale, les effets d'une réforme économique libérale », in Christophe CHARLE et Charles SOULIE (éds.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

RETIÈRE Jean-Noël, « Être sapeur-pompier volontaire : du dévouement à la compétence », *Genèses*, 1994, vol. 16, n° 1, pp. 94-113.

REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelle*, Paris, Le Seuil-Gallimard, 1996.

SAWICKI Frédéric, « Les politistes et le microscope », in Myriam BACHIR (éd.), *Les méthodes au concret*, Paris, Presses Universitaires de France et CURAPP, 2000, pp. 143-164.

SAWICKI Frédéric, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, 1988, vol. 1, n° 2, pp. 13-28.

SAWICKI Frédéric et BRIQUET Jean-Louis, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 7, pp. 6-16.

SCHULTHEIS Franz, ROCA I ESCODA Marta et COUSIN Paul-Franz (éds.), *Le cauchemar de Humboldt : les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir éditions, 2008.



SUAUD Charles, « L'imposition de la vocation sacerdotale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n° 3, pp. 2-17.

SUAUD Charles, « Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire », *Revue française de sociologie*, 1974, vol. 15, n° 1, pp. 75-111.

DELOYE Yves et VOUTAT Bernard, « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », In DELOYE Yves et VOUTAT Bernard (éds.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p.7-24.

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 2002.

WEBER Max, *Economie et société. 1, Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995.

WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

« On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, 1997, vol. 10, n° 38, pp. 7-17.

- **Sociologie du personnel politique et de ses auxiliaires**

ACHIN Catherine, *Le mystère de la chambre basse : comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement*, Paris, Dalloz, 2005.

ANQUETIN Virginie, « Du parti au cabinet du maire. La difficile reconversion des ressources militantes dans le travail de collaborateur », in Guillaume COURTY (éd.), *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, pp. 218-238.

BEHR Valentin et MICHON Sébastien, « The representativeness of French Cabinet Members: a smokescreen? », *French Politics*, 2013, vol. 11, n° 4, pp. 332-355.

BEST Heinrich et GAXIE Daniel, « Detours to Modernity: Long Term Trends of Parliamentary Recruitment in Republican France 1848-1999 », in Heinrich BEST et Maurizio COTTA (éds.), *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000 : legislative recruitment and careers in eleven European countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994.

CADIOU Stéphane, *Le pouvoir local en France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

CHARLE Christophe, *Les élites de la république : 1881-1900*, Paris, Fayard, 1987.

COLLOVALD Annie, « La République du militant », in Pierre BIRNBAUM (éd.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard,

2005.

CRIQUI Étienne, *Le Personnel politique local*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986.

DAGNAUD Monique et MEHL Dominique, *L'Élite rose. Qui gouverne ?*, Paris, Ramsay, 1988.

DAHL Robert Alan, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971.

DEMAZIERE Didier et LIDEC Patrick LE (éds.), *Les mondes du travail politique : les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

DOGAN Mattei, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 1967, vol. 8, n° 4, pp. 468-492.

DOGAN Mattei, « Origine sociale du personnel parlementaire », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955.

FRETEL Julien et MEIMON Julien, « La vie en coulisses », in Guillaume COURTY (éd.), *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005.

GARRAUD Philippe, *Profession homme politique : la carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989.

GAXIE Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 1980, vol. 30, n° 1, pp. 5-45.

GAXIE Daniel (éd.), *Les professionnels de la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1973.

KOEBEL Michel, *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.

LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168.

MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, 1 et 2.

MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, n° 1, pp. 3-30.

MAYER Arno, *La persistance de l'Ancien Régime : l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 2010.

MILLS Charles Wright, *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero, 1969.

PHELIPEAU Eric, « La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995) », in Guillaume COURTY (éd.), *Le travail de collaboration politique avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, pp. 63-80.

POURCHER Yves, *Les maîtres de granit : les notables de Lozère du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Plon, 1995.

ROUBAN Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires des villes de plus de 30 000 habitants », *CEVIPOF - 2014 Les enjeux*, mai 2014, n° 11.

SAWICKI Frédéric, « Classer les hommes politiques », in Michel OFFERLE (éd.), *La profession politique, XIX-XXe siècle*, Belin, 1999, pp. 135-170.

WAHL Alfred, « Les députés SFIO de 1924 à 1940 : essai de sociologie », *Le Mouvement social*, 1979, n° 106.

- **Les enseignants, les catholiques de gauche**

- Sociologie du militantisme : généralités

AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier, SOMMIER ISABELLE (éd.), *LES MOUVEMENTS SOCIAUX*, PARIS, LA DECOUVERTE, 2009.

COLLOVALD Annie (éd.), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

DESRUMEAUX Clément et HU Grégory, « Attentes, ententes et mésententes. Une analyse locale des relations entre partis politiques et mouvements sociaux », in Stéphanie DECHEZELLES et Simon LUCK (éds.), *Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches : interdépendances, transformations et traits communs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

FILLIEULE Olivier, « Carrières militantes », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PECHU (éds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

FILLIEULE Olivier (éd.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1-2, pp. 199-215.

FILLIEULE Olivier et MAYER Nonna, « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1-2, pp. 19-25.

ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997.

MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, vol. 5, n° 155, pp. 4-11.

SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, 2009, vol. 51, n° 1, pp. 97-125.

○ *Approches historique et sociologique du groupe des enseignants*

AUBERT Véronique, « Système professionnel et esprit de corps : le rôle du Syndicat national des instituteurs », *Pouvoirs*, septembre 1984, n° 30.

AUBERT Véronique, BERGOUGNIOUX Alain, MARTIN Jean-Paul et MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.

BACOT Paul, « Le comportement électoral des instituteurs : mitterrandistes et giscardiens », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 6, pp. 884-914.

BAYET Albert, *Histoire de la libre-pensée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

BERGER Ida, *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.

BRUCY Guy, *Histoire de la FEN*, Paris, Belin, 2003.

CHANET Jean-François, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

CHARLES Frédéric, *Instituteurs : un coup au moral !*, Paris, Ramsay, 1988.

CHARLES Frédéric et CIBOIS Philippe, « L'évolution de l'origine sociale des enseignants du primaire sur la longue durée : retour sur une question controversée », *Sociétés contemporaines*, 2010, vol. 1, n° 77, pp. 31-55.

CHAUMET Michel, *MAIF, l'histoire d'un défi*, Paris, le Cherche midi, 1998.

DREYFUS Michel, *Une histoire d'être ensemble : la MGEN, 1946-2006*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2006.

DUVAL Nathalie (éd.), *Enseignement et éducation en France : du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2011.

FERHAT Ismail, « Le syndical et le politique. Le cas du parti socialiste et de la FEN, des années 1970 au début des années 1990 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, avril 2011, n° 13.

GAVOILLE Jacques, *Du maître d'école à l'instituteur : la formation d'un corps enseignant du primaire*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010.

GEAY Bertrand, *Profession, instituteurs : mémoire politique et action syndicale*, Paris, Seuil, 1999.

GEAY Bertrand, « Espace social et « coordinations ». Le mouvement des instituteurs de

l'hiver 1987 », 1991, vol. 86, n° 86-87, pp. 2-24.

GIRAULT Jacques, « L'instituteur militant des années 30 », in Jacques GIRAULT (éd.), *Les enseignants dans la société française au XXe siècle : itinéraires, enjeux et engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

GIRAULT Jacques, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », in Jacques GIRAULT (éd.), *Les communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

GIRAULT Jacques, « La SFIO et le monde enseignant », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPÉDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 293-306.

GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs : une culture syndicale dans la société française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

GIRAULT Jacques, « Le syndicat des instituteurs », in René REMOND et Jacques BOURDIN (éds.), *La France et les français en 1938-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.

HIRSCH Jean-Pierre, *Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939*, Paris, L'Harmattan, 2011.

LEFEBVRE Rémi, « Les enseignants et le personnel politique municipal. Les transformations d'un capital politique ».

LEFEUVRE-DEOTTE Martine, *Les campeurs de la République : 70 ans de vacances utopiques*, Paris, Bourin, 2006.

MARTIN Jean-Paul, « Ligue de l'enseignement, amicales et syndicats d'instituteurs sous la Troisième République », in Danièle TARTAKOWSKY et Françoise TETARD (éds.), *Syndicats et associations en France : concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

OLIVIER-UTARD Françoise (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, 1918-2000 : contribution à l'histoire du syndicalisme de l'enseignement public dans l'Académie de Strasbourg*, Strasbourg, BF éditions, 2008.

OZOUF Jacques et OZOUF Mona, *La république des instituteurs*, Paris, Gallimard, 1992.

PROST Antoine, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

ROBERT André, « Le SNI et le corps des PEGC : du trouble à la conversion ; une recomposition identitaire (1954-1976) », in Laurent FRAJERMAN, Françoise BOSMAN, Jean-François CHANET et Jacques GIRAULT (éds.), *La Fédération de l'Education Nationale (1928-1992), Histoire et archives en débat*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

SINEY Charlotte, « Syndicalisme et mutualité enseignante, des relations complexes de la Libération aux années 70 », in Laurent FRAJMAN (éd.), *La Fédération de l'Education Nationale (1928-1992) : Histoire et archive en débat*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2010.

SINGER Madeleine, *Histoire du SGEN : 1937-1970*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.

SPIRE Alexis, « Les effets politiques des transformations du corps enseignant », *Revue française de pédagogie*, 2010, n° 170, pp. 61-72.

THELOT Claude, « Les origines sociales des enseignants », *Education et Formations*, 1994, n° 37.

UBERFILL François, « Les débuts du SGEN en Alsace », in Françoise OLIVIER-UTARD (éd.), *Instits, profs et syndicats en Alsace, 1918-2000. Contribution à l'histoire du syndicalisme de l'enseignement public dans l'académie de Strasbourg*, Strasbourg, BF éditions, 2008.

VISSE Jean-Paul, *La question scolaire : 1975-1984*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1995.

○ *Approches historique et sociologique du catholicisme et de l'action catholique spécialisée*

BAECHLER Christian, *Clergé catholique et politique en Alsace : 1871-1940*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, 2013.

BAECHLER Christian, « La réception de l'encyclique *Rerum Novarum* par les catholiques alsaciens », in Raymond MENGUS (éd.), *Cent ans de catholicisme social en Alsace : de l'encyclique *Rerum Novarum*, 1891, à la fin du XXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1991.

BILLING Jules, *Pastorales de la charité*, Editions Caritas, 1960.

BOULARD Fernand, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Les éditions ouvrières, 1954.

CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions du Cerf, 1999.

DEBES Joseph, *Naissance de l'Action catholique ouvrière*, Paris, Éditions ouvrières, 1982.

DEBES Joseph et POULAT Émile, *L'appel de la JOC : 1926-1928*, Paris, Editions du Cerf, 1986.

DONEGANI Jean-Marie, *La liberté de choisir : pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.

DURIEZ Bruno, « Faire une autre gauche : des catholiques en politique », in Denis PELLETIER et Jean-Louis SCHLEGEL (éds.), *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

FUCHS Julien, *Toujours prêts ! : scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007.

GEORGI Frank, *L'invention de la CFDT : 1957-1970*, Paris, Editions de l'Atelier/CNRS éditions, 1995.

IGERSHEIM François, LECUIR Jean et UBERFILL François (éds.), *De la CFTC à la CFDT - 1964 : l'évolution confédérale, l'adhésion de l'Alsace*, Strasbourg, BF éditions, 2004.

IRJUD Alphonse, « Le catholicisme social en Alsace après la guerre 1939/45 », in Raymond MENGUS (éd.), *Cent ans de catholicisme social en Alsace : de l'encyclique Rerum Novarum, 1891, à la fin du XXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1991.

ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul (éds.), *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France d'après les enquêtes diocésaines et urbaines suscitées et rassemblées par Fernand Boulard*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Éditions du C.N.R.S, 1980.

LOBRY Jean et ALUNNI Dominique, *Culture ouvrière, éducation permanente et formation professionnelle ou L'histoire méconnue du Centre de culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Leuilliot Paul, *L'Alsace au début du XIXe siècle : essais d'histoire politique, économique et religieuse : 1815-1830. III, Religions et culture*, Paris, SEVPEN, 1960.

Maurer Catherine, « La « voie particulière » de l'Alsace », in Bruno Duriez (éd.), *Les catholiques dans la République*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005, pp. 277-288.

MICHEL Alain-René, *Catholiques en démocratie : l'association catholique de la jeunesse française, 1918-1956*, Paris, Editions du Cerf, 2006.

MOLETTE Charles, « L'ACJF comme mouvement », in Gérard CHOLVY (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs*, Paris, Editions du Cerf, 1985.

MULLER Claude, *Dieu, la Prusse et l'Alsace : (1870-1914)*, Strasbourg, Editions du Signe, 2013.

PELLETIER Denis, *La crise catholique : religion, société, politique en France, 1965-1978*, Paris, Payot, 2005.

PELLETIER Denis et SCHLEGEL Jean-Louis (éds.), *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

PIERRARD Pierre, *Georges Guérin : une vie pour la JOC*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1997.

PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984.

RICHOU Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) : genèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 2000.

RITTER Emil, *Die katholisch-soziale Bewegung Deutschlands im neunzehnten Jahrhundert und der Volksverein*, Köln, J.P. Bachem, 1954.

SCHWENGLER Bernard, « Le clivage électoral catholique-protestant revisité (France, Allemagne fédérale, Suisse) », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n° 3, pp. 381-413.

VOGLER Bernard, *Histoire des chrétiens d'Alsace des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1994.

VOGLER Bernard, HILAIRE Yves-Marie et MAYEUR Jean-Marie (éds.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 2, L'Alsace*, Paris, Beauchesne, 1987.

WAHL Alfred, *Petites haines ordinaires : histoire des conflits entre catholiques et protestants en Alsace, 1860-1940*, Strasbourg, la Nuée Bleue, 2004.

WATTEBLÉ Robert, *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre*, Paris, Les éditions ouvrières, 1990.

WOLFF Philippe (éd.), *Le diocèse de Toulouse*, Paris, Beauchesne, 1983.

## • Etudes générales sur les partis politiques

BARTOLINI Stefano, CARAMANI Daniele et HUG Simon, *Parties and Party Systems. A Bibliographic Guide to the Literature on Parties and Party Systems in Europe since 1945*, Londres, Sage publications, 1998.

BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2005.

BORELLA François, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1990.

BRECHON Pierre, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999.

CARAMANI Daniele, *The nationalization of politics: the formation of national electorates and party systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge university press, 2004.

CARAMANI Daniele et HUG Simon, « The literature on european parties and party systems since 1945: a quantitative analysis », *European Journal of Political Research*, 1998, vol. 33, n° 4, pp. 497-524.

CONTI Nicolò, COTTA Maurizio et TRONCONI Filippo, « Le parti-cartel en Italie. Un tableau contrasté », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 195-218.



DELWIT Pascal, « Partis et système de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'oeuvre ? », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 219-244.

DETTERBECK Klaus, « Le cartel des partis et les partis cartellisés en Allemagne », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 129-152.

DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

HEURTAUX Jérôme et ROGER Antoine, « En attendant le cartel... Katz et Mair à l'épreuve des sociétés postcommunistes », in *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 275-296.

KARVONEN Lauri et KUHNLE Stein (éds.), *Party systems and voter alignments revisited*, Londres, Routledge, 2001.

KATZ Richard S. et MAIR Peter, « The ascendancy of the party in public office: party organizational change in twentieth-century democracies », in Richard GUNTHER, José RAMON-MONTERO et Juan LINZ (éds.), *Political parties: old concepts and new challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

KATZ Richard S. et MAIR Peter, « Cadre, Catch-All or Cartel? A Rejoinder », *Party Politics*, 1996, vol. 2, n° 4, pp. 525-534.

KATZ Richard S. et MAIR Peter, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, vol. 1, n° 1, pp. 5-28.

KATZ Richard S. et MAIR Peter (éds.), *How parties organize: change and adaptation in party organizations in Western democracies*, Londres, Sage publications, 1994.

KIRCHHEIMER Otto, « The Transformation of the Western European Party Systems », in Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER (éds.), *Political parties and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, pp. 177-200.

KITSCHOLT Herbert, « Citizens, politicians, and party cartellization: Political representation and state failure in post-industrial democracies », *European Journal of Political Research*, 2000, vol. 37, n° 2, pp. 149-179.

KOOLE Ruud, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party Politics*, 1996, vol. 2, n° 4, pp. 507-523.

LIPSET Seymour Martin et ROKKAN Stein, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

LUTHER Kurt Richard et MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éds.), *Political parties in the new Europe: political and analytical challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

Mair Peter, *Party system change: approaches and interpretations*, Oxford, Clarendon Press,

1997.

Michels Roberto, *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971.

OSTROGORSKII Moiseï Iakovlevitch, *La Démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993.

PEDERSEN Karina, « From aggregation to cartel? The Danish case », in Kay LAWSON et Thomas POGUNTKE (éds.), *How political parties respond: interest aggregation revisited*, Londres, Routledge, 2004.

PELINKA Anton, « Partis-cartels et partis attrape-tout en Autriche », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 153-170.

PRAAG Philip VAN, « Démocratie consociative et cartellisation. Le cas des Pays-Bas », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 171-194.

SAUGER Nicolas, « L'UDF et la création de l'UMP : une logique de décartellisation ? », in Yohann AUCANTE et Alexandre DEZE (éds.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 347-367.

SCARROW Susan, « Party Subsidies and the Freezing of Party Competition: Do Cartels Work? », *West european Politics*, 2006, vol. 29, n° 4, pp. 619 - 639.

SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

SHEFTER Martin, *Political parties and the State: the american historical experience*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

YISHAI Yael, « Bringing Society Back in Post-Cartel Parties in Israel », *Party Politics*, 2001, vol. 7, n° 6, pp. 667-687.

## • Organisations et mobilisations politiques

AGRIKOLIANSKY Éric, *Les partis politiques en France*, Paris, Armand Colin, 2008.

AGRIKOLIANSKY Éric, HEURTAUX Jérôme et GRIGNOU Brigitte LE (éds.), *Paris en campagne : les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011.

AGRIKOLIANSKY Eric, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan, 2002, p31-131

ARGIBAY Camilo, *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ? Socialisation au métier politique et réseaux militants des dirigeants étudiants de la MNEF (1962-1986)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Lyon 2, Lyon, 2011.

BACHELOT Carole, « *Groupons-nous et demain* » : *sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2008.

BAECHLER Christian, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939 : du Reichsland à la République jacobine*, Paris, Éditions Ophrys, 1982.

BARGEL Lucie, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, 2011, vol. 4, n° 84, pp. 79-102.

BARGEL Lucie, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009.

BARGEL Lucie, *Aux avant-postes : La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de parti*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008.

BERGOUNIOUX Alain, *Force ouvrière*, Paris, Seuil, 1975.

BLANC Jérôme, *Les Engel : une famille d'industriels et de philanthropes*, Paris, Editions Christian, 1994.

BLEITRACH Danielle, *Classe ouvrière et social-démocratie : Lille et Marseille*, Paris, Éditions sociales, 1981.

CANDAR Gilles et PROCHASSON Christophe, « Le socialisme à la conquête des terroirs », *Le Mouvement Social*, 1992, vol. 3, n° 160, pp. 33-64.

CARROL Alison, « Regional Republicans: The Alsatian Socialists and the Politics of Primary Schooling in Alsace, 1918–1939 », *French Historical Studies*, 2011, vol. 34, n° 2, pp. 299-325.

CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles, « Résistance et socialisme : brève rencontre », in Bernard LACHAISE (éd.), *Résistance et politique sous la IVe République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2004, pp. 111-146.

CHAMOULARD Aude, « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 4, n° 96, pp. 23-33.

COSSART Paula et TALPIN Julien Les Maisons du Peuple comme espace de politisation, *Revue française de science politique*, Vol. 62, n°4, 2012.

DEBONO Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Editions, 2012.

DOGLIANI Patrizia, *Un laboratoire de socialisme municipal : France 1880-1920*, Thèse de doctorat, université Paris 8, Paris, 2000.

DREYFUS François-Georges, « Les socialismes en Alsace de 1912 à 1962 », *Recherches sur les forces politiques de la France de l'Est*, 1966.

DREYFUS François-Georges, *Histoire des gauches en France : 1940-1974*, Paris, Grasset, 1974.

DREYFUS François-Georges, *La vie politique en Alsace, 1919-1936*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1969.

DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991.

ERNEWEIN Jacques, « Trajectoires militantes : les socialistes du Bas-Rhin », *Almemos*, décembre 2010, n° 16.

FERRETTI Raymond, « Les militants de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste », *La Nouvelle Revue Socialiste*, 1975.

FRETEL Julien, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », in Jacques LAGROYE et Michel OFFERLE (éds.), *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2011.

FRETEL Julien et LEFEBVRE Rémi, « La faiblesse des partis politiques français : retour sur un lieu commun historiographique », in Michel OFFERLE et Henry ROUSSO (éds.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 149-178.

FRETEL Julien, « L'UDF au prisme du jeu d'échelle », in Florence HAEGEL (éd.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

GIRAULT Jacques et CASTAGNEZ Noëlline, « Le parti issu de la Résistance », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPÉDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 37 -60.

GILLET Marcel, HILAIRE Yves-Marie et VANDENBUSSCHE Robert (éds.), *De Blum à Daladier : le Nord-Pas-de-Calais, 1936-1939*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1979.

GUILLOT Pascal, *André Morizet: (1876-1942)*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Nord, 2004.

HAEGEL Florence, *Un maire à Paris : mise en scène d'un nouveau rôle politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

HARDOUIN Patrick, « Les caractéristiques sociologiques du Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 1978, vol. 28, n° 2, pp. 220-256.

HU Grégory, « Le secrétaire de section est-il un militant comme les autres ? », *L'OURS recherche socialiste*, juin 2009, n° 46-47.

HUARD Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de la Fondation

nationale des sciences politiques, 1996.

JONAS Stéphane, « Politique d'espaces verts et jardins ouvriers », *Revue des sciences sociales*, 1981, pp. 84-99.

JUDT Tony, *Socialism in Provence: 1871-1914*, New York, New York University Press, 2011.

JUDT Tony, *La reconstruction du Parti socialiste : 1921-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

JUHEM Philippe, « Le clivage gauche-droite comme effet émergent des luttes électorales », in Jacques LE BOHEC et Christophe LE DIGOL (éds.), *Gauche / Droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

JUHEM Philippe, « Investissements et désinvestissements partisans », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 478-491.

JUHEM Philippe, « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 2006, vol. 56, n° 6, pp. 909-941.

JUHEM Philippe, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de « SOS-Racisme » », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, pp. 131-153.

JUHEM Philippe, FERTIKH Karim et HU Grégory, « « L'expression des « résistances à l'Europe » dans les partis socialiste et sociaux démocrates en France et en Allemagne » ».

KERGOAT Jacques, *Le parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Le Sycomore, 1983.

KRIEGEL Annie, *Le Pain et les roses : jalons pour une histoire des socialismes*, Paris, U.G.E., 1968.

LACORNE Denis, *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980.

LAFON François, *Guy Mollet : itinéraire d'un socialiste controversé (1905-1975)*, Paris, Fayard, 2006.

LAGROYE Jacques, « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 1989, vol. 37, n° 3, pp. 362-375.

LAGROYE Jacques, *Société et politique : J. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone, 1973.

LEFEBVRE Denis, « La SFIO face à la scission Force ouvrière », in Serge BERSTEIN, Frédéric CEPÉDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (éds.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 239-251.

LEFEBVRE Rémi, « Ce que le municipalisme fait au socialisme. Éléments de réponse à partir du cas de Roubaix », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

LEFEBVRE Rémi, « Le conseil des buveurs de bière » de Roubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, 2001, vol. 14, n° 53, pp. 87-115.

LEFEBVRE Rémi, *Le Socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, Thèse de doctorat, Université du droit et de la santé, Lille, France, 2001.

LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI et Jean-Louis BRIQUET (éds.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

LIGOU Daniel, *Histoire du socialisme en France : 1871-1961*, Paris, Presses universitaires de France, 1962.

MEURET Bernard, *Le socialisme municipal : Villeurbanne, 1880-1982. Histoire d'une différenciation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

MICHON Sébastien, « Devenir professionnel de la politique : militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesses*, 2009, vol. 2, n° 52, pp. 121-135.

MICHON Sébastien, « Le syndicalisme étudiant : antichambre de la profession politique ? », in Nicolas DEFAUD et Aurélie LLOBET (éds.), *La condition politique des syndicats. Approche comparée*, Paris, L'Harmattan, 2008.

MICHON Sébastien, *Etudes et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2006.

MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

MISCHI Julian, « Pour une histoire sociale du déclin du parti communiste », in Florence HAEGEL (éd.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, 2007, pp. 69-101.

MISCHI Julian, *Structuration et désagrégation du communisme français : 1920-2002*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2002.

MORIN Gilles, « Jalons pour l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes, 1905-1971 », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 80-95.

MOSCHONAS Gerasimos, *La social-démocratie : de 1945 à nos jours*, Paris, Montchrestien, 1994.

NEVERS Jean-Yves, « Du clientélisme à la technocratie : cent ans de démocratie communale dans une grande ville, Toulouse », *Revue française de science politique*, 1983, vol. 33, n° 3, pp. 428-454.

OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

OLIVIER Laurent, « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 2003, vol. 53, n° 5, pp. 761-790.

OLIVIER Laurent, *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français: la Fédération du Nord de la SFIO de 1944 à 1958*, Thèse de doctorat, Université de Lille-2, Lille, 1992.

OLIVIER-UTARD Françoise, « Pour une sociobiographie des militants alsaciens », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011, vol. 4, n° 104-105, pp. 43-48.

PETITFILS Anne-Sophie, *Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille-2, Lille, 2012.

PORTELLI Hugues, *Le Parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1998.

PORTELLI Hugues, *Le socialisme français tel qu'il est*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

PRIGEANT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Rennes 2, 2011.

PUDAL Bernard, *Un monde défait : les communistes français de 1956 à nos jours*, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2009.

REY Henri et SUBILEAU Françoise, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

REY Henri, SUBILEAU Françoise et YSMAL Colette, « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, 1999, n° 23.

RIMBERT Pierre, « Le Parti socialiste SFIO », in Maurice DUVERGER (éd.), *Partis politiques et classes sociales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1955.

SADOUN Marc, *De la démocratie française : essai sur le socialisme*, Paris, Gallimard, 1993.

SADOUN Marc, « Sociologie des militants et sociologie du parti. Le cas de la SFIO sous Guy Mollet », *Revue française de science politique*, 1988, vol. 38, n° 3, pp. 348-369.

SADOUN Marc, *Les socialistes sous l'occupation : résistance et collaboration*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982.

SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (éds.), *Histoire des gauches en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 27-50.

SAWICKI Frédéric, « L'apport des monographies à l'étude du socialisme français », in Jacques GIRAULT (éd.), *L'implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 24-34.

SAWICKI Frédéric, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in Daniel CEFALI (éd.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, pp. 191-212.

SAWICKI Frédéric, « La faiblesse du clientélisme partisan en France », in Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI (éds.), *Le clientélisme politique dans les sociétés modernes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, pp. 215-250.

SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

SAWICKI Frédéric, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, Thèse de doctorat, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1994.

SCHONFELD William R., *Ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985.

SCHUMPETER Joseph Alois, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983.

SEYD Patrick, « New Parties/New Politics? A Case Study of the British Labour Party », *Party Politics*, 1999, vol. 5, n° 3, pp. 383-405.

STRAUSS Léon, « Le sport travailliste français entre les deux guerres », in Pierre ARNAUD (éd.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

STRAUSS Léon, « Coopérative », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.4.

STRAUSS Léon, « Grève », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.6, pp. 3498-3500.

STRAUSS Léon, « Socialisme », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.11, pp. 6908-6912.

STRAUSS Léon, « Syndicalisme des salariés », in *Encyclopédie d'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1986, vol.12, pp. 7213-7216.

STRAUSS Léon et RICHEZ Jean-Claude, *Jacques Peirotes et le socialisme en Alsace : 1896-1935*, Strasbourg, BF éditions, 1989.

TOURET André, *Marx Dormoy (1888-1941) : maire de Montluçon, ministre du Front populaire*, Saint-Etienne, Nonette, 1998.

WILLARD Claude, *Les guesdistes : le mouvement socialiste en France (1893-1905)*, Paris, Editions sociales, 1965.

WINOCK Michel, *Le socialisme en France et en Europe : XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992.

YON Karel, *Des révolutionnaires professionnels aux professionnels de la politique ? Etude du courant Convergence(s) Socialiste(s)*, Mémoire de DEA en science politique, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2001.



- **Sociologie du métier politique**

ANQUETIN Virginie, *La construction électorale des politiques municipales : Travail politique de conquête et de gestion d'une capitale régionale (Strasbourg 1973-2001)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2011.

BALME Richard, FAURE Alain et MABILEAU Albert (éds.), *Les nouvelles politiques locales : dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

BART Christian LE, « La rhétorique du maire entrepreneur », in Bernard LACROIX, Antonin COHEN et Philippe RIUTORT (éds.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 299-310.

BART Christian LE, *La rhétorique du maire entrepreneur : critique de la communication municipale*, Paris, Pedone, 1992.

BOHEC Jacques Le, « Les rapports entre élus et localiers. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 100-112.

BRIQUET Jean-Louis, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 16-26.

FAURE Alain, « Les maires ruraux. De la gestion des symboles à la symbolique gestionnaire », *Politix*, 1991, vol. 4, n° 15, pp. 68-72.

GIRARD Violaine, « Une notabilisation sous contrôle : la trajectoire d'un maire rural face à un professionnel de la politique sur la scène intercommunale (1971-1995) », *Politix*, 2008, vol. 3, n° 83, pp. 49-74.

JOANA Jean, « L'invention du député. Réunions parlementaires et spécialisation de l'activité politique au XIXe siècle », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, pp. 23-42.

LAGROYE Jacques, « Être du métier », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 5-15.

LEGAVRE Jean-Baptiste, « L'horizon local de la communication politique. Retour sur la diffusion d'une expertise », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 76-99.

MABILEAU Albert et SORBETS Claude (éds.), *Gouverner les villes moyennes*, Paris, Pedone, 1989.

MADORE François et SAOUT Rémy LE (éds.), *Les effets de l'intercommunalité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

POIRMEUR Yves, « Marché de la communication politique et mutation de la vie politique », in CURAPP (éd.), *La communication politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

ROUBIEU Olivier, « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1994, vol. 101, n° 101-102, pp. 85-87.

SORBETS Claude, « Localisation de l'innovation. Les limites du changement et les marges d'autonomie », in Albert MABILEAU et Claude SORBETS (éds.), *Gouverner les villes moyennes*, Paris, Pedone, 1989.

TAFANI Pierre, *Les clientèles politiques en France*, Monaco, Editions du Rocher, 2003.

« Editorial », *Politix*, 2004, vol. 17, n° 65, pp. 11-13.

« Le métier d'élu - Jeux de rôles », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28.

### • **Ouvrages généralistes sur l'Alsace ou le Nord**

BADARIOTTI Dominique, KLEINSCHMAGER Richard et STRAUSS Léon, *Géopolitique de Strasbourg : permanences, mutations et singularités de 1871 à nos jours*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1995.

GIBLIN-DELVALLET Béatrice, *La région, territoires politiques : le Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Fayard, 1990.

GUINET Philippe, « Adaptation, mutations et survivances proto-industrielles dans le textile du Cambrésis et du Valenciennois du XVIIIe au début du XXe siècle », *Revue du Nord*, 1979, n° 240.

HEITZ Robert, *L'Alsace de 1900 à nos jours*, Toulouse, Privat, 1979.

HILAIRE Yves-Marie, MENAGER Bernard et VANDENBUSSCHE Robert, *Atlas Electoral Nord-Pas-de-Calais (1876-1936)*, Lille, Presse universitaire de Lille, 1977.

KLEINSCHMAGER Richard, « Strasbourg. L'alternance inattendue », in Bernard DOLEZ et Annie LAURENT (éds.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 295-306.

LEGRAND André, « La gauche dans le département du Nord (1945-1972) », *Revue Hommes et terres du Nord*, 1964, n° 2.

SIMON Michel, « Attitudes politiques ouvrières dans le département du Nord », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, juin 1964, vol. 36.

TRENARD Louis, « Une ville confrontée à la modernité », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982.

TRENARD Louis, « Les bouleversements révolutionnaires », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presse universitaire de Lille, 1982.

VANDENBUSSCHE Robert, « La belle époque à Cambrai », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982.

VANDENBUSSCHE Robert, « Une reconversion malaisée 1945-81 », in Louis TRENARD (éd.), *Histoire de Cambrai*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1982.

VANDENBUSSCHE Robert, « Aspects de l'histoire politique du radicalisme dans le département du Nord (1870-1905) », *Revue du Nord*, juin 1965.

VOGLER Bernard, *Histoire politique de l'Alsace : de la Révolution à nos jours*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995.

### • **Ouvrages à valeur de sources**

AGLAN Alya, *La résistance sacrifiée : le mouvement Libération-Nord*, Paris, Flammarion, 1999.

BAILLEUL DAVID, *Coudekerque Branche socialiste*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Lille 3, Lille, 1997

BAJART Léonce, *Caudry*, Les amis du Cambrésis, 1987.

BEAUCAMP François-Xavier, *Les socialistes dunkerquois de 1953 à 1989*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille-3, Lille, 1997.

BRASSART-GOERG Marie, *Tel que je suis, Jean Oehler*, Strasbourg, Editions du Signe, 1997.

CANIVEZ André, *L'École normale d'instituteurs de Douai de 1834 à 1961*, Douai, Presses de l'imprimerie commerciale, 1962.

CAREME René, *Combats d'un militant*, Les Editions ouvrières, 1977.

CAULIER Hélène et MASLAK Valérie, *Wattrelos, plus grand village de France*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, Lille, 1994.

CHARBIT TOM, *Les conditions sociales et politiques de l'éligibilité : la composition de deux listes socialistes dans deux arrondissements parisiens aux élections municipales de 1995*, Dossier de recherche, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 1999

CHATELAIN Jean-Pierre, *Histoire de Brisatre*, L'Auteur, 1977.

DEMOUVEAU M. et SAVOYE F., *La scission du parti socialiste à Lille, Roubaix, Tourcoing*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille-3, 1967.

DEVOUCOUX DU BUYSSON François, *Pariscide : les gâchis de l'ère Delanoë*, Paris, La Table ronde, 2005.

DILLINGER Charles, *50 ans de JOC : de Wissembourg à Sélestat*, Strasbourg, Équipes sociales d'Alsace, 1979.

- DUREZ Anna et DUREZ Henri, *Un maire en Nord*, Les Editions ouvrières, 1987.
- Durieux Guy, *Chauds les beffrois*, Publi-Nord, 2005
- ELCHINGER Léon-Arthur, *L'âme de l'Alsace et son avenir : un témoin du XXe siècle*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1992.
- ELCHINGER Léon-Arthur, *Le Retour de Ponce Pilate : l'Église provoquée au courage*, Paris, Fayard, 1975.
- GARREC Jean LE, *Une vie à gauche*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006.
- GERNEZ Raymond, *Laïcité : Source de Liberté et de Paix, rempart contre la dictature*, Arras, Société d'Édition du Pas de Calais, 1956.
- GODIN Henri et DANIEL Yvan, *La France pays de mission ?*, Lyon, Editions de l'Abeille, 1943.
- GUY-GRAND Georges, *Au seuil de la IVe république : réflexions sur la mystique et l'école républicaines*, Paris, Les Éditions universelles, 1946.
- HAREMZA Jean, « Mes écoles normales (1941-1991) », in Hugues LETHIERRYA (éd.), *Feu les écoles normales*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- HERBERT José, *L'instituteur impertinent*, Editions Atria, 2007.
- Huyghe Michaël, *Faire campagne chez les socialistes : le cas des candidats socialistes aux élections législatives de mai – juin 1997 dans le département du Nord*, Mémoire pour le DEA de l'IEP Paris, IEP Paris, 1999
- KURTZ Eugène, *La guerre malgré-moi : de Schirmeck à Moscou*, Strasbourg, Coprur, 2003.
- LECLERCQ Maurice, *Cambrésis : 1900-2002*, Cambrai, Nord Patrimoine, 2002.
- LEFEBVRE François, *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est : éléments d'histoire*, Cambrai, Les Amis du Cambrésis, Nord Patrimoine Editions, 1993.
- LEFEBVRE Michel, *Histoire du club Léo Lagrange de Cambrai (1952-2009)*.
- LEROY Robert, *Raymond : la vie de Raymond Gernez 1906-1990*, 1996.
- MARJOLIN CAROLINE, *Lune Fédération du Nouveau parti socialiste : étude structurelle de la Fédération de Paris (1969-1973)*, Mémoire DES, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne, Paris, 1973.
- MARTIAL Charles, *Naissance et évolution de la mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale 1949-1974*, Paris, SNLIR, 1989.
- MAUROY Pierre, *Parole de Lillois*, Paris, Lieu commun, 1994.
- MAUROY Pierre, *Héritiers de l'avenir*, Paris, Stock, 1977.
- MEDARD Frère, *L'Alsace fidèle à elle-même ?*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1990.

- MERIAUX Robert, *La formation morale à l'école primaire : du sentiment à la raison*, Paris, Bourrelier, 1953.
- NAEGELEN Marcel-Edmond, *Avant que meure le dernier...*, Paris, Plon, 1958.
- PETER Armand (éd.), *Schiltigheim au XXe siècle*, Strasbourg, BF éditions, 2007.
- Pleuvret Elysabeth, *Les Chrétiens et le socialisme dans le Nord (1960 – 1990)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Lille-3, 1992.
- POLVENT Jean-Pierre, *L'homme et la terre dans l'arrondissement de Cambrai 1850-1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1971.
- PONTHIEU Valérie, *La Fédération du Parti socialiste du Nord 1981-1993*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1996.
- POTTRAIN Martine, *Le Nord au coeur : historique de la Fédération du Nord du Parti socialiste, 1880-1993*, Lille, Nord demain, 1993.
- PRACHE Gaston, *Cambrésis, terre coopérative*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.
- Prévost Marc, *Le petit théâtre de Pierre Mauroy : chronique impertinente de la vie politique dans le Nord pas de Calais*, Lille, Les Lumières de Lille Editions, 2007
- REY Henri, « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *Revue socialiste*, 2011, n° 42, pp. 125-133.
- ROMAN Boris, *Le Majorat de Pierre Mauroy (1973-1995)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille-3, 1999.
- ROSENSTHIEL Pierre-Etienne, *Le poids des militants chrétiens dans le parti socialiste aujourd'hui*, mémoire de sociologie politique, IEP de Strasbourg, 1985.
- SCHOPP Claude, *La JAC/F dans le Diocèse de Strasbourg (1929-1961)*, Mémoire de Théologie, Strasbourg 2, 1983.
- SCHULTZ ERIC, *Les élections municipales des 12 et 19 mars 1989 à strasbourg : tradition locale ou influence nationale ?*, Mémoire de quatrième année, IEP de Paris, 1991
- SPICHT Franck, *La notion de fief électoral à travers l'exemple d'Albert Denvers*, mémoire de DEA, Université de Lille-2, Lille, 1993.
- STRUB Jean-Michel et WERCKMEISTER Jean, *Les Choix pastoraux du clergé d'Alsace : enquête sociologique*, Strasbourg, J.-M. Strub, 1975.
- THOMAS Jean-Robert, *L'École normale d'instituteurs du Pas-de-Calais : monographie établie par Jean-Robert Thomas...*, Arras, Amicale des anciens élèves de l'École normale d'instituteurs d'Arras, 1965.
- VAILLANT DANIEL, *C'est ça ma gauche*, Paris, Plon, 2001.
- VILLATE LAURENT *Socialistes à Paris : 1905-2005*, Paris, Créaphis, 2005

VOYNEAU Sébastien, *La Fédération socialiste du Bas-Rhin (1971-1990)*, mémoire IEP de Strasbourg, Université de Strasbourg, 1991.

WERL Rolf, *Wasselonne : histoire d'une ville d'Alsace des origines à nos jours*, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, 1991.

WINNINGER Paul, *Le conseil presbytéral sous les évêchés Elchinger et Brand : l'évolution de l'Eglise en Alsace de 1967 à 1997*, Strasbourg, Editions Ercal Publications, 1998.

Wolf Marc, Osselin Jacqueline, *Les ascenseurs de la ZUP : contrôle populaire et autogestion municipale*, Paris, Cahiers libres/françois maspero, 1979.

ZEDER Jean-Pierre, *Bischheim : du lointain au vécu*, Bischheim, Ville de Bischheim, 2002.

ZEDER Jean-Pierre, *Avant de tourner la page... Bischheim de 1900 à l'an 2000*, Bischheim, Édition Ville de Bischheim, 2000.

ZELLER Adrien, *La Politique autrement : essai politique*, Griesheim-sur-Souffel, Culture alsacienne, 1978.

# SOURCES

---

## ➤ Entretiens

- **Dirigeants nationaux du parti socialiste**

-Enquête n°1. Né en 1960, professeur agrégé. Membre du bureau national (depuis 1994), puis parlementaire (1997-en cours), ministre (2012-2014).

- **Département du Nord**

-Enquête n°2. Né en 1960, inspecteur des impôts puis assistant parlementaire. Conseiller régional (depuis 1998), président du groupe socialiste et radical au conseil régional (depuis 2004) et maire d'une commune de 20.000 habitants (depuis 2005). Secrétaire fédéral.

Entretien le 4 mai 2006, dans les couloirs du palais des Congrès (Le nouveau siècle) à Lille où siège le Conseil régional lors de ces assemblées plénières.

Durée : 40 minutes

-Enquête n°3. Né en 1947, chargé d'études en urbanisme et chargé de communication. Adjoint au maire (depuis 1984) de Lille, Vice-président de la communauté urbaine de Lille (1986-89 et depuis 1995), Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais (1992- 97), député (1997-2002). Membre du bureau fédéral.

Entretien le 5 mai 2006 dans son bureau à la communauté urbaine de Lille.

Durée : 40 minutes

- Enquêtés n°4 et n°5. Enquêté n°4 : né en 1955, cadre d'entreprise puis chargé de mission mutuelle de santé, secrétaire de section et membre du conseil fédéral. Conseiller municipal délégué (1995 à 2001) d'une commune de la banlieue lilloise d'environ 30.000 habitants. Enquêtée n°5 : née en 1932, mère de famille, adjointe au maire (1977-1981 et 1989-1995), conseillère municipale (1995-2001) d'une commune de la banlieue lilloise d'environ 30.000 habitants et députée entre 1981 et 1988.

Entretien le 12 novembre 2007 au local de campagne de l'enquêté n°4.

Durée : 2 heures 50 minutes

- Enquêté n°6. Né en 1972, collaborateur du maire et secrétaire de section à Tourcoing.

Entretien le mai 2006 au siège du secrétariat de section à Tourcoing.

Durée : 45 minutes.

- Enquêtés n°7, 8 et 9. Enquêté n°7 : né en 1954, ouvrier puis assureur. Adjoint d'une commune de 20.000 habitants (1995 à 2001 et depuis 2008). Enquêté n°8 : né en 1945, cadre d'entreprise. Adjoint d'une commune de 20.000 habitants (1977-1989). Secrétaire de section actuelle d'une commune de 3.500 habitants. Enquêté n°9 : né en 1971, ouvrier, chef d'entreprise puis collaborateur d'élus. Secrétaire de section.

Entretien le 27 juin 2008 à la permanence d'un parlementaire.

Durée : 2 heures 35 minutes

- Enquêté n°9. Né en 1971, ouvrier, chef d'entreprise puis collaborateur d'élus. Secrétaire de section.

Deux entretiens le 27 juin et 19 juillet 2008 sur son lieu de travail

Durée : 1 heure 32 minutes et 45 minutes.

- Enquêté n°10. Né en 1953, employé de bureau, cadre territorial et directeur de cabinet du maire. Conseiller général (depuis 2004). Conseiller municipal d'opposition d'une commune de 30.000 habitants de la banlieue de Dunkerque.

Entretien le 5 septembre 2008 à la permanence des élus dans les locaux du Conseil général à Dunkerque.

Durée : 51 minutes



- Enquêté n°11. Né en 1949, instituteur puis PEGC. Trésorier départemental de la FEN. Conseiller municipal d'opposition (1977-1989 et 1995-2001) et maire (1989-1995) d'une commune de 35.000 habitants. Conseiller général (1979-1992).

Entretien le 22 juin 2010 à son domicile.

Durée : 3 heures 10 minutes

- Enquêté n°12. Né en 1975, cadre d'entreprise, puis cadre de la fonction publique, puis permanent de la Fédération du Nord. Chef des élus de l'opposition d'une commune de 40.000 habitants (2008)

Entretien le 29 juin 2010 dans un café Place du Général de Gaulle à Lille.

Durée : 43 minutes

- Enquêté n°13. Né en 1946, censeur dans un lycée. Maire d'une commune de 3.500 habitants (1977-2001), conseiller général (1984-1998 et 1994-1998), député (1981-1993 et 1997-2007).

Entretien le 1er septembre 2008 à son domicile.

Durée : 1 heures 58 minutes

- Enquêté n°14. Né en 1948, chargé de mission responsable administratif de clinique. Militant étudiant puis dirigeant PSU et CFDT puis PS. Conseiller municipal (1977-1983 et 2001-2014), Adjoint (1983-1985), maire (1985-2001) d'une commune de 10.000 habitants. Conseiller général (1998-2010). Membre du conseil fédéral. Secrétaire de section.

Entretien le 13 février 2010 au bureau de la polyclinique.

Durée : 2 heures 45 minutes

- Enquêté n°15. Né en 1946, professeur. Membre de la JOC puis dirigeant associatif et syndical (SGEN-CFDT). Conseiller municipal (2001-2008) d'une commune d'environ 30.000 habitants, conseiller régional (2004-2010). Secrétaire de section et secrétaire fédéral.

Entretien le 28 juin 2006 dans bar à côté de la Place Rihour à Lille.

Durée : 1 heure 37 minutes.

- Enquêté n°16. Né en 1946, technicien, cadre du privé puis assistant parlementaire. Adjoint (1983-1995 et 2008-2014), conseiller municipal d'opposition (1995-2008) d'une commune de 10.000 habitants.

Entretien le 11 juillet 2008 à l'hôtel de ville dans la permanence réservée aux élus.

Durée : 53 minutes.

- Enquêté n°17. Né en 1973, rédacteur puis attaché territorial. Dirigeant MJS du Nord. Conseiller régional (2004-en cours), Adjoint au maire (2008-en cours) d'une commune de 100.000 habitants. Secrétaire de section et trésorier de la Fédération du Nord.

Entretien le 9 mai 2006 à son bureau au Conseil régional place Rihour.

Durée : 1 heure 36 minutes.

- Enquêté n°18. Né en 1958, professeur. Militant syndical et laïque. Chef des élus de l'opposition (1989-en cours) d'une commune d'environ 10.000 habitants. Député suppléant (2007-en cours). Membre du conseil fédéral.

Entretien le 30 juin 2010 à son domicile.

Durée : 3 heures 40 minutes.

- Enquêté n°19. Né en 1952, collaborateur d'élus puis maître de conférence. Conseiller régional, député (1988-1993 et 1997-en cours). Ancien Premier fédéral (1997-2005).

Entretien le 21 avril 2006 à Douai à sa permanence parlementaire.

Durée : 1 heure 25 minutes

- Enquêté n°20. Né en 1947, journaliste puis collaboratrice d'élus. Députée (1997-2002), conseillère régionale (2004-2010), députée européenne (2004-2010).

Entretien le 21 mai 2008 à son bureau au Parlement européen.

Durée : 1 heure 18 minutes.

- Enquêté n°21. Né en 1952, maître auxiliaire puis chargé de mission à l'agence départementale de développement puis collaborateur d'élus. Adjoint au maire d'une commune d'environ 100.000 habitants (1995-2001). Secrétaire de section.

Entretien le 14 novembre 2007 à son bureau au Conseil régional NPDC.

Durée : 1 heure 11 minutes.

- Enquêté n°22 et 23. Enquêté n°22 : né en 1933, maître d'internat puis professeur certifié. Maire (1971-1983 et 1989-1995) et conseiller municipal (1983-1989 et 1995-2001) d'une commune de 3.500 habitants et conseiller général (1973-2004) et sénateur (1976-1992).

Enquêtée n°23 : née en 1934, institutrice et dirigeante association laïque.

Entretien le 29 novembre 2011 au domicile.

Durée : 2 heures 20 minutes.

- Enquêté n°24. Né en 1941, directeur d'école. Dirigeant départemental du SNI puis de la MGEN. Conseiller municipal d'opposition (1977-1995) d'une commune d'environ 35.000 habitants. Secrétaire de section.

Deux entretiens : le 22 juin et 26 août 2006 dans son bureau au local de section.

Durée : 50 minutes et 42 minutes.

- Enquêté n°25. Né en 1979, collaborateur d'élu. Ancien responsable MJS du Nord.

Entretien le 5 septembre 2008 dans un bar à Lille.

Durée : 2 heures 9 minutes.

- Enquêté n°26. Né en 1957, chargé de mission puis directeur général des services. Adjoint au maire (1989-en cours) d'une commune de 200.000 habitants, Conseiller général (1998-en cours) puis président du Conseil général (2011-en cours). Secrétaire du comité de ville.

Deux entretiens : 13 juillet 2005 et 10 mai 2006 dans son bureau à la mairie.

Durée : 45 minutes et 40 minutes

- Enquêté n°27. Né en 1964, technicien au ministère de la Défense. Militant CFDT. Conseiller municipal délégué (2001-2008) puis d'opposition (2008-en cours) d'une commune d'environ 10.000 habitants. Secrétaire de section.

Entretien : 01 juillet 2008 au Mac Donald.

Durée : 4 heures 10 minutes.

- Enquêtée n°28. Né en 1970, enseignante vacataire, collaboratrice de cabinet. Conseillère régionale (depuis 2004). Secrétaire de section.

Entretien le 13 novembre 2007 aux bureaux des élus du Conseil régional Nord Pas de Calais.

Durée : 1 heure 30 minutes

- Enquêté n°29. Né en 1962, assistant parlementaire. Conseiller municipal (1989-1995), adjoint (1995-2001) d'une commune d'environ 60.000 habitants, puis conseiller général (1998-en cours). Membre du bureau fédéral.

Entretien le 26 avril 2006 dans un des bureaux du Conseil régional Nord Pas de Calais.

Durée : 42 minutes.

- Enquêtés n°30 et 31. Enquêté n°30 : né en 1945, professeur puis proviseur. Député suppléant (1997-2002) puis chef des élus de l'opposition (2001-2008) d'une commune d'environ 10.000 habitants. Enquêtée n°31 : née en 1946, professeur puis proviseur. Dirigeante associative laïque et militante syndicale. Chef des élus de l'opposition (2008-en cours) d'une commune d'environ 10.000 habitants. Secrétaire de section.

Entretien le 28 juin 2010 à leur domicile.

Durée : 2 heures 40 minutes

- Enquêtée n°32. Née en 1963, secrétaire médicale. Conseillère municipale d'opposition (2001-en cours) d'une commune de 3.500 habitants.

Entretien le 18 février 2010 dans un bar.

Durée : 1 heure 44 minutes

- Enquêté n°33. Né en 1973, collaborateur d'élus. Ancien responsable MJS Nord. Conseiller régional (2004-en cours).

Deux entretiens à son bureau au conseil régional du Nord Pas de calais les 19 avril 2006 et 12 novembre 2007

Durée : 1 heure et 1 heure 37 minutes

- Enquêté n°34. Né en 1946, directeur d'école. Dirigeant laïc et militant syndical. Adjoint au maire (depuis 1983) d'une commune de 2.000 habitants et vice-président de la communauté de communes.

Entretien le 23 juin 2010 à la salle de permanence des élus de la mairie.

Durée : 1 heure 50 minutes

- Enquêté n°35. Né en 1977, assistant parlementaire puis directeur de cabinet d'une municipalité socialiste d'environ 30.000 habitants. Adjoint au maire (depuis 2001) d'une commune d'environ 10.000 habitants

Entretien le 26 avril 2006 sur son lieu de travail.

Durée : 1 heure 7 minutes

- Enquêté n°36. Né en 1959, assistant parlementaire puis chargé de mission. Conseiller municipal d'une commune d'environ 20.000 habitants (entre 1995 et 2001).

Entretien le 25 juin 2010 sur son lieu de travail.

Durée : 1 heure 44 minutes

- Enquêtée n°37. Née en 1980, collaboratrice de cabinet puis permanente fédérale. Secrétaire de section.

Deux entretiens effectués le 26 juin 2006 dans un bar puis le 16 novembre 2007 à son domicile.

Durée : 54 minutes et 1 heure 45 minutes

- Enquêté n°38. Né en 1957, avocat puis collaborateur d'élus. Conseiller municipal (1989-2001) puis maire d'une commune associée d'environ 20.000 habitants (depuis 2001). Premier secrétaire de la Fédération du Nord.

Entretien le 2 mai 2006 à son bureau à la Fédération du Nord

Durée : 50 minutes

- Enquêté n°39. Né en 1952, éducateur puis collaborateur d'élus. Conseiller municipal (1989-1995) d'une commune associée d'environ 20.000 habitants, puis maire (2001-2014) d'une commune d'environ 35.000 habitants. Conseiller général puis vice-président du Conseil général (2001-2012). Secrétaire fédéral.

Entretien le 21 avril 2006 à son bureau à l'hotel de ville.

Durée : 50 minutes

- Enquêté n°40. Né en 1950, professeur. Conseiller municipal (1977-1989 et 2008-en cours), puis maire (1989-2008) d'une commune d'environ 3.500 habitants, conseiller général (2004-en cours) et député (2007-2012).

Entretien le 10 septembre 2008 à son bureau à l'Assemblée nationale

Durée : 1 heure

- Enquêtés n°41 et 42. Enquêté n°41 : né en 1942, instituteur puis PEGC. Dirigeant de la FLASEC et militant syndical (SNI) et socialiste. Enquêtée n°42 : née en 1942, PEGC. Militante laïque (FLASEC) et syndicale.

Entretien le 28 novembre 2011 à leur domicile

Durée : 3 heures 50 minutes

- Enquêté n°43. Né en 1962, contremaître puis collaborateur d'élus puis cadre de la fonction publique territoriale. Conseiller municipal (1989-2001) puis adjoint (2001-2008) d'une commune d'environ 5.000 habitants.

Entretien le 9 février 2010 à son domicile

Durée : 2 heures 25 minutes

- Enquêté n°44. Né en 1965, cadre de la fonction publique territoriale puis collaborateur d'élus. Ancien dirigeant des Jeunesses socialistes du Nord.

Entretien le 6 novembre 2007 au siège de la Fédération

Durée : 53 minutes

- Enquêté n°45. Né en 1974, rédacteur territorial. Conseiller municipal (2008-en cours) d'une commune d'environ 10.000 habitants. Secrétaire de section.

Entretien le 6 novembre 2007 dans un bar.

Durée : 1 heure 7 minutes

- Enquêté n°46. Né en 1951, directeur d'une association de réinsertion. Militant PSU et CFDT puis PS... Elu d'une commune d'environ 15.000 habitants (1977-1983) puis maire (depuis 1989) d'une commune d'environ 2.000 habitants. Vice-président d'une communauté de communes.

Entretien le 19 février 2010 au siège de l'association

Durée : 1 heure 41 minutes

- Enquêté n°47. Né en 1952, directeur d'école. Militant laïque et syndical. Conseiller municipal (de 1983 à 1989) puis adjoint (1989-2008) d'une commune d'environ 3.500 habitants.

Entretien le 15 septembre 2011 au téléphone.

Durée : 35 minutes.

- **Département du Bas-Rhin**

- Enquêté n°48, médecin urgentiste. Ancien dirigeant UNEF. Secrétaire fédéral. Conseiller municipal délégué (2008-en cours)

Entretien le 12 octobre 2005 dans un bar strasbourgeois

Durée : 55 minutes

- Enquêté n°49, étudiant, militant socialiste

Entretien le 5 septembre 2005 dans un bar strasbourgeois

Durée : 1 heure 20 minutes

- Enquêté n°50, auxiliaire d'élus, conseiller municipal à Lingolsheim (2001-2008), puis adjoint au maire de Strasbourg (2008-en cours) et conseiller général (2008-en cours). Secrétaire de section et secrétaire fédéral.

Entretien le 8 mars 2005 sur son lieu de travail

Durée : 1 heure 15 minutes

- Enquêté n°51, ouvrier. Dirigeant JOC

Entretien le 22 mai 2013 à son domicile

Durée : 2 heures 11 minutes

- Enquêté n°52, agent des PTT. Secrétaire fédéral et secrétaire de section d'entreprise.

Entretien le 3 juin 2008 dans un bar strasbourgeois

Durée : 2 heures

- Enquêté n°53, auxiliaire d'élus puis cadre de la fonction publique territoriale. Secrétaire de section. Premier secrétaire fédéral.

Entretien en décembre 2004 dans un bar strasbourgeois

Durée : 1 heure et 15 minutes

- Enquêté n°54, ancienne secrétaire national des MJS et vice-présidente d'ECOZY. Dirigeante du courant Nouveau parti socialiste.

Entretien le 18 octobre 2005 dans un restaurant strasbourgeois

Durée : 1 heure et 10 minutes

- Enquêtée n°55, cadre de la fonction publique territoriale puis collaboratrice d' élu. Secrétaire fédéral. Animatrice de Désinir d'avenir.

Entretien le 26 mars 2008 à son bureau

Durée : 1 heure

- Enquêté n°56, cadre de la fonction publique territoriale puis collaborateur d' élu. Secrétaire de section et secrétaire fédéral. Adjoint au maire (2008-en cours) et conseiller général (2011-en cours).

Entretien le 16 mars 2005 à son bureau

Durée : 35 minutes

- Enquêté n°57, chargé de mission puis collaborateur d' élu. Conseiller municipal d' une commune de 1.000 habitants et vice-président de la Communauté de communes. Secrétaire de section et secrétaire fédéral.

Entretien le 7 avril 2006 dans un bar strasbourgeois

Durée : 1 heure et 40 minutes

- Enquêté n°58, médecin. Ancien Premier secrétaire fédéral. Dirigeant du courant Nouveau parti socialiste.

Entretien le 22 juin 2006 dans un bar strasbourgeois

Durée : 1 heure et 15 minutes

- Enquêté n°59, ouvrier. Dirigeant JOC du Bas-Rhin. Adjoint au maire d' une commune d' environ 30.000 habitants (1971-1989) puis d' une commune de 4.000 habitants (1989-2001)

Entretien le 25 septembre 2012 à son domicile

Durée : 3 heures 50 minutes

- Enquêtés n°60 et 61. Enquêté n°60, directeur d' école. Dirigeant de la Fédération des œuvres laïques, FCPE. Conseiller général (1979-1985) et conseiller municipal (1983-1989) d' une commune d' environ 200.000 habitants. Enquêté n°61, employé de bureau, ancienne secrétaire fédéral des Jeunesse socialiste (1965-1969) et du parti socialiste (1975-1981)

Entretien le 27 mars 2013 au domicile de l' enquêté n°60



Durée : 2 heures 50 minutes

- Enquêté n°60, directeur d'école retraité. Dirigeant de la Fédération des œuvres laïques, FCPE. Conseiller général (1979-1985) et conseiller municipal (1983-1989) d'une commune d'environ 200.000 habitants.

Entretien le 2 mars 2013 à son domicile

Durée : 2 heures 6 minutes

- Enquêté n°62, avocat. Conseiller municipal (1983-1995), adjoint (1995-2001) d'une commune d'environ 200.000 habitants et conseiller général (2004-2011).

Entretien le 30 mars 2005 à son cabinet d'avocat

Durée : 1 heure et 10 minutes

- Enquêté n°63, permanent associatif (APF) puis du parti socialiste. Adjoint (1989-2001) et conseiller municipal d'opposition (2001-2008) d'une commune d'environ 200.000 habitants. Conseiller général (2001-en cours).

Entretien le 9 mars 2005 à son bureau au conseil général

Durée : 1 heure et 35 minutes

- Enquêté n°64, contremaître. Chef des élus de l'opposition d'une commune d'environ 15.000 habitants (1977-1989) puis d'une commune d'environ 5.000 habitants (2001-2008).

Entretien le 16 mars 2012 dans un café strasbourgeois

Durée : 1 heure 17 minutes

- Enquêté n°65, ouvrier puis contremaître. Dirigeant JOC. Conseiller municipal d'opposition d'une commune d'environ 20.000 habitants (1977-2007).

Entretien le 3 octobre 2012 à son domicile

Durée : 3 heures 26 minutes

- Enquêté n°66, chef d'entreprise. Secrétaire fédéral.

Entretien le 19 septembre 2005 dans un café strasbourgeois

Durée : 1 heure et 45 minutes

- Enquêté n°67, ingénieur. Conseiller municipal d'opposition (1983-1989), adjoint (1985-2001) d'une commune d'environ 2.500 habitants. Conseiller régional (2004-2010) Secrétaire de section et secrétaire fédéral.

Entretien le 12 juin 2006 dans un bureau du Conseil régional d'Alsace

Durée : 1 heure et 15 minutes

- Enquêté n°68, avocat. Dirigeants d'organisation de jeunesse (Etudiants socialistes et Jeunesses socialistes). Conseiller municipal (1983-1989), adjoint (1989-2008) puis maire (2008-en cours) d'une commune d'environ 30.000 habitants.

Entretien le 22 mars 2005 à son cabinet d'avocat.

Durée : 1 heure et 45 minutes

- Enquêté n°69, permanent associatif en retraite (Loisirs et Vacances). Dirigeant JOC.

Entretien le 28 mai 2013 à son domicile

Durée : 3 heures 10 minutes

- Enquêté n°70, contremaître. Dirigeant CFTC et ACO. Député européen (1979-1981), député (1981-1993). Conseiller général (1979-1985). Conseiller municipal d'opposition (1983-1989), puis adjoint (1989-1995) d'une commune de 200.000 habitants.

Entretien le 7 juin 2005 dans un restaurant strasbourgeois.

Durée : 1 heure et 50 minutes

- Enquêté n°71, cadre de l'INSEE. Secrétaire fédéral.

Deux entretiens le 19 septembre 2007 (au téléphone) et le 25 novembre 2008 (dans un bar strasbourgeois).

Durée : 45 minutes et 4 heures 35 minutes

- Enquêté n°72, contrôleur INSEE puis collaborateur d'élu puis préfet. Adjoint (1989-2001) puis conseiller municipal d'opposition (2001-2008) d'une commune de 200.000 habitants.

Entretien le 20 septembre 2007

Durée : 1 heure 17 minutes

- Enquêté n°73, normalien, chargé de mission à l'ENA. Secrétaire de section.

Entretien le 30 mars 2006 à son bureau à l'ENA

Durée : 55 minutes

- Enquêtée n°74, collaboratrice d'élus. Ancienne dirigeante des MJS. Conseillère municipale (1997-2001) puis adjointe (2008-en cours) d'une commune de 200.000 habitants. Conseillère régionale (2004-en cours).

Entretien le 1 mars 2005 à son bureau.

Durée : 45 minutes

- Enquêté n°75, professeur agrégé. Militant SNES et PSU. Conseiller municipal d'opposition (1983-1989 et 2001-2008) puis adjoint (1989-1997) et maire (1997-2001) d'une commune de 200.000 habitants.

Deux entretiens le 14 mars 2005 et 12 juin 2006 à sa permanence parlementaire.

Durée : 25 minutes et 45 minutes

- Enquêté n°76, aumônier de la JOC Alsace (années 1960-1970) puis chanoine de la cathédrale.

Entretien le 3 mai 2013 à son domicile.

Durée : 2 heures et 15 minutes

- Enquêté n°77, aumônier fédéral actuel de la JOC. Vicaire.

Entretien du 8 octobre 2012 à son bureau.

Durée : 2 heures 25 minutes

- Enquêtée n°78, Dirigeante JOCF. Présidente actuelle de la CSF du Bas-Rhin

Entretien le 15 novembre 2012

Durée : 2 heures 15 minutes

- Enquêté n°79, contremaître. Dirigeant JOC du Bas-Rhin. Chef des élus de l'opposition (1989-1995) d'une commune d'environ 10.000 habitants

Entretien le 12 octobre 2012 au téléphone

Durée : 20 minutes

- Enquêté n°80, éducateur. Ancien dirigeant UNEF.

Entretien le 13 septembre 2005 dans un bar strasbourgeois

Durée : 1 heure et 40 minutes

- Enquêté n°81, technicien. Secrétaire de section.

Entretien le 27 septembre 2007 dans un bar strasbourgeois

Durée : 2 heures 25 minutes

- Enquêté n°82, comptable puis permanent associatif. Dirigeant JOC et JOCI. Dirigeant de l'APF. Militant PSU puis socialiste dans les années 1970.

Entretien le 26 novembre 2012 à son domicile

Durée : 4 heures 22 minutes

- Enquêtée n°83, ouvrière puis aide-familiale aux APF. Dirigeante JOCF

Entretien le 10 mai 2013 à son domicile

Durée : 3 heures 12 minutes

- **Paris**

- Enquêté n°84, professeur, conseiller régional (depuis 2004). Ancien dirigeant national des MJS. Secrétaire fédéral.

Entretien le 17 novembre dans un bar à Paris

Durée : 1 heure 50 minutes

- Enquêté n°85, conseiller en formation. Représentant du courant Rénover maintenant à Paris

Entretien le 21 janvier 2008 dans un bar à Paris

Durée : 1 heure 17 minutes

- Enquêté n°86, auxiliaire d'élus puis chargé de mission à EDF. Dirigeant des Jeunesses socialistes, membre du bureau national.

Entretien le 17 juin 2008 à son bureau à EDF

Durée : 4 heures 30 minutes

- Enquêtée n°87, auxiliaire d'élus. Membre dirigeante du courant Fabius

Entretien le 11 juillet 2007

Durée : 2 heures 15 minutes

- Enquêté n°88, journaliste à la Gazette des communes. Ancien dirigeant de Unef-ID. Membre dirigeant du courant Nouvelle gauche.

Entretien le 19 avril 2005 dans un bar à Paris

Durée : 50 minutes

- Enquêté n°89, haut-fonctionnaire. Conseiller municipal (1983-2001), puis conseiller de Paris (1995-en cours) et maire du IX arrondissement (2001-en cours).

Entretien le 21 décembre 2009 dans son bureau à la mairie de Paris

Durée : 1 heure 10 minutes

- Enquêté n°90, permanent associatif. Ancien dirigeant de l'Unef-ID et du MJS. Membre du courant Nouvel gauche.

Entretien le 5 janvier 2006 dans un bar à Paris

Durée : 1 heure 40 minutes

- Enquêté n°91, avocat. Ancien dirigeant de l'UNEF-ID et de SOS Racisme. Conseiller d'arrondissement (1995-en cours), puis adjoint au maire de Paris (2001-en cours).

Entretien le 14 décembre 2006 dans son bureau à la mairie de Paris

Durée : 55 minutes

- Enquêté n°92, professeur puis assistant parlementaire. Secrétaire de section.

Entretien le 21 janvier 2008 dans un bar à Paris

Durée : 2 heures 20 minutes

- Enquêté n°93, journaliste. Parlementaire (1967-1968, et 1981-2004).

Entretien le 21 avril 2005 dans son bureau au Sénat

Durée : 30 minutes

- Enquêté n°94, collaborateur d'élu. Trésorier de section.

Trois entretiens : 3 novembre et 15 décembre 2006 ainsi que le 1 mars 2009

Durée du premier entretien : 25 minutes au local de section ; second entretien : 40 minutes au local de section ; troisième entretien : 4 heures 40 minutes

- Enquêté n°95, ingénieur EDF. Membre des instances dirigeantes de Renover maintenant.

Entretien le 21 décembre 2006 dans un bar à Paris

Durée : 2 heures

- Enquêté n°96, collaborateur d'élus puis cadre du privé. Trésorier de la Fédération de Paris.

Entretien le 17 décembre 2009 au siège de la Fédération de Paris

Durée : 1 heure

- Enquêté n°97, directeur de société en retraite. Trésorier de section.

Entretien le 25 janvier 2008 dans un bar à Paris

Durée : 2 heures 25 minutes

- Enquêté n°98, collaborateur d'élus. Secrétaire de section.

Deux entretiens : le 2 février 2005 et le 1er décembre 2006 dans son bureau à la mairie de Paris

Durée premier entretien : 40 minutes ; second entretien : 2 heures 10 minutes

- Enquêté n°99, professeur. Secrétaire puis trésorier de section.

Entretien le 16 juin 2008 dans un bar à Paris

Durée : 3 heures 15 minutes

- Enquêté n°100, cadre supérieur du public. Membre des instances dirigeantes du courant Fabius.

Entretien le 21 décembre 2006 dans un bar à Paris

Durée : 1 heure 45 minutes

- Enquêté n°101, collaborateur d'élus. Ancien responsable des Jeunesses socialistes à Paris.

Entretien le 18 juin 2008 dans son bureau à l'Assemblée nationale

Durée : 46 minutes

- Enquêté n°102, haut-fonctionnaire. Dirigeante du courant Nouvelle gauche.

Entretien le 11 avril 2005 dans un bar à Paris

Durée : 1 heure 10 minutes

- Enquêté n°103, médecin. Conseiller de Paris (1989-en cours), puis député (1988-1992 puis 1997-en cours), conseiller régional (1992-1997). Ancien Premier fédéral.

Entretien le 18 juin 2008 dans son bureau à l'Assemblée nationale

Durée : 33 minutes

- Enquêté n°104, médecin. Conseiller de Paris (1995-en cours), député (1997-2002).

Entretien le 18 juin 2008 dans son bureau à la mairie du XIX arrondissement

Durée : 2 heures 12 minutes

- Enquêté n°105, collaborateur d'élu puis dirigeant de société de communication. Dirigeant du courant Renover maintenant.

Entretien le 7 janvier 2006 dans les bureaux de sa société

Durée : 1 heures 25 minutes

-Enquêté n°106, haut-fonctionnaire. Ancien dirigeant de la MNEF et de l'UNEF. Actuel membre dirigeant du courant Fabius.

Entretien le 18 janvier 2008 à son domicile

Durée : 1 heures 25 minutes

- Enquêté n°107, universitaire. Membre dirigeant de la motion Nouveau parti socialiste dans sa section.

Entretien le 23 janvier 2008 dans un bar

Durée : 2 heures 45 minutes

- Enquêté n°108, haut-fonctionnaire. Secrétaire de section.

Entretien le 8 février 2005 sur son lieu de travail à Bercy

Durée : 40 minutes

- Enquêté n°109, Conseillère d'orientation puis collaboratrice d'élu. Conseillère de Paris (depuis 2001-en cours).

Entretien le 18 janvier 2008 dans son bureau à la mairie du XX arrondissement

Durée : 38 minutes

- Enquêté n°110, cadre du privé. Secrétaire de section.

Entretien le 18 novembre 2006 dans un bar

Durée : 2 heures 10 minutes

- Enquêté n°111, cadre du privé puis collaborateur d' élu. Secrétaire de section.

Entretien le 14 avril 2005 dans son bureau à la mairie du XVIII arrondissement

Durée : 1 heures 10 minutes

- Enquêté n°112, chargé de recherche puis collaborateur d' élu. Secrétaire de section.

Deux entretiens : le 14 avril 2005 et 15 décembre 2006

Durée premier entretien : 45 minutes ; second entretien : 1 heures 35 minutes

- Enquêté n°113, cadre du public, collaborateur d' élu et cadre du public. Conseiller municipal délégué à la mairie du XXe arrondissement.

Entretien le 8 janvier 2008 à son travail à l'Office des Migrations Internationales

Durée : 1 heure 45 minutes



## ➤ Observations

### **Observations Fédération de Paris**

- Vote sur le Traité constitutionnel européen organisé par les trois sections du XVIIIe. Local de section. 1<sup>er</sup> décembre 2004.
- Réunion de la section du XVIIIe Grande Carrière. Local de section. 16 février 2005
- Participation à la permanence de la section du XXe. Local de section. 17 septembre 2005.
- Réunion de la section du XIe. Maison des associations. 14 décembre 2006
- Journée de réflexion organisée par la section du Xe arrondissement. Maison des associations. 19 janvier 2008.

### **Observations Fédération du Nord**

- Vote sur le projet des socialistes à Cambrai. Local de section. 22 juin 2006
- Observation du travail d'un assistant parlementaire. Bureau du député en circonscription. 3 septembre 2008.
- Réunion de la section du Vieux-Lille du 15 novembre 2007
- Réunion de la section de Villeneuve d'Ascq du 13 novembre 2007

### **Observations Fédération du Bas-Rhin**

Nous ne détaillerons pas ici l'ensemble de nos observations menées de janvier 2005 à décembre 2008 : elles tiennent en deux blocs grands formats. Nous avons assisté à 22 réunions de sections, 3 réunions de motions, 6 réunions organisées par les instances fédérales et participé à la campagne électorale de 2007 et 2008.

## ➤ Archives

Nous avons consulté deux types de fonds d'archives. Les fonds d'archives publiques (A) et les fonds d'archives privés (B)

### **A) Fonds d'archives publiques**

#### **Fonds d'archives du département du Bas-Rhin**

Adresse : 6 Rue Philippe Dollinger, 67100 Strasbourg

**Dossier 307D12** : Liste pour les élections législatives de 1924

**Dossier 307D13** : Lettres du préfet du Bas-Rhin aux maires des différents arrondissements pour les élections législatives de 1932

**Dossier n°307D25** : Liste des déclarations de candidatures pour les élections législatives de 1936 et résultats pour les élections législatives de 1924

**Dossier n°582D1** : Liste des déclarations de candidatures pour les élections législatives de 1946

**Dossier 582D10** : Déclarations de candidatures des membres de la SFIO pour les élections législatives de 1958

**Dossier n°589/D/95** : Notes des Renseignements Généraux portant sur le Parti socialiste (1945-1946)

**Dossier 723D43** : Liste des candidats pour les élections législatives de 1962

**Dossier 723D51** : Liste des candidats FGDS pour les élections législatives des de 1967

**Dossier 723D39** : Liste des candidats socialistes pour les élections législatives de 1956

**Dossier 1087W85** : Liste des candidats FGDS pour les élections législatives des 23 et 30 juin 1968

**Dossier 1087W80** : Instructions du ministère de l'Intérieur à destination de la Préfecture et des municipalités du Bas-Rhin

**Dossier 1087W92** : Liste des candidats pour élections législatives de 1973

**Dossier n°1863W19** : Composition de la liste Catherine Trautmann (45 élus au 19 mars 1989)

**Dossier 1602W6** : Elections cantonales : documents relatifs à l'inscription des candidatures (6 septembre 1973)

**Dossier 1602W8** : Elections cantonales : professions de foi des candidats pour le second tour (14 mars 1976)

**Dossier 1602W11** : Elections cantonales de 1979 :

- Documents faisant un état des diverses tendances politiques au sein du Conseil général
- Documents sur les candidats par canton

**Dossier n°1602W16** : Série de documents préfectoraux recensant les candidatures aux élections cantonales de 1982

**Dossier 1602W19** : Liste des déclarations de candidatures et des professions de foi pour le second tour des élections cantonales de 1979

**Dossier 1602W21** : Liste des déclarations de candidature pour les élections cantonales de 1988 et revue de presse :

- "Déjà les cantonales", *L'Alsace*, 6 mars 1988
- "Déjà des candidats PS dans le Bas-Rhin", *DNA*, 8 mars 1988
- "Théo Schnee candidat de la majorité présidentielle", *DNA*, 26 aout 1988
- "Chassé-croisé de candidatures", *DNA*, 26 aout 1988
- "Ouverture forcée dans le Bas-Rhin", *DNA*, 3 septembre 1988
- "123 candidats pour 23 cantons", *DNA*, 9 septembre 1988
- "Cantonale 88", *DNA*, 10 septembre 1988
- "Cantonale 88", *DNA*, 11 septembre pt 1988
- "Les 5 candidats de Soultz sous forêt", *DNA*, 15 septembre 1988
- "Les 5 candidats dans le canton de Molsheim", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Les 4 candidats à Lauterbourg", *DNA*, 18 septembre 1988
- "5 candidats pour succéder à Alfred Bapst au conseil général", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Canton de Hochfelden", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Les 4 candidats du canton de Seltz", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Canton de Haguenau, les 7 candidats et leurs propositions", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Canton de Saverne", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Canton de Bouxwiller", *DNA*, 18 septembre 1988
- "Canton de Bischwiller", *DNA*, 20 septembre 1988
- "Canton de Benfeld : 5 candidats", *DNA*, 22 septembre 1988
- "Canton de Barr, 2 sur 7 pour une succession", *DNA*, 22 septembre 1988
- "Les candidats en lice dans le canton de La Petite Pierre", *DNA*, 22 septembre 1988
- "Canton de Brumath", *DNA*, 22 septembre 1988

**Fonds d'archives de la bibliothèque municipale de Lille (Médiathèque Jean Lévy)**

Adresse : 32 Rue Édouard Delesalle, 59000 Lille

Nous avons dépouillé de manière exhaustive, pour les années 1995 et 2001 les éditions locales de *La Voix du Nord* d'Armentières (JX.378/1), d'Avesnes-Fourmies (JX.378/3), de Cambrai (JX.378/7), de Douai (JX.378/8), de Dunkerque (JX.378/9), d'Hazebrouck (JX.378/10), de Loos, Haubourdin (JX.378/13), de Marcq-La Madeleine-Lomme-Lambersart (JX.378/14), de Maubeuge (JX.378/15), du Mélantois (JX.378/16), de Roubaix (JX.378/18), de Tourcoing-Lys (JX.378/21), de Villeneuve d'Ascq (JX.378/22), de Valenciennes-Denain (JX.378/23). Pour chacune des éditions locales, nous avons consulté les numéros de janvier à mars 1995 et de janvier à mars 2001.

## **Fonds d'archives de presse de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg**

- Arbeiterjugend, Bulletin de la JOC de janvier 1936 à juillet 1938
- Dernières Nouvelle d'Alsace : consultation des collections sous forme microfilmée pour les élections municipales sur une période de trois à quatre mois avant la tenue de ces élections :
  - n°1946 à 1939 : Elections municipales de 1977
  - n°1726 à 1718 Elections municipales de 1983
  - n°1457 à 1446 : Elections municipales de 1989
  - n°1142 à 1124 : Elections municipales de 1995
  - n°789 à 780 : Elections municipales de 2001
- Eglise en Alsace. Consultation des collections du mensuel édité par l'archevêché de Strasbourg de l'année 1967 à 1984

## **Fonds d'archives départemental du Nord**

22, rue Saint Bernard à Lille.

Ces documents d'archives sont en voie d'indexation lors de ma consultation en novembre 2007 suite au déménagement en cours de ce fond de la Fédération du Nord vers les archives départementales. Nous avons donc organisé nous-mêmes ce fonds d'archives.

### **Carton Congrès de Rennes (1990)**

- Résultat des votes sur les motions par sections
- Les nouvelles instances fédérales : le Secrétariat Fédéral
- Les signataires des motions 1 (Mauroy) et de la motion Socialisme et République

- Le discours de Roman lors d'une réunion de motion Mauroy – Jospin à Rennes- Les suites difficiles d'un professionnel de la politique après la perte d'une institution : un billet de Rémi Pauvros à Bernard Masset 1992
- Pochette Bernard Roman, archives du Congrès de Rennes, 1990
- Nombre d'adhérents socialistes par section pour l'année 1988 et 1989 ainsi que les noms des secrétaires de section

### **Carton Congrès de Bordeaux (1992)**

- Résultats des votes :
  - Résultat des votes sur la « stratégie et le programme » par sections
  - Résultat des votes sur la révision des statuts nationaux par sections
- La composition des nouvelles instances fédérales : Secrétariat Fédéraux et noms des délégués au Congrès de Bordeaux

### **Carton Congrès du Bourget (1993)**

- Liste des candidatures au Conseil Fédéral

### **Carton Congrès de Liévin (1994)**

- Résultat des votes : les motions par sections
- lettre de cadrage du Premier fédéral sur les votes en section
- Les nouvelles instances fédérales : le Conseil Fédéral
- Liste des noms des représentants de sections et circonscriptions
- Liste des noms des personnes membres des organismes nationaux
- Liste des délégués au Congrès de Liévin
- Nombre d'adhérents socialistes par section de 1990 à 1994

## **B) Fonds d'archives privées**

Au sein de ce fonds d'archives, nous distinguerons entre les fonds d'archives répertoriés (1) et celles non répertoriés (2)

### **1) Les fonds d'archives répertoriés**

## **Fonds d'archives L'Ours/Fondation Jean Jaurès**

12, Cité Malesherbes dans le IXe arrondissement de Paris

### Fonds Mauroy

- 1FP/101 : pochette contenant une lettre de Pierre Gamez en date de 1969 adressée à Pierre Mauroy, des extraits des carnets de Pierre Mauroy contenant des notes manuscrites relatives à diverses réunions et résultats électoraux des années 1966-1967 ainsi qu'un brouillon d'un discours tenu au Cateau le 18 juin [1968 ?]
- 1PF/148 : notes relatives à la composition du Bureau fédéral de la Fédération socialiste du Nord en date du 20 février 1970, la composition du Secrétariat de la Fédération du Nord en date du 26 novembre 1981 ainsi que les élus de la 16<sup>ème</sup> circonscription du Nord aux élections législatives de 1962 et 1967
- 30APO11 : Rapports entre le Parti socialiste et les organisations syndicales et laïques dans les années 1970

## **Fonds d'archives de la JOC**

Archives diocésaines, 16, rue Brûlée à Strasbourg

### **Pochette « année 1981 »**

- Lettres de prêtres refusant les demandes de subventions demandées par la JOC pour organiser leur prochain rassemblement régional à Wittenheim

### **Carton « année 1989 »**

- Compte rendu des activités de formation de la JOC à Strasbourg
- Extrait d'un article des *DNA* portant sur des réactions des acteurs associatifs du Polygone suite à un reportage "biaisé" sur ce quartier par la Cinq
- Fédération de Strasbourg : Compte rendu du rassemblement des cadres de la JOC Alsace du 22.03.89 (extrait des notes manuscrites de la Présidente sur le déroulement de la réunion des cadres de la JOC Alsace)

### **Carton « année 1990 »**

- Les responsables de la JOC en 1988-1989
- Cotisations pour 1990

- Compte-rendu de la rencontre des délégués, responsables et trésoriers adolescents du 15 mars 1991
- Compte-rendu du 21.03.91 de l'Equipe de la section Est composée de Fred, Catherine, Tonio, Christophe, Olivier et Patrick- Extrait des *DNA* du 24 mai 1991.
- Compte-rendu de la fête de la JOC Alsace à Pulversheim.
- Compte-rendu d'exploitation de la JOC en 1991
- Les équipes de la JOC sur Strasbourg et les prêtres les accompagnant

#### **Carton « année 1991 »**

- Cotisations envoyées aux instances nationales
- Compte-rendu « rencontre de la fête de l'espérance » du 5 mars 1992
- Les adhérents par secteur géographique en 1991 dans le Bas-Rhin de la JOC

#### **Carton années « 1992-1993 »**

- Extrait de la « visite pastorale de Strasbourg. Plan pour une présentation du mouvement. A transmettre à Jean Stahl »
- Rapport national sur les adhérents de la JOC en 1990-1991

#### **Carton année « 1993 »**

- Documents : « La liste des apprentis Bas-Rhin au 9 mars 1994 »
- Deux dossiers de responsables d'équipes
- Document pour une demande de subvention pour l'année 1991
- Document manuscrit : membres du bureau de la JOC Bas-Rhin

#### **Carton « année 1994 »**

- Budget du carrefour départemental Ados 67 pour une colonie de vacance au Sensbourg
- Liste d'abonnés dans le Bas-Rhin à *Effervescence* (Bulletin national de la JOC) en 1993
- Débat sur le plan quinquennal de 1994 avec Armand Jung et les délégués CFDT et CGT
- Branche apprenti : organisation d'un événement le « Pari apprenti » en 1994.
- Les dossiers des responsables d'équipes fédérales 1993-1994

#### **Carton « année 1994 Bis »**

- Présentation des membres de la branche apprentis, aînés et adolescents de la JOC bas-rhinoise. Compte-rendu de discussions autour des conditions de travail et « de la manière de concilier sa foi dans la société actuelle »
- *Le Bulletin de la communauté paroissiale Saint-Benoît de HautePierre*
- JOC Strasbourg : les effectifs et activités des branches adolescents et aînés (1994)
- Session nationale à La Rochelle. Congrès national de la JOC. Compte-rendu de discussion

- Document sur les finances de la JOC nationale en 1992/1993

#### **Carton « année 1995 »**

- Lettre de Jean-Michel Wolf (trésorier puis responsable d'équipe, puis associé fédéral) au président fédéral de la JOC
- Rapport présentant les origines de la CIJOC
- Compte-rendu de la rencontre régionale des 10 et 11 juin 1995 à Ittlenheim
- Les équipes fédérales de la JOC bas-rhinoises

#### **Carton « année 1996 »**

- Lettre rendant compte des présidents fédéraux et accompagnateurs fédéraux des secteurs Nord et Est envoyée par les instances nationales
- Lettre envoyée par Sylvie Engel à l'Union départementale CGT pour une soirée rencontre avec les syndicats

## **2) Archives non-répertoriées**

Nous présenterons ces archives non répertoriées selon le lieu de leur recueil : la Fédération du Nord, celle du Bas-Rhin, celle de Paris et enfin celles récupérées chez des particuliers. Les documents d'archive de la Fédération de Paris et du Bas-Rhin ne font l'objet d'aucun classement. Ils nous renseignent ainsi sur le rapport à l'histoire qu'entretient l'institution partisane socialiste. En effet, nous pouvons considérer que ces Fédérations contrôlent le parti et sa vie en organisant leur propre désorganisation par des archives qui ne sont pas classées.

### **Archives de la Fédération du Nord**

12, rue Lyderic à Lille

**Archives non-répertoriées. En commentaire les volumes correspondant au carton sur l'organisation et ceux correspondant aux scrutins électifs.**

#### **- Cartons relatifs aux élections :**

##### **Carton « Régionales 1986 »**

- La liste conduite par Michel Delebarre (PS et MRG)
- La composition du Conseil régional après les élections

##### **Carton « Législatives 1986 »**



- La liste conduite par Pierre Mauroy
- Les résultats des élections législatives

#### **Carton « Législatives 1988 »**

- Les socialistes désignés à l'investiture
- Notices biographiques du parcours politique des candidats de la Ière circonscription jusqu'à la XIème circonscription ainsi que dans les XVIIIème et XXIIIème
- Résultats des premiers et seconds tours

#### **Carton « Municipales 1989 »**

- Municipales 1989 : présentation des candidats investis et/ou des listes et/ou du contexte politique locale et/ou des désignations au poste d'adjoints :
  - les alliances du PS avec le PC et le MRG
  - Listes socialistes dans le département par arrondissement : Enjeux autour de la Communauté Urbaine De Lille et le Sivom du Nord de Lille ; Les communes de l'agglomération lilloise ; le Dunkerquois et le littoral ; Flandres ; Douaisis. ; Avesnois. ; Valenciennois
- Municipales 1989 : les commentaires d'après premier tour et les résultats dans les grandes villes du département du Nord

#### **Carton « Régionales 1992 »**

- Présentation par la Fédération du mode de scrutin en un tour proportionnel
- Phase d'investiture interne au PS
- La campagne des régionales : « Jean-Louis Borloo s'implante dans le Cambrésis » ; Dossier spécial *Le Point* sur le Nord Pas de Calais- L'élection de la présidente Marie-Christine Blandin

#### **Carton « Cantonales 1992 »**

- Les candidats investis, les sortants et le conflits d'investitures
- Les résultats des premiers et seconds tours dans *La Voix du Nord*

#### **Carton « Sénatoriales 1992 »**

- Réactions des quatre sections du cambrésis suite à l'éviction de la liste socialiste de Grimaldi (maire du Cateau)
- : Désignations pressenties ; le vote des sections sur la liste soumis la Fédération ; la liste présentée

#### **Carton « Législatives 1993 »**

- Investiture interne des socialistes et les conflits d'investitures
- Notices biographiques de quelques candidats dans quatre circonscriptions du Nord

- Résultats des premier et second tour dans *La Voix du Nord*

#### **Carton « Cantonales 1994 »**

- Redécoupage du canton de Villeneuve d'Ascq Sud- Notices biographiques de douze candidats investis

- Résultats du premier et du second tour dans *La Voix du Nord*

#### **Carton « Municipales 1995 »**

- Lettre de Le Garrec à la Fédération faisant part de son compagnonnage avec Pierre Mauroy

- Les résultats des votes au sein de chaque section pour les premiers des socialistes

- Les noms des premiers socialistes investis en rapport avec l'étiquette politique du maire de chaque commune- Notices biographiques des premiers des socialistes

- Les conflits d'investiture du PS avec le MRC et le PCF (notamment dans le Valenciennois)

- La composition de 16 listes socialistes dans le département du Nord ainsi que pour 13 d'entre elles l'origine socio-professionnelle des candidats

- Résultats du premier et du second tour dans *La Voix du Nord*

#### **Carton « Législatives 1997 »**

- Compte-rendu d'un Conseil Fédéral consacré aux investitures : problèmes d'application de la parité

- Circulaire de la Fédération faisant état des problèmes d'investitures dans le département

- Revue de presse relative à l'investiture de Martine Aubry dans le département

- les résultats des votes des sections par circonscription ; les candidats investis

- Notices biographiques des candidats investis

- Entretien avec Wallon-Leducq sur les effets du redécoupage Pasqua

- Dossier XXIVe circonscription : article « Quatre quinquas et un découpage tordu », *la Voix du Nord*, 19 mai 1997

- Résultats du premier et du second tour dans *La Voix du Nord*

- Note manuscrite sur le suppléant socialiste de Guy Hascoët

#### **Carton « Elections législatives partielles de 1998 »**

- Résultat du vote interne dans la circonscription de Coudekerque – Dunkerque.

#### **Carton « Elections régionales 1998 »**

- Les conflits d'investitures : Francis Berkman (maire d'Escaupont) quitte le PS ; le départ de René Vandierendonck de l'UDF pour rejoindre la liste PS

- Notices biographiques de quelques « jeunes » candidats de la liste socialiste

- La composition de la liste d'union PS – PCF – MRC – PRG

- Les résultats du vote sur la liste par sections- La composition des listes des Verts et de celle de Jean-Louis Borloo
- Compte-rendu de l'élection du Président du Conseil régional
- Entretien de Marie-Christine Blandin après quelques mois de gestion socialiste *in Le Nouvel Observateur* « Marie-Christine Blandin tacle Delebarre »

#### **Carton « Election cantonale 1998 »**

- Les noms des candidats socialistes investis
- Les résultats du vote par section
- Revue de presse sur la campagne électorale : le Front National propose une alliance avec l'Union Pour le Nord, l'implantation d'Annick Mattighello dans le canton de Maubeuge Sud, les tensions entre Gérard Vignoble et René Vandierendenck à Roubaix
- 6 notices biographiques de candidats socialistes
- Résultats des premiers et seconds tours dans *La Voix du Nord*
- Article de presse sur la lutte entre Bernard Derosier et Paul Raoult pour devenir président du Conseil Général

#### **Carton « Election européenne 1999 »**

- Les résultats du vote au sein de la Fédération
- Les ambitions de Gérard Caudron (deux articles de *La Voix du Nord*).

#### **Carton « Sénatoriales 2001 »**

- Articles de presse sur les négociations PCF – PS
- Résultat des élections sénatoriales dans *La Voix du Nord*

#### **Carton « Cantonales 2001 »**

- Lettres suite à des problèmes d'investiture dans le canton de Merville/Bailleul, Jeumont, et La Bassée
- Les votes des sections : les modalités de vote, les résultats du vote par sections, les fonctions politiques des candidats à l'investiture
- Deux tracts de campagne : Marie-Christine Staniec-Wavrant et Patrick Kanner
- 9 notices biographiques des candidats socialistes
- Résultats des élections, commentaires de *La Voix du Nord*

#### **Carton « Municipales 2001 »**

- la Communauté Urbaine De Lille : les maires de la CUDL et les soutiens à Mauroy dont un groupe d'élus DVD

- Municipales 2001, les résultats et commentaire d'après second tour
- Municipales 2001, les résultats d'après premier tour et négociation d'entre-deux tour dans le Valenciennois, l'Avesnois, le Douaisis et à Lille et Hellemmes
- Municipales 2001, les résultats et commentaires d'après 1<sup>er</sup> tour dans la *VDN*
- Municipales 2001, la campagne électorale à Lille et l'usage des sondages
  
- Municipale 2001, la phase de procédure d'investiture interne au PS et de constitution de la liste avec les alliés de « gauche » :
  - Avesnes lez Aubert : lettre de Christian Bataille suite à des problèmes avec le PCF pour la direction du SIVOM
  - Bauvin : lettre du PCF et du PS relatives à la difficile constitution de la liste PS
  - Bourbourg : deux lettres et un article de presse (*La Voix du Nord*) sur les problèmes d'entente avec le maire MRC
  - Bousies : article sur le retrait de Michel Lannoy (*La Voix du Nord*)
  - Le Cateau-Cambrésis : la dissidence des élus PS pour s'allier avec la droite locale (deux lettres et articles de *La Voix du Nord*)- Condé sur Escault : entente avec le PCF
  - Escautpont : lettre faisant état de problèmes de dissidence de certains socialistes- Ferrière la Grande : lettre à la Fédération sur la passation de pouvoir du maire au 1<sup>er</sup> adjoint- Gravelines : lettre faisant état du refus d'une quelconque entente avec le maire MRC de Gravelines
  - Hallennes lez Haubourdin : lettres entente PCF – PS
  - Hem : problèmes de tête de liste socialiste (articles de *La Voix du Nord*)
  - Hérin : lettres socialistes de mécontentement avec le PCF- Hornaing : lettre socialiste de mécontentement avec le PCF
  - Houplin Ancoisne : trois adjoints socialistes présentent une liste dissidente (lettres contradictoires et articles de *La Voix du Nord*)
  - Jeumont : problèmes pour la future direction de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge
  - La Bassée : succession réglée (article de *La Voix du Nord*)
  - La Sentinelle : lettre de mécontentement avec le PCF
  - Leers : lettres socialiste de mécontentement avec le PCF
  - Leffrinckoucke : lettre socialiste de mécontentement avec le PCF
  - Lesquin : changement de tête de liste et vote pour investiture au cantonale
  - Lezennes : lettres socialiste de mécontentement avec le PCF
  - Lille : article sur la machine Aubry (*La Voix du Nord*)
  - Lomme : dirigeant PCF Lomme quitte son parti suite à désaccord avec le PS et le PCF lillois sur nombre d'élus PCF à Lomme
  - Loon Plage : problèmes d'investiture entre deux socialistes
  - Loos : lettre socialiste de mécontentement avec le PCF

- Maing : lettre socialiste de mésentente avec le PCF
- Maubeuge : récit par articles de presse et lettres envoyés à la Fédération de la prise de pouvoir de Rémi Pauvros
- Mons en Bareuil : lettres du PCF et du PRG refusant l'alliance avec le maire divers-gauche Marc Wolf
- Onnaing : problèmes du PCF et du PS face à une liste dissidente composée de PCF et PS
- Phalempin : remplacement de la tête de liste
- Petite Forêt : deux lettres sur les problèmes d'entente avec le maire (PCF) avant les élections et après les élections (le maire quitte alors le PCF)
- Queraing : lettres d'un exclu du PS faisant état de l'absence physique de militants à la section sauf lors des municipales
- Raismes la Forêt : lettres contradictoires pour la désignation de la tête de liste
- Ronchin : lettre anonyme faisant état du climat délétère à la mairie
- Roubaix : problèmes d'entente avec les Verts (articles de *La Voix du Nord*)
- Saint-Amand les Eaux : l'émancipation des socialistes face au PCF (article de *La Voix du Nord*)
- Saint-Pol sur Mer : lettres contradictoires suite à des problèmes de désignation sur les listes
- Trith Saint Léger : problèmes d'entente avec le PCF
- Villeneuve d'Ascq : problèmes d'investiture et d'entente avec Caudron (articles de *La Voix du Nord*)

- Municipales 2001, les listes et les éventuels votes sur les listes présentées par les sections PS :

- Noms de toutes les têtes de listes socialistes dans le Nord
- Les règles procédant à la désignation des têtes de liste aux municipales, les villes (plus de 2000 habitants) avec leur couleur politique avant les élections municipales de 2001
- Composition socio-professionnelle des listes présentées telles que renseignées par les membres de la liste pour les communes suivantes : Aniche, Le Quesnoy, Anzin, Avesnes lez Aubert , Bauvin, Beuvrages, Bouchain, Cambrai, Croix, Cuincy, Dechy, Denain, Douchy les Mines, Dunkerque, Escaudain, Escaudoeuvres, Fort Mardyck, Fourmies, Grande Synthe, Gravelines, Halluin, Haubourdin, Gondecourt, Hellemmes, Hornaing, Lambersart, Lambres, Lille, Lourches, Masny, Roncq, Maubeuge, Merville, Neuville sur Escaut, Onnaing, Marly, Ostricourt, Raismes, Sequedin, Saint Amand les Eaux, Saint-Pol-sur-Mer, Saint-Saulve, Templemars, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq, Wahagnies, Wattignies, Wattrelos
- Les demandes de personnalités fédérales pour mener campagne

**Carton « Législatives 2002 »**

-Législative 2002, processus de désignation :

- Problèmes d'investiture : compte-rendu par Delebarre de son problème face à Delattre.
- Résultats par circonscriptions du vote pour les candidats aux législatives

- Les candidatures enregistrées avec leurs suppléants (y sont précisés également leurs mandats politiques d'alors) pour être soumis au vote des militants

- Législatives 2002, résultat des élections :

- Articles de presse sur la défaite de Martine Aubry (*Le Point ; Libération*)

**Carton « Cantonales partielles décembre 2002 à Anzin »**

- Résultat du vote des adhérents (deux candidats : Dordain et Pressoir)

**Carton « Régionales 2004 »**

- Régionales 2004, la phase des investitures :

- Résultats par sections du vote pour la liste aux régionales par circonscriptions- Intervention de Pacal Camellyn au CF contre l'investiture de Elegeest (Mons en Bareuil) sur la liste socialiste aux régionales

- « Les investitures » : articles de presse traitant de :

- Pb d'investiture entre Filleul et Saintignon : « PS : la bataille des motions a toujours lieu »  
(*La Voix du Nord* du 06/12/03)

- Désignation de Percheron ; Méthode de désignation (*Nord Eclair* du 14/12/03)

- Explication du vote à Armentières par de Paris (*La Voix du Nord* du 22/03/04)

- Les départs et arrivées sur la liste : « Régionales : les socialistes choisissent leurs candidats »  
(*La Voix du Nord*)

- Le poids des Lillois sur la liste :

- Régionales, ce que pèse la métropole

- Présentation des Lillois sur la liste PS (« Ils sont 10 Lillois », *La Voix du Nord*, 2004)

- Régionale 2004, la campagne et le résultat des élections :

- La liste du Premier tour et un éditorial de *La Voix du Nord* sur les résultats dans le Nord.

- La liste du second tour et le résultat des élections- Les noms des candidats élus

**Carton « Cantonales 2004 »**

- Cantonales 2004 : affrontement Derosier – Raoult. Résultats par sections du vote pour la présidence au Conseil général

- Les professions de foi des deux candidats (Paul Raoult et Bernard Dérosier)

- Divers articles de presse rendant compte des ambitions de Raoult (déjà candidat non déclaré en 1998) et de Derosier.

- Cantonales 2004, résultats et réactions : Après le 2<sup>nd</sup> tour, après le 1<sup>er</sup> tour ; les noms des candidats (toutes tendances) se présentant aux cantonales

- Notices biographiques de quelques candidats au cantonale (à partir d'articles de presse) : Jean Delebarre (DVD et V.P. de CUDL), René Decodts (Cassel), Allossery (Hazebrouck Nord), Vandevoorde (Bailleul Nord-est), Marc Godefroy (Lille Sud-est), Didier Manier (Villeneuve d'Ascq Nord), Noel Dejonghe (Seclin Nord), Bernard et Gérard Haesebroeck (Armentières) et Delphine Bataille (Carnières)
- Effet de l'application de la règle non-écrite de parité : désignation de Marie Deroo et non de son mari à Tourcoing Nord

### **Carton « Législatives 2007 »**

#### - Législatives 2007, problèmes d'investiture :

- la bataille dans les circonscriptions lilloises (*Le Figaro*)
- Martine Aubry sans circonscription législative pour 2007 (*Le Monde* 2006)

#### - Législatives 2007, la campagne et les résultats :

- Compte-rendu de la campagne de Christian Bataille (VDN) ; compte de la campagne entre le PS et l'UMP à Dunkerque.

## **- Cartons relatifs aux scrutins internes au PS :**

### **Pochette « Désignation du candidat à la présidentielle (février 1995) »**

- Résultat des votes en faveur d'Henri Emmanuelli et de Lionel Jospin par sections
- Noms des délégués en faveur d'Henri Emmanuelli et de Lionel Jospin

### **Pochette « Convention nationale du 14 octobre 1995 : réforme de la structure du Parti »**

- Compte-rendu des débats *in Nord Demain* : septembre 1995 ; n°213 (pp. 2-4)

### **Pochette « Convention nationale : les acteurs de la démocratie (juin 1996) »**

- Résultat des votes par section (pour ou contre)
- Un compte-rendu des débats *in Nord Demain* Juin 1996 (pp.13-15)
- Congrès de l'UDES *in Nord Demain* Juin 1996
- Le Conseil d'administration de l'UDES ; un compte rendu des débats

### **Pochette « Convention nationale de Noisy le Grand : la politique économique et sociale (décembre 1996) »**

- Résultat des votes par sections
- Noms des délégués invités à la Convention nationale

### **Pochette « Convention nationale : France Europe Mondialisation (mars 1996) »**

- Résultat des votes sur le texte national par sections
- Résultat des votes sur l'amendement de la Gauche socialiste par sections
- Compte-rendu des débats et en quelques lignes le point de vue des grandes personnalités de la Fédération du Nord *in Nord Demain*, n°216, mars 1996 (pp.7-9)

### **Carton « Congrès de Brest (1997) »**

#### - Résultat des votes :

- Résultat des votes pour la désignation du Premier secrétaire national et fédéral par sections
- Résultat des votes sur le rapport du Conseil fédéral
- La composition de la délégation se rendant au congrès de Brest
- Les nouvelles instances : CF, SF, BF. *in Nord Demain* « Après le Congrès de Brest », n°223, décembre 1997
- Revue de presse de Science Po sur le Congrès de Brest dans la Fédé du Nord.
- Le Plan d'action fédéral avec les responsables de chaque action (*Nord Demain* « Hommage à François Mitterrand », n°226, juillet 1998)
- Nombre d'adhérents socialistes par section de 1994 à 1997

### **Pochette « Convention sur l'entreprise (novembre 1998) »**

- Résultat des votes sur les motions (CN et GS) distribués par sections

### **Pochette « Convention Nation – Europe (1999) »**

- Résultat des votes au niveau de la Fédération

### **Carton « Congrès de Grenoble (2000) »**

#### Résultats des votes :

- Résultat des votes sur les motions par sections
- Résultat des votes pour la désignation du Premier secrétaire national et fédéral par sections
- Résultat du vote sur le rapport d'activité fédérale
- Les nouvelles instances fédérales :
  - Le nouveau CF, SF, BF, les délégués de circonscription, de section
  - Le nombre de militants permettant de désigner les sections contribuant le plus aux instances fédérales
- Compte-rendu du Congrès fédéral (les débats)
- Nombre d'adhérents par sections de 1996 à 2000



### **Carton « Congrès de Dijon (2003) »**

- Etapes menant à la création de NPS : de Dukonva à la création de NPS
- Les nouvelles instances de la Fédération : SF
- Résultats des votes :
  - Résultat des votes pour l'élection des délégués de circonscription
  - Résultat des votes pour l'élection des délégués de section
  - Résultat des votes sur les motions par sections (avec un compte rendu sur le problème Watrelos et Dunkerque permettant la victoire de FD)
  - Résultat des votes pour l'élection du Premier fédéral- Projet des socialistes : 2002.
  - Résultat des votes distribué par sections
  - La Convention nationale « Territoire et citoyen » : juin 2000
  - Résultat des votes distribué par sections
- Nombre d'adhérents socialistes par sections de 2000 à 2003

### **Carton « Congrès du Mans (2005) »**

- Argumentaire des motions et la profession de foi du nouveau premier secrétaire Gilles Pargneaux. Congrès du Mans, 2005
- Revue de presse. 2 articles de *La Voix du Nord* traitant du système Mauroy proche de celui de Percheron
- Les nouvelles instances fédérales : CF, SF et BF- Un état des rapports de force dans l'agglo lilloise établie par le NPS avant le Congrès
- Traité constitutionnel européen : référendum interne et externe (2004)
- Etat de quelques argumentaires en faveur du oui et du non par des élus ou des courants- Référendum interne :
  - Revue de presse complète
  - Résultat par arrondissement (par section cf Juhem)- Référendum externe : -Revue de presse complète (+ cf autre revue de presse sur TCE)
  - La circulaire et la lettre de *Nord Demain* pendant la campagne référendaire
- La campagne pour le oui : compte rendu des comités de campagne ; argumentaires des dirigeants de la Fédération en faveur du oui ; les réunions de campagne pour le oui
- Les réactions des oui après la victoire du non : Boris Roman, Martine Aubry, Patrick Kanner, Serge Echtebarne
- Convention nationale du 9 mai 2004
- Résultats du vote par section
- Nombre d'adhérents par sections de 2002 à 2005

## **- Cartons relatifs aux instances fédérales :**

### **Secrétariats fédéraux :**

- Du 13 novembre 1995 au 18 novembre 1995 : suivi des municipales de 1995
- 29 janvier 1996 au 15 septembre 1997 (préparation des cantonales de 1998)
- 5 février 1996 : cantonales partielles à Bouchain ; la succession à Caudry suite à la mort de Jacques Warin
- 1 avril 1996 : problèmes d'effectifs dans le valenciennois et le Cambrésis
- du 22 avril au 3 juin 1996 : « l'introduction de Pauvros à Maubeuge »
- septembre 1996 : Suivi des municipalités et des adhésions
- 19 octobre 1998 : problèmes dans les sections du valenciennois
- Du 3 mai 1999 au 19 mars 2001 (préparation et commentaires sur les municipales et cantonales de 2001)
- Du 27 août au 3 décembre 2001 (préparation des élections législatives)

### **Bureaux fédéraux :**

- Octobre 1998 : Une analyse réalisée devant le Bureau fédéral par Walon Leduc (Doyen de la Fac de Droit et science politique) après les régionales et les cantonales partielles de 1998
- Janvier 2000 à octobre 2000 : les problèmes d'investitures pour les municipales et cantonales de 2001

### **Divers :**

- Septembre 1995 : Déjeuners de travail dans le canton de Pont à Marcq- Octobre 1995 : Déjeuners de travail dans le Val de Sambre
- Compte-rendu par la presse des déplacements de Marc Dolez dans les sections (fin 1999 – début 2000)
- Septembre 2000 : Réunions des secrétaires de sections
- Long compte-rendu du Secrétariat fédéral du 21 octobre 2002 marquant la rupture de Dolez avec les mauroyistes
- Budget de la Fédération du Nord pour les années 1995/1996, 1996/1997, 1997/1998, 1998/1999
- Statut du comité de ville de Lille: voté en 1992 ; modifié en 2003 ; les membres du comité de ville de Lille en 2007 ; le comité de ville vu par la section de Lille-Moulin
- Notes aux dirigeants locaux de la Fédé sur les modalités d'organisation des débats et des votes sur les motions pour les Congrès de Grenoble, de Dijon et du Mans- Notes lors de la désignation des candidats aux régionales (2004)

- Le règlement intérieur dérogatoire au statut du PS et organisant le fonctionnement de la Fédération : les tâtonnements de la réforme de 1993 ; le règlement intérieur dérogatoire de 1993 ; un état des lieux des plus grosses sections en 1993, 1994, 1995 et 1996
- Les campagnes d'adhésion : quelques chiffres sur les années 1998, 2000 et 2001
- Mission de réflexion sur le pourquoi de l'adhésion au Parti socialiste écrite par Gilles Pargneaux (1997)
- Etude de la sociologie de l'adhérent de la Fédération du Nord par Valérie Lévin en 1999
- Un compte-rendu chiffré de la campagne d'adhésion menée par la Fédération en 1995 à l'aide des enveloppes T. On y trouve notamment le nombre de retour pour toutes les communes de plus de 30.000 habitants.
- Etude des résultats électoraux et des manques du PS réalisé par Pascal Mercier (militant) de 1987
- Réflexions relatives au fonctionnement du PS en 1989
- Lettre de démission du sec de section de Sains du Nord à la suite de l'absence de réponse du cab de Aubry (ministre du travail) envers ses requêtes pour qu'elles interviennent face à la fermeture de la plus grosse entreprise du canton - Lettre d'un militant faisant état de la fin d'une section sans élu, 1992 - Deux lettres de militants ayant 30 ans de Parti implorant de recevoir une invitation aux réunions de section
- Les noms, prénoms et coordonnées personnelles de l'ensemble des secrétaires et trésoriers de section de la Fédération du Nord en 2000 et 2003
- Ensemble des noms et prénoms des membres des bureaux de section de la Fédération du Nord pour les années : 1993, 1994 et 1997.

### **- Sources imprimés :**

- Collection de *Nord Demain* : des numéros 273 à 277 (mai 2008, avril 2008, février 2008, janvier 2008, novembre 2007) ; des numéros 257 à 259 (février à avril 2006) ; Octobre 2005, Juillet 2004, Septembre 2003, Juillet 2002, Décembre 2000, Juillet 1998, Mai 1998, Décembre 1997, Février 1997, Mars 1996, Juin 1996, Septembre 1995, Législative 1993, Février 1990
- Collection des *Lettre de Nord Demain* : Décembre 2003 (vote régional), Décembre 1997 (nouvelles instances fédérales), Octobre 1997 (les 78 premières sections)
- Supplément Nord Demain : Augustin Laurent- La Lettre de Joël Carbon, conseiller général de Dunkerque – Coudekerque (mars 2006 à juin 2008)

### **Archives de la Fédération du Bas-Rhin**

Les archives n'étaient ni triées ni rangées par pochettes ou cartons, mais se trouvaient sur une étagère. Nous avons donc organisé ces archives en fonction de notre recherche.

Adresse fédération : 36, rue du Fossé Riepberg à Strasbourg

## **- Cartons relatifs aux élections :**

### Elections municipales de 1989

- La liste des candidats
- La manière dont la liste a été constituée

### Elections cantonales de 1992

- Les candidats socialistes au cantonale et leur campagne (articles des *DNA*)

### Elections cantonales de 1994

- Les candidats socialistes « pressentis » et leurs adversaires de droite

### Elections européennes de 1994

- Problèmes de l'implication de la Fédération socialiste dans la campagne des européennes

### Elections présidentielles de 1995

- Résultat de la désignation du présidentiable dans la Fédération du Bas-Rhin

### Elections municipales de 1995

- La liste des municipales 1995
- Problèmes d'investitures : lettre de Fabienne Wassmer ; l'éviction de René Hampé
- Le comité de soutien à Catherine Trautmann

### Elections sénatoriales de 1996

- Les candidats (tête de liste Estève) avec de brèves notices biographies

### Elections législatives de 1997

- Problèmes d'investiture dans la III circonscription : lutte entre Jean et Serge Oehler contre le ticket Blum – Desportes
- Tract de campagne de Trautmann

## Elections cantonales de 1998

Canton de Neudorf :

- Robert Herrmann candidat
- le questionnaire distribué à la population
- la candidature interne contre Herrmann de Claudine Harnold

Articles de presse commentant les résultats des cantonales

## Elections régionales de 1998

- Résultat du vote sur la tête de liste (Jacques Bigot) des sections

## Elections cantonales de 2001

- Résultat des votes internes pour investitures par section
- Les noms des candidats investis dans le Bas-Rhin
- Résultat des votes dans les cantons renouvelables par bureaux de vote
- Notices biographiques : Robert Herrmann et Henri Dreyfus

## Elections municipales de 2001

- Revue de presse nationale
- « Dénonciation » d'un militant sur la non campagne de la section Montagne Verte
- Le « problème » Petitdemange et son exclusion non votée par Roland Ries
- Un compte-rendu d'un Bureau Fédéral lors des municipales
- Une analyse d'après premier tour

## Elections législatives de 2002

- Résultats du vote interne par circonscriptions

## Elections européennes de 2004

- Articles de presse sur investiture de Trautmann

## Elections régionales de 2004

- Liste des élus PS – Verts en 2004
- Problèmes d'investiture de Martine Jung

## Elections cantonales de 2004

- Biographie de Marie-Claude Gillig pour les élections cantonales de 2004

## Elections législatives de 2007

- Problème de réservation d'une circonscription à une femme
- Calendrier des désignations

### - **Cartons relatifs aux scrutins internes :**

#### Congrès de Rennes (1990)

- Résultat du vote des motions par sections
- Les nouvelles instances : membres de la CEF (futur CF)
- Désignation du Premier fédéral : Robert Herrmann se présente
- Les signataires de la motion « Socialisme et République » (Chevènement)

#### Congrès de Liévin (1994)

- Les nouvelles instances : le Conseil Fédéral, les secrétaires de section

#### Convention nationale sur la politique économique (1996)

- Résultat des votes par sections

#### Congrès de Brest (1997)

- Résultat des votes sur les motions et le Premier fédéral
- Les nouvelles instances : Bureau Fédéral, Conseil Fédéral, secrétaires de sections

#### Congrès de Grenoble (2000)

- Les résultats des votes sur les motions :
  - Résultats du vote sur motions par sections
  - Les PV envoyés à la Fédé par les sections et les observations sur le vote
- Résultat Premier fédéral – national :
  - Résultat du vote par section pour Premier fédéral et national
  - Nom des différents secrétaires de section
- Instances fédérales après Grenoble :
  - Bureau fédéral

- Association départementale de financement du PS et Comité régional
  - Conseil fédéral, Commission des conflits et Commission de contrôle financier
  - La liste des candidats par motions au Conseil fédéral
  - Rapport d'activité fédéral pour Grenoble
- Documents de Fédération sur la vie des sections et invitation au résultat premier et second tour
  - Historique (du 25 au 31 octobre) du contentieux bureau fédéral des adhésions et section Pierre Mendès France. Document destiné à la commission nationale du contentieux.
  - Procédure tendant à exclusion de Jean-Claude Petitdemange :
    - Communiqué de presse de Bies, porte-parole du PS, remettant en cause la légitimité du Premier fédéral Jean-Claude Petitdemange. 27 avril 2000
    - Lettre de soutien à Catherine Trautmann adressé aux adhérents et signé de Robert Herrmann, Daniel Duillon et Yves-Philippe Blondel.
    - Mémoire en défense de Jean-Claude Petitdemange devant la commission nationale des conflits statuant sur son exclusion du PS (20 octobre 2000)

## Congrès de Dijon (2003)

- Résultats des votes sur les motions ; le rapport d'activité fédéral et national ; les modifications statutaires

## **- Carton Budget :**

### Budget de la Fédération

- Les recettes et dépenses de la Fédération en 2006 – 2007
- Les dépenses et recettes en 2000 et les dépenses et recettes prévisionnels pour 2001
- Biographie de Baptiste Heintz-Macias réalisée par lui-même dans le bulletin du Mouvement des Jeunes Socialistes

## **Archives de la Fédération de Paris**

Les documents d'archives n'étaient ni triés ni rangés par pochettes ou cartons. Ils se trouvaient dans des cartons de déménagement non ouverts encore (la Fédération de Paris a déménagé voilà un an) et sans qu'ils fassent l'objet d'un classement chronologique ou thématique. Nous avons donc organisé ces archives en fonction de notre recherche.

## **- Cartons Scrutins internes :**

### Congrès de Rennes (1990)

- Les signataires de la motion « Socialisme et démocratie »

### Congrès de l'Arche de la Défense (1991)

- Résultats des votes par section

### Congrès du Bourget (1993)

- Les nouvelles instances : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétariat Fédéral
- Résultats des votes dans la section du XXème arrondissement

### Congrès de Liévin (1994)

- Les nouvelles instances : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétariat Fédéral
- Résultat des votes de la Fédération (et non par section) sur les motions et le Premier fédéral

### Convention sur la rénovation des idées et des structures du Parti socialiste (1995)

- Résultats des votes par section

### Convention « politique économique et sociale » de Noisy le Grand (1996)

- Résultats des votes par section

### Convention « France – Europe – Mondialisation » (1996)

- Résultats des votes par section
- Compte-rendu des débats dans *Le Militant de Paris*

### Convention nationale sur la démocratie (1996)

- Résultats des votes pour la Fédération de Paris

### Désignation de la tête de liste au présidentielle de 1995



- Résultats des votes par section

### Congrès de Brest (1997)

- Les nouvelles instances : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétariat Fédéral et secrétaires de section
- Résultats des votes pour le Premier fédéral, pour le Premier national et pour le vote sur les motions par section
- Les noms des fabusiens à Paris lors du Congrès de Brest

### Convention sur l'entreprise (1998)

- Résultats des votes par section

### Convention Nation – Europe (1999)

- Résultats des votes par section

### Convention nationale « Territoire et citoyen » (2000)

- Résultats du vote par section

### Congrès de Grenoble (2000)

- Résultats des votes sur les motions
- Les nouvelles instances de la Fédération : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétariat Fédéral et secrétaire de section
- Résultats du vote pour la désignation du Premier fédéral par section
- Revue de presse sur l'affrontement Bloche – Le Guen

### Vote sur le projet des socialistes (2002)

- Résultats des votes par section

### Congrès de Dijon (2003)

- Résultats des votes par section
- Les nouvelles instances : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétariat Fédéral et les secrétaires de section

## Traité Constitutionnel Européen : référendum interne

- Résultats du vote par section
- Fiches argumentaires et les positionnements oui – non lors de la campagne interne
- Revue de presse : le débat dans le XIIème arrondissement ; le vote dans le XXème arrondissement ; le nouveau statut de la Fédération de Paris et de Bertrand Delanoë au sein du Parti socialiste ; Tract de la Fédération de Paris remerciant les électeurs parisiens pour leur vote en faveur du « oui »

## Congrès du Mans (2005)

- Les nouvelles instances : le Secrétaire Fédéral et les Secrétaires Fédéraux adjoints
- Résultats et les commentaires des secrétaires de section : XIème et XVIIIème JBC
- Revue de presse : vote dans la section du XXème arrondissement
- Tract de la motion 1 avec les signataires de cette motion à Paris.

## Congrès de Reims (2008)

- Résultats par section
- Les nouvelles instances : secrétaires de section, le conseil fédéral, le bureau fédéral, le secrétariat fédéral
- Article de presse : « Delanoë recommence à faire parler de lui... pour les prochaines présidentielles » (*Libération*, 25 mai 2007)

### - **Carton Elections :**

#### Elections municipales de 1995

- Résultats du vote des sections pour la désignation de la tête de liste à Paris (Bertrand Delanoë)
- Revue de presse : « le PS se cherche un leader à Paris » (*Libération*)
- Tract : lettre ouverte de Bertrand Delanoë à Jean Tibéri pour la transparence et l'application de la Loi à Paris.

#### Elections sénatoriales de 1995

- Compte-rendu de la « victoire » au sénatoriale de 1995 par *Le Militant de Paris*

#### Elections législatives de 1997

- Documents établis par la Fédération situant les circonscriptions à droite et à gauche avant 1997 et celles gagnables par le Parti socialiste

- Documents de campagne : XXI<sup>e</sup> circonscription (présentation de Carillon – Bastok)
- Résultats du vote des sections pour les candidats investis au législative par section.
- Les candidats investis et leurs suppléants : noms ; professions ; fonctions politiques

## Elections Régionales de 1998

- Liste des candidats investis par section
- Résultat des votes par section
- Tracts électoraux de Marie-Pierre de la Gontrie (tête de liste pour Paris)

## Elections européennes de 1999

- Résultats des votes par section
- La liste des investis

## Elections Municipales de 2001

- Vote pour les municipales dans les arrondissements/ Calendrier du vote/ Résultats des votes
- Revue de presse de la campagne des municipales en 2001
- Revue de presse pour l'investiture à la maire de Paris : affrontement Jack Lang – Bertrand Delanoë
- Tracts électoraux :
  - un questionnaire distribué aux parisiens
  - Une lettre ouverte aux parisiens de Jean-Marie Le Guen, Bertrand Delanoë et Marie-Pierre de la Gontrie (avec la liste de tous les élus socialistes de Paris : maires, parl, conseillers de Paris et conseillers régionaux)
  - Livre de toutes propositions de Bertrand Delanoë aux parisiens (70 p.).

## Elections législatives de 2002

- Les candidats investis
- Les résultats des votes par section et circonscription
- Problème d'investiture :
  - dans la XXI<sup>e</sup> circonscription
  - dans la XV<sup>e</sup> section

## Elections européennes de 2004

- La liste investie par le PS
- Les résultats des votes par section

## Elections régionales de 2004

- Résultat des votes pour la liste des régionales
- Les noms des personnes investis
- Les problèmes d'investiture :
  - Didier Guillot dans le XVIIIème arrondissement
  - Castagnou et problème dans la « fabiusie » depuis les sénatoriales
  - Lettre de Bertrand Delanoë appelant à soutenir la liste de Jean-Paul Huchon

## Elections législatives de 2007

- La campagne des législatives et les résultats obtenus au premier et second tour (*Le Parisien*)
- Revue de presse « La droite face à la forteresse Delanoë » (*Le Figaro* 6 juin 2007) ; « Klarsfeld, l'ouverture pour reconquérir Paris » (*Libération*, 25 mai 2007) ; « Les bobos font passer les villes à gauche » (*Le Monde*, 25 juin 2007) ; « A Paris, la gauche contient la poussée de la droite qui est en embuscade » (*Le Monde*, 12 juin 2007)
- Quelques tracts électoraux : Marine Billard et son comité de soutien ; Dominique Bertinotti ; tract post-électoral de la Fédé « La gauche majoritaire à Paris »
- Les luttes d'investitures :
  - problème d'investiture dans le XII arrondissement (8<sup>ième</sup> circonscription)
  - problème d'investiture dans le XX arrondissement (XXI circonscription) :
    - lettre de Michel Charzat aux militants ; page du blog de Chikirou ; compt- rendu des propos sur Michel Charzat entendu à la Fédération de Paris (juillet 2007) ; chronologie fournie par l'un de ses collaborateurs sur les luttes autour de l'investiture dans la XXIème circonscription (février 2005 à juillet 2006)
      - Revue de presse : Michel Charzat, exclu du PS (*Libération*) ; problème de parité au PS (*Le Monde*) ; « J'ai un dissident dans les pattes » (*Le Monde*)

## Présidentielle (2007)

- Revue de presse sur la campagne de désignation interne : article du *JDD* ; modalités de vote pour projet dans la deuxième section
- Résultats de deux section : XIe et XVIIIe CGO ; deux articles de presse du *Parisien* datés des 17 et 18 novembre : l'un sur les résultats en pourcentage par section et l'autre sur le déroulement du vote
- Les signataires en faveur de Ségolène Royal, Laurent Fabius et Dominique Strauss Kahn ; un Tract de Bertrand Delanoë soutient Royal lors de campagne nationale.

## Elections municipales de 2008

- Les nouvelles équipes municipales dans les arrondissements socialistes de Paris et à la mairie de Paris
- Les listes des socialistes (et leurs alliés) dans chaque arrondissement de Paris
- Problèmes investitures :
  - investiture d'une collaboratrice de Vaillant en troisième position dans le XVIIIème arrondissement
  - problèmes d'investitures soulevés par David Assouline : rivalité Ségolène Royal – Bertrand Delanoë
  - problème de l'investiture de Julliard dans le XIIIème arrondissement
- Problème d'investiture (liste XXème arrondissement) :
- Le rejet de la liste dans le XXème arrondissement: compte-rendu du *Parisien*
- problème de l'investiture de Bouakhaz dans le XXème arrondissement (*Le Canard Enchaîné*)
- Documents de campagne ; tracts électoraux

## - Carton divers :

### Statut de l' élu/ indemnités de l' élu et des fonctionnaires

- Rapport de la Cour des comptes note les frais de représentation, de réception et de mission des élus et épinglent les primes versées aux agents de la Ville de Paris (*Le Monde*, 20 janvier 2007)
- Jean-Paul Huchon condamné à un an d'inéligibilité (*Le Monde*, 22 février 2007)

### Le poids des élus dans les désignations internes

- Lettre de remerciement d'Anne Hidalgo aux militants de sa section pour l'élection comme secrétaire de section de l'un de ses proches

### L'adhérent / Le militant

- Réflexions des sections (XVIIIème et Xème arrondissements) ou de la Fédération (guide de l'adhérent) autour de la figure de l'adhérent et du militant
- Evolution des adhésions dans la Fédération de Paris de 1996 à 2007 et de manière détaillée (sociographie des adhérents) dans la section du XVIII JBC
- Les nouveaux adhérents de 2007 vu par le secrétaire de section du IXème arrondissement

### La trésorerie de la Fédération

- La trésorerie des années 1994, 1996, 2003.

Notices biographiques issues de CV envoyés à la Fédération de Paris pour les élections législatives de 1997 :

Dominique Bertinotti ; Pierre Schapira ; Jacques Bravo ; Francis Benarroch ; Michel Ottoway ; Roger Madec ; Annick Lepetit ; Elisabeth Larrieu ; Bariza Khiari ; Anne Le Moal ; Chantal Morel ; Jean-Marie Le Guen ; Patrick Bloche Quelques agendas militants types de la section du XXème arrondissement en 2005 et 2007

## **- Sources imprimées :**

Journaux de sections, des courants de la section

- Vème arrondissement : journal de la section avec présentation du fonctionnement du PS
- XIème arrondissement : quelques journaux de sections avec les noms des personnes membres du bureau et les motions d'appartenance ; un exemple d'agenda de la section lors de la campagne législative de 2007
- XVIIIème Chapelle-Goutte d'Or (CGO) : le guide de l'adhérent du XVIII CGO avec les noms des élus et membres du bureau
- XVIIIème Grande Carrière : Journaux de section avec les noms des personnes au bureau et leurs motions d'appartenance après le Congrès de Dijon
- XVIIIème Jean-Baptiste Clément (JBC) : un exemplaire de la lettre du député Caresche ; un exemplaire d'un tract du NPS au Congrès de Dijon présentant les responsables de NPS XVIII JBC ; Quelques éléments de mise en perspective historique de la section ; Des exemplaires du journal de section avec les bio des membres du CA de 2000 à 2007
- XXème arrondissement : les archives trouvées au sein du local de section portant sur les années 90 (sec de section...) ; Les journaux des courants de la section ; Le journal de la section

## **Archives de particuliers**

**Archives Raymond Gruber (militant de la Fédération socialiste du Bas-Rhin) :**

**Carton FGDS**

- Prise de note manuscrite portant sur une réunion de la FGDS de septembre 1966 indiquant notamment les membres du Comité exécutif (dirigeante SFIO)
- Les 35 adhérents de la Convention des institutions républicaines en mai 1971

- Annotation manuscrite des membres de la franc-maçonnerie- Document fourni par le trésorier de la CIR
- Compte-rendu en note manuscrite du Congrès constitutif entre SFIO et CIR du 5 juin 1971
- Convocation de la première réunion socialiste suite à la fusion entre CIR et SFIO tenue à la Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin, 30 juillet 1971
- Compte-rendu débat de la désignation du Bureau exécutif fédéral suite au Congrès d'Épinay, 13 septembre 1971
- Compte-rendu réunion en prise de note manuscrite du 12 août 1971 avec les dirigeants de la CGT, CFDT et FEN du Bas-Rhin

## **Archives de Christiane Antony (militante de la Fédération socialiste du Bas-Rhin) :**

### **Carton Jeunesse socialiste SFIO (1962-1967)**

- Correspondances entre Roger Southon (secrétaire national des Jeunesses socialistes) et Christiane Antony sur les modalités de création d'un groupe des Jeunesses socialistes à Strasbourg (1962)
- Correspondances entre Jacques Mellick secrétaire national des Jeunesses socialistes) et Christiane Antony (secrétaire de la section des Jeunesses socialistes de Strasbourg) au sujet des rapports entre Jeunesses socialistes, SFIO et Fédération Léo Lagrange (année 1966)
- Documentation sur les réunions tenues par le groupe des Jeunesses socialistes entre 1964 et 1969
- Les cotisants du groupe des Jeunesses socialistes à Strasbourg pour les années 1965, 1966 et 1967

### **Carton SFIO du Bas-Rhin (1964-1971)**

- Compte-rendu de la réunion du Comité fédéral de la Jeunesse socialiste du Bas-Rhin du 22 juillet 1964
- Les ordres du jour de la section socialiste SFIO de Strasbourg entre 1965 et 1969
- Bulletin intérieur de la Fédération SFIO du Bas-Rhin de mars 1968 (n°5), mai 1968 (n°6)
- Circulaire d'avril 1966 (n°11), juin 1966 (n°12), de septembre 1966 (n°13), octobre 1966 (n°14), novembre 1966 (n°15), décembre 1966 (n°16), février 1967 (n°17), avril 1967 (n°20), et septembre 1967 (n°26) de la SFIO du Bas-Rhin
- Rapport faisant le bilan des activités de la SFIO dans le Bas-Rhin entre 1963 et 1965 suite à son Congrès fédéral du 23 mai 1965
- Rapport faisant le bilan des activités de la SFIO dans le Bas-Rhin suite à son Congrès fédéral du 12 juin 1966
- Prise de note manuscrite d'une dirigeante fédérale sur les débats du Congrès fédéral du 12 juin 1966

## Carton Parti socialiste (1971-2012)

A travers la *Tribune d'Alsace* et la *Presse Libre d'Alsace*, l'ambition des dirigeants départementaux du Parti socialiste est de refonder un mensuel local du Parti socialiste à destination de la population (comme il en existait un avant la scission de 1965). Cependant, très vite, cette publication doit s'arrêter. Ainsi, les informations portant sur la Fédération du Bas-Rhin du parti socialiste sont d'abord contenu dans des bulletins intérieurs non numérotés mais notés comme en annexe du bulletins intérieurs (à destination des seuls adhérents) puis, à partir de mars 1976, ils deviennent une publication à part face aux difficultés que rencontre *La Presse Libre d'Alsace* qui cesse d'émettre définitivement au courant de l'année 1981. A côté de ce bulletin intérieur à destination des militants du Parti socialiste, est lancé fin 1976 un bulletin spécial responsable transformé en 1979 en bulletin d'information de l'Union départementale des Elus socialistes et Républicains du Bas-Rhin

- *Tribune d'Alsace* (journal du Parti socialiste) du n°1 (mai 1974) au numéro 22 (février 1976), soit 19 numéros.
- *La Presse Libre d'Alsace* (journal du Parti socialiste) : numéros d'avril (n°3), juin (n°5), juillet-août (n°6), septembre (n°7) et octobre (n°8) 1976 ainsi que ceux de mars 1977 (n°12) et de décembre 1980 (n°45). Egalement « Numéro spécial responsable » du 21 juin 1983
- Les bulletins intérieurs non-numérotés de juin 1975 et janvier 1976, soit deux numéros
- Les bulletins intérieurs numérotés portant sur la période : mars 1976 (numéro 1) à mars 1991 (numéro 143), soit 143 numéros- Le bulletin spécial responsable de mars 1977 (n°4)
- Les bulletins d'information de l'Union départementale des Elus socialistes et Républicains du Bas-Rhin de janvier 1980 (numéro 2), avril 1980 (numéro 4), juillet 1980 (numéro 6), décembre 1980 (numéro 7), octobre 1981 (numéro 8), novembre 1981 (numéro 9).

### Autres documents fédéraux :

- Consultation du fichier des adhérents de la Fédération socialiste du Bas-Rhin de 1973 à 1979
- Note manuscrite, compte rendu du courant Mitterrand 2 novembre 1984, 3 p.
- Liste des secrétaires de section au 15 mai 1975 établie par le secrétariat à l'organisation, 1 p.
- Liste des secrétaires de section au 1 novembre 1975 établie par le secrétariat à l'organisation, 1 p.
- Compte-rendu du courant CERES sur la perte du Premier secrétariat fédéral et les causes y menant, mars 1975, 8 p.
- Compte-rendu relatif à l'exclusion de dirigeants du CERES de la Fédération par le courant Mitterrand, avril-mai 1975, 8 p.
- Lettre du Premier secrétaire fédéral du Bas-Rhin au Premier secrétaire national contre la politique d'austérité menée par le gouvernement, 4 p.



- Compte-rendu du Bureau exécutif fédéral du 1 juin 1981, 1 p.
- Compte-rendu de la Conférence des secrétaires de section du 1 avril 1982, 5 p.
- Liste des adhérents de la section Ouest en 1981
- Compte-rendu du Bureau exécutif fédéral du 1 avril 1985, 1 p.
- Documentation de la trésorière fédérale sur l'évolution par trimestres des adhésions entre 1974 et 1981, par communes, par cantons
- Plan d'action fédérale de la Fédération du Bas-Rhin suite au Congrès fédéral de 1975 et prise de note manuscrite des débats par cette dirigeante
- Plan d'action fédéral de la Fédération du Bas-Rhin suite au Congrès fédéral de 1979
- Résultat du vote des motions suite au Congrès fédéral du 15 octobre 1983 (Bourg en Bresse)
- Compte-rendu du CEF du 13 avril 1976- Compte-rendu du BEF des 5 et 12 septembre 1977 (en prise de note manuscrite)
- Compte-rendu du débat du courant Mitterrand de 1983 en prise de note manuscrite. Débat autour de la rigueur adoptée au niveau national
- Lettre de Raymond Gruber suite à la démission de Jean-Claude Schwendemann, précédent secrétaire de section, aux membres de la section, 1985
- Lettre de Raymond Gruber aux membres du courant Mitterrand pour une remobilisation militante du parti, 30 janvier 1986
- Compte-rendu en prise de note manuscrite de la CEF du 28 octobre 1985
- Déclaration de Raymond Gruber à la CEF du 28 octobre 1985 annonçant sa démission du Parti socialiste : « un socialiste en grève »
- Carnets de note de cette dirigeante du courant A entre le 14 et le 25 octobre 1985 des réunions CEF/BEF et de son courant ouvrant à la non investiture de Raymond Gruber pour les élections régionales de 1986

## **Archives d'un militant de la section de Strasbourg**

- *Bulletin d'information* du Parti socialiste de la Fédération du Bas-Rhin de décembre 2004 à 2008

### Traité constitutionnel Européen 2004-2005

- Compte rendu d'une réunion sur le Traité Constitutionnel Européen lors du référendum interne (novembre 2004)

### Congrès du Mans (novembre 2005)

- Les nouvelles instances : Conseil Fédéral, Bureau Fédéral, Secrétaire Fédéral, secrétaires de section
- Les résultats des motions par section
- Le calendrier du Congrès
- Les signataires de la motion Fabius dans le Bas-Rhin
- Section République :
  - La lettre de candidature de Nathalie Jampoc-Bertrand
  - Le futur bureau de section

## Elections sénatoriales de 2005

- La liste présentée avec le soutien du PS

## Elections présidentielles de 2007

- Notice d'explication de l'organisation de la campagne interne
- Résultats du vote sur le projet des socialistes

## Elections municipales de 2008

- La désignation du candidat à la candidature :
  - Le calendrier des désignations
  - Deux lettres de candidature de Philippe Petit
- La campagne des municipales :
  - Compte-rendu de campagne dans *l'Hebdo des socialistes*
  - Le tract de campagne de l'UMP
  - Lettre de la Fédération relatives aux préparations des municipales datés du 27 mars 2007
- L'après-victoire aux municipales

## Elections cantonales de 2008

Tract de campagne de Herrmann

## Congrès de Reims (2008)

- Vote sur les motions :
  - Documents de chaque motion déclinés au niveau fédéral
  - Organisation des débats par Fédération
- Déclaration de candidature au poste de Premier fédéral de Mathieu Cahn et Syamack

## Archives de militants de la Fédération de Paris

Documents antérieurs (années 80)

- *Le Militant de Paris* du 7 novembre 1984 avec le nouvel organigramme fédéral. On y retrouve : Valls, Bloche, Chevallier, Calendra. Sources : Gérard Reydt
- M. Mano répond au *Militant de Paris* en tant que « représentant de la confédération syndicale du cadre de vie » (mai 1984). Sources : Gérard Reydt
- Résultat vote du 14 décembre 2007 et rejet de la liste dans le XXème arrondissement. Source : archives d'un collaborateur du député-maire
- Lettre ouverte du 13 décembre 2007 de David Assouline aux adhérents du XX appelant au rejet de la liste. Source : archives d'un collaborateur du député-maire
- Lettre de « Rénover Maintenant20 » appelant au rejet de la liste de Calendra datée du 13 décembre 2007. Source : archives d'un collaborateur du député-maire
- Lettre de soutien de Bloche à Calendra après l'éviction de David Assouline de la liste municipale. Date : 13 décembre 2007. Source : archives d'un collaborateur du député-maire
- Lettre de Calendra expliquant les raisons de la modification de la liste ; la liste proposé au vote des militants ; la composition de la commission électorale (12 décembre 2007) Source : archives d'un collaborateur du député-maire.
- Lettre de motion Fabius refusant la liste du XXème arrondissement (5 décembre 2007) Source : archives d'un collaborateur du député-maire.
- Les modalités formelles de désignation des candidats sur la liste aux municipales (11 novembre 2007). Source : archives d'un collaborateur du député-maire.

## Archives d'un dirigeant laïc

La présentation des archives ci-dessous provient d'une sélection que nous avons opérée parmi les archives dont il disposait (Bulletin de la FLASEN, Ecole Libératrice, documents FLASEC...) et que nous avons pu emprunter.

- *L'Amicaliste*, Bulletin de la FLASEN, n°369, mars-avril 1982 et n°367, novembre-décembre 1982
- 7<sup>ième</sup> festival de la quinzaine culturelle et sportive de la FLASEC, mai 1983
- 8<sup>ième</sup> festival de la quinzaine culturelle et sportive de la FLASEC, mai 1984
- Les 50 ans de l'amicale laïque de Rieux : un an de fête
- Cambrai et sa vie municipale, prospectus de campagne de Raymond Gernez, 1971
- L'assemblée générale de la FLASEC, *Nord matin*, 1976

- L'amicale laïque de Clary tient sa première assemblée, *La Voix du Nord*, 10 avril 1982
- Documents recensant l'ensemble des amicales laïques adhérentes à la FLASEC entre 1978 et 1985
- Documents recensant les noms des conseillers syndicaux et délégués du personnel du SNI-PEGC pour l'arrondissement de Cambrai entre 1976 et 1983
- Documents recensant les maires socialistes après les élections municipales de 1953
- Document FLASEC : le nombre d'adhérents pour chaque amicale laïque du Cambrésis pour les années 1982/1983 et 1983/1984
- L'assemblée générale de l'amicale laïque de Caudry, *La Voix du Nord*, 5 mai 1984
- Statut de la FLASEC du 5 octobre 1950 (fondation) et de 1984
- Le courrier des Mutuelles, Quand les instituteurs sont secrétaires de mairie, décembre 1998
- Naissance et Evolution de la Mutuelle des instituteurs et fonctionnaires de l'Education nationale (1949-1974), *Edition MRIFEN*, 1990
- Mireille Guillaume, L'héritage du futur, *Edition MRIFEN*, 1999
- Michel Bairi, Mémento pratique du fonctionnaire, *Edition FEN*, 1983
- Europe : des paroles aux actes, *Ecole Libératrice*, n°8, 9 novembre 1985
- L'Ecole Libératrice a cinquante ans, *Ecole Libératrice*, n°13, décembre 1979
- 70ième anniversaire du SNI-PEGC, *L'Ecole Libératrice*, n°4, 29 septembre 1980
- Décret abrogé, *L'école libératrice*, n°3, septembre 1988
- « L'enseignement est laïque... », *Ecole Libératrice*, n°8, 10 novembre 1989
- Fonction publique : en grève le vendredi 7 décembre, *Ecole Libératrice*, n°12, 1er décembre 1990
- La jeunesse s'engage à la MRIFEN, *Le courrier des mutuelles, MRIFEN*, n°80, décembre 1977
- *FEN-UNSA actualité*, n°49, 20 mai 1995

## **Archives d'un militant laïc**

- Enseignants du primaire et secrétaires de mairie sur la période 2000-2013 pour le département du Nord
- Origine géographique des normaliens du département de l'Aisne

## **Archives d'un dirigeant des APF/JOC**

- *APF, Options et perspectives*, 47 pages, 1971
- Assemblée générale confédérale des APF. Rapport « Orientation et perspective », 1979, 12-13 mai 1979

- Document déterminant la position des APF face à l'évolution de la CNAPF : rappel des options et orientations des APF en tant que syndicat familial et résidentiel, Congrès de Paris novembre 1975
- *Combat familial* : « Consommateur ne te laisse plus mener par le bout du nez et refuse d'acheter et de consommer », Numéro 99 spécial, octobre 1972
- *Habitat populaire* : un engagement au service du logement, 34 pages, 2009
- *Lutte d'hier : de 1964 à 1980. La mobilisation au ballersdorf*, *Le journal du Neuhof*, 2010
- La JOC en Europe : l'heure de la classe ouvrière, *Fondation Cardijn*, Bruxelles, 2000
- JOCI : 75 ans d'action, *Fondation Cardijn*, Strasbourg, 2000

## **Archives d'un aumônier de la JOC :**

- Entretien Sarah Leclerc-Croci, *La Vie*, 11 octobre 2012
- Politique et foi, *Cahiers de l'atelier*, N°477, janvier-février 1998
- La JOC a-t-elle fait son temps ?, *Cahiers de l'atelier*, n°484, avril-juin 1999
- Le marxisme, l'homme et la foi chrétienne : déclaration du Conseil permanent de l'Episcopat, *Editions du Centurion*, juillet 1997
- Rapport d'orientation présenté par le bureau de la JOC/F, *Supplément à Equipe ouvrière*, 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1987
- Pleignet Laura, *La Jeunesse ouvrière chrétienne : spécificités et évolution*, Mémoire de troisième année, Institut d'Etudes Politique de Strasbourg, 1986
- Françoise Hurel, *Accompagner les jeunes*, Edition de la JOC

## **Sitographie**

En plus des nombreux sites institutionnels, blogs d'élus ou dédiés aux élections, nous avons consulté :

<http://home.nordnet.fr/pilemaitre/page159.html>

<http://engiufmdouai.blogspot.fr/>

<http://eng.iufm.free.fr/historique/historique.htm>

<http://bases.ourouk.fr:cg-ps/documents:html:cons-1957-12-14.html>

<http://sections.se-unsas.org/59/>

<https://fr.linkedin.com/>

<http://copainsdavant.linternaute.com/>

<http://www.lesbiographies.com/>

[http://www.clio-online.de/site/lang\\_\\_en/ItemID\\_\\_3551/mid\\_\\_10310/68/default.aspx](http://www.clio-online.de/site/lang__en/ItemID__3551/mid__10310/68/default.aspx)

## ANNEXE

**Tableau 104 : Le nombre de collaborateurs de cabinet relativement à la taille de la collectivité ou de l'établissement public local**

Communes		Département		Région		Communauté urbaine et communauté d'agglomération		Etablissement public administratif*	
Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'agents	Nb de membres de cabinets	Nb d'agents	Nb de membres de cabinets
Moins de 20000	1	Moins de 100000	3	Moins de 500000	5	Moins de 200	1	Moins de 200	1
20001 à 40000	2	100001 à 250000	4	500001 à 1000000	6	De 200 à 499	3	200 et plus	2
40001 à 85000	3	250001 à 400000	5	1000001 à 1500000	7	De 500 à 3000	+2 par tranche de 500 agents		
85001 à 130000	4	400001 à 550000	6	1500001 à 2000000	8	Plus de 3000	+1 par tranche de 1000 agents		
130001 à 175000	5	550001 à 700000	7	2000001 à 2160000	9				
175001 à 220000	6	700001 à 850000	8	Plus de 2160000	+1 par tranche de 500000 hab.				
220001 à 265000	7	850001 à 1000000	9						
265001 à 310000	8	Plus de 1000000	+1 par tranche de 500000 hab.						
310001 à 355000	9								
355001 à 400000	10								
Plus de 400000	+1 par tranche de 80000 hab.								

\*Les établissements publics administratifs correspondent aux intercommunalités (hors communauté d'agglomération et communauté urbaine), aux offices publics d'HLM ou encore aux Centres sociaux d'action communale...

Source : articles 10 à 13-1 du décret du 16 décembre 1987 et du 18 juillet 2001 portant réforme du décret précédent quant aux communautés urbaines et d'agglomérations.

# Table des encadrés, tableaux et graphiques

## Tableaux

<b>Tableau 1</b> : Nombre d'individus codés au sein des bases de données .....	34
<b>Tableau 2</b> La composition socio-professionnelle des membres du comité directeur (1950-1981) .....	41
<b>Tableau 3</b> : Des candidats issus de la voie militante et multipositionnés aux élections législatives de 1919 .....	55
<b>Tableau 4</b> : La part des coopérateurs parmi les conseillers généraux ou d'arr. dans le Cambrésis (1904 à 1940) .....	69
<b>Tableau 5</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats PS aux élections législatives dans le département du Nord (1936) .....	70
<b>Tableau 6</b> : Les voies d'entrées des candidats aux élections législatives en 1919 et 1936 .....	71
<b>Tableau 7</b> : Date d'adhésion des députés socialistes élus entre 1945 et 1951 .....	73
<b>Tableau 8</b> : L'origine militante des maires socialistes du Cambrésis (1947 et 1953) .....	76
<b>Tableau 9</b> : L'origine socioprofessionnelle des parlementaires socialistes (1946 à 1951) .....	78
<b>Tableau 10</b> : L'origine socioprofessionnelle des conseillers généraux socialistes du Cambrésis (1945-1947) .....	78
<b>Tableau 11</b> : L'origine socioprofessionnelle des maires du Cambrésis (1947-1953) .....	79
<b>Tableau 12</b> : Composition socio-professionnelle des bureaux de sections (1951) .....	80
<b>Tableau 13</b> : Origine socio-professionnelle des militants (1951) .....	81
<b>Tableau 14</b> : L'origine socio-professionnelle des députés socialistes élus en 1962 .....	82
<b>Tableau 15</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats PS du Cambrésis aux élections cantonales (1961, 1964 et 1967) .....	84
<b>Tableau 16</b> : Répartition des permis de construire délivrés à Cambrai (1946-1979) .....	86
<b>Tableau 17</b> : L'origine militante des nouveaux maires socialistes issus des organisations laïques (1971, 1977 et 1989) .....	96
<b>Tableau 18</b> : L'origine militante des nouveaux maires PS issus des organisations de la mouvance catholique (1971, 1977 et 1989) .....	97
<b>Tableau 19</b> : Les nouveaux maires socialistes non multipositionnés (1971, 1977 et 1989) .....	97
<b>Tableau 20</b> : Niveau d'appartenance des maires du Cambrésis aux amicales laïques (1977 et 1989) .....	98
<b>Tableau 21</b> : Niveau d'appartenance aux amicales laïques des secrétaires de section du Cambrésis en 1988 .....	99
<b>Tableau 22</b> : L'origine socioprofessionnelle des membres des instances dirigeantes fédérales (1971 à 1990) .....	101



<b>Tableau 23</b> : L'origine socio-professionnelle des députés PS (1973 à 1988).....	102
<b>Tableau 24</b> : L'origine socio-professionnelle des conseillers généraux PS (1973 à 1988).....	103
<b>Tableau 25</b> : L'origine socio-professionnelle des maires en 1989 (% par rapport au total des maires) .....	104
<b>Tableau 26</b> : L'origine socio-professionnelle des maires PS du Cambrésis (1977 et 1989).....	105
<b>Tableau 27</b> : Les scores au second tour des élections présidentielles des candidats de droite et de gauche entre 1965 et 1995.....	109
<b>Tableau 28</b> : Les voies d'entrée et le niveau de multipositionnement des candidats socialistes en 1919 .....	113
<b>Tableau 29</b> : L'origine socio-professionnelle des députés du Lantag d'Alsace (1911).....	115
<b>Tableau 30</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats lors des élections législatives de 1919..	116
<b>Tableau 31</b> : Période d'adhésion des candidats ouvriers syndicalistes relativement aux autres candidats (1924 et 1936) .....	127
<b>Tableau 32</b> : Les voies d'entrées des nouveaux candidats aux élections législatives non issus du groupe ouvrier (1924 à 1936).....	130
<b>Tableau 33</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives (1924 à 1936)	134
<b>Tableau 34</b> : Date d'adhésion des candidats socialistes en 1956 .....	138
<b>Tableau 35</b> : Date de naissance des candidats ouvriers relativement à l'ensemble des autres candidats aux élections législatives (1946 à 1956).....	142
<b>Tableau 36</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives (1946 à 1967)	145
<b>Tableau 37</b> : Niveau de responsabilités des militants de la CIR lors du Congrès d'Epinay (1971) ...	150
<b>Tableau 38</b> : Répartition par religion déclarée des militants PS (1973 et 1975).....	154
<b>Tableau 39</b> : Les origines militantes des candidats aux élections législatives (1973 à 1988).....	157
<b>Tableau 40</b> : L'origine militante des premiers socialistes en 1977, 1983 et 1989 .....	159
<b>Tableau 41</b> : L'origine militante des candidats sur les listes municipales à Strasbourg en 1977 et 1983 .....	160
<b>Tableau 42</b> : L'origine militante des candidats sur les listes PS dans les communes de l'agglomération strasbourgeoise en 1977 et 1983.....	162
<b>Tableau 43</b> : La population active selon la CSP en France et dans le Bas-Rhin (1968-1990) .....	163
<b>Tableau 44</b> : Les carrières professionnelles des techniciens et contremaîtres candidats aux élections législatives (1968 à 1988).....	165
<b>Tableau 45</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives (1968 à 1988)	167
<b>Tableau 46</b> : L'origine socio-professionnelle des premiers socialistes dans les communes de plus de 5.000 habitants (1977 à 1989) .....	169
<b>Tableau 47</b> : L'origine socio-professionnelle des membres des instances dirigeantes fédérales (BEF) (1971 à 1983).....	169
<b>Tableau 48</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections cantonales (1973 à 1988)	171

<b>Tableau 49</b> : L'origine socio-professionnelle des membres des instances fédérales (1971, 1975 et 1981).....	171
<b>Tableau 50</b> : L'origine socio-professionnelle des militants bas-rhinois relativement à l'ensemble des militants (1973 et 1975) .....	172
<b>Tableau 51</b> : Niveau d'appartenance aux groupes laïcs et catholique de gauche des premiers socialistes (1995 à 2008).....	179
<b>Tableau 52</b> : Répartition de la population active au lieu de résidence par canton et selon la CSP (1968, 1975, 1982 et 1990).....	189
<b>Tableau 53</b> : Répartition de la population active au lieu de résidence par cantons et par diplôme (1968, 1975, 1982 et 1990).....	190
<b>Tableau 54</b> : L'élite enseignante socialiste et la profession de leur conjointe (1947, 1953, 1977, 1988 et 1989).....	199
<b>Tableau 55</b> : L'origine sociale du père pour les promotions de l'école normale de Douai (1901-1908 et 1937-1939) .....	210
<b>Tableau 56</b> : L'origine sociale du père pour les promotions de l'école normale de Douai (années 1960) .....	210
<b>Tableau 57</b> : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus .....	252
<b>Tableau 58</b> : Une nouvelle génération d'enseignants désengagés politiquement (2008) .....	256
<b>Tableau 59</b> : L'origine socio-professionnelle des dirigeants des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement (2010).....	263
<b>Tableau 60</b> : Résultat des élections sociales dans le Bas-Rhin (1924-1936).....	294
<b>Tableau 61</b> : Effectifs de la JOC dans le Bas-Rhin (1991).....	350
<b>Tableau 62</b> : Part des salariés parmi les adhérents à la JOC en 1990.....	351
<b>Tableau 63</b> : Les relations entre mode d'engagement militant et filières d'accès .....	373
<b>Tableau 64</b> : Les filières d'accès des conseillers de Paris et candidats aux élections législatives (1993-2012).....	376
<b>Tableau 65</b> : Les filières de recrutement candidats aux élections cantonales et législatives (1992-2012) .....	380
<b>Tableau 66</b> : Les filières de recrutement des candidats aux élections cantonales et législatives dans le Bas-Rhin (1988-2012).....	382
<b>Tableau 67</b> : Les précédents responsables des MJS au sein des instances dirigeantes fédérales à Paris (1984-2008) .....	388
<b>Tableau 68</b> : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives à Paris (1981-2012) .....	389
<b>Tableau 69</b> : Les précédents responsables des jeunes socialistes au sein des instances dirigeantes fédérales dans le Nord (1981-2008) .....	389

<b>Tableau 70</b> : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives dans le Nord (1993-2012).....	390
<b>Tableau 71</b> : Les précédents responsables des jeunes socialistes au sein des instances dirigeantes fédérales (1981-2008).....	391
<b>Tableau 72</b> : Les précédents responsables des jeunes socialistes parmi les candidats aux élections législatives (1981-2012).....	392
<b>Tableau 73</b> : Niveau d'emprise des ressources notabiliaires sur les sections dans le Nord (1988-2005).....	403
<b>Tableau 74</b> : Evolution du nombre de votants dans les sections parisiennes entre 2000 et 2004 .....	408
<b>Tableau 75</b> : Niveau d'emprise des ressources notabiliaires sur les sections parisiennes (1990-2005).....	412
<b>Tableau 76</b> : Niveau d'emprise des ressources notabiliaires sur les socialistes bas-rhinoises (1988-2004).....	419
<b>Tableau 77</b> : Secrétaires de section et municipalités d'opposition en 2003/2005 (en double compte).....	421
<b>Tableau 78</b> : Secrétaires de section et municipalités d'Union de la gauche en 2003/2005 (en double compte).....	426
<b>Tableau 79</b> : Secrétaires de section et municipalités socialistes en 2003/2005 (en double compte)..	428
<b>Tableau 80</b> : Evolution de la population active dans le département du Nord et en France (1990-2009).....	440
<b>Tableau 81</b> : L'origine socio-professionnelle des membres des instances fédérales (SF et CF) dans le Nord (1990-2008).....	441
<b>Tableau 82</b> : L'origine socio-professionnelle des nouveaux maires et des candidats aux élections législatives et cantonales (1989-2012) .....	443
<b>Tableau 83</b> : Evolution de la structure de la population active à Paris (1975-1999).....	446
<b>Tableau 84</b> : L'origine socio-professionnelle des militants (1969 et 1972) et des délégués au Congrès fédéral (1973).....	447
<b>Tableau 85</b> : Evolution du recrutement du personnel politique de la Fédération de Paris (1971-1988).....	449
<b>Tableau 86</b> : Les membres des instances dirigeantes fédérales (BEF puis Sec fed) (1994-2008) .....	450
<b>Tableau 87</b> : L'origine socio-professionnelle des conseillers de Paris et des candidats aux élections législatives (1989-2012).....	452
<b>Tableau 88</b> : Date du premier mandat des auxiliaires d'élus relativement aux cadres et professions libérales en 2008.....	453
<b>Tableau 89</b> : Evolution de la structure de la population active dans le Bas-Rhin et en France (1990-2009).....	455
<b>Tableau 90</b> : L'origine socio-professionnelle de l'élite partisane bas-rhinoise (1994-2008) .....	457
<b>Tableau 91</b> : Date d'adhésion des candidats aux élections cantonales en 1998.....	458

<b>Tableau 92</b> : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives et cantonales (1993-2011).....	459
<b>Tableau 93</b> : Synthèse de l'évolution du recrutement des auxiliaires d'élus au sein des trois départements (1990-2012).....	462
<b>Tableau 94</b> : Les Masters professionnels ouvrant aux métiers d'auxiliaires d'élus en 2013.....	468
<b>Tableau 95</b> : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu en 2008.....	470
<b>Tableau 96</b> : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus en 2008.....	472
<b>Tableau 97</b> : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu dans le Bas-Rhin en 2008.....	474
<b>Tableau 98</b> : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus dans le Bas-Rhin en 2008.....	474
<b>Tableau 99</b> : La catégorie socio-professionnelle des auxiliaires d'élus avant leur professionnalisation auprès d'un élu dans le Nord en 2008.....	476
<b>Tableau 100</b> : Titres scolaires des auxiliaires d'élus élus dans le Nord en 2008.....	477
<b>Tableau 101</b> : Date du premier mandat des maires enseignants dans le Nord en 2008.....	481
<b>Tableau 102</b> : Le nombre de mandats exécutifs cumulés par les maires enseignants au cours de leur carrière politique en 2008.....	482
<b>Tableau 103</b> : Carrières politiques des enseignants élus en 2008 et revenus tirés de la politique entre 1977 et 2008.....	483
<b>Tableau 104</b> : Le nombre de collaborateurs de cabinet relativement à la taille de la collectivité ou de l'établissement public local.....	574

## **Encadrés**

<b>Encadré 1</b> : Des syndicalistes confédérés et socialistes majoritaires dans le Cambrésis (années 1920).....	57
<b>Encadré 2</b> : La politisation de la question municipale à partir des années 1930.....	59
<b>Encadré 3</b> : Les partis autonomistes dans le Bas-Rhin durant l'entre-deux-guerres.....	121
<b>Encadré 4</b> : La municipalisation du socialisme après le Congrès de Tours.....	127
<b>Encadré 5</b> : La population active dans le Bas-Rhin (1968 à 1990).....	163
<b>Encadré 6</b> : L'absence de renouvellement issus des filières laïques et catholiques de gauche dans le Nord et le Bas-Rhin (1990-2012).....	178
<b>Encadré 7</b> : Niveau d'encadrement syndical et politique de la population ouvrière dans le Cambrésis.....	193
<b>Encadré 8</b> : Des origines du syndicalisme enseignant jusqu'à la constitution de la FEN.....	219

<b>Encadré 9</b> : Le multipositionnement des instituteurs du SNI au sein des organisations professionnelles .....	220
<b>Encadré 10</b> : Le magistère des titres scolaires des professeurs des écoles au sein des catégories populaires.....	251
<b>Encadré 11</b> : Refus de la domination du groupe des instituteurs et PEGC par les professeurs certifiés : observation d'une réunion de section socialiste .....	264
<b>Encadré 12</b> : La carrière politique du maire de Cambrai exemplifiante de la dépolitisation de l'espace politique local .....	274
<b>Encadré 13</b> : L'association catholique de la jeunesse française .....	299
<b>Encadré 14</b> : Des statistiques sur les effectifs militants de la JOC peu fiables .....	307
<b>Encadré 15</b> : L'organisation de la CFTC en Alsace .....	323
<b>Encadré 16</b> : Des syndicalistes de la CFDT/CFTC d'origine populaire occupant des positions politiques et sociales élevées .....	326
<b>Encadré 17</b> : De l'éclatement du Mouvement populaire des familles à l'Action catholique ouvrière	338
<b>Encadré 18</b> : La dissolution de la JOC féminine.....	346
<b>Encadré 19</b> : L'opposition d'une partie du clergé alsacien à la JOC suite à sa participation à la campagne présidentielle de 1981.....	348
<b>Encadré 20</b> : Constitution de la base de données sur les filières d'accès .....	368
<b>Encadré 21</b> : La fondation de la Fédération de Paris en 1969.....	374
<b>Encadré 22</b> : Les carrières politiques inversées de deux dirigeants associatives .....	378
<b>Encadré 23</b> : Un notable socialiste échouant à imposer son successeur aux instances fédérales.....	379
<b>Encadré 24</b> : La constitution d'une ressource politique : les carrières militantes vers le PS avant l'autonomie du MJS (1960-1990) .....	384
<b>Encadré 25</b> : La construction des tableaux sur le niveau d'emprise des ressources notabiliaires sur le PS.....	395
<b>Encadré 26</b> : La prise de contrôle de la section du XXe arrondissement par les proches de Bertrand Delanoë.....	409
<b>Encadré 27</b> : La construction des tableaux sur les secrétaires de section.....	420
<b>Encadré 28</b> : Les collaborateurs locaux avant les lois de décentralisations : l'exemple du département du Nord.....	437
<b>Encadré 29</b> : Structure de la population active dans le département du Nord (1990-2009).....	439
<b>Encadré 30</b> : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social : la succession au poste de député de la IIe circonscription du Nord en 2012.....	444
<b>Encadré 31</b> : Structure de la population active à Paris (1975-1999).....	445
<b>Encadré 32</b> : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social : la succession à la mairie du XVIIIe arrondissement en 2014.....	453
<b>Encadré 33</b> : La structure de la population active bas-rhinoise (1990-2009).....	455

<b>Encadré 34</b> : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social entre un enseignant multipositionné et un auxiliaire d'élus issu du MJS à Strasbourg en 2008.....	460
<b>Encadré 35</b> : La valorisation des études au détriment du militantisme : le récit de la trajectoire d'un auxiliaire d'élus .....	465
<b>Encadré 36</b> : La construction de la base de données portant sur les revenus des enseignants tirés de la politique.....	482

## **Graphiques**

<b>Graphique 1</b> Part des adhérents de la Fédération du Nord dans l'effectif total du PS en % (1906-1990) .....	44
<b>Graphique 2</b> : Evolution des suffrages en faveur du PS dans le Nord et en France aux élections législatives par rapport aux inscrits (1919-1988) .....	45
<b>Graphique 3</b> : Evolution des suffrages PS dans le Bas-Rhin et en France lors des scrutins nationaux (1919 à 1962).....	109
<b>Graphique 4</b> : Les appartenances aux groupes laïcs, catholiques de gauche des candidats aux élections législatives (1973, 1978, 1981, 1986 et 1988).....	156
<b>Graphique 5</b> : Les appartenances aux groupes laïc, catholique de gauche des premiers socialistes dans les communes de plus de 5.000 habitants (1977, 1983 et 1989) .....	158
<b>Graphique 6</b> : Année de naissance des maires socialistes selon enseignants ou non enseignants en 2008.....	179
<b>Graphique 7</b> : Les sans-diplômes parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus (1968-2009) .....	253
<b>Graphique 8</b> : Opinions du clergé sur la JOC (1974) .....	320
<b>Graphique 9</b> : L'évolution du nombre de prêtres incardinés dans le diocèse de Strasbourg (1946-1991) .....	332
<b>Graphique 10</b> : Evolution politique des exécutifs communaux des 106 communes de plus de 5.000 habitants dans le Nord entre 1977 et 2008 .....	480

## **Cartes**

<b>Carte 1</b> : Le Cambrésis un arrondissement très majoritairement rural : typologie urbain/rural de la population municipale en 1968 .....	192
<b>Carte 2</b> : Maires de gauche et composition socio-professionnelle de la commune .....	205
<b>Carte 3</b> : La pratique religieuse rurale en France (années 1930-1940).....	296
<b>Carte 4</b> : La pratique religieuse urbaine en France (années 1950-1960) .....	333
<b>Carte 5</b> : Messalisants dans le Bas-Rhin par cantons (1960-1965) .....	334

## Tables des matières

SOMMAIRE .....	1
Abréviations .....	4
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Analyser contextuellement le passage des logiques sociales aux logiques politiques du personnel politique socialiste .....</b>	<b>8</b>
A) Saisir les transformations actuelles de la représentation : la progressive clôture politique et sociale du recrutement.....	8
B) Contre une analyse réifiante du parti : la thèse de la cartellisation du système partisan. ....	12
C) Approche localisée des transformations des filières de recrutement du personnel socialiste : jeu d'échelle. ....	16
<b>2. Saisir empiriquement les transformations du parti : choix des terrains et modalité de l'enquête. ....</b>	<b>21</b>
A) Choix des terrains.....	21
B) Une approche ethnographique : observations et entretiens. ....	25
C) Usage des archives .....	28
D) Base de données prosopographiques.....	31
<b>3. Plan de la thèse .....</b>	<b>35</b>
<b>PREMIERE PARTIE Les filières sociales du recrutement partisan au PS. Les cas du Bas-Rhin et du Nord de la France. (De la fin du 19e siècle aux années 1990) .....</b>	<b>37</b>
Introduction partie 1 .....	38
<b>Chapitre 1 L'investissement enseignant sur une marque ouvrière : le département du Nord (1882-1990).....</b>	<b>43</b>
<b>Section 1 : Un parti ouvrier (1882-1932).....</b>	<b>46</b>
A) Stratégies de mobilisation du groupe ouvrier .....	47
1) L'échec de la primauté du parti sur les syndicats et coopératives : vers un recrutement ouvrier .....	47
2) Les conditions socio-politiques de l'implantation socialiste : l'exemple de Caudry .....	49
B) La double force du socialisme ouvrier jusqu'aux années 1920.....	52



1) Entretien de la mobilisation ouvrière : le socialisme municipal .....	53
2) La continuité du recrutement ouvrier .....	54
<b>Section 2 : Moins ouvriers mais plus populaire (1932-1940)</b> .....	58
A) Consolidation de la sphère partisane et élévation du recrutement social .....	58
1) La consolidation d'une sphère partisane .....	59
2) Voie notabiliaire et élévation sociale du recrutement social .....	61
B) La constitution d'une filière de recrutement laïc .....	62
1) Des enseignants militants laïcs et syndicaux investissant des positions politiques à partir du milieu des années 1930 .....	63
2) La représentation enseignante du groupe des ouvriers .....	64
C) Marginalisation politique des ouvriers .....	66
1) Des ouvriers syndicalistes aux marges de la politique .....	67
2) Des coopérateurs ouvriers occupant des positions marginales au sein de l'espace politique local .....	68
<b>Section 3 : Un parti populaire : la primauté de la filière laïque (1945-1953)</b> .....	71
A) La prééminence du parti .....	72
1) Des promotions endogènes .....	72
2) Des organisations syndicale, coopérative et laïque : lieu de recrutement du personnel politique socialiste ? .....	74
B) Un parti d'enseignants composé d'ouvriers .....	77
1) Un personnel politique majoritairement enseignant .....	77
2) Le maintien d'une représentation ouvrière parmi les militants et cadres intermédiaires du parti .....	80
<b>Section 4 : La notabilisation des socialistes (1954-1968)</b> .....	81
A) La notabilité des socialistes .....	82
1) Le maintien dans la carrière politique .....	82
2) L'élévation du recrutement social : entre voie notabiliaire et voie militante ...	83
B) Le repli sur les municipalités .....	84
C) Les organisations renouvelant marginalement le parti socialiste .....	88
<b>Section 5 : Réinvestissement militant enseignant (1969-1990)</b> .....	91
A) Une filière militante laïque .....	91
1) Des militants laïcs occupant les positions partisans .....	91
2) Une filière électorale laïque .....	94
B) Prédominance du recrutement enseignant .....	100

1) Les détenteurs de positions politiques et partisanes élevées.....	100
2) Sur des positions politiques et partisanes inférieures .....	102
<b>Chapitre 2 Une identité éclatée : le Bas-Rhin .....</b>	<b>108</b>
<b>Section 1 : Un parti ouvrier (1890-1920).....</b>	<b>110</b>
A) Un parti puissant .....	110
1) Le rôle structurant de l'organisation partisane sur les syndicats et associations (1890-1914).....	111
2) Renouveau et clôture de la relation partisane (1918-1920).....	112
B) Une représentation ouvrière (1890-1924) .....	114
1) Des ouvriers de métier (1890-1914) .....	114
2) Les ouvriers salariés lors des élections législatives de 1919 .....	116
<b>Section 2 : L'échec d'un renouvellement (1924-1940).....</b>	<b>118</b>
A) La reconfiguration des enjeux politiques alsaciens dans l'entre deux guerres ..	118
B) Une triple faiblesse.....	124
1) Une filière syndicale ouvrière affaiblie : le déclin de la CGT dès 1921 .....	124
2) Etiolement du parti.....	127
3) Un renouvellement avorté par la filière laïque et notabiliaire .....	130
C) L'absence durable d'un renouvellement enseignant ou notabiliaire (1924-40) .	132
<b>Section 3 : Le déclin d'un parti laïc (1945-1970) .....</b>	<b>135</b>
A) Les filières de recrutement : du renouvellement à la rétraction des milieux partisans.....	137
1) Un renouvellement endogène d'un personnel politique résistant issu de la filière laïque après-guerre.....	137
2) Un parti en déclin (1950-1970).....	139
B) Un parti de petits bourgeois en voie de notabilisation .....	143
<b>Section 4 : Refonder le parti (1971-1990).....</b>	<b>146</b>
A) La refondation d'un parti militant .....	146
1) La prise du parti : la filière laïque .....	147
2) Réinvestissement de l'espace politique : de la filière enseignante aux catholiques de gauche.....	153
B) Un parti d'enseignants.....	163
1) Le renouvellement des dirigeants politiques et partisans : le réinvestissement du pôle culturel d'une petite et moyenne bourgeoisie du secteur public. ....	163

2) Des enseignants aux catégories populaires : les positions politiques et partisanes inférieures.....	170
Conclusion partie 1 : .....	175
<b>DEUXIEME PARTIE La dévaluation des ressources militantes des groupes socialistes mobilisés.....</b>	<b>177</b>
Introduction.....	178
<b>Chapitre 3 Constitution d'une élite enseignante partisane locale dans le Cambrésis (1945 - 1990).....</b>	<b>182</b>
<b>Section 1 : L'autorité politique des instituteurs .....</b>	<b>184</b>
A) La forte dotation en capital culturel des instituteurs.....	185
1) La position sociale des instituteurs dans le Cambrésis : une forte dotation en capital culturel.....	185
2) La position du directeur d'école dans le Cambrésis : hiérarchie au sein du corps et capital culturel.....	187
B) Des ressources sociales territorialisées.....	191
1) Interconnaissance et accès à l'espace politique local.....	191
2) Les ressources sociales territorialisées des instituteurs.....	195
C) Un couple petit bourgeois : une accumulation de ressources sociales au profit du mari.....	198
1) L'endogamie au sein du groupe des instituteurs.....	198
2) Ressources, position sociale de l'épouse et remise de soi au mari au sein du champ politique local.....	200
D) Disposition à l'ouvriérisme des enseignants.....	202
1) Un groupe ouvrier prépondérant dans l'arrondissement.....	202
2) L'ouvriérisme des instituteurs .....	203
<b>Section 2 : Les logiques de l'investissement syndical et laïc des instituteurs.....</b>	<b>206</b>
A) La production de la vocation des normaliens.....	206
1) Les conditions objectives de l'inculcation d'une vocation .....	207
2) L'inculcation de la vocation : l'école normale comme institution totale ?....	211
B) Une institution syndicale gardienne de l'esprit de corps.....	218
1) Un syndicat corporatiste .....	218
2) Un syndicat devenue institution : la multipositionnalité des syndicalistes du SNI .....	220

C) L'investissement des acteurs de la politique éducative en faveur du milieu enseignant laïc .....	222
1) La politique gouvernementale relayé par les recteurs.....	222
2) La dynamique locale en faveur des œuvres laïques dans le Cambrésis.....	225
3) Extension du milieu laïc et enseignant : les créations de section communale FCPE .....	229
<b>Section 3 : La politisation du corps enseignant : concurrence communiste et clivage droite-gauche sur la question laïque .....</b>	<b>230</b>
A) Interpénétration entre les structures syndicale et laïque et la SFIO : l'effet de la concurrence communiste.....	231
1) Un territoire politique structuré par l'opposition des socialistes aux communistes.....	231
2) Des dirigeants laïcs et syndicaux du Nord et du Cambrésis anticommunistes .....	232
B) Consolidation de l'interpénétration : l'importation du clivage droite-gauche au sein des structures laïques et syndicales.....	234
1) Le basculement à gauche des structures laïques et la prépondérance du parti socialiste dans le Cambrésis .....	234
2) L'entretien de la politisation au sein du syndicat SNI-PEGC.....	238
C) La particularité du Cambrésis : des clubs Léo Lagrange comme instances de politisation au profit du parti socialiste .....	241
<b>Chapitre 4 Désagrégation d'une élite enseignante partisane : le Cambrésis (années 1990-2010) .....</b>	<b>245</b>
<b>Section 1 : Le désengagement politique des enseignants : les transformations de l'éligibilité.....</b>	<b>247</b>
A) Renouvellement des ressources dans l'accès aux mandats électoraux .....	247
1) La revalorisation des ressources des institutions politiques.....	248
2) Valeur des ressources territorialisées sur les marchés politiques situés en milieu rural : l'essor des ressources managériales. ....	249
B) Le déclin d'une notabilité enseignante.....	251
1) L'affaiblissement des ressources territorialisées des professeurs des écoles. ....	253
2) Faible renouvellement enseignant au sein de l'espace politique local.....	255
<b>Section 2 : Évolution dans l'engagement des enseignants et déclin des amicales laïques .....</b>	<b>256</b>

A) Rétraction de l'ethos professionnel des enseignants du primaire .....	257
1) Affaiblissement de l'esprit de corps : nouvelles logiques de recrutement et dissolution du syndicat SNI-PEGC .....	257
2) Déclin de l'interdépendance entre investissement professionnel et investissement militant .....	259
C) Désinvestissement enseignant des amicales laïques. ....	261
1) Désinvestissement enseignant au sein des amicales laïques .....	261
2) La marginalisation des amicales au sein des œuvres laïques .....	265
<b>Section 3 : La dépolitisation du groupe enseignant.</b> .....	268
A) Eclatement du syndicalisme enseignant et dépolitisation du groupe enseignant .....	268
1) L'évolution du syndicalisme enseignant .....	269
2) Stratégie de démarquage des syndicalistes enseignants du parti socialiste ...	270
3) Un groupe aux engagements politiques plus affranchis .....	272
B) Institutionnalisation du capital politique des élus et distanciation des dirigeants laïcs du parti socialiste .....	276
C) Distanciation des liens entre œuvres laïques et parti socialiste .....	280
1) L'affaiblissement du clivage droite-gauche sur la question laïque .....	280
2) Stratégie de mobilisation des œuvres laïques par des maires de droite. ....	281
<b>Chapitre 5 Logiques d'investissement et de désinvestissement socialiste des jocistes bas-rhinois</b> .....	286
<b>Section 1 : Constitution et singularité de la JOC au sein de la société catholique alsacienne</b> .....	288
A) Le critère objectif : l'emprise du clergé et pratique religieuse.....	289
1) Les structures d'encadrement du clergé catholique (1870-1947).....	289
2) L'adhésion à l'institution ecclésiastique : la pratique religieuse.....	295
B) Les acteurs de l'implantation de la JOC (1931-1940).....	297
1) Les acteurs appartenant à l'institution ecclésiastique .....	297
2) Vers l'invention d'une nouvelle forme de croire : les dispositions ouvrières des jocistes .....	302
<b>Section 2 : Les logiques de l'investissement à gauche des jocistes (1945-1970)</b> ..	310
A) La constitution de nouvelles dispositions à militer .....	311
1) Sortir de la paroisse pour militer sur le lieu de vie et de travail. ....	311

2) La JOC : un mouvement de la classe ouvrière et mouvement catholique (1950-1970).....	316
B) De l'investissement syndical et associatif à la JOC comme lieu de recrutement des cadres syndicaux et associatifs.....	321
1) La constitution d'un groupe de cadres au sein de la JOC : les formations délivrées par le Centre de culture ouvrière.....	321
2) L'investissement syndical et associatif.....	323
C) Un renouvellement des élus et cadres socialistes limité dans le cadre bas-rhinois.....	328
1) La permanence d'un niveau élevé d'encadrement du clergé.....	328
2) La continuité : de fortes pratiques religieuses.....	332
3) Les configurations d'investissement à gauche des cadres de l'action catholique spécialisée.....	335
<b>Section 3 : Déclin d'une filière militante d'action catholique.</b> .....	340
A) Opposition de la hiérarchie ecclésiastique à un nouveau modèle du « croire » .....	341
1) Des dirigeants de l'action catholique ouvrière affirmant un nouveau modèle du croire.....	341
2) Opposition de la hiérarchie ecclésiastique à ce nouveau modèle du croire.....	343
B) L'action de la JOC : vers un mouvement groupusculaire centré sur l'institution ecclésiastique (1990-2010) .....	349
1) Vers une organisation groupusculaire au recrutement adolescent.....	349
2) Vers le recentrement de la JOC autour de l'institution ecclésiastique.....	352
C) La désagrégation d'un groupe d'action catholique socialiste .....	354
1) Les effets de la désagrégation de la JOC sur le militantisme des organisations d'action catholique.....	354
2) La prise de pouvoir politique des organisations issues de la JOC : professionnalisation et institutionnalisation de la CSF .....	356
Conclusion partie 2 : .....	360
<b>TROISIEME PARTIE Un nouveau PS ? Les logiques politiques du recrutement des élites socialistes</b> .....	362
Introduction .....	363
<b>Chapitre 6 Imbrication entre le parti et les institutions politiques</b> .....	364
<b>Section 1 : L'enclavement partisan du personnel politique</b> .....	367
A) La clôture partisane du renouvellement des filières d'accès.....	367

1) Caractériser des filières d'accès.....	368
2) Une Fédération emblématique de la clôture du parti : Paris.....	373
3) Un basculement tardif de la filière partisane militante enseignante vers la voie partisane : le Nord.....	376
4) Le passage du recrutement de la filière partisane militante enseignante à la voie partisane à partir de la fin des années 1990 : le Bas-Rhin.....	381
B) L'endogénéité partisane : le MJS comme lieu de recrutement du parti socialiste.....	383
1) Vers une filière locale de recrutement issue des courants « Gauche socialiste » et « Nouvelle gauche ».....	383
2) Les jeunesses socialistes : un lieu de recrutement du personnel partisan et politique local.....	387
<b>Section 2 : L'emprise des ressources notabliaires sur le parti.....</b>	<b>393</b>
A) L'assujettissement des militants aux institutions politiques (1988-2005).....	394
1) L'inscription du parti au sein des institutions politiques : la Fédération du Nord.....	396
2) La municipalisation des instances partisanes parisiennes à partir de 2001....	406
3) Les effets d'une déprise des ressources notabliaires : la revalorisation des périodes de Congrès au sein de la Fédération du Bas-Rhin.....	415
B) Engendrement des positions partisanes par la détention de positions au sein des institutions politiques : modalité de désignation du secrétaire de section au début des années 2000.....	420
1) Mairie d'opposition et secrétaire de section bénévole.....	421
2) Mairie d'Union de la gauche et secrétaire de section bénévole notabilisé ....	425
3) Mairie socialiste et secrétaire de section professionnalisé.....	427
<b>Chapitre 7 La transformation du capital politique des élus.....</b>	<b>433</b>
<b>Section 1 : La professionnalisation de l'accès aux investitures.....</b>	<b>436</b>
A) Un maintien durable dans les coulisses de la politique jusqu'en 2002 : le Nord (1989-2012).....	439
1) Un recrutement basculant vers les auxiliaires d'élus au début des années 1990 : les instances partisanes dans le Nord.....	440
2) Une rupture au sein du personnel politique à partir de 2002.....	442
B) Des fonctionnaires aux auxiliaires d'élus : Paris (1969-2012).....	445
1) Une Fédération majoritairement composée de fonctionnaires (1969-1988)..	445

2) L'accélération du recrutement des auxiliaires d'élus à partir de 2008 .....	449
C) Une évolution tardive vers un recrutement d'auxiliaires d'élus : le Bas-Rhin (1993-2012).....	454
1) Corrélation entre la part des auxiliaires d'élus et la détention des institutions politiques .....	455
2) Un double obstacle au recrutement des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique avant 2004 .....	457
<b>Section 2 : Vers une légitimation scolaire des élus vis-à-vis des électeurs .....</b>	<b>462</b>
A) La prévalence du titre scolaire dans le recrutement des auxiliaires d'élus par l' élu .....	463
1) Sélection scolaire par l' élu de l'auxiliaire : élévation du recrutement social et profils peu militants.....	463
2) Transformation du champ académique et constitution d'une offre universitaire spécialisée à partir des années 2000 .....	467
B) Accès des auxiliaires d'élus à la scène politique et degré de légitimation scolaire .....	469
1) Une légitimation par l'institution scolaire marquée à Paris.....	469
2) L'ascension politique des auxiliaires d'élus légitimés par l'institution scolaire : le Bas-Rhin.....	473
3) L'ascension politique d'auxiliaires d'élus à la légitimité encore éclatée.....	475
<b>Section 3 : L'objectivation du capital politique.....</b>	<b>478</b>
A) Le maintien durable des socialistes au sein des institutions politiques dans le Nord.....	478
B) Professionnalisation du personnel politique enseignant.....	480
1) Des professionnels de la politique : l'exemple des élus enseignants.....	481
2) L'impossible désengagement de l'espace politique : ascension sociale et professionnalisation politique par la carrière politique.....	484
Conclusion partie 3.....	488
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>489</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>492</b>
Méthodes de recherche.....	492
Sociologie et science politique générales.....	493
Sociologie du personnel politique et de ses auxiliaires.....	496
Les enseignants, les catholiques de gauche.....	498



Sociologie du militantisme : généralités .....	498
Approches historique et sociologique du groupe des enseignants .....	499
Approches historique et sociologique du catholicisme et de l'action catholique spécialisée.....	501
Etudes générales sur les partis politiques .....	503
Organisations et mobilisations politiques .....	505
Sociologie du métier politique .....	512
Ouvrages généralistes sur l'Alsace ou le Nord .....	513
Ouvrages à valeur de sources .....	514
<b>SOURCES</b> .....	518
Entretiens.....	518
Département du Nord .....	518
Département du Bas-Rhin .....	526
Paris.....	531
Observations.....	536
Archives .....	537
A) Fonds d'archives publiques.....	537
Fonds d'archives du département du Bas-Rhin.....	537
Fonds d'archives de la bibliothèque municipale de Lille (Médiathèque Jean Lévy) .....	538
Fonds d'archives de presse de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg.....	539
Fonds d'archives départemental du Nord.....	539
B) Fonds d'archives privées .....	540
1) Les fonds d'archives répertoriés .....	540
Fonds d'archives L'Ours/Fondation Jean Jaurès .....	541
Fonds d'archives de la JOC.....	541
2) Archives non-répertoriées .....	543
Archives de la Fédération du Nord .....	543
Archives de la Fédération du Bas-Rhin.....	554
Archives de la Fédération de Paris .....	558
Archives de particuliers.....	565
Sitographie .....	572
<b>ANNEXE</b> .....	574

Table des encadrés, tableaux et graphiques.....	575
Tables des matières .....	583

## Les roses déracinées

Cette thèse entreprend d'examiner les transformations du recrutement du personnel politique socialiste de la fin du XIXe siècle à 2012 en établissant le passage d'une logique sociale à une logique politique du renouvellement des élus et cadres partisans à partir des années 1990. Sur la base d'une enquête de terrain croisant plusieurs méthodes (entretiens, observations, archives et base de données prosopographiques), cette recherche montre, dans une première partie, les filières sociales de renouvellement du personnel politique socialiste de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1990. En changeant de jeu d'échelle, la seconde partie révèle la dévaluation des ressources des groupes mobilisés en 1971 (enseignants laïcs et catholiques de gauche) à partir des années 1990. Enfin, la dernière partie s'attache à démontrer en quoi la réévaluation des ressources politiques et partisans transforme le recrutement et renouvelle le capital politique des élus.

**Sociologie des organisations et des mobilisations politiques, sociologie du militantisme, sociologie du métier politique**

This PhD dissertation examines the transformations in the recruitment of the French Socialist Party's (PS) political personnel from the late nineteenth century to 2012. It shows how social logics of recruitment have been replaced by political ones, with a significant renewal of the party's elected representatives and executives in the 1990s. The research is based on extensive fieldwork combining quantitative and qualitative methods (interviews, participant observation, archival work and prosopography). The first part describes the social rationales at work in the renewal of the PS's political personnel from the late nineteenth century to the 1990s. The second part examines in closer detail the devaluation of the mobilized groups' resources during the 1990s. Finally, the third and last part demonstrates how the reevaluation of political and party resources has transformed the recruitment and changed the elected representatives' political capital.

**Keywords: sociology of political organizations and mobilizations; sociology of political activism; sociology of the political profession (local political elites).**